



HAL
open science

Archives, genre, sexualités, discours

Mona Gérardin-Laverge, Magali Guaresi, Julie Abbou

► **To cite this version:**

Mona Gérardin-Laverge, Magali Guaresi, Julie Abbou. Archives, genre, sexualités, discours. GLAD!
Revue sur le langage, le genre, les sexualités, 11, 2021, 10.4000/glad.2929 . halshs-03782178

HAL Id: halshs-03782178

<https://shs.hal.science/halshs-03782178>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

thema

#11

DÉCEMBRE 2021

ARCHIVES,
GENRE, SEXUALITÉS,
DISCOURS

GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités



GLAD!

Revue sur le langage, le genre, les sexualités

11 | 2021

Archives, genre, sexualités, discours



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/glad/2929>

ISSN : 2551-0819

Éditeur

Association GSL

Référence électronique

GLAD!, 11 | 2021, « Archives, genre, sexualités, discours » [En ligne], mis en ligne le 06 décembre 2021, consulté le 29 janvier 2022. URL : <https://journals.openedition.org/glad/2929>

Ce document a été généré automatiquement le 29 janvier 2022.



La revue *GLAD!* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

INTRODUCTION DE LA PUBLICATION

Ce numéro thématique de *GLAD!* consacré aux archives interroge à la fois la production, la conservation et l'usage des archives au prisme du genre, et la construction discursive du genre et des sexualités dans et par les archives. Dans les six articles de « Recherches », les huit « Explorations », la traduction et la création qui composent ce numéro, les contributeurices explorent le rôle des archives dans la production de savoirs historiques depuis une perspective minoritaire, féministe, queer et/ou décoloniale, questionnent les enjeux de la production d'archives pour visibiliser certaines histoires, en lien avec des luttes actuelles, et interrogent les archives existantes — et leurs possibles manques — au prisme du genre, de la race et des sexualités. On trouvera également dans ce numéro une « Exploration Varia », une chronique et une recension.

This thematic issue of *GLAD!* focuses on archives and explores the production, the conservation and use of archives through the prism of gender, as well as the discursive construction of gender and sexualities in and through archives. In the six “Research” articles, the eight “Explorations”, the translation and the creation that make up this issue, the contributors explore the role of archives in the production of historical knowledge from a minority, feminist, Queer and/or decolonial perspective. They also examine the issues involved in producing archives in order to make certain histories, linked to current struggles, more visible, and analyse existing archives — and the possible absences in them — through the prism of gender, race and sexuality. Also included in this issue is a “Varia Exploration”, a column and a review.

SOMMAIRE

Dossier thématique

Archives, genre, sexualités, discours

Introduction

Mona Gérardin-Laverge, Magali Guaresi et Julie Abbou

Recherches

Polyphonies coloniales

Les répertoires raciaux de la créolité dans les poétiques du séga mauricien au prisme du genre (XVIII^e – XX^e)

Caroline Déodat

« Débarrasser la société de femme[s] de ce genre-là ». Appréhender les archives judiciaires au prisme du genre pour enquêter sur les féminicides

Margot Giacinti

Tordre les archives (queering archives) : oui, mais dans quel sens ?

Ruby Faure

L'expérience collective des archives

Histoires féministes par en bas en Angleterre dans les années 1970

Delphine Frasch

Produire des archives lesbiennes : transmissions communautaires et connexions temporelles

Mathilde Petit

Faire parler le « rien »

À la recherche du corps et de la sexualité dans les archives

Marine Gilis

Explorations

Les archives, un outil dans la construction d'un rapport de force féministe : l'exemple d'un groupe féministe et syndical

Maëva Ballon et Flaz Torres

Les affiches de la lutte contre le sida

Archives oubliées de la mobilisation gaie à Montréal (1982-2012)

Alexandre Klein et Gabriel Girard

« Notre histoire compte » : Transmettre l'histoire des mouvements féministes et lesbiens à Genève

Carolina Topini et Isabelle Salem Diego Sentis

Provoquer des archives et invoquer la mémoire

Plaidoyer pour (re)constituer le matrimoine du neuvième art français

Marys Renné Hertiman

Constituer des archives en sexologie francophone : un essai d'autoethnographie

Alain Giami

Féminisme radical et sexualité : « Le manifeste de l'asexualité » de Lisa Orlando (1972)
Élie Grau et Lisa Orlando

Archives de la diplomatie linguistique : explorer les rôles des femmes pour réécrire l'histoire ?
Clémentine Rubio

La fabrique des archives : le point de vue des archivistes des Archives départementales d'Indre-et-Loire à propos du fonds Menie Grégoire
Mathilde Sergent-Mirebault

Analyses partagées d'une archive judiciaire
Une expérimentation entre artistes et scientifiques
Sylvette Denèfle et Karine Lambert

Créations

Déculonisons les archives
Pensées Sauvages

Varia

Explorations

Vues sur « mon corps troublé·e·s » – recherches-frictions
Claire Gauzente

Chroniques

Toutes pour une, une pour toutes ? Ou : que faire du masculin à valeur générique ?
Les genres réécrits : chronique n° 9
Daniel Elmiger

Actualités

Notes de lecture

Manon Garcia (dir). 2021. Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice
Vanina Mozziconacci

Dossier thématique

Archives, genre, sexualités, discours

Introduction

Archives, Gender, Sexualities, Discourses

Mona Gérardin-Laverge, Magali Guaresi et Julie Abbou

- 1 La question des archives, et des voix qu'elles font entendre, constitue un enjeu fondamental pour les luttes et les théories féministes. En effet, l'exclusion des femmes de l'espace public et des délibérations politiques ainsi que leur assignation à la sphère domestique et familiale sont allées de pair avec l'invisibilisation de leurs rôles politique et historique.
- 2 « Nous qui sommes sans passé, les femmes, nous qui n'avons pas d'histoire » chante l'*Hymne des femmes* : les mobilisations féministes des années 1970 contestent ensemble l'exclusion politique des femmes, la séparation public/privé et l'écriture de l'histoire. Dans le bouillonnement intense de ces années naissent des travaux pionniers en histoire des femmes, comme ceux de Michelle Perrot, qui cherchent à faire « reculer le silence, parfois si intense, qu'on a pu se demander : “Une histoire des femmes est-elle possible ?” » (2001 : v). Ces historien·nes mettent au jour les mécanismes d'invisibilisation et de réduction au silence des femmes au moment de la production et de la conservation des archives : « la manière dont les sources sont constituées intègre l'inégalité sexuelle et la marginalisation ou dévalorisation des activités féminines. Ce défaut d'enregistrement primaire est aggravé par un déficit de conservation des traces » (ibid. : iv), que ce soit dans les archives publiques ou dans les archives privées conservées dans les grands dépôts publics, qui sont les archives des « grands hommes ». Et les archives familiales, les sources privées et l'écriture de l'intime, qui pourraient combler certaines de ces lacunes, ont longtemps été négligées par les historien·nes (ibid.).
- 3 Le constat que les femmes ont été effacées de l'histoire a poussé les militantes féministes, dès les années 1970, à produire leurs propres traces pour garder la mémoire et écrire l'histoire de leurs combats : elles filment leurs assemblées et leurs manifestations, photographient leurs compagnes de lutte, témoignent de leurs mobilisations et de leurs actions pour lutter contre leur invisibilisation, et écrivent l'histoire des féminismes (Pavard et al. 2020). Si le manque de temps, de lieux et de

« réflexe archivistique » conduit de nombreux groupes militants à conserver très peu de traces de leurs activités, des associations et des collectifs féministes et/ou LGBTQIA+ se sont engagés depuis plusieurs décennies dans un travail de collecte, de conservation et de valorisation des archives de leurs mouvements (l'association Archives du féminisme, les Archives Recherches et Cultures lesbiennes, le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir, le Collectif Archives LGBTQI, l'association Mémoires des Sexualités, etc.).

- 4 Ces initiatives peuvent être en lien avec le monde académique, où des spécialistes de l'histoire des femmes, des sexualités et des féminismes réalisent un important travail pour collecter des archives et les rendre accessibles aux chercheur·es, comme le fait notamment le *Guide des sources de l'histoire du féminisme* réalisé sous la direction de Christine Bard, Annie Metz et Valérie Neveu (2006). Comme en attestent plusieurs colloques (« Mémoires et transmission des archives lesbiennes et féministes » en 2016 à Paris, « Les féministes et leurs archives » en 2018 à Angers, « Archives du genre, genre des archives » à l'IMEC en 2019, « “Nos luttes changent la vie entière” : 50 ans de MLF » en 2020 à Toulouse, etc.) et programmes de recherche (par ex. le programme « Genre et transmission. Pour une autre archéologie du genre » à l'Université Paris Lumières de 2016 à 2019), les archives et le geste archivistique en eux-mêmes, interrogés au prisme du genre, font l'objet d'un intérêt scientifique important. Dans le cadre de ces manifestations scientifiques, on fait resurgir des archives, on exhume des fonds privés, on constitue de nouvelles archives (notamment via les témoignages oraux), on réexamine, dans une perspective féministe et/ou queer, certains fonds ou certains parcours de vie, et on élabore de nouvelles généalogies féministes et queer. Il ne s'agit plus seulement de retrouver des archives de femmes, mais d'interroger la constitution des archives par les pratiques institutionnelles et militantes, par le regard et le discours historiques, depuis une perspective critique sur le genre, les sexualités, la classe et la race.
- 5 Ce numéro thématique de *GLAD!* consacré aux archives s'inscrit dans ce contexte, et vise à interroger plus particulièrement la construction discursive du genre dans et par les archives. L'idée sous-jacente est la suivante : l'archive ne saurait être considérée comme un médium transparent vers les hiérarchies de genre du passé. Au contraire, les archives contribuent à construire les réalités, passées et contemporaines, au fil de parcours discursifs complexes qu'il convient de regarder, d'interroger et d'interpréter.

Les archives et les discours du genre

Archives, discours et histoire

- 6 Après des travaux pionniers dans les années 1970/90, qui ont cherché à théoriser et expérimenter l'intrication des faits linguistiques et des faits historiques au sein des archives, Jacques Guilhaumou reformule le concept d'« événement discursif » en 2006. L'historien rappelle que l'événement historique nous est transmis par le truchement du langage ou de l'archive. En cela, il est souvent un donné discursif, qu'on ne peut comprendre si l'on en ignore l'essence langagière. Selon Jacques Guilhaumou (2006 : 48), « la dimension historique du fait social relève en grande part de ses conditions langagières d'apparition sans s'y confondre ». Il n'y a pas d'un côté le discours, et de l'autre la réalité, dont le premier rendrait compte de manière plus ou moins fidèle,

mais une intrication forte entre les deux. Les événements adviennent et sont appréhendés par les acteur·ices à partir de catégories, de récits et de discours que les historien·nes étudient a posteriori dans les sources textuelles.

- 7 Ce constat est évidemment valable pour l'histoire du genre et des sexualités. Discours d'une époque sur elle-même, les archives incarnent un pan de la réalité qu'elles configurent et actualisent dans un mouvement performatif, et qu'elles construisent dans sa dimension prescriptive. Et sans doute faut-il, pour les études de genre et sur les féminismes, postuler plus que jamais la consubstantialité des faits et des discours. Qu'est-ce que militer pour la cause féministe, si ce n'est déclarer, contester, argumenter, contredire, proposer, théoriser, délibérer...? Le cœur même de ces activités est d'ordre discursif. Ce sont par les mots, les formules et les slogans que se discutent les catégories, les hiérarchies, que se façonnent les identités et que s'élaborent les programmes de luttes.

Matérialité des discours

- 8 Système de règles, de codes, de représentations, le genre signifie la bipartition inégalitaire et sexuée des sociétés. En cela il fonctionne comme une grammaire, comme un « langage du politique » (Scott 1988, Achin & Bargel 2013) pour imposer, légitimer et hiérarchiser les identités, les places et les relations des individu·es et des groupes. Sans prétendre que le système genré soit exclusivement représentations langagières, il faut toutefois admettre que l'ordre du discours est l'une de ses meilleures traces ou encore l'un de ses facteurs les plus efficaces : c'est dans le langage d'une époque que s'inscrivent les rapports sociaux de sexes, que sont réifiées les catégories, que se perpétuent les antagonismes (Riot-Sarcey 2000).
- 9 Prendre acte du rôle du langage dans la construction du genre et dans les luttes féministes conduit à dépasser le dualisme de la matière (historique, économique ou corporelle) et du discours, pour interroger leurs interactions et mettre en lumière les effets matériels des discours. Dans différentes disciplines, un nombre croissant de travaux féministes cherchent ainsi à articuler une approche matérialiste et une approche post-structuraliste et queer¹. La première est inspirée du matérialisme historique et explore les processus matériels et économiques qui structurent les rapports sociaux dans l'histoire ; la deuxième est inspirée du « tournant linguistique » et explore les processus discursifs de construction du genre. Les archives, en tant que discours matérialisés par excellence, radicalement dépendants de leur support, de leurs lieux et conditions de conservation, des pratiques sociales et institutionnelles et des processus idéologiques d'une époque, qui prennent sens dans et par le discours et l'interprétation historiques, permettent d'interroger l'intrication des dimensions matérielles et discursives des rapports sociaux de genre, et de documenter la construction discursive du genre.

Comment constituer et traiter les archives ?

Discours de l'archive, discours sur l'archive

- 10 On pourra s'interroger sur la manière dont le discours historique produit le sens de l'archive, en fonction de parcours interprétatifs et herméneutiques. En ce sens, on

n'épuise jamais vraiment une archive : on la relit toujours avec de nouvelles compétences interprétatives (et/ou techniques : quels sont les apports du numérique ? Jusqu'à quel point les archives sont-elles des technologies ?). À partir de là, en quoi une perspective féministe et/ou queer sur le genre permet-elle de modifier le regard sur certaines archives et de renouveler leur interprétation ? Dans quelle mesure permet-elle de relire certains parcours de vie comme des parcours queer, certains événements comme des manifestations de sexisme ou de misogynie, certaines pratiques comme des résistances, certains travaux historiques comme des gestes d'invisibilisation ? Des relectures des chasses aux sorcières aux généalogies trans, de la mise au jour de l'agentivité des opprimé·es dans la lignée des *Cultural Studies* aux projets d'« herstory », de nombreux·ses chercheur·es ont entrepris de faire parler les archives pour lutter contre les silences de l'histoire. Ce numéro thématique de *GLAD!* est l'occasion d'interroger ensemble les discours des archives et les discours sur les archives au prisme du genre, pour voir en quoi cela permet de revisiter de manière critique tout à la fois l'évidence et la permanence des catégories majoritaires contemporaines, et l'invisibilité ou le silence des catégories minoritaires.

Produire des archives

- 11 La question de la transmission, de la citation et des mémoires féministes entre également dans ce champ d'interrogation. Comment les féministes interagissent-elles avec leur histoire, avec leurs archives, avec les discours de luttes passées ? Comment s'articulent les usages profanes, les usages militants, les usages académiques des archives ? Comment les parcours individuels s'ancrent-ils dans des luttes collectives, comment le récit de soi s'articule-t-il au récit collectif ? Ce numéro vise aussi à documenter différentes démarches et différents dispositifs de production d'archives dans une perspective militante, queer et/ou féministe. On peut penser notamment aux démarches consistant à recueillir des témoignages et des récits de vie afin de conserver la voix et les traces de groupes sociaux marginalisés. *L'oral history*, qui s'appuie sur ce type de démarche pour donner la parole aux acteurices, s'est principalement développée dans les pays anglophones. Si en France, l'effacement de l'historien·ne qui se contenterait de « donner la parole » est considéré de manière plus critique (Descamps 2005), les sources orales ont progressivement gagné en légitimité depuis les années 1970/80, et la volonté de mettre à disposition des sources orales anime actuellement plusieurs projets (la commission audiovisuelle de l'association Archives du féminisme, le projet HERstory, etc.) qui réalisent des collectes de témoignages pour donner concrètement à entendre la multitude des voix qui font l'histoire des femmes et des luttes féministes.
- 12 Ces questions sont au cœur de ce nouveau numéro de *GLAD!* consacré aux liens entre archives, genre, sexualités et discours. Dans la rubrique « Recherches », on explore le rôle des archives dans la production de savoirs historiques depuis une perspective minoritaire, féministe, queer et/ou décoloniale. Certains articles proposent ainsi une relecture critique de certains corpus archivistiques au prisme du genre : Caroline Déodat interroge les répertoires raciaux de la créolité dans les poétiques du séga mauricien, et en propose une « autre histoire » à travers la notion de « polyphonie ». Margot Giacinti mobilise le concept de « féminicide » afin de relire certaines archives judiciaires du XIX^e siècle dans une perspective féministe. Ruby Faure propose plusieurs

lectures queer de lettres éditées par Michael Rosenfeld en interrogeant le rapport, à la fois personnel, scientifique et politique, du/de la chercheur·e aux archives.

- 13 D'autres textes explorent les enjeux de la production d'archives pour visibiliser certaines histoires, en lien avec des luttes actuelles. Delphine Frasch revient ainsi sur l'histoire féministe anglaise des années 1970, qui développe une « histoire par en bas » en inventant une nouvelle expérience, à la fois intime et collective, des archives. Mathilde Petit explore le rôle des archives dans la constitution et l'auto-définition de communautés militantes lesbiennes dans les années 1970 et 1980 aux États-Unis. Marine Gilis présente la collecte d'archives orales qu'elle a réalisée auprès de militantes des années 1970 du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire, et explique la nécessité pour l'historienne de s'engager elle-même dans la production d'archives, pour faire l'histoire de certains mouvements, lorsque les archives manquent.
- 14 Cette question de la production d'archives fait écho à plusieurs articles publiés dans la rubrique « Explorations ». Ainsi, Maëva Ballon et Flaz Torres présentent le rôle politique des archives de leur activité militante féministe au sein d'un syndicat, dans la construction d'un rapport de force sur leur lieu de travail. Alexandre Klein et Gabriel Girard reviennent sur leur recherche sur les affiches, « archives oubliées » de la mobilisation militante, communautaire et associative, dans la lutte contre le sida à Montréal entre 1982 et 2012. Carolina Topini et Isabelle Salem Diego Sentis dévoilent l'actuel projet de collecte et de transmission d'archives « Nos lieux, nos fêtes, nos combats : notre histoire compte » du collectif « Notre histoire compte », qui a pour but de conserver, visibiliser et transmettre l'histoire des mouvements féministes et lesbiens à Genève. Marys Renné Hertiman analyse le travail réalisé par le groupe Les Bréchoises, qui cherche à développer les archives de femmes bédéastes pour rendre visible leur présence dans le neuvième art en France. Alain Giami élabore un essai autoethnographique sur sa propre démarche de dépôt d'archives de travail et d'enquête en vue de créer un centre d'archives sexologiques francophone dans un contexte académique. Enfin, Elie Grau propose dans ce numéro une traduction du « Manifeste de l'asexualité » de Lisa Orlando (1972), et analyse les enjeux politiques de la redécouverte de ce manifeste en 2019 par les communautés asexuelles en ligne.
- 15 D'autres contributions, en « Explorations » et en « Créations », interrogent les archives existantes — et leurs possibles manques — au prisme du genre, de la race et des sexualités. Ainsi, Clémentine Rubio met au jour la quasi-absence de femmes dans les archives de la diplomatie linguistique, et s'applique à chercher des traces de leur rôle diplomatique, administratif et politique. Mathilde Sergent-Mirebault s'entretient avec deux archivistes du service d'Archives départementales d'Indre-et-Loire en charge du fonds Menie Grégoire, sur les enjeux de constitution et de conservation du fonds et l'intérêt de ces archives pour l'histoire des femmes et des sexualités. Sylvette Denèfle et Karine Lambert présentent une expérimentation collective, de huit artistes et scientifiques qui interrogent ensemble un même matériau archivistique, d'un féminicide perpétré à Toulon en 1847. En « Créations », Pensées sauvages publie une bande-dessinée intitulée « Déculonisons les archives », issue d'une recherche dans les archives municipales sur les violences policières contre la population LGBT à Marseille dans les années 1930, qui questionne les manières dont on peut utiliser des archives institutionnelles produites dans un but répressif pour faire l'histoire des minorités.
- 16 Enfin, on pourra trouver dans ce numéro un article exploratoire Varia de Claire Gauzente, qui retrace une journée de « recherches-frictions » croisant travaux

académiques et recherches artistiques sur la question des corps, ainsi que la neuvième chronique des « Genres récrits » de Daniel Elmiger, qui se demande « que faire du masculin à valeur générique ? ». En « Actualités », *GLAD!* publie une recension par Vanina Mozziconacci de la première anthologie de philosophie féministe en langue française, éditée par Manon Garcia.

BIBLIOGRAPHIE

- ACHIN, Catherine & BARGEL, Lucie. 2013. « “Montrez ce genre que je ne saurais voir”. Genre, sexualité et institutions dans la présidentielle de 2012 ». *Genre, Sexualité et Société*, Hors-série 2.
- BARD, Christine & al. 2006. *Guide des sources de l’histoire du féminisme : de la Révolution française à nos jours*. Rennes : PUR.
- BARD, Christine & CHAPERON, Sylvie (éd.). 2017. *Dictionnaire des féministes en France, XVIIIe-XXIe siècles*. Paris : PUF.
- BARD, Christine, BOIVINEAU, Pauline, CHARPENEL, Marion, GRAILLES, Bénédicte, LASSERRE, Audrey (éd.). À paraître. *Les Féministes et leurs Archives*. Rennes : PUR.
- CHARPENEL, Marion. 2014. *Le privé est politique ! Sociologie des mémoires féministes en France*. Thèse de doctorat réalisée sous la direction de Marie-Claire Lavabre, Sciences-Po Paris.
- DESCAMPS, Florence. 2005. *L’historien, l’archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, Comité pour l’histoire économique et financière de la France.
- GUILHAUMOU, Jacques. 2006. *Discours et événement. L’histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- PAVARD, Bibia, ROCHEFORT, Florence et ZANCARINI-FOURNEL, Michelle. 2020. *Ne nous libérez pas, on s’en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. Paris : La Découverte.
- PERROT, Michelle. 2001. *Les femmes ou Les silences de l’histoire*. Paris : Flammarion.
- PERROT, Michelle. 2006. *Mon histoire des femmes*. Paris : Seuil.
- RIOT-SARCEY, Michèle. 2000. « L’historiographie et le concept de genre » *Revue d’histoire moderne et contemporaine* 47 (4) : 805-814.
- SCOTT, Joan. 1988. « Genre : une catégorie utile d’analyse historique » *Les Cahiers du Grif* 37 (1) : 125-153.

NOTES

1. Voir par exemple le colloque « Les féminismes matérialistes. Héritages épistémologiques et politiques, réappropriations contemporaines », 15-16 octobre 2021, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne [En ligne], consulté le 15/12/2021. URL : <https://mediatheque.univ-paris1.fr/isjps->

institut-des-sciences-juridique-et-philosophique-de-la-sorbonne-umr-8103/philosophies-feministes-et-etudes-de-genre/.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : archives, history, feminism, LGBTQIA+

Mots-clés : archives, histoire, féminisme, LGBTQIA+

Dossier thématique

Recherches

Polyphonies coloniales

Les répertoires raciaux de la créolité dans les poétiques du séga mauricien au prisme du genre (XVIII^e – XX^e)

Colonial Polyphony. Sounding Colonial Voices into Poetics of Mauritian Segá through Gender (18th – 20th)

Caroline Déodat

Introduction

Le séga mauricien est un rituel de poésie déclamée, de musique et de danse né de l'esclavagisme colonial. Force est de constater la contrainte, encore aujourd'hui, de devoir passer par les archives coloniales pour accéder à une partie de son histoire. Or, le séga mauricien relève aussi d'une autre histoire, qui serait à trouver, non pas du côté de la trame coloniale, mais du côté d'une littérature orale depuis laquelle s'entendent les voix de ségatières et de ségatières à même de déstabiliser une conception racialisée de la créolité mauricienne.

Cet article rendra compte d'une généalogie de ce genre poétique, musical et chorégraphique mauricien traversé par les idéologies coloniales et de race. Partant d'un corpus multisémiotique issu d'archives coloniales émanant d'explorateurs, de scientifiques, d'administrateurs, d'historiens, de folkloristes et de prêtres, je montrerai comment s'est établie une définition racialisée du séga dans un contexte où la créolité mauricienne, loin de l'idéal conceptuel, constitue un euphémisme remplaçant l'idée de « race noire ». Je mettrai ainsi au jour la violence rhétorique de la catégorie des « Créoles », identifiée à l'articulation entre racisme et domination de genre, racialisation et sexualisation. Après avoir relevé les répertoires raciaux de la créolité formulés dans les archives coloniales, je m'intéresserai aux poétiques de ségatières et de ségatières qui ont participé à reconfigurer les normes de l'intime colonial. En partant d'une enquête ethnographique historique réalisée en 2011-2012, 2014 puis 2017-2018 sur le rituel du séga au début du XX^e siècle, l'analyse se concentrera sur une étude des paroles de deux ségatières Ti Frer (1900-1992) et Fanfan (1930-2019) ainsi qu'une ségatière Josiane Cassambo (1945-). Je m'intéresserai notamment à la reconfiguration

dans le séga de stéréotypes coloniaux des Créoles (la femme/l'homme adultère, la mauvaise nourricière, le/la fêtard-e, l'alcoolique ou encore le paresseux ou la paresseuse) en portant une attention spécifique au thème de l'adultère à travers la production du genre et de la race. Partant du constat que ces portraits prolongent les stéréotypes coloniaux de la « figure du/de la Créole », cette permanence des stéréotypes dans l'espace du séga ne sera pas considérée comme une acceptation passive, voire une identification, à des labels imposés mais plutôt comme une stratégie de subversion des identités coloniales. Ainsi, en me concentrant sur la façon dont les ségatières et les ségatières ont pu, à travers la création d'une poétique de la langue créole, prendre des distances avec les contenus énoncés dans les paroles chantées, je rendrai compte de l'esthétique carnavalesque et surtout, de la possibilité d'observer aujourd'hui ce rituel comme une performance *drag* de la créolité.

Cet article s'inscrit ainsi dans un cadre théorique transdisciplinaire visant à effectuer des rapprochements entre l'anthropologie des pratiques langagières, l'ethnopoétique, les études de genre, les études postcoloniales, mais surtout entre les théories des arts de la performance et celles de la performativité du genre. La mobilisation de cet outillage conceptuel s'avérera particulièrement heuristique pour faire entendre et traduire des voix qui ont été passées sous silence par une historiographie hégémonique pendant des siècles.

Mémoires de la Plantation : la fabrique des répertoires coloniaux et raciaux de la créolité mauricienne à travers le séga

Parce que l'accès aux archives du séga relève des écrits de ceux qui avaient de prime abord le privilège et le pouvoir de produire un savoir, l'entreprise qui consiste à retracer l'émergence historique et sociale du séga ne peut être réalisée que par le fait d'historiciser son apparition dans les discours coloniaux. Pour autant, les archives coloniales ne peuvent être observées comme des sources historiques, mais plutôt analysées comme expérience épistémologique (Stoler 2002). En ce sens, il s'agit autant de traiter les vides archivistiques, les manques historiographiques que les apparitions et les densités des discours coloniaux sur les différentes périodes de colonisation de l'île. L'absence de discours coloniaux relatant des chants, des danses et des musiques des personnes réduites en esclavage durant la période de colonisation française (1715-1810) renvoie directement à l'interdiction pénale dictée par la loi coloniale. Mises en vigueur en 1766, les *Lettres Patentes en forme d'Édit concernant les esclaves nègres des îles de France et de Bourbon* éditées en 1723 — aussi appelées Code Noir indianocéanique — dictent la vie des populations réduites en esclavage dans les Mascareignes pendant toute la colonisation française. L'article 12 interdit alors fermement les rassemblements des personnes réduites en esclavage tout en dictant sévèrement les sévices encourus en cas de non-respect de cette loi. Pour autant, l'écrivain Bernardin de Saint-Pierre (Saint-Pierre 1773, 156-157) et le dessinateur Jacques-Gérard Milbert (Milbert 1812, 152-204) livrent des témoignages succincts de ces assemblées marronnes, révélant que la pratique de chants, de danses et de musiques se présente sous la forme de « discours cachés » (Scott 2009). La parcimonie de ces textes révèle en creux le projet d'annihilation de la vitalité de toute culture propre aux personnes réduites en esclavage, tout en exprimant le succès d'avoir fait perdurer, à l'abri des regards, leurs

chants, leurs musiques et leurs danses. Le développement dans les discours coloniaux de ce qui est nommé le « chéga » coïncide avec l'occupation britannique à partir de 1810 qui marque les transformations matérielles de l'organisation de la colonie. Le passage d'une société d'habitation à une société de plantation entraîne à bien des égards des métamorphoses des stratégies de contrôle des corps et des territoires. La monoculture de la canne à sucre transforme autant le paysage insulaire que l'organisation matérielle de la colonie. Les espaces autour de la Plantation se construisent selon une stratification raciale. La population coloniale est en trois groupes : les « Blancs », les « Libres de Couleur » et les « Esclaves ». Dans cette configuration, le terme « Esclave » est synonyme de « Noir » et désigne les personnes africaines et indiennes réduites en esclavage. La surveillance est d'une importance primordiale dans le maintien et l'économie des rapports de race hiérarchisés sur la colonie. L'espace colonial est découpé et organisé de sorte que tous les individus deviennent des objets dociles, visibles et transparents, afin de créer les conditions optimales pour la prescription et la discipline de leurs comportements. Ainsi, la réforme d'autorisation les samedis soirs des chants, des danses et des musiques des esclaves a beaucoup à voir avec cette volonté de contrôler l'esclave, qui n'est considéré que comme une force de travail. La prise de pouvoir sur les corps s'articule à une prise de parole sur ces mêmes corps, ce que le philosophe Michel de Certeau qualifie comme un « geste minuscule et partout reproduit, de quadriller un lieu visible pour offrir ses occupants à une observation et à une “information” » (Certeau 1990 : 77).

Les discours coloniaux tels que les récits littéraires, viatiques, scientifiques ou administratifs qui se développent sur les pratiques de chant, musique et danse des habitant-es de la colonie mauricienne nourrissent principalement le champ de connaissance du racisme colonial. Les théories pseudo-scientifiques qui définissent l'idéologie moderne de la race articulent « les inventaires de caractères visibles à des taxinomies de qualités invisibles » (Olender 2009 : 17). Concrètement, les classifications anthropologiques fixistes déterminées par des critères esthétiques, tels que la couleur de la peau, la forme du visage etc., sont liées à des déterminismes invisibles qui se réfèrent à des inclinaisons psychologiques, des prédispositions morales et pathologiques. À partir du XVII^e siècle, la « médecine coloniale » détermine la nature pathologique du Noir dans un tempérament qui serait propre à sa race. Cette nature interne serait visible à la fois sur la surface du corps noir mais aussi à travers le comportement des Noir-e-s, comme autant de symptômes psycho-physiologiques d'une infériorité de race. Le tempérament de race se calque, par analogie discursive, au tempérament des femmes — considéré comme faible et de nature pathologique — à celui des personnes à inférioriser (Dorlin 2006). Ainsi, la rhétorique de l'inégalité des « races » se fonde sur celle des inégalités des « sexes » venant d'une part justifier l'infériorité des peuples colonisés et d'autre part, articuler le naturel féminin au naturel des Noir-es. Ce réseau de classifications qui mêlent racisme et inégalité de genre (Paris et Dorlin 2006) vient exclure les femmes noires et les hommes noirs des normes de la moralité coloniale. La norme de masculinité coloniale s'élabore pour l'homme blanc selon des critères de virilité, de maîtrise et de pouvoir, alors que la norme de féminité se construit pour la femme blanche selon des qualités de vertu et de maternité. L'immoralité des Noirs à travers l'expression de leur prétendue sexualité lubrique et passionnelle vient attester l'exclusion pour les femmes et hommes esclaves de la norme coloniale de féminité ou de masculinité. L'exclusion des hommes esclaves des normes de la masculinité dominante passe un mouvement paradoxal par

assimilation à une inclinaison à la bestialité ou à un tempérament féminin. Les discours coloniaux témoignent d'une appréhension raciale de la gestuelle du séga par la pathologisation et la sexualisation du corps noir (Déodat 2015).

L'abolition de l'esclavage en 1835 amorce des changements dans la société coloniale mauricienne sans pour autant remettre en question les frontières binaires de la race. Entre 1835 (date de l'abolition de l'esclavage qui reconnaît une égalité de principe entre tous les individus) et 1957 (date des accords de Londres qui établissent de nouvelles catégories institutionnelles de population dans la Constitution) de nouvelles classifications de la population coloniale apparaissent. Après l'abolition, la Plantation est désertée par les anciens apprentis (ex-esclaves), principalement remplacés par des travailleurs agricoles indiens issus de l'engagisme. Cette main-d'œuvre à très bas coût qui arrive par vagues successives transforme démographiquement la population coloniale. Dans le même temps, les catégories esclavagistes raciales sont évacuées au profit de catégories ethno-religieuses où l'ancestralité sert d'agent d'identification par lequel les individus se reconnaissent. Entre 1846 et 1957, les nouvelles catégories ethno-religieuses se mettent en place d'après un processus d'allo-définition ou bien d'exo-définition qui maintient la domination des élites coloniales. Finalement, quatre catégories officielles seront distinguées : la « Population Générale », les « Hindous », les « Musulmans »¹, les « Sino-Mauriciens ». Néanmoins, dans le langage courant, d'autres catégories se diffusent et se chargent des mêmes signifiés raciaux que les anciennes catégories esclavagistes. Ainsi, dans le langage informel, la catégorie de la « Population Générale » renvoie à deux groupes : les « Franco-Mauriciens » qui désignent les élites blanches et les « Créoles » qui renvoient aux individus d'ascendance africaine. Versant dans le politiquement correct, ces terminologies procèdent surtout de manœuvres de substitution à une terminologie raciale. La créolité désigne uniquement les descendants Africains (anciens « esclaves » et « libres de couleur »), ce qui exclut les Indiens anciennement réduits en esclavage autrefois aussi appelés « Noirs ». Être créole à l'île Maurice renvoie à un univers de sens bien différents que dans d'autres anciennes colonies françaises, comme la Caraïbe ou La Réunion, il pourtant voisine de l'île Maurice. À cela s'ajoutent les terminologies dépréciatives qui révèlent combien l'idée de race reste imprimée dans les rapports sociaux au sein des interactions langagières. Les « Hindous » sont désignés par des insultes très dépréciatives comme « Malbar », « Madras » ou « Coolie ». De la même façon, le Créole qui affiche des traits phénotypiques spécifiquement africains est appelé « nwar cholo » ou « ti kreol » (petit créole). Ces appellations hautement insultantes, ne sont pas sans rappeler le terme « Nègre » (Vettorato 2011) autrefois utilisé par l'ancien maître. Le prolongement de la race dans l'ethnicité mauricienne est encore mis en relief par les aspects biologiques de l'ancestralité conçue à travers des logiques de pureté. Alors même que le métissage n'est plus prohibé, il reste un indéniable affront social (Stoler, 2013 : 119-162). L'endogamie s'exerce dans le maintien des frontières sexuelles. Le concubinage comme les unions réalisées en dehors de la communauté entraînent de lourdes conséquences pour les individus concernés, rejetés du groupe, exclus des cercles religieux, ou encore voués à la déchéance sociale.

Le groupe créole est très hétérogène. Il se constitue en classes bourgeoises métissées autrement appelées « Milat » (Mulâtres) et anciens esclaves. L'ancrage de ces populations dans le territoire n'est pas le même. En suivant la migration des descendants d'apprentis (anciens esclaves) dans les faubourgs des villes et dans les villages, les créoles les plus pauvres transfèrent la pratique du séga de la plantation aux

espaces privés. Le groupe des Créoles se constitue dès le départ, dans sa définition, à l'intersection de la race et de la classe. À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles, la description passant du « Noir » au « Créole » s'articule avec des descriptions du séga. En 1888, le folkloriste Charles Baissac publie *Folk-Lore de l'île Maurice* qui fait l'inventaire de la parole créole tout en démontrant le caractère primitif et archaïque de ces peuples en exhibant leurs productions orales. Dans ce projet, il s'intéresse aux paroles de chansons de séga qu'il cherche à collecter. La fabrique du séga en « folklore créole » amorce une politique d'archivage de formes orales consignées à l'écrit. Pour autant, ce folklore n'est pas pourvu d'une dignité culturelle. La rémanence du concept de race s'observe avec la discipline folkloriste. Figé dans le temps, imperméable à tout effet de modernité, en situation d'altérité radicale et immuable, le folklore est avant tout le vecteur d'une idéologie venant conforter la notion de progrès et de modernité de l'Europe alors en construction, à laquelle échappent les chants des Créoles de la colonie mauricienne indianocéanique qui restent aux marges de l'Histoire et de la société. Dans la lignée de l'invention du folklore créole, les représentations des marges sociales se font jour au lendemain de l'abolition de l'esclavage. Pour l'historien Dominique Kalifa, la notion de « bas-fonds » relève « d'une construction culturelle, née à la croisée de la littérature, de la philanthropie, du désir de réforme et de moralisation porté par les élites, mais aussi d'une soif d'évasion et d'exotisme social, avide d'exploiter le potentiel d'émotions "sensationnelles", dont (...) ces milieux sont porteurs » (Kalifa 2013 : 17). La notion de « bas-fonds » en tant que représentation émane principalement des élites qui les conçoivent et les construisent comme un envers. Pour autant, ces représentations s'élaborent au gré des transformations de la société, mais à chaque fois dans une fantasmagorie croisée, entre réalité et imaginaire, social et moral, personne et personnage de fiction. À l'image hypersexualisée des esclaves noirs s'ajoutent désormais des représentations bien spécifiques de l'immoralité et de la pauvreté des Créoles. La construction des Créoles, comme pauvres et immoraux, s'élabore principalement d'après un système d'opposition, qui met en concurrence les « mauvais pauvres » et « les pauvres méritants », et qui oppose les anciens esclaves aux engagés indiens². Les Indo-Mauriciens sont présentés comme des travailleurs méritants redoublant d'efforts et de robustesse malgré les difficultés du labeur, alors que les Créoles sont présentés comme fainéants, préférant s'amuser et désertant les difficultés quotidiennes du travail. En témoignent les écrits de l'historien mauricien Hervé de Rauville comme suit :

Le travail quotidien était pour eux [les esclaves] une salutaire habitude qu'ont perdue, hélas leurs descendants. (...) Quel usage le noir a-t-il fait de cette liberté ? Le premier soin des esclaves libérés a été d'abandonner complètement la culture de la terre, comme indigne de leur nouvelle condition (...) mais la vanité leur fit tant donner au luxe et la paresse au chômage, qu'aujourd'hui, après trois générations à peine, ils ne possèdent plus que deux petites cases entourées d'un carré de terre insignifiant (...) C'est, hélas l'histoire de la plupart de ces familles d'anciens esclaves. (Rauville 1909 : 155)

L'idée primordiale d'un atavisme créole pour les vices fait correspondre une myriade de tares aux Créoles (alcoolisme, débauche, paresse, indolence, chômage etc) de sorte que la définition de la créolité mauricienne oscille entre l'assignation raciale et l'exotisme social. Les critères phénotypiques tels la couleur de peau et l'apparence des cheveux s'associent à d'autres éléments comme l'organisation familiale, l'emploi, les

fréquentations amicales qui constituent autant de labels permettant de définir les Créoles. La définition des Créoles est donc liée à des déterminants physiques et des critères sociaux autant que moraux, par lesquels les membres de ce groupe sont désignés et reconnus, révélant que la créolité mauricienne renvoie davantage à une assignation à des stéréotypes (Boswell 2006 : 41-76).

L'appréhension du séga comme pratique de débauche et émanation des marges est encore véhiculée par les discours moralistes formulés par l'Église, qui répond à la pauvreté immorale des Créoles par des projets d'éducation et de moralisation. La « Mission des Noirs » est mise en place dès 1836 en faveur d'une catéchisation massive des anciens esclaves. Parmi les missions des prêtres, la moralisation tient une place essentielle. Il s'agit d'évangéliser, de restreindre le concubinage, et enfin, d'instruire par le biais du catéchisme. Ce projet moral de l'Église se double d'une ambition civilisatrice qui passe par la condamnation systématique des pratiques des anciens esclaves. L'historien mauricien Jocelyn Chan-Low rappelle que l'Église catholique « a aidé à culpabiliser les survivances et les rythmes et rites afro-malgaches soit en les bannissant ou en les rabaisant au niveau de la sorcellerie, ne pouvant être pratiqués que dans la clandestinité » (Low 2005 : 370). L'association du séga à la bassesse dans le domaine de la moralité en fait à la fois un objet de répulsion et un objet de fascination. L'exemple du récit du poète et homme de télévision Max-Pol Fouchet qui fait une description d'une séance en révèle l'expression, entre imageries des bas-fonds et fétiches sexuels.

Je me trompe ! L'Afrique est présente à Maurice, (...) Je l'ai retrouvée, ce soir, dans le « quartier » sud-ouest de l'île, à Rivière Noire, — La Mère. Près d'un banyan, devant une case misérable, des hommes, des femmes quelques-uns très vieux, d'autres très jeunes, nous attendaient, ouvriers des plantations voisines, pour la plupart, et tous d'origine africaine. On les avait convoqués. Ils savaient qu'ils auraient du vin, du rhum, des roupies peut-être, mais ils espéraient, obscurément, bien plus.

Sans doute le séga mauricien de ce soir-là était-il pauvre, j'entends : dépourvu de cette pleine extase rythmique propre aux danses sacrales qu'il réfléchissait de loin, de très loin. Le séga, mal vu de la « bien-pensante » Maurice, ne porte plus les symboles de l'affiliation à l'invisible, c'est une assez mince pantomime, une figure élémentaire, mais il garde encore sa charge de sexualité, et quelle charge ! Sur l'aire exigüe, dans la poussière soulevée par l'orage des pieds, une fillette déjà femme, le corps brusqué de spasmes, les yeux renversés, tressautait, arquée, retroussant haut sa jupe, les jambes à demi-plies, les cuisses écartées, les seins pointant. Un garçon la suivait, le bas-ventre presque collé à la croupe tendue vers lui, le bassin secoué du mouvement coïtal, le membre raide sous le short, - un instant, il leva les bras au-dessus de la danseuse, comme s'il allait fondre sur elle, ou plutôt comme s'il jouissait déjà, s'écartelait dans l'éjaculation, oiseau qui se laisse emporter, ailes déployées dans le vent, sur la mer.

Le couple inépuisable dansait, parmi les couples inépuisables. Ils se séparaient, s'écartaient, l'homme passait à une autre femme, la femme à un autre homme, puis ils se rejoignaient, se repoursuivaient, humains allégés de l'humanité lourde, hors des contradictions de l'espèce, tout à l'acte, tout à l'unité de l'acte. La laideur des oripeaux, la pauvreté des loques, la pointe de l'acétylène, plus rien n'avait d'importance, il n'y avait que ces processionnaires, illuminés par leur sang, enchasublés de sueur. (Fouchet 1951 : 219 - 220).

La mobilisation du territoire africain fait signe vers une fantasmagorie où le séga serait le témoignage d'un art préservé de l'évolution, une survivance intacte aux origines stables. Dans cette narration, l'élaboration des origines du séga prend pour amarre le lieu d'une Afrique évanescence, qui n'aurait ni passé ni avenir. Dans cet espace-temps imaginaire, les tensions relevant d'un passé esclavagiste sont effacées et passées sous silence. Cibler la politique d'archivage coloniale du séga permet de lier de manière inextricable la production des savoirs coloniaux et intimes avec les archives de la domination coloniale. Pourtant, il reste encore à questionner ce que ces procédés d'assignation catégorielle, ce que cette rhétorique violente du racisme a pu engendrer. En retour, qu'ont pu répondre les voix, les corps et les espaces eux-mêmes ? Que peuvent nous dire les archives de cela ? Et surtout, comment les lire aujourd'hui ?

L'énonciation coloniale dans les poétiques de deux ségatiers et d'une ségatière du XXe siècle

Poursuivre la démarche qui consiste à entendre d'autres voix que les archives coloniales à propos du séga mauricien mène à porter une attention plus sensible aux poétiques élaborées par les ségatières et ségatiers eux-mêmes. Observer le rituel du séga pendant la période coloniale dans cette perspective implique de se pencher sur d'autres types d'archives. Cette démarche s'inscrit dans une double visée, à la fois historiographique et épistémologique. Il s'agit autant de produire un récit depuis les poétiques de ségatiers et de ségatières que de mobiliser l'anthropologie des pratiques langagières, en particulier l'ethnopoétique, pour réfuter une définition fixiste de la tradition comme héritage stable, authentique et immuable.

En anthropologie de la parole, les théories de la communication sur la « performance » développées dans les années 1960 permettent de transformer la manière d'étudier les pratiques poétiques orales, et en particulier de contredire l'idée selon laquelle ces productions seraient des textes figés ou des modèles transmis de manière invariable dans le temps et l'espace (Bornand et Leguy 2013 : 110). À l'initiative de Richard Bauman, la performance est entendue comme un événement énonciatif qu'il faut saisir dans son ensemble, sans dissocier les différentes modalités d'expression, les participants et les circonstances spatiales et temporelles. En France, les recherches pionnières de l'anthropologue et linguiste Geneviève Calame-Griaule invitent à envisager la parole en relation avec son contexte, ses conditions de production, mais aussi ses relations avec les participant-es et ses effets sur l'auditoire et la situation (Calame-Griaule 1977 : 23-24). Dans le séga, il est impossible de privilégier une composante plutôt qu'une autre car chaque élément fonctionne en interaction. La prise en compte d'un élément isolé de la performance conduit nécessairement à l'échec d'une interprétation. Par exemple, l'analyse — même stylistique ou sémantique — de l'énoncé verbal seul s'avère à coup sûr inefficace pour saisir le sens de cette poésie chantée. Le séga agit véritablement par la poésie, la voix, la musique et les corps, mais aussi à travers l'histoire et la mémoire de ceux qui le font vivre, de sorte que la signification de ce rituel de poésie déclamée ne réside pas seulement dans le sens de l'énoncé verbal, mais bien dans la prise en compte de tous les éléments qui constituent l'évènement. Partant du constat que la performance est un évènement qui se vit dans l'instant où elle a lieu, et que son existence se circonscrit à un espace-temps limité, la question de la possibilité de sa reproduction, de sa retranscription, en somme de sa

capacité à générer une mémoire est souvent discutée (Schieffelin 2005). La conception de la performance comme perte, disparition et moment éphémère conduit à adopter un positionnement particulier au sujet de l'archive. Si la performance est une et unique, son principe reste celui de la répétition. Or, l'ethnopoéticienne Catharine Mason préconise, dans un article intitulé « Ethnographie de la poétique de la performance » de considérer « que chaque performance est liée à toutes les autres manifestations discursives et performances qui l'ont précédée dans le temps et dans l'espace, et ne doit pas être considérée comme un événement isolé » (Mason 2008). L'idée n'est pas d'évacuer la question de l'archive, dont le principe est toujours de créer de la perte et de la disparition, mais plutôt de penser à la façon de créer de « nouveaux types d'archives » (Van Imschoot 2013 : 35). Faire l'ethnographie historique de ce que pouvaient être certaines performances de Ti Frer, Fanfan et Josiane Cassambo ne doit pas s'effectuer comme si un accès direct et immédiat était possible, mais toujours du point de vue du présent. Considérant la « performance » comme un outil méthodologique permettant d'envisager le séga en termes de communication et d'interactions, il s'agit ici d'observer et d'appréhender le séga dans une globalité, au sein de laquelle la poésie déclamée, la musique et la danse se produisent ensemble et s'affectent les unes les autres.

Le séga rassemble une communauté d'individus autour du chant, de la musique et de la danse, dans un moment, un espace et un temps qui renvoient toujours à la fête, de sorte que les règles qui président à la fête structurent et codifient le déroulement du rituel, et inversement. La fête crée des conditions spécifiques qui supposent un échauffement de l'ambiance. La consommation d'alcool, le volume sonore, le resserrement des corps dans l'espace restreint consacré à la performance et l'ininterruption durant la nuit des chants, de la musique et de la danse participent de la montée en puissance de la fête et du séga. La particularité du séga réside dans la création, par le ségater ou la ségatière, d'une fiction poétique. Le/la ségater-e prend en charge les paroles d'un ou plusieurs personnages. Au cours de la performance du séga, le/la ségater-e chante rarement en son nom propre. En dehors des moments où il/elle invite les participants à chanter et/ou danser, il/elle incarne le plus souvent des personnages, identifiés et présentés comme tels au sein de la fiction poétique. Le/la ségater-e est indissociable d'une dimension « fictionnelle », des attributs et des effets que cette fiction implique : le masque et le travestissement des identités³ et des voix. L'ingéniosité de la parole du ségater ou de la ségatière repose sur l'utilisation de la fiction et de l'adresse à un personnage fictionnel, dans l'intention de communiquer aux participant-es de la performance une morale. Les critiques et les commentaires hostiles, qui se déploient au sein de la fiction, sont dirigés à la fois vers les personnages, mais également vers les individus présents au moment de la performance. La communication à travers la fiction offre une alternative, un compromis discursif efficace, qui évite de formuler une morale de manière explicite à l'encontre des participant-es. Ce ne sont pas les recommandations explicites d'une morale qui créent la morale dans le séga, mais bien les stratégies du blâme dans la fiction poétique. Afin d'appréhender cette configuration particulière du chant de sanction, je me concentrerai sur le motif narratif de l'amour adultère, qui offre un thème relativement récurrent dans les chants de Ti Frer, Fanfan et Josiane Cassambo. Le séga « Fidelia » chanté par Ti Frer peut servir d'exemple pour suivre la distribution et l'organisation des différentes voix dans la structure énonciative.

Fidelia do mo fam
 Depi ki nu finn marié
 Depi ki nu finn marié
 Zame ki twa pran lespri
 Mo desann mo al anvil mo aste zoli rob pu twa
 Zoli rob pu twa avek zano loray lor la
 Fidelia Fidelia
 Parol mo koz avek twa
 Parol mo koz ansam twa
 Tusula finn fann partu
 Donn mwa le tan ti mama
 Les mo tir mo sang dan lerin
 Tir mo sang dan lerin
 Apré pangar twa truv mwa mesan
 (Li kry Victorin) do mo mari
 Napa tap mwa dan nwar nwar
 Pa tap mwa dan nwar-nwar
 Zangfan de zimo ki dan mo vant
 Zangfan de zimo ki dan mo vant
 Piti lezitim dan lebra
 Pa tap mwa dan nwar nwar
 Zangfan de zimo ki dan mo vant
 – « Fidelia ! Hé ma femme !
 Depuis que nous sommes mariés
 Depuis que nous sommes mariés
 Tu n'en as jamais eu conscience
 Je vais en ville, je t'achète une jolie robe
 Une jolie robe pour toi et des boucles d'oreille
 Fidelia Fidelia
 Ce que je te dis
 Ce que je te dis
 Tout a été répété
 Donne moi un instant ma p'tite
 Laisse-moi retirer ma ceinture
 Retirer ma ceinture
 Après attention tu me trouves méchant
 {Elle crie Victorin} - « Toi mon mari
 Ne me bats pas dans le noir
 Ne me bats pas dans le noir
 Je porte des jumeaux dans mon ventre

La fiction poétique donne à voir un dialogue de querelle conjugale : deux personnages se confrontent et sont nommés successivement l'un et l'autre, Fidelia et Victorin. Ainsi, l'indication des prénoms est transmise par le biais des personnages eux mêmes qui s'interpellent, mais aussi par l'intervention du ségatié, sur un mode narratif. La complexité de l'énonciation des paroles de ce séga réside dans le fait que les deux personnages se mettent à dialoguer ensemble dans une même scène, et qu'il revient au ségatié Ti Frer de distribuer la parole à l'un et à l'autre. Le ségatié-locuteur subsume les différents rôles énonciatifs, passant d'un « je » à l'autre. Dès la première strophe, le contexte d'une querelle conjugale est explicité. Un homme interpelle sa femme sur le ton du reproche : « Fidelia do mo fam / Depi ki nu finn marye/ Zame ki twa pran lespri » (« Fidelia ! Hé ma femme ! / Depuis que nous sommes mariés/ Tu n'en as jamais eu conscience »). L'usage du « do », qui constitue la marque de l'impératif en bhojpuri, atteste de cette parole injonctive. La fiction peut servir à exemplifier l'échec des actions

ou du comportement d'un personnage de manière explicite. L'expression de commentaires injonctifs destinés au personnage ciblé permet de mettre en valeur une morale à destination des participants. Dans ce cas, l'usage de la double énonciation est particulièrement mobilisé. Dans le séga « Séri koko » chanté par Josiane Cassambo, qui reprend le motif narratif de l'amour adultère, la condamnation d'un personnage ciblé est ambivalente.

*Fam doner lidé
Ti mari zugader
Mé plis mo seri koko
Tusala pé nomm mo nom dan sega
Pé nom mo nom
Li pe nom
Mo nom dan sega
Li pe nom mo nom
Pe tandé pou gayn amaré pa largué
Gayn amaré (bis)
Gayn amaré, misyé madam
Ayo pé gayn amaré
La bagar pa enkor vinni pou amar mwa
Cette femme donneuse de leçons
Son mari est infidèle
Mais il est plus mon chéri à moi
Avec tout ça, on nomme mon nom dans un séga
On dit mon nom
Il/Elle dit mon nom
Mon nom dans un séga
Il/Elle dit mon nom
On dit qu'il va se faire ensorceler
On ne va pas le lâcher
Il va se faire ensorceler, monsieur, madame
Il va se faire ensorceler
La bagarre n'est pas encore arrivée pour qu'on me jette un sort*

La particularité de ce séga tient dans la construction d'une fiction poétique organisée autour de la parole de l'amante cachée. Dès la première strophe, l'énonciatrice se joue du secret qu'elle entretient avec son amant, et se moque de son épouse légitime avec une aigreur et une jalousie certaines. Elle prend pour cible sa rivale. Par la suite, l'énonciatrice relaie des récriminations ciblées à son encontre et à celle du mari infidèle. Dans un premier temps, elle raconte que son nom est dit dans un séga. Cette référence au séga relève d'un procédé de métacommunication qui prolonge l'analogie entre le séga et le comméragage, comme si le fait de nommer un individu dans des paroles de séga constituait en soi une parole médisante. La maitresse-énonciatrice fait état dans ce refrain chanté des possibles récriminations qui sont portées à son encontre. Dans un second temps, elle parle des menaces de sorcellerie qui courent à l'égard du mari infidèle et évoque celles qui sont à venir à son égard. Le sort de l'énonciatrice, comme celui du mari infidèle, est incertain. L'énoncé au futur proche en fin de séga annonce une issue néfaste pour le couple adultère. La construction de cette fiction poétique autour de la parole de la maitresse montre les représailles qui s'abattent contre ce type de relation. Ici la fiction révèle surtout la prise en charge par le groupe, à travers les comméragages qui mettent en jeu la réputation d'autrui, et la sorcellerie qui se destine à faire du mal à autrui. Le procédé métacommunicatif évoqué précédemment,

et qui se noue dans l'énoncé « Pé nom mon nom dan séga » (« on dit mon nom dans un séga »), prend tout son sens : le séga chanté par Josiane Cassambo, pris au sein du collectif, assume tout autant cette fonction coercitive. Le dénouement de cette fiction expose les risques pour chacun-e, si l'adultère est mis à jour par la communauté, de se retrouver au cœur de menaces et de ragots. Mais ce séga exemplifie aussi la menace pour chacun-e de se retrouver dans un séga.

Chant de sanction, chant de blâmes, le séga en appelle à une narration brève qui multiplie les ellipses diégétiques. Dans cette économie du récit, les personnages ont une existence réduite. L'existence de ceux-ci, inspirés du réel, mais souvent rendus anonymes par des onomastiques inventées, ressortit principalement à leur fonction et à leurs actions dans l'intrigue⁴. Cette lecture du personnage comme des « actants » au service de l'intrigue ouvre la réflexion sur la dramaturgie du séga autant que sur la typologie de personnages. Des formes comme le théâtre antique, la fable ou encore le conte font également appel à l'invention de personnages réduits à une combinatoire de rôles-types. À cet égard, les personnages de séga renvoient à un répertoire de stéréotypes : la femme/l'homme adultère, la mauvaise nourricière, le/la fêtard-e, l'alcoolique ou encore le paresseux ou la paresseuse. Pourtant, considérer le personnage uniquement d'après une approche fonctionnelle ne permet pas d'envisager sa dimension référentielle — c'est-à-dire ce à quoi le personnage réfère — et dans le lieu de l'expérience des participant-es du rituel. Cette considération va au-delà de la valeur ethnographique, voire documentaire bien souvent attribuée à cet art poétique. Or, les personnages inventés par les ségatières et les ségatières dans la fiction poétique se réfèrent à un imaginaire colonial de la créolité. Ces stéréotypes, dont j'ai pu montrer la formation dans les discours coloniaux entre les XVII^e et XX^e siècles, se concrétisent dans des représentations qui articulent la race, le genre, la sexualité et la classe. Les caractéristiques des personnages de fiction reprennent, mêlent ou croisent ces stéréotypes négatifs et humiliants, qui ciblent l'attrait des Créoles pour les mœurs légères, la boisson, l'incapacité à travailler, à gérer un foyer, etc. Ces images, qui rejaillissent dans les histoires, reconfigurent de tels stéréotypes. On ne peut dégager de manière probante de partage genré des stéréotypes.

Les personnages féminins sont autant figurés dans des situations de faute, que mis en valeur, dans des scènes galantes. Le stéréotype de la mauvaise nourricière se retrouve dans de nombreux ségas. Cette figure se croise bien souvent avec les stéréotypes de l'alcoolique, la paresseuse ou la fêtarde. Les ségas « Sa ti fam la », « Roseda » et « Angéline » de Ti Frer, ou encore « Belina » et « Angeline » de Fanfan témoignent de ces figures féminines blâmées, parce que leur comportement contredit un certain modèle domestique. Ces reproches, qui émanent d'un personnage représenté par le mari, sont explicitement adressés aux personnages féminins. Le mari de Roseda exprime son mécontentement car il surprend sa femme s'adonner à la boisson plutôt que de s'occuper de lui qui revient du travail et de leur enfant : « Kouma lakoler pran mwa / Enn lakoler pran mwa/ Kouma lakoler pran mwa » (« La colère me prend/ La colère m'envahit/ La colère me prend »). Le mari de Belina se plaint de l'attitude de sa femme : « Toultan mo bann plézir li ti mékontan (...) Mo bwar divin to napa kontan / Mo fim taba to napa konten / Mo pa koné ki to oulé mo fer » (« Elle n'aimait pas ce qui me faisait plaisir (...) Je bois du vin, tu n'es pas contente/ Je fume, tu n'es pas contente/ Je ne sais pas ce que tu veux que je fasse/ Je n'en peux plus de cette vie »). De même, le séga « Angéline » de Ti Frer met en discours un mari qui exprime ses doléances auprès de sa femme : « Anzéline donne mwa manzé/ To fer mwa mizer Anzéline / Samem mo

pa kontan/ Mo al manz dan laboutik » (« Angéline donne moi à manger/ Tu me fais des misères/ Je ne suis pas content/ Je vais manger dans la boutique »). Les personnages-type de la mauvaise nourricière peuvent se croiser avec d'autres stéréotypes. Le personnage de Roseda est autant présenté comme une mauvaise nourricière qu'une alcoolique. D'autres ségas affichent le personnage-type de l'alcoolique : Roseda passe sa vie dans la boutique et délaisse son enfant, (« Met to zenes fini dan laboutik » ; « Tu gâches ta jeunesse dans la boutique »), Charlie dépense toutes ses économies dans la boisson, ce qui cause la perte de sa propre femme (« To gagn kinz su to al manz enn grog dan to manyer / Sinapa to perdi lavi sa pov fam la » ; « Tu gagnes quinze sous tu te bois un rhum/ Tu vas ruiner la vie de cette pauvre femme »), alors que le personnage féminin du séga « Sa ti fam la » est présenté comme faisant la fête chaque samedi (« Tou lé samdi boutey divin lor so latab » ; « Tous les samedis la bouteille de vin sur sa table »). Le personnage-type de l'homme/ la femme adultère est convoqué dans plusieurs ségas du corpus. La femme infidèle se retrouve dans les ségas « Fidelia » et « Léontine » de Ti Frer, « Angeline » et « Fam Colico » de Fanfan. Dans le même ordre d'idée, l'homme infidèle se retrouve dans le séga « Seri Coco » de Josiane Cassambo. Mais les histoires sont énoncées selon des points de vue différents : celui du mari trompé, de la maîtresse ou encore d'un témoin direct.

Les personnages-types sont présentés différemment à la fois selon l'identité du personnage qui raconte l'histoire, et selon l'identité du/de la ségater-e. S'intéressant à différents stéréotypes féminins, l'anthropologue et linguiste Micheline Lebarbier observe que dans le cas de certains contes roumains qui présentent la femme adultère, les histoires sont différentes selon l'identité de genre de la personne qui narre le conte. Par exemple, elle relève que les passages de châtiment de la femme adultère sont racontés de manière elliptique par les narratrices, alors qu'ils sont présentés avec force détails par les narrateurs. Micheline Lebarbier explique ces différences dans les façons de raconter en fonction du plaisir à dire le conte, car « si certains détails sont absents des variantes féminines c'est qu'ils ne procurent aucun plaisir aux narratrices (Lebarbier 2000 : 258). Ce n'est donc pas un hasard si les ségas « Roseda » de Ti Frer et « Belina » de Fanfan mettent en scène le stéréotype de la mauvaise nourricière du point de vue du mari, car il s'agit de condamner des mœurs qui ne correspondent pas au modèle patriarcal et domestique de la femme au foyer, de bonne mère nourricière. En ce qui concerne le stéréotype de l'épouse ou du mari infidèle, plusieurs points de vue sont adoptés, révélant en filigrane l'identité de genre du/de la ségater-e. Le séga « Fidelia » de Ti Frer se distingue d'emblée avec l'usage de l'onomastique Fidelia, qui au lieu de garantir la référentialité, instaure l'ironie. Dans ce séga, l'épouse infidèle se retrouve dans une situation très violente. Le mari trompé, qui découvre qu'elle est enceinte d'une union illégitime, menace de la châtier, alors qu'elle le supplie de ne pas la frapper. Cette situation de violence conjugale, chantée par Ti Frer, ne se retrouve pas dans le séga « Seri Coco » de Josiane Cassambo, dont l'histoire est racontée du point de vue de la maîtresse. Enfin, dans le séga « Angéline » de Fanfan, le mari trompé prend la parole en affirmant avoir quitté une femme pleine de défauts (« Li ti apelé Anzéline / Mo ti pensé li enn anz/ Me no, ler mo al truv so defo »), (« Elle s'appelait Angéline/ Je pensais qu'elle était un ange/ Mais non, aujourd'hui je vois tous ses défauts ») alors que dans le séga « Fam Colico », un témoin extérieur rapporte comment une épouse profite de l'absence de son mari pour faire preuve d'infidélité. Quand Ti Frer et Fanfan chantent l'adultère, le point de vue du mari trompé est adopté. Or, dans le séga « Seri coco » de Josiane Cassambo, le mari infidèle est présenté du point de vue de la

maitresse. Cette focalisation, qui n'est ni celle de l'épouse trompée, ni celle de la femme infidèle, se concentre sur la rivalité entre l'épouse et la maitresse. La maitresse critique autant la tromperie du mari que la crédulité ou l'ignorance de l'épouse trompée : « Fam doner lidé (...) mé plis mo seri coco » (« Cette femme donneuse de leçon/ Son mari est un joueur infidèle/ Mais c'est plus mon amoureux »). Dans le séga « *Séri koko* » chanté par Josiane Cassambo, qui reprend le motif narratif de l'amour adultère, la condamnation d'un personnage ciblé reste ambiguë.

Une performance drag de la créolité ? Imitation coloniale et ritualités carnavalesques dans le séga

Les stéréotypes liés à la créolité dans la construction des personnages au sein des fictions poétiques des ségas du corpus renvoient précisément à « ceux qui doivent vivre sous la surveillance d'un signe d'identité et de fantasme qui nie leur différence », pour reprendre les mots de Homi Bhabha (Bhabha 2007 : 117). Ces stéréotypes de la créolité existent par le biais des personnages-types et se réfèrent aux représentations de la créolité mauricienne. Ils concernent des stéréotypes sociaux : ceux du/de la Créole pauvre, alcoolique, indigent-e, fêtard-e, licencieux-se mais s'éloignent de ceux du/de la Noir-e formés pendant la période de l'esclavage. Ces emprunts aux répertoires discursifs coloniaux ne sont pas fortuits mais participent pleinement de la construction d'un ethos commun et d'un imaginaire vernaculaire de la créolité mauricienne à travers la pratique langagière du séga.

En me fondant sur les travaux de Homi Bhabha sur les écrits de Fanon, je propose une vision de la créolité comme relevant de ce que Bhabha appelle la *colonial mimicry* — l'imitation coloniale — définie comme « l'une des stratégies les plus difficilement saisissables mais aussi les plus efficaces du pouvoir et du savoir colonial ». Visant à enfermer l'Autre dans l'identité fixée que représente le stéréotype, elle peut être comprise comme une injonction à reproduire le stéréotype pour exister en tant que sujet de la part de l'individu à inférioriser, en particulier le/la colonisé-e⁵. En ce sens, l'imitation coloniale a beaucoup à voir avec la performativité du genre, telle que pensée par la philosophe Judith Butler qui pose « la question de savoir s'il [est] possible ou non de transposer la théorie de la performativité du genre à des questions de race » (Butler 2006 : 37), affirmant qu'on ne devrait pas penser la race et le genre comme s'il s'agissait de simples analogues. En conséquence, (...) la question n'est pas de savoir si la théorie de la performativité du genre est transposable à la race, mais plutôt de voir ce qui arrive à la théorie quand elle est confrontée à la question de la race (Butler 2006 : 38). Il revient à Elsa Dorlin d'avoir posé l'articulation entre le concept d'« imitation coloniale » et celui de performativité du genre, dans un article intitulé « Performe ton genre, performe ta race » (Dorlin 2010) et dans lequel, elle réfléchit non pas à une analogie entre la « race » et le « genre », mais plutôt à la compréhension de leur logique commune, cela dans l'objectif de montrer quels mécanismes de subversion au genre et à la race peuvent être efficaces⁶.

Relisant Frantz Fanon à l'aune du concept d'imitation coloniale de Homi Bhabha, Elsa Dorlin donne ainsi les exemples très concrets de stéréotypes « à imiter, à jouer, plusieurs masques blancs » (Dorlin 2010). Ces « masques blancs » énoncés par Frantz Fanon se concrétisent dans deux personnages dont il dépeint les portraits, qui peuvent se résumer à travers les titres de deux chapitres de *Peau noire, masques blancs* :

« l'homme de couleur et la Blanche » et celui de « l'expérience vécue du Noir ». Pour Elsa Dorlin, « le premier est celui qui aspire à l'égalité en imitant le langage du Blanc, en plongeant dans le monde du Blanc, en couchant avec la femme du Blanc », et d'ajouter « l'imitation est ici imitation du Blanc, parce que le Blanc c'est l'Homme » (Dorlin 2010). Dans *Peau noire, masques blancs*, Frantz Fanon résume ce désir d'imitation du Blanc : « Le Noir veut être Blanc. Le Blanc s'acharne à réaliser une condition d'homme » (Fanon 1952, 9), alors que dans *Les Damnés de la terre*, il poursuit : « Rêves de possession. Tous les modes de possession : s'asseoir à la table du colon, coucher dans le lit du colon, avec sa femme si possible. Le colonisé est envieux. Le colon ne l'ignore pas qui, surprenant son regard à la dérive, constate amèrement mais toujours sur le qui-vive : "Ils veulent prendre notre place" » (Fanon 2002 : 43 cité par Dorlin 2010). Dans le contexte mauricien, cette imitation du Blanc se cristallise au sein même du langage à travers l'expression de « fer blan » (« faire le Blanc »), qui désigne toute personne qui se fait passer pour un « authentique » Blanc alors même qu'elle aurait une ascendance non-blanche. Le second personnage, présenté par Frantz Fanon, est décrit par contraste, sous le stéréotype du Noir. Il s'agit du « Nègre », celui auquel Fanon renvoie dans la description d'une scène qu'il a vécue lui-même, ce jour où une petite fille, le voyant, a dit à sa mère : « Regarde un nègre ! (...) Maman, regarde le nègre, j'ai peur ! »⁷. Imiter le nègre revient à endosser le stéréotype du nègre, celui qui est énoncé par le Blanc. Il s'agit de jouer le stéréotype du nègre et donc de « se faire bicot, se faire le plus indigène possible » (Dorlin 2010).

Les concepts d'imitation coloniale et de performativité du genre, développés respectivement par Homi Bhabha et Judith Butler, permettent également de penser la « race » et le « genre » comme des constructions historiques et sociales. Saisir les logiques de la domination de race et de la domination de genre permet de comprendre comment troubler et détourner ces dispositifs de pouvoir coercitifs. Or, ce qui les invalide réside dans la répétition décalée du performatif. À ce titre, Elsa Dorlin rappelle que le genre se définit comme performatif : c'est par la production d'énoncés et d'actes genrés que le genre fabrique des sujets genrés. Autrement dit, les locuteurs et créateurs se produisent eux-mêmes comme sujets genrés à travers des actes qui les caractérisent. Le genre ne découle pas du sexe, ce n'est pas non plus un donné qui préexiste au corps, mais un ensemble de pratiques disciplinaires et d'actes injonctifs qui forment autant de rituels sociaux coercitifs qu'il faut accomplir pour se signaler comme sujet genré homme ou sujet genré femme. De fait, le genre n'a aucune efficacité sans sa propre répétition, au sens où le genre ne se déclare pas une fois pour toutes, il doit se répéter sans cesse. Il est en permanence rejoué ; il s'agit d'un rituel que nous sommes enjoins d'effectuer et c'est précisément dans cette répétition du même que le rapport de genre parvient à se masquer comme rapport social (c'est-à-dire comme construction et comme domination. (Dorlin 2010). Judith Butler montre, à travers l'exemple des performances drag, comment le genre peut être mis en échec. Pour Judith Butler, « en imitant le genre, le drag révèle implicitement la structure imitative du genre lui-même — ainsi que sa contingence » (Butler 2006 : 261). Les performances drag mettent en jeu, non pas le sexe de l'acteur ou de l'actrice et l'identité de genre, mais bien le triangle qui se noue entre l'anatomie du sexe, le genre et la performance de genre. De sorte que le plaisir de telles performances vient de la reconnaissance que le rapport entre le sexe et le genre est entièrement contingent. Ainsi les performances drag mettent-elles en scène la clarté du mécanisme culturel qui fabrique le genre en tant que tel. Ces performances révèlent, en montrant les conditions de production du genre, que « le

genre est une imitation sans original », et alors, « on rit de voir que l'original était de tout temps une imitation » (Butler 2006 : 261-262).

Il me semble que mobiliser la logique des performances drag, celle qui consiste à déstabiliser le genre en mettant au jour le processus d'un jeu social qui est ordinairement perçu comme un marquage naturel est opérant pour comprendre les performances de séga. Dès lors, l'opération consiste à reprendre la phrase de Judith Butler et d'en transposer les termes en se demandant si « en imitant la créolité, le séga révèle implicitement la structure imitative de la créolité elle-même — ainsi que sa contingence ». Les performeur-es drag imitent les codes du genre, alors que les ségater-es incarnent certains personnages-types renvoyant directement à des stéréotypes coloniaux de la créolité. Mais les performances des stéréotypes de la créolité dans le séga ne mettent pas en jeu un travestissement, comme c'est le cas dans les performances drag queen ou drag king⁸. Le travestissement se noue dans le rituel même du séga qui consiste, pour le/la ségater-e (et les participant-es) à endosser le masque et la voix d'une subjectivité fictionnelle, c'est-à-dire à incarner un personnage-type de la créolité. Dès lors, la performance de la créolité n'est toujours montrée que comme fictionnelle, voire parodique. Les ségater-es révèlent comment bien « jouer le Créole », et surtout que c'est un jeu. L'incarnation des stéréotypes redouble la question de l'imitation, au sens où il ne s'agit pas du mimétisme des stéréotypes raciaux et coloniaux de la créolité, mais bien d'une mise en abîme de leur imitation. La performance du/de la ségater-e consiste à jouer des personnages qui correspondent à des stéréotypes de la créolité. Là où Judith Butler indique que les performances drag prouvent qu'il n'y a pas de matérialité du genre, au sens où il n'y a pas d'articulation logique entre le sexe et le genre, les performances de séga viendraient prouver que la créolité ne renvoie qu'à un construit social, au sens où « il n'y a pas de Noir, pas plus que de Blanc » (Fanon 1952 : 187). Dans ce jeu complexe de diffraction des images coloniales résident les potentiels d'inversion liés au plaisir, au jeu et à la subversion. Le plaisir est-il produit par la découverte de la dimension fictionnelle de ces stéréotypes qui existent dans l'excès et la caricature ? En outre, si les stéréotypes coloniaux sont blâmés, parfois de manière explicite, dans un objectif de rappel à l'ordre implicite, où se joue la subversion à l'ordre colonial ?

Les performeurs prennent des distances à propos des contenus énoncés dans les séga. En effet, le fonctionnement du séga implique de questionner deux niveaux, celui de la fiction et celui de sa référentialité. Cette dualité renvoie aux mécanismes mêmes du séga qui se fonde sur des principes d'inversion. Plus précisément, le séga se réalise au moyen d'antagonismes : le réel nourrit la fiction, la morale fonctionne grâce à la faute, le privé devient public, le blâme tient dans la dérision, et vice versa. Ce procédé a beaucoup à voir avec les ritualités carnavalesques ou encore le charivari. L'ambivalence, qui caractérise le séga, et qui floute volontairement les frontières de la morale et de la transgression correspond à des visées contraires et complémentaires, entre bienveillance et agression, et que relève l'anthropologue Nicole Belmont :

la fonction magique du charivari est de bienveillance tandis que sa fonction sociologique comporte de l'agression. La première est aussi obscure et cachée que la seconde est manifeste et éclatante. La première se déguise sous son contraire et tire son efficacité magique du fait même d'être inapparente et ignorée. (Belmont 1981 : 20).

Au cœur du processus de l'imitation se joue la manifestation d'« un contre-pouvoir qui s'exprime dans l'acte de mimer l'opération de domination, avec pour conséquence

l'érosion des frontières entre dominants et dominés, colonisateurs et colonisés » (Corsani 2007 : 18). Or, le mimétisme constitue aussi la manifestation du « succès de l'appropriation coloniale [qui] dépend d'une prolifération d'objets inappropriés qui assurent son échec stratégique, de sorte que le mimétisme est à la fois ressemblance et menace » (Bhabha 2007 : 149).

Le recours au concept d'imitation coloniale peut constituer une voie de compréhension quant à la mobilisation de stéréotypes coloniaux de la créolité. « Faire un séga » constituerait la manifestation d'une surveillance de l'intime, dans la mesure où le/la ségatièr-e expose un comportement ciblé, qu'il critique, tourne en dérision à travers la fiction poétique. Cette menace de se retrouver mis en scène dans une fiction reviendrait à un redoublement de l'autorité coloniale. Si le séga apparaît comme un rituel de contrôle social à visées morales, il peut aussi être perçu comme un dédoublement de la surveillance/violence coloniale car les portraits chantés par les ségatièr-es renvoient à des stéréotypes coloniaux associant le/la Créole à la licence sexuelle, la paresse, l'alcoolisme ou encore le chômage. Le séga constituerait un « espace fantasmatique de possession », ou encore la concrétisation du « rêve de l'inversion des rôles » pour reprendre des expressions de Homi Bhabha (Bhabha 2007 : 91). Le/la ségatièr-e ajouterait à ses multiples masques et voix, le « masque blanc ». Cette imitation de la « voix coloniale » (Butler 2006 : 37) permet de penser la complexité du sujet colonial, et notamment les potentiels de subversion de la domination et des identités figées, au sein desquels résident tant le plaisir de l'inversion des rôles que le « plaisir de la douleur » à répéter les mêmes mécanismes de la domination. Si les ségatièr-es réalisent un fantasme de possession en imitant la voix du dominant, cette imitation n'est toujours que partielle, et en même temps, manifestation d'un échec. L'imitation est partielle, parce qu'elle n'est pas exacte. C'est une « ressemblance », au sens où l'imitation, en imitant, n'est pas, précisément car elle imite. D'où l'expression, « presque le même, mais pas tout à fait » (« *almost the same, but not quite* ») (Bhabha 2007 : 148). L'imitation donne la preuve d'une défaite, car l'imitation du stéréotype, s'il trouble les frontières raciales, ne remet pas en cause la racialisation des rapports sociaux, ni son institutionnalisation dans les discours.

Mais le séga concrétise le paradoxe au sein duquel des stratégies poétiques liées au blâme sont chantées en même temps que s'exercent le rire, le plaisir, l'ivresse et l'étourdissement à travers la danse, la consommation d'alcool et les rencontres amicales, de voisinage ou amoureuses. Le bruit constitue l'un des traits spécifiques du charivari. Dans le séga, la musique qui joue sur le volume sonore et le rythme très soutenu peut s'apparenter à ce désordre recherché dans les pratiques carnavalesques. La puissance sonore de la musique se mêle aux manifestations bruyantes des rires, des chants repris par le chœur et des onomatopées entonnées par le ou la ségatière. Le séga partage avec

les ritualités carnavalesques (...) de l'ambiguïté, de la non-coïncidence, de la non-conformité, de la ruse, de la farce, de l'astuce. Aux conduites de respect se substituent, mais pour un temps seulement, des conduites de transgression et à l'uniformisation maussade de la vie quotidienne, la création de multiplicités jouées, chantées, dansées jusqu'à l'ivresse. (Laplantine 2005 : 25-26)

Les procédés d'inversion mis en œuvre dans le séga sont surtout au cœur des mécanismes du rire, qui oscillent entre le relâchement comique et le blâme potentiel, entre la dérision et la réprimande. L'allégresse et l'hilarité, occasionnées par le renversement des identités et la moquerie, trouvent pour pendant la crainte et

l'inquiétude d'être raillé-e à son tour. Cette réversibilité implique de voir dans le séga, soit l'affirmation de normes et de valeurs morales, comme la domination masculine, le patriarcat, ou au contraire des formes d'humour aux intentions plus implicites qui s'exercent dans le détournement.

La performance des stéréotypes coloniaux de la créolité peut s'envisager dans le cadre d'un procédé d'inversion propre au rituel carnavalesque. L'ambivalence, qui implique toujours un élément et son contraire, fait émerger la question de savoir ce qui est moqué. Il semble important de garder à l'esprit que le personnage qui est blâmé n'est peut-être pas celui qui est visé explicitement. Dans le séga « Fidelia », ne serait-ce pas le mari violent lui-même qui serait blâmé ? Ou bien dans le séga « Angeline », alors que c'est le comportement de l'épouse qui est critiqué, ne serait-ce pas l'attitude du mari qui pourrait être implicitement moquée ? Il semblerait que le séga renferme une charge ironique insoupçonnée. La subversion apparaît de façon plus explicite quand elle est associée au fait que le jeu des stéréotypes entre en décalage avec la fête, soit la consommation d'alcool et l'excès. Le séga serait un moyen de mettre à distance les stéréotypes de la créolité, ou même, de s'en moquer. D'où la dimension grotesque et caricaturale des personnages. L'idée d'un rituel tourné vers des intentions morales, entendu comme un blâme s'évanouit au profit de la subversion à l'ordre établi, et en particulier de l'ordre moral et social colonial. Au plaisir de la fête s'ajoute celui de la subversion des stéréotypes de la créolité⁹.

La performance de l'imitation des stéréotypes de la créolité peut se lire comme l'imitation d'une image aliénée de soi, qui, imitant, participe au brouillage des identités et des frontières. Cette opération d'imitation subversive des stéréotypes s'inscrit dans le cadre précis de la performance du séga, laquelle instaure un contexte idéologique bien différent de celui qui vaut dans l'espace public colonial. Par le fait, les stéréotypes de la créolité ne sont pas repris tels quels, ils sont transférés et réinscrits dans l'espace de la performance du séga. Le séga constitue un lieu discursif d'où les identités émergent (Bhabha 2007 : 95). L'imitation des stéréotypes de la créolité peut être envisagée comme une stratégie permettant de désamorcer l'image humiliante, de détourner des stigmates négatifs qui assignent les individus créoles dans la société mauricienne. Le fait d'exhiber de façon ostentatoire les stéréotypes s'apparente à un geste de réappropriation de sa propre image. Cette imitation des stéréotypes de la créolité ne permet pas de se définir autrement, de changer complètement les labels en protestant contre l'imposition de stigmates particularisants, mais plutôt de mobiliser dans une performance aux dimensions festives et collectives un ethos commun où l'humour et la subversion passent par la langue poétique.

Pour en finir avec l'éternel présent de la tradition : repolitiser les archives coloniales du séga mauricien

Aujourd'hui, le vide archivistique qui entoure les pratiques de chant, de musique et de danse des esclaves à l'île Maurice soulève de la part des institutions culturelles et étatiques mauriciennes davantage d'interrogations sur les origines africaines pré-coloniales de cet art, que de questions sur la situation historique et politique qui les a fait naître. La quête de l'ancestralité africaine du séga entraîne une omission de ses influences esclavagistes et coloniales. Or, une attention plus grande à l'étude de l'historicité de ce contexte de domination permet de considérer le séga comme la

création d'une poétique née du marronnage qui a contribué au brouillage des identités raciales et coloniales.

Un détour sur la terminologie du mot « sega » permet d'envisager un instant certaines stratégies de résistance à l'ordre colonial. Au lieu de chercher une racine swahili à ce terme à l'instar du linguiste Robert Chaudenson, je suggère une hypothèse linguistique portugaise — langue largement dominante au Mozambique depuis la prise de possession portugaise au XV^e siècle. Ainsi, « *chega* » signifie à la fois « ça suffit ! » que « viens ! » dans sa forme impérative. Cette polysémie désigne soit l'ordre d'arrêter soit la gestuelle de la danse, qui consiste à aller et venir vers son partenaire ou le contenu des chants (« *vini!* » ou « *mo vini* »). On peut ainsi lire dans cette ambivalence sémantique l'expression du double-sens propre à la poétique du séga qui agit dans la résistance infrapolitique.

L'attention portée aux pratiques de ruse et de détournement, à ce qui a trait à l'humour et à la dérision, permet de déceler ce qui constitue en propre la création ou l'invention d'une esthétique, comme un art de composer avec, mais aussi contre le pouvoir colonial. Ces manières de faire se retrouvent aujourd'hui parmi des genres poétiques, musicaux et chorégraphiques codifiés qui vont du « sega tipik » au « séga moderne », du « séga engagé » au « seggae », du sega dit « commercial » jusqu'à la musique chutney. Il convient de tenir compte de leur actualité, de la façon dont, précisément, ces poétiques, ces musiques et ces danses renouvellent, sans tentation passéiste, l'expression d'un désordre.

Repolitiser les archives du séga, ce n'est donc pas réécrire un récit *a posteriori*, mais davantage faire l'œuvre d'une expérience de rétrogradation. Comme les planètes rétrogradent pour s'orienter vers d'autres cieux, ici, nous regardons sous un autre angle le ciel. Alors, en décelant les voix et les silences qui ont participé à reconfigurer les normes coloniales par le passé, nous pouvons entendre aujourd'hui les poétiques de résistance du séga. Mais surtout, repolitiser les archives du séga permet de s'extirper un instant d'une historiographie hégémonique qui l'institutionnalise dans une « tradition » dont la définition renvoie à des critères fixistes, immuables et stables, cela pour créer des filiations avec les pratiques queer contemporaines où se nouent à différents degrés, la subversion des essentialismes coloniaux, raciaux et de genre.

BIBLIOGRAPHIE

- BELMONT, Nicole. 1977. « Fonction de la dérision et symbolisme du bruit dans le charivari » in *Le charivari : actes de la table ronde organisé à Paris (25 - 27 avril 1977) par l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et le Centre National de la Recherche Scientifique*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 15 - 21.
- BHABHA, Homi K. 2007 [1994]. *Les lieux de la culture : une théorie postcoloniale*. Paris : Payot.
- BORNAND, Sandra & LEGUY, Cécile. 2013. *Anthropologie des pratiques langagières*. Paris : Colin.
- BOSWELL, Rosabelle. 2006. *Le malaise créole, ethnic identity in Mauritius*. Oxford : New publications of anthropology.

- BUTLER, Judith. 2006 [1990]. *Trouble dans le genre : le féminisme et la subversion de l'identité*. Paris : La Découverte/Poche.
- CALAME-GRIAULE, Geneviève. 1977. *Langage et cultures africaines. Essais d'ethnolinguistique*. Maspero : Paris.
- CHAUDENSON, Robert. 1992. *Des Îles, des hommes, des langues*. Paris : L'Harmattan.
- CORSANI, Antonella. 2007. « Narrations postcoloniales » *Multitudes* 29/2 : 15-22.
- DÉODAT, Caroline. 2015. « Les métamorphoses du pouvoir dans la danse du séga. De la "danse des Nègres" au patrimoine "national créole" » *Recherches en Danse. Danse et Politique* [En ligne], 4, consulté le 28 novembre 2021. URL : <http://danse.revues.org/1062>.
- DORLIN, Elsa. 2006. *La Matrice de la Race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*. Paris : La Découverte.
- DORLIN, Elsa. 2010. « "Performe ton genre : Performe ta race !" Repenser l'articulation entre sexisme et racisme à l'ère de la postcolonie » in *Genre, postcolonialisme et diversité de mouvements de femmes*, VERSCHUUR Christine (ed), Genève, Cahiers Genre et Développement, n°7, Genève, Paris : EFI/AFED, L'Harmattan, : 227-237, DOI : 10.4000/books.iheid.5888 consulté le 28 novembre 2021 URL <https://books.openedition.org/iheid/5888?lang=fr>
- FANON, Frantz. 1952. *Peau noire masques blancs*. Paris : Éditions du Seuil.
- FANON, Frantz. 2010 [1961]. *Les damnés de la terre*. Paris : La Découverte.
- FOUCHET, Max-Pol. 1951. *Les Peuples Nus*. Paris : Buchet/Chastel.
- FREYCINET, Louis (de). 1825. *Voyage autour du monde exécuté sur les corvettes de M.S l'Uranie et le Physicienne pendant les années 1817, 1818, 1819 et 1820*. Paris : Pillet aîné.
- GRECO, Luca. 2012. « Un soi pluriel : la présentation de soi dans les ateliers drag kings. Enjeux interactionnels, catégoriels et politiques » in *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, CHETCUTI Natacha et GRECO Luca (eds). Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, 63-83.
- KALIFA, Dominique. 2013. *Les bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*. Paris : Éditions du Seuil.
- LAPLANTINE, François. 2005. *Le social et le sensible : introduction à une anthropologie modale*. Paris : Téraèdre.
- LOW, Chan. 2005. « De l'Afrique rejetée à l'Afrique retrouvée ? Les Créoles de l'Île Maurice et l'Africanité », in *Regards sur l'Afrique et l'Océan Indien* SUDEL Fuma (ed), Paris, Sedes, Le Publieur, 567-580.
- MASON, Catharine. 2008. « Ethnographie de la Poétique de la Performance » *Cahiers de la littérature orale*, 63/64 : 261-294.
- MILBERT, Jacques-Gérard. 1812. *Voyage pittoresque à l'Île de France, au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe*. Paris : Éditions Nepveu.
- OLENDER, Maurice. 2009. *Race sans histoire*. Paris : Point Essais.
- Utilisateur-P32022-01-09T01:35:00UPARIS, Myriam & DORLIN, Elsa. 2006. « Genre, esclavage et racisme : la fabrication de la virilité », *Contretemps*, 16 : 100-109.
- PROPP, Vladimir. 2015 [1928]. *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.
- RAUVILLE, Hervé de. 1909. *L'île de France contemporaine*. Paris : Nouvelle librairie nationale.
- RUMSAY, Alan. 2009. « L'anthropologie a-t-elle besoin de sa propre pragmatique ? », in *Paroles en actes*, SEVERI Carlo et BONHOMME Julien (eds), Paris : L'Herne, 43-62.

SCHIEFFLIN, Edward. 2005. « Moving Performance to Text: Can Performance be Transcribed? » *Oral Tradition*, 20/1 : 80-92.

SAINT-PIERRE, Bernardin de. 1773. *Voyage à l'Isle de France*. Amsterdam : Merlin.

SCOTT, James C. 2009. *La Domination et les Arts de la résistance : fragments d'un discours subalterne*. Paris : Éditions Amsterdam.

STOLER, Ann Laura. 2002. « Colonial Archives and the Arts of Governance » *Archival Science*, 2 : 87-109.

STOLER, Ann Laura. 2013. *La Chair de l'Empire. Savoirs intimes et pouvoirs coloniaux*. Paris : Éditions La Découverte.

Utilisateur-P32022-01-09T01:46:00UVAN IMSHOOT, Myriam. 2013. « Rests in Pieces: partitions, notation et trace dans la danse » in *Chorégrapheur l'exposition/Choreographing Exhibitions*, COPELAND Mathieu (ed), Paris, Presses du réel : 33-40.

VETTORATO, Cyril. 2011. « The n-word : Les usages du mot “nigger” dans la littérature africaine américaine » *Carnets*, Première Série — 3 Numéro Spécial 2011 : 27-50.

ANNEXES

Discographie

(Les œuvres sont classées par ordre chronologique.)

Ile Maurice. Hommage à Ti Frère, 1994, Ocora Radio France C 560019.

Ile Maurice. Séga ravanne mauricien – séga tambour de l'île Rodrigues, 1994, Ocora Radio France C 580060.

Ile Maurice. Séga ravanne. Fanfan, 1999, Ocora Radio France C 560137.

Ile Maurice, Ile Rodrigues Vol.2 — Accordéon, 2000, Takamba.

Ti Frer, Nou gran frer, 2015, MCB, 2015.

Ile Maurice, musiques oubliées, 2015, Takamba.

Sites internet

Patrimoine de l'Océan Indien : morceaux inédits ou disparus : <http://filoumoris.com/>

NOTES

1. À noter que dans ce cas, la division des Indiens de l'île Maurice en groupes religieux reprend peu ou prou les catégories nationalistes indiennes. Ainsi, les *mizilman* sont désignés comme tels, et non comme *endyen*, alors que la catégorie des « Hindous » désigne avant tout les Hindous venant du Nord de l'Inde, dont s'excluent les Tamouls, venus du sud de l'Inde, qui ne se disent plus Hindous mais de *relizion tamoul*.

2. Ces oppositions, qui émergent au début du XX^e siècle, constituent une survivance des antagonismes qui prévalaient pendant l'esclavage.

3. Sur la fusion des identités sociales en contexte rituel, se reporter aux travaux de Michael Houseman et Carlo Severi, *Naven or the Other Self: A Relational Approach to Ritual Action*, Leiden, Brill, 1998. À propos de l'énonciation du chamane, et en particulier des « identités sociales et

disparates » qui se fondent dans la voix énonciative, les auteurs parlent de « condensation » (Rumsay 2009 : 46).

4. Appréhender les personnages du point de vue de leur place dans la narration, c'est-à-dire comme étant au service de la fiction poétique dans le cas du séga, implique de suivre la proposition théorique du personnage de conte comme « actant » énoncée par Vladimir Propp (Propp 2015).

5. Elsa Dorlin souligne que « le stéréotype n'est pas tant une simplification, qu'une ossification du Sujet dans cette typologie raciale fantasmée au sommet de laquelle domine l'homme blanc. C'est ce que l'on pourrait appeler la "dialectique du racisme" » (Dorlin 2007 : 52).

6. Judith Butler affirme elle-même que son travail rejoint celui de Homi Bhabha sur le concept d'« imitation coloniale ». Pour Butler « le clivage mimétique du sujet postcolonial : non seulement l'idée que le colonisé peut s'approprier la "voix" coloniale, mais aussi celle que l'identification à une condition clivée sont cruciales à la notion de performativité, laquelle souligne combien les identités minoritaires sont à la fois produites et démantelées dans les contextes de domination » (Butler 2006 : 37-38). Pour Elsa Dorlin, le concept d'« imitation coloniale », tel qu'il est défini par Bhabha, peut s'appréhender comme une « transposition/traduction intéressante de la problématique de la performativité à la question du racisme » (Dorlin 2010).

7. Homi Bhabha décrit cet épisode du Nègre comme la première des deux « scènes primitives » qui forment les deux « mythes d'origine de la marque du sujet dans les pratiques et les discours racistes d'une culture coloniale » (Bhabha 2007 : 135).

8. Je renvoie au travail de Luca Greco, « Un soi pluriel : la présentation de soi dans les ateliers Drag King. Enjeux interactionnels, catégoriels et politiques », dans *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2012, pp. 63-83.

9. D'ailleurs, il ne faut probablement pas mésestimer le « plaisir de la douleur » que peut procurer la performance de la domination. Parlant des travaux de Frantz Fanon, Homi Bhabha rappelle ainsi que « [d]ans sa recherche désespérée, condamnée, d'une dialectique de la délivrance, Frantz Fanon explore la limite de ces modes de pensée : son hégélianisme restaure l'espoir dans l'histoire ; son évocation existentialiste du "Je" nous rend la présence des marginalisés ; son cadre de travail psychanalytique illumine la folie du racisme, le plaisir de la douleur, le fantasme agonistique du pouvoir politique » (Bhabha 2007 : 86).

RÉSUMÉS

Inscrit dans le récit national et patrimonial post-colonial de l'île Maurice au rang de « tradition créole nationale », le séga mauricien relève aussi d'une autre histoire, qui serait à trouver, non pas du côté de la trame coloniale, mais du côté d'une littérature orale où peuvent s'entendre les voix de ségatières et de ségatières à même de déstabiliser une conception essentialiste de la créolité mauricienne.

Cet article rend compte d'une part, d'une dimension « macro » relevant des idéologies de race, de genre et coloniales traversant les poétiques étudiées, et d'autre part d'une dimension « micro » des pratiques langagières du séga. Le recours au concept de polyphonie permettra de montrer la dimension irréductiblement indexicale de ce rituel poétique, musical et dansé en tant qu'il renvoie à d'autres discours l'ayant précédé dans l'histoire et à d'autres espaces-temps énonciatifs que sont les archives de la période esclavagiste et coloniale, tout en affichant comment les

ségatiers et les ségatières ont pu, à travers la création d'une poétique de la langue créole et d'une esthétique carnavalesque, prendre des distances avec les assignations raciales et les normes coloniales.

As an integral part of the post-colonial national and heritage narrative of Mauritius, the Mauritian Sega is also part of another history, which is to be found in colonial narrative, but rather in an oral literature, in which the ability of performers of Sega to destabilize an essentialist conception of Mauritian creolity can still be heard. This article shows, on the one hand, a "macro" dimension relating to the ideologies of race, gender and colonialism that traverse the poetics of Sega, and on the other hand, a "micro" dimension of these linguistic practices of Sega. Thus, using the concept of polyphony is heuristic in order to show the irreducibly indexical dimension of this social practice — a poetic, musical and danced ritual — in that it refers to other discourses that have preceded it in history and belong to other enunciative times and spaces — i.e., the archives of the slavery and colonial period.

INDEX

Thèmes : Recherches

Mots-clés : polyphonie, stéréotype, oralité, créolité, séga, île Maurice

Keywords : polyphony, stereotype, orality, creoleness, Sega, Mauritius

AUTEUR

CAROLINE DÉODAT

Chercheuse associée au Centre Georg Simmel (EHESS/CNRS).

Caroline Déodat est cinéaste et chercheuse. Docteure en anthropologie de l'EHESS, elle s'intéresse à la fabrication de l'archivage colonial ainsi qu'aux manières de tisser des historiographies et de recomposer des généalogies passées sous silence. Elle travaille actuellement à un essai sur le séga mauricien en liant les discours coloniaux sur la race et leurs incorporations dans les pratiques de poésie orale, ainsi que l'imaginaire *queer* de la créolité. Mêlant cinéma ethnographique et fiction, son travail artistique donne corps et voix à ses propres recherches tout en déjouant volontairement les cartographies dessinées par les disciplines académiques par la convocation du spectral, du magique et du secret.

« Débarrasser la société de femme[s] de ce genre-là ». Appréhender les archives judiciaires au prisme du genre pour enquêter sur les féminicides

“Ridding society of wom[e]n of that kind”: Using a Gender Perspective to Investigate Femicides in Court Records

Margot Giacinti

- 1 Depuis les années 2000, par le biais de mobilisations collectives, particulièrement en Amérique Latine (Lapalus 2017 ; Segato 2016 ; Devineau 2012) et en Europe (Bodiou & Chauvaud 2019 ; Cacouault-Bitaud & Jaspard 2020), on a pu observer une diffusion rapide du terme « féminicide » dans l'espace public. Toutefois, en France, cette diffusion tant à l'échelle militante¹ qu'à l'échelle institutionnelle² s'est souvent effectuée au prix d'une définition limitée du fait social. En effet, la définition qui tend à s'imposer aujourd'hui³ se limite au cadre conjugal, c'est-à-dire au meurtre d'une épouse (ou concubine) par son compagnon ou son ex-compagnon. Le mot « féminicide », dans son acception française⁴, désignerait alors le seul féminicide conjugal. Toutefois, le concept de *fémicide*, développé par Jill Radford et Diana Russell (1992), avait vocation à décrire, dénoncer et politiser un phénomène global, varié dans ses manifestations et touchant la classe des femmes dans son ensemble, et non le seul meurtre d'une conjointe ou d'une épouse. Historiquement, il a été en général difficile pour les luttes féministes de faire accepter l'existence de violences à l'intérieur de la sphère conjugale (Hanmer 1977 ; Debauche & al. 2013). Ce long combat des militantes les a notamment amenées à créer de toutes pièces des lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences conjugales afin de pallier le manque de prise en charge de celles-ci, à l'instar de la création des premiers refuges pour femmes battues à la fin des années 1970 (Delage 2015). De plus, comme le rappellent Dominique Fougeyrollas-Schwebel et

Maryse Jaspard (2003), il faut attendre les années 1990 pour que, sous la pression des militantes féministes, des campagnes institutionnelles de grande envergure sur les violences conjugales soient amorcées et qu'une réflexion sur un changement législatif en la matière débute, lequel entrainera entre autres conséquences plusieurs modifications du droit (par exemple l'aggravation de la pénalisation des violences conjugales en 1994).

- 2 Pourtant, dans le cas du féminicide, c'est l'inverse qui semble s'être produit, puisque celui-ci est désormais presque uniquement abordé en France par les institutions et les militantes comme un phénomène limité à la sphère du couple. Ainsi, si le contexte intime, voire familial, est généralement négligé par les institutions en matière de violences exercées contre les femmes, pour la question qui nous occupe, il est souvent le seul cadre de référence accepté par les acteurs politiques et militants. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour tenter d'expliquer ce phénomène. Sur le plan légal et politique d'abord, les travaux ont montré de quelle manière l'arsenal judiciaire et législatif français, notamment à travers les Codes napoléoniens (Code civil de 1804, Code d'instruction criminelle de 1808, Code pénal de 1810), a véhiculé une idéologie conjugaliste et familialiste (Verjus 2010) dont a hérité l'appareil judiciaire contemporain⁵. En effet, le phénomène social du féminicide a été historiquement saisi au prisme du couple, comme en témoignent les débats sur la création de la catégorie de *conjugicide* dans le Code pénal de 1810 (Vanneau 2016 : 63-66) ou encore les prises de position en faveur du rétablissement du divorce pour réduire la fréquence des meurtres entre époux (Giacinti 2020 : 55-56). De plus, bien que le mot *féminicide* existât en français au XIX^e siècle dans des corpus divers (écrits journalistiques, politiques, juridiques, cf. Giacinti 2020), son utilisation pour renvoyer à des formes variées, mais comparables, de violence meurtrière à l'égard des femmes reste trop marginale pour parler d'une véritable conceptualisation. Par ailleurs, cette fois sur le plan de l'analyse sociohistorique des archives judiciaires en France, les études se sont souvent intéressées aux homicides conjugaux davantage qu'aux féminicides en général (Gagnon 2002 ; Crépin 2016). Enfin, sur le plan discursif, Silvia Nugara a pu montrer l'influence du discours des institutions internationales sur l'émergence d'une définition réduite du féminicide en Europe (2011). En effet, si le cas des meurtres massifs de femmes en Amérique Latine, particulièrement au Mexique, a conduit les institutions locales à admettre l'existence d'un fait social massif, les observateur-trice-s européen-ne-s se sont révélée-s réticent-e-s à accepter l'existence d'un féminicide au sens de « meurtre de femmes de masse » sur ce territoire, entraînant une définition du féminicide restreinte à la seule sphère conjugale (ibid. : 180-181). De plus, bien que les enquêtes Enveff (2000) et Virage (2015-2020) aient documenté le fait que les femmes subissent des violences dans d'autres sphères que le seul cadre conjugal, la lecture conjugaliste du féminicide persiste en France⁶. Prenant appui sur la définition de Diana Russell du féminicide comme le meurtre d'une femme « *parce qu'elle est une femme* » (2001, nous soulignons), nous aimerions souligner l'intérêt heuristique d'une telle définition en développant deux conditions d'identification du féminicide à partir de l'expression « *parce qu'elle est une femme* ». Non seulement le féminicide est un crime dans lequel la victime est une femme ou une personne perçue comme telle mais, de plus, le féminicide est un crime dans lequel le genre est déterminant dans les circonstances du meurtre. À partir de ces deux conditions, il est possible de travailler en féministe⁷ la sélection des cas de féminicides dans les archives judiciaires et leur étude, afin de s'interroger sur ce qui a

pu faire écran à une lecture unifiée d'un phénomène pourtant matériellement présent dans les sources⁸.

- 3 Dans un premier temps, nous présenterons le matériau d'archive utilisé. Puis, nous analyserons par le prisme du genre les catégories théoriques adoptées par les acteurs prenant part à l'enquête policière et à la procédure judiciaire, ainsi que leurs pratiques d'investigation. Les catégories utilisées pour observer ces meurtres sont celles « universelles » du droit pénal : *homicide volontaire, involontaire, motivé, précédé, accompagné ou suivi de vol*, etc. Elles ne permettent donc pas de saisir dans ces cas divers un fait social structurel. Les pratiques de ces acteurs — qui appartiennent à un appareil judiciaire exclusivement composé d'hommes (Farge 1997) — témoignent d'une lecture biaisée des rapports sociaux.
- 4 Dans un second temps, nous montrerons comment une perspective féministe sur ces archives permet de modifier le regard porté sur les motivations de ces crimes. Malgré leur diversité, ces dossiers font apparaître des logiques similaires qui poussent les hommes à tuer les femmes : exercice de la domination masculine, refus de l'émancipation, exploitation de la vulnérabilité structurelle des femmes. L'analyse des archives par le genre rend alors possible de subsumer ces faits sociaux divers sous la catégorie unitaire de *fémicide*.

Enquêter sur les féminicides dans les archives judiciaires du XIX^e siècle

- 5 Enquêter sur les féminicides dans les archives du XIX^e siècle⁹ exige, comme l'affirme Liora Israël, d'« inventer ses archives » (2012 : 177). En effet, si les dossiers de procédure des procès jugés par la cour d'assises du Rhône se trouvent essentiellement regroupés dans la série U (Justice, Cour d'Assises) des archives départementales du Rhône, la catégorie de féminicide n'existe pas en droit français. Enquêter sur les féminicides nécessite alors de contourner cette absence par l'usage d'archives dans lesquelles le chef d'accusation retenu est l'homicide, en sélectionnant les homicides dans lesquels la victime est une femme¹⁰. Les dossiers de féminicide relèvent alors de catégories pénales diverses. Les plus évidentes sont celles de l'*homicide prémédité* (assassinat) ou de l'*homicide non prémédité* (meurtre¹¹). À ces deux premières catégories, on peut ajouter le *parricide*¹², l'*infanticide*¹³, ou encore l'*empoisonnement*¹⁴. Il faut encore adjoindre à ces catégories pénalement définies les tentatives de crime¹⁵. Les tentatives d'assassinat, de meurtre, de parricide, d'infanticide ou d'empoisonnement sont jugées par le droit comme étant assimilables au crime. Parce qu'ils présentent généralement les témoignages des victimes, les dossiers de procédures de tentatives de féminicides sont intéressants pour notre étude : ils permettent en effet de saisir directement la parole des victimes, ce qui n'est habituellement pas possible dans les féminicides effectifs¹⁶. Enfin, les dossiers peuvent aussi relever de la catégorie des « coups et blessures mortels », introduite par la loi du 28 avril 1832¹⁷. Visant à assouplir les sanctions associées au crime, cette réforme est présentée comme un moyen d'éviter que les jurys acquittent les accusés dont l'enquête a pourtant établi la culpabilité¹⁸, et ce, par crainte qu'ils soient condamnés à la peine capitale. Est ainsi ajoutée dans l'article 309 du Code la situation dans laquelle les coups donnés occasionnent la mort¹⁹. En l'absence d'une catégorie pénale définissant le féminicide, le corpus d'archives étudié est donc constitué de dossiers dont le chef d'accusation relève de différentes

catégories du droit. Nous excluons de la présente étude le cas des infanticides, qui, au regard de la typologie exposée, peuvent pourtant entrer dans la catégorie des *fémicides*. En effet, deux problèmes principaux se posent au sujet de la recherche des féminicides parmi les infanticides, l'un relatif au contenu des sources et l'autre relatif à des questionnements épistémologiques. D'une part, les archives d'infanticides sont très nombreuses dans les archives judiciaires (Tillier 2001) et ne mentionnent pas toujours le sexe de la victime. D'autre part, étant donnée la criminalisation de l'avortement sur la période étudiée et en l'absence de méthodes contraceptives et abortives efficaces, l'infanticide comme fait social peut s'apparenter à des pratiques d'avortement dont la logique différencierait alors de celle des féminicides²⁰ : l'infanticide est utilisé pour se débarrasser de tout enfant, qu'il soit un garçon ou une fille et ne vise pas spécifiquement l'élimination des petites filles, à l'inverse des néonaticides sexosélectifs (Giacinti 2020).

Les archives de féminicides, témoins de pratiques policières et judiciaires genrées

Reconstituer les faits *a posteriori* n'est jamais commode, d'autant que la plupart des dossiers offrent *in fine* une version qui est bien souvent celle de l'ordre public et des autorités de police. Les questions posées ont l'évidence des certitudes policières : avant tout, l'homme de police cherche à nommer des coupables, peu lui importe que l'affaire soit totalement éclairée. (Farge 1997 : 106)

- 6 Cette réflexion d'Arlette Farge nous permet de nous intéresser plus spécifiquement au contenu des archives, et en particulier aux pratiques policières et judiciaires comme à des processus qui co-construisent le féminicide comme fait social. Les dossiers de procédures étudiés, issus de la période 1860-1890, sont constitués des pièces de l'information judiciaire, c'est-à-dire de l'ensemble des pièces que les autorités policières et judiciaires produisent pour éclairer les circonstances dans lesquelles le crime s'est déroulé, qualifier les faits et trouver le(s) coupable(s). On y trouve aussi bien le procès-verbal de transport établi par la police judiciaire, qui décrit la découverte du corps de la victime, interroge les premiers témoins et dresse les premières observations, que le document qui récapitule les questions posées au jury de la cour d'assises du Rhône²¹. Dans ce processus, un des objectifs de l'enquête est de qualifier l'acte : le crime est-il un meurtre ? Un assassinat ? Fait-il suite à des coups mortels sans intention de donner la mort ? Ces questions sont importantes car la réponse est indispensable à la bonne tenue de l'enquête. En effet, la qualification du crime est nécessaire à l'établissement de l'acte d'accusation, produit par le procureur général, qui détermine les questions posées au jury de la cour d'assises, et donc la sanction.

Les récits stéréotypés des auteurs de féminicides

- 7 Pour qualifier le crime, il faut déterminer l'intention de l'auteur, ce qui conduit les policiers et les juges à interroger tour à tour les témoins du crime et l'accusé lui-même. Dans certains cas, l'accusé avoue parfois le crime dans son ensemble, sans cacher son intention, ce qui a pour conséquence un traitement rapide de l'enquête et donc une production peu importante de pièces judiciaires²². Mais ces situations restent relativement rares, et dans la majorité des cas, l'accusé produit une défense, seul ou accompagné de son avocat, et propose un récit de l'évènement visant à atténuer la sanction, en tentant par exemple d'amoinrir sa responsabilité dans le crime. Dans les

cas de féminicides, la défense de l'accusé prend appui de manière récurrente sur des représentations communes, qui révèlent des biais de genre et renseignent sur les rapports sociaux de sexe. On peut dégager ici à titre d'illustration quatre récits masculins typiques visant à justifier le féminicide (ou sa tentative²³) :

- L'accusé affirme avoir été trompé par la victime, comme c'est le cas dans l'affaire Laurent (1880) dans laquelle l'accusé, qui a jeté du vitriol sur sa femme, s'en défend ainsi : « Mon seul but était de la défigurer afin de l'obliger à changer de conduite. Ma femme m'a dit à moi-même qu'elle avait eu des relations avec le sieur Barthelemy [...], son père, employé de commerce [...]»²⁴.
 - L'accusé allègue que la victime voulait le quitter ou l'avait quitté, comme c'est le cas dans l'affaire Duvivier (1878). Dans celle-ci, l'accusé tente de donner la mort par balle à son ancienne maîtresse qui l'a quitté. Dans un message, présenté comme un testament et destiné à la police, il écrit : « Elle ajouta que je n'avais aucun droit sur elle et qu'elle ne m'avait pas promis fidélité en me quittant ; oh que j'aurais déjà voulu avoir l'arme dont je me suis servi aujourd'hui»²⁵. »
 - L'accusé met en avant le refus de la victime de l'épouser, comme c'est le cas dans l'affaire Talagrand (1876), dans laquelle l'accusé justifie sa tentative de féminicide contre sa victime ainsi : « Mon intention était bien arrêtée de la tuer et moi après. La haine que j'ai contre elle résulte de ce qu'elle m'a refusé formellement le mariage avec moi et qu'elle parle à un autre jeune homme»²⁶. »
 - Enfin, l'accusé avance que sa victime ne remplissait pas bien le rôle qui était attendu d'elle. Dans l'affaire Bonnin (1883), l'accusé est l'époux de la victime et justifie la tentative d'assassinat par le refus d'avoir des relations sexuelles que lui oppose son épouse. Lors d'un des interrogatoires menés par le juge d'instruction, il indique ainsi : « Ma femme me rendait malheureux. Je lui apportais bien l'argent que je gagnais et cependant voilà cinq mois qu'elle ne couche pas avec moi»²⁷. »
- 8 Ces quelques exemples donnent un aperçu des défenses genrées produites par les accusés pour tenter d'expliquer leur crime. Elles s'appuient en effet sur des stéréotypes de genre (infidélité de la victime, refus injustifié de sa part, manquement à ses « devoirs » conjugaux, etc.) et des pratiques discursives qui visent à rendre les victimes responsables de leur propre mort. Ces logiques, qui se combinent, tendent à faire accepter à l'interlocuteur la légitimité d'agir pour se faire justice ou pour sauver son honneur. Mais ces récits masculins, loin de rester de simples paroles à laquelle l'institution accorderait peu d'importance, sont saisies par les policiers et les juges. Ces derniers, dans la logique de l'enquête judiciaire, interrogent la véracité des propos de l'accusé, et évaluent par ce même processus la crédibilité qui peut lui être accordée. Lorsque la version de l'accusé trouve grâce aux yeux de l'institution, soit parce qu'elle est vérifiée lors de l'information soit parce qu'elle paraît légitime, il peut attendre une plus grande bienveillance, par exemple par l'admission de circonstances atténuantes²⁸. Par ailleurs, la légitimité de la version de l'accusé repose sur un système de représentations dans lequel les rôles sociaux attendus des hommes et des femmes sont déterminés par leur genre. Ainsi, lorsque les policiers enquêtent sur un féminicide et cherchent à « élucider le monde social », pour reprendre les mots de Dominique Kalifa (2010 : 6), ils peuvent être amenés à reconstruire les faits à partir de la version de l'accusé, notamment dans les cas où la victime a été tuée ou ne peut témoigner. À toutes les étapes de l'enquête, cette reconstruction peut alors avoir lieu sur des bases partielles et genrées, défavorables à la victime, comme il s'agit de le montrer à présent.

Recherche du motif du crime : une pratique défavorable aux victimes de féminicides ?

- 9 La recherche du ou des motif(s) du crime est une partie importante de l'enquête judiciaire. Elle vise à établir les raisons qui ont amené l'accusé à commettre le crime. Dans la logique policière, la recherche du motif passe souvent par l'interrogatoire de l'accusé et par l'audition de la victime, des témoins et des experts. Cependant, cette partie de l'enquête n'interroge que peu les rapports de genre et participe à construire des solidarités masculines défavorables à la victime. Ainsi, bien que l'institution judiciaire puisse avoir des doutes sérieux quant à la véracité du propos de l'accusé, elle peut être amenée à reprendre le motif allégué et à le faire figurer tel quel dans l'acte d'accusation, pièce centrale puisqu'elle dresse les circonstances dans lesquelles le crime a eu lieu et permet de qualifier pénalement les faits. Parce que le motif renvoie souvent à un système de représentations genrées commun de l'époque, il peut alors figurer dans l'acte d'accusation, même lorsque l'enquête a démontré son inexactitude. Dans l'affaire Hervier (1881), l'acte d'accusation reprend le motif indiqué par l'accusé (la jalousie) tout en remettant en question le fondement de ce motif : « D'un autre côté, Hervier était *sans aucune espèce de motifs* d'une jalousie extrême et entrainé dans de grandes colères au sujet de la *prétendue* infidélité de sa femme²⁹. » Le document rend également compte des propos de l'accusé au moment de son arrestation : « L'accusé n'a pas essayé de nier le crime qu'il a commis, mais il a *prétendu* qu'il avait été poussé par le refus de sa femme d'accomplir le devoir conjugal³⁰. » Pourtant, l'enquête avait bien émis des doutes sur la véracité du motif donné par l'accusé et avait établi que ce dernier avait contracté de nombreuses dettes, ce qui donnait lieu à des reproches de la part de sa femme. Dans l'acte d'accusation cohabitent ainsi le motif établi par l'enquête et le motif donné par l'accusé, qui se retrouve ainsi légitimé par sa seule présence dans le document. Parfois, lorsque la recherche du motif n'est pas suffisamment concluante pour la justice, la justice peut alors orienter l'enquête. Dans l'affaire Vermorel (1878), dans laquelle l'accusé a tué son épouse à coups de hache, l'institution judiciaire piétine. Elle demande alors à ce qu'un médecin procède à un examen mental de l'accusé :

Attendu que ni l'instruction ni les débats n'ont pu établir d'une façon suffisante l'existence d'un motif qui aurait pu déterminer Vermorel à accomplir l'acte qui lui est reproché, que Vermorel lui-même ne peut donner aucune explication raisonnable de sa conduite, que Vermorel n'avait aucun intérêt d'une nature quelconque à la mort de sa femme, attendu qu'en présence d'un acte aussi grave commis sans motif appréciable par un homme jusque-là honnête, *il y a lieu de se demander si l'accusé n'a pas agi sous l'influence d'un accès de folie*. Que cette possibilité doit être l'objet d'un examen d'autant plus sérieux qu'il y a eu dans la famille tant paternelle que maternelle de l'accusé des cas constatés de folie et d'épilepsie et qu'aussi le caractère sombre et taciturne de l'accusé était de ceux qu'on remarque chez les personnes prédisposées à l'aliénation mentale³¹.

- 10 Dans cette affaire, la violence masculine comme cause du féminicide n'est pas envisagée comme un motif propre, ce qui amène la justice à s'interroger sur l'état mental de l'accusé, et ce, bien que les renseignements établissent que Vermorel était un homme « violent, ivrogne, [...] surnois »³². La recherche du motif du crime peut donc véhiculer des questionnements stéréotypés, qui ne prennent pas en compte la violence des hommes sur les femmes, et réhabilitent et légitiment des motifs sexistes du crime, alors

même que l'enquête révèle que ces motifs sont inexacts. En somme, la présence même de la version de l'accusé rend perceptible une vérité policière et judiciaire.

Quelle version retenir ? Quand la réputation de la victime prend le dessus sur les faits

- 11 L'enquête judiciaire peut également rencontrer des difficultés dans l'établissement des faits. Dans l'affaire Mercier (1880), l'accusé a défenestré sa victime, une « fille soumise³³ » qui décède quelque temps plus tard à l'hôpital sans avoir pu être entendue par les policiers. Avant de mourir, celle-ci a tout de même pu parler au chirurgien de son service, dont le témoignage figure dans l'examen médical : « Elle finit par m'avouer qu'elle avait été battue et assommée par un individu auquel elle avait refusé de se livrer après avoir été emmenée par lui, et cela parce qu'elle avait bu³⁴. » Lors de son interrogatoire, l'accusé, à l'inverse, affirme que c'est la victime, ivre, qui voulait coucher avec lui, mais qu'il s'y était refusé et que sa chute n'était qu'un accident : « J'affirme que je n'ai pas jeté cette femme par-dessus la rampe de l'escalier. Si elle est tombée, elle est tombée en descendant l'escalier parce qu'elle était en état d'ivresse. Quant à moi je suis étranger aux conséquences de cette chute³⁵. » L'enquête démontre que la chute ne pouvait pas être accidentelle, mais échoue à comprendre précisément le déroulement des faits. Toutefois, l'acte d'accusation donne une place importante à la version de l'accusé, alors qu'elle résume rapidement celle de la victime :

Transporté à l'Hôtel Dieu, la fille Vergoin y succomba le 17 juillet après avoir déclaré à plusieurs personnes que Mercier l'avait battue puis jetée par la fenêtre. Interrogé par M. le Commissaire de police le 19 juillet, l'accusé niait avec énergie avoir amené chez lui la fille Vergoin. Plus tard devant M. le juge d'instruction, il dut reconnaître que sa première déclaration était mensongère. Il avoua alors que la fille Vergoin était venue dans son appartement conduite par lui. Elle était ivre et faisait du bruit. N'ayant pu la calmer il l'avait mise à la porte et il ignorait ce qu'elle était devenue depuis, si elle était tombée dans la cour c'était suivant l'accusé, le résultat d'un pur accident³⁶.

- 12 Cet extrait met en évidence qu'en plus d'être rapporté avec plus de détails, le discours de l'auteur du crime est repris sans effet de citation, alors même qu'il reproduit strictement les mots de l'accusé. Cette récupération est révélatrice du fait que cette version prend le dessus sur celle de la victime. Par ailleurs, bien que l'acte établisse que la défense de l'accusé soit « inadmissible et se trouve démenti[e] par les constatations qui ont été faites et par les témoignages que l'information a recueillis³⁷ », il tend à valider la version de l'accusé en suggérant que ce n'est pas parce que sa victime refusait de se livrer à lui que l'accusé l'a battue et jetée par la fenêtre, mais parce que sa présence et ses cris l'auraient compromis : « Il est donc certain que pour se débarrasser d'une fille dont la présence et les cris persistants étaient de nature à le compromettre, l'accusé n'a pas reculé devant un crime³⁸. » Tout aussi remarquable est le fait que la défense de l'accusé repose tout au long de cette enquête sur la mauvaise réputation de la victime, elle-même étroitement liée à sa situation de prostitution. Dans les interrogatoires, l'accusé rappelle que « cette fille voulait évidemment faire du scandale³⁹ ». Plus généralement, la victime est décrite par le médecin comme « une malheureuse⁴⁰ », menant « une vie dissolue⁴¹ », tandis que sa sœur déclare qu'elle « ne [la] fréquentai[t] pas, parce qu'elle menait une mauvaise vie⁴² ». Si l'on prend en

compte que Mercier n'est pas reconnu coupable de meurtre, mais seulement de coups mortels, et qu'il est puni d'une sanction très faible en comparaison des peines de la même période⁴³, il est possible de formuler l'hypothèse que la réputation de la victime a eu ici un effet dans la qualification de l'acte. Les études portant sur le rôle joué par la réputation dans le jugement (Claverie 1979 ; Tanguy 2000 ; Ferron 2002 ; Vanneau 2016) révèlent l'importance des normes de genre dans l'enquête, qui peut jouer au bénéfice de l'accusé lorsque la victime n'est pas une « femme respectable ». Dans le cas Mercier, le fait même que la victime soit une fille soumise semble bénéficier à l'accusé, et comme le rappellent d'autres affaires, la prostitution ou la suspicion de prostitution place les victimes en situation d'immoralité, donc de vulnérabilité structurelle, puisqu'elles ne sont pas jugées sur un pied d'égalité avec les autres citoyennes (Plumauzille 2016 ; Giacinti 2020). Mais la prostitution n'est pas la seule situation dans laquelle la victime risque d'être jugée immorale. En effet, cette dernière peut être perçue coupable de mauvaises mœurs dans le cas où elle a eu des relations sexuelles avec un homme hors d'une relation maritale, par exemple si ces relations ont eu lieu dans le cadre du concubinage. Dans l'acte d'accusation de l'affaire Duvivier (1878), la victime est présentée comme ayant « entretenu des relations *coupables* avec l'inculpé⁴⁴ » et comme ayant même « pendant un certain temps vécu maritalement avec lui⁴⁵ », ce qui lui cause un discrédit certain. Toutefois, la question de la bonne moralité des femmes victimes de féminicides apparaît surtout comme un prétexte pour renforcer un système de domination masculine. De fait, même des femmes à la réputation intacte peuvent être présentées comme responsables de leur sort. L'affaire Vermorel citée *supra* laisse ainsi apparaître dans son acte d'accusation de vraies injonctions contradictoires qui reposent sur les femmes en général, et sur les victimes de féminicides en particulier :

Les voisins de Vermorel avaient au contraire remarqué la conduite irréprochable de sa femme. Laborieuse, constamment préoccupée de ses enfants et de son ménage, elle avait su s'attirer l'estime générale. Souvent, elle cherchait *peut-être même avec trop de vivacité* à combattre le penchant de son mari pour la boisson. Aussi s'en suivait fréquemment des discussions qui quelquefois dégénéraient en querelles sérieuses⁴⁶.

- 13 Au lieu de s'en tenir à la mention de la bonne conduite de la victime, le procureur fait un lien entre son comportement, pourtant « irréprochable », à savoir ses efforts pour que son mari boive moins, et son assassinat. Est ainsi suggérée l'idée qu'il aurait mieux valu, dans son propre intérêt, tolérer l'alcoolisme de son époux plutôt que de se montrer trop vertueuse en le combattant. L'injonction à la bonne moralité est ainsi retournée contre la victime, et l'on peut se demander si le véritable problème, dans le cas des femmes exerçant la prostitution comme dans celui de cette épouse vertueuse, ne réside pas dans leur position de résistance face à la domination masculine, qui se manifeste dans l'exercice de leur agentivité. Quelle qu'ait été l'attitude des victimes avant qu'elles ne soient tuées, leur posture est mécaniquement interrogée et commentée par des acteurs de la procédure judiciaire, ce qui a pour effet de rendre suspecte, voire compromettante, toute forme d'agentivité des femmes⁴⁷.
- 14 Ainsi, les catégories du droit tout comme les pratiques des acteurs prenant part à l'enquête policière et à la procédure judiciaire révèlent une prise en compte minime des rapports sociaux de sexe dans l'analyse des féminicides. Par la recherche du motif du crime sans considérer les rapports de pouvoirs entre accusé et victime, en privilégiant la version de l'accusé au détriment de celle de la victime, en recherchant

des renseignements sur la victime et en analysant sa moralité, notamment à partir de ses pratiques sexuelles, l'enquête échoue à saisir les rapports sociaux effectifs de sexe. Elle concourt à établir des procédures d'instruction dont le déroulé et la grille de lecture sont le produit d'une analyse exclusivement masculine. Par conséquent, sur le plan des catégories tout comme sur le plan des pratiques, s'entremêlent des logiques androcentrées qui font écran à la possibilité d'analyser le meurtre des femmes comme un fait social unitaire et structurel, c'est-à-dire comme des féminicides.

Des logiques similaires à l'œuvre ? Le féminicide comme fait social unitaire

- 15 Cette seconde partie interroge les données sociales elles-mêmes du féminicide en serrant au plus près les dénominateurs communs et les divergences. Pour ce faire, trois cas d'étude, les affaires Duvivier, Gonssolin et Grosselin, jugées en cour d'assises du Rhône entre 1878 et 1888 et issues des archives départementales du Rhône (AD69), seront mobilisés. Après avoir présenté brièvement ces affaires à partir des pièces produites par la justice, on montrera qu'une perspective féministe sur ces archives permet de saisir des logiques de genre similaires à l'œuvre dans ces crimes.

Trois affaires a priori très différentes

- 16 Ces trois affaires, deux féminicides et une tentative de féminicide, constituent a priori trois cas aux circonstances bien différentes, si l'on observe les liens entre la victime et l'accusé, les motifs établis par l'enquête ou encore le traitement judiciaire qui leur est réservé. L'affaire Duvivier (1878), tout d'abord, concerne Charles Duvivier, 37 ans, manœuvre, accusé d'avoir tenté de tuer Marie Portal, femme Moussy, coiffeuse, 41 ans. L'enquête établit que l'accusé et la victime avaient une relation depuis quelques années (1872), relation qui avait commencé alors que la seconde était mariée et que Charles Duvivier habitait dans la même maison. À la mort de son père, Charles Duvivier fréquentait les époux Moussy en venant notamment manger chez eux. C'est à ce moment-là que des relations se sont établies entre la victime et l'accusé, relations que tolérait le mari de la victime. Cette dernière explique qu'« en 1875, ennuyée de cette vie, [elle] voulu[t] en finir et [elle] se rendi[t] à Saint-Étienne chez [s]a sœur⁴⁸ », tout en continuant à fréquenter Duvivier à Lyon, qui « vint à [s]on secours dans ce moment-là et [lui] donna même de l'argent pour apprendre l'état de coiffeuse [qu'elle] exerce aujourd'hui⁴⁹ ». Cependant, la victime s'aperçoit rapidement que Duvivier ne travaille pas et qu'il profite de son propre salaire. À la date du 14 janvier, l'accusé se présente à Marie Portal, prétextant qu'il doit lui remettre une lettre importante. Sans se méfier, elle le suit et faisant le geste de lui remettre la lettre, il tire cinq coups de feu dont aucun ne blesse la victime, qui a eu le réflexe de se baisser et de fuir. Une balle est arrêtée par les vêtements de la victime. L'accusé fuit, et ce n'est que le 17 février qu'il est arrêté, après avoir tenté une seconde fois de tuer la victime : il rôde depuis la première tentative autour de son domicile et, dans la soirée du 16 février, piège Marie Portal, lui dit : « Cette fois tu ne m'échapperas pas⁵⁰ », et lui tire à nouveau dessus. Elle en réchappe une seconde fois. Dans un long testament retrouvé par la police, l'accusé explique les causes supposées de son crime (la jalousie), alléguant que sa victime l'avait quittée alors même qu'il l'avait aidée à devenir coiffeuse en payant sa formation.

Charles Duvivier est condamné pour tentative d'assassinat, la préméditation ayant été établie, et condamné à quinze ans de travaux forcés.

- 17 Dans le second cas, celui de l'affaire Gonssolin (1880), Louis Gonssolin, 28 ans, anciennement garçon charcutier, tue sa maitresse Anna Lagros, « fille soumise » de 38 ans, dont il était aussi le souteneur et avec qui il habitait. L'enquête établit que Louis Gonssolin vivait de la prostitution d'Anna Lagros, qu'il maltraitait souvent. La victime s'était confiée à ses amies prostituées des violences qu'elle endurait ; lorsqu'on lui conseillait de rompre, elle répondait : « J'en ai bien envie seulement ce qui me fait rester avec lui c'est la crainte, car je sais que si je le quitte, il me tuera⁵¹. » À plusieurs reprises, elle était allée au commissariat de police du quartier pour se plaindre qu'elle était maltraitée, y avait fait constater ses blessures et avait demandé de l'aide. Par ailleurs, Louis Gonssolin jouait beaucoup au jeu et avait, peu avant le meurtre, perdu de grosses sommes, se trouvant alors sans ressources financières. L'acte d'accusation indique qu'Anna Lagros, finalement résolue à quitter Louis Gonssolin, avait décidé de faire enlever sa malle de la chambre dans laquelle elle vivait avec lui. Ce dernier avait fait de même en envoyant une balle de linge à sa mère. Le lendemain, 8 mars, Louis Gonssolin tuait Anna Lagros par étranglement dans le logement commun, avant de donner lui-même l'alerte à la police en tentant de faire croire à un vol accompagné d'un meurtre et d'un viol. Les témoignages sur la brutalité de l'accusé sont nombreux et permettent à l'enquête d'établir la culpabilité de l'accusé malgré ses dénégations. L'examen médical des organes génitaux de la victime établissent que « la fille Lagros n'avait pas reçu le contact d'un homme⁵² », tandis que l'enquête montre que « le désordre de la chambre paraissait simulé⁵³ ». Présenté comme un homme de mauvaise réputation, déjà condamné une fois pour coups et blessures et une fois pour vol, Louis Gonssolin est condamné pour assassinat aux travaux forcés à perpétuité.
- 18 La troisième affaire étudiée est l'affaire Grosselin (1888), dans laquelle Marie Descroix veuve Claitte, âgée de 53 ans, est tuée et volée par Antoine Grosselin, 23 ans, sans profession, déjà condamné six fois pour vol et vagabondage. Marie Descroix est décrite comme « vivant dans une situation de fortune relativement aisée⁵⁴ ». Cette femme vivait seule avec son domestique et avait appris, peu avant son assassinat, la sortie de prison de Grosselin. Le 22 janvier 1888, le domestique de la veuve Claitte, qui « connaissait les habitudes très régulières de sa maitresse » fut surpris de trouver la porte du logement fermé et partit chercher la veuve Claitte dans les maisons du village, sans succès. En forçant la porte de la maison, les personnes du village constatent le désordre régnant dans le logement et trouvent Grosselin caché sous un lit, en possession d'un couteau taché de sang. Le cadavre égorgé de la Marie Descroix est retrouvé sous un tas de foin dans le fenil. L'enquête établit que Grosselin, qui « connaissait parfaitement les habitudes⁵⁵ » de la victime, avait « attend[u] le moment favorable à l'exécution de ses projets⁵⁶ ». Il est condamné en premier lieu à la peine de mort pour assassinat commis avec guet-apens dans le but de préparer, faciliter ou exécuter un vol d'objets mobiliers sur la personne de Marie Descroix, et est, en plus, reconnu coupable d'avoir volé des objets mobiliers au domestique de la victime. Sa peine est finalement commuée en travaux forcés à perpétuité.
- 19 Ces trois affaires sont appréhendées par la justice comme : une tentative d'assassinat entre ex-amants, un assassinat d'un souteneur sur sa fille soumise, et un assassinat motivé par le vol⁵⁷. Par ailleurs, on remarque de prime abord la forte hétérogénéité des cas. Qu'il s'agisse de l'âge des victimes (Marie Portal, 41 ans ; Anna Lagros, 38 ans ;

Marie Descroix, 53 ans) de leur statut socio-économique (coiffeuse ; fille soumise ; rentière), de leur statut marital (séparée de son mari ; en relation avec son souteneur ; veuve), les données ne semblent pas convergentes, et l'on aurait du mal, en première lecture, à y trouver trois variations du même fait social. Il est d'ailleurs probable que seul le premier cas, qui ressortit au féminicide dans la sphère conjugale, serait qualifié aujourd'hui de féminicide par les pouvoirs publics et une partie des militantes féministes françaises. Toutefois, un regard féministe sur ces trois cas permet de mettre en lumière des convergences, tout autant dans les profils sociologiques que dans le script du passage à l'acte. Derrière l'apparence disparate, on retrouve ainsi les caractéristiques communes d'un fait social unitaire.

Enquêter en féministe dans les archives : diversité des féminicides, unité du fait social

- 20 L'analyse de l'archive judiciaire comme seul et premier matériau, dit Arlette Farge, « suppose un choix et conduit un itinéraire » (1997 : 37). Si le fait de travailler sur la seule archive judiciaire est un choix, l'analyser en féministe en est un autre. Plus que jamais, ce positionnement doit prendre en compte que, dans l'archive judiciaire, « la parole retenue est contenue au cœur du système politique et policier [...] qui la gouverne et la produit⁵⁸ » (ibid. : 39). En analysant ces crimes au prisme du genre, la chercheuse féministe peut envisager l'archive comme un témoin des rapports sociaux de sexe à l'œuvre entre femmes victimes et hommes, que ces hommes soient sur le banc des accusés ou qu'ils enquêtent. Ce positionnement permet d'interroger l'archive judiciaire sous des angles rarement saisis par les logiques policières ou institutionnelles, en tentant d'appréhender et de rétablir, par exemple, le récit et le vécu des victimes. Cette démarche s'inscrit dans une perspective féministe dans la mesure où elle organise l'enquête autour du genre comme catégorie d'analyse, ce qui permet d'interroger le biais de l'archive et des discours qu'elle contient, en travaillant à faire advenir les voix tues par la constitution androcentrée du matériau archivistique.
- 21 Dans les trois affaires, une lecture serrée du discours des victimes (lors de l'enquête ou avant d'être tuées), permet d'abord d'identifier un sentiment de crainte à l'égard de leur meurtrier. Que les victimes soient dans une relation d'ordre intime avec leur agresseur (affaires Duvivier et Gonsollin) ou non (affaire Grosselin), la victime a, directement ou indirectement, exprimé à l'institution policière et/ou à des proches la crainte que lui inspirait l'accusé. Celle-ci peut se manifester à l'égard de violences déjà subies et pouvant être renouvelées ou de violences larvées, que la répétition des menaces rend inquiétantes. Dans les trois cas, enfin, cette crainte des victimes porte sur leur survie elle-même. Dans l'affaire Duvivier, Marie Portal déclare aux policiers qu'elle craignait l'accusé et qu'elle cherchait à l'éviter, car elle savait notamment qu'il « continuait à avoir des idées de vengeance et de mort contre [elle]⁵⁹ ». Dans l'affaire Gonsollin, les craintes de la victime sont exposées dans les très nombreuses pièces du dossier (plus de deux cent interrogatoires). Anna Lagros y confie à ses camarades qu'elle « craignait beaucoup Gonsollin et [que] c'était par crainte seule qu'elle restait avec lui⁶⁰ ». Les pièces de l'enquête sont unanimes sur les menaces exercées sur elle par son futur agresseur. Une camarade d'Anna Lagros raconte : « Un instant après, je fus rejointe par Gonsollin qui me dit : “Dites à Anna de venir me trouver, autrement il va

faire vilain⁶¹ ». Le commissaire de police qui a entendu la victime confirme les propos de la victime :

Depuis six mois environ ses plaintes devenaient plus fréquentes. Cette fille disait qu'elle avait une grande peur de Gonssolin, qu'elle mourrait un jour et de sa main, [...] et qu'enfin il la frappait sans cesse. Je dois dire que j'avais vu souvent cette fille portant des marques de coups et de meurtrissures. Cette fille me paraissait très effrayée. Je l'engageai à quitter Gonssolin, elle me répondait « si je le quittais, il m'arriverait malheur ». Gonssolin s'arrangeait toujours pour frapper cette fille sans témoin, je ne pouvais pas naturellement donner suite à des plaintes d'une fille soumise, plaintes qu'il ne m'était pas possible de contrôler suffisamment⁶².

- 22 Dans l'affaire Grosselin, enfin, la victime était prudente car elle redoutait d'être attaquée par Grosselin, lequel avait été aperçu dans le village qu'elle habitait. Ce sentiment de crainte présent chez les trois victimes avait eu pour conséquence des modifications de leur comportement. Craignant de subir des violences susceptibles de menacer leur vie, elles avaient adopté des attitudes pour tenter de garantir leur survie. Tandis que Marie Descroix « avait redoublé de vigilance⁶³ », Marie Portal avait décidé de quitter l'accusé et de l'éviter, puisqu'il rôdait fréquemment autour de son domicile. Anna Lagros s'était mise, quant à elle, tout d'abord à tenter de cacher les violences subies⁶⁴, puis à échapper à son souteneur⁶⁵. Enfin, Anna Lagros décidait de quitter Gonssolin tout en disant à d'autres, le jour où elle quittait son domicile : « Je ne sais pas ce que j'ai ce soir, je crois qu'il m'arrivera malheur⁶⁶ ! »
- 23 Dans ces trois affaires, il apparaît en effet que les victimes savent qu'elles sont « tuables », c'est-à-dire qu'elles ont intériorisé qu'elles peuvent être tuées par des hommes, à la fois désignés comme individus (« cet homme ») et comme classe de sexe (« les hommes »). Cette dimension résonne avec la conceptualisation du féminicide chez J. Radford et D.H. Russell, qui identifient le féminicide comme un symptôme du terrorisme sexiste, définissant le terrorisme comme l'imposition d'un régime de terreur visant à maintenir les femmes dans une position subalterne (1992 : 13-15). Cela est de plus renforcé par le constat de la défaillance de l'institution policière, qui semble incapable de prendre en charge la protection des victimes ou d'agir pour éviter le crime, alors même qu'il apparaît à tout le monde que les menaces de mort sont fondées, comme en témoignent les paroles du commissaire de police dans l'affaire Gonssolin. Cette défaillance des institutions censées protéger les femmes pourrait d'ailleurs être intégrée à la définition même des féminicides, tant elle est récurrente au XIX^e comme aujourd'hui⁶⁷, en France comme ailleurs⁶⁸.
- 24 De plus, ces dimensions sont à mettre en lien avec un élément prégnant qu'on retrouve dans les trois affaires : la place et le rôle joués par les considérations financières. En effet, il apparaît dans les trois affaires étudiées que les hommes qui commettent le crime, bien qu'ils présentent dans leur récit la jalousie comme la motivation première de leurs actions, exploitent leurs victimes et dépendent financièrement d'elles. Dans l'affaire Duvivier, Marie Portal explique avoir quitté l'accusé précisément parce que « c'était un fainéant qui ne travaillait pas depuis dix mois⁶⁹ », qu'il « ne faisait absolument rien et ne vivait que du produit de mon travail, qui s'élevait à une centaine de francs environ⁷⁰ », et ce malgré le fait qu'elle « lui avai[t] trouvé une occupation chez M. Mollet, fabricant de cercueil, rue Terne⁷¹ ». Peu après la rupture, Marie Portal rencontre plusieurs fois l'accusé, tombé dans la misère, et lui offre à ces occasions de

l'argent. Elle remarque qu'il la regarde « de travers⁷² ». Dans l'affaire Gonssolin, Anna Lagros accuse son souteneur de lui prendre tout l'argent qu'elle gagne, de la battre si elle ne gagne pas assez. Elle tente même d'expliquer à sa logeuse les raisons pour lesquelles elle ne gagne que peu d'argent : « Voyez Madame Gache, comme il me traite, c'est parce que je ne fais pas assez d'argent. Ce n'est pas de ma faute, je suis malade⁷³ ». Dans l'acte d'accusation, on apprend que si Louis Gonssolin avait tant besoin d'argent, c'est du fait de ses addictions au jeu :

[Il était] entièrement dominé par la passion du jeu, ne se livrait à aucun travail et vivait du produit de la prostitution de sa maitresse. Au mois de mars dernier, sa situation était devenue extrêmement critique, ses pertes au jeu avaient tout absorbé, et il se trouvait absolument dénué de ressources⁷⁴.

- 25 Enfin, dans l'affaire Grosselin, « malfaiteur très dangereux [qui] ne se livre à aucun travail et que ne vit que du vol⁷⁵ », c'est la connaissance de la situation de fortune de la victime qui semble motiver le crime.
- 26 Ainsi, la mise au jour de la place centrale de considérations financières, analysée au prisme du genre, permet de montrer que l'argent est un révélateur des rapports de pouvoir dans les relations sociales, tout particulièrement lorsque la relation se caractérise par une forte asymétrie. Dans les trois cas en présence, les victimes sont dans une situation financière plus confortable que leurs meurtriers, dont la survie dépend du travail de ces femmes, qu'il s'agisse des revenus de la coiffeuse Marie Portal, de ceux de la prostituée Anna Lagros, ou de la fortune de Marie Descroix, veuve Claitte. L'une des victimes a même pu, à un certain moment, faire don de ses propres ressources à son futur meurtrier. À une époque où le droit permet aux hommes de contrôler les biens de leurs épouses, ces femmes, de par leur statut ou la nature de leur relation à leurs agresseurs, échappent brièvement à la domination économique, habituellement favorable aux hommes. Se trouvant en moins bonne situation matérielle, ceux-ci cherchent à exploiter le travail de ces femmes et à s'accaparer leurs ressources, mais leur stratégie est menacée par le refus qu'elles peuvent, de droit, leur opposer. Bien que les victimes restent dominées au plan social par leurs futurs meurtriers, parce que ceux-ci ont le pouvoir que leur confère leur position d'homme, elles ont, d'un point de vue financier, un modeste pouvoir qui leur permet une capacité de (micro-)résistance, pouvant être assimilée à une forme d'agentivité. En somme, si ces hommes ont le pouvoir de faire craindre aux femmes pour leur intégrité physique, ces femmes peuvent un temps récupérer une capacité d'agir puisque leurs meurtriers dépendent financièrement d'elles.
- 27 L'appréhension de cette situation de regain de pouvoir des femmes est permise par l'analyse féministe des archives de féminicides, qui cherche à déceler les logiques de genre à l'œuvre, mais elle ne l'est pas dans la logique de l'enquête judiciaire, dirigée vers la recherche du coupable et du motif du crime. Le seul cas où l'institution policière questionne brièvement cette asymétrie conjoncturelle comme participant à motiver le crime est le cas Grosselin, pour lequel est retenue la qualification d'« homicide motivé par le vol⁷⁶ ». Une analyse discursive des propos des hommes meurtriers permet d'ailleurs de saisir les effets que cette brève asymétrie conjoncturelle en faveur des femmes produit chez les meurtriers. Dans l'affaire Duvié, l'accusé exprime avec amertume et à l'aide de ses propres mots son sentiment d'humiliation :

Je croyais toujours qu'elle se rappellerait les services que je lui ai rendus [...] car si elle était coiffeuse c'est moi qui ai payé pour lui faire apprendre, et l'argent que j'ai gagné depuis cette époque et celui que j'ai apporté d'autre part, qui m'était dû, celui qu'elle a gagné, devait nous mettre largement dans nos avances, même à l'époque qu'il est, mais l'argent se fondait chez nous, c'est ce qui faisait souvent nos discussions, lorsque je demandai un rendement de compte, ou que je prêchai un peu plus d'économies, bref après m'avoir fait engager tous mes bijoux, et des draps dont j'ai fait vendre une partie depuis, et me trouvant sans travail, elle trouva très logique de me quitter le 3 novembre dernier pour prendre une chambre dans la même maison au 2^{ème}, en attendant que je sois parti pour reprendre notre ancienne chambre qu'elle savait bien que je ne garderai pas, vu que le loyer était trop cher pour moi⁷⁷.

- 28 Si le motif présenté par l'institution policière ou le mobile produit par l'auteur pour expliquer son crime sont rarement liés à des considérations financières, hors des cas d'homicide avec vol, ces dimensions, qui s'insèrent dans les rapports sociaux de sexe, apparaissent essentielles pour analyser le féminicide. Elles permettent de mieux saisir la préméditation du crime, caractéristique présente dans les trois affaires et largement établie par les enquêtes, et révèlent que le féminicide est un crime rarement accidentel et très souvent motivé. L'amertume, ou la volonté de se venger d'une situation d'asymétrie favorable à la victime, se nourrissent d'un vif ressentiment qui met en lumière la misogynie des meurtriers. Cet élément, particulièrement perceptible dans le dossier de procédure du cas Duvivier, se manifeste à la fois par la tentative de l'agresseur de tuer par deux fois sa victime ou de lui causer une infirmité⁷⁸ et sous la forme d'un testament laissé à l'attention de la police, qui expose en ces mots sa haine contre sa future victime :

Depuis ce jour j'ai comploté mon projet, j'ai pensé qu'il était utile de débarrasser la société de femme de ce genre-là en rendant la liberté à son homme et je crois que si l'on opérât plusieurs fois dans ces conditions-là, beaucoup de ménage serait plus heureux. Si je dis cela c'est que je n'ai pas eu besoin de la chercher et plus d'une fois elle m'a dit que si ce n'avait pas été moi qui lui tomba sous la main ce serait été un autre, donc elle avait bien envie de commettre sa faute ; je termine mon récit de l'écriture mais je crois qu'à la veille de mourir en plein santé l'on a pas son sang-froid et sa main habituelle⁷⁹.

- 29 À la lecture de ce document, dont l'authenticité remarquable est attestée par les nombreuses fautes d'orthographe, peu de doutes subsistent quant au ressentiment qui animait l'accusé. Le sentiment d'humiliation perceptible dans ce texte, peut-être causé par les dons d'argent que lui faisait la victime, semble amener l'accusé à passer par le menu les « fautes » (pour reprendre son expression) qu'elle avait commises. Mais il expose ainsi et surtout ce qui l'a amené à agir : la conviction qu'il valait mieux, pour tous les hommes et notamment pour l'ex-mari de la victime, d'éliminer des femmes « de ce genre-là⁸⁰ ». La misogynie du propos de l'accusé est patente dans l'amertume du ton et à travers l'expression « de ce genre-là », qui, si elle reste imprécise, repose sur des représentations stéréotypées et communément admises. On y décèle même une forme de solidarité masculine, puisque l'accusé semble vouloir faire justice à l'ex-mari de la victime par son geste. Cette lecture, peut-être renforcée par l'absence de pluriel (« débarrasser la société de *femme* de ce genre-là »), même si l'écriture très fautive de Duvivier rend également une simple faute grammaticale probable, rend compte du fait

que Duvivier n'avait pas accepté la situation de misère dans laquelle il s'était retrouvé à la suite du départ de Marie Portal. Plus que la conduite de cette dernière, il apparaît que c'est le sentiment d'humiliation, voire de tromperie ou de moquerie, déclenché par l'inversion, matérielle et symbolique, du lien de dépendance, et par l'utilisation émancipatrice qu'a pu en faire la victime, qui a motivé le passage à l'acte. Enfin, cet écrit forme un témoignage de premier ordre sur la perception consciente des tensions entre la classe des hommes et celles des femmes : il y aurait, en effet, une légitimité des hommes, pour le bien de « la société », à tuer des femmes jugées immorales.

Conclusion

- 30 Le présent article a cherché à rendre compte de l'apport de l'analyse féministe dans l'étude des cas d'archives de féminicides, poursuivant ainsi les travaux amorcés par les chercheuses féministes, à l'instar d'Arlette Farge. Étudier en féministe les féminicides dans les archives judiciaires requiert tout d'abord des stratégies de contournement des catégories universelles du droit pour définir un matériau d'enquête à soi. S'essayer à analyser ces archives au prisme du genre permet ensuite d'identifier les logiques et les pratiques lors de l'enquête judiciaire et policière, qu'elles soient le fait des hommes accusés du crime ou des acteurs de la procédure. La grille de lecture adoptée par les acteurs procède de stéréotypes genrés qui, *tout en mobilisant* des catégories universelles du droit, font précisément obstacle à une appréhension genrée du crime qui soit attentive aux rapports sociaux de sexe lors des féminicides. Ainsi, alors même qu'elles nourrissent les dynamiques de genre dans le traitement institutionnel des féminicides, les pratiques judiciaires ne permettent pas l'émergence de la catégorie unitaire d'un *féminicide* qui soit sous-tendue par la question du genre. Au contact de ces cas, une perspective féministe, qui tente de rompre avec la lecture conjugaliste des féminicides tout en reconnaissant leur importance dans la lutte pour la reconnaissance des violences faites aux femmes, s'avère utile pour montrer qu'au-delà des catégories hétérogènes du droit, la lecture sociale des données fait émerger des traits récurrents : rôle central de la question financière, sentiment d'humiliation des hommes lié à un amoindrissement conjoncturel de leur domination sur les femmes, tentative d'émancipation des victimes. Des meurtres de femmes a priori hétérogènes trouvent alors leur unité sous la catégorie féministe de *féminicide*, laquelle participe à mieux saisir les logiques pour lesquelles les hommes font violence aux femmes.

BIBLIOGRAPHIE

- BERGER, Virginie. 2004. « Les plans de l'enquête dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Sociétés Représentations* 18 (2) : 97-107.
- BODIOLU, Lydie, CHAUVAUD, Frédéric, GAUSSOT, Ludovic, GRIHOM, Marie-José & LAUFER Laurie (éds.). 2019. *On tue une femme : le féminicide, histoire et actualités*. Paris : Hermann.

- CACOUAULT-BITAUD, Marlaine & JASPARD, Maryse. 2020. « Féminicide : une qualification nécessaire... et suffisante ? » *Travail, genre et sociétés* 43 (1) : 145-147.
- CHOULET-VALLET, Anaïs, CLOCHEC, Pauline, FRASCH, Delphine, GIACINTI, Margot & VÉDIE Léa. 2021. *Théoriser en féministe*. Paris : Hermann.
- CLAIR, Isabelle. 2016. « Faire du terrain en féministe » *Actes de la recherche en sciences sociales* 213 (3) : 66-83.
- CLAVERIE, Élisabeth. 1979. « L'honneur » : une société de défis au XIX^e siècle » *Annales* 34 (4) : 744-759.
- CORBIN, Alain. 1978. *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris : Aubier.
- CRÉPIN, Marie-Yvonne. 2016. « L'homicide du conjoint en Bretagne aux XVIII^e et XIX^e siècles : permanence d'un crime familial » *Annales de démographie historique* 130 (2) : 51-68.
- DEBAUCHE, Alice, HAMEL, Christelle & KAC-VERGNE, Marianne. 2013. « La violence comme contrôle social des femmes » *Nouvelles Questions Féministes* 32 (1) : 96-111.
- DELAGE, Pauline. 2017. *Violences conjugales : du combat féministe à la cause publique*. Paris : Presses de Sciences Po.
- DEVINEAU, Julie. 2012. « Autour du concept de fémicide/féminicide : entretiens avec Marcela Lagarde et Montserrat Sagot » *Problèmes d'Amérique latine* 84 (2) : 77-91.
- FALQUET, Jules. 2016. *Pax neoliberalia*. Paris : Éditions iXe.
- FARCY, Jean Claude, KALIFA, Dominique & LUC, Jean-Noël (éds.). 2007. *L'enquête judiciaire en Europe au XIX^e siècle : acteurs imaginaires pratiques*. Grâne : CREAPHIS.
- FARCY, Jean-Claude. 2001. « La gendarmerie, police judiciaire au XIX^e siècle » *Histoire, économie & société* 20 (3) : 385-403.
- FARGE, Arlette. 1997 [1981]. *Le goût de l'archive*. Paris : Éditions du Seuil.
- FERRON, Laurent. 2015. « Le témoignage des femmes victimes de viols au XIX^e siècle », in *Femmes et justice pénale : XIX^e-XX^e siècles*, BARD, Christine, CHAUVAUD, Frédéric, PERROT, Michelle & PETIT, Jacques-Guy (éds.). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 29-138.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Dominique & JASPARD, Maryse. 2003. « Compter les violences envers les femmes. Contexte institutionnel et théorique de l'enquête ENVEFF » *Cahiers du Genre* 35 (2) : 45-70.
- GAGNON, Gemma. 2002. « L'homicide conjugal et la justice française au XIX^e siècle », in *Femmes et justice pénale : XIX^e-XX^e siècles*, BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, PERROT Michelle & PETIT Jacques-Guy (éds.). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 139-147.
- GIACINTI, Margot. 2020. « "Nous sommes le cri de celles qui n'en ont plus" : historiciser et penser le féminicide » *Nouvelles Questions Féministes* 39 (1) : 50-65.
- GUILHAUMOU, Jacques. 2006. *Discours et événement : l'histoire langagière des concepts*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- HANMER, Jalna. 1977. « Violence et contrôle social des femmes » *Questions Féministes* 1 : 68-88.
- HOUTE, Arnaud. 2009. « La fabrique du procès-verbal dans la France du XIX^e siècle : contribution à l'histoire de l'écrit administratif » *Atelier du Centre de recherches historiques* 5.

- ISRAËL, Liora. 2012. « L'usage des archives en sociologie », in *L'enquête sociologique*, PAUGAM Serge (éd.). Paris » Presses Universitaires de France, 167-185.
- KALIFA, Dominique. 2010. « Enquête et “culture de l'enquête” au XIX^e siècle » *Romantisme* 149 (3) : 3-23.
- LAZAAR, Fiona. 2020. *Rapport d'information n°2695 sur la reconnaissance du terme de « féminicide »*. Paris : Assemblée Nationale.
- MELCARE-ZACHARA, Johanne. À paraître. « L'apparition des circonstances atténuantes en matière criminelle » *Cahiers historiques des Annales de droit*.
- NIEDERGANG, Pierre & PITERBRAUT-MERX, Tal. 2021. « Violence sexuelle ou “initiation” ? » *GLAD!* [En ligne], 10, consulté le 08 novembre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/glad/2734>.
- NUGARA, Silvia. 2011. *L'émergence de violence domestique comme rubrique du discours institutionnel : le cas du Conseil de l'Europe*. Thèse de doctorat en science du langage. Paris : Université Paris 3.
- PITERBRAUT-MERX, Tal. 2020. « Enfance et vulnérabilité. Ce que la politisation de l'enfance fait au concept de vulnérabilité » *Éducation et socialisation* [En ligne], 57, consulté le 08 novembre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/edso/12317>.
- PLUMAUZILLE, Clyde. 2016. *Prostitution et révolution: les femmes publiques dans la cité républicaine (1789-1804)*. Ceyzérieu: Champ Vallon.
- RUSSELL, Diana. 2001. “Defining femicide and related concepts”, in *Femicide in global perspective*, RUSSELL Diana & HARMES Roberta (éds.). New York: Teacher's College Press, 12-28.
- RADFORD, Jill & RUSSELL, Diana (éds.). 1992. *Femicide: the politics of woman killing*. New York: Twayne Publishers Inc.
- RONAI, Ernestine & DURAND Édouard (éds.). 2017. *Violences conjugales : le droit d'être protégée*. Paris : Dunod.
- SICARD, Germain. 1993. « Doctrine pénale et débats parlementaires : la réformation du Code pénal en 1831-1832 » *Revue d'histoire des Facultés de droit et de la science juridique* 14 : 137-165.
- SEGATO, Rita Laura. 2016. *La guerra contra las mujeres*. Madrid: Traficantes de Sueños.
- TANGUY, Jean-François. 2015. « Les victimes de violences conjugales en Bretagne au XIX^e siècle », in *Les victimes, des oubliées de l'histoire ?*, GARNOT Benoît (éd.). Rennes : Presses universitaires de Rennes, 259-277.
- TATOUÏEX, Laura. 2018. *L'avortement en France à l'époque moderne. Entre normes et pratiques (mi XVI^e-1791)*. Thèse de doctorat en histoire. Rouen : Normandie Université.
- TILLIER, Annick. 2001. *Des criminelles au village : femmes infanticides en Bretagne, 1825-1865*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- VANNEAU, Victoria. 2016. *La paix des ménages : histoire des violences conjugales, XIX^e-XXI^e siècle*. Paris : Anamosa.
- VERJUS, Anne. 2010. *Le bon mari : une histoire politique des hommes et des femmes à l'époque révolutionnaire*. Paris : Fayard.

ANNEXES

Sources archivistiques (par ordre chronologique) :

- AD69, 2U299 Affaire Pidal (1869).
- AD69, 2U365 Affaire Talagrand (1876).
- AD69, 2U380 Affaire Duvivier (1878).
- AD69, 2U387 Affaire Vermorel (1878).
- AD69, 2U402 Affaire Laurent (1880).
- AD69, 2U411 Affaire Gonssolin (1880).
- AD69, 2U414 Affaire Mercier (1880).
- AD69, 2U419 Affaire Hervier (1881).
- AD69, 2U445 Affaire Bonnin (1883).
- AD69, 2U503 Affaire Grosselin (1888).

Sources législatives (par ordre chronologique) :

- Code civil de 1804.
- Code d'instruction criminelle de 1808.
- Code pénal de 1810, articles 2, 295, 296, 299, 300, 317.
- Loi du 25 juin 1824.
- Loi de 1832, article 309.
- Loi du 21 novembre 1901.
- Loi du 17 janvier 2017, article 132-77.

NOTES

1. Je fais ici référence par exemple à la page Facebook « Féminicides par ex ou par compagnon », essentielle dans la constitution de la mobilisation contre les féminicides, qui a représenté dès 2014 l'une des premières initiatives militantes de comptage des féminicides. Une partie des militantes engagées dans cette dynamique se sont rassemblées en association en 2019 sous le nom « Union des Familles de Féminicides ». Voir leur site internet : <https://unff.fr/> (consulté le 20/09/2021).
2. On peut citer par exemple le Grenelle des violences conjugales, initiative gouvernementale mise en place à partir du 9 septembre 2019, notamment par les services de la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations de l'époque, Marlène Schiappa. Les objectifs institutionnels du Grenelle sont visibles sur le site du ministère : <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/3-9-19-grenelle-des-violences-conjugales/> (consulté le 20/09/2021).
3. Cette définition est actuellement acceptée autant sur le plan social que légal, comme en témoignent les récents débats au sujet de l'incorporation du terme de *féminicide* dans la législation pénale française. À titre d'exemple, le rapport d'information de l'Assemblée Nationale en date du 18 février 2020 visant à étudier la reconnaissance du terme de *féminicide* propose une réflexion sur cette intégration légale à partir de cas de féminicides conjugaux. Ce rapport met en

évidence les dangers que représenterait la création d'une infraction autonome de féminicide pour l'égalité des citoyen·ne·s devant la loi et pour l'universalisme du droit, mais exhorte dans le même temps à utiliser le terme dans les dispositifs institutionnels, en particulier dans « toutes les formations sur les violences conjugales » (Lazaar 2020 : 25), ce qui semble paradoxalement reconnaître au concept son caractère opératoire pour appréhender ce fait social.

4. Ce constat est spécifique à la France et présente depuis le milieu de l'année 2021 quelques évolutions. En effet, certains comptages, comme celui réalisé par le collectif « Féminicides par compagnons ou ex », recensent de plus en plus les féminicides hors de la seule sphère conjugale. Par ailleurs, la littérature portant sur l'étude des féminicides en Amérique Latine conçoit de manière plus large le féminicide (Falquet 2016).

5. Pour des exemples concrets, voir le numéro « Droit et Féminisme : quelles expertises ? », *Chronique Féministe*, janvier-juin 2018. On peut toutefois citer des évolutions récentes, qui visent à faire sortir le droit de cette perspective conjugaliste et familialiste, comme par exemple la modification de l'article 132-77 du code pénal par la loi du 17 janvier 2017, qui aggrave la peine encourue si « le crime ou le délit est précédé, accompagné ou suivi de propos, écrits, images, objets ou actes de toute nature qui soit portent atteinte à l'honneur ou à la considération de la victime ou d'un groupe de personnes dont fait partie la victime à raison de son sexe, son orientation sexuelle ou identité de genre vraie ou supposée, soit établissent que les faits ont été commis contre la victime pour l'une de ces raisons » (En ligne, consulté le 20/09/2021. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000033935146, Nous soulignons).

6. Cette lecture se couple souvent à une lecture familialiste, comme en témoigne le « protocole féminicide » instauré sur recommandation de l'Observatoire des Violences envers les Femmes de Seine-Saint-Denis et du Parquet du tribunal de Bobigny, qui vise à protéger les enfants co-victimes dans le cas du féminicide d'une de leurs proches parent·e·s, généralement leur mère (Ronai & Durand 2017). Si l'on peut à la fois souligner l'importance d'une telle prise en charge et regretter l'absence de la généralisation d'un tel dispositif à l'ensemble du territoire français, l'appellation choisie (« protocole féminicide »), considérant le public ciblé — les enfants — interroge. En effet, l'appréhension d'un tel dispositif suggère qu'il vise à protéger les femmes, alors même qu'il intervient après que les femmes aient été assassinées. Il paraîtrait d'ailleurs intéressant d'interroger davantage la catégorie de « co-victimes » dans le cadre des féminicides, en particulier lorsqu'elle suggère que le féminicide est aussi une violence faite aux enfants. Sur ces dernières, nous renvoyons aux travaux éclairants de Tal Piterbraut-Merx, doctorant et amie qui nous a quitté·e·s récemment (Piterbraut-Merx 2020 ; Niedergang & Piterbraut-Merx 2021).

7. Nous faisons ici référence à la démarche d'enquête féministe telle que notamment défendue dans plusieurs ouvrages récents (voir Clair, 2016 ou Choulet-Vallet et al., 2021).

8. Cette posture, qui vise à saisir la dynamique de genre dans les archives, peut s'apparenter à ce que Jacques Guilhaumou appelle « le geste de lecture » qu'implique l'usage de l'archive par l'historien·ne, c'est-à-dire non seulement le fait de situer l'énonciation dans l'histoire, mais aussi de lire l'évènement à l'aune d'une temporalité contemporaine et d'interroger son énonciation par rapport aux discours dominants (Guilhaumou 2006).

9. Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche doctorale qui s'intéresse aux féminicides de 1791 à nos jours. Je choisis ici de me concentrer plus particulièrement sur le XIX^e siècle, car se figent à cette époque, avec le Code pénal de 1810, des catégories pénales qui resteront pratiquement inchangées jusqu'en 1994. De plus, les règles de communicabilité permettent de consulter l'ensemble des sources judiciaires sans limitation, contrairement aux dossiers de procédures pénales de moins de 75 ans (voire de 100 ans si la victime était mineure au moment des faits) pour lesquels il faut demander une dérogation.

10. Compte tenu de la définition utilisée du féminicide, le genre de l'accusé·e n'est pas déterminant dans la sélection des dossiers, puisque le féminicide n'est pas déterminé par le genre de l'accusé·e, mais par le genre de la victime. Toutefois pour cette étude, nous nous limiterons

aux cas d'hommes ayant tué des femmes, ce qui explique le choix de ne pas écrire en écriture inclusive « auteur du crime », « accusé », etc. Outre les différences dans les féminicides dans lesquels le meurtrier est un homme et les féminicides dans lesquels la meurtrière est une femme, l'écrasante majorité des dossiers de féminicides sont le fait d'hommes sur des femmes, d'où notre choix de traiter ce type de féminicides. De plus, on peut noter que tous les dossiers présentant des cas d'homicides dont la victime est une femme ne sont pas nécessairement des féminicides.

11. L'assassinat est défini par l'article 296 du Code pénal de 1810 comme « l'homicide prémédité », tandis que le meurtre est défini comme « l'homicide non prémédité » par l'article 295 du Code pénal.

12. Le parricide est défini par l'article 299 du Code pénal de 1810 comme « le meurtre des pères ou mères légitimes, naturels ou adoptifs, ou de tout autre ascendant légitime ».

13. L'article 300 définit l'infanticide comme « le meurtre de l'enfant nouveau-né ». Cette catégorie sera modifiée par la loi du 21 novembre 1901 qui fait de l'infanticide « le meurtre ou l'assassinat de l'enfant nouveau-né ».

14. L'article 301 définit l'empoisonnement comme « tout attentat à la vie d'une personne, par l'effet de substances qui peuvent donner la mort plus ou moins promptement, de quelque manière que ces substances aient été employées ou administrées, et quelles qu'en aient été les suites ».

15. L'article 2 du Code pénal de 1810 considère que « toute tentative de crime qui aura été manifestée par des actes extérieurs, et suivie d'un commencement d'exécution, si elle n'a été suspendue ou n'a manqué son effet que par des circonstances fortuites ou indépendantes de la volonté de l'auteur, est considérée comme le crime même ».

16. Toutefois, il arrive que la victime décède au cours de l'information judiciaire sans pour autant que le crime soit requalifié en meurtre ou en assassinat. L'accusé peut donc être condamné pour tentative de meurtre, alors que la victime est décédée.

17. La mort occasionnée à la suite de coups ou de blessures n'était pas envisagée dans le Code pénal de 1810. L'article 309 était ainsi fait : « Sera puni de la peine de la réclusion, tout individu qui aura fait des blessures ou porté des coups, s'il est résulté de ces actes de violence une maladie ou incapacité de travail personnel pendant plus de vingt jours ».

18. Voir à ce sujet Sicard 1993.

19. L'article 309 modifié par la loi de 1832 dispose que « Si les coups portés ou les blessures faites volontairement, mais sans intention de donner la mort, l'ont pourtant occasionnée, le coupable sera puni de la peine des travaux forcés à temps. ».

20. Si l'avortement est défini par l'article 317 du Code pénal de 1810 et ainsi différencié de l'infanticide, les récits des femmes accusées d'infanticide permettent de rendre compte que la logique de l'infanticide en période d'interdiction de l'avortement est dans certains cas assimilable à la logique de l'avortement. Lire à ce sujet la thèse de Laura Tatoueix (2018), qui donne matière à réflexion au sujet de l'avortement du XVI^e siècle à la Révolution française.

21. Pour plus d'informations sur l'enquête policière au XIX^e siècle, voir Berger 2004, Farcy 2001, Farcy, Kalifa & Luc 2007, Houte 2009 et Sicard 1993.

22. Dans l'affaire Pidal (1869, AD69, 2U299), l'acte d'accusation indique que « ses aveux ont été complets. Il n'a caché ni les motifs divers qui l'avaient poussé au meurtre, ni sa longue préméditation et depuis il a constamment persisté dans ses déclarations dont la sincérité a été constatée. »

23. Le corpus étudié est celui de ma thèse de doctorat de science politique en cours au Laboratoire Triangle (UMR 5206), ENS de Lyon, provisoirement intitulée : « Le féminicide : enjeux socio-historiques d'une catégorisation juridique dans l'espace francophone, de la Révolution française à nos jours ».

24. AD69, 2U402 Affaire Laurent.

25. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.

26. AD69, 2U365 Affaire Talagrand.
27. AD69, 2U445 Affaire Bonnin.
28. Les circonstances atténuantes, qui permettent d'amoindrir les peines, sont introduites par la loi du 25 juin 1824.
29. AD69, 2U419 Affaire Hervier, nous soulignons.
30. Ibid.
31. AD69, 2U387 Affaire Vermorel.
32. Ibid.
33. Le terme « fille soumise » renvoie à la catégorie utilisée dans les archives pour désigner les femmes exerçant la prostitution.
34. AD69, 2U414 Affaire Mercier.
35. Ibid.
36. AD69, 2U414 Affaire Mercier.
37. Ibid.
38. Ibid.
39. Ibid.
40. Ibid.
41. Ibid.
42. Ibid.
43. La condamnation de Mercier est de six mois de prison et de 100 francs d'amende. Sur les 20 féminicides où des hommes ont tué des femmes entre 1876 et 1886 dans le Rhône (21 accusés), deux sont condamnés à mort, cinq sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité, cinq sont condamnés à 10 ans ou plus de travaux forcés, un est condamné à moins de 10 ans de travaux forcés, 4 sont condamnés à plus d'un an et jusqu'à 10 ans de prison, 3 sont condamnés à 1 an ou moins de prison, et 1 (complice d'un crime) est acquitté (données personnelles).
44. AD69, 2U380 Affaire Duvivier, nous soulignons.
45. Ibid.
46. AD69, 2U387 Affaire Vermorel, nous soulignons.
47. La relation entre l'agentivité des femmes face aux hommes et le processus conduisant au féminicide doit faire l'objet d'une étude approfondie, que nous réservons pour un travail à paraître prochainement.
48. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
49. Ibid.
50. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
51. AD69, 2U411 Affaire Gonssolin.
52. Ibid.
53. Ibid.
54. AD69, 2U503 Affaire Grosselin.
55. AD69, 2U503 Affaire Grosselin.
56. Ibid.
57. Ces dénominations ne sont pas des dénominations officielles, nous nous permettons ici de résumer ce qui est mis en avant dans les dossiers.
58. La citation d'A. Farge concerne le XVIII^e, mais elle se vérifie également au XIX^e siècle.
59. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
60. AD69, 2U411 Affaire Gonssolin.
61. AD69, 2U411 Affaire Gonssolin.
62. Ibid.
63. AD66, 2U503 Affaire Grosselin.

64. Ceci est notamment prouvé par un témoignage : « Elle a porté pendant plusieurs jours aussi un foulard autour du cou pour cacher les traces de violences faites sur son cou. » (AD69, 2U411 Affaire Gonssolin).
65. Dans une audition, une témoin indique : « Elle me dit : “Je vais me sauver voilà mon homme, il va me battre, je n’ai rien fait ce soir”. Elle était effrayée, elle me donna son parapluie et se sauva dans la rue Saint Joseph où j’allais la rejoindre. » (AD69, 2U411 Affaire Gonssolin).
66. AD69, 2U411 Affaire Gonssolin.
67. Au 9 novembre 2021, selon les chiffres du collectif « Féminicides par ex ou par compagnon », qui recense les féminicides et les tiers victimes, 99 femmes ont été tuées, alors même que certaines d’entre elles étaient prises en charge parce qu’elles étaient victimes de violence conjugales et que certains auteurs étaient déjà connus des services de police.
68. Cette dimension rappelle d’ailleurs l’ajout proposé par l’anthropologue Marcela Lagarde de l’impunité de l’État et de la défaillance des institutions dans la protection des victimes dans la définition originelle du féminicide (*femicide*) de Radford et Russell (Devineau 2012).
69. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
70. Ibid.
71. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
72. Ibid.
73. AD69, 2U411 Affaire Gonssolin. Pour plus de détails sur la situation des prostituées au XIX^e, voir Corbin 1978.
74. Ibid.
75. AD66, 2U503 Affaire Grosselin.
76. Ibid.
77. AD69, 2U380 Affaire Duvivier.
78. Ibid. Dans le message laissé par Duvivier, on peut lire : « Voilà quinze jours que j’attends l’occasion [...] de pouvoir la ressaisir pour qu’elle ait au moins un souvenir de moi si je ne la tue pas. »
79. Ibid. Texte reproduit avec ses fautes de langue.
80. Idem.

RÉSUMÉS

Cet article s’intéresse aux affaires de féminicides dans les archives judiciaires du XIX^e siècle. Si le féminicide, dans son acception contemporaine en France, est souvent réduit à sa dimension conjugale (meurtre d’une épouse par son époux), l’étude des archives de féminicides à partir de la définition donnée par Radford et Russell (1992) permet de rendre compte d’une diversité de cas de femmes tuées par des hommes et d’identifier des logiques de genre déterminantes dans le crime. L’article s’interroge alors sur ce qui a pu faire écran à une telle lecture, en s’intéressant aux pratiques des acteurs lors de l’enquête judiciaire, puis en étudiant trois affaires a priori très différentes dans lesquelles la victime est une femme. L’article conclut à l’existence de traits récurrents qui poussent les hommes à tuer les femmes, qui attestent de l’exercice de la domination masculine, et qui permettent de subsumer les cas présentés sous la catégorie unitaire de féminicide.

This article focuses on cases of femicides in 19th century court records. Although femicide, in its contemporary understanding in France, seems to be reduced to its marital dimension (murder of a wife by her husband), the study of femicide archives based on Radford and Russell's definition (1992) makes it possible to account for the diversity of cases of women killed by men and to identify the determining gender factors in the crime. Thus, the paper examines what might have prevented such a reading by looking at the practices of the actors involved in the judicial investigation, and by studying three – at first sight very different – cases in which the victim is a woman. The article concludes that there are recurrent factors that lead men to kill women, which demonstrate the exercise of male domination, and which allow the cases presented to be subsumed under the unitary category of femicide.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : femicide, archives, 19th century, France, socio-history

Mots-clés : féminicide, archives, XIXe siècle, France, sociohistoire

AUTEUR

MARGOT GIACINTI

Margot Giacinti est doctorante en science politique à l'ENS de Lyon (UMR 5206, Laboratoire Triangle) et ATER en science politique à l'Université Lyon 2 Lumière. Elle réalise une thèse sur le féminicide et les enjeux socio-historiques de sa catégorisation juridique en France, de la Révolution française à nos jours, sous la direction d'Anne Verjus.

Tordre les archives (*queering archives*) : oui, mais dans quel sens ?

Queering the Archives: in which Direction?

Ruby Faure

- 1 Les batailles menées actuellement en France par le collectif *Archives LGBTQI+* contribuent à déplacer ma relation aux archives de la sexologie dans l'Empire français à la fin du XIX^e siècle, autour desquelles je mène mes recherches de doctorat. Dans ces luttes épistémiques et politiques actuelles, l'explicitation de diverses formes de violences archivales (Zimmerman 2018) s'articule avec la volonté de penser des formes de *re-présence* capables de résister à l'effacement straight, institutionnel et étatique des histoires queer, mais aussi à l'intégration de ces histoires dans un récit étatique homonormatif blanchi, nationaliste et respectable (Bachetta 2018). Cette défense de nos archives queer fait pour moi écho avec le projet de « tordre les archives » (*queering archives*), selon le titre d'une double livraison récente de la *Radical History Review*¹, qui a largement inspiré les questionnements épistémologiques, politiques et affectifs qui constituent la matière de cet article.
- 2 Je souhaite mener dans ce texte quelques allers-retours entre réflexions méthodologiques et lectures de matériaux historiques, en prêtant attention à la manière dont mes émotions et mes positions sociales et politiques participent à tordre (*queer*) ma relation au passé. Je me situe résolument dans l'héritage des épistémologies des savoirs situés, en considérant le rôle que joue ma propre subjectivité — produite par des rapports de pouvoir structurels — au sein du processus de ma recherche. Je comprends ici l'archive non comme un donné objectif ou neutre mais comme un artefact (Nestle 2015), une production historique façonnée par un ensemble de contraintes matérielles (Qui parle/écrit et à qui ? Quels récits sont conservés et comment ? Quelles relations sont établies entre divers corpus ?), fabrication à laquelle participe également le regard de celui qui cherche à en dire quelque chose pour aujourd'hui.
- 3 Je m'appuierai ici principalement sur quatre lettres envoyées à Émile Zola et à Georges Saint-Paul à la fin du XIX^e siècle, par un auteur anonyme². Je m'intéresse à la manière

dont ces lettres peuvent faire archive de diverses manières, selon des stratégies de délimitations et de lectures spécifiques. Des versions censurées de ces lettres ont été publiées au sein d'ouvrages médicaux traitant des questions sexuelles par Georges Saint-Paul (sous le pseudonyme du Dr. Lauphs) en 1896, 1910 et 1930. Il s'agit probablement de la biographie sexuelle la plus célèbre de l'époque en France, rapidement devenue un classique de la littérature sur l'inversion sexuelle, et par la suite, de l'histoire de l'homosexualité européenne. Cet article propose une sorte d'*homomage* critique à l'auteur de ces lettres, ainsi qu'à l'historien Michael Rosenfeld, qui propose une reconstitution du manuscrit intégral des lettres dans une magnifique édition parue en 2017 sous le titre *Confessions d'un homosexuel à Emile Zola*. La mise en évidence par Rosenfeld des coupes et censures réalisées par Saint-Paul, ainsi que la publication de passages inédits de ces lettres, offre aujourd'hui la possibilité de nouvelles rencontres avec cette archive.

- 4 Je me demanderai ici de quelles façons ma position sociale de personne queer blanche européenne ainsi que les luttes politiques actuelles dans lesquelles je m'inscris — les perspectives queer anti-assimilationnistes — ou qui m'interpellent — les critiques queer décoloniales — impactent mes manières de lire ces lettres. J'aimerais articuler cette réflexion à une enquête sur « les pouvoirs affectifs de l'archive » (Cvetkovich 2003), en m'appuyant sur la transformation critique de mes relations à ces lettres, que je (re)lis depuis plusieurs années dans le cadre de mes recherches. Les émotions qui traversent mon corps de lectrice rencontrent en effet mes questionnements méthodologiques, et orientent mon rapport à ce passé tordu (*queer past*), tout autant que mes capacités à y entrevoir des futurités déviantes.
- 5 Je propose de retracer la mutation progressive et réflexive de mes lectures de ces lettres en reconstituant trois modalités de rencontre avec cette archive, dans une tentative de formaliser différents régimes de lecture, qui se sont succédé et parfois superposés dans mon travail de recherche. Ces lectures que je nomme — après d'autres³ — *histoire des minorités*, *lecture à rebours (against the grain)* et *lecture suivant le grain (along the grain)* me paraissent en effet proposer des rapports politiques différents entre passé et présent, mobiliser des épistémologies du récit historique parfois incompatibles, mais aussi engager des affects et des émotions très diverses. Chercher à tordre les archives suppose d'affiner notre sens queer de l'orientation, notamment si l'on souhaite résister aux appels normatifs, homonationalistes (Puar 2007) et néocoloniaux des autoproclamées « démocraties sexuelles » européennes (Scott 2014).

Histoire des minorités : sortir les fières archives du placard

- 6 Une première manière de s'immerger dans l'archive queer, de la lire ou de la tordre, peut être rattachée à ce que Dipesh Chakrabarty (1998) nomme « une histoire des minorités ». Selon Chakrabarty, dans la foulée des luttes politiques menées aux États-Unis et en Europe par différents groupes opprimés dans les années 1970, une telle perspective vise à réintégrer dans le récit historique global les histoires de ceux qui en ont été longtemps exclus. Tordre l'archive dans ce sens-là, c'est avant tout chercher à réparer une exclusion historique, comprise comme une violence épistémique redoublant les violences historiques matérielles vécues par les minorités. Ces lectures queer se placent sous le signe de la réappropriation et de la découverte des

vies queer du passé dont il s'agit de faire entendre la réalité-vérité⁴, pour nourrir nos propres aspirations présentes et futures. C'est cette perspective qui domine l'historiographie des lettres à Zola, ainsi que mes premières interprétations, selon une stratégie de lecture cherchant à tirer l'archive queer vers le haut, des profondeurs historiques du silence vers la visibilité et la fierté.

*Call me by your name*⁵

- 7 Le premier pas vers la libération est la récupération de son/notre nom. Le geste de donner un titre à l'archive révèle en effet les implications épistémologiques, politiques et affectives du pouvoir de nommer. Le choix initial, *Roman d'un inverti*, fait par Saint Paul avec l'accord d'Émile Zola, constitue un titre diagnostic, qui fait de l'auteur le patient zéro⁶ de l'inversion sexuelle innée. Le terme de *roman*⁷ y insiste sur la division du travail entre l'inverti qui raconte et le savant qui analyse. Depuis les années 1970, la construction d'une histoire des minorités sexuelles s'attache à se réapproprier ce texte, à organiser son sauvetage épistémologique et politique de manière à l'inscrire dans l'histoire de l'émancipation des subjectivités homosexuelles⁸. Le choix récent de Rosenfeld, de faire de l'auteur du texte un *homosexuel* vise à lui faire justice et à réparer la violence épistémique médicale commise. Il s'agit de rendre sa dignité à une victime, dont la vie et l'identité ont été instrumentalisées au nom de la science. Rosenfeld précise son choix en ce sens : « L'auteur des *Confessions* est bien un homme qui aime d'autres hommes » (Rosenfeld 2017 : 174) et « nous désirons honorer le courage de ce jeune homme qui refuse d'accepter la condamnation de son homosexualité » (Rosenfeld 2017 : 151). Cette idée de faire justice aux victimes de l'histoire en redressant les torts d'une archive « archiviole » (Zimmermann 2018) et en contestant son pouvoir de nomination était aussi au cœur de mon mémoire — qui cherchait à empêcher le recouvrement de la folle sous l'homosexuel. Ma lecture était alors animée par un désir de visibilité et de guérison des traumatismes générés par ma plongée dans les fonds d'archives de la répression historique des pervers.
- 8 Le terme de *Confessions* fait signe vers cette même lecture rédemptrice du texte. Il s'agit de mettre l'accent sur l'authenticité d'une parole à la première personne. Rosenfeld justifie le choix du terme *Confessions* comme une manière d'insister sur sa valeur de « témoignage historique sur l'homosexualité » (Rosenfeld 2017 : 169). Privilégier la *confession* au *roman*, c'est à la fois défendre une position épistémologique sur la possibilité de fournir les preuves de la crédibilité d'une parole, et mobiliser un ensemble d'affects lié à la découverte d'une réalité-vérité historique. Zola et Saint-Paul défendaient l'authenticité du texte à partir de leur ressenti de lecteurs : « cette confession est sincère ; elle est vraie d'une vérité que l'on sent à l'émotion » (Rosenfeld 2017 : 247). Mes premières lectures du texte en 2018 sont marquées par ces affects produits par ce qu'Arlette Farge (1989 : 6) nomme « l'effet de réel ». Il s'agit du sentiment d'avoir soudain accès à des « traces brutes de vie », à des « morceaux de vérité à présent échoués [qui] s'étaient sous les yeux : aveuglants de netteté et de crédibilité » (Farge 1989 : 8). Si l'historienne nous rappelle que cet effet de réalité-vérité est un mirage, il n'en a pas moins des effets d'intensité et la capacité d'étancher provisoirement nos soifs d'histoires queer, d'apaiser — un peu — notre fièvre d'archives.

Archi-OUT

- 9 Ces considérations épistémologiques visant à évaluer l'authenticité du texte sont liées à des préoccupations politiques concernant le devenir des identités et des luttes des minorités sexuelles. Pour une histoire à visée émancipatrice, ce rare témoignage de vie queer au XIX^e siècle est susceptible de représenter et d'inspirer les luttes LGBTQI+ au présent. Je célébrais dans mon mémoire ces folles militantes et combat tantes, qui « commencent à produire leur propre discours, se donnent des noms de guerre, refusent les identifications et assument leurs statuts d'anormale.aux » (Faure 2018 : 143). Cette lecture de l'archive insiste sur l'autonomie conquise de cette parole invertie contre et avec les dispositifs de pouvoir — médicaux, légaux, policiers — qui la suscitent et l'encadrent. Pour Artières et Thompson (2017 : 16) ces lettres apparaissent comme le point de départ d'une histoire des visibilités queer et de l'émergence de subjectivités dissidentes : « Tous ces traités scientifiques font naître, il est vrai, de nouveaux savoirs, mais ils permettent, en même temps, à de nouvelles subjectivités d'émerger ». Selon Rosenfeld encore, l'auteur des *Confessions* refuse de « se laisser enfermer dans un placard social » et « défend son droit à la différence » (Rosenfeld 2017 : 151). Les archives sortent enfin du placard du silence et de l'oubli pour faire leurs fiers coming-out dans l'histoire collective. Selon cette manière de mettre l'archive queer en lumière, la découverte d'une parole homosexuelle autonome et singulière ouvre la voie aux identifications historiques. L'excitation de trouver dans l'archive une voix qui me parle et qui parle de moi se mêle dans mon expérience de lecture à ce désir d'établir une continuité historique des existences queer. C'est cette même avidité de découverte d'un passé queer auquel il soit possible de s'identifier qui suscite la célébration de « nos ancêtres les pervers » par Pierre Hahn (2006), militant de la libération homosexuelle des années 1970 ; l'enquête historique sur les *transgender warriors* menée par Leslie Feinberg (1997) ; ou encore le désir d'une géologie des études queer chez Gayle Rubin, qui remonte précisément à ces premiers témoignages de pervers dans les sexologies européennes (Rubin 2011).
- 10 Cet enrôlement de l'archive dans les luttes politiques du présent peut prendre différentes formes. Christophe Girard, dans sa préface au catalogue de l'exposition *Fières Archives*, défend sa vision clairement assimilationniste et homonationaliste, inscrivant les archives queer dans une histoire du progrès des droits LGBT, et dans le cadre de l'État de droit libéral (Artières & Thompson 2017 : 11). L'inverti du XIX^e siècle est placé sous la protection de l'État-Nation, présenté comme symbole de la « démocratie sexuelle » (Scott 2014) à la française. Rosenfeld insiste plus sobrement sur la manière inspirante dont l'inverti « accepte son homosexualité » car « loin d'avoir honte de sa sexualité, [il] en est fier » et l'historien considère que cette « défense pionnière et audacieuse du droit à la différence [...] résonne encore de nos jours » (Rosenfeld 2017 : 151). C'est aussi cette fierté et cette fascinante force d'affirmation de soi — mettant à distance les stigmates de la honte — qui dominaient mes premières lectures de ces lettres. La conclusion de la lettre de 1896 et la défense sadienne d'une jouissance stérile et destructrice a encore pour moi aujourd'hui une saveur toute particulière, satisfaisant pleinement mon goût d'une archive rebelle, fière et révolutionnaire : « Jouir et détruire en même temps, n'est-ce pas chose divine ? » (Rosenfeld 2017 : 144).

- 11 Malgré sa rareté, l'archive queer apparaît selon cette première lecture comme « visible et préhensible » (Farge 1989 : 12). Le long et minutieux travail de récupération et de reconstitution des lettres de cet inverti du XIX^e siècle ouvre sur la possibilité de ressentir une archive vivante et vibrante, inspirante et militante. Ma formation théorique foucauldienne et mes recherches portant sur l'émergence des dispositifs de pouvoir autour de la sexualité me suggèrent cependant d'autres manières de tordre les archives, qui se méfient autant des tentatives d'établir des réalités-vérités historiques que de la mise en scène de voix queer authentiques. Il semble possible de s'orienter autrement dans les archives, de chercher à prendre les textes à contresens pour tenter de nager contre le courant dominant de l'histoire des minorités.

Lectures à rebours (against the grain) : enquêter sur un passé en miettes

- 12 « La méthodologie consistant à lire à rebours est peut-être la stratégie méthodologique clé de l'histoire queer, comme pour d'autres histoires de marginalisation » (Arondekar 2015 : 214). Cette remarque sur la lecture à rebours des archives m'a poussé à explorer et formaliser davantage certaines intuitions qui guident mon travail de recherche depuis le début de mon doctorat. Les pratiques de lecture à contre-courant au sein des études queer s'inspirent des critiques de l'historiographie coloniale menées dans les études subalternes, mais aussi de la tradition européenne de l'histoire des vaincue-s. Une telle lecture invite à reprendre les lettres à Zola et à Saint-Paul en les replaçant dans le champ de bataille plus large des relations entre invertis et médecins à la fin du XIX^e siècle. L'archive queer se (re)compose alors à partir des traces laissées par ces luttes perdues, et la fièvre de la recherche s'apparente ici à une forme d'étourdissement provoqué par la confrontation aux violences traumatiques d'un passé en miettes.

Introuvables consciences rebelles

- 13 Une première prise de distance vis-à-vis de la perspective d'une histoire des minorités est notable dans le travail de Philippe Lejeune sur les autobiographies homosexuelles du XIX^e siècle. L'historien constate en effet que les paroles des invertis recueillies par les médecins « sont déjà à moitié digérées, broyées dans le texte du rapport médical » (Lejeune 1987 : 85). Ces images puissantes font écho à ma frustration ressentie au fil de mes lectures nauséuses des traités médicaux ou policiers sur les perversions sexuelles, qui ne cessent de couper, censurer, réécrire, latiniser, ou simplement effacer les sources qui constituent les conditions de leur propre discours. Une certaine mélancolie se dégage de ces récits de vie, produits sous contrainte suivant les règles très précises de dispositifs de production d'aveux monotones et humiliants : hérédité, antécédents, état physique, fonction, facultés mentales, caractère... C'est précisément à ces sentiments de honte et de défaite, constitutifs d'une histoire des vaincue-s, que ma première stratégie de lecture cherchait à échapper.
- 14 Une lecture qui insiste sur les opérations du pouvoir médical indique un autre manière de sillonner⁹ l'archive : non plus simplement le manuscrit reconstitué comme depositaire d'une expérience passée, mais la relation inverti-médecin, comme dispositif de production des discours de pouvoir pathologisant les déviations sexuelles. L'édition des *Confessions d'un homosexuel* à Émile Zola par Rosenfeld est en ce sens un événement

majeur pour l'histoire queer en France, puisqu'elle propose un énorme travail de reconstitution des coupes, transformations, et réécritures opérées par le docteur Laupt. L'archive y apparaît comme un palimpseste, un monstre découpé-recollé à la Frankenstein avec ses multiples niveaux de lecture : le texte en noir pour ce qui a été publié (en 1896, 1910 et 1930), le texte en italique pour ce qui a été publié traduit en latin, le texte en gris pour ce qui a été censuré. Certains passages ont également été simplement inventés et réécrits directement par Saint-Paul, ou déplacés dans le texte. Ce qui m'intéresse dès lors, c'est moins le texte des lettres comme lieu d'expression d'une subjectivité propre que les sutures, les coupes et les censures productives, comme conditions de production des limites du texte lui-même et des effets de subjectivité qu'il produit. Cet état « broyé » de l'archive queer n'est pas exceptionnel. Jennifer Terry remarque qu'il s'agit d'une constante du rapport aux sources de l'histoire queer du XIX^e siècle : les matériaux sont rares, très localisés, la plupart ont été détruits, et ce qui reste est toujours présenté de façon péjorative au sein de discours oppressifs sur le crime, le péché ou la maladie. Elle en tire la conclusion qu'« il ne peut y avoir aucune illusion de transparence ou d'accès sans médiation à l'expérience essentielle des sujets » (Terry 1991 : 281).

- 15 La critique de l'historiographie coloniale menée par les études subalternes depuis les années 1980 insiste sur cette impossibilité de reconstituer une conscience rebelle autonome du passé, selon une approche critique qui inspire encore trop peu l'histoire des subjectivités queer occidentales. Ranajit Guha (1983), alors qu'il étudie les différents types de discours historiques tenus à propos de la révolte paysanne des santals en Inde contre les colons britanniques en 1855-56, nous rappelle que « le rebelle en tant que sujet de la rébellion n'a aucune place dans cette histoire ». Il faut renoncer selon lui à l'idée d'un accès sans médiation à la conscience insurgée, qui ne nous est accessible qu'à travers des savoirs coloniaux produits pour justifier l'existence de l'Empire. Selon Gayatri Chakravorty Spivak, la recherche d'un accès à une conscience subalterne conduit à la répétition de diverses formes d'échecs (*failures*) : « Le point de vue subalterne, sa volonté, sa présence, ne peuvent être que des fictions théoriques qui autorisent le projet de lecture » (Spivak 1987 : 204). Que devient alors l'histoire queer si elle est traversée par cette impossibilité de retrouver et de sauver nos ancêtres ? Quel est le sens et l'intérêt de nos enquêtes historiques si l'on met en doute la possibilité que les pervers puissent (nous) parler (Spivak 1987) ?

Couper les jouissances dans l'anal-archive

- 16 Mener l'enquête à contre-courant revient à tracer la carte des points localisés de conflits au sein des dispositifs de pouvoir : ici la technologie médico-policière de l'aveu qui traque les déviants sexuels en France à la fin du XIX^e siècle. Le travail minutieux de Rosenfeld nous permet de saisir ce qui n'est pas passé à l'édition et autorise une lecture des restes produits par et abandonnés dans l'insurrection des invertis¹⁰. Non dans la perspective de reconstituer une histoire — héroïque ou pathétique — des folles mais plutôt en quête d'indices révélateurs des bordures constitutives de l'archive queer.
- 17 Lire contre le grain de l'archive revient ici littéralement à faire l'expérience d'un texte gris auquel il faut habituer les yeux¹¹. Dans ces passages en gris — inédits dans l'édition de Rosenfeld — c'est-à-dire ces passages supprimés par Saint-Paul, on peut lire des récits d'expériences sexuelles, de découvertes érotiques et de jouissances en tous genre.

Le caractère explicitement pornographique des lettres constitue en grande partie l'impossible excès qui ne passe pas la frontière de la publication¹². Le contre discours du pervers constitue l'archive d'un *ars erotica* comme condition de possibilité refoulée de la *scientia sexualis*. Pour que la science médicale puisse traquer, à l'aide de la technologie de l'aveu, la vérité psychologique des sujets, il a fallu éliminer les traces des savoirs saisis à même l'expérience du plaisir, ces vérités du corps et de la jouissance que les lettres racontent sans cesse. Les passages censurés donnent à lire le scandale des jouissances les plus intenses. Avec le sergent d'abord « je me sentis mourir [...] je n'aurais jamais cru pouvoir jouir autant » (Rosenfeld 2017 : 35). Avec le capitaine ensuite, lorsque les amants sont « anéantis » par le plaisir. Avec l'homme de l'hôtel enfin qui lui donne « les plus vives jouissances » (Rosenfeld 2017 : 102). C'est toujours cette jouissance qui conclut la dernière lettre : « J'ai joui et fait jouir de moi de mille façons » (Rosenfeld 2017 : 139). À quoi ressemblerait l'histoire de la sexualité si les jouissances des pervers n'avaient pas été systématiquement recouvertes par les souffrances des invertis ? Cette jouissance circule pourtant sur tout le corps érotisé, et fait l'objet de patients apprentissages :

Il me suçait pendant ce temps les oreilles, introduisait sa langue dans ma bouche et parcourait de ses mains tout mon corps. Il me disait d'une voix brisée les plus douces paroles et les mots les plus insensés. [...] Il disait que tous les membres devaient contribuer au plaisir et mettait à exécution ce qu'il disait. Il inventait les positions les plus étranges, les mouvements alternés et cadencés, les sauts et les torsions les plus extraordinaires, je ne vous dirais pas tout ce qu'il m'apprit. (Rosenfeld 2017 : 45)

- 18 J'aimerais évoquer une jouissance en particulier — largement refoulée par l'archive médicale — dans cette exploration des plaisirs sensuels, celle de la pénétration anale. Une carte postale envoyée à Zola annonce un sentiment de joie triomphale lorsque son anus est pénétré pour la première fois : « Ce qui devait advenir est advenu. J'en garde encore le plus délicieux souvenir et suis parfaitement heureux ce matin, je vous assure. Je le crierais sur les toits. Là où tous avaient échoué, il a réussi ! » (Rosenfeld 2017 : 65). Cette extase anale m'apparaît comme le cœur d'une possible lecture vengeresse (Terry 1991 : 289) de l'archive médicale des perversions sexuelles. Il faudrait replacer l'anus et l'extase du corps pénétré au centre de la lecture, contre une histoire officielle dédiée à son effacement systématique. Laups coupe tout ce qu'il peut — mais le sexe anal laisse toujours quelques traces. Des premières tentatives de pénétration avec le capitaine, le médecin ne garde que la douleur et l'échec, il coupe les pratiques de dilatation et l'usage d'un tube de *cold cream* pour la lubrification. De l'aventure de l'hôtel, il supprime plus de dix pages. Dans ces passages effacés pour la publication, l'enculé esquisse les fragments d'une contre anal-archive extatique.

L'aventure de l'hôtel ne fut que passagère — quoique hélas ! Elle laissa plus de traces que les autres qui l'avaient précédée. En m'ouvrant de nouveaux horizons elle me fit devenir ce que je suis et ce que je ne cesserais plus d'être. (Rosenfeld 2017 : 87)

- 19 Une lecture à rebrousse-poil des lettres esquisse une mémoire des vaincue·s en train de perdre la bataille, et permet d'entrevoir l'effacement quasi-systématique des jouissances dans les archives de la sexologie française de la fin du XIX^e siècle. Lire contre le grain, c'est emprunter le paradigme indiciaire de Ginzburg (1980), à la recherche d'indices, de traces et de pistes plus que d'évidentes réalités-vérités. C'est

tenter de saisir des effets de subjectivités dans le jeu incessant des rapports de force entre médecins et pervers. En lisant à rebours et dans le gris, je rencontre des anéantissements et des extases anales fugaces plus que des subjectivités fières. Sur le plan affectif, la perte, l'amertume, le deuil, le regret ou la mélancolie prennent alors la place des identifications fières et inspirantes. Si ces émotions semblent à première vue « mauvaises pour la politique » (Love 2007 : 12), elles resituent l'histoire queer et ses effacements systématiques dans celle des parias de l'histoire. Elles ouvrent la voie à des alliances entre les existences infâmes, censurées et marginalisées dans les récits historiques dominants.

Lectures suivant le grain (*along the grain*) : hériter de nœuds obstinés

- 20 J'ai pourtant la sensation que ces deux premières lectures — histoire des minorités et lecture à rebours — n'épuisent pas la réception actuelle — émotionnelle et politique — de ces lettres ; et qu'il est possible de faire autre chose de cette rencontre étrange avec les mots que cette folle du XIX^e siècle a décidé de confier à Zola. Ces manières de lire me conduisent en effet à laisser de côté plusieurs « nœuds obstinés » (Chakrabarty 1998 : 22) de l'archive. La féminité embrouillée et contradictoire de l'auteur des lettres, ou encore l'histoire raciale de sa généalogie familiale ne trouvent pas facilement leur place dans ces stratégies d'interprétations libératrices, que celles-ci soient dédiées à reconstruire les subjectivités homosexuelles du passé ou à tracer les contours des dispositifs de pouvoir qui les produisent. Je me trouve donc à la recherche d'une autre manière d'analyser ces lettres, qui permettrait de maintenir l'intranquillité¹³ de la rencontre avec l'archive queer. Suivant les traces des réflexions épistémologiques de Ann Laura Stoler (2019), j'aimerais esquisser quelques pistes de ce que pourraient être des « lectures suivant le grain » (*along the grain*).
- 21 Selon Chakrabarty, le passé de ceux qui ont été minorisé·es, considéré·es comme incapables de rationalité, ne peut pas être absorbé dans le récit historique dominant des démocraties libérales : « le récit d'un fou, ce n'est pas de l'histoire » (1998 : 16). Les passés subalternes sont définis par leur résistance obstinée à l'historicisation, et mettent en crise les catégories de l'histoire elle-même. Le passé subalterne des pervers aurait ainsi le pouvoir de fracturer le présent et de déstabiliser nos catégories d'entendement de nous-même. Halberstam (1998 : 53) développe la proposition d'un « présentisme pervers » comme possibilité d'entrer en relation avec les « énigmes du passé », qui me semble pouvoir être articulé à cette préoccupation des études subalternes. Sa lecture des « masculinités féminines » du XIX^e siècle renonce à projeter nos catégories de genre et de sexualité pour décrire les expériences du passé et contribue à mettre en crise les identités queer contemporaines. Que devient notre lecture des lettres à Zola si l'on cherche à lire les identifications de genre et de sexualité de l'auteur en tenant à distance ce que l'on pense savoir de l'homosexualité masculine dite moderne, ou des transidentités contemporaines ? Quels seraient également les effets sur nous-mêmes d'une lecture qui s'attacherait à suivre la présence envahissante des catégories raciales et coloniales dans ces lettres, esquissant la position paradoxale des invertis européens, à la fois pervers et civilisés ?
- 22 Lire en suivant le grain des archives permet de prendre en charge le sentiment d'altérité insurmontable qui se dégage de ces lettres et de faire une place aux éléments

les plus déstabilisants pour ma lecture du récit — les identifications genrées et raciales de l'auteur. Il faut peut-être partir du principe que l'on ne connaît pas déjà ces textes, et tenter de se rendre sensible à leur relief : « Lire l'archive suivant le grain¹⁴ (*along the grain*) tire notre sensibilité moins vers la texture homogène de l'archive que vers son relief, vers la surface rugueuse qui nuance sa couleur et modèle sa forme » (Stoler 2019 : 89). L'archive ici n'est plus considérée comme un objet perdu-retrouvé selon une lecture préoccupée par les silences et les résistances, les absences et les révoltes, mais plutôt comme un sujet ambigu et récalcitrant, avec sa forme et son contexte propre, avec ses présences inattendues qui sollicitent des stratégies de lecture imaginatives. Plutôt que de traquer les traces enfouies des batailles menées par les pervers contre le dispositif médical de la sexualité, cette manière de lire permet de s'intéresser aux rationalités discursives qui permettent de dire la sexualité, le genre, la race ou l'empire dans des récits de soi souvent contradictoires et contingents.

Les drôles de genres des invertis

- 23 À propos des identifications de genre de l'auteur des lettres, les limites de mes deux premières stratégies de lecture m'apparaissent clairement. L'histoire des minorités aurait tendance à dire : « contrairement au stigmate de l'efféminement et de l'inversion projetée sur lui par Saint-Paul, l'auteur de ces lettres est un homosexuel, c'est-à-dire un homme qui aime les hommes ». La contre-histoire déviante de son côté aurait tendance à dire : « Les lettres témoignent des dispositifs de capture disciplinaire qui fabriquent le pervers, sans réussir cependant à effacer totalement les traces de leurs censures productives ». Une lecture qui caresserait l'archive dans le sens du poil, tout en assumant l'impossibilité d'accéder aux formes d'altérités subjectives du passé, permet d'imaginer la forme d'une variance de genre spécifique, et rend possibles « les multiples histoires de sujets non normatifs » (Halberstam 1998 : 57). Mobilisant les affects de la curiosité, de la perplexité et de la confusion, cette approche relève aussi d'une « fabulation critique » (Hartman 2008 : 11) qui fait l'épreuve de la manière dont ces passés queer résistent aux récits du présent.
- 24 Contre le docteur Laupt qui voit dans son cas le prototype parfait de l'inverti-né féminiforme, l'auteur des lettres fait clairement savoir qu'il n'a rien d'efféminé. Il me semble pourtant difficile de le considérer simplement comme un homme — comme le font la plupart des commentateurs contemporains. Ces revendications de masculinité entrent en effet en contradiction avec l'abondance des identifications féminines qu'il retrace depuis son enfance, son amour des figures féminines de l'histoire et de la littérature — de Marie-Antoinette à la Vierge Marie, le plaisir qu'il prend à se glisser dans les robes de sa mère, ou encore les regrets clairement formulés de ne pas être né femme. Il faut cependant aussitôt remarquer que cette féminité tant désirée est elle-même difficile à (re)connaître et à cerner. Il s'agit d'une féminité qui s'exprime sur le registre du désir sexuel et des fantasmes érotiques, plus que sur celui de l'identité psychique. L'auteur qualifie en effet de « désir féminin » sa position sexuelle vis-à-vis des hommes virils de sa vie et de ses rêves : « Je me passionnais véritablement pour lui et je me plaisais à me figurer d'être Andromaque, pour pouvoir tenir dans mes bras le héros bardé de fer » (Rosenfeld 2017 : 20). Pourtant après une nuit de passion avec le sergent, l'expérience du plaisir et la confirmation de sa désirabilité le conduisent à aimer être autre chose qu'une femme : « Je ne désirais plus être une femme, car je

trouvais cette passion terrible bien plus savoureuse et plaisante, supérieure à ce que peut offrir l'amour connu » (Rosenfeld 2017 : 36).

- 25 Et lorsque ces identifications de genre déviantes et non normatives s'expriment plus clairement sur le registre de l'identité, de nouvelles déroutes attendent nos/mes désirs de rencontrer des figures queer du passé clairement reconnaissables¹⁵. Le manque de catégories pour se dire requiert d'opérer quelques torsions au cœur de la différence sexuelle : homme peut-être, mais alors androgyne comme Ganymède ; femme probablement, mais alors reine comme Marie-Antoinette. Cette difficulté à y voir clair s'aggrave encore lorsque l'auteur tente de définir la nature de son âme, le plus souvent en ayant recours au registre du mélange, du monstrueux, de ce qui excède les cadres et les catégories : « un être exceptionnel et fantastique », « une âme monstrueuse », un « être bizarre » (Rosenfeld 2017 : 129). Comment faire l'histoire de celui qui présente son existence comme située à la limite de l'intelligible ? On peut seulement tenter de suivre le fil de ces (dés)identifications et des paysages complexes qu'elles permettent d'imaginer. Si l'auteur des lettres décrit son corps dans le registre des beautés masculines de l'éphèbe, son esprit — royaliste de conviction — est du côté des héroïnes et des reines : « Homme et charmant par le corps, je possède l'esprit, le charme et tous les goûts des plus délicieuses femmes ; je puis donc triompher quelquefois par les dons réunis des deux sexes » (Rosenfeld 2017 : 49). Ni le corps ni l'esprit ne disent pourtant la vérité ou la nature de son être, qui semble assumer un mélange de masculinité androgyne et de féminité puissante. Les tentatives ou les efforts de l'auteur pour réduire cette complexité qui déjoue les binarités de genre ne le (nous) mènent nulle part : « Je me contenterai désormais d'être ce que je suis : un être bizarre, ni homme ni femme, ou plutôt homme et femme à la fois » (Rosenfeld 2017 : 129).
- 26 Ces lettres caressées dans le sens du poil laissent alors entrevoir une histoire des féminités masculines françaises au XIX^e siècle. Ce serait l'histoire des variations de genre spécifiques et multiples incarnées par les tantes, les mignons, les pédérastes, les invertis, les pervers et les travestis¹⁶, une histoire pleine de surprises et de complexité qui exploreraient les intrications historiques du genre et de la sexualité, une histoire que les catégories d'homosexualité ou de transidentité ne suffisent probablement pas à délimiter.

Pour une histoire raciale de la sexualité

- 27 L'orientation de mes recherches présentes vers une généalogie coloniale de l'homosexualité européenne m'amène à repérer la présence des préoccupations raciales et impériales dans ces lettres à Zola, dans l'ensemble des travaux de Saint-Paul et dans les discours de la sexologie française en général. La prolifération des discours racialisants, eugénistes et impérialistes semble être la norme plutôt que l'exception dans l'histoire de la sexualité européenne, qui se constitue au moment même où la France étend drastiquement son empire colonial, et qui s'appuie et repose notamment sur la médecine coloniale, militaire ou navale, source de production de récits sexoraciaux depuis tous les recoins de l'Empire. À l'encontre d'une histoire de l'homosexualité lavée plus blanche que blanche¹⁷, rejetant le récit des violences coloniales et leurs épistémologies racialisantes aux poubelles de l'histoire queer (Bauer 2017) ; mais aussi à distance d'une recherche des opérations d'effacements des rapports de force impérialistes — le thème de la race est bien plutôt omniprésent dans les lettres

– je m'intéresse ici à l'écriture d'une subjectivation paradoxale, celle des « pervers civilisés » dans la France impériale.

- 28 Le rôle de ces lettres dans le développement de discours impérialistes sur les perversions sexuelles apparaît comme central si l'on s'intéresse à ce qu'en fait Saint-Paul dans ses écrits sur la sexualité, et à leur inscription dans la sexologie coloniale européenne de la fin du XIX^e siècle. La carrière et les convictions coloniales de Saint-Paul sont peu remarquées par les commentateurs des lettres et de ses travaux¹⁸. L'intrication de ses préoccupations sexuelles et coloniales sont pourtant explicitement lisibles jusque dans ses textes les plus classiquement sexologiques. La seconde édition de l'œuvre de Saint-Paul en 1910, est en effet augmentée d'un sixième chapitre et d'une conclusion résumant les thèses principales du traité, qui mentionne clairement la « contamination coloniale » comme l'une des causes de la propagation de l'homosexualité en France : « en France comme en Angleterre, des gens s'investissent aux colonies. Revenu du Tonkin, tel français qui était parti hétérosexuel devient à son retour un foyer de corruption sexuelle » (Laupts 1910 : 365). L'inversion sexuelle européenne constitue pour Saint-Paul — comme pour tant d'autres de ses confrères notamment au sein de la revue *Archives d'anthropologie criminelle* — la menace d'une contagion racialisée d'un vice qui déstabilise les frontières et la vitalité biologique du corps national. Les conclusions de l'ouvrage exposent directement ce nœud race-sexualité, puisque l'homosexualité ne s'y dit qu'à travers la colonialité (Lugones 2008). Son statut d'exception en France, où elle est synonyme d'individualité souffrante, honteuse et isolée, garantit le caractère d'une homosexualité blanche et presque civilisée ; qui s'oppose aux perversions endémiques, habituelles et collectives observées dans les populations colonisées¹⁹. Les discours sur les perversions sexuelles dans la sexologie française apparaissent alors indissociables de préoccupations raciales quant aux possibles contaminations de la race blanche au contact des populations colonisées. Le thème de la dégénérescence de la race blanche d'une part, et les idéologies coloniales évolutionnistes et eugénistes d'autre part, constituent en effet, dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Europe, l'une des matrices de fabrication de la sexualité.
- 29 Une lecture suivant le fil du texte échappe en effet difficilement à cette saturation du thème du « croisement des races », qui occupe littéralement la moitié de la longue lettre à Saint-Paul de 1896. L'auteur se lance dans une vaste généalogie familiale, avec l'objectif assumé de produire la démonstration de l'origine de sa nature déviante. La race n'est pas un élément marginal du discours sur la sexualité mais l'une des raisons centrales permettant d'expliquer — sur plus de dix pages des lettres — l'émergence de l'inversion chez l'auteur. Du côté paternel, la famille est espagnole, établie en Italie et fascinée par les mœurs anglaises. C'est du côté maternel que les choses se compliquent. Et surtout avec les grands-parents maternels, qui sont l'objet dans les lettres de descriptions sexo-raciales situées dans le droit fil de l'orientalisme sexuel dominant le XIX^e siècle (Saïd 2005), associant systématiquement les perversions sexuelles aux populations colonisées. Le portrait animalisé du grand-père turc, qualifié de singe avec une « bouche lippue », le situe clairement hors de la blancheur européenne. Mais c'est surtout la grand-mère maternelle qui occupe une place centrale dans le récit, selon un portrait qui fourmille des détails de sa perversion orientale. Nommée Jézabel²⁰ par l'auteur, elle a « les joues fardées et les yeux allongés », mais aussi « une intelligence et un esprit diaboliques ». Elle ne se remarie pas après la mort de son mari « pour pouvoir

se livrer à ses instincts désordonnés », et vit dans son appartement entourée par des « idoles égyptiennes avec des museaux de bêtes ». Elle a « le type assyrien ou égyptien plutôt que juif »²¹, et « des cheveux noirs et lustrés » (Rosenfeld 2017 : 111-115).

- 30 L'auteur des lettres tient quant à lui — dans un premier temps — à affirmer sa blancheur et son caractère anglais : « je suis tout aryen et la structure de mon corps rappelle les plus charmantes statues de la Grèce » (Rosenfeld 2017 : 119). Aryen et blanc comme un pédéraste d'Athènes, et non oriental et sombre comme un pervers de Sodome. C'est pourtant rapidement par cette hérédité raciale du désordre des instincts qu'il donne l'explication de toute sa personnalité : « L'Occident et l'Orient avec leurs sangs et leurs civilisations si diverses se sont trouvés réunis en moi — leur choc ne pourrait-il pas avoir déterminé mon étrange personnalité ? » (Rosenfeld 2017 : 129). Tout en insistant sur son identification comme aryen civilisé, l'auteur des lettres reconnaît les origines orientales de son étrange sexualité et fantasme sa nature — indissociablement sexuelle et raciale —, de primitif de l'intérieur. Il se dit « ataviste », et croit à la résurgence de caractères et traits du passé dans un présent civilisé. Dans une logique évolutionniste et coloniale, ces traits dits « primitifs » renvoient aussi bien au passé de l'Europe qu'au présent des populations colonisées. Les pervers sexuels comme les criminels sont ainsi clairement positionnés comme « de véritables sauvages au milieu de la brillante civilisation européenne » (Lombroso 1887 : 32). Une lecture suivant le grain me permet de travailler avec les tensions des identifications raciales et des discours racistes évolutionnistes de l'auteur des lettres, tout autant qu'avec les registres irrationnels de l'imaginaire et du fantasme.
- 31 Ce régime de lecture des lettres nous permet d'entrevoir une histoire du dispositif moderne/colonial de la sexualité (Lugones 2008), avec ses politiques visant à « faire vivre » la race blanche européenne et sa puissance civilisatrice, et à « laisser mourir » celles et ceux supposés menacer sa suprématie²². Chercher à se repérer dans le foisonnement indiscipliné des nœuds de la race et de la sexualité au fil des lettres nous a conduit à délimiter la position des invertis européens dans ce dispositif, une position liminale et paradoxale, entre civilité altérée et dégénérescence raffinée.

Conclusion

- 32 « Les archives queer doivent traverser les frontières dans toutes les directions » (Nestle 2015 : 241). Joan Nestle, activiste aux *Lesbian Herstory Archives*, insiste sur l'importance actuelle de tordre les archives dans tous les sens pour résister à l'inclusion des histoires LGBTI+ dans certains agendas nationalistes et impérialistes aux États-Unis et en Europe. Tordre (*queer*) l'archive permet d'éprouver sa résistance actuelle aux normativités identitaires et à leurs cloisonnements essentialistes, mais aussi d'explorer son imbrication avec les histoires coloniales et capitalistes, par-delà les séparations disciplinaires et de champs d'études. Queer (tordre) prend le sens d'un geste politique de résistance, cherchant ici à saboter la montée des discours et politiques homonationalistes en Europe. Queer désigne enfin une orientation affective, au départ d'une « nouvelle romance avec l'archive », cherchant à « la saisir sans la fixer » (Arondekar 2009 : 1-4) pour fabuler de manière critique des communautés perdues et pourtant si vivantes.

BIBLIOGRAPHIE

- ARONDEKAR, Anjali. 2009. *For the record, On Sexuality and the Colonial Archive in India*. Durham & London : Duke University Press.
- ARONDEKAR, Anjali, CVETKOVICH, Ann, HANDARDT, Christina B., KUNZEL, Regina, NYONG'O, Tavia, RODRIGUEZ, Juana María & STRYKER, Susan. 2015. « Queering Archives, A Roundtable Discussion » in *Radical History Review* 122. Durham : Duke University Press.
- ARTIERE, Philippe & THOMPSON, Clive. 2017. *Fières archives, documents et images autobiographiques d'homosexuels « fin de siècle »*. Neuilly : Atlande.
- BACHETTA, Paola. 2018. « Les Forces Transformatives d'Archives des Queers Racisé.e.s », intervention à l'occasion des Ateliers-Débats pour la création d'un centre d'archives LGBTQI, Paris, [en ligne], consulté le 30 avril 2021. URL : <https://friction-magazine.fr/re-presence-les-forces-transformatives-darchives-de-queers-racise-e-s/>
- BAUER, Heike. 2017. *The Hirschfeld archives : violence, death, and modern queer culture*. Philadelphia : Temple University Press.
- BURTON, Richard. 2009. *Les mille et une nuit ; la zone sotadique*. Traduction de Jean Claude Bouvard. Lille : Gaykitschcamp.
- CASES REBELLES (Collectif). 2021. *Afro Trans*. Nantes : Éditions Cases Rebelles.
- CHAKRABARTY, Dipesh. 1998. « Minority histories, subaltern pasts » *Postcolonial Studies* : 1(1) : 15-29.
- CHOW, Rey. 2002. *The Protestant Ethnic and the spirit of capitalism*. New York : Columbia University Press.
- COHEN, Joni Alizah. 2019. « L'éradication des "abstractions talmudiques" : l'antisémitisme, la transmisogynie et le projet nazi ». *Contretemps* [En ligne], hors série. Traduction de Sophie Coudray. consulté le 8 mai 2021. URL : <https://www.contretemps.eu/antisemitisme-transmisogynie-nazisme/>
- CVETKOVICH, Anne. 2003. *An archive of feelings, Trauma, Sexuality, and Lesbian Public Cultures*. Durham : Duke University Press.
- FARGE, Arlette. 1997 [1989]. *Le goût de l'archive*. Paris : Le Seuil.
- FAURE, Ruby. 2018. *Féminité et barbarie, émergence de l'homosexualité masculine blanche en France et en Europe, 1870-1914*. Mémoire d'études de genre : Université Paris 8.
- FEINBERG, Leslie. 1997. *Transgender warriors, making history from Joan of Arc to Dennis Rodman*. Boston : Beacon Press.
- FOUCAULT, Michel. 2003. *Le Pouvoir Psychiatrique (1973-1974), Cours au Collège de France, Leçon du 6 février 1974*. Paris : Le Seuil.
- FOUCAULT, Michel. 1994 [1971]. « Nietzsche, la généalogie et l'histoire », in *Dits et Ecrits 1*, FOUCAULT, Michel. Paris : Gallimard : 1004-1024.
- GINZBURG, Carlo. 1980. « Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice » *Le Débat* 6 : 3-44.
- GROJNOWSKY, Daniel (édition établie par). 2007. *Confessions d'un inverti-né*. Paris : José Corti.

- GUHA, Ranajit. 1983. « The Prose of Counter Insurgency », in *Selected Subaltern Studies*, GUHA Ranajit and SPIVAK Gayatri Chakravorty (eds). Oxford : Oxford University Press, 45-86.
- HAHN, Pierre. 2006 [1979]. *Nos ancêtres les pervers, La vie des homosexuels sous le seconde empire*. Saint-Martin-de-Londres : H&O éditions.
- HALBERSTAM, Jack. 1998. *Female masculinities*. Durham, London : Duke University Press.
- HARTMAN, Saidiya. 2008. « Venus in Two Acts » *Small Axe* 26 : 1-14.
- LOVE, Heather. 2007. *Feeling Backward, Loss and the Politics of Queer History*. Cambridge : Harvard University Press.
- KEBABZA, Horia. 2006. « “L’universel lave-t-il plus blanc ?” : “Race”, racisme et système de privilèges » *Les cahiers du CEDREF* [En ligne], 14, consulté le 15 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cedref/428>
- LAUPTS Dr. (SAINT-PAUL Georges). 1896. *Tares et poisons, perversion et perversité sexuelle*. Paris : G. Carré.
- LAUPTS Dr. (SAINT-PAUL Georges). 1910. *L’Homosexualité et les Types homosexuels*. Paris : Vigot frères.
- LEGLUDIC, Henri. 1896. *Notes et observations de médecine légale, attentats aux mœurs*. Paris : Georges Masson Editeur.
- LEJEUNE, Philippe. 1987. « Autobiographie et homosexualité en France au XIX^e siècle » *Romantisme* 56 : 79-94.
- LOMBROSO, Cesare. 1887. *L’homme criminel. Etude anthropologique et psychiatrique*. Traduction de Albert Régnet et Georges Bournet. Paris : Félix Alcan Editeur.
- LUGONES, Maria. 2008. « Colonialidad y genero » *Tabula Rasa* [En ligne], 9, consulté le 30 avril 2021. URL : <https://www.revistatabularasa.org/numero-9/05lugones.pdf>
- MACE, Gustave. 1889. *Mes lundis en prison*. Paris : Charpentier.
- MEYER-PLANTUREUX, Chantal. 2019. *Antisémitisme et homophobie, Clichés en scène et à l’écran, XIX^e – XX^e siècles*. Paris : CNRS Editions.
- MURAT, Laure. 2006. *Une Histoire culturelle du « troisième sexe »*. Paris : Fayard.
- NESTLE, Joan. 2015. « Who Were We to Do Such a Thing? Grassroots Necessities, Grassroots Dreaming » *Radical History Review* 122 : 233-242.
- PENISTON, William A. & HERBER, Nancy. 2012 [2007]. *Bougres de vies (Queer lives). Huits homosexuels du XIX^e siècle se racontent*. Traduction de Marie Clément. Cassaniouze : ErosOnyx Éditions.
- PUAR, Jasbir. 2007. *Terrorist Assemblages : Homonationalism in Queer Times*. Durham : Duke University Press.
- ROSARIO, Vernon. 2000. *L’irrésistible ascension du pervers, entre littérature et psychiatrie*, Traduction de Guy le Gaufey. Paris : Éditions Epel.
- ROSENFELD, Michael (textes réunis et présentés par). 2017. *Confessions d’un homosexuel à Emile Zola*. Paris : Nouvelles éditions Place.
- RUBIN, Gayle. 2011. *Deviations : a Gayle Rubin Reader*. Durham & London : Duke University Press.
- SAÏD, Edward W. 2005. *L’Orientalisme*. Traduction de Catherine Malamoud. Paris : Le Seuil.

SCOTT, Joan. 2014. « Emancipation et égalité : une généalogie critique », intervention au colloque *Penser l'émancipation* [En ligne], consulté le 30 avril 2021. URL : <https://www.contretemps.eu/emancipation-et-egalite-une-genealogie-critique/>

SPIVAK, Gayatri Chakravarty. 1987. « Subaltern Studies : Deconstructing historiography », in *In other worlds, essays in cultural politics*, SPIVAK, Gayatri Chakravarty. New York & London: Methuen, pp.197-221.

SPIVAK, Gayatri Chakravarty. 1988. « *Can the Subaltern Speak?* », in *Marxism and the interpretation of Culture*, NELSON, Cary & GROSSBERG, Larry (eds.). Champaign : University of Illinois Press.

STOLER, Ann Laura. 2019 [2009]. *Au cœur de l'archive coloniale. Questions de méthode*, Traduction de Christophe Jaquet et Joséphine Gros. Paris : Éditions de l'EHESS.

SYMONDS, John Addington. 1883. *A Problem in Greek Ethics*. Londres : Edition privée.

TERRY, Jennifer. 1991. « Theorizing deviant historiography » *Differences: A Journal of Feminist Cultural Studies* 3(2) : 53-71.

ZIMMERMANN, Qiu. 2018. *Résister aux oublis et aux silences : Les projets d'archives LGBTQI+ en France*. Mémoire spécialité « Genre, politique et sexualité ». Paris : EHESS.

NOTES

1. Ce sont les numéros 120 : « Queering Archives: Historical Unravelings », paru en 2014, et 122 : « Queering Archives: Intimate Tracings », paru en 2015.

2. Dans la suite du texte, je me référerai à cette archive sous la mention des lettres à Zola et à Saint-Paul. Il s'agit de deux lettres et d'une carte postale adressées à Zola en 1889 (pour un total de 51 pages dans l'édition de Rosenfeld 2017), et d'une lettre adressée à Saint-Paul en 1896 (40 pages dans l'édition de Rosenfeld *id.*). On sait peu de choses sur l'auteur, hormis qu'il s'agit d'un jeune aristocrate italien, qui dit avoir 23 ans lorsqu'il écrit la première lettre à Zola, en 1889.

3. J'emprunte ces expressions respectivement à Chakravarty (1998), Terry (1991) et Stoler (2009).

4. Cet effet de « réalité-vérité » au contact de l'archive renvoie à la sensation de saisir des existences historiques dans leur matérialité (« c'est comme cela que X et Y vivaient »), mais aussi dans leur signification (« c'est comme cela que X ou Y se pensaient »). Les discussions épistémologiques sur la notion de fait historique, leurs parts de vérité et de fiction sont au-delà du champ de discussion de cet article, mais cette « histoire des minorités » prend en général le parti pris de l'objectivité historique, et parfois d'un certain essentialisme, puisqu'il s'agit de retrouver les « homosexuels » du XIX^e siècle.

5. Selon le titre de la chanson *Montero (Call me by your name)* par Lil Nas X, 2021.

6. D'autres récits ou témoignages existent avant, mais ce texte est le plus long, le plus complet et le plus dense publié en langue française, aux côtés d'un autre publié par Legludic (1896) sous le titre *Confidences et aveux d'un parisien, La comtesse, Paris, 1850-1861*. L'inversion sexuelle innée ou congénitale (perversion) est alors distinguée de l'inversion occasionnelle, liée aux influences du milieu (perversité), et si l'auteur des lettres constitue le prototype de la première catégorie, pour Saint-Paul, Oscar Wilde est l'incarnation de la seconde.

7. Rosario remarque que le terme de roman était utilisé dans la sexologie du XIX^e siècle dans le cas des récits des hystériques : « le terme **roman** faisait la différence entre une confession à la première personne et les écrits médicaux "objectifs qui l'entouraient". Les romans des hystériques avaient été franchement dénoncés comme trompeurs » (Rosario 2000 : 66). S'il s'agit d'un *roman*, la vérité du texte réside alors dans les mots des experts capables de démêler la part de l'authentique et du vécu, et de censurer ou réécrire les fabulations d'un sujet vaniteux.

8. Avant l'édition de 2017, les lettres sont notamment éditées successivement par Pierre Hahn (1979), Grojnowski (2007) et Erber & Peninston (2012).
9. J'emprunte cette expression à Michaëla Danjé, qui fouille l'archive coloniale pour hériter des traces historiques des constructions variées du genre et des sexualités sur le continent africain, et faire place au trouble que ces histoires suscitent au présent dans les récits blancs et occidentaux des transidentités (Collectif Cases Rebelles 2021).
10. Il s'agit de proposer un écho avec « l'insurrection des hystériques » pour laquelle Foucault propose un cadre d'analyse dont je m'inspire ici dans le cadre de l'histoire de l'inversion sexuelle : « J'essaierai d'analyser cela non pas du tout en termes d'histoire des hystériques, ni non plus en termes de connaissances psychiatriques prises sur les hystériques, mais de l'analyser en termes de bataille, d'affrontement, d'enveloppement réciproque, de disposition de pièges en miroir, d'investissement et de contre-investissement, de tentative de prise de contrôle entre les médecins et les hystériques. » (2003 : 310).
11. Le choix d'édition de Rosenfeld, de faire apparaître en gris les passages censurés, fait écho à la définition que Foucault donne de la généalogie : « La généalogie est grise ; elle est méticuleuse et patiemment documentaire. Elle travaille sur des parchemins embrouillés, grattés, plusieurs fois réécrits. » (Foucault 1994 : 1004).
12. Ce ne sont pas les seules coupes et censures effectuées au cours du processus de production de la parole invertie dans l'archive médicale, mais celles-ci sont systématiques et massives. Elles répondent à la fois aux exigences morales — classiques à l'époque — de la publication et aux nécessités de façonner une subjectivité souffrante et honteuse.
13. Je suis redevable à Michaëla Danjé pour cette formulation de ce que je comprends comme un engagement éthique et politique dans le rapport à l'archive : maintenir l'intranquillité c'est faire exister des flous identitaires, des troubles définitionnels, ne pas chercher à résoudre ou à intégrer les marges sous le rouleau compresseur de l'universalité (Collectif Cases Rebelles 2021).
14. Suivant la proposition de ma directrice de thèse Marie-Dominique Garnier, je préfère traduire *along the grain* par « suivant le grain » plutôt que par le trop straight « dans le droit fil » proposé par Christophe Jacquet et Joséphine Gros, pour la traduction française de ce texte publiée en 2019.
15. Heike Bauer attire notre attention sur ce brouillage de la perception symptomatique de l'histoire queer, en peignant un ange queer de l'histoire avec du sable plein les yeux : « Contrairement à la figure aux yeux ouverts du progrès historique, si célèbre dans la lecture de Walter Benjamin de l'Angelus Novus de Paul Klee, l'ange queer de l'histoire a la vue obscurcie par le sable de l'expérience. » (Bauer 2017 : 9).
16. Laure Murat saisit quelques unes de ces narrations dans son histoire culturelle du troisième sexe (Murat 2013).
17. J'emprunte cette métaphore à Horia Kebabza (2006).
18. Le médecin est pourtant en poste à Alger pour un an à partir de 1895, puis en Tunisie pendant cinq ans, et la rédaction de son œuvre *Tares et Poisons* se fait entièrement depuis la colonie. Sous le pseudonyme Georges Espé de Metz, il publie trois ouvrages qui portent explicitement sur les politiques de gouvernementalité coloniale, dédiés aux manières de maintenir et renforcer la domination française sur le peuple algérien : *Souvenirs du Maroc et de l'Algérie* en 1904, *Vers l'empire* en 1913 et *Par les colons*, en 1914.
19. On retrouve cette géographie coloniale des perversions dans les écrits de Richard Burton (2009) ou de Symonds (1883). La réédition du traité de Saint-Paul en 1910 fait également apparaître en annexe « L'opinion d'un musulman algérien sur l'homosexualité », qui vient confirmer l'indulgence des « indigènes » pour l'homosexualité : « Il est certain qu'en Algérie et en Tunisie, le Naïec n'est pas un être exceptionnel » (Rosenfeld 2017 : 432).
20. Jézabel est une princesse phénicienne, fille d'Ithobaal Ier, roi de Tyr et de Sidon. Elle est l'épouse du roi d'Israël Achab qui règne de -874 à -853, et présentée dans la bible comme une

épouse malfaisante, qui encourage notamment le culte de Baal. Elle incarne dans cette lettre la figure orientaliste de la femme étrangère puissante et corruptrice.

21. La co-construction de l'antisémitisme et de l'homophobie ou de la transmisogynie au XIX^e siècle structure clairement le dispositif moderne de la sexualité, comme ce récit autobiographique (Cohen 2019, Meyer-Plantureux 2019).

22. Rey Chow (2002) propose ainsi de faire pivoter le tome 1 de *l'Histoire de la sexualité* de Foucault sur son chapitre 5, introduisant les concepts de « biopolitique » et de « régulation des populations », plutôt que de s'appuyer principalement sur les régimes disciplinaires de l'identité, comme le font la plupart des études sur la sexualité. Une telle perspective permettrait de remettre au centre de l'analyse les dimensions coloniales et racialisantes des discours sexuels produits dans les formations impériales européennes du XIX^e siècle.

RÉSUMÉS

Les allers-retours entre questionnements épistémologiques, positionnements politiques et expériences affectives me permettent de déployer plusieurs directions du projet de tordre (*queering*) les archives. L'édition par Michael Rosenfeld de lettres envoyées par un inverti à Émile Zola et au docteur Saint-Paul à la fin du XIX^e siècle est dans cet article l'occasion de repérer quelques transformations de mon rapport au passé queer, en distinguant trois régimes de lecture de ces lettres que j'ai développés au fil de mes recherches. Le projet d'une *histoire des minorités sexuelles* vise la découverte et le sauvetage des voix queer du passé, et cherche à leur rendre justice pour inspirer les luttes de libération du présent. *Une lecture à rebours ou à rebrousse-poil* de l'archive tend plutôt à repérer les dispositifs de pouvoir et les mécanismes de censure qui constituent et délimitent l'archive queer, ses pertes et ses résistances. *Lire en suivant le grain* enfin permet de faire place à l'altérité et aux contradictions d'un passé pervers subalterne, qui ne se laisse pas assimiler aux récits contemporains des démocraties libérales et nationalistes. Je défends ici l'idée que tordre les archives constitue une orientation éthique, cherchant à résister aux appels homo-nationalistes contemporains, ainsi qu'aux cloisonnements de l'histoire de la sexualité et de celle de l'empire colonial français.

The back and forth between epistemological questioning, political positioning, and affective experiences allows me to unpack several directions of the project of queering the archive. Michael Rosenfeld's edition of letters sent by an invert to Émile Zola and Dr. Saint-Paul at the end of the 19th century is, in this article, the occasion to identify a number of transformations in my relationship to the queer past, by distinguishing three ways of reading these letters that I have developed through my research. The project of a *History of Sexual Minorities* aims at discovering and rescuing the queer voices of the past, and seeks to do them justice in order to inspire the liberation struggles of the present. A reading of the archive *against the grain* tends instead to identify the devices of power and the mechanisms of censorship that constitute and delimit the queer archive, its losses and resistances. Reading *along the grain* finally makes room for the otherness and contradictions of a subaltern perverse past, which cannot be assimilated to the contemporary narratives of liberal and nationalist democracies. I defend here the idea that queering the archives constitutes an ethical orientation, seeking to resist contemporary homo-nationalist calls, as well as the separation of the history of sexuality from that of the French colonial empire.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : archives, feelings, epistemology, queer, race

Mots-clés : archives, émotions, épistémologie, queer, race

AUTEUR

RUBY FAURE

Ruby Faure est doctorant·e en études de genre et philosophie, rattachée au LEGS (Université Paris 8), sous la co-direction de Marie Dominique Garnier et de Guillaume Sibertin-Blanc, sur le thème : « Généalogie coloniale de l'homosexualité masculine européenne. Émergence des catégories sexo-raciales dans l'Empire français (1869-1912). » Contact : faure.ruby@gmail.com

L'expérience collective des archives

Histoires féministes par en bas en Angleterre dans les années 1970

Collective Experience of Archives. Feminist Histories from Below in England during the 1970s

Delphine Frasch

Pour leurs relectures et leur soutien, je remercie Noémie Aulombard, Cindy Broquaire, Charlie Brousseau, Clara Chaffardon, Alice Feyeux, Claude Gautier, Anne Heilaud, Ostiane Lazrak, Suzanne Le Gentil, Cyrielle Messenger, Mickaëlle Provost, Franziska Seitz. Je remercie également Fanny Gallot et les participant-es du BruLau, ainsi que les relectrices de GLAD!

- 1 Dans deux textes désormais fameux¹, Joan Scott défend l'idée que l'histoire féministe doit rompre avec deux tendances problématiques. Sur le plan épistémologique, elle doit en finir avec *l'empirisme*, la tendance à supposer que la vérité de l'histoire se dévoile à travers l'expérience vécue des gens du passé, et que l'historien·ne peut accéder à cette expérience perdue en faisant, dans son présent, l'expérience des archives² au sens le plus large du terme³, à savoir tout ensemble constitué de traces. Il s'agit en somme de renoncer à ce « sentiment naïf, mais profond, de déchirer un voile, de traverser l'opacité du savoir et d'accéder, comme après un long voyage incertain, à l'essentiel des êtres et des choses⁴ ». Cette épistémologie naïve, puisqu'elle pose une vérité ultime à laquelle donnerait directement accès une forme d'expérience, s'articulerait aisément à une seconde tendance problématique, un *essentialisme* qui caractériserait tant le marxisme que le féminisme radical. Ceux-ci auraient tendance à poser, comme vérité ultime de l'ensemble des phénomènes historiques, l'antagonisme entre deux groupes — bourgeois et prolétaires, hommes et femmes — dotés d'une réalité objective (d'une essence) : les positions occupées dans les rapports de production, les attributs biologiques. C'est pourquoi Scott invite l'histoire féministe à s'emparer d'autres ressources théoriques et méthodologiques : celles de la déconstruction⁵. Il s'agit, contre l'essentialisme, d'envisager les groupes comme des constructions discursives plutôt qu'inscrites dans l'économie ou la biologie ; et contre l'empirisme, d'adopter un rapport critique aux archives, désormais envisagées comme des fragments d'opérations de construction discursive du social, et non comme la trace émouvante d'une expérience essentiellement prolétaire ou féminine.

- 2 Je ne souhaite pas ici analyser les raisons historiques pour lesquelles, dans le contexte académique étatsunien de la seconde moitié des années 1980, l'analyse de discours et la *French Theory* apparaissent comme des ressources intellectuelles subversives⁶, ni la trajectoire qui a conduit Scott à la formulation d'un tel positionnement au sein du champ international de l'histoire féministe alors en cours de formation⁷. Je souhaite plutôt décentrer le débat, en m'intéressant à un contexte souvent moins connu en France que les contextes étatsunien et français, et qui au premier abord pourrait sembler emblématique des travers dénoncés par Scott : l'histoire féministe anglaise des années 1970⁸.
- 3 Cette histoire est partie intégrante d'une galaxie de projets de transformation radicale de l'enseignement, de la recherche et de l'écriture historiques menés en Angleterre à partir des années 1960, et ultérieurement rassemblés sous le label d'histoire « par en bas »⁹. Or ces projets peuvent effectivement — c'est l'une des thèses que je vais défendre — être caractérisés comme des manières de remettre au cœur de l'histoire (et de l'engagement politique) une certaine *expérience collective des archives*. Il s'agit à la fois d'élargir considérablement le champ de ce qui fait archive, et de développer une intimité cognitive et émotionnelle avec ces traces du passé — particulièrement celles des vécus et actions d'individus jusqu'alors considérés comme victimes plutôt qu'acteurs de l'histoire, notamment les classes ouvrières et les femmes. L'enjeu est donc, à travers l'expérience des archives, d'établir une relation inédite et collective à ces expériences jusqu'alors ignorées — et conjointement, à son propre passé et présent.
- 4 J'aimerais ici à la fois fournir des éléments d'introduction, pour le lecteur ou la lectrice francophone, à cette histoire par en bas féministe anglaise des années 1970 ; tenter de préciser la place qu'elle donne à cette expérience des archives ; tout en défendant l'idée que les notions d'empirisme et d'essentialisme — issues, dans le sens que leur donne Scott, d'un contexte politique et intellectuel distinct — ne constituent pas des outils adéquats pour la caractériser ou la critiquer.
- 5 Cet article constitue une première formulation, nécessairement provisoire, d'hypothèses issues d'une recherche doctorale en cours sur l'histoire « par en bas » anglaise entre 1945 et 1995. Mon approche relève pour part de la philosophie, au sens où je cherche — contre l'idée que la théorie serait l'apanage des philosophes — à envisager les pratiques de recherche et d'enseignement en histoire comme des prises de position au sein de controverses, impliquant à la fois des *présuppositions* et de véritables *propositions* théoriques¹⁰. J'essaye néanmoins d'intégrer cette première approche à une seconde, relevant de l'histoire sociale des idées, qui rattache les controverses intellectuelles à des configurations socio-historiques particulières, et les prises de position, aux trajectoires des individus au sein de ces configurations¹¹. Je m'appuie ainsi à la fois sur les textes publiés (académiques, militants, journalistiques, etc.) de ces historiennes, sur un travail d'archives et d'entretiens en cours¹², ainsi que sur un travail de synthèse de la littérature historique anglophone portant sur les contextes sociaux, politiques et intellectuels dans lesquels évoluent ces historiennes¹³.
- 6 Je reviendrai d'abord brièvement sur les contextes militants d'émergence de l'histoire par en bas (1), et présenterai le rôle joué par l'expérience des archives en son sein (2). Je caractériserai ensuite succinctement l'histoire par en bas socialiste de la fin des années 60 (3), avant de reconstituer les trajectoires qui ont mené certaines historiennes à se réapproprier ce projet tout en le soumettant à la critique féministe (4). Je distinguerai dans le reste de l'article trois stratégies de réappropriation développées par ces

historiennes au cours des années 1970, qui visent trois domaines d'expériences caractéristiques : les vies des ouvrières, les vies des bourgeoises, et les luttes des femmes (5-7).

Contextes militants : se tourner vers l'expérience pour réinventer la gauche

- 7 Pour commencer, je souhaite esquisser l'arrière-plan militant de l'histoire par en bas, en suggérant de quelles manières l'appel à se tourner vers l'expérience opère au sein de la *New Left* et du féminisme socialiste des années 1970¹⁴. Les porte-paroles de la *New Left* revendiquent l'attention à l'expérience des personnes ordinaires dans son hétérogénéité et la multiplicité de ses dimensions ; les féministes socialistes se réapproprient cette revendication, tout en contestant la manière dont l'expérience est prédélimitée et prédéfinie selon un imaginaire sexiste.
- 8 E.P. Thompson et Raphael Samuel¹⁵, dont on verra qu'ils sont au cœur de l'émergence de l'histoire par en bas socialiste, sont tous deux fortement investis, à partir de 1956, dans la *New Left* anglaise. Cette constellation rassemble principalement une « classe élargie de travailleurs-ses culturel-les et intellectuel-les¹⁶ », souhaitant contribuer à l'émergence d'un « espace¹⁷ » inédit à gauche, hors de l'alternative entre une social-démocratie capitaliste et impérialiste (1956 est l'année de la crise de Suez) et le stalinisme (1956 est également l'année de l'invasion de la Hongrie par l'URSS). Il s'agit également de s'extraire de l'alternative encadrant alors les débats sur les intellectuel-les¹⁸. L'intellectuel-le britannique des années 50 serait, ou bien « intégrée » à la société anglaise et acquise à l'ordre établi ; ou bien socialement « aliénée » et rebelle, mais dépourvue de toute autorité culturelle — du fait de son propre déracinement, mais aussi du caractère supposément anti-révolutionnaire du peuple anglais — et ainsi condamnée à « l'apathie ». Contre cette alternative jugée égarante et démoralisante, nombre des protagonistes de la *New Left* s'accordent pour défendre le rôle de cette « classe élargie de travailleurs-ses culturel-les et intellectuel-les » dans la critique de l'ordre établi et la formulation d'alternatives socialistes¹⁹. Néanmoins, la plupart s'accordent également dans le rejet d'une posture identifiée au léninisme et souvent aussi au trotskisme, celle d'une avant-garde éclairée guidant « par en haut » l'action politique²⁰. L'attention de « l'intellectuel-le socialiste » doit être constamment tournée, non vers le jeu parlementaire ou vers les questions d'orthodoxie et les luttes de faction, mais vers « l'expérience²¹ ».
- 9 Sous cette notion, il faut ici entendre les vécus, souffrances, préoccupations, aspirations et « forces existantes²² » des personnes ordinaires : non seulement « la “vraie classe ouvrière” de l'industrie lourde », mais aussi « les enseignants, les techniciens, les dessinateurs industriels, les travailleurs en col blanc et le reste »²³ de la Grande-Bretagne et plus généralement du monde d'après-guerre. Contre les versions réductrices du marxisme, cette expérience est visée comme hétérogène, complexe et multidimensionnelle, en même temps qu'en partie inédite²⁴ (même si la qualification de cette nouveauté fait débat²⁵). L'enjeu est d'identifier en elle, en même temps que les inerties, les germes d'une mobilisation sociale également inédite, existant indépendamment des partis et du parlement²⁶ et de toute orthodoxie étroite – et dont la campagne pour le désarmement nucléaire (CND) semble l'incarnation la plus immédiate. L'intellectuel-le serait alors en position de s'engager pleinement dans ce

mouvement, cherchant à « influencer et changer les personnes réelles²⁷ » tout en demeurant constamment à l'écoute de leurs expériences.

- 10 Néanmoins, lorsque Catherine Hall affirme que « les hommes de la *New Left* [...] ont été [...] un facteur décisif dans [son] devenir féministe²⁸ », ce n'est pas un compliment : elle dénonce non seulement leur absence de prise en compte des expériences des femmes, mais aussi leur sexisme ordinaire — et son témoignage concorde largement avec ceux d'autres féministes ayant appartenu aux milieux *New Left*²⁹. Ainsi, lorsque ces hommes imaginent l'expérience des personnes ordinaires, ils ont souvent en tête ces jeunes héros d'origine ouvrière, anticonformistes et misogynes, qui deviennent un véritable *topos* d'une littérature très en vogue dans les années 1950³⁰.
- 11 Pour autant, ces féministes (que je présente plus précisément dans la suite) ne rejettent pas l'appel à se tourner vers l'expérience, mais le réinvestissent et le transforment. Dans le sillage du mouvement des droits civiques et de la *New Left* étatsuniens, il s'agit de contester l'idée que la radicalité politique passe par l'attention exclusive à l'expérience *des autres* — celle des classes ouvrières, les « autres » de ces militantes pour la plupart issues des classes moyennes ou détachées de leurs origines sociales par la promotion scolaire³¹. Au contraire, l'expérience vers laquelle se tourner pour transformer les théories et pratiques militantes, c'est d'abord *sa propre* expérience, jusqu'alors disqualifiée au motif qu'elle relèverait du « personnel³² ». Il ne s'agit donc pas, là non plus, de délimiter et définir *a priori* l'expérience, mais plutôt de revaloriser et d'explorer ce qui était jusqu'alors frappé d'illégitimité théorique et politique : « les vies quotidiennes des femmes³³ » et les relations ordinaires entre les sexes. Il s'agit en même temps, ici en rupture avec la gauche anglaise antérieure, de revendiquer l'existence d'espaces autonomes, « à soi³⁴ », dans lesquels les femmes ont pleine autorité pour explorer collectivement cette expérience et pour s'organiser elles-mêmes « sur la base de [leur] propre oppression³⁵ ».
- 12 Néanmoins, l'une des spécificités du cas anglais de ce point de vue est la forte présence³⁶ d'un « féminisme socialiste », duquel se revendiquent les historiennes auxquelles je m'intéresse ici, et qui s'inscrit — non sans tensions³⁷ — dans la continuité de la *New Left*. Cette tendance insiste sur la nécessité de ne pas s'en tenir aux expériences de femmes de classes moyennes, mais d'« étendre [la] base » du féminisme aux femmes ouvrières et syndicalistes qui s'étaient manifestées dès 1968 à travers la campagne des « femmes de pêcheurs » à Hull et la grève des ouvrières de Ford à Dagenham³⁸. De manière liée, les féministes socialistes se montrent particulièrement méfiantes à l'égard de toute forme de « sectarisme » qu'elles détectent tant chez les trotskystes et maoïstes que chez les féministes radicales et/ou lesbiennes³⁹, et promeuvent un féminisme cherchant à transformer de l'intérieur un mouvement socialiste pluraliste. Des féministes noires et asiatiques et/ou lesbiennes⁴⁰ reprocheront alors à ce féminisme socialiste de reproduire certaines exclusions dans sa définition de l'expérience : certes, il cherche à intégrer (mais souvent de manière assez extérieure) les expériences des femmes de classe ouvrière ; en revanche, la figure de référence reste celle d'une femme blanche — les femmes racisées sont souvent situées dans l'ailleurs du « Tiers-Monde⁴¹ » — et hétérosexuelle.
- 13 En somme, l'appel à se tourner vers l'expérience joue dans ces contextes militants un rôle ambivalent. Il intervient comme un outil de mise en valeur de certains vécus, souffrances et préoccupations jusqu'alors négligés ou disqualifiés, qui sont envisagés dans leur caractère hétérogène et multidimensionnel, et mis au centre d'une démarche

de réinvention des pratiques et théories politiques. Assurément, les expériences ainsi explorées ont leurs frontières, leurs points aveugles, leurs préconstructions et leurs projections. Néanmoins, que ce soit au sein de la *New Left* ou du féminisme socialiste, la notion d'« expérience » constitue, plutôt qu'un facteur de clôture essentialiste, un signifiant ouvert, débattu, et dont il est toujours possible — parfois au prix de luttes et de ruptures — de contester radicalement les frontières et la définition⁴².

Contester l'histoire académique par l'expérience collective des archives

- 14 Or pour certaines de ces militantes *New Left* et féministes, relevant pour la plupart de cette « classe élargie de travailleuses culturelles et intellectuelles », une manière privilégiée de mettre en pratique cet appel à se tourner vers l'expérience n'est autre que la recherche historique. Dans le contexte qui est le leur, choisir de faire de l'histoire revient souvent à choisir une certaine posture d'intellectuelle *au détriment d'autres*, identifiées notamment aux figures repoussoirs du « théoricien⁴³ » ou du « sociologue⁴⁴ ». Si ces oppositions cristallisent lors d'une série de débats impliquant inmanquablement Thompson⁴⁵, elles ont une histoire longue, celle des débats autour du supposé empirisme de l'esprit anglais, et de la place (ou plutôt de l'absence supposée) des intellectuels en Angleterre⁴⁶. Choisir l'histoire, c'est, pour les historien·nes qui nous intéressent, choisir une posture plutôt située du côté des humanités que de la science⁴⁷, qui procède par investigation prolongée et passionnée plutôt que par déduction ou expérimentation froides, et qui vise à saisir le général à travers « la variété irréductible et enchevêtrée du passé⁴⁸ ». C'est, inséparablement, choisir un certain style d'appréhension de l'être humain dans l'histoire, attentif à la fois aux pressions s'exerçant sur l'agir et aux efforts déployés, parfois aux prix de sacrifices personnels immenses, pour infléchir le cours des choses dans le sens de la justice. Le rôle de l'historien·ne devient alors d'alimenter les forces émancipatrices du présent, en enrichissant leur lecture de la situation historique, et surtout leur « sens de l'histoire⁴⁹ », leur mémoire des luttes⁵⁰ — que tendraient à négliger une approche trop théorique, mais également une approche trop focalisée sur le présent, qui en surestimerait la singularité⁵¹.
- 15 Mais si la figure et la pratique de l'historien·ne peuvent ainsi être réinvesties comme manière de se tourner vers l'expérience, c'est à travers l'opposition non moins marquée à d'autres figures et pratiques historiennes identifiées à l'enseignement et la recherche universitaires, notamment ceux d'Oxford. Comme le dépeignent nos historiennes, parfois depuis leur propre expérience⁵², un tel enseignement consiste ou bien en l'assimilation de manuels et de littérature secondaire, ou bien — l'acquisition de compétences techniques en matière de recherche archivistique étant devenue centrale dans la définition de la profession⁵³ — dans la confrontation aride à un type bien spécifique de sources : le document « respectable⁵⁴ ». Ce document « respectable » est issu le plus souvent des archives diplomatiques, administratives et des documents parlementaires. Les professionnel·les ainsi formées auraient pour trait distinctif l'obsession quant à la respectabilité des sources, de la méthode et de l'écriture. L'éventail des matériaux utilisables, et le domaine ouvert à l'investigation, se verraient par là même considérablement restreints. L'un des produits les plus problématiques de cette disciplinarisation de l'histoire serait l'éviction des personnes ordinaires et des

femmes de la scène historique, leur relégation à la masse lointaine et informe des victimes ou bénéficiaires des décisions « d'en haut »⁵⁵. Cette éviction irait de pair avec le rejet d'un ensemble d'attitudes associées à l'amateurisme (et au féminin) : la passion dans la collecte et l'exploration des traces du passé ; l'expression de subjectivité ou d'engagement dans l'écriture. Et ce type d'*ethos* professionnel hautement « aristocratique⁵⁶ » et « conservateur⁵⁷ » s'accorderait tout naturellement avec les appartenances sociales et les tendances idéologiques des individus concernés — de fait, jusqu'aux années 60 et au-delà, l'écrasante majorité des historien·nes universitaires sont des hommes issus des classes supérieures⁵⁸ ; et l'histoire féministe conserve longtemps une position très marginale (lorsqu'elle pénètre l'université, c'est plutôt depuis les départements de sciences sociales⁵⁹).

- 16 Par opposition à ce type d'*ethos* et de pratiques, les historien·nes auxquelles on s'intéresse ici cherchent à s'ancrer dans des contextes collectifs extra-universitaires ou situés aux marges de l'université — diverses manières de chercher à défendre « une vision engagée [...] de l'apprentissage et de la recherche comme processus collectif, ne devant pas être consigné comme la chasse gardée d'une élite académique⁶⁰ ». Iels articulent souvent deux types d'ancrage : d'une part, des groupes de recherche explicitement militants⁶¹ ; d'autre part, divers programmes d'enseignement pour adultes — qui constituent historiquement, en Angleterre, un lieu de contact privilégié entre intellectuel·les de gauche et membres des classes ouvrières⁶² —, d'autres institutions « sous-financées » comme les instituts polytechniques⁶³, ou encore des formes variées de « travail au sein des communautés⁶⁴ ». Ce double ancrage est vécu par ces historien·nes à la fois comme le renoncement à toute carrière universitaire⁶⁵, et comme la possibilité d'une activité intellectuelle connectée directement à la fois à l'engagement militant et aux réalités vécues des personnes ordinaires.
- 17 C'est à travers ce double ancrage que les historien·nes qui nous intéressent développent un rapport inédit à leurs sources. Pratiquer l'histoire « par en bas », c'est d'abord contester la définition *a priori* de ce qui fait « archive », de ce qui constitue une trace légitime du passé. De même que tout, à commencer par l'expérience des personnes ordinaires du passé, relève désormais potentiellement du domaine de « l'historique », tout devient, potentiellement, matériau pour l'œil et l'oreille historiques. Les historien·nes par en bas vont ainsi contribuer de manière précoce et décisive à l'évolution conduisant à « l'explosion générale dans l'éventail des sources utilisées par les historien·nes⁶⁶ ». Cette explosion se fait dans plusieurs directions, souvent combinées. D'abord, les historien·nes par en bas participent largement à la revalorisation de tout un ensemble d'archives locales, publiques et privées — archives de comté (rendues accessibles à la suite du *Public Records Act* de 1958⁶⁷), archives ecclésiastiques, policières et judiciaires, archives d'entreprise, universitaires, associatives, etc. De manière liée, iels concourent à l'attribution du statut d'archive à des traces non discursives — objets de famille ou antiquités locales, photographies, bâtiments (un *pub*, une ancienne usine, une maison privée victorienne), etc. Iels participent également de manière précoce à la déconstruction de l'opposition entre histoire et littérature, en insistant sur la possibilité de prendre des écrits personnels, journalistiques⁶⁸, littéraires⁶⁹ et philosophiques⁷⁰ comme des traces historiques ; à commencer, bien sûr, par les écrits laissés par des membres des classes populaires, mais sans jamais négliger les textes plus canoniques. Enfin, on va le voir, l'histoire par en bas socialiste et féministe joue un rôle central dans l'émergence précoce en Angleterre de

l'histoire orale, traitant la mémoire comme une source historique inestimable quoiqu'indéniablement problématique⁷¹.

- 18 Bien sûr, les historien·nes par en bas cherchent à développer, pour chacun de ces domaines inédits de sources historiques, des méthodes appropriées. Néanmoins, ces nouvelles formes de relations à l'archive présentent des éléments communs. Il s'agit toujours d'encourager, chez soi-même et chez autrui, une attitude opposée à celle, « froide », « sévère et rigide »⁷², de la formation académique rejetant « l'amateurisme ». Sensations — l'attention visuelle, auditive, tactile, olfactive à la matérialité de la trace, au grain du document ou de la voix⁷³ — et affects voire passions⁷⁴ — curiosité, sympathie, indignation, admiration — sont reconnus, appréciés et attisés plutôt que déniés. La temporalité est moins celle d'un examen ponctuel, que d'une relation prolongée et immersive tout au long de la vie⁷⁵ : il faut maintenir son esprit ouvert et écouter en permanence⁷⁶, s'arrêter sur « la tournure de la phrase, le vocabulaire, [...] la cadence de la pensée⁷⁷ », jusqu'à tomber sous « l'emprise » de l'archive, se laisser imprégner, saisir par elle⁷⁸. L'archive en vient ainsi à envahir l'existence ordinaire⁷⁹, jusqu'à brouiller les frontières entre le privé et l'historique, et faire apparaître tout élément de son propre passé ou de son quotidien comme potentielle archive. Autrement dit, il s'agit bien de chercher à générer chez soi-même et chez autrui – et notamment chez ceux qui considéraient jusqu'alors la recherche archivistique comme « le monopole des privilégiés⁸⁰ » — une « expérience [...] du document historique⁸¹ » : « [e]nter dans les archives⁸² », apprendre à « vivre le passé⁸³ », et réciproquement, à appréhender son vécu individuel sur un mode historique. Et cette expérience des archives, si elle peut prendre les formes plus solitaires que décrit Arlette Farge⁸⁴, se veut d'abord une expérience *collective*, qui rassemble des individus socialement et idéologiquement variés autour d'une connexion intime, un « lien quasi existentiel⁸⁵ » avec un passé d'expériences humaines, d'activités quotidiennes, de souffrances, d'efforts individuels et collectifs. L'enjeu est à la fois d'inventer des modes de production et de circulation des savoirs radicalement démocratisés ; et de nourrir collectivement cette « prise de conscience que, malgré mon sentiment fréquent de marginalité, j'appartenais objectivement au processus historique, et que je pouvais contribuer à donner forme à et à changer cette histoire⁸⁶ ».
- 19 Cette posture se voulant inédite face aux sources se prolonge dans des pratiques d'écriture cherchant également à rompre avec les normes académiques, la production de textes « ennuyeux⁸⁷ » destinés à une poignée de spécialistes. En effet, dans les cas où l'expérience des archives débouche sur la production d'un texte, il importe de *communiquer cette expérience* aux lecteurs/rices. Ceci passe notamment par de nouvelles normes citationnelles⁸⁸. Contre la relégation des sources aux notes de bas de page, et l'importance accordée à la littérature secondaire, les historien·nes par en bas donnent aux « citations directes » une place de premier plan dans leurs textes, pour confronter autant que possible le lecteur ou la lectrice à l'archive – tout en gardant à l'esprit qu'une telle construction rhétorique s'apparente à une forme de ventriloquie⁸⁹. Et si les mots des puissants ou des écrivains consacrés ne sont pas négligés, une place toute particulière est donnée aux traces laissées par les personnes ordinaires, ici au sens des personnes demeurées jusqu'alors anonymes et sans voix⁹⁰. Ceci s'articule à un bouleversement des hiérarchies d'importance dans les sujets traités, ainsi que de l'*ethos* du narrateur ou de la narratrice-historienne. Le récit regorge de portraits de personnages ordinaires, et fait la part belle à la description de leurs expériences, de

leurs souffrances, de leurs résistances manifestes ou plus souterraines. Le narrateur ou la narratrice-historien-ne se met souvent en scène à la fois comme « personne émotionnelle » et comme instance de jugement éthique⁹¹. L'écriture historique se veut accessible⁹² et agréable voire « littéraire⁹³ », visant à intéresser, émouvoir le lecteur ou la lectrice. Il s'agit également de l'inviter à exercer ses propres facultés émotionnelles, cognitives et morales sur le matériau qu'on lui présente : à prendre position, et à réfléchir au rôle qu'il peut et veut jouer au sein de son propre présent.

Histoires par en bas socialistes : deux incarnations

- 20 Avant d'en venir plus directement à la démarche des historiennes féministes, je vais évoquer rapidement les démarches des deux intellectuels qui incarnent, à la fin des années 60, ces nouvelles formes de pratiques et de postures qui seront bientôt labellisées sous l'expression d'« histoire par en bas ».
- 21 En 1963, E.P. Thompson est fort de dix-sept années d'expérience d'enseignement pour adultes dans le Nord de l'Angleterre, durant lesquelles il a développé avec ses étudiant·es une série d'expérimentations pédagogiques autour de l'analyse collective de documents originaux et de la production d'archives orales⁹⁴. Il a également développé, à travers son activité militante, une collaboration étroite avec plusieurs historiennes engagées, particulièrement Dona Torr, John Saville et Christopher Hill. C'est à partir de ce double ancrage, et d'une série de contingences, que se forme le projet de la *Formation de la classe ouvrière anglaise*. Au-delà des qualités narratives et de l'intensité de ton soutenues sur plus de mille pages, l'une des raisons pour lesquelles cet ouvrage a durablement marqué ses contemporain·es est qu'il présente et produit une relation aux sources, et à travers elles au passé, perçue comme totalement inédite. S'il s'agit d'une commande des éditions Gollancz (initialement destinée à John Saville), Thompson en profite pour reprendre et étendre un projet antérieur d'histoire sociale du *West Riding* tiré de ses notes de cours⁹⁵, et pour laisser libre cours à cette « fascination pour les archives » qu'il s'est découverte dans la préparation de sa biographie de William Morris⁹⁶. N'ayant aucunement en tête un public académique, il ignore délibérément la littérature secondaire, et met au cœur de sa recherche ces sources non « respectables » que sont les archives du *West Riding* et la mémoire de ses étudiant·es ainsi que de connaissances locales⁹⁷.
- 22 Ceci lui permet d'aborder des sujets classiques (l'industrialisation, l'émergence du mouvement ouvrier) mais en bouleversant la périodisation et les hiérarchies de légitimité : il repart des vécus et des actions de personnes ordinaires — « le pauvre tricoteur sur métier, le tondeur de drap luddite, le tisserand qui travaille encore sur un métier à main, l'artisan “utopiste”, et même le disciple trompé de Joanna Southcott⁹⁸ » — fort éloignées des centres de décision politique, et agissant antérieurement à l'émergence d'un prolétariat industriel plus homogène et organisé. Thompson confronte constamment le/la lecteur·rice à ses sources, ponctuant ses pages de blocs de citations introduites de manière à leur conférer une puissance rhétorique maximale. Il propose également une galerie de portraits d'héros et héroïnes ordinaires, dont il met en scène et invite à juger les actions.
- 23 L'enjeu n'est pas seulement de rompre avec les normes académiques en vigueur : Thompson cherche à prendre position dans les débats théoriques et stratégiques qui ont traversé sa trajectoire militante⁹⁹. L'immersion dans les archives lui permet de

déconstruire les définitions essentialistes de la classe ouvrière, faisant de cette dernière « le produit plus ou moins automatique de nouvelles forces et relations productives¹⁰⁰ ». Il s'agit de mettre en scène la classe ouvrière comme un ensemble hétérogène d'individus qui, en réponse à des événements les affectant négativement (l'établissement du capitalisme industriel et la répression d'État) et en opposition à d'autres forces sociales en cours de formation (la bourgeoisie), réinvestissent des fragments de mémoire collective « infra-politiques¹⁰¹ » (une « économie morale plus ancienne¹⁰² » opposée à la loi du marché, les « idées populaires d'un droit de naissance de tout Anglais¹⁰³ » à la liberté contre la tyrannie) pour donner naissance à une force sociale inédite. Cette proposition théorique constitue un appel politique à nourrir et rassembler, face aux risques constants d'oubli et de fragmentation, une mémoire collective des traditions de résistance ; l'enjeu est de soutenir l'émergence, contre les forces contemporaines d'oppression et de destruction, d'un mouvement unifié autour d'un « concept élargi du bien commun¹⁰⁴ ».

- 24 L'année suivant la publication de la *Formation*, Raphael Samuel est nommé tuteur en histoire au collège de Ruskin, un collège lié à Oxford mais indépendant, hébergeant des étudiant·es adultes n'ayant pas achevé leur cursus secondaire — à la fin des années 60, il s'agit principalement de « jeunes travailleurs impatients¹⁰⁵ » actifs dans le monde syndical. Dans le climat du mouvement étudiant naissant, Samuel développe avec ses étudiant·es des pratiques pédagogiques opposées tant à sa propre formation à Oxford, qu'aux normes d'enseignement et d'évaluation de Ruskin, dénoncées comme élitistes¹⁰⁶. Dans la lignée de Thompson, il s'agit d'une part de rejeter l'apprentissage par manuels au profit du contact avec les documents originaux — Samuel prêche à ses étudiant·es « l'évangile des documents », l'immersion dans les archives pouvant déclencher chez ces dernier·es, une fois surmontées les « terreurs » des archives, une véritable « expérience de conversion » débouchant parfois sur des vocations¹⁰⁷. Il s'agit d'autre part de développer des recherches collectives à partir de « l'expérience » et du « savoir local » des personnes ordinaires — celle des étudiant·es¹⁰⁸, mais également celle des personnes de Headington Quarry, quartier de tradition « populaire ou même insurrectionnelle », cet « autre Oxford » situé aux portes de Ruskin¹⁰⁹ — en tant qu'archive.
- 25 Ces expérimentations pédagogiques débouchent sur une série de projets collaboratifs impliquant à la fois (parfois non sans tensions¹¹⁰) chercheur·ses socialistes et étudiant·es-ouvrier·es. Les *History Workshops* eux-mêmes constituent de véritables « festivals d'histoire¹¹¹ » annuels de plusieurs jours, combinant sessions thématiques et temps dits « culturels », consacrés à la visite de lieux emblématiques (par exemple Charterville, en vue de « recréer quelque chose de l'expérience chartiste¹¹² »), à l'écoute de chants populaires, etc. Ces événements suscitent un engouement exceptionnel, rassemblant souvent plusieurs centaines de personnes — ils peuvent ainsi se prétendre « la plus grande conférence d'histoire de Grande-Bretagne¹¹³ » — au collège de Ruskin entre 1967 et 1980, puis dans diverses villes britanniques ; des groupes locaux reprenant cette dénomination se forment plus ou moins durablement à travers le pays. Conjointement, plusieurs étudiant·es de Ruskin, soutenues par le travail éditorial de Samuel et d'Anna Davin, produisent des ouvrages brefs dans lesquels iels font un usage extensif d'archives locales et orales, et souvent, de leur propre expérience ; à partir de 1975, ce travail trouve un prolongement dans une série d'ouvrages explorant, selon un format plus universitaire, certaines de ces thématiques et méthodes originales¹¹⁴. Enfin,

à partir de 1976, motivées entre autres choses par le refus de *Past & Present* de publier une recherche collective jugée trop foisonnante¹¹⁵, Samuel et d'autres — cette fois-ci principalement universitaires — fondent le *History Workshop Journal*, qui prétend prolonger cette approche « expérimentale » de l'histoire, « aussi différente que possible [de celle] d'un journal érudit », notamment en publiant des extraits de documents originaux, de nombreuses images, et en cherchant à « partager avec [ses] lecteurs·rices l'expérience de la recherche », à « démocratiser la pratique de l'histoire »¹¹⁶. Conjointement, Samuel est très impliqué dans le développement de l'histoire orale¹¹⁷.

- 26 Si ces projets font collaborer des acteur·rices socialement et idéologiquement divers, et donnent lieu à des productions hétérogènes, certaines orientations générales se dégagent néanmoins. Il s'agit, à la suite de Thompson, de déconstruire les conceptions essentialistes de la classe ouvrière comme prolétariat urbain organisé : une attention étroite à l'hétérogénéité des expériences des travailleurs·ses révèle que le capitalisme industriel n'opère pas une uniformisation, mais plutôt l'intégration (hiérarchique) des campagnes et des villes et l'articulation (hiérarchique) entre un travail en usine et la multiplication de toutes les formes possibles de travail « préindustriel », à domicile, dans des ateliers ou dans la rue — un travail peu ou non qualifié, occasionnel et irrégulier, peu mécanisé, souvent très peu rémunérateur¹¹⁸. Ensuite, il s'agit de s'intéresser de près à ces formes apparemment « préindustrielles » d'activité qui persistent et même prolifèrent au moins dans la première moitié du XIXe siècle, et d'y rechercher la présence de foyers de résistance quotidienne et/ou spontanée — dans la volonté de les « préserver¹¹⁹ » et d'en tirer espoir et inspiration. Les « expériences » de travail et de luttes dont il est ici question recouvrent en partie le sens que Thompson confère au terme, mais en déplacent néanmoins le centre de gravité, en l'associant plus franchement au champ sémantique du « micro », du quotidien et de l'ordinaire¹²⁰.

Faire de l'histoire par en bas en féministe

- 27 Ces deux esquisses trop rapides vont nous permettre de clarifier les manières dont les historiennes féministes se réapproprient ces manières de faire l'histoire par en bas. Mais il est d'abord nécessaire de pointer leurs limites d'un point de vue féministe.
- 28 Certes, la volonté de mettre au premier plan de l'enquête des individus et expériences jusqu'alors jugés indignes de l'intérêt historique, en inventant un rapport inédit aux archives — les frontières entre l'historique et le privé, ainsi qu'entre le rationnel et l'émotionnel, se voyant contestées — pourrait sembler propice à l'émergence d'une histoire des femmes et d'une histoire féministe. Néanmoins, si de nombreuses hiérarchies de légitimité sont contestées par l'histoire par en bas socialiste, les sujets liés aux femmes et à leurs activités caractéristiques — et les femmes elles-mêmes comme sujets connaissant — tendent à subir la même disqualification que dans le reste de la gauche des années 60¹²¹. En 1969, il n'y a dans le cursus d'enseignement pour adultes de Ruskin que deux étudiantes, Sally Alexander et Arielle Aberson¹²², contre une centaine d'hommes ; et la première se souvient qu'elle était « totalement silencieuse dans chaque réunion et chaque séminaire¹²³ ».
- 29 Lors du *History Workshop* de la même année, une étudiante syndicaliste propose une communication sur le travail en usine des femmes ; pendant la discussion, un membre du public déclare que le but du syndicalisme est de permettre aux femmes de rester à la maison. Sheila Rowbotham — qui est à ce moment, du moins selon les témoignages

rassemblés dans l'ouvrage de Michelene Wandor, la seule femme avec Juliet Mitchell à disposer d'un certain capital symbolique au sein des cercles de la gauche radicale londonienne¹²⁴ — appelle alors à la mise en place d'un groupe sur l'histoire des femmes, provoquant des rires dans l'assemblée¹²⁵. Rowbotham et d'autres membres actives du *History workshop*, parmi lesquelles Sally Alexander et Anna Davin, se retrouvent le soir même pour organiser un atelier sur l'histoire des femmes. Sous l'impulsion, notamment, de Barbara Winslow — alors en séjour d'études au sein du programme chapeauté par Thompson à Warwick, et forte de son expérience du mouvement féministe étatsunien naissant¹²⁶ —, ce projet se transforme en « weekend des femmes¹²⁷ », la première conférence nationale du *Women's Lib*, tenue à Ruskin du 27 février au 1er mars 1970, avec un public de plus de 400 personnes¹²⁸. Cet événement constitue une étape importante dans la formation conjointe du mouvement féministe et de l'histoire féministe anglaises¹²⁹ : en Angleterre comme ailleurs, donc, « l'apparition de l'histoire des femmes comme discipline et le renouvellement des recherches en histoire du féminisme accompagnent [...] la renaissance du féminisme¹³⁰ ».

- 30 Dans la suite de cet article, je vais m'intéresser aux recherches que ces historien·nes mènent au cours des années 1970. Mais je vais d'abord identifier certains éléments typiques de leurs trajectoires — qui concordent largement avec les conclusions plus larges de Margaretta Jolly sur les trajectoires typiques des participantes au Mouvement de Libération des Femmes anglais¹³¹.
- 31 Nées pour la plupart en Angleterre¹³² durant la Seconde Guerre Mondiale, elles appartiennent à « cette génération [...] où les pères sont rentrés de la guerre et on ne s'en est jamais remises¹³³ », génération de l'État providence, d'opportunités éducatives inédites quoique limitées, et de la progressive diffusion de la contraception¹³⁴. Souvent issues de trajectoires familiales ascendantes — de cette « strate entière de gens qui ne sont pas sûres d'être de classe ouvrière ou de nouvelle classe moyenne ou autre chose¹³⁵ » —, certaines héritent d'une culture familiale de gauche¹³⁶ et/ou non-conformiste¹³⁷. Elles ont un parcours, souvent interrompu par des maternités, d'études secondaires et supérieures, et participent plus ou moins intensément à la Campagne pour le désarmement nucléaire (CND), puis au mouvement étudiant et à la gauche radicale. Elles sont impliquées — en tant qu'étudiante à Ruskin ou à Warwick, que jeune militante, chercheuse et/ou enseignante pour adultes — dans l'émergence du *History Workshop*. Elles sont alors confrontées au décalage entre les succès que rencontrent leurs camarades masculins dans leurs carrières militantes et intellectuelles, et ce qu'elles vivent comme leur propre réassignation à une position subordonnée et naturalisée : celle d'épouse ou compagne d'intellectuel de gauche, et souvent de mère.
- 32 À partir de la fin des années 60, elles vont toutes fortement s'investir dans le mouvement féministe. Comme ailleurs donc, en Angleterre « l'histoire des femmes est faite, à ses débuts du moins, par des intellectuelles engagées dans le mouvement¹³⁸ ». Si elles sont souvent impliquées dans diverses formes de militantisme¹³⁹, et si le féminisme est synonyme de révolutions dans leurs vies personnelles¹⁴⁰, elles placent au cœur de leur activité féministe l'enseignement et la recherche historiques — principalement, on l'a dit, extra-institutionnels¹⁴¹. Elles participent à plusieurs groupes de recherche féministe — mêlant souvent « groupe de recherche et [...] de conscientisation¹⁴² » —, et notamment aux groupes d'histoire féministe de Londres et

de Birmingham¹⁴³ (mais pas, du moins à ma connaissance, au groupe d'histoire lesbienne londonien¹⁴⁴). Certaines s'investissent également dans divers collectifs visant, dans la tradition radicale d'enseignement pour adultes, à articuler production d'archives orales et implication des femmes « dans l'écriture de leur propre histoire » : « il y avait là une nouvelle manière de combiner mon engagement politique et l'histoire, meilleure que de simplement faire des femmes le sujet de ma recherche »¹⁴⁵. Ce faisant, ces historiennes féministes se réapproprient, depuis leur engagement nouveau, l'histoire par en bas qu'elles ont contribué à développer : l'appel à « aller écouter l'archive », à créer à travers cette écoute une connexion à la fois intime et collective aux réalités vécues, aux activités et aux luttes des femmes du passé — et ensuite, à « agir »¹⁴⁶.

- 33 Néanmoins, la plupart conservent une forte identification en tant que socialistes, et continuent ainsi à s'investir dans la gauche et dans l'histoire socialiste, tout en essayant de leur imprimer un tournant féministe. Au cours des années 1970, l'essentiel de leur activité d'historiennes féministes se fait au sein du *History Workshop*. Leur investissement débouche notamment sur la mise en avant, au sein des événements annuels, de sujets comme l'enfance (1972), les femmes dans l'histoire (1973), ou encore « la famille, le travail et le foyer » (1974). Sally Alexander, Anna Davin et Barbara Taylor sont également des membres durables du comité éditorial du journal, et parviennent à y promouvoir l'histoire des femmes et le féminisme¹⁴⁷ ; six ans après sa fondation, le sous-titre du journal devient *A journal of socialist and feminist historians*¹⁴⁸.
- 34 Dans leurs pratiques d'historiennes féministes, l'héritage de l'histoire par en bas socialiste contribue à proscrire toute référence aux femmes comme un « objet à part¹⁴⁹ », et *a fortiori* à une expérience essentiellement féminine — au sens d'une expérience rapportée à des attributs biologiques, et ainsi supposée homogène et éternelle¹⁵⁰. L'attention est d'emblée portée sur l'imbrication des rapports de sexe et de classe, et cela, à la lumière d'une conception non-essentialiste de la classe insistant sur l'hétérogénéité des vécus et sur les tensions impliquées dans la formation d'une force sociale. Cela n'empêche pas qu'en déplaçant la focale sur certains types d'expériences jusqu'alors invisibilisées ou secondarisées, on tende à en invisibiliser ou secondariser d'autres. Ici aussi, l'héritage de l'histoire par en bas socialiste intervient, dans la focalisation sur les XIXe et XXe siècles¹⁵¹ ; dans l'adoption d'un prisme local ou anglais plutôt que britannique ou *a fortiori* international¹⁵² ; dans l'ignorance des rapports de race en Angleterre au profit d'une focalisation exclusive sur l'impérialisme et le « Tiers-Monde »¹⁵³ ; et dans un certain évitement des sujets perçus comme disruptifs au sein de la gauche et du féminisme — les violences sexistes et sexuelles, et surtout la sexualité et le lesbianisme¹⁵⁴. Sur ces différents points, les historiennes concernées opèreront, à partir de la fin des années 80, une auto-critique, notamment sous l'effet du mouvement antiraciste ainsi que des évolutions et conflits internes au féminisme¹⁵⁵.

L'histoire du capitalisme et de la division sexuée du travail par les vies des ouvrières

- 35 Une première manière pour ces historiennes féministes de se réapproprier l'histoire par en bas socialiste consiste à se concentrer sur les expériences de travail rémunéré des femmes de classe ouvrière sous le capitalisme industriel. Ces expériences sont souvent typiques des formes apparemment « préindustrielles » d'activités mises en

lumière par Thompson et Samuel jusque dans le XIXe siècle : un travail souvent peu valorisé et rémunéré, faiblement mécanisé, irrégulier, effectué hors des lieux de travail identifiés, cantonné à des secteurs d'activité liés au travail domestique gratuit, et peu organisé¹⁵⁶. La démarche de ces historiennes, qui n'est pas sans présenter des échos frappants avec les premiers développements de l'histoire des femmes en France au même moment — sous la forme d'une « histoire ouvrière du travail féminin¹⁵⁷ » centrée sur le XIXe siècle —, hérite néanmoins de son contexte singulier la volonté explicite de contribuer à une transformation radicale de l'imaginaire et de la théorie socialistes, ainsi que d'insister sur les formes ordinaires de résistance déployées jusque dans la surexploitation. L'oppression est rarement examinée sans référence à la résistance qu'on lui oppose, pour paraphraser le sous-titre d'un ouvrage célèbre de Rowbotham¹⁵⁸. Il s'agit de créer une connexion inédite aux vies de celles qui constituent des membres à part entière de la classe ouvrière, mais qui contredisent de manière frappante les versions essentialistes tant de cette dernière (comme prolétariat homogène, urbain *et masculin*) que des femmes, comme par nature assignées au foyer et à la reproduction, fragiles et résignées.

- 36 Ces historiennes sont néanmoins confrontées à un problème inédit. Si les vies des ouvriers masculins sont largement oblitérées ou déformées au sein des archives, celles des femmes le sont de manière bien plus radicale : les ouvrières étaient encore moins que les hommes de leur classe « en mesure de laisser leur propre récit d'elles-mêmes¹⁵⁹ ». Le travail rémunéré des femmes — sans parler de leur travail gratuit — est très largement effacé des archives officielles, par exemple des recensements ou des enquêtes parlementaires, mais également des archives syndicales¹⁶⁰. Il n'est pris en compte par l'administration que lorsque perçu comme une menace à l'ordre socio-sexuel (par exemple lorsque des ouvrières en usine portent le pantalon¹⁶¹).
- 37 Mais s'arrêter à ce problème comme à une impasse s'avèrerait une nouvelle manière de renoncer au projet d'une histoire des femmes féministe, de céder aux voix prétendant « qu'il n'y a pas de sources¹⁶² ». Les historiennes qui nous intéressent vont plutôt chercher à réinvestir l'expérience des archives qu'elles ont contribué à développer, et à faire preuve de cette « ingéniosité » prônée au même moment par Michelle Perrot¹⁶³ pour faire face à l'oblitération prétendue (et en partie réelle) du travail des ouvrières au sein des archives.
- 38 Un premier aspect de la solution consiste à poursuivre l'extension de la définition des archives. Les archives locales sont largement utilisées, ainsi que les chroniques et textes littéraires, contenant des descriptions des activités des femmes ouvrières¹⁶⁴. Les historiennes vont également s'appuyer sur les représentations photographiques et artistiques d'époque pour essayer de reconstituer l'environnement quotidien des femmes¹⁶⁵. Enfin et surtout, tout comme en France¹⁶⁶, l'histoire orale, permettant « d'explorer des domaines généralement inaccessibles » des vies des femmes, est d'emblée consubstantielle à l'histoire féministe¹⁶⁷. En février 1977, un colloque sur l'histoire orale des femmes où parlent notamment Catherine Hall et Jill Liddington est organisé à l'université d'Essex¹⁶⁸.
- 39 Mais il s'agit également, pour répondre au problème du sexisme des archives, d'approfondir une tendance certes déjà présente dans l'histoire par en bas antérieure, mais que ces historiennes font passer au premier plan : l'attention aux « creux¹⁶⁹ » des archives constituées. Il s'agit d'abord de ce qu'Arlette Farge désigne comme les « déchets » et les « reliquats », ces archives jusqu'alors jugées insignifiantes ou

inclassables¹⁷⁰ ; ensuite de ce qui, au sein des sources reconnues, relève du marginal, « des informations et des détails fournis incidemment dans d'autres contextes¹⁷¹ » — voire de l'omission significative¹⁷². En outre, j'ai déjà noté que l'histoire par en bas n'a jamais désavoué l'attention aux archives officielles et aux mots des dominants, et a plutôt cherché à développer des méthodes de lecture appropriées. Ce rapport critique aux archives est largement exploré par les historiennes féministes, nourri par la connaissance du « contexte idéologique » de production de l'archive, qui permet à l'historien·ne par en bas d'être « continuellement attentif·ve à l'influence des prescriptions [...] sur ce qui est posé comme description ou fait »¹⁷³.

- 40 Sur la base de ce rapport renouvelé aux archives, il devient possible de produire des descriptions fines du travail rémunéré des femmes, de donner à imaginer et à « ressentir¹⁷⁴ » certains aspects de leurs expériences, et même de faire entendre certaines de leurs voix. Anna Davin, dans son article pionnier de 1972 — publié au sein de l'ouvrage issu de la conférence de 1970 à Ruskin, « la première anthologie d'écrits du Mouvement de Libération des Femmes britanniques¹⁷⁵ » —, propose une typologie programmatique des expériences caractéristiques des ouvrières dans l'Angleterre du XIXe siècle, sur la base de leurs situations d'emploi et conjugale. Dans les descriptions exploratoires qu'elle propose, il s'agit toujours de mettre en lumière à la fois le caractère oppressif de ces situations, et les résistances ordinaires qui en émergent. Alexander s'inscrit dans la continuité de Davin, avec son article de 1976 consacré au travail des femmes à Londres entre 1820 et 1850. Elle laisse de côté le travail en usine pour se concentrer sur les formes de travail plus difficilement visibles, « souterraines, dans l'atelier, ou au foyer », dans les « zones crépusculaires du marché du travail »¹⁷⁶. La description vise les conditions d'emploi et de travail dans leur dimension vécue ; lorsque c'est possible, des trajectoires individuelles sont reconstituées. Dans tout cela, Alexander fait la part belle aux citations de travailleuses — l'article s'achevant sur les mots d'« une “*needlewoman*” sauvée pour la postérité par Henry Mayhew¹⁷⁷ ».
- 41 Mais le travail rural est également examiné, le contexte du *History workshop* se montrant, on l'a vu, particulièrement favorable. L'un de ces ouvrages brefs publiés dans les premières années du mouvement est celui de Jennie Kitteringham, étudiante à Ruskin entre 1970 et 1972 et ayant elle-même grandi à la campagne, qui se concentre sur certaines expériences de travail de jeunes filles en contexte rural au XIXe siècle. Elle s'appuie sur une immersion critique dans les archives locales et la constitution d'archives orales, ainsi que sur des sources littéraires, pour montrer que ces jeunes filles ne se voient pas dispensées des tâches physiquement exigeantes, et développent des types de comportements (par exemple, se dénuder facilement) et des qualités de résistance physique et psychologique qui dans l'imaginaire victorien relèvent de la masculinité¹⁷⁸. La division sexuée du travail intervient plutôt dans le travail *supplémentaire* assigné aux jeunes filles, qui doivent également contribuer aux tâches domestiques ainsi qu'au soin des plus jeunes et des malades.
- 42 Un dernier exemple de ce type d'histoire par en bas féministe est fourni par les articles publiés par Leonore Davidoff consacrés au travail domestique à résidence. Ce type d'emploi représente une part énorme du travail salarié des femmes de classe ouvrière. Pourtant, il se voit particulièrement négligé jusque dans l'histoire par en bas, car effectué « hors d'un lieu de travail reconnu » — un autre de ces « mondes crépusculaires » du travail féminin¹⁷⁹. Pour enquêter sur « l'expérience du service », Davidoff participe au projet de production d'archives orales développé à l'université

d'Essex autour de Paul et Thea Thompson, tout en s'appuyant sur des années de conversation avec sa belle-mère, ancienne employée domestique¹⁸⁰. Elle travaille également à partir de journaux intimes, à commencer par celui d'Hannah Cullwick qu'elle contribue à faire connaître¹⁸¹. Ceci lui permet, dans un de ses premiers articles, de confronter le point de vue des domestiques avec celui de leurs employeuses, pour mettre en lumière la singularité de ces relations où les différentes classes sont « rassemblées au sein de la maison privée », et pour identifier les stratégies utilisées par les domestiques pour faire face à l'oppression quotidienne et « préserver une forme de dignité »¹⁸².

- 43 Or la mise en lumière de ce travail rémunéré des femmes, loin d'un simple ajout de « faits » aux théories établies, présente des enjeux intellectuels et politiques considérables¹⁸³. Reconstituer certains aspects des expériences des femmes de classe ouvrière permet d'abord, on l'a dit, de contester l'imaginaire essentialiste concernant tant le prolétariat que les femmes. L'attention aux formes ordinaires de résistance mises en œuvre par ces femmes, même au cœur de l'oppression la plus intense, fournit également des arguments, ainsi qu'une ressource émotionnelle, pour lutter contre l'assignation des femmes à la passivité et la fragilité¹⁸⁴. Enfin, l'expérience des archives joue un rôle heuristique : elle constitue une voie privilégiée pour examiner le rôle de la « division sexuée du travail¹⁸⁵ » dans le développement du capitalisme. C'est ce que propose par exemple Alexander dans une section importante de son article de 1976¹⁸⁶. Elle y défend l'idée que le capitalisme n'a pu se développer qu'en se nourrissant d'une hiérarchie sexuée du travail qui lui préexiste, et qu'il contribue en même temps à rigidifier — les femmes étant largement exclues des nouveaux lieux de travail et confinées au statut d'« armée de réserve industrielle¹⁸⁷ » surexploitée.

L'histoire du capitalisme et du patriarcat par les vies des bourgeoises

- 44 Si la première stratégie d'histoire par en bas féministe permet de contester l'identification des « questions de femmes » à des enjeux bourgeois, elle tend par là même à reproduire un triple désintérêt. D'abord, le désintérêt pour ce qui relève du supposé « personnel » : le travail *gratuit* des femmes et les relations entre sexes, y compris au sein de la classe ouvrière. Ensuite, le désintérêt pour les femmes de classes moyennes et supérieures¹⁸⁸. Enfin, le désintérêt pour l'imaginaire genré du XIXe lui-même — « l'idéologie domestique », ou encore selon la variante étatsunienne, « l'idéologie des sphères séparées »¹⁸⁹.
- 45 Leonore Davidoff et Catherine Hall entreprennent donc, dès la fin des années 1970¹⁹⁰, un travail collaboratif portant sur les « vies des femmes dans le foyer¹⁹¹ », centré sur les classes moyennes et supérieures. Il s'agit de déconstruire le concept même de « famille », pour revenir à la « réalité [des] vies et relations quotidiennes » des femmes¹⁹², jusqu'ici « considérées comme trop privées, trop intimement reliées au corps, trop particulières » pour être prises pour objet de l'enquête historique¹⁹³. Mais la focalisation sur de telles expériences confronte également ces historiennes à la question de savoir s'il est possible de faire une histoire par en bas de l'idéologie : la focalisation sur les expériences vécues ne proscrit-elle pas *a priori* l'analyse de la manière dont, pour utiliser un vocabulaire postérieur, ces expériences sont construites par le discours ?

- 46 Pour répondre à ces questions, Davidoff et Hall se réapproprient elles aussi l'expérience des archives caractéristique de l'histoire par en bas. La production d'archives orales occupe une place de premier plan, étant « particulièrement utiles pour [l'étude de] la supposée "sphère privée"¹⁹⁴ ». L'analyse des archives familiales et personnelles les plus diverses, des livres de compte, des journaux intimes, de la correspondance, des photographies, etc. est également centrale¹⁹⁵. Davidoff accorde également une importance décisive à l'étude de l'architecture urbaine¹⁹⁶. Là aussi, l'historienne féministe se voit obligée d'aiguiser son regard ou son écoute, pour saisir, à travers les marges ou les omissions significatives, les vécus n'ayant « pas obtenu de reconnaissance sociale¹⁹⁷ ». Dans l'étude d'histoire orale publiée en 1977, Hall s'appuie ainsi sur les moments informels de ses entretiens avec des femmes au foyer de Birmingham pour mettre au jour des sentiments de frustration et de solitude que le récit préalable, plus maîtrisé, ne laissait pas transparaître¹⁹⁸.
- 47 Il ne s'agit pas, pour autant, de négliger les documents administratifs ni la littérature prescriptive : les manuels et guides de conduite divers sont précieux, permettant de reconstituer une « idéologie systématisée¹⁹⁹ ». Néanmoins, ces sources prescriptives prises à elles seules ne permettent pas de mesurer le degré et les manières dont les discours agissent au sein de l'expérience des femmes : c'est pourquoi il est nécessaire de les saisir en relation au reste du matériau archivistique²⁰⁰. Plus généralement, l'étude de cas est fortement valorisée, puisque l'entrée par un objet restreint permet de contourner les classifications archivistiques — par exemple la séparation entre archives familiales (« privées ») et archives économiques et commerciales (« publiques »)²⁰¹ — et révélant par là même « la manière dont les vies traversent les catégories conceptuelles et brouillent les modèles théoriques²⁰² ».
- 48 Sur la base d'une telle expérience des archives, Hall va développer, dans deux articles écrits à la fin des années 70²⁰³, des thèses fortes concernant « l'idéologie domestique », qui réinvestissent de manière critique la conception « non-réductionniste²⁰⁴ » des classes sociales anglaises développée par Thompson. De même que la classe ouvrière se forme progressivement en réinvestissant diverses traditions collectives, la bourgeoisie, initialement « déchirée par la dissension interne²⁰⁵ », se rassemble face à une aristocratie jugée décadente et une classe ouvrière terrifiante à travers la formation d'une idéologie collective. L'idéologie est alors envisagée, non pas comme un système de signification abstrait²⁰⁶, mais comme un ensemble d'institutions, d'attitudes, d'images et de valeurs, une « culture puissante et unifiée²⁰⁷ », un projet partagé de mise en ordre de soi, de sa classe, de son pays et du monde. Or une telle conception de la classe permet — même si Thompson néglige ce point — d'examiner la place de l'imaginaire genré au sein du processus de formation de la bourgeoisie²⁰⁸. Hall et Davidoff identifient le rôle pivot que joue, dans cette culture naissante, l'idéal d'une vie domestique, si possible rurale, conçue à la fois comme séparée du monde « public » — le monde des affaires et de la politique, menacé par le chaos —, et comme la source et le but que l'action « publique » doit se donner²⁰⁹. Or cette division public/privé est inséparable d'idées et de normes — constamment « forgées, contestées, retravaillées et réaffirmées » — relatives à la féminité et la masculinité. C'est « l'image d'un *cottage* couvert de roses dans un jardin au sein duquel le Féminin attend et depuis lequel le Masculin s'aventure au-dehors : au travail, à la guerre, dans l'Empire »²¹⁰. Cette dualité masculin-public/féminin-privé est hiérarchique, le féminin-privé étant conçu comme

entièrement passif et dépendant d'un masculin-public construit comme actif, indépendant, et subvenant aux besoins du premier²¹¹.

- 49 Mais aux yeux de Hall et Davidoff, une histoire par en bas ne peut en rester à l'étude de la formation sociale d'un imaginaire. Il est encore nécessaire de chercher à reconstituer les expériences de ces femmes, pour voir dans quelle mesure cet imaginaire les assigne effectivement à une sphère séparée ; et, si c'est le cas, dans quelle mesure cette assignation représente un assujettissement. Ce qui apparaît alors en premier lieu, c'est que les bourgeoises n'ont rien de passif : elles travaillent en permanence, et contribuent de mille manières aux succès « publics » de leurs pères, frères, maris et fils. Une activité centrale est le soin accordé aux hommes de la famille, les protégeant du « désordre émotionnel²¹² ». Dans les rangs inférieurs de la bourgeoisie, les femmes participent en réalité souvent très directement à l'entreprise de leur mari, en même temps qu'à l'activité domestique au sein du foyer²¹³. À partir d'un certain rang néanmoins, l'emploi de salariées et de domestiques permet d'éloigner les femmes de telles activités, jugées trop proches du chaos « public » ou de la forme domestique de ce chaos, la saleté et le désordre²¹⁴. Mais elles sont alors chargées d'un travail non moins décisif pour le maintien de la classe et de sa propre position en son sein. Le foyer, loin d'être séparé du monde public, constitue en effet le cœur du fonctionnement de « la Société », que Davidoff théorise dans son premier ouvrage comme un système de consolidation des frontières externes de la classe, de placement des individus au sein de celle-ci, et de démonstration d'autorité culturelle auprès des autres classes. Le « divin foyer » ressemblait souvent davantage au quartier général d'une campagne militaire, et les bourgeoises supposément oisives et délicates se révélaient « aussi agressives, manipulatrices et douées que n'importe quel homme »²¹⁵.
- 50 Peut-on dire, alors, que les bourgeoises n'étaient pas dominées ? Dans une certaine mesure, les hypothèses de Hall et Davidoff convergent avec celles d'une partie de l'histoire féministe étatsunienne des années 1970²¹⁶, qui affirme que l'existence de sphères d'activités et de sociabilités spécifiquement féminines a pu contribuer à l'émergence du féminisme. Hall et Davidoff soulignent ainsi que l'imaginaire des sphères séparées sera au cœur de la rhétorique utilisée par des femmes bourgeoises dans la seconde moitié du XIXe siècle pour exprimer leurs besoins et revendications²¹⁷. Envisager la culture de manière non-essentialiste, comme un ensemble d'attitudes, d'images, de justifications et de valeurs prenant sens à partir des usages qui en sont faits, permet de ne pas disqualifier d'emblée ces formes de résistance, mais de les envisager comme des stratégies contextuelles.
- 51 Pour autant, Davidoff et Hall refusent d'en arriver à la conclusion que les relations ordinaires entre hommes et femmes bourgeoises seraient de l'ordre de la codépendance et de la coopération plutôt que de la domination²¹⁸. Les activités des femmes s'opèrent en effet toujours dans un cadre patriarcal. Les types d'éducation et d'activité qui leur sont ouverts, *a fortiori* celles pour lesquelles elles peuvent obtenir une reconnaissance économique et sociale, demeurent extrêmement limités²¹⁹. De manière liée, elles ne bénéficient pas du travail des hommes à même hauteur que ceux-ci bénéficient du leur²²⁰. Si une telle subordination des femmes ne date assurément pas de la fin du XVIIIe siècle, l'imaginaire associant les femmes à une sphère privée séparée a bien pour effet de contribuer à la limitation de leurs opportunités, à l'occultation et « l'appropriation de leur travail physique, intellectuel et émotionnel²²¹ », et à leur relation de dépendance asymétrique à l'égard des hommes.

L'histoire de l'émancipation par les luttes des femmes

- 52 Dans les deux stratégies d'histoire par en bas féministe identifiées jusqu'à présent, les expériences visées par l'enquête sont d'abord les vies quotidiennes, ordinaires des femmes. À travers l'expérience des archives, ces vies peuvent être reconstituées de manière à mettre en lumière à la fois les contraintes considérables s'exerçant sur les femmes, et le pouvoir d'agir que celles-ci parviennent néanmoins à mettre en œuvre — qui constitue le soubassement souterrain des mouvements de résistance plus explicites, ainsi qu'une source d'espoir et d'inspiration pour l'action présente. Pour autant, les luttes déployées plus ouvertement par des femmes restent un objet privilégié pour l'histoire par en bas féministe. C'est celui des écrits des années 1970 de Sheila Rowbotham, Barbara Taylor, Jill Norris et Jill Liddington. Ces textes, s'ils ne se désintéressent pas totalement du féminisme bourgeois²²², restent centrés sur les luttes menées au sein de mouvements populaires ou socialistes, ou proches de ceux-ci. Dès lors, et par relative différence avec la France ou les États-Unis, l'intérêt porte prioritairement sur les luttes de femmes « moins formalisées et moins étudiées²²³ », qui ne revendiquent pas toujours le terme de « féminisme » mais qui manifestent d'une manière ou d'une autre une exigence de justice dans les rapports entre les sexes²²⁴.
- 53 Là encore néanmoins, les archives pourraient sembler introuvables : « les matériaux archivistiques, lorsqu'ils documentent l'existence du féminisme, tendent à favoriser le récit que des féministes plus puissantes et privilégiées ont voulu produire²²⁵ ». Mais là aussi, ces historiennes prônent la persévérance dans la recherche comme l'une des expressions de leur engagement féministe. Liddington et Norris proposent ainsi, dans l'introduction de leur ouvrage consacré au mouvement suffragiste dans le Nord-Ouest de l'Angleterre, un récit de leur enquête qui montre qu'elles ont dû s'accrocher à une certaine « volonté de savoir²²⁶ » féministe et socialiste, une « intuition obsessionnelle²²⁷ » selon laquelle les femmes de classe ouvrière ont joué à l'échelle locale un rôle central dans le mouvement suffragiste.
- 54 L'extension de la définition des archives, et notamment la production d'archives orales, joue ici un rôle de premier plan : la mémoire familiale²²⁸ voire communautaire²²⁹ peut ici suppléer aux lacunes des sources écrites. Liddington et Norris racontent ainsi le tournant qu'a représenté pour leur enquête la rencontre avec la fille de Selina Cooper, une suffragiste très active dans les sociétés locales du Lancashire et du Yorkshire²³⁰ — rencontre qui a initié une série d'entretiens avec d'autres enfants de suffragistes. Il ne s'agit pas pour autant d'avoir un rapport naïf à ces archives orales, ni de négliger les archives écrites : là encore, ce qui est prôné est surtout la confrontation au maximum de sources disponibles, chacune ayant ses apports et limites spécifiques²³¹. Liddington et Norris, ainsi que Taylor dans son travail sur les Owénistes, et Rowbotham dans ses deux ouvrages proposant une histoire globale des résistances des femmes, s'appuient ainsi largement sur les archives locales (journaux locaux, archives des organisations) ainsi que privées (correspondances, rares mémoires ou autobiographies). Ces archives, si l'on se montre persévérant·e, contiennent souvent des trouvailles inattendues²³². Taylor se base ainsi largement sur le journal owéniste *The Pioneer*, qui ouvre en 1833 une section laissant la parole aux femmes syndicalistes²³³.
- 55 De manière caractéristique, ces historiennes cherchent à communiquer l'expérience de ces archives à leurs lecteur·rices. Rowbotham commence chaque chapitre de son

ouvrage de 1972 par une série de citations mises en exergue, principalement de femmes²³⁴. Taylor fait également la part belle à ses sources : le titre de son article de 1979, ainsi que son exergue, sont tirés de la section du journal owéniste évoquée plus haut, et elle cite quasi intégralement la lettre d'une « travailleuse employée pendant dix-huit ans par un atelier de couture du *West End*²³⁵ ». Il s'agit d'abord, là encore, de contester l'imaginaire consignait les femmes à la fragilité ou la résignation, en mettant en évidence la contribution centrale des femmes aux luttes pour l'émancipation. Militantes et non-militantes gagneront ainsi en assurance par le sentiment des choses « déjà accomplies²³⁶ », en même temps qu'elles y puiseront des arguments pour répondre à ceux qui considèrent que les femmes n'ont pas leur place dans les luttes. On retrouve là une différence d'accent par rapport à l'histoire des femmes en France qui, au même moment, insiste davantage sur « la participation médiocre et épisodique des femmes aux luttes ouvrières²³⁷ ».

- 56 Néanmoins, si l'accent est mis dans de nombreux textes anglais sur toutes les formes d'activité militante des femmes, les historiennes cherchent toujours à éclairer conjointement les contraintes et les résistances qui l'ont entravée. De même que les femmes sont progressivement exclues des nouveaux lieux de travail et professions, elles sont exclues de nombre d'organisations syndicales — et c'est l'une des raisons pour lesquelles leurs luttes interviennent souvent « hors du lieu de production²³⁸ ». Lorsqu'elles sont admises dans les syndicats, c'est souvent, ou bien dans des organisations séparées et infériorisées, ou bien dans des rôles infériorisés au sein des organisations mixtes — et il en va de même au sein de la gauche radicale²³⁹. Aussi, les citations de militantes visent également à laisser entendre leur indignation quant à l'oppression subie au sein même des mouvements pour l'émancipation²⁴⁰. Et selon une perspective caractéristique du féminisme socialiste, Rowbotham ou Taylor affirment que cette subordination des femmes au sein des luttes ouvrières et socialistes est allée de pair avec un appauvrissement général de ces luttes elles-mêmes. De même que la tendance à réduire le militantisme à des enjeux économiques ou électoraux aurait contribué à en exclure la veine « utopiste », elle aurait également participé de la secondarisation des enjeux liés aux rapports sociaux de sexe ou à l'imaginaire familial²⁴¹.
- 57 Mais, là encore dans une perspective caractéristique de la *New Left* et de sa réappropriation par le féminisme socialiste, il s'agit pour les historiennes de faire le pari — délibérément optimiste — que les militantes ordinaires ont trouvé le moyen de résister à leur subordination et à la secondarisation des enjeux féministes au sein des luttes ouvrières et socialistes ; et de résister à leur subordination et à la secondarisation des enjeux ouvriers au sein des luttes féministes. Autrement dit, envisager les mouvements ouvrier, socialiste et féministe « par en bas » permettrait également de lutter contre les récits réducteurs les présentant comme des mouvements socialement et idéologiquement homogènes²⁴². Il est possible pour les féministes socialistes des années 1970 de se réapproprier la mémoire de ces différents mouvements, en créant une relation intime avec ces militantes ordinaires qui refusaient le « sectarisme » et cherchaient à imbriquer « en pratique », dans leurs luttes et leurs rêves, les enjeux féministes et socialistes²⁴³. Il s'agit en somme pour ces historiennes de défendre l'idée que le projet politique auquel elles s'identifient a derrière lui un long héritage. « La conscience de personnes dans les circonstances les plus diverses » du passé et du présent, mais ayant en commun de résister quotidiennement à plusieurs oppressions

imbriquées, « est capable de rencontres curieusement intimes »²⁴⁴ : « des liaisons et échos inattendus émergent à travers différentes générations et époques féministes²⁴⁵ ». Et « c'est encourageant de prendre du recul et d'entendre les voix de ces femmes du passé, nous disant que ce projet a aussi une histoire²⁴⁶ ».

Conclusion

- 58 J'ai voulu dans cet article fournir une introduction à l'histoire par en bas féministe socialiste anglaise des années 70, souvent méconnue en France. Cette histoire cherche à développer et promouvoir diverses formes d'expérience des archives, et à travers celles-ci, à créer une connexion à la fois intime et collective aux expériences des femmes du passé. J'ai voulu montrer que cette démarche n'est pas essentialiste. Elle est en effet traversée par une forte attention — en partie héritée de l'histoire par en bas socialiste — portée au caractère hétérogène et multidimensionnel des expériences des femmes du passé ; et cela, même si les expériences ainsi reconstruites par les historiennes ont leurs « points aveugles et silenciations²⁴⁷ », leurs préconstructions et projections. J'ai également cherché à montrer que leur démarche ne relève pas d'un empirisme naïf, puisque l'intimité développée avec les archives n'est jamais synonyme de l'idée d'un accès direct et non problématique à la vérité du passé. Dès lors, si l'histoire féministe des décennies suivantes élabore des réflexions épistémologiques et méthodologiques de plus en plus sophistiquées²⁴⁸, il me semble important de pointer, par-delà les postures de rupture éventuelles, les continuités réelles de ces innovations avec celles menées dans les années 70.
- 59 Un aspect central de ces innovations consiste à rechercher une expérience des archives caractérisée entre autres, on l'a vu, par sa dimension collective. Or si l'intimité développée avec les sources cherche d'emblée à être partagée, c'est que l'histoire par en bas socialiste ou féministe est toujours — plus ou moins directement et explicitement — habitée par une visée politique : celle d'inventer des modes de production et de circulation du savoir radicalement démocratisés, de déconstruire les oppositions entre professionnel·les et profanes, objectivité et subjectivité, neutralité et engagement. De telles « formes sociales de connaissance²⁴⁹ » seraient susceptibles de nourrir un mouvement socialiste et féministe « par en bas ». L'histoire féministe anglaise des années 70 participe ainsi au développement de ces projets de révolution dans la construction et la diffusion des savoirs, visant à articuler « de nouvelles manières de connaître et de chercher des “vérités” » à « des formes d'engagement politique pour l'empouvoirement des femmes »²⁵⁰.

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER, Sally & DAVIN, Anna. 1976. « Feminist history » *History Workshop Journal* 1 : 4-6.

- ALEXANDER, Sally & TAYLOR, Barbara. 1981. « In defense of patriarchy » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul, 370-374.
- ALEXANDER, Sally. 1976. « Women's work in nineteenth-century London » in *The rights and wrongs of women*. Mitchell, Juliet, Oakley, Ann (éds). Harmondsworth : Penguin Books, 58-111.
- BHATTACHARYA, Sabyasachi. 1983. « History from below » *Social scientist* 11 (4) : 2-30.
- BORNAT, Joanna & DIAMOND, Hanna. « Women's history and oral history : Developments and debates » *Women's History Review* 16 (1).
- BORNAT, Joanna & HOSTETTLER, Eve & LIDDINGTON, Jill & VIGNE, Thea. 1977. « Introduction » *Oral History* 5 (2) : 1-5.
- CARRARD, Philippe. 2013. *History as a kind of writing*. Chicago : The University of Chicago Press.
- COLLINI, Stefan. 2006. *Absent minds. Intellectuals in Britain*, Oxford : Oxford University Press.
- CUSSET, François. 2015. *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris : La Découverte.
- DAVIDOFF, Leonore. 1986 [1973]. *The best circles*. Londres : The Cresset Library.
- DAVIDOFF, Leonore. 1973. « Above and below stairs » *New society* 24 (551) : 181-183.
- DAVIDOFF, Leonore. 1979. « Class and gender in Victorian England : The diaries of Arthur J. Munby and Hannah Cullwick » *Feminist studies* 5 (1) : 86-141.
- DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between. Historical perspectives on gender and class*. Cambridge : Polity Press.
- DAVIN, Anna. 1972. « Women & history » in *The body politic*. Wandor, Michelene (éd.). Londres : Stage One, 215-224.
- DAVIN, Anna. 1980. « The London feminist history group » *History workshop* 9 : 192-194.
- DAVIN, Anna. 1981. « Feminism and labour history » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul, 176-181.
- DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art ? The British experience » in *Retrieving women's history*. Kleinberg, S. Jay (éd.). Oxford : Berg Publishers, 60-78.
- DAVIN, Anna & PARKS, Luke. 2012. « An introduction & index to the material » *History Workshop online*, consulté le 25 septembre 2019. ULR : <https://www.historyworkshop.org.uk/the-history-workshop-archives-an-introduction/>
- DAVIS, Madeleine. 2014. « Edward Thompson's ethics and activism 1956-1963 » *Contemporary British history* 28 (4).
- DAVIS, Madeleine. 2018. « "Among the ordinary people" : New Left involvement in working-class political mobilization 1956-68 » *History Workshop Journal* 86 : 133-159.
- DELAP, Lucy. 2020. *Feminisms. A global history*. Harmondsworth : Penguin.
- DUBY, Georges & PERROT, Michèle. 1991. « Écrire l'histoire des femmes » in *Histoire des femmes en occident*, Paris : Plon.
- DWORKIN, Dennis. 1997. *Cultural marxism in postwar Britain. History, the New Left, and the origins of cultural studies*. Durham : Duke University Press.
- EDITORIAL COLLECTIVE. 1958. « Editorial » *Universities and Left Review* 4, p. 2.

- EDITORIAL COLLECTIVE. 1982. « History Workshop Journal and feminism » *History Workshop Journal* 13.
- FARGE, Arlette. 1989. *Le goût de l'archive*. Paris : Le Seuil.
- FARGE, Arlette. 2019. *Vies oubliées. Au cœur du XVIIIe siècle*, Paris : La Découverte.
- FIELDHOUSE, Roger. 2013. « Thompson, the adult educator » in *E. P. Thompson and English radicalism*, Fieldhouse, Roger & Taylor, Richard (éds.). Manchester : Manchester University Press, 26-39.
- GALLAND, Bruno. 2020. *Les archives*. Paris : PUF.
- GOODWAY, Davis. 1996. « E. P. Thompson and the making of *The making of the English working class* » in *Beyond the walls*. Taylor, Richard (éd.). Leeds : University of Leeds.
- HALL, Catherine. 1977. « Married women at home in Birmingham in the 1920's and 1930's » *Oral History* 5 (2) : 62-83.
- HALL, Catherine. 1979. « The early formation of Victorian domestic ideology » in *Fit work for women*. Burman, Sandra (éd.). Londres : Routledge, 15-32.
- HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul.
- HALL, Catherine. 1992. *White, male and middle-class. Explorations in feminism and history*. Cambridge : Polity Press.
- HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 2019 [1987]. *Family fortunes. Men and women of the English middle class 1780-1850*. Londres : Routledge, p. xv.
- HALL, Stuart. 1958. « A sense of classlessness » *Universities and Left Review* 5 : 26-32.
- HARDING, Arthur & SAMUEL, Raphael. 1981. *East End Underworld. Chapters in the life of Arthur Harding*. Londres : Routledge.
- HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel », transcriptions dans la collection privée de l'auteur.
- HARRISON, Brian. 1987. « Interview with Raphael Samuel », transcriptions dans la collection privée de l'auteur.
- HAUCHECORNE, Mathieu. 2019. *La gauche américaine en France*. Paris : CNRS Éditions.
- HULAK, Florence. 2012. *Sociétés et mentalités. La science historique de Marc Bloch*. Paris : Hermann.
- JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after. An oral history of the UK Women's Liberation Movement, 1968-present*. New York : Oxford University Press.
- KITTERINGHAM, Jennie. 1973. *Country Girls in 19th Century England*. History Workshop Pamphlet no. 11, Ruskin.
- LIDDINGTON, Jill & NORRIS, Jill. 2000 [1978]. *One hand tied behind us. The rise of the women's suffrage movement*. Londres : Rivers Oram Press.
- LIDDINGTON, Jill. 1977. « Rediscovering suffrage history » *History workshop* 4 : 192-202.
- LIDDINGTON, Jill. 2003. *Nature's domain. Ann Lister and the landscape of desire*. Hebden Bridge : Pennine Pens.

- LIGHT, Alison. 2019. *A radical romance. A memoir of love, grief and consolation*, Westminster : Penguin.
- MERRILL, Michael. 1976. « An interview with E.P. Thompson » *Radical history review* 12 : 4-25.
- MORGAN, Sue (éd.). 2006. *The feminist history reader*. Londres : Routledge.
- OXFORD UNIVERSITY SOCIALIST DISCUSSION GROUP (éd.). 1989. *Out of apathy. Voices of the New Left 30 years on*. Londres : Verso.
- PALMER, Bryan D. 1994. *E.P. Thompson. Objections and oppositions*, Londres : Verso.
- PARKER, Christopher. 1990. *The English historical tradition since 1850*. Édimbourg : John Donald.
- POTIN, Yann. 2013. « L'historien en "ses" archives », in *À quoi pensent les historiens*, Granger, Christophe (éd.). Paris : Éditions Autrement, 101-117.
- PURVIS, June. 1995. « Women's history in Britain. An overview » *The European Journal of Women's Studies* 33 (2).
- RAMAZANOGLU, Caroline. 1992. « On feminist methodology : male reason versus female empowerment » *Sociology* 26 (2), p. 207-212.
- RENDALL, Jane. 1991. « 'Uneven developments' : Women's history, feminist history and gender history in Great Britain » in *Writing women's history. International perspectives*, OFFEN, Karen et al. (éd.). Basingstoke : Macmillan.
- ROWBOTHAM, Sheila. 1972. « The beginnings of women's liberation in Britain » in *The body politic*. Wandor, Michelene (éd.). Londres : Stage One, 91-102.
- ROWBOTHAM, Sheila. 1973. *Hidden from history : 300 years of women's oppression and the fight against it*. Londres : Pluto Press.
- ROWBOTHAM, Sheila. 2014 [1974]. *Women, resistance and revolution. A history of women and revolution in the modern world*. Londres : Verso.
- ROWBOTHAM, Sheila. 2013. « Introduction. Beyond the fragments » in *Beyond the fragments. Feminism and the making of socialism*. Rowbotham, Sheila & Segal, Lynne & Wainwright, Hilary (éds.). Pontypool : Merlin Press, 7-25.
- ROWBOTHAM, Sheila. 2019 [2001]. *Promise of a dream. Remembering the sixties*. Londres : Verso.
- SAMUEL, Raphael. 1957. « Universities & Left Review Club » *Universities and Left Review* 2, p. 79.
- SAMUEL, Raphael. 1959. « Class and classlessness » *Universities and Left Review* 6, p. 50.
- SAMUEL, Raphael (éd.). 1975. *Village life and labour*. Londres : Routledge & Kegan Paul.
- SAMUEL, Raphael. 1976. « Local history and oral history » *History Workshop Journal* 1 : 191-208.
- SAMUEL, Raphael (éd.). 1977. *Miners, quarrymen and saltworkers*. Londres : Routledge & Kegan Paul.
- SAMUEL, Raphael (éd.). *People's history and socialist theory*. Londres : Routledge.
- SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*. Oxford : History Workshop.
- SAMUEL, Raphael. 1994. *Theatres of memory*, Londres : Verso.
- SAPIRO, Gisèle (éd.). 2009. *L'espace intellectuel en Europe*. Paris : La Découverte.
- SCOTT, Joan W. 1986. « Gender : A useful category of historical analysis » *The American Historical Review* 91 (5) : 1053-1075.
- SCOTT, Joan W. 1991. « The evidence of experience » *Critical inquiry* 17 (4) : 773-797.

- SCOTT-BROWN, Sophie. 2016. « The art of the organiser : Raphael Samuel and the origins of the History Workshop » *History of Education* 45 (3).
- SCOTT-BROWN, Sophie. 2017. *The histories of Raphael Samuel. A portrait of a people's historian*, Acton : ANU Press.
- SEGAL, Lynne. 2007. « Look back in anger : Men in the fifties » in *Slow motion. Changing masculinities, changing men*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- SMITH, Dorothy. 1974. « Women's perspective as a radical critique of sociology » *Sociological inquiry* 44 (1) : 7-13.
- SMITH-ROSENBERG, Carroll. 1975. « The female world of love and ritual : relations between women in nineteenth century America » *Signs* 1 (1) : 1-29.
- TAYLOR, Barbara. 1979. « 'The men are as bad as their masters...' : Socialism, feminism, and sexual antagonism in the London tailoring trade in the early 1830s » *Feminist studies* 5 (1) : 7-40.
- TAYLOR, Barbara. 1981. « Socialist feminism : utopian or scientific ? » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul, 158-163.
- TAYLOR, Barbara. 1983. *Eve and the new Jerusalem*. Londres : Virago Press.
- TAYLOR, Barbara. 2015. *The last asylum. A memoir of madness in our times*. Chicago : University of Chicago Press.
- THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon : ENS Éditions.
- THOMPSON, E.P. 1957. « God & King & Law » *The New Reasoner* 3.
- THOMPSON, E.P. 1959. « Commitment in politics » *Universities and Left Review* 6.
- THOMPSON, E.P. 1960. « Revolution again ! Or shut your ears and run » *New Left Review* 6.
- THOMPSON, E. P. 1991 [1963]. *The making of the English working class*. Harmondsworth.
- THOMPSON, E. P. 1966. « History from below » *Times literary supplement*, p. 279-280.
- THOMPSON, E. P. 1978. *The poverty of theory, and other essays*. Londres : Merlin Press.
- THOMPSON, E.P. & SAMUEL, Raphael. 1993. « Theory and evidence » *History Workshop* 35.
- THOMPSON, Paul. 2002. « Obituary : Theo Barker 1923-2001 » *Oral history* 30 (1).
- VÉDIE, Léa. 2020. « Une lutte à soi. La politique en première personne des féministes des années 1970 » *Nouvelles questions féministes* 39 (1) : 16-32.
- WANDOR, Michelene. 1990 (éd.). *Once a feminist. Stories of a generation*. Londres : Virago Press.

NOTES

1. SCOTT, Joan W. 1986. « Gender : A useful category of historical analysis » *The American Historical Review* 91 (5) : 1053-1075 ; 1991. « The evidence of experience » *Critical inquiry* 17 (4) : 773-797.
2. SCOTT, Joan W. 1991. « The evidence of experience » p. 782.
3. C'est-à-dire au-delà de leur seule définition légale — en France, « l'ensemble des documents [...] produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ». Voir GALLAND, Bruno. 2020. *Les archives*. Paris : PUF, p. 3.
4. FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, Paris : Le Seuil, p. 11.
5. SCOTT, Joan W. 1991. « The evidence of experience », p. 797.

6. Voir CUSSET, François. 2015. *French theory : Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris : La Découverte.
7. Voir par exemple les textes de la deuxième partie de MORGAN, Sue (éd.). 2006. *The Feminist history reader*. New York : Routledge, p. 131-203.
8. Mon angle d'analyse me conduit à privilégier les historiennes se revendiquant féministes, et parmi ces dernières, les historiennes féministes socialistes liées au *History Workshop*. Une histoire « par en bas » de l'histoire des femmes et/ou féministe des années 1970 devrait assurément compléter et corriger cette analyse. Sur le féminisme radical comme « voix minoritaire » au sein de l'histoire des femmes anglaises, portée notamment par Sheila Jeffreys, ainsi que sur les travaux du groupe d'histoire lesbienne, voir RENDALL, Jane. 1991. « 'Uneven developments' : Women's history, feminist history and gender history in Great Britain » in *Writing women's history. International perspectives*, OFFEN, Karen et al. (éd.). Basingstoke : Macmillan, p. 48 ; PURVIS, June. 1995. « Women's history in Britain. An overview » *The European Journal of Women's Studies* 33 (2).
9. Sur la notion de label en histoire intellectuelle, voir HAUCHECORNE, Mathieu. 2019. *La gauche américaine en France*. Paris : CNRS Éditions, p. 16. E.P. Thompson utilise l'expression « *history from below* » en 1966 (THOMPSON, E. P. 1966. « History from below » *Times literary supplement*, p. 279-280), mais elle ne se généralise que plus tard : voir par exemple BHATTACHARYA, Sabyasachi. 1983. « History from below » *Social scientist* 11 (4) : 2-30.
10. Voir HULAK, Florence. 2012. *Sociétés et mentalités. La science historique de Marc Bloch*. Paris : Hermann, p. 21-31.
11. Voir par exemple SAPIRO, Gisèle (éd.). 2009. *L'espace intellectuel en Europe*. Paris : La Découverte.
12. Du fait des circonstances sanitaires, seulement deux entretiens complets avec des historiennes ont pu être menés pour l'instant par visioconférence. Ma recherche dans les archives anglaises ayant également dû être différée, je m'appuie sur les sources disponibles en ligne (voir par exemple http://banmarchive.org.uk/archive_index.htm et <https://www.historyworkshop.org.uk/the-history-workshop-archives-an-introduction/>) ainsi que sur la précieuse collection publiée à l'occasion des 25 ans du *History Workshop* : SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*. Oxford : History Workshop. En outre, je remercie vivement Sophie Scott-Brown de m'avoir permis de consulter ses transcriptions des trois entretiens de Raphael Samuel avec Brian Harrison.
13. Voir les références utilisées en parties 1 et 2. Je m'appuie également sur DWORKIN, Dennis. 1997. *Cultural marxism in Postwar Britain*. Durham : Duke University Press.
14. Je m'appuie notamment sur DAVIS, Madeleine. 2018. « "Among the ordinary people" : New Left involvement in working-class political mobilization 1956-68 » *History Workshop Journal* 86 : 133-159 ; JOLLY, Margaretta. 2019. *Sisterhood and after. An oral history of the UK Women's Liberation Movement, 1968-present*. New York : Oxford University Press.
15. Pour leurs biographies intellectuelles, voir PALMER, Bryan D. 1994. *E.P. Thompson. Objections and oppositions*, Londres : Verso ; SCOTT-BROWN, Sophie. 2017. *The histories of Raphael Samuel. A portrait of a people's historian*, Acton : ANU Press.
16. RUSTIN, Michael. 1989. « The New Left as a social movement » in *Out of apathy. Voices of the New Left 30 years on*, Oxford University Socialist Discussion Group (éd.). Londres : Verso, p. 117-129.
17. SAMUEL, Raphael. 1989. « Born-again socialism » in *Out of apathy*, p. 39-59.
18. COLLINI, Stefan. 2006. *Absent minds. Intellectuals in Britain*, Oxford : Oxford University Press, p. 145.
19. Voir par exemple les différentes contributions au numéro 2 de *Universities and Left Review* (été 1957).
20. SAMUEL, Raphael. 1957. « Universities & Left Review Club » *Universities and Left Review* 2, p. 79.
21. EDITORIAL COLLECTIVE. 1958. « Editorial » *Universities and Left Review* 4, p. 2.

22. SAMUEL, Raphael. 1959. « Class and classlessness » *Universities and Left Review* 6, p. 50.
23. THOMPSON, E.P. 1959. « Commitment in politics » *Universities and Left Review* 6, p. 51.
24. SAMUEL, Raphael. 1957. « Universities & Left Review Club », p. 79.
25. Débat qui transparait par exemple dans les réponses de Thompson et Samuel à l'article de Hall sur l'état de la classe ouvrière contemporaine : HALL, Stuart. 1958. « A sense of classlessness » *Universities and Left Review* 5 : 26-32 ; THOMPSON, E.P. 1959. « Commitment in politics » ; SAMUEL, Raphael. 1959. « Class and classlessness ».
26. HARRISON, Brian. 1987. « Interview with Raphael Samuel », transcriptions dans la collection privée de l'auteur. Les membres de la *New Left* sont plus divisées sur la question du rapport aux organisations et des stratégies électorales.
27. THOMPSON, E.P. 1959. « Commitment in politics », p. 64.
28. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Catherine Hall » in *Once a feminist. Stories of a generation*. Wandor, Michelene (éd.). Londres : Virago Press, p. 223.
29. Voir les contributions rassemblées dans le sixième chapitre de *Out of apathy*, p. 107-117.
30. SEGAL, Lynne. 2007. « Look back in anger : Men in the fifties » in *Slow motion. Changing masculinities, changing men*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
31. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham » in *Once a feminist*, p. 37-38.
32. BORNAT, Joanna & HOSTETTLER, Eve & LIDDINGTON, Jill & VIGNE, Thea. 1977. « Introduction » *Oral History* 5 (2) : p. 1-5.
33. ALEXANDER, Sally. 2019. « Foreword » in *Sisterhood and after*, p. 7.
34. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham » in *Once a feminist*, p. 36. Pour un parallèle avec le féminisme étatsunien et français sur ce point, voir VÉDIE, Léa. 2020. « Une lutte à soi. La politique en première personne des féministes des années 1970 » *Nouvelles questions féministes* 39 (1) : 16-32.
35. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham », p. 38.
36. Même si Margareta Jolly invite à la prudence sur ce point : Rowbotham ayant été à la fois une actrice centrale et l'une des premières historiennes du mouvement, la tendance — féministe socialiste — dont elle se revendique a pu être mise au premier plan au risque d'occulter la grande diversité et conflictualité du paysage des luttes de femmes et féministes, y compris au début des années 1970. Voir JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 26-27.
37. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham », p. 38.
38. JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 29-39.
39. Voir par exemple WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 65 ; « Interview with Catherine Hall », p. 173.
40. JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 39-49.
41. *Ibid.*, p. 41.
42. Je rejoins ici les analyses de VÉDIE, Léa. 2020. « Une lutte à soi », relatives aux luttes autour de la définition du « soi », du « nous » et du « eux » au sein du féminisme radical étatsunien et du MLF français.
43. THOMPSON, E. P. 1991 [1963]. *The making of the English working class*. Harmondsworth : Penguin, p. 9 ; THOMPSON, E.P. 1978. « The Poverty of theory or An Orrery of errors » in *The poverty of theory and other essays*, p. 12-177.
44. THOMPSON, E. P. 1963. *The making of the English working class*, p. 9. Le terme de « sociologie » est alors souvent utilisé comme une notion floue dénonçant des approches importées des États-Unis, utilisant des modèles anhistoriques et fonctionnalistes, et politiquement conservatrices.
45. Voir les notes 22 et 28. Voir également THOMPSON, E.P. 1965. « The peculiarities of the English » in *The poverty of theory and other essays*. Londres : Merlin, p. 204-247 ; et le débat mémorable entre Thompson et Richard Johnson lors de la 13e édition du *History Workshop*, relaté par Samuel dans SAMUEL, Raphael (éd.). *People's history and socialist theory*. Londres : Routledge, p. 376-378.

46. C'est l'objet de l'ouvrage de COLLINI, Stefan. 2006. *Absent minds*.
47. THOMPSON, E.P. 1978. « The Poverty of theory or An Orrery of errors », p. 65. L'histoire par en bas s'oppose en cela, dans une certaine mesure, à la posture incarnée par la revue *Past & Present*, dont le sous-titre initial (entre 1952 et 1958) est *A Journal of scientific history*.
48. COLLINI, Stefan. 2006. *Absent minds*, p. 173.
49. THOMPSON, E.P. 1959. « Commitment in politics », p. 52.
50. THOMPSON, E. P. 1963. *The making of the English working class*, p. 32.
51. Voir la note 28.
52. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel » : « *I had the experience which I know that at least one other person in History Workshop Tim Mason had, and which I suspect you may have had, Brian, of very great disappointment when I moved from school to Oxford* ».
53. Voir PARKER, Christopher. 1990. *The English historical tradition since 1850*. Édimbourg : John Donald.
54. THOMPSON, E.P. 1957. « God & King & Law » *The New Reasoner* 3, p. 78.
55. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*. Lyon : ENS Éditions, p. 40.
56. HARRISON, Brian. 1987. « Interview with Raphael Samuel ».
57. RENDALL, Jane. 1991. « "Uneven developments" », p. 46.
58. *Ibid.*, p. 47.
59. *Ibid.*, p. 45-47.
60. DAVIN, Anna. 1980. « The London feminist history group » *History workshop* 9, p. 192.
61. *Ibid.*
62. FIELDHOUSE, Roger. 2013. « Thompson, the adult educator » in *E. P. Thompson and English radicalism*, Fieldhouse, Roger & Taylor, Richard (éds.). Manchester : Manchester University Press, 26-39.
63. RENDALL, Jane. 1991. « "Uneven developments" », p. 47.
64. BORNAT, Joanna & DIAMOND, Hanna. « Women's history and oral history : Developments and debates » *Women's History Review* 16 (1), p. 6.
65. Ni Thompson ni Samuel n'iront jusqu'au bout de leurs doctorats respectifs, entrepris dans les deux cas sous des pressions extérieures. Plus généralement, les historien·nes auxquelles on s'intéresse ici partagent, à un degré plus ou moins fort, une défiance à l'égard de tout ce qui peut être perçu comme de l'individualisme ou du carriérisme : la posture dominante consiste plutôt à « [vivre] pour la politique et [gagner] assez d'argent pour survivre » (WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham », in *Once a feminist*, p. 41).
66. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ». Voir aussi POTIN, Yann. 2013. « L'historien en "ses" archives », in *À quoi pensent les historiens*, Granger, Christophe (éd.). Paris : Éditions Autrement, p. 101.
67. SCOTT-BROWN, Sophie. 2016. « The art of the organiser : Raphael Samuel and the origins of the History Workshop » *History of Education* 45 (3), p. 387.
68. Dans son entretien de 1979 avec Harrison, Samuel pointe par exemple la manière dont les chroniques de Henry Mayhew deviennent une source historique centrale à partir du milieu des années 1960.
69. On pourrait reconstituer le canon littéraire de l'histoire par en bas, dans lequel des auteurs comme Hardy et Dickens trouveraient une place de choix.
70. En 1964-65, un groupe d'histoire sociale se constitue à Oxford auquel participe Samuel, et qui cherche à rompre avec les méthodes d'Oxford à travers la lecture collective de textes, autour de thématiques considérées comme originales, notamment la religion. Le premier texte à être étudié est les *Pensées* de Pascal. Voir SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*, p. 94-101.
71. Voir par exemple HARDING, Arthur & SAMUEL, Raphael. 1981. *East End Underworld. Chapters in the life of Arthur Harding*. Londres : Routledge.

72. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
73. SAMUEL, Raphael. 1976. « Local history and oral history » *History Workshop Journal* 1, p. 192. Voir aussi FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, p. 46.
74. SAMUEL, Raphael. 1976. « Local history and oral history », p. 191 ; FARGE, Arlette. 2019. *Vies oubliées. Au cœur du XVIIIe siècle*, Paris : La Découverte, p. 382.
75. THOMPSON, E.P. & SAMUEL, Raphael. 1993. « Theory and evidence » *History Workshop* 35, p. 274.
76. MERRILL, Michael. 1976. « An interview with E.P. Thompson » *Radical history review* 12 : 4-25 ; HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel » ; FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, p. 48.
77. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
78. MERRILL, Michael. 1976. « An interview with E.P. Thompson » ; FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, p. 15, 48.
79. Dans le récit autobiographique centré sur sa relation avec Samuel, Alison Light décrit la manière dont la maison de celui-ci était littéralement envahie par les documents, par divers « objets humbles » et « curiosités », ainsi que par d'innombrables images faisant de la maison une véritable « archive d'imaginaire politique » : LIGHT, Alison. 2019. *A radical romance. A memoir of love, grief and consolation*, Westminster : Penguin, p. 69, 76-77.
80. SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*, p. 77.
81. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
82. FARGE, Arlette. 2019. *Vies oubliées*, p. 228.
83. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
84. FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*.
85. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 73.
86. WANDOR, Michelene. 1990. « Introduction » in *Once a feminist*, p. 2. Wandor évoque ici l'effet qu'a provoqué chez elle la première conférence du Mouvement de Libération des Femmes à Ruskin, que j'évoque dans la quatrième partie de cet article.
87. THOMPSON, E.P. 1957. « God & King & Law », p. 79.
88. FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, p. 50-51.
89. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel Harrison 1 » : « *when - and we both do this in our work - we try to use quotations to make the kind of decisive point : nevertheless there is a kind of ventriloquy in that. We've chosen which is, you know, the poignant, the pregnant, the symbolic.* » ».
90. Sur cette évolution plus large dans l'écriture de l'histoire, voir CARRARD, Philippe. 2013. *History as a kind of writing*. Chicago : The University of Chicago Press, p. 76-85.
91. *Ibid.*, p. 61-62.
92. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel Harrison 1 » : « *the first thing was accessibility* ».
93. *Ibid.* : « *and you'll find if you look through that work that, I mean, it often does have a literary quality it's quite true, sometimes a very fine literary quality, I mean, as in Edward's work, which I think... is quite self-consciously literary* ».
94. Voir FIELDHOUSE, Roger. 2013. « Thompson, the adult educator ».
95. GOODWAY, Davis. 1996. « E .P. Thompson and the making of *The making of the English working class* » in *Beyond the walls*. Taylor, Richard (éd.). Leeds : University of Leeds.
96. MERRILL, Michael. 1976. « An interview with E.P. Thompson ».
97. THOMPSON, E. P. 1963. *The making of the English working class*, p. 12. Paul Thompson note cependant qu'E.P. Thompson était, du moins initialement, ouvertement hostile au développement de l'histoire orale : THOMPSON, Paul. 2002. « Obituary : Theo Barker 1923-2001 » *Oral history* 30 (1), p. 20.
98. THOMPSON, E. P. 1963. *The making of the English working class*, p. 11.

99. DAVIS, Madeleine. 2014. « Edward Thompson's ethics and activism 1956-1963 » *Contemporary British history* 28 (4) : 438-456.
100. THOMPSON, E. P. 1963. *The making of the English working class*, p. 14.
101. *Ibid.*, p. 54.
102. *Ibid.*, p. 57.
103. *Ibid.*, p. 54.
104. THOMPSON, E.P. 1960. « Revolution again ! Or shut your ears and run » *New Left Review* 6, p. 24.
105. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
106. *Id.*
107. SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*, p. 77-78.
108. *Ibid.*
109. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
110. SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*, p. 105.
111. *Ibid.*, p. 154.
112. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
113. DAVIN, Anna & PARKS, Luke. 2012. « An introduction & index to the material » *History Workshop online*, consulté le 25 septembre 2019. URL : <https://www.historyworkshop.org.uk/the-history-workshop-archives-an-introduction/>
114. La liste de ces ouvrages est disponible dans SAMUEL, Raphael (éd.). 1991. *History Workshop : A collectanea 1967-1991*.
115. *Ibid.*, p. 102-104.
116. *Ibid.*, p. 118.
117. Samuel est l'un des membres du groupe à l'origine du journal *Oral History* qui commence à circuler sous forme de bulletin à partir de 1969. Voir THOMPSON, Paul. 2002. « Obituary : Theo Barker 1923-2001 », p. 20.
118. Voir par exemple les introductions et premières parties, rédigées par Samuel, des ouvrages collectifs *Village Life and Labour* et *Miners, quarrymen and saltworkers* (SAMUEL, Raphael (éd). 1977. Londres : Routledge & Kegan Paul).
119. HARRISON, Brian. 1979. « Interview with Raphael Samuel ».
120. SCOTT-BROWN, Sophie. 2017. *The histories of Raphael Samuel*, p. 117.
121. ALEXANDER, Sally & DAVIN, Anna. 1976. « Feminist history » *History Workshop Journal* 1, p. 4.
- DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art ? The British experience », p. 63.
122. Une étudiante suisse, décédée dans un accident de voiture durant l'été de 1970.
123. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sally Alexander », p. 84-85.
124. *Id.*
125. *Ibid.*, p. 81.
126. Voir l'entretien avec Barbara Winslow enregistré en 2014 dans le cadre du projet d'histoire orale *Voices of the University: Memories of Warwick 1965-2015*. URL : <https://wdc.contentdm.oclc.org/digital/collection/warwick/id/215/rec/1>
127. WANDOR, Michelene. 1990. « Introduction », p. 1.
128. ROWBOTHAM, Sheila. 2019 [2001]. *Promise of a dream. Remembering the sixties*. Londres : Verso, p. 175. Pour divers récits de l'évènement, voir WANDOR, Michelene. 1990. « Introduction », p. 5 ; « Interview with Sally Alexander », p. 87-89.
129. PURVIS, June. 1995. « Women's history in Britain. An overview », p. 4. Tout en reconnaissant l'importance de l'évènement, Margaretta Jolly invite néanmoins à se souvenir qu'il ne concerne qu'un nombre très limité de femmes et de féministes : JOLLY, Margaretta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 39-43.
130. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 52.

131. JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 81-109.
132. Les deux exceptions sont Leonore Davidoff, qui a grandi aux États-Unis et vient en Angleterre en 1953 ; et Barbara Taylor, qui a grandi au Canada et vient en Angleterre en 1971.
133. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sally Alexander », p. 91.
134. JOLLY, Margareta. 2019. *Sisterhood and after*, p. 108.
135. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Sheila Rowbotham », p. 37-38.
136. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 56 ; « Interview with Sally Alexander », p. 83-84 ; TAYLOR, Barbara. 2015. *The last asylum. A memoir of madness in our times*. Chicago : University of Chicago Press, p. 14-16.
137. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Catherine Hall », p. 175.
138. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 53.
139. Principalement, la participation aux manifestations, le soutien de grèves (Sally Alexander a par exemple été impliquée dans la *Night cleaners' campaign* de 1970-73), la fondation et l'animation de *Women's centers*, ainsi que jusqu'en 1975 en tout cas, la participation aux conférences nationales de libération des femmes.
140. Voir par exemple WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 66-67.
141. RENDALL, Jane. 1991. « "Uneven developments" », p. 45. Sur les tensions éventuelles entre cette activité d'enseignement et de recherche et des formes de militantisme plus directement orientées vers l'action, voir WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Catherine Hall », p. 175.
142. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 62 ; « Interview with Catherine Hall », p. 175.
143. DAVIN, Anna. 1980. « The London feminist history group ».
144. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 68-69.
145. *Ibid.*, p. 62.
146. ALEXANDER, Sally. 2019. « Foreword » in *Sisterhood and after*, p. 9.
147. L'un des éditoriaux du premier numéro, co-écrit par Alexander et Davin, s'intitule « *Feminist history* » : ALEXANDER, Sally & DAVIN, Anna. 1976. « *Feminist history* ».
148. EDITORIAL COLLECTIVE. 1982. « History Workshop Journal and feminism » *History Workshop Journal* 13, p. 1.
149. FARGE, Arlette. 1989. *Le Goût de l'archive*, p. 27.
150. Sur cette tendance aux États-Unis et en France, voir THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 113-114.
151. RENDALL, Jane. 1991. « "Uneven developments" », p. 47.
152. *Ibid.* Il y a bien sûr des exceptions : voir par exemple ROWBOTHAM, Sheila. 2014 [1974]. *Women, resistance and revolution. A history of women and revolution in the modern world*. Londres : Verso.
153. RENDALL, Jane. 1991. « "Uneven developments" », p. 53.
154. PURVIS, June. 1995. « Women's history in Britain. An overview », p. 13.
155. Voir par exemple HALL, Catherine. 1992. *White, male and middle-class. Explorations in feminism and history*. Cambridge : Polity Press, p. 19.
156. DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art? The British experience », p. 63.
157. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 59-62.
158. ROWBOTHAM, Sheila. 1973. *Hidden from history: 300 years of women's oppression and the fight against it*. Londres : Pluto Press.
159. DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art? The British experience », p. 70.
160. DAVIN, Anna. 1981. « Feminism and labour history » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul, p. 176.

161. DAVIN, Anna. 1972. « Women & history » in *The body politic*. Wandor, Michelene (éd.). Londres : Stage One, p. 220.
162. WANDOR, Michelene. 1990. « Interview with Anna Davin », p. 60.
163. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 67.
164. ALEXANDER, Sally. 1976. « Women's work in nineteenth-century London », in *The rights and wrongs of women*. Mitchell, Juliet, Oakley, Ann (éds). Harmondsworth : Penguin Books, p. 41, 62.
165. DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art? The British experience », p. 68.
166. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 77-78.
167. BORNAT, Joanna & DIAMOND, Hanna. « Women's history and oral history : Developments and debates », p. 5.
168. Certaines communications sont ensuite publiées dans un numéro du journal *Oral History* consacré à l'histoire orale des femmes (5(2)) — qui sera suivi de trois autres numéros sur le même thème (1982, 1993, 2002).
169. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 75.
170. FARGE, Arlette. 2019. *Vies oubliées*, p. 13-16
171. DAVIN, Anna. 1972. « Women & history », p. 218.
172. DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art? The British experience », p. 67.
173. *Id.*
174. DAVIN, Anna. 1972. « Women & history », p. 218.
175. WANDOR, Michelene. 1990. « Introduction », p. 6.
176. ALEXANDER, Sally. 1976. « Women's work in nineteenth-century London », p. 63 ; 109.
177. *Ibid.*, p. 109.
178. KITTERINGHAM, Jennie. 1973. *Country Girls in 19th Century England. History Workshop Pamphlet* no. 11, Ruskin, p. 15.
179. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between. Historical perspectives on gender and class*. Cambridge : Polity Press, p. 13.
180. *Id.*
181. DAVIDOFF, Leonore. 1979. « Class and gender in Victorian England : The diaries of Arthur J. Munby and Hannah Cullwick » *Feminist studies* 5 (1) : 86-141
182. DAVIDOFF, Leonore. 1973. « Above and below stairs » *New society* 24 (551) : 181-183.
183. ALEXANDER, Sally & DAVIN, Anna. 1976. « Feminist history », p. 5.
184. DAVIN, Anna. 1972. « Women & history », p. 224.
185. ALEXANDER, Sally & DAVIN, Anna. 1976. « Feminist history », p. 4.
186. ALEXANDER, Sally. 1976. « Women's work in nineteenth-century London », p. 59.
187. *Ibid.*, p. 76.
188. Voir sur ce point le témoignage de Thea Thompson : <https://sounds.bl.uk/Oral-history/Oral-historians/021M-C1149X0005XX-0001V0>
189. MORGAN, Sue (éd.). 2006. *The Feminist history reader*, p. 74-104.
190. Même si le résultat de ce travail, *Family fortunes*, ne paraîtra qu'en 1987, je l'inclus néanmoins dans cette étude car c'est le produit d'un travail entamé dès la seconde moitié des années 70. Sur l'apparition concomitante de ces nouveaux domaines d'investigation historique en France et aux États-Unis, voir THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 92.
191. HALL, Catherine. 1977. « Married women at home in Birmingham in the 1920's and 1930's » *Oral History* 5 (2), p. 62.
192. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 2019 [1987]. *Family fortunes*, p. 31.
193. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, p. 11.

194. HALL, Catherine. 1977. « Married women at home in Birmingham in the 1920's and 1930's », p. 69.
195. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. 462.
196. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, p. 17.
197. *Ibid.*, p. 72.
198. *Id.*
199. HALL, Catherine. 1977. « Married women at home in Birmingham in the 1920's and 1930's », p. 81.
200. DAVIDOFF, Leonore. 1986 [1973]. *The best circles*. Londres : The Cresset Library, p. 18.
201. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. xviii.
202. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, *op. cit.*, p. 22.
203. HALL, Catherine. 1979. « The early formation of Victorian domestic ideology » in *Fit work for women*. Burman, Sandra (éd.). Londres : Routledge, 15-32 ; HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 » in *People's History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul.
204. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. 29.
205. *Ibid.*, p. 23.
206. *Id.*
207. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. 23.
208. HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 », p. 165.
209. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. 21.
210. *Ibid.*, p. 28.
211. HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 », p. 165.
212. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, p. 17.
213. HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 », p. 166.
214. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, p. 16.
215. DAVIDOFF, Leonore. 1973. *The best circles*, p. 20.
216. Dont le texte-manifeste est SMITH-ROSENBERG, Carroll. 1975. « The female world of love and ritual : relations between women in nineteenth century America » *Signs* 1 (1) : 1-29.
217. HALL, Catherine & DAVIDOFF, Leonore. 1987. *Family fortunes*, p. 32.
218. *Ibid.*, p. xxiii.
219. *Ibid.*, p. 25.
220. HALL, Catherine. 1981. « Gender Divisions and Class Formation in the Birmingham Middle Class, 1780-1850 », p. 166.
221. DAVIDOFF, Leonore. 1995. *Worlds between*, p. 19.
222. Il est largement évoqué, quoique de manière souvent assez critique, dans ROWBOTHAM, Sheila. 1974. *Women, resistance and revolution* (voir par exemple les chapitres 1 et 2).
223. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, p. 63.
224. DELAP, Lucy. 2020. *Feminisms. A global history*. Harmondsworth : Penguin, p. 16.
225. *Ibid.*, p. 13.
226. DUBY, Georges & PERROT, Michèle. 1991. « Écrire l'histoire des femmes » in *Histoire des femmes en occident*, Paris : Plon.
227. LIDDINGTON, Jill. 1977. « Rediscovering suffrage history » *History workshop* 4, p. 194.
228. LIDDINGTON, Jill & NORRIS, Jill. 2000 [1978]. *One hand tied behind us*, p. 7.
229. LIDDINGTON, Jill. 1977. « Rediscovering suffrage history », p. 193.
230. LIDDINGTON, Jill & NORRIS, Jill. 2000 [1978]. *One hand tied behind us*, p. 7.
231. *Ibid.*, p. 8.

232. LIDDINGTON, Jill. 1977. « Rediscovering suffrage history », p. 192.
233. TAYLOR, Barbara. 1979. « “The men are as bad as their masters...” », p. 21.
234. Voir par exemple ROWBOTHAM, Sheila. 1974. *Women, resistance and revolution*, p. 70.
235. TAYLOR, Barbara. 1979. « “The men are as bad as their masters...” », p. 25.
236. ROWBOTHAM, Sheila. 1974. *Women, resistance and revolution*, p. 7.
237. THÉBAUD, Françoise. 2007. *Écrire l’histoire des femmes et du genre*, p. 58.
238. DAVIN, Anna. 1988. « Redressing the balance or transforming the art? The British experience », p. 63.
239. TAYLOR, Barbara. 1981. « Socialist feminism : utopian or scientific ? » in *People’s History and Socialist Theory*. Samuel, Raphael (éd.). Londres : Routledge & Kegan Paul, p. 162.
240. TAYLOR, Barbara. 1979. « “The men are as bad as their masters...” », p. 23.
241. TAYLOR, Barbara. 1981. « Socialist feminism : utopian or scientific ? », p. 162.
242. TAYLOR, Barbara. 1979. « “The men are as bad as their masters...” », p. 8. ROWBOTHAM, Sheila. 1974. *Women, resistance and revolution*, p. 94.
243. ROWBOTHAM, Sheila. 2014 [1974]. *Women, resistance and revolution*, p. 77.
244. *Ibid.*, p. 177.
245. DELAP, Lucy. 2020. *Feminisms*, p. 12.
246. TAYLOR, Barbara. 1979. « “The men are as bad as their masters...” », p. 34.
247. DELAP, Lucy. 2020. *Feminisms*, p. 12.
248. Voir par exemple dans le champ de l’histoire orale : BORNAT, Joanna & DIAMOND, Hanna. « Women’s history and oral history : Developments and debates ».
249. SAMUEL, Raphael. 1994. *Theatres of memory*, Londres : Verso, p. 8.
250. RAMAZANOGLU, Caroline. 1992. « On feminist methodology : male reason versus female empowerment » *Sociology* 26 (2), p. 207-212.

RÉSUMÉS

Cet article propose une entrée dans l’histoire féministe anglaise des années 1970, peu connue en France. S’appuyant sur une analyse des contextes militants d’émergence de cette histoire, il montre qu’elle constitue une réappropriation critique d’une histoire « par en bas » socialiste incarnée à la fin des années 1960 par E.P. Thompson et le mouvement du *History Workshop* autour de Raphael Samuel. L’article défend l’idée qu’au cœur de cette histoire par en bas se trouve le projet d’inventer une expérience des archives, à travers laquelle créer une connexion à la fois intime et collective aux expériences des personnes ordinaires et des femmes du passé. L’enjeu d’une telle démarche est de développer des formes radicalement démocratisées de production et de circulation du savoir, et ce faisant, de nourrir des mobilisations socialistes et féministes « par en bas ».

This article offers an introduction to the English feminist history of the 70s, little known in France, and it analyzes the activist contexts in which this history emerged. The paper shows how this history critically reappropriates a socialist history « from below » which was represented, at the end of the 60s, by E.P. Thompson and the *History Workshop* movement around Raphael Samuel. The core of the history from below has been the project of inventing an experience of the archives, through which to create a connexion both intimate and collective to the experiences of ordinary people and women of the past. This approach aims to promote the

development of radically democratised forms of knowledge-production and circulation, and thus, the sustenance of socialist and feminist mobilizing « from below ».

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : history from below, feminism, archives, experience

Mots-clés : histoire par en bas, féminisme, archives, expérience

AUTEUR

DELPHINE FRASCH

Delphine Frasch est agrégée de philosophie et doctorante à l'ENS de Lyon sous la direction de Claude Gautier. Après avoir consacré deux mémoires respectivement aux épistémologies féministes du positionnement et à l'histoire engagée d'E. P. Thompson, Delphine Frasch interroge dans sa thèse ce que signifie écrire l'histoire « par en bas ». Elle mène une enquête historique et épistémologique sur l'histoire socialiste et féministe « par en bas » en Angleterre, dans la seconde moitié du XXe siècle. Elle a codirigé, avec Anaïs Choulet-Vallet, Pauline Clochec, Margot Giacinti et Léa Védie l'ouvrage *Théoriser en féministe* paru en avril 2021 chez Hermann.

Produire des archives lesbiennes : transmissions communautaires et connexions temporelles

Producing Lesbian Archives: Community Transmissions and Temporal Connections

Mathilde Petit

Je tiens à remercier le comité de lecture de la revue, ainsi que les deux relecteurices anonymes de cet article. Je remercie tout particulièrement Pauline Gregory pour ses relectures et ses précieux conseils.

Introduction

- 1 Au milieu des années 1970, des mouvements militants lesbiens nord-américains comme la Lesbian Herstory Archive (LHA) de New York ont pris en charge la question de leurs archives et des mémoires communautaires. Parmi les réflexions imprégnant les pratiques collectives de mémoire et de production d'archives, l'enjeu des transmissions – qu'elles soient axées dans le temps ou dans l'espace – constituera le fil rouge de notre analyse. Cette dernière s'appuiera sur un corpus d'archives et de textes militants produits aux États-Unis entre 1975 et 1990. Les archives étudiées seront issues de revues et de newsletters rédigées sur cette période par la LHA (1), qui serviront de sources primaires pour l'analyse du discours tenu sur les productions d'archives et de mémoires lesbiennes. Elles seront mises en lien avec des textes militants et académiques qui permettront de contextualiser les archives et ainsi de les replacer dans un réseau plus large de réflexions lesbiennes-féministes. Si la majorité du corpus proposé est états-unien, nous pourrions faire appel à des autrices francophones (canadiennes et françaises), tout en rappelant que les contextes militants et nationaux demeurent distincts. Enfin, nous mobiliserons conjointement les analyses sociologiques du discours et des savoirs en les articulant avec les outils issus de l'historiographie. Nous mettrons ainsi en perspective les connaissances politiques et archivistiques des

militantes sur leurs propres recherches, développées au cours de cette période extrêmement riche en termes de productions écrites et orales, encore relativement peu traduites en langue française. Nous choisissons l'angle de la transmission car il s'agit d'une part constitutive de la production d'archives lesbiennes, une démarche politique productrice de discours, de savoirs, d'échanges et de réflexions. Penser la transmission structure les pratiques, les manières d'agir et l'apprentissage de savoir-faire. Transmettre ou « faire passer » induisent par la signification même une action volontaire, consciente, qui participe à mettre en lien différentes temporalités. Dans le cadre d'une action collective, c'est aussi imaginer et construire des groupes passés, présents et futurs qui seraient liés temporellement, sans pour autant se figer ou devenir des unités fixes. Pour cet article, les termes *existences* et *expériences lesbiennes* seront privilégiés car usités par les militantes. En effet, les productions d'archives lesbiennes, qu'elles soient des réappropriations de matériaux anciens ou des productions d'archives *en direct*, s'appliquent à (re)créer et rendre visibles des traces d'existences, ainsi qu'à multiplier les traces d'expériences lesbiennes aussi bien pour investir les espaces et les temporalités historiques que pour rompre les isolements. Les deux expressions choisies incluent le terme « lesbienne » — qui a suscité de nombreux débats pour l'étude d'archives anciennes — dans la perspective de mises en lien d'expériences relationnelles analysées comme telles dans les perceptions culturelles et temporelles situées (Rupp 2013 : 358) des discours politiques des militantes. Sans lui conférer une portée identificatoire élitiste et excluante (Zita 1981 : 173), nous nous référons ici au fait que la « definition of lesbian we are looking for must include not only a descriptive and evaluative dimension but also a political dimension¹ » (Zita : 173).

- 2 Notre argumentaire s'articulera autour de trois axes entremêlant trois temporalités : ce qu'a supposé cette transmission en termes de collecte² d'archives anciennes et de pratique de réappropriations par les militantes ; comment les productions d'archives *en direct* ont été conçues vers la transmission ; et enfin, comment les connexions affectives et politiques créées entre les lesbiennes, leurs archives et leurs passés sont partie intégrante des processus de passation. Nous analyserons dans un premier temps comment ces pratiques archivistiques sont profondément liées aux discours politiques qui les traversent. Imbriqués aux luttes contre le patriarcat, les rassemblements d'archives participent aux pratiques de réappropriation communautaire, nécessaires pour la production de corpus à transmettre. Dans un deuxième temps, nous étudierons la manière dont les militantes ont suscité des productions d'archives *en direct*, afin de faire prendre conscience aux lesbiennes de la nécessité de communiquer leur propre expérience, afin de pallier les vides précédents et d'éviter les éternelles redécouvertes. Nous proposerons enfin d'étudier comment les productions de connexions temporelles ont facilité les processus d'identification nécessaires aux transmissions. Ces liens trans-historiques et multi-spatiaux à la portée performative s'inscrivent dans une perspective généalogique et générationnelle affectivement et politiquement concrète. Ils complètent ces actions en faveur d'une transmission des archives et passés lesbiens, qui se construisent en interaction avec les luttes communautaires contemporaines aux militantes.

Transmettre ses archives. Réappropriation des matériaux et production d'une conscience communautaire

- 3 Pour comprendre comment les discours sur la transmission s'imbriquent aux productions d'archives lesbiennes, il faut saisir le contexte national et politique dans lequel s'inscrivent les militantes dont nous analyserons les écrits. Majoritairement issues de courants féministes, ces dernières ont parfois pris leurs distances avec des groupes ne favorisant pas l'émergence d'une réflexion sur les oppressions propres aux lesbiennes. Dans le contexte états-unien des années 1970 et 1980, une perspective critique lesbienne féministe³ se développe, de même que des militantismes lesbiens séparatistes⁴. Nous ne pourrions faire ici une présentation exhaustive (si tant est que cela soit possible) de l'ensemble des réflexions collectives et individuelles qui y ont éclos, mais en explicitant la manière dont les militantes se définissent politiquement au sein de ces débats aux multiples ramifications, nous pourrions entrevoir comment leurs positionnements influent sur la production d'archives et d'histoire lesbienne. Ce contexte de politisation de l'existence lesbienne sera donc abordé à partir des discours des militantes, pour éviter tout risque de raccourci inopportun ou simpliste. Sur ce même principe, nous emploierons le terme « archive » au sens qu'elles lui confèrent, alliant aussi bien le rassemblement de matériaux autour desquels se développent des pratiques documentaires que la production de nouveaux matériaux, de futures archives. Des pratiques qui émergent de deux constats : le vide archivistique des communautés lesbiennes et l'absence de transmission antérieure des matériaux ayant existé, au prisme des luttes contre le patriarcat et contre les perspectives hétérocentriques. D'une part, ces systèmes ont empêché la production d'histoires lesbiennes, en effaçant et tronquant les traces existantes. D'autre part, ils ont rendu difficile — voire impossible — la conception de l'idée de communautés au sein desquelles ces matériaux auraient pu être transmis.

(Re)trouver ses archives, une quête empêchée : du constat des manques aux luttes contre les représentations patriarcales

- 4 Les productions militantes d'archives telles que celles menées par la Lesbian Herstory Archive de New-York s'inscrivent contre un « *historical void* » (« vide historique ») (Bessette 2013 : 28) qui, à la fin des années 1970, n'est plus si vide qu'il n'y paraît. Les luttes lesbiennes ont produit une multitude de matériaux : manifestes, enregistrements audios, revues. Ces derniers retracent des expériences militantes de lieux et d'époques données, qui témoignent de moments de vies, de luttes et de positionnements politiques : « We remembered a world of lesbian culture that had nourished us but that rapidly disappearing. We also knew, in this early heyday of lesbian publishing, that our presses and publishers were fragile undertakings, and we were concerned about preserving all their precious productions⁵ » (Nestle 1990 : 88). Ces productions écloses de manière foisonnante durant les années 1960-1970, menaceraient de disparaître si aucune structure, aucun groupe ne s'attache à les préserver. Nestle, co-fondatrice de la LHA⁶, emploie les termes de « préservation » et de « précieuses productions », deux conceptions prééminentes dans les newsletters. Le registre de la « fragilité », de la « disparition rapide », est mobilisé car les existences de ces groupes pouvaient être

éphémères, dépendant des possibilités d'engagement de chacune des membres. Les matériaux pouvaient être perdus, entreposés dans des appartements soumis aux aléas des déménagements, des tris, des décès. Cet élan de conservation des traces récentes et la prise de conscience de leurs « pertes en direct », s'accompagnent d'une réflexion sur les traces plus anciennes. Si tant de traces ont pu être créées en si peu de temps, pour quelles raisons les militantes qui ont investi ces missions archivistiques n'ont-elles pas trouvé les traces recherchées au moment où elles en avaient besoin ? Ou tout au moins avec difficulté. Pour Nestle, la position spécifique des lesbiennes au sein d'un système patriarcal dominant en est l'explication :

When I first loved women in the late 50's, I was living the life of a colonized subject. I did not know it then. I thought it was accidental that I found no references in the surrounding culture to Lesbians creations. Sometimes believing the colonizers views of myself, I did not even search for markings because I knew we were not a people, just deviant sad wanderers, meeting in dark places⁷ (Nestle in LHA Newsletter 5 1979: 3⁸) (2)

- 5 Cette analogie inscrit les lesbiennes dans une analyse plus large des systèmes d'oppression, comme « a people » qui n'a pas pu avoir accès à ses histoires, à ses cultures, ni même à la conscience de pouvoir se constituer en tant que communautés, au sein desquelles les savoirs se seraient transmis. Comme l'analyse Freeman : « Gays and lesbians have been figured as having no past [...] and crucially, no history as a distinct people⁹. » (2007 : 162). Des représentations dominantes auxquelles Nestle « croit » jusqu'à ce qu'elle débute ses recherches. Similairement à Deevey, qui a contribué à la revue lesbienne séparatiste *The Furies* et y écrit « I looked at lesbians with all prejudice and fear I had learned as a heterosexual¹⁰ » (1972 : 2) (3), Nestle adhère à une vision pessimiste de l'existence lesbienne, faite de « deviant sad wanderers ». Une expérience que l'on retrouve chez Martin et Lyon, deux membres fondatrices des *Daughters of Bilitis*¹¹, lors de recherches infructueuses sur les lesbiennes dans l'histoire : « Instead of love, Martin read that her feelings for Lyon were a "perversion, a sign of psychopathology, a crime against nature and a sin against God "¹². » (Bessette 2013 : 29) Deux problèmes s'entrecroisent : l'impossibilité à se penser et se construire comme peuple(s) avec histoire(s) ; et la recherche d'expériences similaires dont les seuls résultats renvoient aux représentations déviantes et pathologiques produites par un système patriarcal et hétérocentrique qui construit les lesbiennes en différentes¹³ (Wittig 2013 : 62).

Critique lesbienne féministe et séparatisme lesbien : se penser « à part » et collectivement, une construction indissociable des processus de transmission communautaire

- 6 Des représentations qui ont pu infuser au sein de mouvements féministes comme NOW¹⁴ (National Organisation for Women), dont Gottlieb et Kessler¹⁵ dressent un tableau très critique dans la revue *Off our back*¹⁶ : « The oppression of women is considered a legitimate political and social concern whereas lesbianism is still seen as a psychological phenomenon and sexual perversion¹⁷. » (1980 : 9) Elles y contestent la minoration des présences lesbiennes et des discours les enjoignant à la discrétion, voire à ne pas employer un « word lesbian » encore pathologisé et délégitimant les causes féministes. Bien qu'elles considèrent le séparatisme lesbien comme une question controversée, elles constatent que son analyse radicale facilite la croissance de revues

et presses lesbiennes féministes (1980 : 9). Un point de dissension y émerge : la naturalisation de l'hétérosexualité et des relations¹⁸ de domination qu'elle sous-tend en tant que système politique. Une question qui favorise la considération d'une existence lesbienne politique et historique, le terme « lesbienne » devenant dans une certaine acception synonyme de résistance aux relations de dominations hétéropatriarcales. Dénonçant l'obligation à l'hétérosexualité et l'absence de choix comme point aveugle des luttes féministes hétérosexuelles, Rich propose le « continuum lesbien » comme forme située et temporelle de résistance des femmes à ces relations (1981 : 42). Ce continuum comprend un ensemble de connexions réunissant des expériences de vie, d'oppressions et de résistances par des « regroupements des femmes dans toutes les structures raciales, ethniques et politiques » (1981 : 42). Ces femmes n'ont pas nécessairement de relations affectives ou sexuelles : le lesbianisme est ici une mode de vie en résistance et toute femme refusant l'imposition des dominations patriarcales s'intègre au continuum lesbien. Cette analyse — souvent critiquée pour évacuer « the erotic¹⁹ dimension from the concept *lesbian*²⁰ » (Zita 1981 : 173-174) — comporte deux dimensions centrales : la continuité temporelle et spatiale d'une existence à part et leur construction comme « an act of resistance » (1981 : 175). Si Nestle partage l'idée de connexion entre les expériences lesbiennes, sa définition du séparatisme l'encourage à penser les lesbiennes comme *a people*, ayant une existence historique distincte de l'histoire des femmes, y compris de celles en résistance aux systèmes patriarcaux : « These identities may be intertwined at times, but they are separate, distinct legacies, and at other times they may be in conflict²¹. » (1987 : 109)²². Un peuple qui commence à se penser comme tel et dont les recherches historiques et culturelles se discutent collectivement²³. En 1975, la rubrique culture de la revue *Off our back* diffuse une annonce invitant les lesbiennes à participer à un séjour isolé de trois jours aux alentours de Los Angeles, dans l'objectif d'échanger sur la « Lesbian History Exploration ». De multiples sujets et matériaux devaient être présentés : « story-telling, singing, dancing, historical fantasy, mythology, stories about lost women, research on known lesbians and lesbian communities of the past — anything that recreates lesbian history in written, aural, or visual form²⁴. » (4) Ces échanges collectifs autour de passés en « re-création » et le fait de se penser comme des identités (même fluctuantes) politiquement construites, tout cela apporte une dimension nécessaire aux processus de transmission et favorise le rassemblement d'archives ainsi que leurs circulations. Si les traces d'expériences sont à (re)découvrir, les connexions entre ces existences lesbiennes le sont également. Des connexions affectives et politiques, qui sont aussi importantes à produire que les histoires et matériaux à transmettre, dont certaines formes persistent mais auraient été effacées ou passées sous silence. Comment saisir ce qui a été, mais aussi ce qui aurait pu être ? Ce sont ces recherches individuelles semées d'embuches, de manques et de distorsions qui animent des « volontés de se souvenir²⁵ » transformées en actions politiques pour se souvenir : « But the strongest reason for creating the archives was the silence of patriarchal history about us — women who loved women²⁶. » (Nestle 1990 : 88)

Se réappropriier et construire ses passés : les analyses lesbiennes-féministes des archives et la « radical archiving »

- 7 Déjouer silences et distorsions fait partie des savoirs qui se créent entre les militantes et universitaires et les matériaux qu'elles se réapproprient. Surtout quand leurs

recherches portent sur des mises à jour de traces non perçues antérieurement. Ces analyses prennent particulièrement sens pour l'étude des œuvres d'autrices qui ont laissé des traces écrites et se concentrent sur deux points. D'abord le codage (ou *coding*) considéré comme une « lesbian²⁷ survival technique » (Doughty 1979 : 78). Et, dans le cas spécifique mais courant des échanges épistolaires des poétesses et écrivaines, les euphémisations²⁸ réalisées *a posteriori* par leurs biographes²⁹. Pour réinterpréter des matériaux partiellement exploités ou déformés, les militantes affirment la légitimité de critères d'analyse et d'expertise militante à articuler aux savoirs de l'analyse biographique. Une double perspective nécessaire pour déceler³⁰ des indices plus sensibles³¹ (« our standards, not theirs, should prevail³² ») qui soit passent inaperçus, soit sont considérés comme une « insufficient evidence » (« preuve insuffisante ») (1979 : 77). En portant attention à ces traces, les historiennes et biographes lesbiennes-féministes font émerger des fonds documentaires, faits d'ouvrages et d'échanges épistolaires, à même de constituer ce que les militantes appellent alors des archives lesbiennes. Des matériaux qui se heurtent au préalable aux mêmes dévaluations que ceux réhabilités par les historiennes féministes : « Women's achievements in any sphere tend to disappear from the historical record ; women's achievements that take place in spheres valued only by women are almost sure to be invisible³³. » (Doughty 1979 : 78). Les échanges épistolaires ou poèmes non édités du vivant des autrices sont associés à la sphère privée, ou encore au « non réel ». Les histoires romancées en disent parfois beaucoup sur leurs conditions d'existence mais entrent rarement dans le canon des matériaux légitimes faisant l'histoire, y compris académique. Et quand les autrices atteignent une reconnaissance publique, leurs biographies parviennent parfois tronquées. Faderman³⁴, historienne spécialisée dans les études lesbiennes, critique notamment les processus de (ré)hétérosexualisation³⁵ et l'effort effectué *a posteriori* pour effacer ou nuancer toute trace d'ambiguïté dans leurs relations ou justifier leur célibat : « where biographers have been too scrupulous to bowdlerize, they have nevertheless managed to distort lesbian history by avoiding the obvious³⁶. » (Faderman 1979 : 75). Face à des échanges trop explicites ou récurrents entre femmes, « éluder l'évidence » en distordant les matériaux s'est avéré un exercice précautionneux mais plus répandu que leur simple censure, par des pratiques de « chercher l'homme³⁷ » (1979 : 75) ou de « connections with the Great Men » (Doughty 1979 : 78). Si on ne peut pas affirmer que les biographes distordant ces récits aient eu conscience de priver des communautés de leur histoire, leur perspective hétérocentrique a contribué de fait à cet effacement, à la création et à l'entretien de représentations négatives qui leur étaient propres. Accéder à l'ensemble des corpus d'archives³⁸ est une nécessité pour faciliter des relectures participant à la production d'une historiographie lesbienne placée dans la « peculiar historical position of having to prove the very existence of its subject matter³⁹ » (Doughty 1979 : 77). Militantes et universitaires doivent prouver que leurs recherches sont justifiées, tout comme la production de savoirs transversaux autour des existences lesbiennes. Pour Nestle, il s'agit alors de « say unhearable » (« dire l'inaudible »), jusqu'à ce que la présomption d'hétérosexualité soit elle aussi remise en cause : « [...] the burden of proof should be on the other interpretation — that they are not Lesbians⁴⁰. » (Schwarz⁴¹ [Nestle] 1979 : 5) Souhaitant faire des années 1970 un temps où l'on établit l'expérience Lesbienne comme catégorie historique (Schwarz (Nestle) 1979 : 5), elle réfute dans le même temps le fait de pouvoir « trust “historical understandings” or “academic institutions”⁴² »,

auxquels elle oppose sa vision radicale des archives (« radical archiving ») (Nestle : 1978) :

The Lesbian Herstory Archives must stay in its community, not out of parochialism but out of herstorical⁴³ vision. We do not exist in historical understanding or academic institutions, though we travel incognito. We live on our homes, on the streets, in the bars, at our desks, at our jobs, with our children, in our groups, and we create our history every day.⁴⁴ (Nestle 1978 : 10)

- 8 L'omniprésence du « our » comme une stratégie discursive vient ici « établir une relation d'interlocution et de solidarité » (Michard 2009 : 2). La séparation avec toute analyse historique rattachée au système patriarcal qui ne permet pas aux lesbiennes d'exister (« we do not exist ») apparaît clairement dans ce discours, de même qu'une autre manière de faire histoire... ou de créer « our history » au travers de chaque action quotidienne. Vis-à-vis de ces réalités d'expériences, les analyses académiques sont mises à distance, à une période où justement les productions de savoirs légitimes se confrontent aux contre-savoirs militants⁴⁵. Outre ces enjeux, Nestle met en avant la nécessité de conserver ces savoirs dans les communautés, compte tenu des problèmes d'accessibilité aux campus mais également de la sensibilité de contenus à protéger et préserver : « The archives should be housed within the community, not on an academic campus that is by definition closed to many women [...] If necessary the archives will go underground with its people to be cherished in hidden places until the community is safe⁴⁶. » (Nestle 1978 : 10). Pour elle, l'expérience singulière des lesbiennes (vies et militantismes) a conduit à un désir plus marqué de construire « a home of our Own » (5). En même temps que transmettre leurs archives aux lesbiennes qui souhaitent les consulter, le lieu où se trouvent ces archives doit être *safe*, accueillant, hospitalier. Elles ne doivent donc pas être confiées à des lieux susceptibles de n'en prendre pas soin — voire de les détruire — tant que les possibilités d'existences des lesbiennes ne sont pas encore sûres. Cela ne signifie pas que les liens sont inexistantes ou rompus : les archives lesbiennes sont également destinées aux chercheuses (universitaires ou non), afin de participer à la production d'un savoir féministe-lesbien, à partir de matériaux accessibles. Mais cela implique donc que les chercheuses viennent sur place, dans ce lieu d'archives communautaire, ce qui a été rendu possible dès 1976. Parallèlement à cela, la LHA enjoint l'envoi de tout travail universitaire réalisé par des étudiantes : « Students, we do not want your work to be lost. We want to keep on file all papers pertaining to all aspects of the Lesbian experience. Don't worry about style or grade. Send us a copy of your work so that all Lesbian may share your discover⁴⁷. » (Nlt6 1980 : 3) (6) Cette fois-ci, le « all » prime dans le discours : les militantes souhaitent tout recueillir y compris tout travail de réflexion qui inclut des histoires lesbiennes et/ou est réalisé par des lesbiennes. Elles prennent en charge les passations, non seulement d'histoires passées vers le présent, mais aussi de savoirs en train de se construire, dont toutes les lesbiennes devraient bénéficier et qu'elles ne trouveraient pas ailleurs. Si certaines cherchent des références précises (raison pour laquelle le travail d'indexation est primordial⁴⁸), d'autres vont être à la recherche de traces, dont le rassemblement préalable facilite la découverte.

Produire des archives en direct. De la lutte contre les silences à la transmission contemporaine : créer des matériaux, investir les espaces et les temporalités

- 9 Pour les pratiques collectives d'archives, le rassemblement de traces d'existences s'accompagne de la production *en direct* de nouveaux matériaux, diffusables aux lesbiennes du présent et transmissibles à celles du futur. Sur différents supports, elles sont encouragées par les militantes à produire elles-mêmes ces traces, à se raconter. Mais la mise en récit de l'expérience lesbienne, tout comme le fait de se nommer comme telle, est moins évidente qu'il n'y paraît et nécessite une réappropriation du langage, un travail pour reconstituer des non-dits et des manques. Le travail des militantes est également de leur faire prendre conscience de la nécessité de partager ce qui fait leur vie, ce qu'elles affirment être une responsabilité collective. Mettant en place des pratiques archivistiques moins « traditionnelles », elles s'emploient à tourner les archives vers l'avenir et vers des destinataires, remettant en question les temporalités linéaires.

Multiplier les expériences lesbiennes et leurs traces matérielles

- 10 Les analyses lesbiennes-féministes et les pratiques radicales des archives ont permis aux militantes de (re)constituer des passés identifiables et transmissibles aux lesbiennes en recherche de matériaux d'archives et de preuves d'existences. Dans une perspective de lutte très ancrée dans le présent⁴⁹, elles ont conjointement encouragé la production *en direct* de (futurs) matériaux d'archives, représentatifs d'expériences présentes et transmissibles aux générations futures. En réponse aux silences et distorsions qui jonchent les existences lesbiennes, les militantes de la LHA ont enjoint chaque lesbienne à participer aux collectes :

We will collect and preserve ANY materials that are relevant to the lives and experiences of Lesbians: books, magazines, journals, new clipping (from establishment, feminist and Lesbian media), photos, bibliographies, herstorical information, tapes, films, diaries, oral herstories, poetry and prose, biographies, autobiographies, notices of events, posters, graphics, and other memorabilia and obscure references to our lives⁵⁰. (*Nlt4* 1978 : 2) (7)

- 11 Des matériaux qui participent à la production d'une archive sexuelle, dont certains — éphémères comme les « notices of events » — constituent l'objet de prédilection des archives LGBTQI (Weeks⁵¹ 2019 : 188). En dehors des canons habituels, ils documentent néanmoins « la vie intime, la sexualité, l'amour et le militantisme [...] dont il est difficile de faire la chronique en utilisant les seuls matériaux de l'archive traditionnelle » (2019 : 189). Les militantes encouragent notamment leurs lectrices à produire des archives photographiques, un matériau qui manque aux communautés lesbiennes, mais dont le processus identificatoire et affectif est particulièrement fort :

The roots of the Archives lie in the silenced voices, the love letters destroyed, the pronouns changed, the pictures never taken, the euphemized distorsions that patriarchy would let past. To end of legacy of lost faces we are asking Lesbians all accross the country to send a photograph of themselves, friends, children, homes, pets, activities, to the Archives. Help us make sure our futur sisters will be able to see us⁵². (*Nlt5* 1979 : 4)

- 12 Cet extrait fait à nouveau référence aux distorsions mais évoque aussi le manque de matériaux non pas détruits ou effacés, mais « *never taken* » (« jamais produits ») : qui auraient pu exister si la production avait été possible (matériellement d'abord, mais surtout sans censure). Avoir accès à des images et des visages apporte une réalité quotidienne plus palpable à de (futurs) archives, dont la portée affective les rend « aussi importantes que les mots » (Nestle 1990 : 91). Et d'autant plus qu'elles sont complexes à rassembler, engageant personnellement les lesbiennes plus que des productions écrites : « The books-newsletters-pamphlets are easy to come by but what we urgently need now are tapes-oral herstories-photographs of faces, homes, art works, friends-autobiographies, journals - letters - diaries⁵³. » (*Nlt3* 1976 : 1) (8) Nestle revient en 1990 sur cette difficulté à convaincre les lesbiennes de se confier sur leurs existences :

Always we were asked, but you don't mean my work, my poems, my letters, my photograph? Always there was incredulity at our assertion that her life was the important one. But I had known this deprivation so searingly in my own life that it was a question that brought out all my fire and love - Yes, yes, you are the lesbian the archives exist for, to tell and share your story⁵⁴. (Nestle 1990 : 88)

- 13 Partager son histoire n'est pas chose aisée, surtout si elle ne semble pas présenter d'intérêt particulier pour les principales intéressées, dont les matériaux sont avant tout des objets de leur environnement, des traces de leur vie quotidienne ou des travaux qu'elles n'ont pas diffusés. Le rôle que se donne la LHA est de leur faire prendre conscience de l'intérêt que leur vie peut avoir, pour les autres lesbiennes mais également pour la passation temporelle de leur expérience. La pratique de la collecte de récits de vie, de témoignages enregistrés, a été particulièrement encouragée, dans de nombreux encarts⁵⁵ et appels aux auto-enregistrements de soi-même et de ses connaissances. Ces pratiques reprenant les principes des collectes d'archives orales⁵⁶, ont également permis de développer de nombreux savoirs collectifs. Apprendre à construire son récit, à mener un entretien et à l'enregistrer fait partie de ces apprentissages, dont l'objectif est la circulation des savoirs pour que chacune soit en mesure de constituer ses propres matériaux d'archives à partir d'expériences personnelles, qui tendraient à faire sens collectivement.

Briser les silences pour exister : se réapproprier le langage pour construire des récits à transmettre

- 14 Une pratique collective d'archive orale facilitée par les conseils des militantes, mais dont la réaction première d'incrédulité décrite ci-dessus par Nestle cache la culture d'un « silence tacite » constitutif d'histoires lesbiennes dépendantes d'éléments indescriptibles ou insaisissables (« elusive clue » : « indices insaisissables ») (*Nlt6* 1980 : 8). S'exprimer nécessite ici une réappropriation du langage, lutte primordiale des lesbiennes-féministes des années 1980. Elle a donné lieu à de nombreux échanges, dont ceux de Rich, Lorde⁵⁷ et Stanley⁵⁸ dans la revue *Sinister Wisdom*⁵⁹ (1978) (9), dont la couverture porte les mots suivants : « Silence. Denial. Taboo. False-naming. Erasure. Encoding. Omission. Non-naming. Fragmentation. Lying. » (Rich 1978 : 24). Autant de termes à même de fragmenter existences, histoires et transmission :

I found myself telling another woman my coming out story, the story of how and when I had become a Lesbian, in all the senses in which I now use that word [...] I wanted her to understand me as I understand me, and I discovered in that telling

that my life, my coming out, was a narrative of silences, the silence of denial, of self-hatred, of pain⁶⁰ (Stanley 1978 : 5)

- 15 Ces silences ne sont donc pas toujours perceptibles au quotidien : c'est au moment de mettre en mots que celui-ci prend forme, imposant le constat suivant : si les lesbiennes ne sont pas en mesure de se définir et de transmettre leurs expériences au présent, les liens ne pourront pas se faire avec les générations futures. Pour Revillard, cette « répression silencieuse » est constitutive de l'oppression des lesbiennes et « constitue un obstacle pour la construction identitaire » individuelle et collective (2002 : 176). Un « impensé social » (2002 : 177) renforcé par l'absence de représentations (valorisantes) qui co-construit les parcours individuels, les comble de vides et de non-dits. Produire un récit de l'expérience du « devenir lesbienne » (le « become a Lesbian » employé par Stanley et notamment théorisé en France par Chetcuti) se heurte donc à cet obstacle indiscernable. Se nommer nécessite de sortir de « l'impossibilité d'être, puisque l'innommable est la conséquence de l'indiscernable, du méconnaissable. » (Chetcuti 2012 : 116). S'il est nécessaire de contextualiser la contemporaine évidence du récit du *coming out* (Chauvin, Lerch 2013 : 37-38), ce dernier est néanmoins un thème fédérateur qui peut servir de base d'échanges autour des expériences lesbiennes. C'est pourquoi les militantes de LHA ont réalisé une « lives tape collection », dans laquelle on découvre notamment la « *Coming out story* » de Mabel Hampton⁶¹, militante des droits des femmes et des lesbiennes afro-américaines (10)⁶². Renseignant sur le contexte historique, politique et personnel des participantes, ces archives en devenir sont conçues pour apporter du soutien aux lesbiennes qui, après leur propre *coming out*, auraient besoin de « read and hear how the experience affected other Lesbians⁶³ » (Nlt6 1980 : 2). La production de ce type de rubrique n'est pas anodine puisqu'elle oriente les matériaux d'archive orale vers des expériences fédératrices, qui de fait, apparaissent comme telles pour les lectrices et auditrices. Dans les discours, le caractère fédérateur ne doit pas se créer au détriment de la complexité des expériences lesbiennes, ce qui ne signifie pas néanmoins que l'inclusion recherchée ait fonctionné dans les pratiques⁶⁴. La complexité des expériences — la « mosaic of the lesbian community » (Nestle 1990 : 91) — est affirmée comme une richesse dont les lesbiennes doivent être fières, préférable à un récit universalisant et homogène : « a simplified, homogenized past will not be rich enough in ideas, inspirations, actions or images to nourish a diverse and embattled lesbian community of the future⁶⁵ » (Nestle 1990 : 94). Une communauté future qui aura donc accès à de multiples matériaux que leurs prédécesseuses auront contribué à produire dans un processus de « transformation of silence into language and action⁶⁶ », ce que Lorde considère comme « an act of selfrevelation » (1978 : 15). Cette *self-revelation* — indispensable à l'affirmation — permet de créer récits et traces de soi, et ainsi de briser « the millenia of silence about our lives » (Stanley 1978 : 7). Par cette formulation, Stanley reconnaît aux lesbiennes une existence dans le temps — une existence millénaire — reliée par ces silences. Il s'agit alors de créer « à partir de maintenant » des traces qui existeront pour le futur, selon les termes définis par leurs créatrices, et à transmettre comme tels : « As a Lesbian, I understand the importance of language in my life. With language, I can claim aspects of myself that I've denied, express ideas that have been suppressed and tabooed for a long time. With language, I can define my life as real, and I can act to change my life⁶⁷. » (1978 : 7).

La prise de conscience archivistique : une participation collective aux productions d'archives destinées aux communautés présentes et futures

- 16 Ayant établi pour elles-mêmes l'intérêt des archives dans les luttes lesbiennes, les militantes espèrent provoquer une prise de conscience archivistique (« a process of archival consciousness raising ») (Bessette 2013 : 24) afin que chacune participe à cette production pour les futures chercheuses de passé : « [...] if the Archives is to end our generational loss of memory, every Lesbian woman must add her voice⁶⁸. » (Nestle in *Nlt5* 1979 : 3) Ajouter sa voix et participer aux productions d'archives enrichit ce que Kalcik (1975) nomme la « kernel story » ou « histoire du noyau », qui se construit via le partage d'expériences. Cette terminologie reprise par Bessette (2013 : 34) pour son étude de *Lesbian/Woman* (1972) — qu'elle considère comme une archive de partages d'expériences lesbiennes sur leurs recherches historiques infructueuses — est également pertinente dans notre contexte. En incitant à ce partage d'expériences, les militantes effectuent les connexions nécessaires à la prise de conscience (Bessette 2013 : 34). Prendre connaissance des newsletters a pu enjoindre d'autres lesbiennes à participer à ces productions d'archives et à les transmettre, afin qu'elles soient accessibles à d'autres. Afin d'éviter l'auto-censure et d'encourager au partage, la LHA privilégie une forme non panthéonisante de ces productions, faisant appel à toute forme de témoignage et de participation (« We try to avoid the hypocrisy of commemorating lesbians of the past while exiling their living representatives in the name of a selected herstory⁶⁹. » (Nestle 1990: 91)). Prenons l'encart « a plea for coming out⁷⁰ » : « We need women to tell us if they should be a part of the Archives. Help us end the silences if for not now at least for the future⁷¹. » (*Nlt4* 1978 : 2). Le « help us », en adresse directe, fait appel à une responsabilité individuelle qui devient, par la prise de conscience militante, une responsabilité collective — voire communautaire — pour le futur. Les militantes impliquent ainsi de manière active chaque lectrice : « It is our responsibility to validate the Lesbian experience for each other because it is through our collective rejoicing, reclaiming and renewing that our survival as a Lesbian community will be determined⁷². » (*Nlt4* 1978 : 3).
- 17 Ces productions d'archives se singularisent des courants dits « traditionnels », les militantes concevant dès l'origine une transmission impliquant l'existence de destinataires. En effet, si on se réfère aux définitions de l'historienne Farge, les archives ne sont pas produites volontairement, n'ont précisément pas de destinataires (même potentiels ou fictifs) et n'existent « qu'au moment où on leur pose un certain type de question, et non au moment où on les recueille » (1997 : 19). Cependant, il serait artificiel d'opposer une archive traditionnelle « professionnelle » à une archive militante sans prendre en compte les nuances existant dans le domaine archivistique. Concernant le rapport de l'archiviste à son objet, Klein (2019) sépare les courants dits « traditionnels » (caractérisés par un « ancrage dans le passé du geste producteur des documents ») de ceux se réclamant « de la pensée postmoderne de la fin du XXe siècle ». Dans cette perspective, les archives ne sont plus des objets « accumulés naturellement et fixant le passé [...] mais elles sont la fabrique même d'un passé toujours en devenir » (Klein 2020). Fruits d'une construction sociale, les archives sont « un objet ouvert », dont l'exploitation leur confère un « lien privilégié avec l'avenir plutôt qu'avec le passé » (Klein 2019 : 92-93). Le rôle de relai temporel que souhaitent

occuper les militantes se rapproche de celui revendiqué par les archivistes postmodernes, bien que ces derniers agissent en créant des fonds, tandis que les militantes produisent également des matériaux. Elles jouent donc un rôle actif et politique⁷³ dans la conception de leurs archives et des destinataires vers lesquelles la projection temporelle s'inscrit dans une double perspective : produire un héritage issu de matériaux et documents anciens qui font sens pour les lesbiennes, mais aussi produire en temps réel des traces d'existences pour des générations futures. Ce concept militant qui se « doit » d'être différent (« Our concept of an archives must be different; we are different ⁷⁴. » (Nestle 1978 : 10)) s'organise également autour de l'exploitation de matériaux existants, réappropriés afin de produire des savoirs collectifs : « Ces archives étaient dans une large mesure de nature matérielle, mais leur destination était également moins traditionnelle car elles étaient utilisées de façon active par les usagers pour des conférences, des débats, des présentations. » (Weeks 2019 : 187-188). Il ne s'agit donc pas de transmettre un passé intouché, à mettre sous verre ou à réifier, mais bien de le rendre accessible afin qu'il prenne sens dans les réalités contemporaines. Ces échanges sur les matériaux sont en effet producteurs de savoirs collectifs et de significations sur la mémoire dans le présent (Weeks 2019 : 187). Faire appel aux archives pour « reconfigurer le présent [est] une démarche primordiale dans toute stratégie de reconquête » (Danbolt 2010 : 6) Dans le cas des archives lesbiennes, cette reconfiguration s'expérimente conjointement dans la réappropriation de passé et dans la production d'archives contemporaines en vue de transmissions futures. Nécessairement politique, ce type d'archivage est doté d'un potentiel performatif qui agit sur les temporalités : « And already the archives has the record of how we are changing history⁷⁵. » (Nestle 1978). Avoir accès à des archives d'expériences lesbiennes antérieures – (ré)analysées via des perspectives féministes-lesbiennes – a des effets sur les réceptrices présentes et inversement. Les connexions temporelles par le biais des archives ne sont pas unilatérales : elles produisent des allers-retours⁷⁶ qui nécessitent de comprendre « la manière dont nous affectons le passé et sommes affectés par lui » (Danbolt 2010 : 10). Dans son étude sur les archives queer, Dinshaw (1999) travaille ce rapport à la « contemporanéité partagée », qui ouvre la possibilité de « créer des communautés partielles au-delà de la seule époque présente » (Danbolt 2010 : 10). Ces productions de liens temporels, ce travail du passé et du présent pour le présent et le futur (dans l'objectif aussi de combler des passés) se prête au jeu des historiographies queer. Comme l'affirme Orr (2017 : 167) : « The Lesbian Herstory Archives's forty-plus year journey has been a practice in queer potential [...] where radical archiving practices meet lesbian-centered politics for the purpose of realizing something more⁷⁷. » Les archives lesbiennes doivent donc « réaliser quelque chose de plus », produire une histoire passée et future plus foisonnante et enrichie des diversités lesbiennes, à laquelle chaque génération ajoute sa trace et contribue à changer l'histoire : « Once Lesbians have generations of herstory to experience, they will change history by the force of their presence⁷⁸. » (Nestle 1978).

Produire des connexions d'expériences lesbiennes : les enjeux des généalogies et des générations dans les processus de transmission

- 18 La pensée de génération et la connexion à créer entre elles font partie intégrante de la production et de l'exploitation des archives. Ces attaches renforcent une perspective communautaire au sein de laquelle les lesbiennes seraient liées au travers de générations, s'incarnant dans des expériences de vie. Ces dernières se transmettent via la production de références liées au passé, par un héritage (re)créé de figures et de mythes historico-culturels qui véhiculent des expériences de luttes, des modes de vie, des existences dont la similarité fictive fait sens et agit politiquement. L'héritage culturel, par la production de généalogies créatives (notamment poétique) et le jeu des temporalités, facilite l'identification affective et la transmission. Cette dernière se construit également via la projection de liens familiaux concrets, entre des générations contemporaines les unes aux autres, à mettre en relation. Trois manières de transmettre s'entremêlent : une transmission militante au travers des enjeux de résistance aux normes patriarcales ; une transmission culturelle par la connexion de pratiques artistiques ; une transmission familiale par la projection de liens affectifs s'ancrant de manière plus concrète dans l'expérience quotidienne.

Passés lesbiens et recherche de connexions généalogiques trans-temporelles : la transmission d'un passé de résistance dans un contexte de luttes contre le patriarcat

- 19 La production d'archives d'expériences lesbiennes agit donc comme une ressource identificatoire forte. Elle s'affranchit des codes d'une archive traditionnelle en promouvant des allers-retours nécessaires entre les temporalités, fluidifiant en cela leur rapport à des passés en re(construction). Nous avons exploré jusqu'ici trois formes de production : réappropriation des passés ; rassemblement de corpus ; et production d'archives en direct. Pour qu'elles circulent et se transmettent, des connexions collectives doivent être construites ou renforcées. La projection générationnelle familiale parfois mobilisée (« lesbian daughter ») s'inscrit dans une pensée communautaire qui nécessite une conception et une politisation collective des liens d'intimité. Elle n'est certes pas propre aux années 1970 et 1980, mais prend un tournant collectif décisif dans le contexte de réflexion communautaire. La recherche généalogique peut aussi s'effectuer de manière individuelle, une quête qu'on retrouve par exemple dans des textes de la première moitié du XXe siècle. C'est dans ce cadre que Nealon analyse le rapport singulier entre existence historique et traçage généalogique des auteurices « gays men and lesbians⁷⁹ » qu'il étudie (2001 : 1). Cette connexion serait celle « d'enfant trouvé » (« foundling ») expérimentant un exil dont la pénibilité prend fin avec la re-création de solidarités nouvelles, au sein d'un « peuple » d'accueil. (2001 : 1-2). Cet exil se rapproche de l'expérience d'anomie qui, après avoir induit une perte de repères, favorise la création de « formes nouvelles de relations humaines, d'autonomies qui ne sont pas celles d'une référence à des normes constituées, mais ouvertes sur une créativité possible » (Duvignaud 1986). La recherche de passé est donc ici profondément liée à la recherche de solidarité et de connexion créative. Au sein des pratiques archivistiques qui s'imbriquent aux luttes contre le

patriarcat, cette production généalogique s'inscrit dans la transmission de cultures de résistance. Prenons deux figures antiques et/ou mythiques les plus mobilisées en Occident (et ce bien avant les années 1980) : les Amazones et la poétesse grecque Sappho. Les Amazones⁸⁰, comme peuple de femmes guerrières, incarnent une forme de résistance contemporanisée aux systèmes patriarcaux, et s'intègrent tout à fait au continuum lesbien de Rich. De multiples revues et groupes militants y font référence dont le collectif militant lesbien radical montréalais⁸¹ qui a fondé la revue *Amazones d'hier, lesbiennes d'aujourd'hui*⁸² (ALHA). Un nom qui établit clairement un lien temporel et généalogique et fait suite à la production d'un documentaire dont le visionnage est réservé aux lesbiennes. Par le biais d'entretiens, les militantes y interrogent leur entourage sur des points qui les interpellent : « comment on a commencé à être lesbienne ? » ; « on est où ? on vient d'où ? on va où ?⁸³ » (11) (Turcotte 2020). Les Amazones évoquent une lignée dont l'héritage représentatif et politique fait sens dans ces luttes lesbiennes des années 1980, d'autant qu'il fait aussi référence à un mode de vie séparatiste. Cavallaro — co-fondatrice de la LHA qui se définit également comme poète — écrit être « interested in exploring ways of creating an intellectual and agrarian Amazon lifestyle on the periphery of 'the system' with others Lesbians⁸⁴. » (*Nlt1* 1975 : 1)⁸⁵ (12). Dans une période de développement du séparatisme lesbien y compris comme mode de vie alternatif, le qualificatif « amazon » renvoie à l'imaginaire collectif d'une vie de luttes menées entre femmes : « ces individus revendiquent de vivre en dehors de la "loi" de leur système de classe, comme l'a écrit Ti-Grace Atkinson dans *Odyssée d'une Amazone* » (Wittig 2013 : 94). D'autres références à la période antique sont mobilisées pour les titres revues lesbiennes ou de « serial media » : *Cries from Cassandra*⁸⁶, *The Furies*, *Amazon Quarterly*, *Echo of Sappho* ou encore l'association *Daughters of Bilitis*⁸⁷. Comme point d'ancrage généalogique, la figure de Sappho possède une place particulière. D'une part, elle est considérée comme une des premières lesbiennes dont la sexualité a été maintes fois réinterprétée, signe d'un lesbianisme comme « culture qui existe en dehors » du contrôle hétérosexuel et donc menaçante (Wittig 2013 : 93). D'autre part, la destruction de ses poèmes crée le manque, un héritage empêché⁸⁸ : « since the destruction of Sappho's poetry, our herstory has issued us a warning that we are among the disinherited⁸⁹ » (*Nlt4* 1978 : 3). Les militantes affirment la position de Sappho comme première poétesse dont les écrits ont été détruits, annihilant toute possibilité d'héritage, (ré)affirmant sa place dans la généalogie avec l'évidence conférée à une donnée partagée. De fait, elles entretiennent et font perdurer des mythes historiques, culturels et politiques parfois déjà communs dans leurs contextes de référence⁹⁰. L'affirmation de ces généalogies, nécessairement anachronique, possède une force politique performative qui inscrit celles qui l'expérimentent dans une temporalité millénaire, construite, choisie. Étant issue d'une construction évidente — au même titre que d'autres formes qui tendent à être politiquement naturalisées — la production consciente de lien ne peut qu'être assumée et revendiquée dès lors qu'elle se pratique.

Connexions créatives et production de généalogies littéraires et poétiques : lier les expériences lesbiennes

- 20 Les figures historico-culturelles éloignées dans le temps permettent des réappropriations et rattachements plus fluides, qui inscrivent les lesbiennes s'y reconnaissant dans des passés historiques, mais également créatifs. Comme nous

l'évoquions en première partie, les principaux matériaux anciens rattachés aux passés lesbiens sont majoritairement des écrits : épistolaires, littéraires ou fictifs. Ces productions sont constitutives de passés lesbiens et leurs matériaux composent tout un pan d'archives réappropriées à conserver et à mettre en lien. Pour les militantes de la LHA, ces littératures participent à la survie de chacune contre l'isolement⁹¹ : il s'agit donc d'en donner un accès rapide et facilité. La construction de liens affectifs et politiques est conçue comme indispensable, tout comme la production de cet héritage culturel historique qui participe à la cohésion et aux luttes contemporaines. Ces corpus créatifs permettent de créer des lignées d'écrivaines et notamment de poétesses. La culture poétique est ici une donnée mémorielle centrale, à produire aussi au présent. Loin de l'image élitiste qui peut lui être conférée, la poésie semble être un moyen d'expression fédérateur à investir politiquement. Au travers de ses nombreux poèmes, Lorde l'affirme comme moyen d'expression politique au sein duquel apparaissent les intersections de ses propres luttes : « as we reclaim our literature, poetry has been the major voice of poor, working class, and Colored women⁹² » (Lorde 1984 : 116). Ayant inspiré de nombreuses lesbiennes, elle apparaît avec Rich et Dickinson dans la « Poetry collection » (Nlt4 1978 : 5), une indexation d'œuvres de 1923 à 1976⁹³ (période déterminée par les matériaux archivés disponibles). Les autrices y sont classées par prénom, afin de contester la prééminence habituelle du patronyme. Toujours dans l'objectif d'éviter la panthéonisation, toute lesbienne est invitée à transmettre ses écrits afin d'apparaître dans cette liste et de les rendre accessibles⁹⁴ : « we ask Lesbian authors to send us copies of their work. Our funds are limited but our goal is to preserve Lesbians voices and to end the generational silence⁹⁵. » (Nlt4 1978 : 5) L'indexation de ces travaux — correspondant à un savoir professionnel qui se développe via la pratique militante — est un véritable outil pour faciliter l'accès aux archives passées et en devenir. Cette pratique est une production documentaire en elle-même : les catégorisations proposées incluent la vision archivistique des militantes, tant dans le classement des œuvres que dans les connexions qui se créent au gré des rassemblements, constituant des corpus aux significations nouvelles. Ces archives poétiques sont en effet assemblées car elles renseignent sur les existences lesbiennes et/ou sont produites par des lesbiennes, interrogeant la politisation de l'intimité des autrices et des archives intimes. Mais elles appartiennent parfois, pour les autrices ayant une résonance publique, à des lignées déjà constituées. Créer des lignées créatives lesbiennes interroge les « généalogies habituelles [et] de l'histoire déjà écrite » (Alfonsi 2019 : 6). Une démarche finalement proche des analyses lesbiennes-féministes de Faderman et Doughty, visant à réintroduire les œuvres des autrices dans leur contexte de production. Alfonsi inclut notamment Cahun, dont l'œuvre redécouverte tardivement est affiliée au surréalisme et lui est presque entièrement attribuée, à la défaveur du couple artistique qu'elle formait avec sa compagne Marcel Moore⁹⁶. (2019 : 30) Remettre en perspective les artistes avec leur contexte de production politique, militant et personnel fait émerger de nouvelles accroches, plus transversales. La « vision téléologique de l'Histoire » est reconfigurée au profit de figures identificatoires non plus « en marche vers le progrès » mais « réservoir pour la création de lignées dynamiques qui établissent des contacts à travers le temps ». (2019 : 47) Les archives littéraires et poétiques favorisent ces communications trans-temporelles autant que les archives de partages d'expériences, s'affranchissant en partie d'une chronologie que Danbolt appelle le « temps straight ». (2010 : 8) (Re)prendre politiquement possession de la temporalité en revendiquant des

connexions généalogiques choisies, fait ici partie des pratiques archivistiques lesbiennes. Cela ne signifie pas que les trois grandes temporalités passé(s)/présent(s)/futur(s) ne sont pas mobilisées — elles le sont d'ailleurs beaucoup dans les discours — mais elles sont fluidifiées par les interconnexions qui les relient entre elles.

La construction générationnelle : filiations futures et préservation des mémoires à transmettre

- 21 Ces contacts à travers le temps sont primordiaux dans les processus de transmission : ils rassemblent et rapprochent des expériences certes différentes, mais dont les liens affectifs se créent au travers d'allers et retours dynamiques entre passé et présent. Dans les discours des militantes de la LHA, ces liens affectifs prennent également forme dans une projection générationnelle très filiale (nous avons déjà noté dans d'autres extraits les termes (« daughter » et « futur sisters ») : « The Archives is both a library and a "family album" : an attempt to preserve our living experiences beyond our generation and reconnect with our family of the past⁹⁷. » (Nlt3 1976 : 1). La temporalité présente agit comme « a bridge to the past » (« un pont vers le passé ») (Orr 2017 : 144), qui conduit vers « notre » famille du passé, préservant conjointement passé et présent pour le futur. La préservation des traces présentes est d'autant plus prégnante s'agissant des « oral herstories from older lesbians » (« histoires orales des lesbiennes âgées ») (Nlt3 1976 : 1). Une nouvelle fois, les militantes encouragent fortement les lectrices à devenir interviewers afin de « preserve the lives and voices of older women while they are still with us⁹⁸ » (Nlt3 1976 : 1). Et quand ces voix s'éteignent, la rubrique « In Memory of the voices we have lost » vient commémorer les « lost lovers and friends » et mettre fin aux épithètes « No Know Survivor » qui accompagnent les noms (Nlt7 1981 : 3) (13). Briser les silences sur les vies et ceux sur les morts s'entrecroise, pour des communautés qui — « as a people » — dénoncent la privation des rituels communautaires de deuils : « Often in newspapers, a euphemism for the death of a Lesbian is "there are no know survivors". This is not true. We are each other's survivors⁹⁹. » (Nlt7 1981 : 3) En poursuivant au-delà de la vie les connexions générationnelles, les militantes participent à la production d'une interconnaissance intime, autour des expériences partagées de deuils silencieux et de situation d'isolement à rompre.

Transmissions au présent : des archives créatrices de lien contre l'isolement et outils de luttes politiques contemporaines

- 22 Ces pratiques archivistiques lesbiennes sont une nouvelle fois profondément politiques (« the Archives in the deepest sense is a political act¹⁰⁰ » (Nlt5 1979 : 3)). Elles s'inscrivent dans les luttes présentes et survies quotidiennes, ayant pour ambition de briser les situations de détresse individuelle. Comme le souligne Bessette, le partage d'expériences au travers des pratiques de production d'archives incitent les lectrices à « contribute their own experience to the category, "reshaping the meaning of that individual experience" (Dubriwny 398) from a lonely ignorance to a shared indignation¹⁰¹ » (2013 : 34). Prendre conscience des expériences passées et présentes transforme un isolement vécu individuellement en vécu collectif socialement construit.

Celui-ci se combat en rapprochant les lesbiennes temporellement et spatialement : « The lives of women who lived in different eras or cities or nations may touch each other. Individual lesbians and lesbian communities need never be fragmented or isolated again¹⁰². » (Sturgis in *Nlt5* 1979 : 4). Les militantes se font le relai des temporalités via ces pratiques archivistiques ancrées dans les luttes présentes. Une question de survie collective — qui comprend la survie de chacune — au quotidien : « our archives, our family album, our library, was not primarily for academic scholars but for any lesbian woman who needed an image or a word to survive the day¹⁰³. » (Nestle 1990 : 88) La mobilisation du champ lexical de la survie intensifie le recours aux archives pour connecter les lesbiennes à des images ou des mots salvateurs. Les archives s'inscrivent dans une perspective de soutien communautaire et dans la construction d'un « cross-generational, cross-cultural bridge » afin qu'aucun segment « of our community is to be singled out for societal repression¹⁰⁴ » (Neslte 1990 : 91). Les discours mobilisent les archives dans un rapport très quotidien, proche des vies et conditions d'existences des lesbiennes, comme le détaille l'encart « How the archives can be of daily survival use » (*Nlt6* 1980 : 4).

- 23 Dans cette quête contre l'isolement, l'accessibilité aux matériaux d'archives est primordiale et il n'est pas rare que les archives soient déplacées d'une ville à l'autre. Les militantes de la LHA ont notamment produit un *slide-show* présenté dans de nombreuses villes des États-Unis. Composé d'images d'archives, il est conçu pour provoquer des échanges entre les lesbiennes et pour permettre aux militantes d'exposer leur vision de la pratique archivistique : « This slide-show became our major organizing tool, our most powerful way to work against feelings of cultural deprivation and personal isolation. It also allowed us to make our vision clear — what was a lesbian archives, how was it different from traditional archives how did it fit into the political struggles of our people?¹⁰⁵ » (Nestle 1990 : 5-6) La rubrique « Tales from the road » fait état quant à elle d'un « diaries of a biker chick » : le voyage entre vingt-sept villes des États-Unis de Danzig — militante de la LHA — au cours duquel elle « bring the Archives to you » (« elle vous apporte les Archives »). (*Nlt16* 1996 : 4) Le journal rapporte de nombreuses anecdotes sur les rencontres faites dans villes traversées, donnant un aperçu des réactions et des présences lesbiennes sur le territoire états-unien. Le dynamisme du format de l'anecdote renforce la vision vivante des archives que les militantes souhaitent transmettre et le fait que les lectrices suivent les étapes contribue à enrichir le partage d'expériences. La connexion géographique est valorisée et les militantes montrent un intérêt particulier vers les lesbiennes vivant en dehors des grandes villes, avec lesquelles les contacts doivent être créés et maintenus. Ces déplacements militants étaient par ailleurs assez courants : on en retrouve chez les militantes montréalaises de ALHA, qui se sont beaucoup déplacées au Québec, aux États-Unis et en Europe — y compris à Paris dans les années 1990 — avec leur film éponyme évoqué plus tôt (Turcotte 2020). Par l'intermédiaire des archives, les militantes créent des liens géographiques physiques mais également de correspondance. Avec des rubriques comme « Rearch Questions ... Informations Needs », elles assument un rôle de relai entre les recherches des unes et les réponses des autres (*Nlt5* 1979 : 5). S'y rencontrent de multiples demandes de références : sur les « Spirituality and the Native American Lesbian through the Ages » et sur la vie de Christine de Suède¹⁰⁶ par exemple. Mais on y trouve également des renseignements pratiques : adresses de groupes militants, services de santé alternatifs et conseils juridiques pour les gardes des enfants lors des divorces (*Nlt6* 1980 : 4). Leur implication

dans ce rôle inscrit les militantes dans leur paysage militant contemporain. Par leur pratique archivistique, elles rompent avec l'impression passéiste que génère la première acception du mot « archive » pour participer activement aux luttes lesbiennes : « Our newsletter and displays in bookstores, libraries and gay community centres, our participation in demonstrations and marches, all make clear that a lesbian archives is a participant in the creation of culture and social change as well as a preserver of our people's story¹⁰⁷. » (Nestle 1990 : 92)

Conclusion

- 24 Dans ce contexte militant lesbien de la fin des années 1970, le rassemblement et la production d'archives sont des voix qui annoncent l'autonomie et la « self possession » (*Nlt5* 1979 : 3), éminemment politiques et intégrées aux luttes contemporaines. Confrontées au vide historique qui les précédait, les militantes ont activement participé aux collectes, préservations et productions de nouveaux matériaux dont elles ont cherché à faciliter les transmissions. Elles ont construit leurs pratiques archivistiques dans l'objectif de briser les générations de silences, briser les chaînes des éternelles redécouvertes et des isolements inhérents à ces périodes d'exils durant lesquelles elles avaient en vain cherché des informations sur leur existence.
- 25 Se constituer en « peuple » ou en communautés politique et historique a participé aux transmissions d'archives, d'histoires redécouvertes et réappropriées, et des (contre ?)-savoirs qui en découlent. Trois temporalités ont guidé leurs productions : « rediscovering our past, controlling our present, and speaking to our future » (*Nlt1* 1975 : 1). Une déclinaison retrouvée trois ans plus tard sous cette forme : « preserve our past » ; « recognize the need of all Lesbians for a voice in the present and to ensure generational connection in the future » (*Nlt4* 1978 : 2). Les deux versions s'entrecroisent et se complètent : le passé doit être redécouvert et préservé ; le présent doit être contrôlé par les lesbiennes dont le besoin d'accès à ces matériaux doit être reconnu ; et enfin, les lesbiennes doivent parler et assurer une connexion intergénérationnelle afin de faciliter les processus de transmission. Les temporalités, loin d'être figées, sont mises en communication et influencent les unes et les autres leurs représentations. Les pratiques archivistiques qui s'y réfèrent sont productrices de nouvelles significations et interrogent sur la manière dont le passé peut servir au présent, et inversement. Des études queer des années 1990 ont privilégié d'autres interprétations, mettant en question ce « passé dont on peut se servir » au profit d'une analyse des « aspect du passé qui résistent à l'explication lorsqu'on s'en tient à l'identité » (Weeks¹⁰⁸ 2019 : 93). Interroger les significations des relations érotiques du passé et la manière « dont le désir féminin parvient à l'intelligibilité selon les époques » (2019 : 94) ouvre la voie à d'autres subjectivités, plus nombreuses et plus inclusives. Ces dernières, vectrices d'expériences en dehors ou en négociation avec les normes sociales de leurs époques respectives, sont toujours susceptibles d'établir des connexions entre « des parcours de vie, des textes et d'autres phénomènes culturels qui, aujourd'hui comme autrefois, restent en dehors des catégories sexuelles. » (2019 : 95) L'établissement de liens trans-temporels entre des expériences de vie reste un fil conducteur de ces pratiques et de ces analyses lesbiennes-féministes et queer, de même que la transmission des matériaux d'archives et des savoirs générés. La place majeure qu'occupent ces archives dans les militantismes lesbiens a également été questionnée, débattue, voire parodiée

comme dans le film *The Watermelon Women*, réalisé en 1996 (Cvetkovich 2002). Sur un ton humoristique, Dune — la réalisatrice — pointe l'absence de production d'archives culturelles lesbiennes noires, dont la protagoniste principale est à la (vaine) recherche. Cette quête la conduit à un centre d'archive, dans lequel Cvetkovich voit une parodie de la LHA, comme « a form of respect and affection, demonstrating the important place of the archive in the lesbian popular imaginary¹⁰⁹. » Des archives effectivement centrales, qui se sont imposées comme un instrument de libération (Weeks 2019 : 185) producteur de discours et de savoirs militants qu'il convient de diffuser, de partager et de transmettre, pour une passation générationnelle en profonde interaction avec les luttes présentes.

BIBLIOGRAPHIE

- ALFONSI, Isabelle. 2019. Pour une esthétique de l'émancipation : construire les lignées d'un art queer. Paris : Editions B42.
- BESSETTE, Jean. 2013. « An Archive of Anecdotes: Raising Lesbian Consciousness after the Daughters of Bilitis » *Rhetoric Society Quarterly* [En ligne], 43 (1) consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/41722462>
- BONNET, Marie-Jo. 1981. *Un choix sans ambiguïté — Recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes, XVIe-XXe*. Paris : Denoel-Gonthier.
- CAVALLARO, Sahli. 1975. « Biographical information from members », LHA Newsletter n°1, consulté le 1^{er} mars 2021. URL : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/06/News01.pdf>
- CALHOUN, Cheshire. 1994. « Separating Lesbian Theory from Feminist Theory », *Ethics* [En ligne] 104 (3), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/2381979>
- CHAMBERLAND, Line. 1989. « Le lesbianisme : continuum féminin ou marronnage ? Réflexions féministes pour une théorisation de l'expérience lesbienne » *Convergences* [En ligne], 2 (2) consulté le 06 mars 2021. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/1989-v2-n2-rf1640/057563ar/>
- CHAUVIN, Sébastien & LERCH, Arnaud. 2013. *Sociologie de l'homosexualité*. Paris : La Découverte.
- CHETCUTI, Natacha & GRECO, Luca. 2012. « La nomination de soi, entre catégorisation et intelligibilité : penser le genre » *La face cachée du genre : Langage et pouvoir des normes*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. [En ligne], consulté le 10 juillet 2021. URL : <https://books.openedition.org/psn/3121>
- CORBMAN, Rachel. 2014. « A Genealogy of the Lesbian Herstory Archives, 1974-2014 » *Journal of Contemporary Archival Studies* [En ligne], 1, consulté le 10 mars 2021. URL : <https://elischolar.library.yale.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1002&context=jcas>
- CVETKOVICH, Ann. 2002. « In the Archives of Lesbian Feelings: Documentary and Popular Culture » *Camera Obscura*, 49 (17) : 1-147.

- CVETKOVICH, Ann. 2003. *An Archive of Feelings : Trauma, Sexuality, and Lesbian Public Culture*. Durham : Duke University Press.
- DANBOLT, Mathias. 2010. « Anachronismes dérangement : un sentiment historique avec N.O. Body » (tr. TRONC Hélène) [En ligne], consulté le 25 novembre 2020. URL : <https://www.boudry-lorenz.de/texts/>
- DEEVY, Sharon. 1972. « Such a nice girl » *The Furies* [En ligne] 1, consulté le 04 avril 2021. URL : <https://repository.duke.edu/dc/wlmpc/wlmms01033>
- DEL MARTIN, & LYON, Phyllis. 1972. *Lesbian/Woman*. San Francisco : Glide Publications.
- DIDI-HUBERMAN, Georges. 2000. *Devant le temps*. Paris : Editions de Minuit.
- DINSHAW, Carolyn. 1999. *Getting Medieval : Sexualities and Communities, Pre- and Postmodern*. Durham : Duke University Press.
- DOAN, Laura. 2013. *Disturbing practices : History, Sexuality and Women's experience of Modern War*. Chicago : University of Chicago Press.
- DOUGHTY, France. 1979. « Lesbian Biography, Biography of Lesbians » *Frontiers : A Journal of Women Studies. Lesbian History* [En ligne], 4 (3), consulté le 11 avril 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/3346155>
- DUBRIWNY, Tasha N. 2005. « Conscious-Raising as Collective Rhetoric : The articulation of Experience in the Redstockings' Abortion Speak-out of 1969 » *Quarterly Journal of Speech* 91 (4): 395-422.
- DUVIGNAUD, Jean. 1986. *Hérésie et subversion. Essais sur l'anomie*. Paris : La Découverte.
- FADERMAN, Lillian. 1979. « Who Hid Lesbian History? » *Frontiers: A Journal of Women Studies. Lesbian History* [En ligne], 4 (3), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/3346154>
- FARGE, Arlette. 1997. *Le goût de l'archive*. Paris : Le Seuil.
- FERGUSON, Ann. 1981. « Patriarchy, Sexual Identity and the Sexual Revolution », *Signs* [En ligne], 7 (1), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/3173515>
- FREEMAN, Elizabeth. 2007. « Introduction. Special Issue: Queer Temporalities », *GLQ: A Journal of Lesbian Gay Studies* 13 (2).
- GOTTLIEB, Rhonda & KESSLER, Debra. 1980. « Where are all the militant dykes ? » *Off Our Backs* [En ligne], 10 (2), consulté le 1er mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/25773195>
- KALCIK, Susan. 1975. « 'Like Ann's Gynecologist or the Time I Was Almost Raped': Personal Narratives in Women's Rap Groups » *The Journal of American Folklore*, 88 (347): 3-11.
- KLEIN, Anne. 2019. *Archive(s), mémoire, art. Eléments pour une archivistique critique. Québec (city) : Presses de l'Université de Laval.*
- KLEIN, Anne & BESSON, Rémy. 2020. « Archive(s), mémoire, art : entretien avec Anne Klein », *Entre Temps* [En ligne], rubrique « Façonner » consulté le 31 aout 2021. URL : <https://entre-temps.net/archives-memoire-art-entretien-avec-anne-klein/>
- LORDE, Audre. 1978. « The Transformation of Silence into Langage and Action », *Sinister Wisdom* (6) : 11-15.
- LORDE, Audre. 1984. *Sister Outsider : Essays and Speeches*. Berkeley : Crossing Press.

- MICHARD, Claire. 2009. « Assaut du discours straight et universalisation du point de vue minoritaire dans les essais de Monique Wittig », *Genre, sexualité & société* [En ligne], consulté le 05 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/gss/711>
- NEALON, Christopher. 2001. *Foundlings : Lesbian and Gay Historical Emotion Before Stonewall*, Durham : Duke University Press.
- NESTLE, Joan. 1978. « About the Archives », LHA Newsletter n°5, consultée le 1^{er} mars 2021. URL : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News05.pdf>
- NESTLE, Joan. 1978. « Radical Archiving: À Lesbian Feminist Perspective » *Gay Insurgent* (4) : 10.
- NESTLE, Joan. 1990. « The Will to Remember : The Lesbian Herstory Archives of New-York », *Feminist Review. Perverse Politics: Lesbian Issues* (34) : 86-94.
- NESTLE, Joan. 1993. « Excerpts from the Oral History of Mabel Hampton » *Signs. Theorizing Lesbian Experience* [En ligne], 18 (4), consulté le 29 avril 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/3174913>
- NESTLE, Joan. 2003 [1987]. « Voices from Lesbian Herstory » *A Restricted Country*. San Francisco : Cleis Press : 109.
- ORR, Rebekah. 2017. *The Ageing of the Archives : Community, Conflict, and Queer Potential at the Lesbian Herstory Archives*. Thèse de doctorat en « Philosophy in Sociology ». Syracuse : Syracuse University.
- PERRIN, Céline. 2004. « Sister Outsider d'Audre Lorde : la poésie et la colère », *Nouvelles Questions Féministes*, 23 (3) : 126-129.
- REVILLARD, Anne. 2002. « L'identité lesbienne entre nature et construction », *La Découverte, « Revue du MAUSS »*, [En ligne] 19 (1), consulté le 12 juillet 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-du-mauss-2002-1-page-168.htm>
- RICH, Adrienne. 1978. « The Transformation of Silence into Langage and Action », *Sinister Wisdom* (6) : 17-26.
- RICH, Adrienne. 1981. « La contrainte à l'hétérosexualité et l'existence lesbienne », *Nouvelles Questions Féministes* [En ligne] (1), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/40619205>
- RUPP, Leila T. 2013. « Thinking About "Lesbian History" », *Feminist Studies* [En ligne], 39 (2), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/23719048>
- SCHWARZ, Julie. 1979. « Questionnaire on Issues in Lesbian History » *Frontiers : A journal of Women Studies* [En ligne], 4 (3) « Lesbian History », consulté le 28 mars 2021. URL : <http://www.jstor.org/stable/3346142>
- STANLEY, Julia. 1978. « The Transformation of Silence into Language and Action », *Sinister Wisdom* (6) : 4-5.
- STURGIS, Susanna. 1979. « In own write », LHA Newsletter n°5. Consulté le 1^{er} mars 2021. URL : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News05.pdf>
- TURCOTTE, Louise & COULOMBE Johanne. 2020. Entretien radiophonique réalisé dans l'émission « Toutes les lesbiennes en parlent », Consulté le 16 mars 2021. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=a8Fh8fSTnR4>.
- WEEKS Jeffrey, 2019, *Ecrire l'histoire des sexualités*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- WITTIG, Monique. 2013 [2001]. *La pensée straight*. Paris : Editions Amsterdam.

ZITA, Jacquelyn N. 1981. « Historical Amnesia and the Lesbian Continuum » *Signs* [En ligne] 7 (1), consulté le 08 mars 2021. URL : <https://www.jstor.org/stable/3173516>

ANNEXES

CORPUS

1. <https://www.lesbianherstoryarchives.org/collections/newsletters/> (Consulté le 13 décembre 2020)
2. *Newsletter LHA n°5* : [News05.pdf](#) (lesbianherstoryarchives.org) (Consultée le 15 décembre 2020)
3. *The Furies (1) : The Furies: Lesbian/Feminist Monthly* (v. 1) / Women's Liberation Movement Print Culture / Duke Digital Repository (consulté le 30 avril 2021)
4. <https://www.jstor.org/stable/25772079> (Consulté le 10 avril 2021)
5. <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News16-1996.pdf> (consulté le 10 avril 2021), sous-titre de la newsletter n°16 (1996)
6. *Newsletter LHA n°6* : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News06.pdf> (Consultée le 18 décembre 2020)
7. *Newsletter LHA n°4* : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/06/News04.pdf> (consultée le 15 décembre 2020)
8. *Newsletter LHA n°3* : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News03-1976.pdf> (consultée le 13 décembre 2020)
9. *Sinister Wisdom (6) : Sinister Wisdom 6_0.pdf* (Consulté le 10 mars 2021)
10. <http://herstories.prattinfoschool.nyc/omeka/document/SPW1132> (Consulté le 10 avril 2021).
11. <https://www.youtube.com/watch?v=a8Fh8fSTnR4>. (Consulté le 16 mars 2021)
12. *Newsletter LHA n°1* : [News01.pdf](#) (lesbianherstoryarchives.org) (Consultée le 04 décembre 2020)
13. *Newsletter n°7* : <https://lesbianherstoryarchives.org/content/uploads/2020/08/News07-1981.pdf> (Consultée le 10 janvier 2021)

NOTES

1. Afin de faciliter la compréhension et la fluidité de la lecture, je proposerai en note de bas de page une traduction des extraits longs, en tentant au mieux de préserver les intentions des autrices. Ici la traduction proposée : « *la définition de "lesbienne" que nous recherchons doit inclure non seulement une dimension descriptive et appréciative, mais également une dimension politique* ».
2. Le terme « collecte » se rapporte à la terminologie archivistique. Nous emploierons cependant plus régulièrement l'expression « rassemblement » au cours de ce développement, faisant référence au « to gather » (rassembler) ou « the gathering » (le rassemblement) employé par les militantes (voir par exemple Nestle 1990 : 87).
3. Élaborer une définition stricte du *feminist lesbianism* (perspective critique mobilisée par un grand nombre de militantes, activistes et universitaires et donc autant de développements analytiques), n'est pas chose aisée. Nous allons tout de même apporter certains éléments de compréhension et de contextualisation. La perspective critique lesbienne féministe affirme l'hétérosexualité comme institution politique et dénonce sa naturalisation, notamment au sein des militantismes féministes de cette période, ainsi que les multiples oppressions (collectives et

individuelles) qu'elle fait peser sur les femmes (en tant que catégorie sociale construite). Le lesbianisme féministe encourage donc à dénaturaliser le système politique hétérosexuel et à comprendre comment il est devenu ce système oppressif, dans une perspective à la fois politique et historiographique. Adrienne Rich, Audre Lorde ou Lillian Faderman (dont nous analyserons des extraits dans cet article), mobilisent cette perspective qui nourrit nombre de travaux, notamment sur les possibilités d'une existence lesbienne dans l'histoire.

4. Le séparatisme lesbien s'intensifie également dans les années 1970 aux États-Unis. Conçu comme une stratégie parfois temporaire de retrait, il est aussi mobilisé comme mode de vie plus global (vie en communautés restreintes dans certains cas). Il s'appuie notamment sur un féminisme lesbien radical qui refuse la participation au régime politique hétérosexuel. À cette période, le séparatisme lesbien permet aux militantes de réfléchir sur leurs propres oppressions au sein du système politique hétérosexuel, mais également vis-à-vis de l'effacement des problématiques lesbiennes au sein de mouvements féministes (l'article « Separating Lesbian Theory from Feminist Theory » (Calhoun 1994) apporte par exemple un éclairage sur ces questions), et des mouvements homosexuels masculins. Il se construit aussi par le développement d'une culture lesbienne indépendante (bars, événements culturels et librairies).

5. « *Nous nous souvenions d'un univers de culture lesbienne qui nous avait nourries, mais qui disparaissait rapidement. Nous savions aussi, en ce début d'âge d'or de l'édition lesbienne, que nos presses et éditeurs étaient des entreprises fragiles et nous étions soucieuses de préserver toutes leurs précieuses productions.* » [trad. de l'autrice]

6. Dans son article « The Will to remember : The Lesbian Herstory Archives of New-York » (1990), Nestle se définit comme marxiste et *lesbian separatist*. Elle forme avec Cavallaro et Stanley (sur lesquelles nous reviendrons au cours de cet article) un groupe lesbien séparé (« Women's Caucus ») au sein de la Gay Academic Union, afin d'aborder les problématiques spécifiquement lesbiennes. Dès les premières réunions, la question des archives et de la préservation de l'histoire lesbienne est abordée et sera rapidement développée dans les mois qui suivront (Corbman 2014 : 7).

7. « *Quand j'ai aimé les femmes pour la première fois à la fin des années 50, je vivais la vie d'un sujet colonisé. Je l'ignorais alors. J'ai pensé que c'était un hasard si je n'avais trouvé aucune référence aux créations lesbiennes dans mon environnement culturel. Croyant parfois aux conceptions des colonisateurs à mon propos, je n'ai même pas cherché de traces car j'étais persuadée que nous n'étions pas un peuple, juste de tristes et déviantes vagabondes, se rencontrant dans des endroits sombres.* » [trad. de l'autrice]

8. Afin d'alléger les références, nous raccourcirons ensuite comme suit : *Nlt5* 1979. Nous indiquerons le nom de l'autrice quand celui-ci est connu : s'agissant de productions collectives, cela n'est pas toujours le cas. Le numéro de page (indiqué comme pour les autres références après la date de parution) correspond quant à lui au numéro de page du document numérisé.

9. « *Les gais et les lesbiennes ont été considérées comme n'ayant pas de passé [...] et surtout, pas d'histoire en tant que peuple distinct.* » [trad. de l'autrice]

10. « *Je regardais les lesbiennes à travers tous les préjugés et la peur que j'avais appris en tant qu'hétérosexuelle.* » [trad. de l'autrice]

11. Considérée comme la première association historique lesbienne aux États-Unis (fondée en 1955).

12. « *Au lieu de l'amour, Martin a lu [au cours de ses recherches sur l'homosexualité féminine] que ses sentiments pour Lyon étaient une "perversion, un signe de psychopathologie, un crime contre nature et un péché contre Dieu".* » [trad. de l'autrice]

13. Dans *La pensée straight*, Wittig analyse la construction d'un « autre-différent » comme « nécessité ontologique pour tout le conglomérat de sciences et de disciplines » qui constitue la pensée straight, dont l'histoire (Wittig 2013 : 62). Tout groupe construit et assigné comme différent par le régime politique hétérosexuel, n'a pas le contrôle sur ses histoires(s), ses culture(s) et ses propres catégories.

14. Organisme féministe fondé en 1966 aux États-Unis. Si Gottlieb et Kessler en dressent un portrait critique, certaines militantes lesbiennes y ont participé (Del Martin et Lyon par exemple), notamment dans un groupe de travail créé en 1973. Le fait que sa co-fondatrice Friedan ait été hostile à l'ouverture aux questions lesbiennes (Lavender Menace) a donné naissance au manifeste « The Woman Identified Woman » par les *Radicalesbians* en 1970, considéré comme un document fondateur du féminisme lesbien.
15. Se définissant toutes deux comme des lesbiennes féministes actives dans le « Women's Liberation Movement » pendant de nombreuses années.
16. Journal féministe radical états-unien paru entre 1970 et 2008.
17. « *L'oppression des femmes est considérée comme une préoccupation politique et sociale légitime alors que le lesbianisme est toujours considéré comme un phénomène psychologique et une perversion sexuelle.* » [trad. de l'autrice]
18. Qui vont donc au-delà de relations interpersonnelles. Dans la perspective lesbienne féministe du corpus étudié, ces relations sont analysées en termes de rapports de domination, qui repose sur l'appropriation des femmes (appropriation du travail, appropriation par le mariage, etc.).
19. Pour Lorde cette dimension érotique ne doit surtout pas être évacuée puisqu'elle constitue un pouvoir nécessaire à l'affirmation de soi, que les femmes doivent se réapproprier. Voir Céline Perrin : « *Sister Outsider d'Audre Lorde : la poésie et la colère* » (2004).
20. « *la dimension érotique du concept de lesbienne* ». Critique formulée notamment par Ann Ferguson dans « *Patriarchy, Sexual Identity and the Sexual Revolution* » (1981). Le mot « *lesbian* » est en italique dans le texte d'origine.
21. « *Ces identités peuvent parfois être entrelacées, mais ce sont des héritages séparés et distincts, et à d'autres moments, elles peuvent être en conflit.* » [trad. de l'autrice]
22. Cette distinction dont parle Nestle est une séparation de l'histoire lesbienne vis-à-vis de « l'histoire des femmes », mais aussi de l'histoire plus générale de « l'homosexualité ». (Corbman 2014 : 5).
23. Se penser comme « un peuple » ou se rattacher à des lignées est une pratique antérieure aux années 1970. Mireille Havet (1898-1932) évoque par exemple le « *clan divin des femmes amoureuses* » dans ses écrits. Le militantisme des années 1970-80 produit en revanche un tournant collectif de productions communautaires de savoirs sur les passés.
24. « *contes, chant, danse, fiction historique, mythologie, histoires de femmes ignorées, recherche sur les lesbiennes connues et les communautés lesbiennes du passé — tout ce qui recrée l'histoire des lesbiennes sous forme écrite, orale ou visuelle* » [trad. de l'autrice]
25. « *The will to remember : The Lesbian Herstory Archives of New-York* », titre de l'article de Nestle (1990).
26. « *Mais la raison essentielle pour créer les archives était le silence de l'histoire patriarcale à notre sujet — les femmes qui ont aimé les femmes.* » [trad. de l'autrice]
27. Pour les analyses biographiques, Doughty privilégie de décrire et comprendre « *woman-loving in terms of the culture in which it occurs, as best we can within our own cultural limits* » (1979 : 77) (« *l'amour des femmes pour les femmes, selon les termes employés dans la culture où il est décrit, de la meilleure façon dont nous le pouvons selon nos propres limites culturelles.* » [trad. de l'autrice]), afin de ne pas imposer une définition universelle et atemporelle d'un terme « *lesbienne* » de plus en plus mobilisateur à mesure qu'il se politise.
28. Nous employons le terme d'euphémisation car il est, au même titre que « *distorsion* », mobilisé en anglais de manière récurrente dans les textes militants, afin de dénoncer les effets stylistiques visant à minorer soit une lesbianité « *évidente* », soit des relations féminines pourtant très développées par les autrices.
29. On notera que ces productions écrites limitent le champ des représentations aux lesbiennes de classes sociales circonscrites, certaines étant par ailleurs des écrivaines reconnues en leur

temps (mais parfois moins qu'à titre posthume), dans des milieux sociaux et spatiaux où la culture écrite était la norme.

30. Déceler n'est pas affirmer. Comme elle le précise dans son article, ces « indices » doivent être analysés, entrecroisés et confrontés comme dans n'importe quelle entreprise scientifique : « as lesbian-feminist biographers, we need to establish the limits of the validity of the above set of signs in terms of distinctions of class, race, age, date, and geographical location. » (Doughty 1979 : 77). (« *en tant que biographes lesbiennes-féministes, nous devons établir les limites de la validité de l'ensemble des signes ci-dessus en termes de distinctions de classe, de race, d'âge, de date et de situation géographique.* » [trad. de l'autrice])

31. Il s'agit d'articuler un certain nombre de situations agissant comme « indices » à mettre en relation : un environnement particulièrement féminin ; une exaltation des valeurs de l'amitié féminine ; un travail centré sur la vie de l'autrice (introspectif) ; une préoccupation « inhabituelle » ; un intérêt particulier pour les groupes opprimés ou déviants ; voire des amitiés avec des hommes homosexuels (Doughty 1979 : 77).

32. « *Nos critères, et non les leurs, devraient prévaloir* » [trad. de l'autrice]

33. « *Les productions des femmes dans tous les domaines tendent à disparaître des archives historiques ; leurs productions créées dans des sphères uniquement valorisées par des femmes sont invisibles presque à coup sûr.* » [trad. de l'autrice]

34. Pour Chamberland, les recherches historiques de Faderman s'inscrivent dans la vision du continuum de Rich, ne fournissant pas « les outils pour démarquer diverses pratiques de résistance » (1989 : 138). Selon elle, Faderman propose une « relecture intéressante des amitiés sentimentales féminines, qu'elle[s] assimile[nt] au lesbianisme », créant en revanche de la confusion en considérant comme « lesbien » ou féministe » les « manifestations de support entre les femmes » (138). Pour Rich cependant, les résistances des femmes au patriarcat ne sont pas nécessairement « consciemment féministes » au sens contemporain, mais une sorte de « underground river », une rivière souterraine qui alimente les rébellions (Schwarz [Rich] 1979 : 6) La critique de Chamberland fait toutefois écho à deux enjeux fortement débattus : l'assimilation des lesbiennes à toutes les femmes en lutte contre le patriarcat (ignorant ainsi leurs oppressions spécifiques) et la possibilité ou non d'apposer des termes et des intentions politiques contemporaines à des relations ayant eu lieu à des époques antérieures (à ce sujet, voir les réponses de différentes autrices à la Question 4 du questionnaire de Schwarz 1979).

35. Faderman analyse les biographies de Seward (1742-1809) et Dickinson (1830-1886) réalisées dans les années 1930 au spectre d'une relecture pathologique de l'homosexualité qui n'existait pas comme telle à la période d'écriture des écrivaines (les terminologies homosexuelle/hétérosexuelle n'étant d'ailleurs pas usitées). Les autrices pouvaient cependant être confrontées à des normes hétérocentriques sociales, temporelles et situées ㉔ notamment celle du mariage ㉕ bien qu'aucune des deux ne se soit justement mariée.

36. « *aux endroits où les biographes ont été trop scrupuleux pour expurger, ils ont néanmoins réussi à déformer l'histoire lesbienne en éludant l'évidence.* » [trad. de l'autrice]

37. En italique et en français dans le texte original rédigé en anglais. Technique qui consiste, comme son nom l'indique, à « chercher l'homme » sans lequel les femmes « n'auraient pas pu » créer ou produire ces textes.

38. Ce qui est en revanche loin d'être évident selon les corpus : les matériaux n'ont pas toujours été rendus accessibles aux biographes ouvertement lesbiennes, surtout en l'absence d'affiliation à une « "respectable" institution such as a university » (Doughty 1979 : 79).

39. « *Position historique particulière d'avoir à prouver l'existence même de son objet.* » [trad. de l'autrice]

40. « *La charge de la preuve devrait incomber à l'autre interprétation — qu'elles ne soient pas lesbiennes.* » [trad. de l'autrice]

41. Judith Schwarz était alors une chercheuse indépendante, qui a écrit aux Archives pour la première fois en 1977 et a rejoint le collectif deux années plus tard. Dans la référence citée, elle

pose douze questions à différentes intervenantes sur leurs rapports aux archives et histoires lesbiennes, dont Nestle, Rich et Doughty. Ici, une des réponses de Nestle.

42. « *faire confiance aux “savoirs historiques” ou aux “institutions universitaires/académiques”* » [trad. de l'autrice]

43. La « *herstorical vision* » est une perspective analytique féministe de l'histoire. Le « His » (pronom dit masculin en anglais) de « histoire » est remplacée par « Her » (pronom dit féminin en anglais). Cela remet en question « l'his-toire » (comme histoire d'hommes), en mettant l'accent sur les rôles des femmes et se réappropriant cette histoire d'un point de vue féministe. Dans la *Newsletter n°5*, Sturgis écrit : « *herstory is : not the wars and diplomatic dealings of a handful men, but ourselves, our lives, our interpretations of our experiences* » (1979 : 4) (« *La “herstory” est : non pas les guerres et les relations diplomatiques d'une poignée d'hommes, mais nous-mêmes, nos vies, nos interprétations de nos expériences.* » [trad. de l'autrice])

44. « *La “Lesbian Herstory Archives” doit rester dans sa communauté, non par chauvinisme mais par vision féministe-historique. Nous n’existons pas dans les savoirs historiques ou les institutions académiques, bien que nous y voyagions incognito. Nous vivons dans nos maisons, dans les rues, dans les bars, à nos bureaux, à notre travail, avec nos enfants, dans nos groupes, et nous créons notre histoire chaque jour.* » [trad. de l'autrice]

45. Les échanges et débats entre savoirs académiques et « contre-savoirs » militants demanderaient une étude à part entière. Pour approfondir, voir Weeks (2019) « *Écrire l'histoire des sexualités* », notamment la sous-partie « *Savoirs non officiels et contre-histoire* ».

46. « *Les archives devraient être hébergées au sein de la communauté, et non sur un campus qui est par définition fermé à de nombreuses femmes [...]. Si nécessaire, les archives resteront dans la clandestinité avec leurs peuples pour être chéries dans des endroits secrets jusqu'à ce que la communauté soit en sécurité.* » [trad. de l'autrice]

47. « *Étudiantes, nous ne voulons pas que votre travail soit perdu. Nous voulons conserver dans nos dossiers tous les documents relatifs à tous les aspects de l'expérience lesbienne. Ne vous inquiétez pas du style ou de la note. Envoyez-nous une copie de votre travail afin que toutes les lesbiennes puissent partager votre découverte.* » [trad. de l'autrice]

48. On trouve d'ailleurs une référence à ce propos dans la *Newsletter n°5*, dans la rubrique « *From other women* » qui regroupe des annonces de personnes ou groupes à propos de leurs recherches ou pratiques d'archivages. Le groupe « *Circle of Lesbian Indexers* » y présente son projet d'indexation de la « *Lesbian culture* » et appelle la « *Lesbian community* » à y participer, proposer ajouts ou corrections (1979 : 5).

49. Pour notre analyse des pratiques archivistiques comprises entre 1975 et 1990, les termes « *présent* » ou « *contemporain·e* » renverront, sauf indication contraire, au présent des militantes, à leurs productions « *en direct* ».

50. « *Nous collecterons et conserverons TOUS les documents pertinents sur la vie et les expériences des lesbiennes : livres, magazines, revues, coupures de journaux (des médias institués, féministes et lesbiens), photos, bibliographies, informations historiques, cassettes audio, films, journaux intimes, histoires, poésie et prose, biographies, autobiographies, annonces d'événements, affiches, graphiques et autres souvenirs et obscures références à nos vies.* » [trad. de l'autrice]

51. Weeks (2019), qui réalise dans ce chapitre une synthèse de plusieurs ouvrages, fait ici référence à la réflexion de Cvetkovich (2003 : 368).

52. « *Les racines des Archives se trouvent dans les voix réduites au silence, les lettres d'amour détruites, les pronoms changés, les photos jamais prises, les distorsions euphémisées que le patriarcat aurait laissé passer. Pour mettre fin à l'héritage des visages perdus, nous demandons aux lesbiennes de tout le pays d'envoyer une photo d'elles-mêmes, d'amis, d'enfants, de maisons, d'animaux domestiques, d'activités, aux Archives. Aidez-nous à faire en sorte que nos futures sœurs puissent nous voir.* » [trad. de l'autrice]

53. « *Les livres, newsletters, pamphlets sont faciles à trouver, mais ce dont nous avons maintenant un besoin urgent, ce sont des histoires orales sur cassettes, des photographies de visages, de maisons, d'œuvres*

d'art, d'amis, des autobiographies, des journaux, des lettres, des journaux intimes » [Pour la transcription anglophone du corps de texte, nous avons conservé l'écriture originale du tapuscrit. En revanche, pour cette traduction, nous avons modifié la ponctuation afin de fluidifier la lecture.]

54. « *On nous a toujours demandé : mais tu ne veux pas dire [qu'il faudrait archiver] mon travail, mes poèmes, mes lettres, ma photo ? Il y avait toujours de l'incrédulité devant notre affirmation que leur vie était ce qu'il y avait de plus important. Mais j'avais connu cette privation si cruellement dans ma propre vie que cette question a fait ressortir tout mon feu et mon amour — Oui, oui, vous êtes la lesbienne pour laquelle les archives existent, pour raconter et partager votre histoire.* » [trad. de l'autrice]

55. Voir notamment les encarts de la *Newsletter n°4* (1978 : 4)

56. Dans son ouvrage Klein (2019) précise que la pratique des archives orales s'est développée dès les années 1960 chez les historien·ne·s (bien qu'existant très antérieurement), lorsque leur intérêt s'est porté « sur des groupes sociaux jusqu'alors inexistant dans le discours historiques » (2019 : 71). Dans cette perspective « l'histoire se fait alors productrice de ses sources [...] faisant appel à la mémoire des groupes étudiés » (Klein 2019 : 71). L'archive orale n'est donc pas « en soi radicale » (Weeks 2019 : 194), mais correspond selon Weeks « à l'esprit du nouvel activisme et à l'histoire militante », étant « implicitement collaborative et coopérative » et « créant des liens entre les générations et les différents individus » (2019 : 195).

57. Audre Lorde est une essayiste et poétesse américaine et militante des luttes contre les ségrégations raciales. Par ses analyses, elle apporte les bases d'une analyse intersectionnelle. Elle s'est particulièrement intéressée aux effets performatifs du langage et la nécessité de le maîtriser pour exister et mettre fin à la « tyrannie du silence » (1978 : 13). C'est lors de cette intervention qu'elle formule « *Your silence will not save you* », reprise par les rédactrices de la revue pour illustrer le début des échanges.

58. Julia Stanley (ou Julia Penelope), est une linguiste, auteure et philosophe états-unienne, lesbienne séparatiste qui a particulièrement travaillé sur ces questions et produit en 1988 la première anthologie sur le séparatisme lesbien (après avoir été exclue d'université au début de sa carrière puis n'accédant pas aux promotions sous prétexte de recherches jugées trop étroites). Elle a notamment participé aux réunions de planification de la LHA.

59. Journal littéraire, théorique et artistique féministe lesbien, créé en 1976. Les numéros mettent en lien des sujets quotidiens lesbiens et féministes avec des contributions littéraires et artistiques. La thématique du numéro analysé est « *The Transformation of Silence into Language and Action* ».

60. « *Je me suis retrouvée à raconter à une autre femme [terme au plus proche, mais "womon" est une manière féministe d'écrire "woman" sans le "man" qui signifie "homme"] l'histoire de mon coming out, l'histoire de comment et quand je suis devenue lesbienne, dans tous les sens où j'utilise maintenant ce mot [...] Je voulais qu'elle me comprenne comme je me comprends, et j'ai découvert dans ce récit que ma vie, mon coming out, était un récit de silences, le silence du déni, de la haine de soi, de la douleur.* » [trad. de l'autrice]

61. Hampton a notamment légué en 1976 aux LHA des fonds issus de ses propres collections, ainsi que les échanges épistolaires conservés durant sa vie (Nestle 1993 : 2).

62. Ces enregistrements sont désormais disponibles sur leur site internet, mais le moyen de diffusion le plus large vers les lesbiennes ne pouvant venir les écouter était auparavant la transcription dans les newsletters. Celui de Hampton est retranscrit dans la *Newsletter n°7* (1981).

63. « *lire et d'entendre comment l'expérience [du coming out] a affecté d'autres lesbiennes* » [trad. de l'autrice]

64. Cela dépendant fortement des rapports aux notions et idéaux de communautés, aux pratiques politiques, aux engagements différenciés dans les luttes intersectionnelles, et bien sûr de l'intérêt porté aux archives. Dans sa thèse Orr (2017) explore ces problématiques (<https://surface.syr.edu/etd/803/>)

65. « un passé simplifié et homogénéisé ne sera pas assez riche en idées, inspirations, actions ou images pour nourrir une communauté lesbienne future, diversifiée et fortifiée. » [trad. de l'autrice]
66. « la transformation du silence en langage et en action » [trad. de l'autrice]
67. « En tant que lesbienne, je comprends l'importance qu'occupe le langage dans ma vie. Avec le langage, je peux revendiquer des facettes de moi-même que j'ai nié, exprimer des idées qui ont longtemps été réprimées et taboues. Avec le langage, je peux définir ma vie comme réelle, et je peux agir pour changer ma vie. » [trad. de l'autrice]
68. « si les Archives sont ici pour mettre fin à notre perte de mémoire générationnelle, chaque femme Lesbienne doit y ajouter sa voix. » [trad. de l'autrice]
69. « Nous essayons d'éviter l'hypocrisie que serait de commémorer les lesbiennes du passé tout en exilant leurs représentantes vivantes au nom d'une histoire [herstory] sélective. » [trad. de l'autrice]
70. Cet encart apparaît pour la première fois dans la Newsletter n°4 (1978), avant de devenir régulier dans les autres numéros.
71. « Nous avons besoin que les femmes nous disent si elles devraient faire partie des Archives. Aidez-nous à mettre fin aux silences, si ce n'est pas pour maintenant, du moins pour l'avenir. » [trad. de l'autrice]
72. « Il est de notre responsabilité de valider l'expérience lesbienne les unes pour les autres, car c'est à travers notre réjouissance collective, notre reconquête et notre renouveau que notre survie en tant que communauté lesbienne sera déterminée. » [trad. de l'autrice]
73. Selon Klein, une perspective critique de l'archivistique contemporaine, reposant notamment sur les perspectives de l'exploitation des archives, devrait d'ailleurs « fournir une base pour mettre en lumière la fonction politique des archives — et donc des archivistes » (2020).
74. « Notre conception des archives doit être différente ; nous sommes différentes. » [trad. de l'autrice]
75. « Et déjà les archives portent la trace de la manière dont nous changeons l'histoire. » [trad. de l'autrice]
76. Ces surgissements du passé dans le présent via l'exploitation des archives portent également à réflexion dans certains courants archivistiques et philosophiques, notamment inspirés des pensées de Walter Benjamin sur le « concept d'histoire » et la critique du temps linéaire. Les archives portent en elles des informations du passé, qui se réinterprètent au présent via une nécessaire anachronie (« condition sous laquelle le passé est saisissable » (Klein 2019 : 117. Elle effectue la synthèse de la réflexion de Didi-Huberman 2000 : 15-16)). L'exploitation des archives offre la possibilité d'une archivistique critique en replaçant le matériau dans l'espace social, révélant « la manière dont la société les comprend et se les approprie » (Klein 2020). Des allers-retours nécessaires au cours desquels les gestes archivistiques « posés dans un Maintenant [un présent réminiscent] entrent en résonance avec ceux de l'Autrefois [un passé en latence], laissant une trace pour l'avenir. » (Klein : 2020). L'archive pourrait être ici « une modalité d'inscription de soi dans le temps » (Klein : 2020). Nous précisons que les termes avec majuscule dans la citation sont ceux empruntés à la pensée benjaminienne et sont porteurs de significations précises, analysées dans le chapitre « La pensée benjaminienne » (voir Klein 2019 : 115-152).
77. « Durant son voyage de plus de quarante ans, la Lesbian Herstory Archives a établi une pratique au potentiel queer [...] où des pratiques d'archivages radicales rencontrent une politique centrée sur les lesbiennes dans le but de réaliser quelque chose de plus. » [trad. de l'autrice]
78. « Une fois que les lesbiennes posséderont des générations d'histoire [herstory] vécues, elles changeront l'histoire par la force de leurs présences. » [trad. de l'autrice ; avec l'emploi de « herstory » et « history », on peut comprendre qu'une fois l'histoire lesbienne sera établie, les lesbiennes pourront changer l'histoire dans son ensemble.]
79. Notamment les poèmes de Hart Crane et les romans de Willa Cather.
80. Les Amazones sont, dans la mythologie grecque, issues des rives de la Mer Noire. Cette mythologie a tant imprégné les références culturelles occidentales que le terme a été élargi à tout groupe de femmes guerrières, dont les « Amazones d'Amazonie » nommées ainsi par les colons au XVI^e siècle.

81. Le collectif et sa revue sont canadiens (et francophones, ce qui leur donne une place particulière dans les échanges transnationaux sur les pratiques militantes), nous devons donc préciser que le contexte historique et national du lesbianisme radical diffère de celui des États-Unis, son émergence et développement étant soumis aux possibilités de luttes, aux contextes locaux et nationaux, aux échanges avec d'autres mouvements militants, etc. Nous nous baserons donc sur les éléments discursifs qui prédominent dans la définition que les militantes ont de leur lesbianisme radical via leur revue, à savoir notamment le désir que le « lesbianisme devienne quelque chose de politique » (Turcotte 2020) et la nécessité de « contrer l'absence d'espace de réflexion théorique et historique sur le lesbianisme » (Coulombe 2020). Dans cette perspective, le lesbianisme radical est aussi un « point de vue pour analyser le monde » (Coulombe 2020).

82. Première parution en 1982.

83. À écouter dans l'émission radiophonique « Toutes les lesbiennes en parlent » le 27/10/2020, produite par le Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ) qui, d'après le descriptif « deviendra un contenu archivistique important pour les générations à venir, afin d'engendrer le dialogue entre les femmes LGBTQ+ de tous âges. »

84. « *intéressée par le fait d'explorer les possibilités de créer un mode de vie Amazone intellectuel et agraire à la périphérie du "système" avec d'autres lesbiennes.* » [trad. de l'autrice]

85. Expérience qu'elle a d'ailleurs concrétisée avec Stanley en 1975, en emportant les archives de l'appartement de Nestle de New York en Californie (avant que ces dernières ne réintègrent finalement New York). (Corbman 2014 : 8)

86. Figure mythologique de Cassandre, « celle qui écarte les hommes ».

87. Bilitis est une lesbienne fictive contemporaine de Sappho, issue du recueil de poèmes de Louÿs « Les chansons de Bilitis » (1894)

88. L'occultation comme « constance la plus forte de l'existence lesbienne » (Chamberland 1989 : 142) via la figure de Sappho se trouve aussi dans la littérature francophone chez Bonnet « [...] l'invisible Gomorrhe n'accède même pas à l'existence et se voit occulter jusqu'en Sappho ses rares références culturelles » (1981).

89. « *depuis la destruction de la poésie de Sappho, notre histoire nous a prévenues que nous faisons partie des déshéritées.* » [trad. de l'autrice]

90. Ce qui n'est bien entendu pas nécessairement le cas. Les références, si elles doivent s'établir, peuvent être faites autour d'autres figures, d'autres perspectives ou revendications politiques. Par ailleurs, les références, notamment aux Amazones, peuvent être interprétées de manières très différentes pour un même terme, en fonction des contextes géographiques, historiques et culturels.

91. Voir « LHA Survival literature collection » (Newsletter n°7 1981)

92. « *alors que nous revendiquons notre littérature, la poésie a été la voix principale des femmes pauvres, de la classe ouvrière et de femmes de Couleur* [traduction la plus littérale, bien que "femme de Couleur" puisse être connoté en français.] »

93. L'œuvre de Dickinson est présente car l'ouvrage disponible est une anthologie de 1960.

94. Par ailleurs, il ne s'agit pas uniquement de poèmes écrits, les militantes encourageant également l'envoi de poèmes lus sur des cassettes. Elles précisent enfin que les poèmes peuvent être dans toutes les langues, y compris l'espagnol et le français (Nlt4 1978 : 5).

95. « *nous demandons aux autrices lesbiennes de nous envoyer des copies de leur travail. Nos fonds sont limités mais notre objectif est de préserver les voix des Lesbiennes et de mettre fin au silence générationnel.* » [trad. de l'autrice]

96. Toutes deux collaborant d'après Alfonsi dès 1924 dans *Inversion* — une des premières revues militantes homosexuelles traitant notamment d'art, de littérature et d'histoire. Si elles ne sont pas nécessairement définies comme militantes lesbiennes, l'enjeu réside plutôt dans la portée que cette réappropriation historique et artistique peut avoir pour les militantes et/ou lesbiennes actuelles.

97. « Les Archives sont à la fois une bibliothèque et un “album de famille” : une tentative de préserver nos expériences vécues au-delà de notre génération et de renouer avec notre famille du passé. » [trad. de l'autrice]
98. « préserver les vies et les voix des femmes plus âgées tant qu'elles sont encore présentes parmi nous. » [trad. de l'autrice]
99. « Souvent dans les journaux, un euphémisme pour parler de la mort d'une lesbienne est “il n'y a pas de survivante connue”. Ce n'est pas vrai. Nous sommes les survivantes les unes des autres. » [trad. de l'autrice]
100. « les Archives dans leurs sens le plus profond sont un acte politique » [trad. de l'autrice]
101. « apporter leur propre expérience à la catégorie, “restructurant le sens de cette expérience individuelle” (Dubriwny 398) d'une solitaire ignorance à une indignation partagée. » [trad. de l'autrice]
102. « Les vies des femmes qui ont vécu à différentes époques, villes ou nations peuvent chacune se toucher. Les lesbiennes individuelles et les communautés lesbiennes ne doivent plus jamais être fragmentées ou isolées. » [trad. de l'autrice]
103. « nos archives, notre album de famille, notre bibliothèque, n'étaient pas principalement destinés aux universitaires mais pour toute femme lesbienne qui avait besoin d'une image ou d'un mot pour survivre au jour. » [trad. de l'autrice]
104. « que notre communauté ne puisse être ciblée par la répression sociétale. » [trad. de l'autrice]
105. « Ce diaporama est devenu notre principal outil d'organisation, notre moyen le plus puissant de lutter contre les sentiments de privation culturelle et d'isolement personnel. Cela nous a également permis de clarifier notre vision — qu'était une archive lesbienne, en quoi était-elle différente des archives traditionnelles, comment s'insérait-elle dans les luttes politiques de notre peuple. » [trad. de l'autrice]
106. Reine de Suède (dont le titre est « Roi de Suède ») de 1632 à 1654, qui fait par ailleurs l'objet d'un article dans la revue *The Furies* (1970 : 10-11)
107. « Notre newsletter et nos affichages dans les librairies, les bibliothèques et les centres communautaires gai·e·s, notre participation dans les manifestations et les marches, tout cela montre clairement qu'une archive lesbienne participe à la création de la culture et du changement social aussi bien qu'elle agit comme protectrice de l'histoire de notre peuple. » [trad. de l'autrice]
108. Weeks (2019), qui réalise dans ce chapitre une synthèse de plusieurs ouvrages, fait ici référence à la réflexion de Doan (2013).
109. « une forme de respect et d'affection, démontrant la place importante de l'archive dans l'imaginaire populaire lesbien. » [trad. de l'autrice]

RÉSUMÉS

La question des archives occupe une place centrale dans les militantismes lesbiens des années 1970 et 1980 aux États-Unis, soulignant l'intérêt — pour des communautés en train de se construire — d'avoir accès à leurs passés pour s'auto-définir et affirmer leurs possibilités d'existences. Cet article aborde les pratiques archivistiques des militantes lesbiennes sous l'angle du désir de transmission qui les anime, à travers l'étude de textes militants produits entre 1975 et 1990. À travers ces discours, la nécessité d'une analyse lesbienne-féministe se dessine, afin d'œuvrer à la réappropriation des matériaux d'archives passés, formant des corpus vecteurs de nouvelles significations. Les productions d'archives en direct (écrites, orales, photographiques), encouragées par les militantes, sont parties prenantes d'une multiplication des traces

d'existences lesbiennes, palliant les manques passés, investissant les espaces contemporains et créant des matériaux à transmettre pour les générations futures. Enfin, les connexions qui s'opèrent entre ces expériences lesbiennes trans-temporelles viennent consolider les processus de transmissions de passés, faisant dialoguer généalogies recréées et générations à venir.

The issue of archives occupies a central place in the Lesbian activists of the 1970s and 1980s in the United States, highlighting interest – in communities under construction – to have access to their past to self-define and affirm their existence possibilities. This article addresses the archival practices of lesbian activists from the angle of the desire for transmission that animates them through the studies of activist texts produced between 1975 and 1990. Through these militant speeches, the need for a lesbian-feminist analysis is emerging, to work for reappropriation of past archive materials, creating corpus vectors of new meanings. Live archive productions (written, oral, photographic) encouraged by activists are stakeholders of a multiplication of the traces of lesbian lives, which sweeps past shortfalls, investing contemporary spaces and creating materials to be transmitted for future generations. Finally, the connections that take place between these trans-temporal lesbian experiments consolidate past transmissions processes, makes genealogies recreated and generations dialogue.

INDEX

Thèmes : Recherches

Mots-clés : archives, connexions, communautés, lesbiennes, transmission

Keywords : archives, communities, connections, lesbians, transmissions

AUTEUR

MATHILDE PETIT

Mathilde Petit est doctorante en Sociologie en co-direction à l'Université Paris Nanterre et l'Université Paris Vincennes Saint-Denis. Ses recherches explorent la manière dont les pratiques collectives d'archives et de mémoires lesbiennes participent à la production de savoirs militants et s'inscrivent dans les luttes politiques contemporaines.

Faire parler le « rien »

À la recherche du corps et de la sexualité dans les archives

Making Absence Speaks. In Search of the Body and Sexuality in the Archives

Marine Gilis

- 1 Journal de bord, 18 juillet 2019, Brest :

Lundi, je me réveille joyeuse, c'est journée archives. J'y suis pour l'ouverture et je me précipite à la recherche de fonds. À midi, je repars bredouille. Quatre feuilles sur l'IVG en 1979, et puis rien. Simone tente de me consoler. Elle a de nombreux contacts à me donner, des personnes à me faire rencontrer. Elle passe des appels pour moi, je suis très touchée par son soutien dans mes recherches. [...]

Le dernier matin à Brest, le 17, je retourne aux archives municipales explorer les fonds sur la LCR [Ligue communiste révolutionnaire], j'avais un petit espoir d'y trouver une trace des mobilisations féministes des années 1970. Rien.

- 2 J'ai écrit ce texte sur mon carnet de terrain en juillet 2019. J'effectuais un voyage en itinérance à vélo pendant trois semaines, des Côtes-d'Armor au Finistère, pour visiter des centres d'archives et réaliser des entretiens afin de comprendre l'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes. Dans ces notes, un mot est important, c'est le mot « rien ». Ce rien est-il vraiment rien ou est-ce moi qui ne sais pas quoi faire de ce que j'ai découvert ? Ce rien a en réalité plusieurs sens. C'est d'abord le rien du peu de matière, ces quatre feuilles sur les statistiques du nombre d'IVG (interruption volontaire de grossesse) en 1979 à Brest. C'est aussi le rien de l'impersonnel alors que je travaille sur l'expérience de vie, l'intime, la voix des militantes. Mais ce n'est pas absolument rien. Ces statistiques révèlent des manières de catégoriser des expériences du corps des femmes et de leur environnement social et familial. Elles ne distinguent pas les féministes des autres et en ce sens rendent anonyme et général ce que j'interroge sur le plan de l'individualité. C'est aussi tout un discours de et sur l'institution judiciaire, policière, politique et médicale. Face à ce rien qui n'est pas tout à fait rien, il me restait à rencontrer les militantes pour constituer un quelque chose et le transmettre à d'autres. Plusieurs dizaines de témoignages ont été recueillis pendant ma thèse et dans le cadre de mon engagement au sein de

l'association Archives du féminisme¹. J'ai rejoint la commission audiovisuelle d'Archives du féminisme en 2018 après réflexion sur l'accessibilité de la recherche et notamment des sources que sont les témoignages. Cet article porte ainsi sur une double démarche, militante et de recherche. Le travail de thèse que j'effectue au sein de l'Université d'Angers et du laboratoire TEMOS a pour intitulé « L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981) ». Les militantes que je rencontre dans le cadre de cette recherche sont celles que je filme pour la constitution d'un fonds d'archives orales au sein d'Archives du féminisme.

- 3 À partir d'un travail sur l'expérience sexuelle et amoureuse d'une catégorie de personnes, comment trouver et exploiter les archives existantes ? Que faire en cas d'absence de ces archives ? Je commencerai par une présentation des lieux qui conservent les archives relatives aux luttes féministes dans les années 1970 dans l'ouest de la France métropolitaine et une analyse des fonds existants. J'évoquerai ensuite la recherche des mots pour appréhender le corps et la sexualité dans les sources écrites. Je terminerai sur la constitution d'un fonds d'archives orales comme moyen de pallier un manque de sources écrites.

Pas d'archives, pas d'histoire

- 4 Les archives sont au centre du travail de l'historien.ne. D'abord examinées sous l'angle de l'histoire de l'archivistique ou de l'institution des Archives nationales, elles font l'objet, depuis quelques années, d'un regard nouveau porté par l'anthropologie, l'histoire politique et sociale, mais aussi grâce à des travaux qui interrogent les lieux de l'archive. Les archives constituent désormais un objet de recherche à part entière (Artières 2009 : 119-126). Depuis quelques années émergent également des travaux de recherche sur les archives liées à l'histoire des femmes. En 2015 s'est tenue une journée d'étude aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine intitulée « Dans les coulisses des archives : où sont les femmes ? ». Cette journée d'étude a soulevé des interrogations sur les pratiques archivistiques aussi bien que sur l'historiographie, en axant notamment sur le rôle des archivistes, bibliothécaires et historien.nes dans l'écriture et la valorisation de l'histoire des femmes et du genre. De la même manière, l'ouvrage paru en 2017, *Le Genre de l'archive. Constitution et transmission des mémoires militantes* (Blum 2017), met au centre la double question posée par Michelle Perrot, celle de l'existence et de la valorisation des sources sur les femmes. En mars 2018 s'est tenu à Angers un colloque international intitulé « Les féministes et leurs archives (1968-2018). Militantisme, mémoire et recherche² ». Deux mois plus tard, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, annonçait une grande collecte nationale d'archives autour de la place des femmes dans le monde du travail, répondant ainsi au rapport de Françoise Thébaud³ qui a fait un état des lieux des pratiques en matière de collecte d'archives des femmes. Un travail de recension avait déjà été effectué : le *Guide des sources de l'histoire du féminisme* paru aux PUR en 2006 (Bard, Metz & Neveu 2006) a été le fruit d'un travail collectif de l'association Archives du féminisme⁴. Le manque de sources a été longtemps un prétexte pour ne pas intégrer les femmes dans l'histoire. Il tient à un certain nombre de facteurs : l'invisibilité des femmes dans l'espace public, leur exclusion de la sphère politique, le fait que les femmes se dévalorisent et laissent peu de traces écrites et matérielles, une réticence et une sélection quand il s'agit de préserver les archives de

femmes, des documents et statistiques asexués qui cachent les « elles » au profit du « il »... (Michelle Perrot 2008 : 14-18). Un tournant s'opère à partir des années 1980 avec le développement des études féministes et la multiplication des centres de documentation et d'archives spécialisés sur les femmes, les lesbiennes et le féminisme. Si la bibliothèque Marguerite Durand⁵ existe dès le début des années 1930, la structure qui conserve désormais le plus grand nombre de fonds a été créée en 2000, il s'agit du Centre des archives du féminisme (CAF⁶). Un centre d'archives et de documentation lesbien, les Archives Recherches Cultures Lesbiennes (ARCL), existe également à Paris depuis 1983.

- 5 Soixante fonds d'archives ont été explorés dans le cadre de ma thèse, issus des Archives départementales (Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Mayenne, Maine-et-Loire), des Archives municipales (Brest, le Mans, Laval, Rennes, Saint-Brieuc), du Centre des archives du féminisme à Angers, de la Cinémathèque et du Musée de Bretagne et, de façon virtuelle, du Centre d'Histoire du Travail de Nantes⁷. Aux Archives départementales et municipales, les archives qui m'ont été utiles sont classées dans les séries W (archives publiques postérieures à 1940) et J (fonds personnels). À cela s'ajoutent quelques documents de la série FI (documents figurés) et la série JP (périodiques). Le « rien » évoqué dans l'extrait du carnet de terrain commence avec des recherches sur les inventaires en ligne des centres d'archives municipaux et départementaux. Quels mots-clés utiliser ? Le mot-clé « MLF » n'a jamais rien donné, ni « Veil », ni « trotskyste » et ni « maoïste » (je pensais qu'en allant chercher du côté des groupes et partis politiques dont les militantes ont pu faire partie, j'aurais pu trouver quelques traces de luttes ou tracts féministes). Le mot « féminisme » n'a donné qu'un résultat⁸ sur l'ensemble des catalogues des archives départementales et municipales. Un mot-clé sert à caractériser le contenu d'un document (personne, lieu, sujet) et permet l'indexation dans une base de données. L'invisibilité des luttes féministes tient ici au fait qu'aucun des contenus, des sujets ou des personnes n'ait été caractérisé comme « féministe » dans les bases de données. Le mot « femme(s) » est, quant à lui, largement utilisé, notamment dans la description de cartes postales de type ethnographique. Une recherche avec ce mot-clé n'est toutefois possible que dans des centres d'archives municipales, les archives départementales offrant trop de résultats. À l'inverse, le mot « homosexualité » ne donne des résultats que dans les grandes villes comme Rennes et le mot « lesbienne » n'existe pas. Des mots-clés apparaissent pour décrire de nouvelles pratiques comme « IVG » qui concerne la période postérieure à 1970. Il est utilisé en parallèle du mot « avortement » qui lui est parfois préféré selon des critères non identifiables. Le thème de la contraception est beaucoup moins présent dans les inventaires et semble avoir moins préoccupé les institutions judiciaires et policières. Il est à noter que les catalogues en ligne sont incomplets, le travail de numérisation des inventaires et d'indexation est en cours et seules une visite et une demande de conseils auprès des archivistes permettent de s'assurer de ne pas mettre de côté des fonds pertinents pour une recherche.
- 6 À qui et à quoi les administrations françaises s'intéressent-elles ? Issues de cabinets du préfet, les archives de la série W peuvent être regroupées en quelques thèmes principaux : vie associative, renseignements généraux/sécurité publique, délégation régionale aux droits des femmes et affaires sanitaires et sociales. Voici un bref aperçu de ce que peuvent contenir ces fonds W. Le fonds 1127W25 des AD des Côtes-d'Armor contient, entre autres, plusieurs rapports de la Direction centrale des renseignements

généraux qui relatent les assises régionales du mouvement « Laissez-les-vivre » du 29 octobre 1978 à Dinan et les réactions féministes, syndicales et de la gauche qui ont suivi, notamment la rencontre régionale féministe du 2 décembre 1978. Le fonds 1772W4 des Archives départementales de la Mayenne contient des archives sur le centre d'interruption volontaire de grossesse ouvert à Laval en mars 1976 (lettres, documents administratifs sur le recrutement de médecins vacataires, statistiques, documents relatifs au protocole et matériel utilisé pour pratiquer les IVG). Le fonds 408W500 des Archives du Mans regroupe des archives relatives à la Grande Conférence du Maine sur « Contraception ou avortement ? » du 9 novembre 1973, dont les invité.e.s étaient l'avocate Gisèle Halimi et le docteur Emile Hervet. Aux AD de Loire-Atlantique. Le fonds 2059 W 2 contient les différents statuts de l'association Centre des femmes de Nantes dont on peut voir l'évolution à partir de sa création en mars 1977. Les archives de la série W permettent de trouver trace d'évènements organisés par des féministes, de comprendre leur réception au niveau politique, les relations entre militantes et institutions mais aussi tous les enjeux liés à la surveillance policière, la mise en place des centres IVG et de planification ainsi que l'évolution législative par rapport aux actions et revendications féministes.

- 7 Les fonds personnels que j'ai consultés, ceux de la série J dans les centres d'archives départementaux et municipaux, sont des fonds déposés par des hommes, à l'exception de celui de Ghislaine Ménage qui était en cours de dépôt aux Archives municipales de Rennes et n'était pas encore visible dans les inventaires. Une autre militante m'a signalé avoir donné un fonds d'archives aux Archives de Brest mais il n'a pas été trouvé pendant ma visite. J'ai travaillé sur trois fonds personnels au volume important : celui de Philippe le Pichon (Archives départementales de Loire-Atlantique, 275 J 86), de Jean-Joseph Chevalier (Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, 37 J 10) et de Patrick Wiener (Archives municipales de Rennes 56 Z 1 à 12 et 33). Qui sont-ils ? Philippe le Pichon, anciennement maître de conférences en science politique à l'Université de Nantes, a un parcours émaillé d'engagements dans des groupes et structures éclectiques qui vont de la recherche en Sciences humaines et sociales à des associations médicales, culturelles ou encore de parents d'élèves. Il a participé notamment dès 1968 à l'Assemblée générale pour l'avortement. Sa femme, Marie-Françoise le Pichon, est à peine mentionnée dans l'inventaire détaillé et pourtant, elle était très active au sein de l'AG pour l'avortement et les documents proviennent peut-être d'elle⁹. La présentation de Jean-Joseph Chevalier est moins fournie. L'inventaire nous apprend qu'il a déposé une collection de journaux, bulletins, tracts et documents divers concernant les mouvements étudiants, politiques, syndicaux et démocratiques de gauche et d'extrême gauche couvrant la période 1970-1976. Patrick Wiener est un médecin qui a donné des archives de l'association Choisir-Rennes : lettres, tracts, fiches de renseignement, documents pour comprendre la méthode d'aspiration dite « méthode Karman », mais aussi des documents sur les activités du Groupe de libération homosexuelle de Rennes. La richesse de ce fonds permet de comprendre la réalité pratique de l'avortement avant sa légalisation en 1975 et celles des groupes féministes et homosexuels sur la ville. Le fonds Alain Chénard (AD de Loire Atlantique, 283 J 122) aurait pu être intéressant, mais il n'est pas communicable avant 2038. Il comporte des documents sur le projet de reconduction définitive de la loi Veil (propositions de loi, correspondance, notes, tracts, pétitions, rapports, lettres...) entre 1976 et 1987. Alain Chénard¹⁰, ingénieur informatique puis inspecteur général des PTT et membre du Conseil général des Technologies de l'Information, a eu plusieurs engagements syndicaux et politiques. Il a

notamment été maire de Nantes de 1977 à 1983, député socialiste de la Loire-Atlantique de 1978 à 1988 et conseiller régional de 1978 à 1986. Les engagements féministes constituent une parenthèse dans la vie de ces hommes qui ont déposé des fonds relatifs à plusieurs de leurs engagements. Les hommes sont, en effet, présents au Mouvement français pour le Planning familial, surtout à ses débuts, ainsi qu'au MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) et, dans une moindre mesure, à Choisir et dans des collectifs locaux de luttes pour la contraception et l'avortement comme l'Assemblée générale pour l'avortement à Nantes, le GALAC (groupe angevin pour la libéralisation de l'avortement et de la contraception) à Angers, le CRAC (Collectif rennais pour l'avortement et la contraception) à Rennes. Des hommes s'organisent également pour la promotion et la pratique de la stérilisation masculine notamment au sein d'ARDECOM (Association pour la recherche et le développement de la contraception masculine). La lutte pour l'accès à la contraception et l'avortement implique une mobilisation des médecins qui sont généralement des hommes. Des militants des organisations d'extrême-gauche, de groupes libertaires et de syndicats participent à cette lutte. On trouve par ailleurs des documents de réflexion et des tracts pour des manifestations féministes dans des fonds de syndicats et de groupes politiques ou confessionnels, comme le fonds de la Confédération des syndicats médicaux français d'Ille-et-Vilaine, celui de l'Union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine, de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) dans les Côtes-d'Armor ou du Cercle Jean XXIII à Nantes¹¹.

- 8 Les tracts sont relativement nombreux mais les images sont rares. Il ne semble pas y avoir eu de photographe comme Catherine Deudon¹² ou de vidéaste comme Carole Roussopoulos¹³ dans l'Ouest. À la Cinémathèque de Bretagne, deux vidéos réalisées dans les années 1970 témoignent de luttes de femmes. Il s'agit de *Clito va bien* et de *Quand les femmes ont pris la colère*. *Clito va bien* est un film d'environ 34 minutes réalisé en 1979 par le groupe femmes de Quimper et du Planning familial de Brest. Ce film mêle témoignages sur des sujets comme la sexualité ou la ménopause, des scènes théâtralisées (reconstitution d'une consultation gynécologique, sketch sur les règles), des scènes explicatives sur la santé des femmes et de l'auto-observation¹⁴. *Quand les femmes ont pris la colère* est un film de Soazig Chappedelaine Vautier et René Vautier, d'une durée de 1 h 11, couleur et sonore, réalisé en 1977. Il documente la lutte des femmes des ouvriers de l'Usine Tréfinmétaux de Couëron entre 1975 et 1976. Deux photographies ont été numérisées et sont disponibles sur des bases de données en ligne : la photographie d'une manifestation à Brest en 1977¹⁵ et la photographie d'un enfant qui regarde un graffiti féministe numérisée par le Musée de Bretagne¹⁶. La question suivante a été posée en entretien aux militantes : « Avez-vous conservé des photographies ou films des luttes féministes dans lesquelles vous étiez impliquées pendant les années 1970 ? ». La réponse la plus fréquente a été celle-ci : « On n'était pas là à prendre des photos de ce qu'on faisait ». J'ai pu toutefois avoir accès à quelques photos de groupes femmes comme celui qui a été à l'origine du café féministe La Marg'elle à Rennes, celui des ateliers bricolage entre femmes auxquels a participé une vendéenne en région parisienne ou de manifestations, comme celle de la fête des Mères à Brest en 1978. Les images de luttes se trouvent plutôt dans la presse quotidienne régionale (*Ouest France*, *le Télégramme*, *le Courrier de l'Ouest*, *Presse Océan*, *Le Maine Libre*) et la presse militante locale de gauche (*APL-Nantes*, *Le Chapeau Rond Rouge*, *Le Canard de Nantes à Brest*).

- 9 Les féministes de l'Ouest déposent-elles leurs archives et si oui, où le font-elles ? À l'exception de Ghislaine Ménage¹⁷ qui a déposé ses archives aux Archives municipales de Rennes, les autres fonds disponibles se trouvent au CAF. Il s'agit des fonds d'Anne-Marie Charles (38 AF, Angers), du collectif femmes de Saint-Nazaire (40 AF, Saint-Nazaire), de Marie-Françoise Gonin, (45 AF, Nantes), de Michèle Grosjean (46 AF, Nantes), de Marie-Madeleine Tallineau (54 AF, Nantes) et d'Anne-Marie Giffo-Levasseur (55 AF, Nantes¹⁸). Le choix du lieu se fait selon plusieurs critères : connaissance de l'existence du lieu, contact avec un.e membre de l'association Archives du féminisme voire adhésion à l'association, connivence avec un lieu qui rassemble les archives des luttes féministes, personnalité et rayonnement de la présidente de l'association (Christine Bard), inscription dans un réseau d'associations et de personnes qui y ont déjà déposé leurs archives, intégration du CAF dans une structure de recherche qui permet une valorisation des fonds déposés (Grailles 2011 : 173-185). Certaines de ces donatrices sont décédées, mais j'ai pu rencontrer des militantes nantaises qui ont confirmé que leur démarche de don est militante et vise la préservation et la transmission de leur histoire. Elles ont témoigné d'une volonté de s'inscrire individuellement dans un réseau militant et de participer à la transmission d'une aventure collective. Elles ont d'ailleurs également accepté d'être filmées pour enrichir le fonds d'archives audiovisuelles « Témoigner pour le féminisme ». En amont du don ou du dépôt de leurs archives, les militantes opèrent un tri et un classement de celles-ci. C'est l'occasion pour certaines d'écrire une chronologie des actions et de restituer des noms. Elles s'assurent ainsi de la transmission d'informations qui peuvent servir aux chercheur.e.s et autres publics, espérant, explique l'une d'entre elles, que des erreurs ne soient pas commises par rapport à la version des faits qu'elles ont établi. Aux prénoms et pseudonymes succèdent donc des identités et un travail d'historicisation des luttes qui rompt avec une habitude prise parmi les groupes femmes de ne pas se nommer et de parler au nom d'un collectif. Il s'agit en effet de témoigner d'une histoire qu'elles pensent peu ou mal connue par les jeunes féministes. D'autre part, c'est une façon d'inscrire la lutte des femmes dans une histoire plus large des mouvements sociaux qui ont marqué cette deuxième moitié du XX^e siècle. En Bretagne (Loire-Atlantique comprise), il est également apparu comme important d'enrichir l'histoire des luttes féministes perçues comme réduite au mouvement parisien. Ces initiatives sont le plus souvent le fait d'anciennes enseignantes.
- 10 Ces fonds sont peu nombreux au regard de la multitude des groupes féministes actifs en Bretagne et Pays de la Loire durant la décennie 1970. Des militantes ont exprimé leur regret de ne pas avoir accordé d'importance à la matérialité de leurs luttes ou de ne pas avoir eu le réflexe de conserver les tracts, panneaux et autres objets. Les déménagements successifs, la dislocation des groupes et l'éloignement des militantes entre elles ont contribué à cette disparition. Quelques-unes m'ont montré des archives qu'elles conservent comme des souvenirs personnels et m'ont posé des questions : Ces archives ont-elles une valeur, un intérêt historique ? Cela intéressera-t-il ? Quand les transmettre ? De mon vivant ? Que vont faire mes descendant.e.s de « ce bazar » ? Certaines d'entre celles qui se posent ces questions, provoquées par la situation d'enquête, ont franchi le pas de donner le peu d'archives qu'elles possédaient en se disant qu'elles allaient au moins servir à ma recherche. J'ai ainsi en ma possession un tract sur lequel est transcrite une chanson du MLAC de Brest, un numéro de la revue nantaise *Dévoilées* qui manque au CAF, une affiche du Planning familial de la Roche-sur-Yon et de Saint-Brieuc, une affiche du groupe femmes de Villejean de Rennes dessinée

et peinte par Andrée Chapalain. D'autres continuent à me parvenir. Une fois ma recherche terminée, ces archives seront déposées au CAF.

Les mots pour dire le genre et la sexualité dans les archives écrites

- 11 Travailler sur l'expérience de libération sexuelle des militantes du mouvement des femmes, c'est être confronté.e à une double difficulté. D'abord les archives produites par les militantes elles-mêmes sont rares, on l'a vu. Aussi, les archives des luttes féministes supposent une lecture en creux, une lecture entre les lignes. Elles peuvent aborder des aspects intimes de la vie des militantes, mais souvent à la marge. Les tracts sont l'étendard des revendications liées aux expériences des militantes. Il s'agit toutefois de bribes, de fragments d'expériences décontextualisées, généralisées et transformées par la mise sur la place publique. Je n'ai pas eu accès à des journaux intimes ni à des échanges épistolaires. Alors comment comprendre, par exemple, l'expérience des militantes qui ont eu recours à un avortement ? Voici deux exemples de documents issus de fonds d'archives publiques qui répondent en partie à cette question. Une militante qui n'aurait pas pu avorter avant la légalisation de l'IVG en France ou même après, pouvait se rendre dans un pays étranger pour le faire, aidée du MLAC, de Choisir ou du Planning familial. Grâce à la conservation du courrier du British Pregnancy Advisory dans le fonds 56Z des Archives municipales de Rennes, on connaît le contenu de ce que peut-être une lettre d'admission dans un service d'avortement en Grande-Bretagne.

Chère Mme R.

Un rendez-vous a été pris pour que vous puissiez voir notre conseiller et nos médecins référents, pour évaluer si votre situation rentre dans la cadre de la loi sur l'avortement de 1967 [Abortion Act 1967] et pour un examen médical, le 21 août à 14 heures. Si nos médecins estiment qu'une interruption de grossesse est justifiée dans le respect de la loi, vous serez alors admise à la maison de soins le 23 août, puisqu'un lit provisoire a été réservé pour vous à cette date. Vous devez prévoir un séjour de vingt-quatre heures à compter de votre admission.

Il est possible d'organiser un hébergement pour la nuit précédant votre admission à la maison de soins pour un cout minime. Veuillez nous faire savoir si vous souhaitez que l'hébergement soit réservé pour vous.

Lors du premier rendez-vous, une commission de 10,00£, comprenant l'examen médical et les tests pour déceler une éventuelle maladie doit être payée en espèces. Avant votre admission à la maison de soins, et à condition que votre grossesse puisse être interrompue par une méthode simple, un supplément de 41,00£ doit être payé en espèces pour couvrir le cout de l'opération et des soins afférents. Aucun autre frais ne sera facturé, à l'exception de la nuitée précédant l'admission.

Nous espérons que le rendez-vous vous conviendra. Veuillez apporter un échantillon d'urine et votre numéro de service national de santé¹⁹.

- 12 Comment cela se passe-t-il pour une militante qui veut avorter à Laval après le vote de la loi Veil ? Le fonds 1772W4 des Archives départementales de la Mayenne est constitué des archives du premier centre d'IVG à Laval, créé en 1976. Les rapports qu'il contient donnent le détail des méthodes utilisées, du matériel, des démarches à effectuer, des techniques médicales et des réactions physiques des personnes. Une femme qui arrive

pour une IVG dans ce centre doit être à jeun et vessie vide. Elle reçoit une prémédication puis subit l'intervention avec « anesthésie verbale » (forme d'hypnose ou de méditation) qui dure de 5 à 10 minutes environ. « L'intervention est pratiquée sans champ opératoire ni gants stériles, l'opérateur appliquant la technique du "No Touch" et n'utilisant que du matériel parfaitement stérile²⁰. » En cas de spasme du col de l'utérus, elle reçoit une injection de spasmolytique. Elle se repose 1 à 2 heures après l'intervention et lui est remise une ordonnance pour des antibiotiques, une contraception, des conseils et un rapport pour le médecin traitant. Analyser une expérience d'avortement, c'est aussi mettre en lumière toute la logistique et le coût que cela implique. Autour des récits collectés auprès des militantes s'esquissent peu à peu, au fil des recherches, tout un univers législatif et une réalité matérielle souvent occultés ou peu détaillés dans ces récits.

- 13 Les revues militantes constituent ma source principale. J'ai travaillé sur deux revues créées par des militantes de groupes femmes dans l'Ouest, la revue *Dévoilées* et *Les Femmes et les femmes d'abord*. *Dévoilées* a été publiée de 1979 à 1983, c'est un « journal fait par des femmes pour des femmes sur la région nantaise » créé par cinq militantes puis neuf dans le dernier numéro. Elle comporte neuf numéros. Chaque numéro est structuré d'une façon unique, avec parfois une thématique centrale ou parfois un patchwork de sujets. *Les Femmes et les femmes d'abord* est une revue qui comporte quatre numéros, de janvier à décembre 1980. Une vingtaine de femmes originaires de différentes villes contribuent à ces numéros : Tours, Angers, Caen, Poitiers, Orléans, St-Jean d'Angély (et d'autres villes non précisées). La sexualité n'est pas l'objet principal de ces revues. Elles mettent en lumière le quotidien des femmes, leurs problématiques et revendications.
- 14 Interroger la sexualité c'est travailler sur la perception et l'expérience du corps de l'autre et de son propre corps, c'est analyser comment les militantes définissent l'amour, ce sont les expériences partagées de conjugalité, de plaisir mais aussi de violence. C'est aussi comprendre l'utilisation des méthodes contraceptives, le choix de la maternité ou de la non-maternité et le recours à l'IVG. C'est enfin penser le rapport aux normes, tant dans les pratiques que dans les identités²¹. Se dévoiler, pour une contributrice anonyme au numéro 5 de la revue *Dévoilées*, c'est interroger les mots qui nous définissent :

Je suis lesbienne, et oui, ça leur fait drôle ce mot-là, ils en sont gênés pour moi, et quand ils n'osent pas dire que ça les met mal à l'aise, ils se justifient en expliquant qu'on n'a pas besoin de se définir sexuellement que c'est de la provocation. Mais qui provoque ? qui définit ? qui vous met de force dans la norme ? Vous êtes mariée ? vous êtes célibataire. J'en ai assez de ces pièges à mensonge. Je suis lesbienne et vous avez voulu me voler ce mot-là. Moi aussi quand j'étais petite c'est un mot qui me faisait pleurer parce qu'une fille de ma classe m'avait traitée de « sale lesbienne ». J'aimais d'amour ; j'aimais trop fort, c'est suspect, c'est sale, je devais avoir honte. Seulement j'ai grandi et j'ai retrouvé malgré vous le vrai sens de ce mot, il veut dire Femmes, Amour et Liberté²².

- 15 Les textes qui évoquent la sexualité prennent plusieurs formes : témoignages (correspondance, dissertation, tribune), dossiers thématiques, poèmes/chansons, dessins, présentations d'ouvrages et de productions artistiques, intertextualité. On peut distinguer deux types de témoignages : le témoignage d'une situation dont la personne qui écrit est le sujet principal ou le témoignage d'une situation dont la personne qui

écrit est le témoin. Voici un exemple d'une militante²³ du mouvement des femmes, qui en accompagne une autre pour un avortement à l'hôpital St-Jacques à Nantes. Ce témoignage permet de comprendre et d'analyser ce que ces expériences font vivre aux militantes. L'avortement est précédé d'un examen gynécologique et le médecin refuse que la patiente soit accompagnée lors de cet examen. C'est à ce moment-là que la narratrice explique avoir opté pour le silence et la réserve afin de ne pas compromettre le bon déroulement de l'avortement de celle qu'elle accompagne, mais elle vit mal cette situation :

J'ai l'impression d'avoir été flouée. Et n'empêche qu'on a intérêt à le ménager aussi, parce que c'est lui qui a fait l'avort [sic] et qu'il a tout pouvoir pour que ça se passe plutôt bien ou plutôt mal. [...] Et X qui est là sur la table, avec les « bougies » dans l'utérus et qui a mal et le toubib qui pendant ce temps passe son temps à essayer de faire tenir la lampe qui éclaire le champ opératoire. J'en ai marre, je lui propose de tenir la lampe et qu'il finisse son boulot. Pas de réponse, j'ai envie de le claquer. [...] Y'a une boîte aux lettres marqué : « vos remarques » dans le couloir. Tout ce qu'on n'a pas pu dire, qu'on avait envie de dire, on le crache sur le papier... un peu dérisoire... mais c'est toujours ça de pris²⁴.

- 16 La revue devient alors un espace où briser ce silence, à l'image de cette boîte aux lettres réservée aux remarques mentionnée à la fin du témoignage. Cette boîte aux lettres s'avère être un exutoire en même temps que l'unique espace de parole réservé à celles qui sont muselées pendant la visite médicale. On peut s'interroger sur la petitesse de cet espace en même temps que sur sa finalité. Plusieurs autres textes font écho aux expériences de militantes qui accompagnent des femmes. J'ai alors accès à des fragments d'expériences.
- 17 J'ai pu remarquer une relative spontanéité dans ces écrits et l'usage d'un langage familier. Toutefois, tout travail d'écriture implique des formes de censure, de transformation du réel, d'adaptation de l'expérience et de la pensée en mots. Dans le numéro 1²⁵, un texte utilise les mêmes codes que ceux du journal intime. Il est manuscrit alors qu'une grande majorité des textes sont dactylographiés. Il est signé « Catherine » et commence comme ceci : « Sympa aujourd'hui, journée avec Nicole, avec plein de complicité, plein de sentiments, d'impulsions latentes. Marrant, envie de caresser la peau soyeuse, douce, tendre, bulle de chaleur, d'affection, je me sens pleine, bien, je prends toute l'ampleur de mes ailes, ou presque ». Elle parle de ses sensations, de ses émotions et mêle la poésie à une dénonciation d'un système qui tend à normaliser et à codifier les comportements sexuels et les identités : « Ils nous construisent un code de vie marginale, un code de libération de la femme, du couple, sexuelle et tout court, on dit "homosexuels", les "artistes", les "féministes", les "marginiaux". » Ce texte joue avec les mots tout en proposant de les faire éclater, d'éclater les « je t'aime », les « je désire ». Pour Catherine, ces normes et ces injonctions ne peuvent qu'être vaincues face aux palpitations de la vie, aux puissances inconnues, aux silences et aux regards, aux frémissements de la nature et aux rythmes multiples (ceux des saisons, de la mer, du cosmos).
- 18 Ce sont dans les poèmes que j'ai accès à des informations sur l'acte sexuel en lui-même, mais de façon très imagée, par métaphore. Les autres textes en évoquent les conséquences (contraception, avortement, violences...) mais pas l'intimité de l'acte.

Comme si la poésie permettait de tout dire, sans trop non plus accorder d'attention à la forme : les vers sont libres.

Il y aura toi, murmures et jets, éventail du bouquet
 Palpable — couche — couche molle au soir tombant
 Il y aura toi et vous qui parlez mots de fruits,
 Il y aura chaleur musicale et nous déborderons de notre chair
 Et assis au creux de nos bras
 La caresse luira dans un autre temps²⁶.

- 19 Ces poèmes sont, dans une très grande majorité, accompagnés d'une illustration. Les formes abstraites (courbes et volutes), les corps nus de femmes associés au végétal ou à la sorcellerie papillonnent autour des strophes.
- 20 Dans l'ensemble des numéros des deux revues, les illustrations sont très diversifiées et aèrent les textes. On retrouve des images issues d'autres revues, des personnages comme Bécassine, des dessins réalisés par les militantes elles-mêmes ou des personnes de leur entourage. Nombreux sont les photographies et collages d'images découpées qui sont en lien avec le thème de la page. La bande dessinée est présente sous forme de vignettes dispersées au fil du texte. Contrairement à d'autres revues féministes, l'amour, la conjugalité, la sexualité ne sont pas représentées à l'exception d'un dessin d'un couple de femmes entrelacées. Ce sont essentiellement des scènes qui illustrent le monde du travail, les tâches ménagères, des manifestations ou des corps de femmes stylisés. Le dessin n'a pas de vocation didactique et dénote une grande part d'humour dans la dénonciation.
- 21 Les références à des textes, des chansons, poèmes, revues sont nombreuses. Elles laissent entrevoir les réseaux que tissent les militantes avec d'autres voix, et les échos entre des textes qu'elles citent et leur vie. L'intertextualité, la citation, les recensions d'ouvrage, la bibliographie sont des manières d'aborder des sujets intimes comme les pratiques sexuelles, la masturbation, l'expérience de l'orgasme et la perception du plaisir. Dans le numéro 2 de *Dévoilées*, une femme restée anonyme fait la recension du livre *L'orgasme au féminin* de Christine L'Heureux paru en 1979 et réédité en 1982. Elle présente l'ouvrage et fait le lien entre la lecture et son expérience personnelle qu'elle généralise par le « nous » qui désigne les femmes : « Notre culture a toujours enseigné que le sexe de la femme était laid, sale, obscène, même qu'il nous manquait... Et bien, non ! Oh ! découverte ces dessins nous apprennent la diversité du sexe féminin, aux formes étonnamment belles dans leur différence. Betty Dodson nous dévoile la variété à l'infini, jamais le même aspect, une position du clitoris différente d'une femme à l'autre ». Cet exemple est une forme de témoignage sur la perception du sexe des femmes. Il constitue un écho aux témoignages oraux recueillis pendant la thèse. Si la source écrite, bien que rare, s'avère finalement une ressource importante et complémentaire pour comprendre les expériences personnelles, le récit constitue toutefois la source principale qui replace le témoin dans son parcours de vie et son individualité.

Les archives orales : enrichir le rien et rendre visibles des parcours de femmes

- 22 La source orale paraît suspecte car elle est subjective, provoquée, hétérogène, lacunaire, reconstruite... Pour reprendre la question que pose Florence Descamps, spécialiste de l'histoire orale, « que puis-je attendre des sources orales ? » (Descamps 2006 : 41). Elle y répond en ces termes « Elles rendent possible le croisement des itinéraires personnels et collectifs » (Descamps 2006 : 220). Comprendre l'expérience de libération sexuelle des militantes c'est effectuer des va-et-vient entre les événements (Mai 68, Mouvement des femmes, autres engagements militants, réformes législatives, etc.) et les trajectoires personnelles des militantes. Si l'histoire s'intéresse aux événements, l'histoire orale pose une autre question : qu'est-ce que ces événements signifient ? (Portelli 2016 : 22). La source orale est au cœur de cette thèse sur l'expérience subjective d'une traversée politique des années 1970.
- 23 J'étais prise, en début de thèse, dans ce qui m'apparaissait comme une contradiction : garantir l'anonymat et accéder aux informations que j'estimais les plus intimes d'une personne ; rendre visibles les militantes par la constitution d'un fonds d'archives consultable. La solution trouvée a été de réaliser les entretiens en deux temps avec deux techniques. La première partie de l'entretien était filmée et non directive. L'objectif était de constituer une archive orale qui viendrait enrichir le fonds « Témoigner pour le féminisme » de l'association Archives du féminisme²⁷. Un travail collectif²⁸ s'est élaboré au fil des mois pour penser une méthodologie de collecte et écrire un contrat de témoignage qui sécuriserait la démarche et définirait les conditions d'utilisation et d'accès des témoignages. L'aspect non directif de cet entretien permettait aux militantes de se dire dans les limites de ce qu'elles concevaient et de développer leur parcours et exposer leurs autres engagements éventuels. La deuxième partie de l'entretien était anonyme, enregistrée sur dictaphone et semi-directive. Elle allait plus directement servir mon travail de thèse et me faire accéder à la vie sexuelle et affective des militantes. J'ai réalisé 37 entretiens filmés et 38 entretiens anonymes pour un total de 46 personnes rencontrées. La durée moyenne des entretiens filmés a été d'1 h 30, 40 minutes pour le plus court et 2 h 30 pour le plus long. Les entretiens anonymes, quant à eux, ont duré entre 1 et 6 heures environ. La militante la plus âgée est née en 1931 et la plus jeune en 1955. Elles sont 30 % à être nées en Bretagne, 37,5 % en Pays de la Loire et 32,5 % à être nées dans une autre région. 73 % d'entre elles ont milité dans un groupe femmes non mixte, au MLAC ou à Choisir, 20 % ont milité exclusivement au Planning familial, 7 % à l'Union des femmes françaises (aujourd'hui Femmes Solidaires) ou au CIDF (Centre d'Information pour les Droits des Femmes et des Familles) et à la Délégation régionale aux droits des femmes²⁹. Les 37 personnes qui ont été filmées ne sont pas nécessairement les 38 personnes qui ont témoigné de façon anonyme. Les deux types d'entretiens n'ont pas été proposés systématiquement à chaque personne, soit parce que les personnes n'entraient pas dans le cadre précis de mon travail de thèse, soit par manque de disponibilité de la personne ou de temps le jour de l'entrevue. L'entretien filmé n'a pas été accepté non plus par toutes les personnes quand celui-ci leur était proposé. Une condition a été posée par certaines, témoigner si d'autres militantes de leur groupe témoignent. Elles l'ont justifié par un souci de représentativité et de non-prise de pouvoir par une visibilité que les autres n'auraient pas. Elles étaient, en effet, conscientes que sortir de

l'anonymat pour devenir un sujet historique et évoquer une expérience collective constituait une prise de pouvoir susceptible de déformer les équilibres militants qui avaient existé et bouleverser les relations encore actuelles. Pour d'autres, celles qui avaient davantage conscientisé le fait d'avoir exercé une influence sur une dynamique militante (voire politique) locale, témoigner était une évidence.

24 La captation vidéo était proposée en début de rencontre d'abord parce qu'elle constituait, a priori, la phase la plus angoissante de la rencontre et parce qu'elle était la partie la plus techniquement difficile. Elle permettait également d'ouvrir le témoignage avant de cibler les questions et de ne pas avoir à revenir au parcours général de la personne si elle avait d'abord témoigné hors enregistrement. La militante se retrouve face à un dispositif qu'elle ne connaît pas (sauf quelques exceptions, les militantes qui ont eu des mandats politiques notamment). Quelle image va-t-elle renvoyer d'elle-même et de ses engagements ? À quelles fins ses propos vont-ils être transmis, utilisés ? Saura-t-elle s'exprimer clairement, de façon cohérente ? Comment va-t-on percevoir l'environnement qui sera visible (les entretiens se font au domicile des personnes) ? Est-ce que ses propos seront intéressants ? Vont-ils se retrouver sur internet ? Les questions que peuvent se poser les militantes ont trouvé leur réponse dans le contrat de témoignage et ensuite par la relation d'échange qui s'est établie entre elles et moi. Trois questions revenaient régulièrement au cours de l'entretien anonyme. Si le contrat de témoignage garantissait l'anonymat, des questions subsistaient sur l'utilisation d'extraits. Va-t-on me reconnaître même avec un prénom différent ? Jusqu'où allez-vous aller ? Que se passe-t-il pour les personnes que je cite ? Afin de les rassurer, j'évoquais la manière dont j'allais procéder pour utiliser des extraits de témoignage. Je donnais aussi le nombre d'entretiens réalisés en leur expliquant que ces récits seraient mélangés et pas tous systématiquement utilisés pour chaque thématique. Enfin, je conseillais aux militantes quelques ouvrages sur des sujets proches de ma thèse pour montrer des manières d'écrire sur la sexualité³⁰.

25 « Ne rien avoir à dire », « ne pas être représentative », « ne pas être légitime », « ne pas être intéressante », « ne pas savoir dire » : voici diverses réactions entendues avant l'allumage de la caméra. Cela est nettement moins le cas quand l'entretien est réalisé dans un cadre anonyme et non filmé. Cette hésitation n'apparaît pas, ou à la marge, chez celles qui ont eu un mandat électoral, une responsabilité importante dans un parti politique, ou qui ont déjà été en contact avec un.e journaliste, chercheur.e, etc. Elles ont déjà une réflexivité sur leur prise de parole. Une grande majorité de personnes interviewées témoignent sans difficulté. Celles qui ont le plus besoin de préparation (par un dialogue rassurant avec l'enquêtrice, par la préparation de notes ou de documents) sont généralement les plus âgées (+ de 80 ans) et celles qui manifestent de hautes exigences de présentation de soi (posture corporelle, apparence physique, diction, clarté et précision du propos, rapport au corps vieillissant). Les données relatives aux catégories socio-professionnelles ne donnent pas de résultats significatifs pour comprendre ces différences. Après montage, chaque témoignage fait l'objet d'un visionnage par la militante pour validation du contenu. Ces témoignages sont spontanés, rarement préparés. Il m'a été parfois demandé de couper certains passages. C'est après visionnage que certaines disent que c'est intéressant et que cela fait sens. Ce visionnage peut s'avérer difficile car il renvoie une image de soi qui peut ne pas être conforme à ce qu'on imagine de sa prise de parole, de son physique ou de ses habitudes

de langage, ce que des militantes appellent « les défauts ». Cela peut être ennuyeux car leur histoire, elles la connaissent déjà me disent-elles.

- 26 À chaque entretien se pose la question des enjeux éventuellement vécus par le témoin et de ses attentes³¹ : le témoin est-il en représentation ? Quel intérêt accorde-t-il à cette recherche et pourquoi ? La personne a-t-elle témoigné dans d'autres cadres, pour d'autres projets ? Quel rapport entretient-elle avec son passé ? Manifeste-t-elle des attentes particulières ? Enfin, la question de l'autocensure doit se poser, elle rejoint le point précédemment évoqué, mais peut être perceptible à l'analyse des entretiens. Comment la déceler ? Par les expressions du visage, les gestes, les moments de pause, les retours en arrière, les reformulations, les hésitations, le ton de la voix, les blocages, les réponses à côté du sujet, les silences. Un des facteurs qui favorise une forme d'autocensure chez les témoins, c'est la perception qu'elles et ils ont éventuellement du positionnement politique, idéologique, intellectuel de la personne qui recueille le témoignage. Ma démarche pour l'association Archives du féminisme, née de mon travail de terrain pour la thèse, m'inscrivait dans une position qu'analyse Isabelle Clair, celle de « faire du terrain en féministe » (Clair 2016 : 66-83). Mon héritage féministe s'est d'ailleurs traduit par des questionnements sur le rapport de domination qu'implique une situation d'enquête, le fait de transformer des expériences en objet d'étude, le travail de contextualisation d'expériences personnelles et de déconstruction opérée par le processus d'écriture, le fait de rendre invisible une partie de celles qui ont constitué le Mouvement des femmes à l'Ouest parce qu'elles n'ont pas été interrogées, le recours à l'anonymat qui implique une forme de généralisation et d'invisibilité. Ces réflexions ont amené à des pratiques qui ont été un approfondissement d'une méthodologie s'inscrivant à l'intersection de la sociologie et de l'histoire. J'ai, dans un premier temps, analysé ma position en tant que femme, lesbienne, féministe par rapport à un sujet sur le féminisme. J'ai ainsi explicité, pour moi, les connivences éventuelles, ou au contraire les divergences intellectuelles et idéologiques avec mes enquêtées. « Enquêtée » est d'ailleurs un terme que je n'utilise pas sur le terrain et de façon marginale dans l'écriture, je lui préfère celui de « militante ». Seulement deux personnes m'ont interrogée par rapport à mes positionnements sur des sujets qui clivent les féministes : prostitution, voile, GPA. Ces questions ont été posées à la fin de l'entretien, au moment où les militantes me paraissaient plus à l'aise et manifestaient un intérêt et une légitimité à me poser des questions. Celles-ci n'ont pas compromis l'entretien qui était terminé. J'ai accordé du temps à la discussion sur le consentement des militantes par rapport au processus de l'entretien et notamment le dispositif de la caméra ainsi que la teneur des questions posées. Ensuite, je n'ai cherché à exclure aucune personne parmi celles qui ont souhaité spontanément témoigner, leur accordant le crédit du fait de se sentir concernée par le sujet quand bien même certaines d'entre elles étaient à la marge par rapport au cadre qui était le mien, celui du Mouvement des femmes dans les années 1970³². Une exception a été faite avec une femme n'ayant eu aucun engagement féministe et qui souhaitait se servir de mon travail comme tribune pour ses positions. Une large place a été accordée à la restitution de mon travail pendant tout le processus de la thèse. Deux films³³ ont été réalisés à partir des témoignages filmés et ont fait l'objet de plusieurs projections. Un carnet Hypothèses³⁴ permet aux militantes de suivre mes découvertes en archives sur les associations féministes et groupes femmes locaux³⁵. Les militantes n'ont pas seulement été un objet d'étude, elles ont été mobilisées dans le processus de valorisation. Les projections de films s'organisent grâce à la mobilisation de leurs propres réseaux.

- 27 Après trois ans de recherche, ce « rien » à Brest s'est transformé en blog de recherche, des films et bientôt une thèse. Ce « rien » est devenu également tout un réseau de militantes prêtes à soutenir une démarche et qui ont témoigné et c'est ce qui me permet aujourd'hui de briser un silence « provincial ». Les craintes du rien apparaissent désormais comme infondées pour qui sait tendre l'oreille et ouvrir les yeux. Le rien n'est pas rien et il attend d'être mis en lumière dans les bases de données des centres d'archives, dans les façons de lire, de regarder et de décrire et par la valorisation scientifique aussi bien que militante.
-

BIBLIOGRAPHIE

- ARTIERES, Philippe. 2009. « Histoires d'archives » *Revue historique* 649 (1) : 119-126.
- BARD, Christine, METZ, Annie & NEVEU, Valérie (éd.). 2006. *Guide des sources de l'histoire du féminisme*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- BLUM, Françoise (éd.). 2017. *Genre de l'archive : constitution et transmission des mémoires militantes*. Paris : Codhos.
- CLAIR, Isabelle. 2016. « Faire du terrain en féministe » *Actes de la recherche en sciences sociales* [En ligne], 213 (3), consulté le 23 septembre 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-3-page-66.htm> (<https://doi.org/10.3917/arss.213.0066>).
- DESCAMPS, Florence. 2006. *Les sources orales et l'histoire*, Rosny-sous-bois : Bréal.
- GRAILLES, Bénédicte. 2011. « Collecter et rendre visible les archives du féminisme : une action en réseaux » *La Gazette des archives* [En ligne]. 221 (1), consulté le 23 juin 2021. URL : https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2011_num_221_1_4783 (<https://doi.org/10.3406/gazar.2011.4783>).
- PERROT, Michelle. 2008. *Mon histoire des femmes*. Paris : Seuil.
- PORTELLI, Alessandro. 2016 [2009]. *The Oral History Reader*. London : Routledge.
- REBREYEND, Anne-Claire. 2008. *Intimités amoureuses : France, 1920-1975*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

NOTES

1. Archives du féminisme est une association qui a pour objectifs de collecter les archives privées des militant.e.s et des associations féministes ainsi que les archives concernant la cause des femmes ; les sauvegarder, les classer, les inventorier et les mettre à la disposition de la recherche ; organiser des colloques, des journées d'études, des expositions destinés à faire connaître les travaux menés dans ce domaine de la recherche historique ; et plus généralement, prendre toute initiative pour faire connaître et valoriser les fonds d'archives féministes.

2. Ce colloque a eu lieu du 26 au 28 mars 2018 à l'Université d'Angers et s'est déroulé pendant le Mois du Genre. Les actes du colloque sous la direction de Christine BARD, Pauline BOIVINEAU, Marion CHARPENEL, Bénédicte GRAILLES et Audrey LASSERRE sont à paraître aux PUR.
3. Rapport « Grande collecte archives du féminisme » Mission Françoise Thébaud, 2017.
4. Une version en ligne se trouve sur le site de l'association Archives du féminisme.
5. La bibliothèque Marguerite Durand a été fondée en 1932 grâce au don des collections de la journaliste féministe Marguerite Durand à la Ville de Paris.
6. Le CAF été fondé en 2000, par convention entre l'Université d'Angers et l'association Archives du féminisme. Il conserve, en 2021, 45 fonds féministes personnels et 33 fonds féministes associatifs.
7. Tous les centres d'archives de Bretagne et des Pays de la Loire n'ont pas été visités, soit parce que les inventaires et retours des archivistes ne donnaient rien, soit faute d'accès à cause des mesures de confinement liées à la pandémie de Covid-19. Les archives du Mans, inaccessibles pendant plusieurs mois, m'ont envoyé des copies de certains documents d'archives.
8. Le mot « féminisme » a donné un résultat sur le catalogue des AD de l'Ille-et-Vilaine.
9. Une militante d'un groupe femmes nantais m'a parlé de Marie-Françoise le Pichon et de son implication dans l'AG pour l'avortement.
10. Un inventaire détaillé du fonds d'Alain Chénard ainsi qu'une bibliographie est disponible sur le site des AD de la Loire-Atlantique.
11. Fonds de la Confédération des syndicats médicaux français d'Ille-et-Vilaine (AD Ille-et-Vilaine, 99 j 165), Fonds de l'Union départementale CGT d'Ille-et-Vilaine (AD Ille-et-Vilaine, 210 J 79 et 35), Fonds de la Confédération française du travail (CFDT) (AD des Cotes d'Armor, 158 J 66), Fonds du Cercle Jean XXIII (AD de Loire-Atlantique, 252 J 22 et 49).
12. Catherine Deudon est une photographe et militante féministe qui a photographié de nombreuses militantes et mobilisations du Mouvement de libération des femmes. Voir DEUDON, Catherine. 2003. *Un mouvement à soi : images du mouvement des femmes 1970-2001*, Paris : Syllepse.
13. Réalisatrice et militante féministe, Carole Roussopoulos a participé à la création du collectif de distribution Mon Œil, de l'association Les Insoumuses et du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. Voir ROUSSOPOULOS, Carole, 2010. *Caméra militante. Luttes de libération des années 1970*, Genève : Métis Presses.
14. Je signale ici le film de Marie Hélie, *Les Chevalières de la table-ronde*, réalisé en 2013 et produit par Paris-Brest Productions, Fée Clochette. Ce long-métrage offre des témoignages de militantes du Planning familial de Quimper, Quimperlé, Brest et du MLAC de Concarneau.
15. Photographie d'une protestation en faveur de l'avortement dans les rues de Brest, autrice inconnue, 1977, archives municipales de Brest, fonds 2FI04527.
16. Photographie anonyme, noir et blanc, Un enfant regarde un grand graffiti représentant une femme enceinte et légendé : « c'est pas drôle toute l'année à force d'avoir des enfants !!!! Avortement et contraception libres et gratuits. », vers 1975, Musée de Bretagne.
17. Ghislaine Ménage est actuellement impliquée dans l'association Histoire du féminisme à Rennes, qui a pour objet d'explorer, promouvoir et diffuser l'histoire locale des luttes pour les droits des femmes et des vécus individuels qui croisent l'histoire collective des grands combats féministes.
18. Le fonds de l'Espace Simone de Beauvoir conservé au CAF n'est pas encore classé et n'est donc pas accessible.
19. Courrier du British Pregnancy Advisory Service pour un avortement, issu du fonds 56Z1 à 12 des Archives municipales de Rennes. Traduit de l'anglais par Marine Gilis.
20. Dr Hélène Scholl, Dr Marc Valin, « Bilan d'un an de fonctionnement du Centre d'I.V.G. de l'hôpital de Laval (Mayenne) », 1977, AD de la Mayenne, fonds 1772W4.

21. Des thèses récemment soutenues ou en cours portent sur ces différentes thématiques. Liste non exhaustive : CHARPENEL, Marion. 2014. « *Le privé est politique !* » *Sociologie des mémoires féministes en France*. Thèse de doctorat, IEP de Paris ; DEIBERT-TURNER, Star. 2013. *The Golden Speculum: A History of the Vancouver Women's Health Collective, 1970-1983*. Thèse de doctorat, Simon Fraser University, Burnaby, Colombie-Britannique ; DEL RIO, Chelsea Nicole. 2016. « *That Women Could Matter* »: *Building Lesbian Feminism in California, 1955-1982*. Thèse de doctorat, University of Michigan ; ELOIT, Ilana. 2018. *Lesbian Trouble: Feminism, Heterosexuality and the French Nation (1970-1981)*. Thèse de doctorat, The London School of Economics and Political Science ; GURUN, Anna. 2015. *Second-wave feminist approaches to sexuality in Britain and France, c.1970-c1983*. Thèse de doctorat, University of Dundee, Scotland, United Kingdom ; JACQUET, Catherine Olga. 2012. *Responding to Rape: Contesting the Meanings of Sexual Violence in the United States, 1950-1980*, Thèse DE doctorat, University of Illinois at Chicago ; MASCRET, Camille. 2017. *Sociologie des féministes des années 1970 Analyse localisée, incidences biographiques et transmission familiale d'un engagement pour la cause des femmes en France*, Thèse de doctorat, Université Paris 8 et Université de Lausanne ; MATHIEU, Marie. 2016. *Derrière l'avortement, les cadres sociaux de l'autonomie des femmes. Refus de maternité, sexualités et vies des femmes sous contrôle. Une comparaison France-Québec*, Thèse de doctorat, Université Paris 8 et Université du Québec à Montréal ; RUAULT, Lucile. 2017. *Le spéculum, la canule et le miroir. Les MLAC et mobilisations de santé des femmes, entre appropriation féministe et propriété médicale de l'avortement (France, 1972-1984)*, Thèse de doctorat, Université Lille 2 ; THOMÉ, Cécile. 2019. *La sexualité aux temps de la contraception. Genre, désir et plaisir dans les rapports hétérosexuels (France, années 1960 - années 2010)*, Thèse de doctorat, EHESS.
22. Anonyme. 1981. « Je suis lesbienne » *Dévoilées* 5.
23. Le témoignage est anonyme.
24. Anonyme. 1979. « Visite avant l'avortement » *Dévoilées* 1.
25. Catherine. 1979. « Autres découvertes... » *Dévoilées* 1.
26. Odile. 1980. « Il y aura toi... » *Les femmes et les femmes d'abord* 1 : 26.
27. GILIS, Marine & GERARDIN-LAVERGE, Mona. 2020. « La commission audiovisuelle d'Archives du féminisme : la dynamique est lancée ! ». *Bulletin d'Archives du féminisme* 28.
28. La commission audiovisuelle d'Archives du féminisme est composée, en 2021, de 7 membres : Chrystel Grosso, Lucy Halliday, Marie Videbien, Marie-Claude Caillaud, Marine Huguet, Mona Gérardin-Laverge (qui a mené en même temps que moi une collecte d'archives orales) et moi-même.
29. Les 7% sont toutes originaires de la Mayenne.
30. Je conseillais notamment la lecture de l'ouvrage suivant : REBREYEND, Anne-Claire. 2008. *Intimités amoureuses : France, 1920-1975*. Toulouse : PUM.
31. En plus des ouvrages méthodologiques, articles et ouvrages collectifs sur le thème de l'entretien dans les sciences humaines et sociales, nombreux sont les ouvrages sur la sexualité, l'amour, l'histoire des femmes et du genre qui abordent ces questions, souvent en introduction. En outre, les discussions lors des réunions de la commission audiovisuelle d'Archives du féminisme, les séances organisées par l'association EFiGiES-Ouest, les séminaires, colloques et rencontres doctorales ont constitué des moments d'échanges centraux dans ma réflexivité quant à ma démarche de constitution d'un fonds d'archives orales.
32. Cela a été possible parce que j'ai eu très peu de témoignages proposés spontanément.
33. Un film amateur a été réalisé sur le féminisme en Bretagne dans les années 1970 (GILIS, Marine. 2020. *Luttes féministes en Bretagne dans les années 1970*) et un autre sur le même sujet en Pays de la Loire (GILIS, Marine. 2021. *Luttes féministes en Pays de la Loire dans les années 1970*).
34. Un carnet Hypothèses est un carnet hébergé en ligne par la plateforme Hypothèses.org, réservée aux personnes qui ont un rattachement universitaire.
35. Carnet Hypothèses « La recherche comme une aventure » : <https://laventure.hypotheses.org/>.

RÉSUMÉS

Cet article présente le travail d'exploration des archives écrites et de constitution d'un fonds d'archives orales à partir du sujet de thèse suivant : *L'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1968-1981)*. Comment trouver et exploiter les archives pour une étude portant sur la sexualité ? Que faire en cas d'absence de ces archives ? Comment articuler recherche, constitution et valorisation d'archives orales ? Les archives écrites relatives aux luttes féministes dans les années 1970 dans l'ouest de la France métropolitaine sont ici analysées. Les sources orales sont évoquées à travers un travail de collecte mené dans le cadre d'une thèse et de la commission audiovisuelle de l'association Archives du féminisme.

This article presents the exploration of written archives and the constitution of an oral archive based on the following thesis topic: *The experience of sexual liberation of the activists in the Women's Movement in Brittany and Pays de la Loire (1968-1981)*. How do we find and use archives for a study on sexuality? What should be done in the absence of these archives? How can we link research with the creation and use of oral archives? The written archives relating to feminist struggles in the 1970s in western France are analyzed here. The oral sources referred to come from a collection constituted within the framework of a thesis and of the audiovisual commission of the association Archives du féminisme.

INDEX

Thèmes : Recherches

Keywords : archives, feminism, lesbianism, Bretagne, Pays de la Loire

Mots-clés : archives, féminisme, lesbianisme, Bretagne, Pays de la Loire

AUTEUR

MARINE GILIS

Marine Gilis est doctorante en histoire à l'Université d'Angers, rattachée au laboratoire TEMOS (UMR 9016 CNRS). Elle travaille sur l'expérience de libération sexuelle des militantes du Mouvement des femmes en Bretagne et Pays de la Loire (1970-1981). Elle est également membre de la commission audio-visuelle de l'association Archives du féminisme. C'est avec cette double casquette qu'elle collecte des témoignages et réalise des films pour les partager au grand public.

Dossier thématique

Explorations

Les archives, un outil dans la construction d'un rapport de force féministe : l'exemple d'un groupe féministe et syndical

Records, a Tool in the Construction of a Feminist Power Struggle: The Example of a Feminist Union Group

Maëva Ballon et Flaz Torres

NOTE DE L'AUTEUR

Nous sommes des autrices. A chaque fois que le mot « auteur » sera utilisé pour nous désigner, nous demandons aux lectrices et lecteurs de lire « autrices ».

En mai 2018, nous avons été à l'initiative de la création d'un groupe féministe au sein de notre syndicat. Suspendu par anti-féminisme par notre direction syndicale en juin 2020, notre groupe a néanmoins été actif jusqu'en mars 2021.

Introduction

- 1 Militantes féministes et syndicales, notre groupe a été créé par décision de l'assemblée générale de notre syndicat en 2018, par un vote d'assemblée générale des syndiqué·es, à l'unanimité moins un. L'enjeu : aborder le sujet de l'égalité au travail entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes LGBTQI d'un point de vue syndical. Dès sa création, le groupe s'est donné pour objectif de « définir des revendications concrètes autour de cette thématique transversale afin d'ouvrir des négociations et faire de l'égalité une réalité ». Ouvert à toutes et tous, celui-ci est composé de camarades actives. Certaines sont élues du personnel, d'autres sont impliquées dans les activités et les sections de travail permanentes de

notre syndicat. La démarche de transmission des réflexions et pratiques communes à notre groupe féministe s'inscrit dans une perspective de partage, de sororité et de combat pour l'égalité.

- 2 La production, l'utilisation et la conservation de nos archives se situent dans différentes échelles de temps et d'espaces politiques. Par l'exemple d'objets militants, témoins du fonctionnement et de l'activité menée par notre groupe pendant près de trois ans, nous chercherons à démontrer l'importance des archives dans la construction d'un rapport de force féministe.
- 3 Être féministe et militer pour la cause féministe, c'est d'abord faire corps ensemble, par la présence physique ou virtuelle. Aussi, dans notre groupe, les modalités de production des archives¹, entendues comme des marqueurs des intentions militantes, sont aussi importantes que leur finalité. Interroger en amont les conditions de production des archives consiste à envisager d'un point de vue féministe les contraintes genrées de l'activité militante ainsi que les rapports d'oppression subis par les femmes au sein de notre organisation syndicale. Les choix de support de nos productions, mais aussi d'élaboration et de partage de nos comptes rendus de réunion en temps réel permettent de mieux appréhender les enjeux en cours : laisser une trace sur l'objet lui-même et sur la manière dont il nous semble utile de le partager, limiter les contraintes de temps des militantes pour créer une archive commune sans investissement postérieur supplémentaire ou encore réduire les barrières liées au côté initiatique de l'intégration au groupe. Au final, le partage, la construction collective, la confiance, la sororité et l'horizontalité sont autant de composantes intrinsèques des pratiques militantes féministes, dont l'élaboration des archives constitue le témoin privilégié.
- 4 Dans notre fonctionnement, il n'existe pas de trace produite pour ne pas être utile. Nos archives favorisent la légitimité de nos revendications féministes internes à notre organisation, mais aussi face à notre employeur. Démarche collaborative ou preuve de la prise d'une décision, les archives sont au cœur de la construction du rapport de force en tant qu'outils de médiation directe et authentique de nos engagements. Ainsi, l'ensemble des camarades de la commission exécutive de notre syndicat dispose d'un compte rendu de nos réunions de groupe décrivant les objectifs, les modalités d'actions retenues, les actions, les dates et le rappel des validations précédentes.
- 5 En archivistique, le contexte de production et les modes d'utilisation de l'objet sont aussi importantes que l'objet lui-même. De même, sur le plan militant et féministe, nous ne concevons pas le partage d'un tract, d'une affiche syndicale ou de toute autre production militante comme une finalité en soi, mais bien dans une totalité où les pratiques de conception et d'utilisation sont intrinsèquement liées à l'archive elle-même, au sens où le partage de nos motivations, nos choix de forme et nos processus d'élaboration participent de la caractérisation de nos objets militants comme des archives.
- 6 Nous appuyer sur le numérique tant comme technologie que comme base de supports pivots de nos productions, nous conduit nécessairement à questionner, d'une part, nos usages au regard de la répartition inégale des capitaux entre nous et d'autre part la fragilité des socles techniques sur lesquels nous élaborons nos dispositifs et qui conditionnent la pérennité des traces de l'action féministe. Si les enjeux de sauvegarde et de transmission sont consubstantiels de l'archivistique actuelle, ils s'imposent aussi dans nos temporalités militantes. Dès la création de notre groupe féministe, la

conservation à long terme de nos écrits papiers et numériques a été réfléchi, comme le reflète la réalisation d'un wiki, ou site web collaboratif, dès nos premiers échanges militants. Dans ce contexte, les pratiques féministes de constitution de nos espaces de mobilisation en espaces de production et de partage de savoirs sont une ressource essentielle.

Les comptes rendus de réunion de groupe

Wiki de notre groupe féministe et syndical, copie d'écran de la rubrique « Anciennes réunions », mai 2021

The screenshot shows a wiki page with the following content:

Piste: • espace_groupe_genre_egalite • reunion_passees

egalite:reunion_passees

Historique des réunions du GGE

Réunion du 16 avril 2020 [Modifier]

- Ordre du jour (document collaboratif)
- Compte-rendu (document collaboratif)
- compte-rendu en pdf

Réunion du 18 février 2020 [Modifier]

- Ordre du jour (document collaboratif)
- Compte-rendu collaboratif
- CR pdf transmis à la CE

Réunion du 30 janvier 2020 [Modifier]

- Ordre du jour (document collaboratif)
- Compte rendu (document collaboratif)
- compte-rendu final pdf

Réunion 12 décembre 2019 [Modifier]

- Ordre du jour (document collaboratif)
- Compte-rendu (document collaboratif)
- Compte-rendu envoyé à la CE

Table des matières

- Historique des réunions du GGE
- Réunion du 16 avril 2020
- Réunion du 18 février 2020
- Réunion du 30 janvier 2020
- Réunion 12 décembre 2019
- Réunion du 24 octobre 2019
- Réunion 19 septembre 2019
- Réunion 11 juillet 2019
- Réunion du 23 mai 2019
- Réunion 17 avril 2019
- Réunion 12 février 2019
 - Compte-rendu
- Réunion du 31 Janvier 2019
- Réunion restreinte du 8/1/2019
- Réunion du groupe 3/7/2018

- Objets d'archives en mouvement permanent, les comptes rendus de réunion de notre groupe représentent le socle textuel de mise en commun de notre activité militante et féministe. Les réflexions et les pratiques, de la construction de nos ordres du jour jusqu'au partage et à la communication de nos comptes rendus, illustrent les mécanismes de sororité et d'entraide que nous avons tenté de mettre en place pour neutraliser l'instantanéité et le fonctionnement pyramidal propres à la masculinité hégémonique², théorisée par la sociologue Raewyn Connell dès 1995³.
- Impossible d'évoquer le *compte rendu* sans discuter en amont de ce qui l'a précédé. Plusieurs jours avant chaque réunion, un ordre du jour est proposé par un·e camarade. Élaboré sur la base des priorités militantes décidées collectivement, il fait également apparaître les points que nous n'avons pas eu le temps d'aborder lors des précédentes réunions. En réinscrivant à chaque instant notre calendrier militant dans l'histoire et la dynamique de nos échanges, c'est-à-dire dans une continuité où nos actions passées et leur processus d'élaboration nous permettent de comprendre et d'élaborer nos actions présentes, nous laissons la place à nos réflexions antérieures. Cette règle permet de prendre de la distance sur nos choix d'activités, dans un contexte social et syndical marqué par la sur-sollicitation et l'excès d'information. Ce rappel de nos échanges passés s'inscrit aussi dans la lutte contre les rapports de domination et de hiérarchisation interne des sujets militants⁴ et l'accaparement de nos actions par des militantes habituées du syndicalisme et de ses formalismes tacites. Aucune idée ou

proposition non discutée faute de temps, n'est écrasée ou oubliée. Conscientes des contraintes temporelles et en investissement des femmes de notre groupe, il s'agit d'un rempart face à nos propres biais. Pour créer ensemble sans distinction ou prérequis, et pallier les défauts d'un envoi par mail à amender individuellement, toutes nos réunions débutent par une discussion autour de la validation de l'ordre du jour.

- 9 Guidé·es par la conviction que nous sommes plus fort·es quand nous sommes ensemble, nous élaborons en direct nos comptes rendus de réunion. La restitution immédiate et synthétique de nos propos s'inscrit ainsi dans une dimension collective avec une vocation de diffusion instantanée. L'utilisation des *pads* pour l'ensemble de notre production d'archives textuelles est facilitatrice. Éditeurs numériques de texte collaboratif en ligne, ils permettent d'écrire à plusieurs en direct. Les mots sont visibles par toutes sur un écran partagé ou un ordinateur individuel. Ils peuvent être modifiés à tout moment, sans investissement temporel supplémentaire. Leur accessibilité reste néanmoins soumise à certaines conditions d'appropriation. Les *pads* ne suppriment pas les barrières du passage à l'écrit, ni celles de l'assimilation d'une pratique qui bouleverse les habitudes. Pour y remédier, nous essayons de présenter à chaque réunion du groupe une fonctionnalité particulière d'un outil numérique. Il s'agit d'une étape de construction collective basée sur l'apprentissage.
- 10 Notre groupe fait partie d'une organisation hiérarchique. Si la prise de décisions dans notre syndicat s'effectue le plus souvent lors de réunions physiques et formelles des débats d'orientation des camarades, nos comptes rendus laissent une trace et renforcent la légitimité de nos arguments et de nos propositions d'actions. En tant que groupe féministe, nous devons davantage justifier nos actions et argumenter pour être entendues. Nos comptes rendus participent du rapport de force interne au sein de notre organisation. Ils nous donnent de la force dialectique, inscrivent nos actions et nos propositions dans la durée. Il nous arrive d'y faire appel pour lancer un débat ou pour motiver une activité militante. Par exemple, alors que la direction de notre syndicat remettait en cause le bien-fondé de réaliser une enquête sur les violences sexistes, sexuelles et lgbtphobes auprès de nos collègues, nous nous sommes appuyé·es sur le compte rendu de la précédente réunion de commission exécutive qui actait le lancement de l'enquête pour déjouer les manœuvres visant à enliser l'élaboration collective sur le sujet, à contester notre légitimité à nous appuyer sur des décisions prises ou simplement à nous épuiser. Si nos archives de réunions ne suffisaient pas en soi à constituer un instrument argumentatif et de légitimation, elles participent, par leur nombre, leur régularité et leur qualité, de l'occupation de l'espace syndical par les questions féministes.
- 11 En outre, finalisés, nos comptes rendus de réunion sont des outils indispensables pour préparer nos interventions officielles. Archives de partage et d'anticipation, ils ne sont pas des consignes de lecture verticale mais bien des objets aux services des camarades, dont iels peuvent se saisir à tout moment. Dans un contexte militant marqué par une sur-charge de sollicitation et d'implication individuelle, ils représentent notre mémoire pour argumenter face à notre employeur. Dans le cadre de réunions de présentation du plan de labellisation AFNOR (Agence française de normalisation) en matière d'égalité professionnelle organisées par notre employeur, par exemple, nous nous sommes appuyées sur nos comptes rendus pour construire notre réflexion et préciser nos arguments à l'aune des notes prises en cours de réunions employeur où aucun document n'était fourni en amont pour préparer et travailler les sujets.

- 12 Enfin, leur préservation est corrélée à leur accessibilité et leur appropriation par toutes. Dans la mesure du possible, nous conservons les *pads* modifiables des ordres du jour initiaux. Cela répond à deux objectifs pratiques : ne pas perdre de temps dans l'élaboration d'un nouvel ordre du jour ; partager et rendre accessible le fruit de notre travail, dans un souci d'entraide et d'horizontalité de nos pratiques. La mise à disposition des comptes rendus de réunion dans un unique endroit de stockage en ligne permet, même s'il est peu consulté, de travailler en confiance et de lutter contre les difficultés à s'initier seule à la culture d'organisation du syndicat⁵. Les nouvelles et nouveaux camarades savent qu'ils peuvent retrouver l'information sur nos choix d'organisation ou de campagnes militantes. Nos comptes rendus constituent à ce titre des objets de mémoire, au sens « des choses qui ont été dites »⁶ à travers notre activité de groupe. Ils sont notre patrimoine dont nous nous servons pour produire notre bilan d'activités.

Un tract

- 13 La production collaborative de traces est un levier pour la réalisation d'outils militants dans une démarche féministe. Ainsi, la création d'un tract impose d'apporter des réponses concrètes à de nombreuses questions politiques imbriquant le contenu du tract, les personnes auxquelles il est destiné, le type d'action auquel il contribue et les personnes qui vont le tracter. On l'oublie trop souvent, un tract féministe est fait pour être tracté, c'est-à-dire passé en face à face, de la main à la main, ouvrant une opportunité d'interaction entre un·e militant·e et une personne à laquelle elle s'adresse. Que l'on se pose explicitement les questions ou non, on est contraint·es d'appréhender cette potentialité d'engagement dans l'échange, une forme affirmative d'occupation et de prise de parole dans l'espace public et, sur le lieu de travail (à la différence des lieux de tractage « anonymes »), les effets différés positifs (interactions avec les collègues) ou négatifs (répression) de cette exposition. L'action militante sur le lieu de travail engage de manière différente la crédibilité des militantes du fait d'une continuité dans l'itération des interactions avec des personnes connues et manifeste un niveau d'engagement qui n'échappe pas à la hiérarchie. Or, il est impossible de prendre en compte toutes ces dimensions si elles ne sont pas anticipées dès l'élaboration de l'action et dans la rédaction. Une attention particulière est portée aux processus délibératifs et décisionnels (participation, énonciation-retranscription) pour qu'ils ne soient pas excluants en termes de disponibilité générale et de synchronicité.
- 14 L'objet tract est ici appréhendé sous l'angle d'un ensemble de pratiques enchâssées dans des rapports sociaux de sexes ordinairement marqués non seulement par l'appropriation collective du travail militant des femmes par les hommes mais aussi par l'appropriation individuelle par les dirigeants du travail de certaines femmes⁷. Bien qu'elle soit toujours à l'œuvre, elle est particulièrement établie et normalisée dans des structures syndicales régies par un fonctionnement bureaucratique, pyramidal, patriarcal et clanique. Dans ce type de structure qui est le nôtre, l'image prévalente, explicitement mobilisée par les dirigeant·es est celle de la famille⁸ où l'appropriation par le patriarcat s'énonce comme « valorisante » quand elle prend la forme d'une faveur accordée à certaines militantes, les plaçant dans une position de favorites tout en les dépossédant de leur travail (réécriture le plus souvent destructive) et de la majeure partie, voire de la totalité, de la reconnaissance de leur travail.

- 15 Les tracts que nous produisons s'inscrivent dans une action collective. On ne fait pas « un tract pour le 8 mars ». Si on décide d'en rédiger un, ce sera parce que cet outil nous semble utile pour les actions que nous mènerons à l'occasion de cette échéance de mobilisation et afin de l'inscrire dans notre agenda local, féministe et syndical. Nous arrimons nos revendications locales à celles portées par le mouvement féministe international.
- 16 Les conditions d'existence et donc le contenu du tract est nécessairement l'occasion de production de traces d'élaboration qui peuvent être très antérieures, dans une dimension projective⁹ de l'action que permet une « campagne » ou circonstancielle¹⁰ pour ce qui relève de l'intention poursuivie, de l'utilisation que l'on compte en faire, de son articulation à d'autres productions. Par exemple, le 8 mars 2020, notre groupe a organisé une semaine de l'égalité scandée par une performance, une projection débat et un appel à la manifestation parisienne. Elle a donné lieu à la réalisation d'une affiche, des paroles d'une chanson, de deux tracts recto-verso et d'un mail de rendez-vous au sein de la manifestation. Ces productions venaient en appui d'actions de terrain dans lesquelles les membres du groupe étaient directement engagées et motrices¹¹.
- 17 Ce temps de mobilisation s'est d'emblée construit à partir de sources d'archives féministes : le film-documentaire *Je ne suis pas féministe mais...*¹², le kit multimédia de la chorégraphie réalisée par le groupe Les Rosies, « À cause de Macron », les différents appels syndicaux et associatifs. Il a donné lieu à la production de nombreux écrits à vocation interne retraçant les choix d'élaboration et les débats : comptes rendus de réunions, choix de maquettes, options graphiques, plans, textes, repérage rythmique qui constituent, par leur nombre et leur diversité autant d'objets écrits de légitimation de notre travail. Ils donnent à voir la multiplicité et la diversité des actions menées tout en permettant de se saisir des choix effectués et des débats qui y ont présidé.

Une chanson

Paroles de la chanson « Femmes à la Région », mars 2020

FEMMES À LA RÉGION 
SUR L'AIR DE "À CAUSE DE MACRON"

COUPLÉT 1
 Ça déconne, on n'se laisse pas faire
 On nous prend toutes pour des connes
 Le plan de comm en jette
 Mais c'est rien que des paillettes
 Le label c'est d'la poudre aux yeux
 Pas des vraies actions concrètes
 Nous en fait on veut des solutions

REFRAIN 1
 Femmes à la Région
 Nos carrières sont bloquées
 Nos métiers sous-payés
 Femmes à la Région
 Pas de postes aménagés
 Reclassement au rabais
 Femmes à la Région
 Trop d'communication
 Femmes à la Région

COUPLÉT 2
 La déprime, c'est le mot qui vient
 Quand on pense à nos copines
 Inégalités, vénères
 Pour nous c'est la galère
 On hallucine, pour Péresse on trime
 Ça vaudrait pas un centime ?!
 Faites votre plan, mais la lutte oui
 C'est notr' style

REFRAIN 2
 Femmes à la Région
 Jour d'carence, pas de pagnon
 Et nous sommes sous pression
 Femmes à la Région
 Peu d'emplois de direction
 Les femmes restent sous l'plafond
 Femmes à la Région
 Des contrats d'moins en moins longs
 Femmes à la Région

COUPLÉT 3
 C'est d'la faute d'la Région et d'sa team
 Si c'est surtout, les femmes qui triment
 Des petits contrats, les plus précaires
 C'est les fem' d'aujourd'hui comme d'hier
 C'est d'la faute d'la Région et d'sa team
 Sexisme et en plus agressions
 C'est quoi ce hic, y'en trop marre
 De cette région vraiment trop smart

REFRAIN 3
 Femmes à la Région
 On a d'vraies propositions
 Pour un plan d'prévention
 Femmes à la Région
 Nous on veut l'égalité
 Des moyens et un budget
 Femmes à la Région
 On crie REVOLUTION
 Femmes à la Région



- 18 La création et l'interprétation d'une chanson féministe sur notre lieu de travail représentent un exemple singulier d'objet d'archives militant comme point d'appui dans la construction d'un rapport de force féministe.
- 19 En choisissant un air, « À cause de Macron », issu du mouvement social féministe contre la réforme des retraites de 2019 et 2020, nous donnions de la force à nos propos. En l'interprétant à l'occasion du 8 mars 2020, nous nous inscrivions dans un contexte historique et international. En exploitant le kit des Rosies, nous revendiquions l'aspect matrimonial de notre démarche.
- 20 Tout, de l'idée initiale, des nouvelles aptitudes qu'elle implique, de son processus d'élaboration, puis d'interprétation, constitue des marqueurs de nos pratiques féministes. Pour dénoncer l'inaction de notre employeur en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, il fallait gagner en visibilité tout en associant nos collègues. Pour être entendues et faire bouger les lignes dans notre contexte syndical, nous cherchions à sortir de nos habitudes militantes et à concevoir un outil percutant.
- 21 Dans nos réalités de travail et de militance, la chanson casse les codes des formalismes et des pratiques syndicales traditionnelles. Depuis plusieurs années, un processus de neutralisation des espaces de visibilité des organisations syndicales est en marche sur notre lieu de travail. Les panneaux d'affichage sont moins nombreux, les locaux syndicaux de plus en plus petits et les grandes salles de réunion pour échanger et débattre avec les collègues de moins en moins accessibles. Les temps de rencontre sont réduits du fait de l'augmentation de la flexibilité des horaires de travail et de la généralisation du télétravail pour une partie de nos collègues. À cet encadrement limitatif du droit d'information syndicale s'ajoutent les avertissements menaçants de notre employeur à l'occasion de mouvements locaux de grève et de mobilisation. La direction de notre syndicat a, à plusieurs reprises, été « invitée » à stopper toute action

« bruyante ». L'usage du mégaphone dans les espaces publics communs est décrié par notre employeur. En choisissant la chanson comme objet militant, nous souhaitons non seulement lutter contre la répression de l'expression syndicale, mais aussi occuper les espaces de travail et militants. Notre objectif était de réaliser une performance en travaillant sur l'engagement physique comme briseur de glace auprès des collègues. Nous affirmions ainsi que le féminisme a sa place partout.

- 22 Notre chanson militante impliquait des aptitudes que nous avons peu l'habitude d'utiliser tels que le chant, la danse ou la recherche de déguisements. En s'appuyant sur ces registres de compétences moins ordinaires et plus populaires, propres à cet objet d'archives, nous permettions l'expression de toutes les camarades, sans hiérarchie des formes de mobilisation. Nous nous sommes réunies à plusieurs reprises sur la pause déjeuner pour écrire les paroles collectivement et répéter la chorégraphie. Sa réalisation fut un réel moment de plaisir et de confiance mutuelle. Les paroles fusaient en même temps que les camarades se sentaient libres de partager leurs idées et leurs expériences.

Midis Féministes

- 23 Les midis féministes sont conçus comme un rendez-vous convivial où l'on partage le moment du repas en même temps que des idées, des expériences... L'intention affichée dans notre communication écrite est « de prendre du plaisir à se retrouver entre collègues pour échanger sur des questions qui nous touchent et nous intéressent ».
- 24 Par la simple mobilisation de la notion de *plaisir*, cette forme d'action tranche avec les ressorts usuellement sollicités « en externe » par notre syndicat, y compris par notre groupe. Cette singularité va de pair avec une spécificité d'inscription dans notre plan d'action militant en regard des autres actions, programmées ou non, que nous nous attachons à articuler autant que nous le pouvons. À l'issue d'une délibération collective, nous avons décidé que les midis féministes n'avaient pas de continuité thématique ni de contrainte d'inscription dans notre activité militante ou l'actualité féministe au sens large. Chaque midi met en discussion un sujet fixé à l'avance (la santé des femmes, les inégalités de patrimoines, la répartition des tâches ménagères...).
- 25 La latitude réelle dont dispose les agent·es lors de la pause méridienne nous a conduites à fixer à une heure la durée de chaque midi féministe. Ce choix limitatif fut dicté par un impératif de non-discrimination vis-à-vis des agent·es contraintes par la surveillance hiérarchique ou par la nécessité de limiter la durée de présence sur le lieu de travail en raison de la double-journée ou des temps de transport. À la rencontre d'un objectif politique (échanger à bâtons rompus en partant d'une contribution réflexive structurée) et d'une exigence pratique (déjeuner et discuter), les midis sont construits sur une structure classique : introduction puis discussion. L'objectif étant d'échanger, la partie introductive ne peut dépasser 20 minutes.
- 26 Par construction, les midis féministes tels que nous les souhaitons ne peuvent exister qu'en s'appuyant sur des archives féministes, textuelles, sonores ou audiovisuelles¹³. Explorer les archives féministes, se familiariser avec les sources et s'en nourrir est donc une activité de fond essentielle à l'existence des midis. Comme dans la plupart de nos actions, ce recours à des sources s'accompagne d'une appropriation selon plusieurs modalités.

- 27 L'échange délibératif entre les membres du groupe permet de mettre en partage les motivations qui nous poussent à proposer une thématique et un support pour l'introduire ainsi que les recherches éventuelles que nous avons faites pour explorer les angles permettant d'introduire la thématique. La levée de toute contrainte « militante » (au sens d'un impératif d'efficacité caractérisé) facilite la mise sur le même plan, dans l'échange d'idées jusqu'à la décision, de connaissances théoriques, de connaissances tirées d'expériences militantes passées, de connaissances issues d'expériences individuelles ou collectives à travers des sociabilités affinitaires ou familiales.
- 28 Quelle que soit la nature de la source originale (texte, vidéo, audio), il nous faut intervenir sur les documents afin d'en extraire un apport qualitatif, limité à 20 min (coupes, remontage...). Si le travail effectif de sélection est le plus souvent individuel, les résultats intermédiaires sont « capturés » et mis en débat, permettant une appropriation par le groupe de la séquence d'introduction. Il s'agit tout autant d'aiguiser l'angle d'approche que de décider quels propos anti-féministes nous mettons en débat, dans un temps aussi limité. En pratique, nous avons été conduites à produire des ressources dérivées, adaptées à l'espace féministe que nous souhaitions créer.
- 29 La lecture à plusieurs voix d'un texte écrit a d'emblée été envisagée lors du lancement des midis. Lorsque nous avons souhaité l'expérimenter, nous avons été confrontées à deux types d'obstacles : difficultés ou réticences à prendre la parole dans le cadre d'une lecture publique, disponibilité de certaines lectrices le jour J. À l'opposé du repli sur les « plus maîtresses de leur emploi du temps » et les « plus à l'aise » (discriminations socioculturelles) nous avons fait le choix de la réalisation d'un enregistrement à plusieurs voix¹⁴. Après découpage et répartition, chacune était en mesure de répéter et de s'enregistrer autant que souhaité. La question de la continuité de tonalité a été tranchée en amont, laissant chaque lectrice libre de restituer oralement sa propre interprétation du texte, dans une fidélité absolue à la lettre. Les fragments sonores ont été mis en partage afin que chacune dispose d'un retour extérieur, dans l'espace d'échange bienveillant du groupe. Après quelques itérations, cette mise en partage nous a permis de valider collectivement l'ensemble des fragments avant le montage final. L'exercice s'est mécaniquement traduit par une très forte appropriation du texte et par la restitution d'une diversité d'interprétations politiques et artistiques.
- 30 Le résultat¹⁵ a non seulement pu être diffusé le jour J mais nous l'avons rendu disponible en téléchargement public et documenté, avec l'accord de l'autrice du texte original.

Une enquête sur les violences sexistes, sexuelles et lgbtphobes au travail

- 31 La réalisation d'une enquête sur les violences sexistes, sexuelles et lgbtphobes permet de produire de la connaissance et de la partager. Dans notre contexte syndical, ce savoir représente un point d'appui féministe pour porter des revendications avec nos collègues et féminiser notre syndicat en révélant les réalités niées des violences subies par les femmes. La construction du document d'analyse des résultats¹⁶ est emblématique de notre démarche, à l'opposée d'une apparente expertise scientifique. Il ne s'agit pas d'une succession de données chiffrées, mais bien d'une mise en lumière

d'enseignements et de revendications. Leur transmission sert avant tout d'outil de sensibilisation, d'interpellation et d'appropriation.

- 32 L'élaboration du questionnaire d'enquête s'inscrit dans une histoire de partage et de sororité. Nous nous sommes saisies de plusieurs questionnaires réalisés par des camarades d'autres structures. Avant d'entrer dans la phase d'élaboration proprement dite, nous avons étudié des questionnaires disponibles sur des sites syndicaux. Nous nous sommes appuyé·es sur le questionnaire produit par les camarades du collectif féministe national de notre organisation¹⁷. Ce choix répondait notamment à la volonté de mener notre enquête de manière conjointe avec un autre syndicat de la même confédération¹⁸ intervenant sur le même lieu de travail que nous¹⁹. Nous avons cependant dû adapter ce questionnaire aux spécificités de notre structure de travail de manière à pouvoir étudier d'éventuels effets structuraux. De plus, nous avons ajouté la dimension des violences à l'égard des personnes LGBT car notre groupe féministe intervenait depuis sa création sur ces deux dimensions de l'oppression patriarcale. Enfin, nous avons affiné les questions de manière à faciliter les réponses des collègues et enrichir l'analyse. Nous inscrivions ainsi notre action dans une histoire du féminisme syndical, refusant le simple « copier-coller » utilitariste.
- 33 Cette démarche autour d'un objet a permis de nombreux rapprochements, une entraide dans la diffusion et la collecte et a servi d'échappatoire à l'entre-soi militant. En multipliant les rencontres, nous avons non seulement amélioré notre questionnaire, mais aussi pris de la distance avec notre quotidien militant. Une vraie respiration.
- 34 Les modalités de diffusion de notre enquête ont été pensées dans un souci de non-discrimination. Pour permettre l'accessibilité et la prise en main par toutes et tous, nous avons utilisé un outil d'enquête centralisateur en ligne, un support de questionnaire numérique mais aussi un support papier. Ce dernier, par sa matérialité, a également participé de l'occupation de l'espace syndical par les questions féministes. En effet, nous avons utilisé un des droits annuels syndicaux d'impression et de diffusion par notre employeur d'un 4 pages à l'ensemble du personnel. En investissant ce matériel ordinaire, nous affirmions que le féminisme fait partie intrinsèque du syndicalisme. Finalement, la multiplicité et la variété des supports d'enquête ont été payantes. Plus de 200 questionnaires ont été collectés. Des collègues se sont appropriés le support papier pour effectuer une action collective d'envois postaux groupés et probablement échanger ensemble. L'utilisation de plusieurs modalités de collecte²⁰ entraînait nécessairement la mobilisation de camarades diversement impliqués dans cette action.
- 35 La réutilisation et la pérennité de notre questionnaire ont été pensées dès le début du processus de création dans un continuum de partage et d'entraide. Nous l'avons réalisé sous *Framaforms*, un logiciel libre de création de formulaires en ligne qui permet la reproductibilité et la réutilisation des questionnaires créés. Nos modalités textuelles de traitement confidentiel, de garantie de l'anonymat et de travail en confiance, ont également été mises en ligne et rendues accessibles par toutes et tous.
- 36 Enfin, la collecte et le traitement des questionnaires papier remplis a été une occasion de travail collaboratif et de partage d'expériences. Nous nous sommes réparti les questionnaires, formés au logiciel de centralisation en ligne, au respect de la confidentialité mais aussi à l'archivage. Certains questionnaires arrivés par courrier postal étaient identifiables. Leur élimination confidentielle immédiate à l'issue de leur entrée dans l'outil centralisateur a été décidée collectivement. De même, la

conservation de deux échantillons significatifs a été pensée et réfléchi ensemble, dans un souci de préservation à titre historique.

Des affiches

Affiche campagne LGBT 1ère vague, 2019



- 37 L'utilisation de l'affiche pour interpeler et sensibiliser les collègues aux discriminations vécues par les personnes ayant des identités sexuelles ou de genre non conformes aux normes hétéro-patriarcales (femme/homme, cisgenre, hétérosexuel·le) constitue une porte d'entrée efficace pour la construction d'un rapport de force féministe.
- 38 Outils de médiation et de visibilité, la multiplicité des affiches produites et collées (22 affiches différentes au total ; 6 pour la première vague et 16 pour la deuxième vague de notre campagne) a permis une saturation de l'espace de travail et militant. L'attention portée sur le graphisme et l'esthétique a contribué à faire sortir les affiches du paysage classique de visibilité. Nous avons pris la véritable place qui correspond à l'importance du sujet.
- 39 La campagne d'affichage a été réalisée en deux temps. Une première vague d'affiches interrogeait sur le respect au travail des identités hétéro-patriarcales. La deuxième vague, en réponse à la première, présentait les identités non conformes en accentuant l'interpellation sur leur définition politique.
- 40 Contrairement au tract, dont la durée de visibilité est réduite par l'action même de tractage, l'affiche s'inscrit dans une temporalité plus longue. Notre groupe a ainsi assumé une forme particulière de collage collectif en utilisant le débordement légitime des règles. Nous avons affiché dans les endroits les plus utilisés par les collègues et couvert l'ensemble des étages de notre bâtiment sur les pauses déjeuner. L'affiche, en tant que document d'archives²¹, s'installe ainsi durablement dans les mémoires.

- 41 Enfin, pour sortir de l'isolement et tisser des liens durables autour du partage et de la conservation plus pérenne de nos affiches, nous avons collaboré avec le Centre Hubertine Auclert qui les a insérées dans son égalithèque en ligne²².

Un wiki, entre nécessité et fragilités du numérique

- 42 Comme l'illustrent les actions décrites et analysées précédemment, un appui systématique sur des archives externes ou auto-produites, le travail collaboratif et l'élaboration délibérative graduelle ont fait de la gestion des documents un enjeu majeur dans la pérennité de notre mode de fonctionnement. Notre approche fondée sur un recours quasi systématique à des ressources existantes mettait en lumière la nécessité de partager des résultats de collecte, analyse et sélection faites individuellement, avant même d'engager une action ou une production.
- 43 Au final, la quantité de documents mobilisés à un instant donné imposait de les stocker dans un espace persistant où serait mutualisé le travail de stockage et d'organisation des documents.
- 44 Le recours à un wiki a été retenu car il apportait une solution acceptable ou satisfaisante à de nombreux problèmes. Partant de zéro et devant absorber l'évolution de nos besoins, il était important que l'outil mis en place induise un minimum d'effets d'architecture et de structure de l'information (rubriques, formats rédactionnels, modèles documentaires, typologie, taxonomie...). En ce sens le wiki offrait la plus grande plasticité numérique tout en reposant sur un jeu extrêmement réduit de constructeurs, garant de cette plasticité. Cette rusticité, si elle trouve son pendant dans une simplicité de manipulation technique, n'induit pas d'ergonomie facilitant l'exploitation des ressources mises à disposition.
- 45 Nous appuyer sur le numérique tant comme technologie que comme base de supports pivots de nos productions, nous conduit nécessairement à questionner nos usages au regard de la répartition inégale des capitaux entre nous. Bien qu'aucun·e des membres du groupe ne se trouve en situation d'exclusion numérique nous restons traversés par des inégalités observables dans la plupart des collectifs militants syndicaux, matérielles et culturelles. À ce titre, le wiki²³ n'a pas échappé à ces déterminations faisant du numérique à la fois un élément participant de la construction du collectif tout en risquant de le fragiliser.
- 46 Ce danger a été collectivement identifié dès la constitution du groupe et nous nous sommes efforcés·es d'en limiter les effets. La première mesure a été d'inclure un point dédié dans nos premières réunions, sous la forme d'un partage de connaissances et de pratiques sur un des outils que nous utilisions. Centrés sur nos propres objets, ces partages ont participé de l'appropriation des outils par lesquels nous fabriquons nos archives et du contenu et du sens que l'on décide d'y inscrire. Nous n'avons cependant pas échappé à la spécialisation de certain·es camarades pour des tâches telles que la mise à jour et la réorganisation permanente du wiki ou la production de formats terminaux de documents demandant des savoir-faire spécifiques²⁴. Bien qu'elles se manifestent dans le numérique, ces compétences étaient mobilisées comme un bien collectif au même titre que des compétences graphiques ou artistiques dès lors qu'elles ne devenaient pas des ressorts de pouvoir mobilisés pour faire prévaloir des choix politiques.

- 47 Enfin, si le wiki répond à l'enjeu de sauvegarde à court terme de nos archives militantes, la fragilité de l'outil numérique dans la pérennité de notre patrimoine interroge. La conservation des archives papier de notre groupe féministe et syndical pourrait y pallier. Elle n'a cependant pas été partagée entre les camarades, mais a reposé essentiellement sur l'une d'entre elles. Aujourd'hui nous nous interrogeons encore sur les modalités de don de nos archives, dans le même souci d'échanges et de communication de nos pratiques et de nos objets qui nous animent depuis le début de notre existence. Les réflexions communes que nous n'avons pas pu avoir, faute de temps, sur l'ouverture de nos archives, leur communicabilité et la transmission à des fins historiques et dynamiques devront être posées, quel que soit leur support.

Pratiques féministes et construction du rapport de force

- 48 Être féministe c'est reconnaître les rapports de classe et de domination entre les personnes. C'est dévoiler minutieusement et précisément les mécanismes de reproduction de ces rapports sociaux. C'est lutter contre l'identification d'expertes et l'utilisation de camarades comme des prestataires de services. C'est tenir compte de la matérialité des conditions d'oppression, sans exclure ou hiérarchiser. C'est donc permettre à chacune de s'exprimer, quel que soit son « bagage de départ ». Et que cette parole soit entendue et prise en compte sans distinction ou traitement différencié.
- 49 Être féministe c'est aussi dire « nous » au lieu de « je », sans gommer nos identités particulières, mais en s'inscrivant dans l'idée selon laquelle « *faire ensemble* » constitue un préalable à tout. C'est partager et s'entraider, pas nécessairement par utilitarisme individuel, mais parce que nous en avons besoin pour nous, pour exister et nous sentir fortes. C'est mettre au cœur de nos actions la sororité comme arme de déstabilisation du positionnement familial et patriarcal. C'est prendre du plaisir dans notre militantisme en construisant ensemble de la chaleur et de la joie, comme autant de moments de résistance face à nos souffrances quotidiennes.
- 50 Être féministe c'est gagner collectivement en confiance et en apprentissage. C'est rester humble dans la subversion et dans l'occupation individuelle de l'espace. C'est enfin remettre en cause, interroger nos pratiques et les éprouver de façon permanente.
- 51 À partir de la théorie, nous avons tenté de construire un rapport de force féministe en interne de notre organisation et vis-à-vis de notre employeur en nous appuyant notamment sur l'élaboration, l'utilisation et la conservation de nos objets d'archives militants.
- 52 La quantité des outils militants décrits éclaire un aspect des enjeux politiques et stratégiques que nous poursuivions. L'occupation régulière de l'espace inscrit notre action et notre présence dans le temps long, construisant ainsi une forme de permanence tant pour ses effets agitateurs que légitimants. Il s'agissait de rendre familière pour les collègues une parole publique, militante, syndicale posant des mots sur les violences et les inégalités à l'encontre des femmes²⁵, les dénonçant sans relâche et portant des revendications capables de les réduire. Si ce principe est en lui-même applicable à tout terrain revendicatif, le mettre en œuvre dans l'action féministe et syndicale n'est rien d'autre que donner, dans les faits, au féminisme la place qu'il devrait occuper dans toutes les luttes sociales, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.

Sans revenir sur les raisons de ce déficit, il est le produit et il participe de la délégitimation des *luttés féministes*²⁶ tant dans nos organisations syndicales qu'auprès des collègues.

- 53 En termes qualitatifs, nous nous sommes attaché à ce que nos productions et nos actions aient une forte visibilité dans l'espace où nous les avons déployées. La diversité et l'originalité de nos objets d'archives militants répondaient à cet enjeu. Nous voulions également faire corps dans nos pratiques, ou faire chorus comme dans l'interprétation de notre chanson.
- 54 Quelle que soit l'appréciation que l'on puisse porter sur la qualité de notre travail militant, nous sommes finalement convaincues que sa compréhension et son élaboration doivent autant à l'héritage féministe dont nous nous sommes nourries que de notre propre contribution.

BIBLIOGRAPHIE

CONNELL, Raewyn. 2014 [1995]. *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris : Amsterdam Éditions

FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

GUILLAUMIN, Colette. 2016 [1992]. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.

NOTES

1. Nous inscrivons notre propos dans la définition des archives donnée par le Code du patrimoine : « Les archives sont l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité. » (article L211-1). Nous entendons dans cette définition, qu'un document est une archive dès sa création. Ce statut englobant ne signifie pas pour autant que toutes les archives portent une « valeur archivistique », entendue comme informative, juridique ou historique. Nous considérons que l'ensemble de nos documents portent a minima l'une de ces trois valeurs, en eux-mêmes ou en corrélation explicite avec d'autres.

2. CONNELL, Raewyn. 2014 [1995]. *Masculinités. Enjeux sociaux de l'hégémonie*. Paris : Amsterdam Éditions.

3. Les réunions des commissions exécutives de notre syndicat peuvent régulièrement être coupées de la mémoire d'une action. Certains sujets sont présentés comme sans histoire, inscrits à l'ordre du jour de manière arbitraire.

4. Chaque sujet est à un moment donné de l'action syndicale traversé par plusieurs approches dont certaines acquièrent un caractère dominant. La singularité des analyses et angles privilégiés par tout collectif militant ne peut être maintenue et enrichie qu'en se préservant de cette domination qui agit à chaque instant.

5. Lorsqu'on arrive dans notre syndicat, il n'y a pas de présentation systématique de son mode de fonctionnement, des outils d'organisation existants. Ce savoir et cette connaissance dépendent des camarades. La découverte des pratiques syndicales se réalise de façon individuelle et au gré des relations que la ou le camarade entretient avec les membres « chevronnés ».
6. FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.
7. De même que dans les sphères domestiques et professionnelles le travail des femmes est approprié par les hommes, comme l'ont analysé, dès les années 70, plusieurs théoriciennes féministes telle la sociologue Collette Guillaumin (GUILLAUMIN, Colette. 1978. « Pratique du pouvoir et idée de Nature (1) L'appropriation des femmes » *Questions féministes* (2), Les corps appropriés : 5-30).
8. Par exemple : la non-démocratie revendiquée (la famille n'est pas une organisation démocratique), l'harmonie factice par silenciation des oppositions et oppressions, le secret des divergences, y compris vis-à-vis des syndiqué·es, la figure tutélaire du secrétaire général...
9. Une campagne vise notamment à maîtriser les axes de revendications définis collectivement et déployés sur un temps relativement long. Maintenir le cap et ne pas laisser dépérir ce travail d'élaboration est un enjeu.
10. Éviter la segmentation entre conception d'une action, production des outils militants et mise en œuvre de ces outils sur le terrain.
11. Le choix du féminin exprime le fait qu'à ce moment là de l'existence de notre groupe, seules les femmes étaient actives.
12. TISSOT, Florence. TISSOT, Sylvie. 2015. *Je ne suis pas féministe mais...* France. Les mots sont importants.
13. Il s'agit à la fois d'un article d'une militante féministe, de vidéos féministes (Arte vidéo), d'extrait de podcast féministe (*Les couilles sur la table*, épisode sur le genre du capital), etc.
14. Le fait que le recours à un dispositif technique n'induit pas de discrimination plus importante que celle que nous souhaitions éviter fut à la fois le fruit de l'apprentissage collectif en matière de capture et d'échange de sources sonores et de la confiance en nous acquise à travers cette expérience.
15. <https://video.antopie.org/videos/watch/fa0d2d4a-1992-48b5-9b25-f9252e9877f2> (consulté le 10 mai 2021)
16. <http://www.egalite-professionnelle.cgt.fr/les-10-enseignements-a-retenir/> (consulté le 10 mai 2021)
17. Collectif confédéral femmes et mixité de la CGT.
18. CGT Educ'Action 93.
19. Dans les lycées, travaillent des agent·es de la fonction publique territoriale et de l'éducation nationale.
20. De la main à la main, par mail à des militant·es ou des structures syndicales, par courrier postal, par dépôt dans les locaux syndicaux.
21. Notre affiche devient archive dès sa création.
22. <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/outil/affiche-sensibilisation-lgbt-cgt> (consulté le 10 mai 2021)
23. Comme d'autres outils participant de notre fonctionnement quotidien, tel l'outil de rédaction collaborative simultanée (*etherpad*).
24. Impressions en haute qualité, montage et reformatage de contenus vidéos ou sonores...
25. Également, dans une moindre mesure, des personnes lgbti.
26. Qui se limitent souvent à des listes revendicatives incantatoires.

RÉSUMÉS

Groupe féministe au sein d'un syndicat, la production d'archives, entendues comme traces de notre activité militante revêt une triple dimension politique.

En tant qu'outils matériels de description et de représentation d'une action politique et féministe, les archives inscrivent dans le temps, la réalité et la matérialité de nos engagements et de nos réalisations. Dans un contexte social et syndical marqué par des rapports de domination masculine qui n'échappent pas au fonctionnement et à l'activité militante, les archives constituent des sources fondamentales de légitimation de nos actions féministes. Enfin, le processus de production des archives de notre groupe constitue en soi une pratique féministe.

À travers des exemples d'objets militants, d'outils et de supports numériques, nous illustrons, dans une démarche réflexive, la construction d'un rapport de force féministe singulier. Les conditions de création, les usages et les modalités de conservation de nos archives témoignent de pratiques politiques réfléchies, toutes animées en faveur de la lutte contre le patriarcat.

A feminist group within a union, and the production of records, understood as traces of our militant activity, has a triple political dimension.

As material tools for the description and representation of political and feminist action, records inscribe in time, the reality and the materiality of our commitments and our achievements. Despite the fact that the context is a social and union one, it is nonetheless marked by relationships of male domination in its functioning and militant activity. Records and archives therefore constitute fundamental sources of legitimization of our feminist actions. Finally, the process of production of our group's records constitutes in itself a feminist practice.

Through examples of activist objects, digital tools and formats we illustrate the construction of a singular feminist power struggle. The conditions of creation, and the uses and the methods of preservation of our archives demonstrate deliberate political practices, all with the objective of fighting against the patriarchy.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : feminism, unionism, records, power struggle, digital tools and formats

Mots-clés : féminisme, syndicalisme, archives, rapport de force, outils et supports numériques

AUTEURS

MAËVA BALLON

Militante féministe et syndicale

FLAZ TORRES

Militante féministe et syndicale

Les affiches de la lutte contre le sida

Archives oubliées de la mobilisation gaie à Montréal (1982-2012)

Posters of the Fight against AIDS. Forgotten Archives of the Gay Mobilization in Montreal (1982-2012)

Alexandre Klein et Gabriel Girard

- 1 À notre arrivée, au début de l'été 2019, dans l'ancien presbytère qui accueille désormais les bureaux de l'organisme communautaire REZO, aux abords du village gai à Montréal, notre impatience était à son comble. Suite à nos différentes requêtes concernant leurs archives, on nous avait laissés entendre qu'une salle entière était réservée aux souvenirs des mobilisations, parmi lesquels des affiches de la lutte contre le sida qui pourraient nous intéresser. Et quelle ne fut pas, en effet, notre surprise ! Au milieu d'une grande pièce aux murs rose saumon trônait un imposant amoncellement d'objets divers, posés à même le sol ou entreposés sur des bureaux, des tables et des chaises également stockés là. Des ballons d'exercice, des tas de rallonges électriques emmêlées, un vélo, une épuisette rose et même un grand sapin de Noël artificiel émergeaient aux côtés de boîtes remplies de tracts, de livres ou de documents divers, de vieilles photographies encadrées, d'anciennes pancartes, ainsi que de banderoles et de drapeaux de la fierté. Au cœur de cet amoncellement bigarré, des tubes cartonnés dépassant d'une grande poubelle grise nous laissaient entrevoir ce pourquoi nous étions là. Des dizaines d'affiches de la lutte contre le sida, de différentes époques et origines, en français, en anglais ou plus rarement en espagnol, gisaient là, attendant simplement qu'on vienne les (re)découvrir. Véritable cauchemar pour un archiviste, cette caverne d'Ali Baba communautaire, qui fit rapidement notre bonheur, témoignait d'années de militantisme actif, où l'urgence laisse peu de place à l'archivage et à l'écriture de l'histoire en train de se faire. Elle se faisait aussi l'écho d'un enjeu de taille pour cet organisme alors en cours de réorganisation de son espace de travail (cette salle aux trésors devait en effet rapidement laisser place à de nouveaux espaces de travail) : que faire de tous ces documents autour desquels s'organisent les luttes, grâce auxquels elles prennent corps ? Faut-il tous les conserver, et si oui comment ? Faut-il n'en conserver qu'une partie, mais dès lors laquelle ? Et surtout où stocker, dans de bonnes

conditions, ces archives qui ne sont plus directement utiles à la vie de l'organisme, alors même que les espaces tout comme les financements manquent ?

- 2 Ces questions, de nombreuses militant·es se les sont posées, et ce depuis des décennies. Et différentes initiatives ont vu le jour pour tenter d'y répondre et d'ainsi sauvegarder au mieux les traces des luttes et des engagements. Dès les années 1970, les mouvements que l'on nomme aujourd'hui LGBTQIA+ avaient pris les devants pour sauvegarder leurs mémoires. Ainsi, en 1973 furent fondées les Canadian Gay Liberation Movement Archives (aujourd'hui les ArQuives qui se revendiquent comme le plus important centre d'archives LGBTQ2+ indépendant au monde¹), puis, dix ans plus tard, les Archives Gaies du Québec (AGQ) qui se donnèrent pour mandat de conserver et préserver les traces de l'histoire des communautés gaies (et aujourd'hui LGBTQ+) de la province². La France rejoint aujourd'hui, avec un certain retard, ce mouvement international puisque le 2 février 2021, après plusieurs décennies d'atermoiements, et sous la pression des activistes³, le conseil de Paris a adopté « le principe de la création d'un lieu "autonome" destiné à conserver, à valoriser et à faire vivre la mémoire des minorités sexuelles »⁴. Entre-temps, l'épidémie de VIH-sida avait renouvelé le besoin de préservation des mémoires et des luttes. Elle a notamment conduit à la création de collections dédiées dans les lieux d'archives déjà existants, comme ce fut le cas aux AGQ où furent sauvegardées des archives privées de personnes emportées par l'épidémie ou avec le collectif Visual AIDS⁵, fondé en 1988 aux États-Unis pour valoriser le rôle de l'art dans la lutte contre l'épidémie mais aussi en sauvegarder les traces. Elle a également mené à la formation de fonds propres ensuite déposés dans des institutions de conservation plus traditionnelles, comme ce fut le cas avec le dépôt, dès 1999, des archives d'AIDES aux Archives nationales de France, puis avec celles d'Act Up-Paris en 2014, ou encore avec la création à New York aux débuts des années 2000 de l'*Act Up Oral History Project*⁶ en lien avec la bibliothèque de l'Université Harvard. A Marseille, la collection « VIH/sida » du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) témoigne également d'une démarche ancienne et active de problématisation⁷, de collecte et de valorisation d'archives très diverses de ce mouvement social (banderoles, tracts, photographies, etc.)⁸.
- 3 Cependant, ce souci de l'archive demeure, sur la longue durée, une démarche minoritaire, pas toujours connue et souvent portée par une poignée d'individus bénévoles passionnés et sensibles à ces enjeux⁹. Dans le cas de REZO, par exemple, si par le passé, des membres (actuels ou anciens) ont pu faire don de nombreux documents aux AGQ, la question de l'archivage du temps présent n'est logiquement pas une priorité pour l'organisme, et ce d'autant plus que les outils/visuels/campagnes de lutte contre le VIH sont de plus en plus numériques.
- 4 Les intérêts et les temporalités des militant·es ne sont en effet pas nécessairement ceux des historien·nes et des archivistes. Les premier·es sont souvent pris·es dans l'urgence du quotidien ou le temps court des prochaines mobilisations, tandis que les second·es pensent généralement dans le temps long des sociétés et de leurs transformations, tentant de percevoir à distance ce qui a pu se jouer dans des gestes répétés ou des événements singuliers. Parfois, heureusement, ils·elles parviennent à se rencontrer, à se parler, à mutualiser leurs démarches et leurs efforts¹⁰, mais cela reste encore trop rare. Et surtout cela n'empêche pas que les un·es et les autres portent des regards différents sur les traces des luttes et en particulier sur les affiches qui n'ont à leurs yeux ni la même valeur, ni la même signification.

Archives et sources à part entière

- 5 Pour celles et ceux qui les produisent, les collent ou les distribuent, les affiches ne sont en effet que le support le plus souvent éphémère (car « daté » ou « situé » dans l'espace et le temps) et infiniment reproductible d'un message à passer qu'elles ne font que matérialiser. Pour celles et ceux qui tentent de comprendre, rétrospectivement, les événements, les gestes et les postures liés à cette épidémie, elles sont au contraire des traces précieuses, des sources parfois devenues rares, en tout cas des témoins incontournables des événements passés. Ou du moins le sont-elles devenues. Car malgré leur omniprésence dans le champ militant — et les efforts de valorisation dont elles peuvent faire l'objet¹¹ — les affiches n'ont que tardivement intéressé les chercheuses, et restent encore l'objet d'un intérêt très restreint¹², même de la part de ceux qui ont travaillé sur les représentations médiatiques des malades et de la maladie¹³. Pourtant, l'histoire de la lutte contre l'épidémie de VIH/sida a rapidement intéressé, dans différents pays à travers le monde, les sociologues d'abord, puis les historien·nes ensuite, mais sans qu'ils-elles prennent les affiches au sérieux. Situation d'autant plus paradoxale que ces dernières furent pourtant les symboles mêmes de la lutte contre l'épidémie ainsi qu'en témoigne la célèbre affiche *Silence=Death*, créée à la fin des années 1980 par un collectif éponyme et qui incarna à elle seule l'épidémie et ses enjeux politiques, notamment suite à sa reprise par Act Up – New York.
- 6 Certes, des projets récents, issus des histoires des mouvements militants, et notamment des mouvements LGBTQIA+ actuellement en pleine expansion, les ont remis au centre de l'intérêt historiographique. En France, le sociologue Antoine Idier leur a par exemple accordé une place importante dans sa somme intitulée *Archives des mouvements LGBT+ : une histoire de luttes de 1890 à nos jours* parue en 2018. Au Canada, le AIDS Activist History Project¹⁴ les inscrit également au cœur de sa démarche. Mais dans un cas comme dans l'autre, les affiches, bien qu'archives à part entière, ne sont pas réellement utilisées comme des sources pour écrire une histoire, et notamment une histoire de la lutte contre le sida. Elles apparaissent bien plus comme des artefacts mobilisés, certes pour leur valeur historique, mais aussi et surtout pour leur valeur esthétique et leur portée politique. Bref, les affiches n'y sont pas réellement envisagées comme des objets d'étude à part entière, alors même que leur potentiel historiographique apparaît immense, ainsi qu'en témoignent d'autres démarches de compilation d'affiches de santé publique au Québec¹⁵ ou en France¹⁶.
- 7 Les affiches sont en effet des sources de choix pour écrire l'histoire de l'épidémie de VIH/sida. D'abord, parce qu'elles furent au cœur même de la lutte contre le sida comme le rappellent les expositions *Sidart* ou *Visual AIDS* établies en parallèle de la Conférence internationale sur le sida à Montréal de juin 1989 et qui mettaient en vedette les affiches dont nombreuses avaient été créées spécifiquement pour l'occasion¹⁷. Ensuite, parce qu'elles révèlent les engagements des uns et des autres, leurs positionnements distincts, leurs stratégies, leurs réseaux d'influence (et en particulier la capacité à mobiliser des créateurs ou des artistes pour certaines affiches), mais aussi leurs cibles prioritaires ou leur langue¹⁸. Bref, elles donnent à voir, si on leur accorde leur légitime statut de sources historiques à part entière, l'organisation même de la lutte contre le VIH et son évolution au fil du temps, dessinant ainsi une carte virtuelle de ses acteurs et actrices et de leurs champs d'expertise et donc d'exercice. Ces affiches sont par

ailleurs des témoins passionnants du processus de traduction et d’appropriation — par les acteurs communautaires, institutionnels ou médicaux — des recommandations (et des catégories) de la santé publique sous forme visuelle. Elles ont donc toute leur place dans l’écriture de l’histoire de la lutte contre le sida, ainsi que l’avait déjà laissé entrevoir l’exposition *Si le sida m’était conté. Images d’une pandémie*, organisée en 2001 à l’Écomusée du fier monde à Montréal en partenariat avec les AGQ. C’est aussi le constat que nous avons pu faire en débutant notre étude sur les affiches de la lutte contre le sida à Montréal entre 1982 et 2012¹⁹.

Cartographie montréalaise

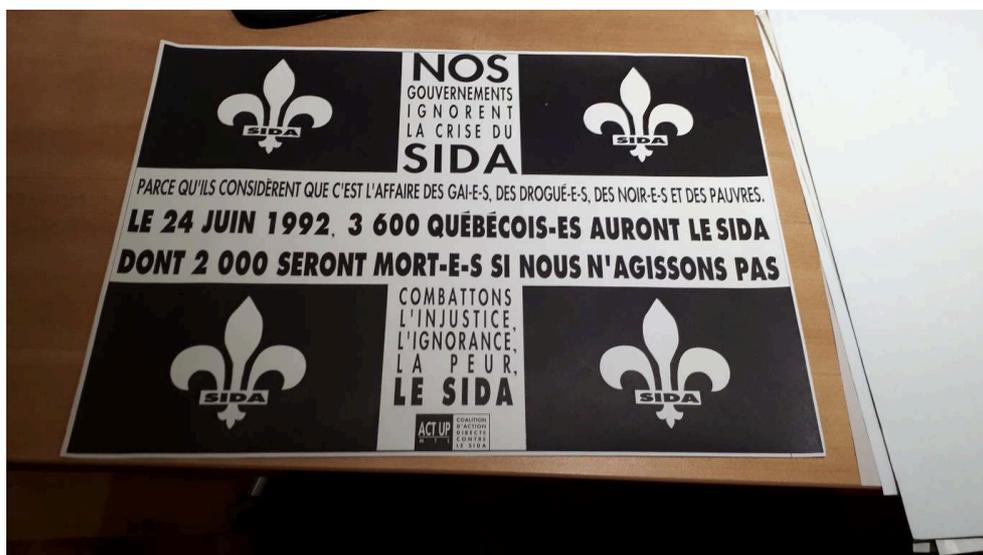
- 8 Les multiples affiches que nous avons pu retrouver (plus de 500), que ce soit en dépouillant d’abord la riche collection des Archives Gaies du Québec (et notamment le fonds Ken Morrison incluant les affiches de l’exposition *Sidart*), ou en collectant ensuite, dans divers organismes communautaires, les affiches de leurs mobilisations passées, témoignent en effet des différentes stratégies des acteurs et actrices impliqués dans la prévention, mais également de la variété de leur cible et de leur stratégie pour les atteindre. Face à un gouvernement provincial frileux à l’égard des questions d’homosexualité et qui tarde donc à se mobiliser, les groupes communautaires gais apparaissent comme les moteurs d’une lutte contre l’épidémie qui se veut aussi l’occasion de revendications sociales et politiques identitaires fortes. Tout en confirmant ce que nous avaient laissé comprendre les rares écrits sur l’histoire montréalaise du sida²⁰, et les quelques entrevues que nous avons réalisées avec des acteurs et actrices de l’époque, ces affiches dessinent une cartographie inédite et particulièrement éclairante des différents acteurs institutionnels engagés dans la lutte contre le sida depuis son apparition dans la province canadienne en 1982 et de leurs rôles propres.
- 9 On y aperçoit clairement le rôle central et précoce du Comité Sida Aide Montréal (CSAM), créé en 1983 par des membres de la — toute nouvelle, à l’époque — Association des ressources montréalaises sur le SIDA (mais financé par le gouvernement québécois). Ses premières affiches sont simples, informatives, visant à expliciter son rôle : informer, assister, intervenir. Puis viennent les affiches plus axées sur la prévention comme la fameuse campagne *Jouez sûr/Play safe*, lancée en 1985²¹ pour la promotion du préservatif — la première au Québec à viser explicitement la communauté gaie — et qui montre des mains sur un torse tenant une ribambelle de condoms.

Affiche de la campagne *Play Safe/Jouez sûr*, CSAM, 1985, Archives gaies du Québec (Photographie A.Klein)



- 10 D'autres campagnes seront ensuite plus suggestives, mettant en scène et en photographie des corps nus et des sexes en érection, comme la campagne *Le plaisir du Latex*. Mais, dans l'ensemble, les affiches du CSAM retrouvées restent sobres, colorées, informatives, voire joviales, à l'image des visuels pour leurs ateliers 4S (sexe, sensuel, stimulant, sécuritaire). Bref, des affiches orientées « grand public » en un sens, même si elles s'adressent d'abord et avant tout aux communautés d'hommes homosexuels québécois, francophones comme anglophones. Il s'agit alors d'informer sans stigmatiser.

Affiche d'Act Up Montréal, 1992, Archives gaies du Québec (Photographie A.Klein)



- 12 Le propos est engagé et plus radicalement politique que chez CSAM. Mais pas uniquement. Act Up Montréal produit aussi du matériel de prévention et d'information plus « classique », à destination de la communauté gaie et de ses lieux de rassemblement : bars, saunas, etc., ainsi qu'en témoignent les affiches retrouvées de sa campagne *Safer Sex*. À la différence de la communication des associations « généralistes », Act Up Montréal cherche à s'adresser aux gais et aux lesbiennes à travers des dessins explicitant les pratiques sexuelles ou les pratiques de consommation de drogues.
- 13 Le troisième organisme important, à cheval peut-être entre les engagements politiques d'Act Up Montréal et la démarche d'abord informative et préventive du CSAM, est Action Séro-Zéro. Ce positionnement tiers n'a rien d'étonnant puisque l'organisme est le fruit d'un projet commun, qui voit le jour en 1990²³, mené par des représentant·es de différentes associations québécoises de lutte contre le sida. Ses affiches sont axées sur la prévention et la sensibilisation des hommes gais aux risques du VIH, mais aussi sur la création d'espaces d'échanges et d'informations, sans négliger les enjeux d'inclusion et de lutte contre la sérophobie. L'usage du préservatif est particulièrement présent dans les différentes affiches, depuis celles des années 1990, jusqu'aux plus récentes émises à l'occasion des *Outgames* de Montréal en 2006²⁴. La multiplicité des affiches retrouvées laisse également entrevoir l'évolution des stratégies de prévention, à mesure de l'avancée de l'épidémie et de l'apparition de nouveaux traitements, mais aussi celle des esthétiques tantôt jouant sur le kitsch, tantôt humoristique, tantôt expérimentale, tantôt visionnaire, tantôt déjà datée.

Affiche « Le droit d'aimer sans peur et sans reproche », Séro-Zéro, c. 1990, Archives gaies du Québec (Photographie A. Klein)

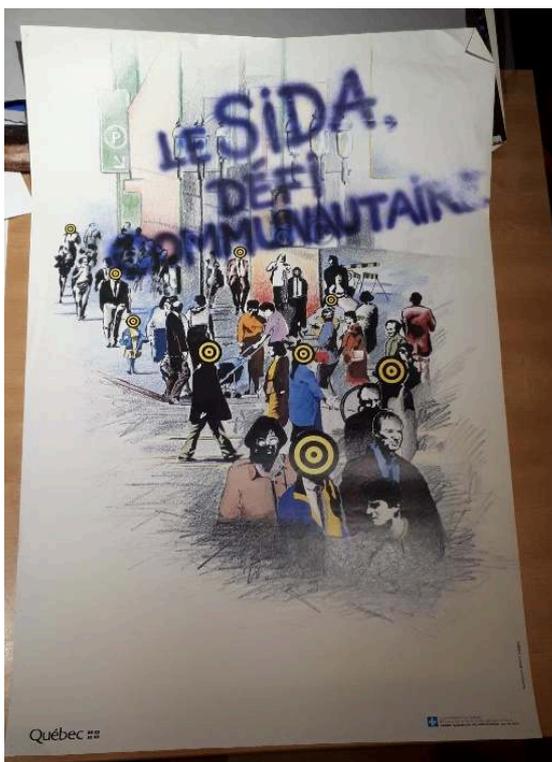


- 14 Les grands événements publics favorisent les collaborations et on voit alors les organismes s'associer pour mutualiser leurs forces et majorer leur impact sur la population visée. Les affiches « sportives » invitant à l'usage des préservatifs lors des Outgames de 2006 sont ainsi co-signées par Séro-Zéro et la COCQ-Sida, une Coalition des organismes communautaires québécois de lutte contre le sida née en 1990 et dont les campagnes seront beaucoup tournées vers la prévention, la lutte contre les discriminations et la sérophobie. La campagne *Pensez-y* permet, elle, à Séro-Zéro de s'associer avec l'organisme AIDS Community Care Montreal, le seul organisme communautaire de langue anglaise au Québec offrant des services aux personnes vivant avec le VIH. La réunion des forces et l'entraide des organismes est monnaie courante comme en témoigne le *Menu securisexe* créé aux débuts des années 1990 par Séro-Zéro et qui présente des annonces pour le CSAM ou pour le CPAVIH, le Comité des personnes atteintes du VIH du Québec dont on trouve également quelques rares affiches dans les fonds explorés. Dans certains cas, les collaborations sont même internationales, à l'image de la campagne *sijetaisseropositif.org* initiée en 2010 pour laquelle la COCQ-Sida s'associe à l'association française AIDES. Dans certains cas néanmoins, les rôles sont bien répartis entre les organismes, notamment en ce qui concerne la prévention pour les usageres de drogues injectables qui reste plus spécifiquement l'objet d'organismes dédiés comme l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec.
- 15 Les associations nationales et internationales ne sont pas absentes de notre corpus : la Société canadienne du sida, l'Association canadienne de santé publique ou encore l'Organisation mondiale de la santé ont produit de nombreuses affiches, soit généralistes sur les modes de transmission du virus et la prévention, soit sur les enjeux de discriminations des personnes vivant avec le VIH, soit autour d'événements nationaux ou internationaux particuliers, notamment les journées internationales du

sida, qui ont lieu le 1er décembre à partir de 1988, ou en lien avec la Conférence internationale sur le sida qui se déroule à Montréal l'année suivante.

- 16 Le gouvernement provincial se mobilisa aussi, d'abord en finançant le CSAM nous l'avons vu, mais aussi en mettant en place en 1989, le Centre québécois de coordination sur le sida (CQCS)²⁵ qui produira quelques affiches elles aussi assez généralistes, souvent tournées vers la jeunesse.

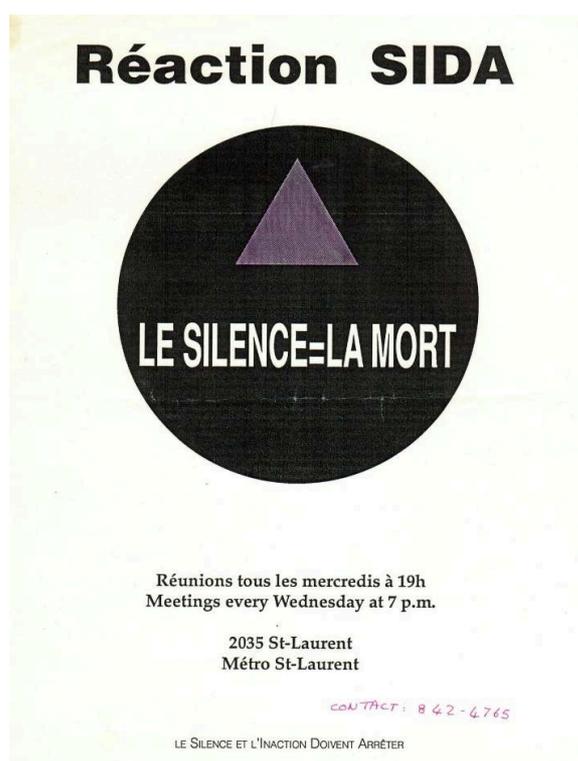
« Le sida, défi communautaire », Centre québécois de coordination sur le sida, c. 1990, Archives gaies du Québec. (Photographie A.Klein)



- 17 Même chose pour son ministère de la Santé dont on trouve plusieurs traces, mais pour des campagnes de prévention et d'information souvent à large spectre, c'est-à-dire visant rarement des populations spécifiques. La ville de Montréal aussi a produit au moins une affiche en 1988, pour inviter à l'usage du préservatif; nous n'avons pas retrouvé d'exemplaire de cette affiche mais nous avons pu retrouver des photographies de l'inauguration. Même chose : le propos est particulièrement sobre et consensuel, car le public visé est large. On comprend que les autorités, intervenues bien tardivement à la fin de la décennie 1980, préfèrent déléguer l'initiative aux groupements communautaires, plus à même, à leurs yeux, de communiquer avec les groupes minoritaires qu'elles représentent ou soutiennent. Elles se contentent donc d'interventions que l'on pourrait dire symboliques, parce que visant d'abord à montrer leur implication dans la lutte, favorisant plutôt le financement direct des organismes communautaires, notamment gays, pour qu'ils se chargent de mener les campagnes de lutte et de prévention auprès des populations concernées.
- 18 Enfin, on découvre aussi, au milieu de ces dizaines d'affiches dépouillées, des organismes moins connus, souvent occultés des grands récits historiques pour des raisons d'éloignement géographique avec Montréal, comme Miels Québec, le

Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida à Québec créé en 1986 sous le nom de CIELS, ou parce que dédiés à un public très particulier comme la Coalition Sida des Sourds du Québec ou la Ligne info sida pour les sourds(es) et malentendants(es). Les affiches à l'attention des peuples autochtones du Québec sont aussi peu présentes, à la fois parce que ces communautés ont souvent leur propre réseau de prévention qui ne privilégie pas forcément les affiches comme moyen de communication, mais aussi parce que les associations qui les représentent sont moins nombreuses et moins actives au Québec que dans d'autres provinces canadiennes comme la Colombie-Britannique par exemple pour laquelle nous avons retrouvé plusieurs affiches explicitement dédiées aux Premières Nations. Au cours des années 1990, le Centre d'amitié autochtone de Montréal semble néanmoins être un acteur à part entière de la lutte contre le sida dans ces communautés. Même chose pour la communauté haïtienne montréalaise par exemple, pour laquelle nous n'avons pas trouvé d'affiches dédiées, mais dont on sait, notamment grâce au travail de Viviane Namaste²⁶, qu'elle a utilisé davantage les médias communautaires et en particulier les émissions de radio pour partager des informations de prévention face au VIH. Il faut admettre aussi que nos sources ne sont pas exhaustives tant parce que certains organismes communautaires locaux n'ont pas encore été sollicités, notamment les organismes haïtiens ou anglophones, que parce que certains ne semblent avoir laissé que de rares traces iconographiques, à l'instar de l'association militante Réaction SIDA²⁷, qui fut pourtant à l'avant-plan lors de la mobilisation des associations de malades en ouverture de la Conférence internationale sur le sida de Montréal en 1989.

Affiche « Le silence = la mort », Réaction sida, c. 1990 (Aides Activism History Project)



Afficher la lutte : leçons et perspectives

- 19 Ainsi, bien qu'elle soit encore en cours, notre recherche autour des affiches de la lutte contre le sida à Montréal entre 1982 et 2012 est déjà riche d'enseignements. D'une part, elle nous permet de mieux cerner les différents acteurs de la lutte et la répartition de leurs rôles et activités propres sur le territoire et à l'égard de la population québécoise comprise dans sa diversité. Elle nous invite ainsi à considérer Montréal comme un lieu à part entière de la lutte contre le sida, ainsi que le laissaient déjà entendre les événements de la Conférence de 1989 ; un lieu périphérique certes par rapport à Paris, New York ou Toronto, mais néanmoins important, notamment du fait d'une communauté gaie ancienne, forte, et particulièrement active et résiliente face à l'épidémie. D'autre part, elle confirme le rôle central de l'affiche dans l'écriture d'une histoire du sida au Québec qui reste pour beaucoup à réaliser, mais aussi les importants défis qui s'attachent à sa considération comme source à part entière. Nous faisons ainsi face à un immense travail de datation des affiches. Car si certaines campagnes sont connues et bien identifiées, d'autres doivent, au contraire, faire l'objet d'importantes recherches pour en situer l'apparition et les conditions de création. Comme les organismes communautaires n'ont, en plus, pas toujours conservé les traces ou la mémoire de leurs campagnes passées, cette enquête risque d'être à la fois fastidieuse et en partie inévitablement infructueuse. Pour cette même raison, l'interprétation iconographique – discursive devrait-on dire – des affiches reste à ce jour l'une de nos principales difficultés. On s'interroge parfois sur les choix esthétiques, sur les influences, notamment étrangères, à l'œuvre dans certains choix de thématiques picturales, de messages ou de motifs ; mais sans possibilité d'échanges avec leurs créateurs ou créatrices, le chemin risque d'être long et incertain. Pour pallier ce manque, nous combinons la méthode historique et sa classique double critique (interne et externe) à l'analyse linguistique, à la fois sémiotique et rhétorique, utilisée par Wang²⁸ afin de reconstituer le fil des événements encadrant (et donc influençant) la production de ces différentes affiches, mais aussi de faire émerger les formes de discours à l'œuvre dans cette pratique de diffusion d'informations. La combinaison de ces deux approches nous permet de saisir les affiches à la fois pour ce qu'elles sont et dans le contexte spécifique et mouvant dans lequel elles ont été pensées puis produites. Elle nous invite notamment à être attentifs aux biais rétrospectifs et à ne pas juger les affiches à l'aune de connaissances scientifiques ou de réalités politiques postérieures à leur production. Ainsi, il apparaît nettement que la période suivant l'introduction des multithérapies (1996-2000) a donné lieu, au Québec comme ailleurs, à une communication ciblant « l'optimisme thérapeutique » et l'abandon du préservatif supposé en découler. Au regard des connaissances actuelles sur le rôle préventif des traitements antirétroviraux, ces affiches apparaissent surprenantes, mais elles sont révélatrices d'une période d'incertitude stratégique au sein de la lutte contre le VIH. La mutualisation des approches méthodologiques nous conduit également à prendre en compte, au-delà de ce qui est nommé, ce qui est tu, afin de voir de quoi ces enjeux sont révélateurs socialement et politiquement. L'abondance d'affiches produites par et pour les communautés gaies donnent ainsi à voir une vision de la sexualité assumée et diverse, par les images comme par les textes. À l'inverse, les affiches concernant les femmes sont plus rares, souvent centrées sur la maternité ou sur le soin apporté aux autres – à l'exception notable des affiches militantes où les femmes vivant avec le VIH ont droit de cité ; quant aux hommes hétérosexuels, ils sont notoirement absents des

discours et des représentations — à l'exception des publics jeunes et de quelques affiches plus récentes visant les communautés afrocaribéennes. Se dessine alors progressivement une cartographie politique des « publics » de la lutte contre le sida.

- 20 Les dizaines d'affiches que nous avons exhumées, retrouvées ou simplement considérées nous permettent ainsi de saisir, d'une manière inédite et originale, l'histoire en images (et souvent en couleurs) d'une mobilisation unique, par son ampleur, son drame, son intensité, dont elles furent des actrices à part entière. Les intégrer comme des sources de plein droit et de première main dans l'écriture de notre histoire du sida à Montréal, nous offre aussi la possibilité de rendre hommage à celles et ceux qui les ont dessinées, créées, imprimées, stockées, diffusées, affichées, collectées, sauvegardées, bref à toute une communauté qui y a trouvé un instrument de lutttes certes, mais aussi un outil de mobilisation, d'affirmation et de solidarité. D'ailleurs, l'un des principaux défis qu'il nous reste à affronter dans cette recherche, et dans la mise en lumière des affiches comme archives à part entière de la lutte contre le sida qu'elle implique, est la question de la patrimonialisation de ces documents. La majorité des organismes communautaires qui ont accepté de nous ouvrir leurs portes et leurs tiroirs souhaitent en effet conserver ces traces de leurs mobilisations passées, sans nécessairement savoir où ni comment, ni d'ailleurs en avoir les moyens. Notre rôle de chercheurs engagés dans une collaboration avec ces organismes consistera donc aussi, ici, à assurer la pérennité de ces sources en facilitant les partenariats entre les différentes institutions, archivistiques d'une part et militantes de l'autre (ou les deux dans le cas des AGQ) pour que les affiches qui composent le cœur de notre étude et que nous souhaitons en partie partager au sein d'un ouvrage, puissent être sauvegardées dans des conditions permettant non seulement le travail de mémoire, mais aussi leurs questionnements futurs à l'aune d'autres perspectives, d'autres intérêts de recherche et d'autres regards.

NOTES

1. <https://arquivos.ca/about> (consulté le 20/02/2021).
2. <http://agq.qc.ca/a-propos/> (consulté le 20/02/2021).
3. En particulier ceux du Collectif archives LGBTQI : <https://archiveslgbtqi.fr/> (consulté le 20/02/2021).
4. BARDOU, Florian. 2021. « Paris : la création d'un centre d'archives LGBTQI bientôt actée ? » *Libération*, 3 février 2021.
5. <https://visualaids.org/about-us> (consulté le 20/02/2021)
6. <http://www.actuporalhistory.org/> (consulté le 20/02/2021)
7. BROQUA, Christophe. 1998. « De quelques expressions collectives de la mémoire face au sida » *Ethnologie française*, XXVII (1) : 103-111.
8. <https://www.mucem.org/page-search?term=sida> (consulté le 20/02/2021). Cette collection fait l'objet d'une exposition dédiée du 15 décembre 2021 au 2 mai 2022 : <https://www.mucem.org/programme/exposition-et-temps-forts/vihsida> (consulté le 20/01/2021).
9. CHANTRAINE, Renaud. 2019. « Sillonner les failles de la transmission » *Vacarme*, 89 : 88-93.

10. <http://lgbtqalms.co.uk/about/> (consulté le 18/05/2021).
11. Par exemple, en 2018 à Montréal : <http://agq.qc.ca/les-agq-au-cinema-du-parc/> (consulté le 27/02/2021).
12. À l'exception peut-être de l'ouvrage de l'artiste militant et ancien membre du collectif *Silence=Death* Avram Finkelstein intitulé *After Silence. A History of AIDS through Its Images* (University of California Press, 2017).
13. Notamment, pour le Québec, NENGEH MENSAH, Maria. 2003. *Ni vues ni connues ? Femmes, VIH, médias*. Montréal : Les éditions du remue-ménage.
14. <https://aidsactivisthistory.ca/> (consulté le 27/02/2021).
15. BOUCHARD, Caroline et RENAUD, Lise. 2005. *La santé s'affiche au Québec*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.
16. GARÇON, Jack et al. 1995. *Quand la santé publique s'affiche, 50 ans, 50 affiches 1945-1995*. Rennes : Éditions ENSP ; MANSOTTE, François. 2019. *En pleine forme. 130 affiches pour la promotion de la santé et l'environnement*. Paris : Hygée Éditions ; ou encore FRIOUX, Stéphane et NOURRISSON, Didier. 2015. *Propre et sain : 100 ans d'hygiène à l'école*. Paris : Armand Colin.
17. KLUSASECK, Alan et MORRISON, Ken (éds.). 1998. *A leap in the dark: AIDS, art and contemporary cultures*. Montreal : Vehicule Press.
18. Très majoritairement en français, parfois déclinées en français et en anglais, très rarement en espagnol ou en langue autochtone, et jamais en créole — pour les fonds que nous avons pu consulter.
19. Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une dynamique collective de travail sur l'histoire de la mobilisation des hommes gais face au VIH à Montréal et à Marseille, projet financé par l'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (numéro d'octroi : ECTZ131604 / Appel à projet 2020-2).
20. LAVOIE, René. 1998. « Deux solitudes : les organismes sida et la communauté gaie », in *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie de Montréal*, DEMCZUK, Irène & REMIGGI, Franck (éds.). Montréal : VLB éditeur, 337-362.
21. MORRISON, Ken. 1991. « Sero Zero : l'Histoire des interventions en milieu gai montréalais de 1985 à nos jours sur la prévention de la transmission du VIH. Où va-t-on maintenant ? » in *Homosexualités et sida*, POLLAK, Michael, MENDES-LEITE, Rommel & VAN DEM BORGHE, Jacques (éds.). Lille : GKC, 132-141, ici p. 135.
22. GIRARD, Gabriel et KLEIN, Alexandre. 2019. « Montréal, 1989 : la conférence qui a changé le cours de l'histoire du sida » *Libération*, 6 juin 2019. https://www.liberation.fr/debats/2019/06/06/montreal-1989-la-conference-qui-a-change-le-cours-de-l-histoire-du-sida_1732079__ (consulté le 03/02/2021).
23. MORRISON, Ken. 1991. « Sero Zero », op. cit., p. 137.
24. Évènement sportif LGBT organisé depuis 2006 en parallèle des *Gay games* — qui existent depuis 1982. La première édition des *Outgames* a eu lieu à Montréal.
25. GOSSELIN, Étienne. 2005. *La lutte contre le sida au Québec : Le centre québécois de coordination sur le sida (1989-1995)*. Mémoire de maîtrise en histoire, Université Sherbrooke.
26. NAMASTE, Viviane. 2019. *Savoirs créoles : Leçons du sida pour l'histoire de Montréal*. Montréal : Mémoires d'encrier.
27. L'un de ces documents a été retrouvé et mis en ligne dans le cadre du projet de recherche canadien *AIDS activism history project* : <https://aidsactivisthistory.omeka.net/items/show/510> (consulté le 09/02/2021).
28. WANG, Yu. 2017. *Sémiotique et rhétorique des codes socio-culturels de l'affiche et de l'affichage : le cas des campagnes de prévention contre le SIDA*. Thèse de doctorat en linguistique, Université de Lorraine.

RÉSUMÉS

L'épidémie de VIH-sida a conduit à la production d'une multitude de documents, que ce soit par les autorités responsables de sa gestion, par les malades et leurs proches ou par les associations militantes et communautaires qui les soutenaient. Parmi ces productions, les affiches occupent une place particulière tant elles ont caractérisé — qu'on pense seulement au célèbre *Silence=Death* du collectif éponyme qui incarne à lui seul l'épidémie et ses enjeux politiques — à la fois la stratégie de prévention contre le VIH et les mobilisations sociopolitiques attenantes. Ces archives à part entière nous offrent ainsi une perspective unique sur le déroulement de l'épidémie, mais également sur l'implication des différents acteurs, gouvernementaux, communautaires ou associatifs, dans la lutte contre le virus. C'est ce que nous entendons démontrer dans notre projet sur l'histoire du VIH/sida à Montréal vue à travers les affiches de la lutte contre cette épidémie.

The HIV-AIDS epidemic has led to the production of a multitude of documents, whether by the authorities responsible for its management, by patients and their relatives or by the activist and community associations that supported them. Among these productions, the posters occupy a special place as they characterized – one thinks only of the famous *Silence = Death* of the eponymous collective which alone embodies the epidemic and its political issues – both the prevention strategy against HIV and related socio-political mobilizations. These full-fledged archives thus offer a unique perspective on the course of the epidemic, but also on the involvement of different actors – governmental, community, or associative – in the fight against the virus. This is what we intend to demonstrate in our project on the history of HIV/AIDS in Montreal as seen through posters of the fight against this epidemic.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : aids, posters, Quebec, gay community, history

Mots-clés : sida, affiches, Québec, communauté gaie, histoire

AUTEURS

ALEXANDRE KLEIN

Université d'Ottawa

Alexandre Klein est philosophe et historien des sciences, spécialisé dans les questions de santé à l'époque contemporaine. Il est actuellement professeur auxiliaire à l'École des sciences infirmières de l'Université d'Ottawa au Canada et membre associé au Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.

GABRIEL GIRARD

Inserm

Gabriel Girard est sociologue spécialisé dans les enjeux de prévention du VIH et actuellement chargé de recherche à l'Institut national sur la santé et la recherche médicale (Inserm), affilié au SESSTIM (Aix-Marseille Université – IRD – Inserm).

« Notre histoire compte » : Transmettre l'histoire des mouvements féministes et lesbiens à Genève

« Our story matters ». *Transmitting the History of Feminist and Lesbian Movements in Geneva.*

Carolina Topini et Isabelle Salem Diego Sentis

Introduction

Les Archives, c'est se donner un pouvoir. Nous ne devons pas nous laisser arrêter par les limites qu'on nous impose. Nous devons imaginer. Et je pense que l'une des choses qui nous est donnée en tant que lesbiennes c'est une somme énorme d'imagination et de force.¹

Joan Nestle, fondatrice des *Lesbian Herstory Archives* (L.H.A)

À partir des années 1970-1980, la prise de conscience qu'« archiver c'est exister » a permis à de nombreux mouvements féministes et LGBTIQ+ de se mobiliser pour conserver et faire vivre leurs archives. « Faire archive » est une lutte en soi, une stratégie puissante et indispensable à la construction d'une mémoire collective, communautaire et vivante. Elle permet de recouvrer des voix réduites au silence et de faire circuler des imaginaires de justice et liberté. Comme le rappelle Antoine Idier, l'acte politique d'archiver constitue une réponse subversive à l'effacement : « se saisir des archives, c'est refuser de laisser aux autres le privilège épistémologique d'écrire l'histoire, c'est se dresser contre une dépossession » (2018 : 10).

Dans cette contribution nous présentons le projet de collecte et transmission d'archives « Nos lieux, nos fêtes, nos combats : notre histoire compte », initié en 2018 par les associations Lestime² et Queer Code³, et aujourd'hui mené par le collectif interassociatif *Notre histoire compte*. Le projet s'intéresse aux histoires des lieux de sociabilité et de militance féministes et lesbiens à Genève des années 1970 à nos jours, dans un souci de transmission transgénérationnelle des mémoires militantes, dramatiquement soumises au risque de disparition. Le projet est soutenu par la Ville de Genève dans le cadre de son projet « Mémoires LGBTIQ+ ».

Dans un premier temps, nous allons présenter les objectifs et le cadre du projet, illustrant la manière dont nous avons construit sa démarche participative et quels sont les enjeux politiques d'une telle démarche. Dans un deuxième temps, nous proposons une balade virtuelle pour découvrir une sélection d'archives en lien avec quelques moments marquants de l'histoire des mouvements féministes et lesbiens genevois. En cliquant sur les liens proposés, il sera possible d'explorer cette histoire via des ressources audiovisuelles, visuelles et sonores diffusées par les dispositifs numériques que le collectif *Notre histoire compte* a mis en place.

« Notre histoire compte » : genèse et objectifs du projet

À l'occasion de la commémoration des 50 ans des révoltes de Stonewall, les affrontements entre personnes LGBTIQ+ et la police de New York considérés comme le moment fondateur des marches des fiertés à travers le monde, Isabelle S.D Sentis et le Collectif *Queer Code* ont proposé à Lestime une coopération afin de rendre visible les mobilisations lesbiennes dans le contexte genevois, proposition qui est ensuite devenue « Notre Histoire compte ».

Très peu documentées et encore largement invisibles, les histoires des lieux de sociabilité et de militance lesbiens (bars, cafés, restaurants, centres des femmes, etc.) ont rarement fait l'objet de recherches approfondies. Leur histoire reste encore à écrire. Cependant, comme les mettent en lumière les quelques travaux qui existent, les lieux de sociabilité ont joué un rôle majeur dans la construction politique des communautés lesbiennes. Ils ne sont pas seulement des espaces de rencontre, mais également des espaces de survie et de résistance, de débats et d'échanges intellectuels, et des tentatives de construire des économies alternatives. Par ailleurs, ces espaces rendent poreuses les frontières entre l'âme plus festive et celle plus politique du mouvement (Davis, Lapovsky Kennedy 1986 ; Hogan 2016 ; Enke 2007 ; Chamberland 1993). C'est dans l'envie de combler ces lacunes que se situe notre projet. Des « Bals des chattes sauvages » au Centre femmes Natalie Barney, en passant par La Bretelle, chez Lili, le Brigitte, le Barbie... chaque génération a eu à Genève ses endroits de militance et de fête. Partager l'histoire des fêtes, des bars et des lieux militants d'hier et d'aujourd'hui nous a semblé une démarche stratégique pour tenter de contrer la gentrification des villes et des imaginaires (Sentis 2019), question traitée par Sarah Schulman dans son livre *La Gentrification des esprits* (2018).

Depuis son essor, le projet a vu le déploiement d'une dynamique intergénérationnelle très significative. La perspective historique considérée, qui s'étend des années 1970 à nos jours, a contribué à instaurer cette dynamique. Nous avons veillé à ne pas reproduire des clivages générationnels au sein du groupe, créant en revanche le sens

d'une appartenance collective à une généalogie féministe et lesbienne aux contours mouvants. Pour cette raison, nous n'avons pas voulu fixer des bornes chronologiques rigides ni adhérer à une périodisation préétablie typique d'une certaine historiographie féministe. Sans effacer les spécificités de chaque conjoncture historique et de chaque génération politique, nous avons choisi de mettre l'accent sur l'héritage et sur les continuités plutôt que sur les discontinuités et les ruptures, trouvant des résonances inattendues dans les archives d'époques, générations et lieux très différents. L'importance de conquérir des espaces « à soi », de se doter de moyens d'expression propres, de prendre la rue, de manifester, de faire la fête, de tisser des solidarités et des alliances au-delà des frontières géographiques, reste au fil du temps les moteurs principaux du militantisme lesbien. Au sein de ce projet, nous avons donc mobilisé les archives comme dispositif de solidarité politique et comme « site d'alliances intergénérationnelles », pour reprendre l'expression de la chercheuse Kate Eichhorn proposée dans son livre *The Archival Turn in Feminism* (2013).

Tout au long du projet, nous sommes restées conscientes du fait que même ce qu'on qualifie d'archives « minoritaires » (dans ce cas, les archives de l'histoire lesbienne) reste l'enjeu de rapports de pouvoir spécifiques : à leur tour, elles peuvent écarter, réduire au silence et effacer ; et que seulement certain-e-x-s d'entre nous avaient le privilège de se sentir immédiatement « chez soi » dans les archives. Cette interrogation, « comment les mémoires lesbiennes sont tout aussi hantées par l'absence ? », reste pour nous une question ouverte.

Le projet accorde une place importante à l'usage des technologies numériques, qui offrent de nouveaux outils pour la transmission et le partage des mémoires militantes, démultipliant les usages possibles des archives. L'objectif concret du projet était la création d'une cartographie numérique et physique des lieux genevois de fête et de militance fréquentés dans le passé et aujourd'hui par des femmes lesbiennes et bisexuelles, ainsi que par leurs amies hétérosexuelles, cis et trans*, et personnes non binaires. La mise en place de cette cartographie a soulevé de nombreuses questions, notamment sur comment visibiliser et représenter les violences subies dans l'espace urbain (et dans d'autres types d'espaces) ainsi que les violences intra-communautaires. Plus récemment, à l'occasion du Festival des visibilités lesbiennes organisé par Lestime les 24-25 avril 2021, nous avons créé une frise chronologique des mobilisations lesbiennes à Genève, incluant celles communes à la communauté gay et celles en solidarité avec la communauté trans*.

Préparation collective de la cartographie à Lestime pendant un atelier (1) © Isabelle S.D Sentis



Préparation collective de la cartographie à Lestime pendant un atelier (2) © Isabelle S.D Sentis

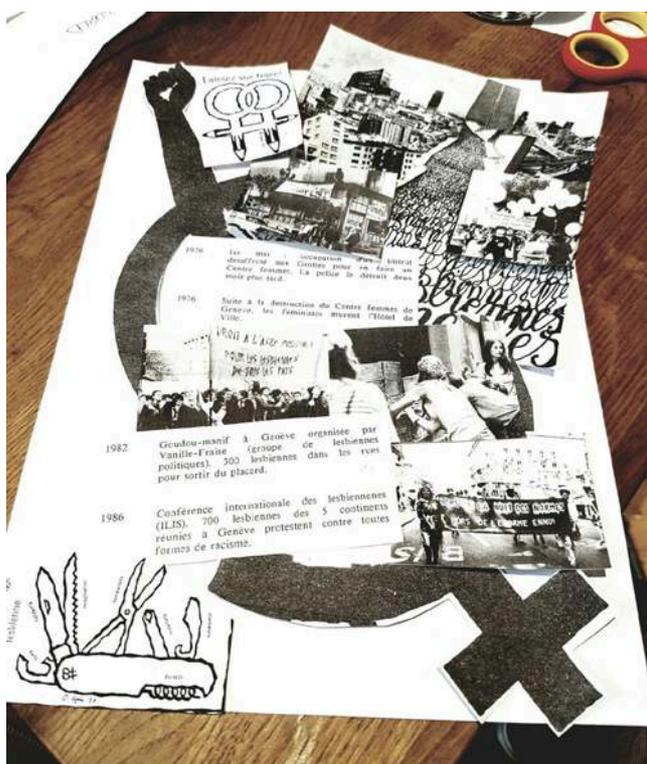


Une démarche participative de renversement de l'expertise

Notre projet s'est articulé en lien avec un contexte de réflexions militantes menées en Suisse, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, aux États-Unis et au Canada sur le collectage, la conservation et la médiation des archives LGBTQI+. Apprendre à documenter nous-mêmes nos histoires, dans une démarche de renversement de l'expertise qui place les minorités en position d'expertes de leurs propres vies, nous a permis d'affirmer que nous étions les actrices de cette histoire et de sa conservation. Notre démarche participe à la dynamique de « l'archive vivante »⁴ : il s'agit de promouvoir un rapport renouvelé à l'archive, moins élitiste et plus inclusif, redonnant aux communautés directement concernées un rôle central dans l'identification, la gestion et la transmission de leur héritage culturel et politique. Cette démarche se nourrit des expériences et des bonnes pratiques identifiées par les collectifs et centres d'archives LGBTQI existants.

Un premier atelier de redécouverte d'archives animé par Isabelle S.D Sentis, avait été proposé par Lestime en 2017 à l'occasion des 15 ans de l'association. À partir d'archives et d'images, les participantes ont réalisé collectivement un calendrier perpétuel illustré à la façon de *Clit 007. Concentré Lesbien Irrésistiblement Toxique*, revue/fanzine lesbienne publiée à Genève entre le 1980 et le 1986.

Atelier Calendrier perpétuel lesbien, 27-28 janvier 2017, dans les locaux de Lestime © Isabelle S.D. Sentis



Des références et archives françaises sont entremêlées à des archives genevoises.

Afin de créer une dynamique d'apprentissage collectif, Isabelle S.D Sentis a proposé et animé le format de l'atelier : un dispositif ludique et participatif susceptible de

favoriser l'implication de chacune, notamment de celles les moins sensibilisées à ces enjeux. Dans le cadre de partage de réflexions et d'émotions de l'atelier, le corps individuel se transforme en corps collectif et politique. Les participantes prennent conscience de leur légitimité à découvrir des archives, à en constituer et à contribuer à leur conservation.

Aux ateliers nous accueillons en moyenne entre vingt et trente participantes. D'autres contribuent en nous envoyant des ressources par mail ou en venant déposer des archives à Lestime. Nous avons choisi de programmer un temps festif au bar associatif de Lestime les vendredis en amont des ateliers se déroulant les samedis. Nous avons baptisé ces vendredis « Les apéros des chattes sauvages », faisant référence aux mythiques « Bals des chattes sauvages » des années 1980 et 1990. Ces rendez-vous ont permis de présenter le projet à des lesbiennes qui ne se voyaient pas participer à des ateliers sur les archives. La musique, constituant le premier des échanges, est une porte d'entrée vers les mémoires. La programmation musicale était préparée en amont par l'une des membres de notre collectif et partait des années 70 jusqu'à aujourd'hui. L'écoute et la danse ont permis des échanges informels, de glaner des informations et des souvenirs. L'un des jeux proposés était par exemple de poser sa bouteille de bière sur la carte à l'endroit de son premier bar lesbien. Quand nous avons mis en place ce dispositif, nous n'avions pas conscience à quel point ces moments seraient centraux dans la mobilisation et la fédération des participantes. Durant les apéros et les ateliers, nous invitons régulièrement les participantes à parcourir les numéros de la revue *Clit 007*, afin de leur donner envie d'explorer ensuite d'autres types d'archives.

Photo d'ateliers, novembre 2018 (1) © Isabelle S.D Sentis



Photo d'ateliers, novembre 2018 (2) © Isabelle S.D Sentis



Photo d'ateliers, novembre 2018 (3) © Isabelle S.D Sentis



Photo d'ateliers, novembre 2018 (4) © Isabelle S.D Sentis



Lors de nos premiers ateliers en novembre 2018 et en février-avril 2019, nous avons travaillé sur l'histoire des cafés, des bars et des boîtes de nuit. Nous avons proposé aux participantes de visionner et commenter collectivement une sélection d'archives de la *Radio Télévision Suisse* (RTS). Une des membres du collectif, Sophie Meyer, qui est documentaliste à la RTS, a réalisé un mémoire en Études de Genre à l'Université de Genève en 2010 intitulé « Présentation de soi et représentation de l'autre : l'image des femmes homosexuelles dans les émissions de la Télévision Suisse Romande entre 1954 et 2009 ». Son travail a été précieux pour accéder à des sources archivistiques et partager une réflexion critique sur les traitements médiatiques des lesbiennes. Pour retracer l'histoire de La Bretelle, bistrot mythique autrefois fréquenté par les lesbiennes, nous avons réalisé en avril 2019 un entretien collectif à La Bretelle dans une atmosphère chaleureuse. Nos deux interviewées, Kiki et Martine, qui étaient des habituées du lieu, ont répondu aux questions que les participant-e-x-s avaient préparées en amont par binômes. Le devenir enquêtrice-x a été vécu comme une expérience à la fois formative et ludique. Nous avons remarqué que les interactions qui se sont produites au cours de l'entretien ont réussi à susciter l'intérêt des personnes moins sensibilisées aux enjeux d'archives. Grâce aux souvenirs de Kiki et Martine, nous avons pu dessiner l'ancienne disposition et aménagement du local. Puis, lors d'autres ateliers, Kiki et Martine sont devenues à leurs tours enquêtrice-x : l'une des attentions du processus coopératif porte sur nos postures et l'invitation à se situer de part et d'autre de l'outil de captation.

Atelier de glanage à la Bretelle (1), Genève © Isabelle S.D Sentis



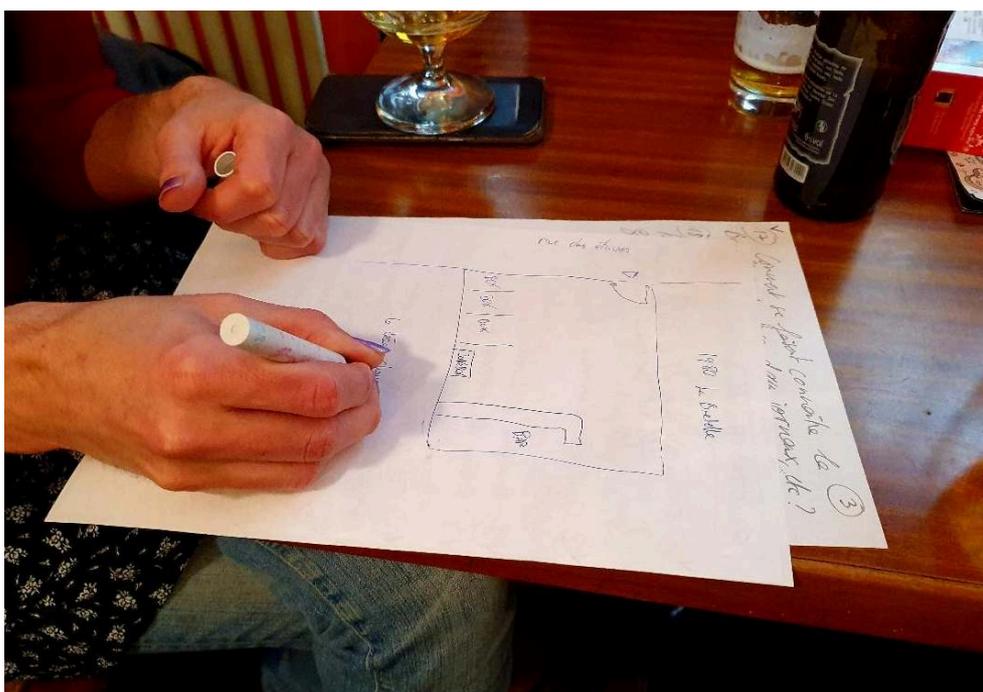
Atelier de glanage à la Bretelle (2), Genève © Isabelle S.D Sentis



Atelier de glanage à la Bretelle (3), Genève © Isabelle S.D Sentis



Atelier de glanage à la Bretelle (4), Genève © Isabelle S.D Sentis



Durant la pandémie, nous avons ensuite organisé deux ateliers thématiques en ligne. En février 2021, l'atelier dédié aux archives des émissions de radio d'hier et d'aujourd'hui a été l'occasion de partager un temps d'écoute collective d'extraits de deux émissions radiophoniques lesbiennes réalisées à Genève dans les années 1980 et 1990 : « Sappho

Revient » et « Canicule », et d'échanger sur les pratiques d'écoute d'aujourd'hui (podcasts, émissions, etc.). Cet atelier nous a permis de tisser des liens avec d'autres groupes francophones qui sont en train de collecter et numériser leurs archives d'émissions radio lesbiennes et féministes. En avril 2021, l'atelier dédié aux archives des manifestations a été l'occasion de découvrir les tracts et les photos de quelques événements marquants de l'histoire lesbienne genevoise, comme la « Goudou-Manif » de 1982 et la marche pour les droits d'asile politique pour les lesbiennes de tous les pays de 1986, faisant le lien avec les revendications actuelles portées notamment lors des marches de nuit du 8 mars et de la Grève féministe. L'objectif était également de sensibiliser les participantes à prendre attention à archiver les tracts, les autocollants et les photos de ces manifestations actuelles.

Collaborations et partenaires

Le collectif *Notre histoire compte* a mis en place plusieurs partenariats et collaborations. Premièrement, nous avons coopéré avec la Ville de Genève lors de sa campagne 2019 sur le thème des « Mémoires LGBTIQ+ », pour visibiliser la riche histoire locale des mouvements. Lorraine Astier, Carolina Topini et Mathilde Matras, ont été mandatées pour réaliser la première enquête exploratoire sur les archives des luttes LGBTIQ à Genève (années 1970-2000)⁵, dont le rapport est disponible en ligne. Une conférence intitulée « Quand l'histoire LGBTIQ+ genevoise s'affiche » a été donnée par Sophie Meyer dans le cadre des « Jeudi midi de l'affiche » de la bibliothèque de Genève. En puisant dans la collection d'affiches de la bibliothèque de Genève ainsi que dans les archives de différentes associations locales, l'objectif était de montrer que l'histoire des luttes LGBTIQ+ s'est également écrite sur les murs. L'année 2019 célébrait également le retour de la Pride romande à Genève ainsi que les 50 ans des Emeutes de Stonewall. Dans ce contexte de commémoration, nous avons participé à la journée de réflexion du 17 mai contre les lgbt-phobies « L'histoire fait son coming-out », organisé à l'Université de Genève. Un atelier de « Speed dating avec des archives LGBTIQ* » a été proposé et animé par Isabelle S.D. Sentis qui invitait à la découverte partagée d'archives. Nos archives nous ont également amenées à reprendre la rue : dans le cadre de la Geneva Pride 2019, nous avons proposé la « Balade au cœur de notre histoire », une visite guidée des lieux militants et festifs des années 1970 à 2000 relatifs principalement au mouvement et à la culture lesbienne.

Un partenariat a été ensuite établi avec la *Radio Télévision Suisse* (RTS), afin de pouvoir faire découvrir une sélection de leurs archives audiovisuelles. Une autre collaboration importante autour des archives des radios féministes et lesbiennes a été établie avec les Archives contestataires de Carouge, où se trouvent plusieurs fonds concernant l'histoire du MLF et du mouvement lesbien genevois des années 1970. Un partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Genève s'est concrétisé dans l'organisation conjointe d'un atelier de cartographie lesbienne et bisexuelle animé par les membres de Queer Code, ayant eu lieu le 22 mai dans le cadre de la campagne 2021 contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie de la Ville de Genève. Tout au long du projet, nous avons collaboré avec l'association Les Sans Pages pour réaliser des articles wikipédia sur les biographies des femmes et de groupes qui ont marqué l'histoire LBT+ locale.

Le 11 novembre 2020, Lestime a organisé une table ronde en ligne intitulée « Les archiveuses », pour réfléchir sur la transmission des archives féministes et lesbiennes et célébrer le travail de traitement de ses archives réalisé en 2020 en collaboration avec deux archivistes professionnelles. Le 19 octobre 2021, une table ronde sur « Histoires et mémoires LGBTQ+ : imaginer l'archive du futur » a été proposée par Lestime, la Ville de Genève, l'Institut des Études genre et la Maison de l'Histoire de l'Université de Genève, afin de (re)penser collectivement les pratiques de conservation, de valorisation et de transmission du patrimoine matériel et immatériel des (sub)cultures LGBTQ+.

Nous tissons petit à petit des liens avec d'autres collectifs et structures LGBTQ+ qui mènent aux États-Unis, au Canada, en Grande-Bretagne et en France des projets proches du nôtre. D'autres partenariats sont envisagés par notre collectif à une échelle locale et internationale.

Une balade virtuelle à la découverte de nos archives

Pour commencer : quelques repères sur l'histoire des mouvements lesbiens à Genève

Avant de commencer notre propre recherche, nous nous sommes documentées sur l'histoire des lesbiennes genevoises auprès du centre de documentation de Lestime. C'est ainsi que nous avons découvert qu'Helene Joly avait réalisé en 1998 un mémoire de master en Études genre à l'Université de Genève intitulé « De Sappho s'en fout à Vanille fraise (1972-1986) : Histoire du mouvement lesbien genevois ». Il s'agit du premier travail (et le seul à ce jour) sur la trajectoire du lesbianisme politique à Genève⁶.

D'après Joly, le rôle du *Mouvement de Libération des femmes* (MLF) a été crucial dans le processus d'affirmation lesbienne. Il permet la constitution d'un espace de sociabilité politique « entre femmes », où chacune peut s'exprimer à partir de son vécu. Parmi les pionnières genevoises du MLF il y a un nombre important de lesbiennes. C'est au MLF que de nombreuses femmes se découvrent lesbiennes ; tandis que d'autres, qui se considéraient déjà comme telles, y trouvent « un lieu de parole privilégié ». Les lesbiennes furent les premières à interroger ce récit idyllique, parfois reconduit par l'historiographie. En effet, selon un schéma très courant dans d'autres contextes, un mouvement lesbien autonome émerge à Genève quelques années après la constitution du MLF, sur la base d'une série de conflits entre militantes lesbiennes et hétérosexuelles. Les lesbiennes remettent notamment en question les idéaux de « sororité » et la prétendue homogénéité d'oppression entre les femmes, reprochant aux hétérosexuelles leur manque de soutien et dénonçant le contournement du lesbianisme de la part des soi-disant « hétéroféministes ». Les féministes préfèrent garder dans leurs tracts l'appellation plus respectable de « femmes » : « lesbienne » est un mot très lourd à assumer (Joly, 1998 : 7). L'héritage du MLF reste néanmoins perceptible dans le nouveau mouvement lesbien : dans la permanence des mêmes militantes qui s'y sont formées, mais aussi dans les formes d'organisation qui en préservent le caractère spontanéiste, le même refus de structures rigides et de leaders officiels (Joly, 1998 : 8).

Selon la chronologie proposée par Joly, la publication en 1972 d'un pamphlet intitulé « Hétéros on est navrées de vous gêner ! » peut être considérée l'acte fondateur d'un

mouvement genevois de lesbiennes féministes. Le texte aborde de manière polémique la place réservée aux lesbiennes au sein du MLF et s'inspire de la radicalité du groupe parisien des Gouines Rouges, que les militantes genevoises avaient rencontré quelques mois avant lors des Journées de dénonciation des crimes contre les femmes à la Mutualité de Paris. Les contacts avec les militantes à l'étranger sont multiples, même si ce sera seulement à travers le groupe de lesbiennes politiques de *Vanille Fraise*, né en 1979 de la dissolution du collectif *L'Insoumise*, que Genève s'affiche dans le mouvement lesbien international. Le groupe se nourrit des idées et des pratiques des mouvements internationaux, participant à l'émergence d'un réseau transnational d'échanges. Le groupe est également très actif au niveau local. Il concentre ses efforts principalement dans la publication d'un journal/fanzine trimestriel, *Clit 007. Concentré Lesbien Irrésistiblement Toxique* (1980-1986), et dans la réalisation d'émissions radiophoniques pirates. Les militantes de *Vanille Fraise* s'affirment sur la scène publique organisant des manifestations autonomes, dont la « Goudou-Manif » du 22 mai 1982 à Genève, et distribuant des tracts où la provocation et l'humour sont à l'ordre du jour. Parallèlement elles travaillent à développer une sociabilité locale organisant régulièrement des fêtes (les fameux 'Bals des chattes sauvages') et développant des liens nationaux et internationaux avec les autres groupes lesbiens qui se développent en Europe et aux États-Unis entre les années 1970 et les années 1980. L'alliance avec le mouvement lesbien international se concrétise en 1984, quand les lesbiennes genevoises prennent en charge le secrétariat de l'*International Lesbian Information Service* (ILIS) jusqu'à 1986.

La fin de la revue *Clit 007* en 1986, qui était entretemps devenue un point de référence pour la communauté lesbienne francophone, marque selon Joly « la fin d'une époque » et le commencement d'une « phase de transition » (1998 : 13). Le mouvement change de peau et rentre dans une phase d'institutionnalisation qui le transforme en profondeur. Après avoir atteint son apogée dans la première partie des années 1980, le mouvement commence à perdre sa « capacité mobilisatrice » (1998 : 18). D'après les récits dominants sur les vagues et les périodisations féministes, les années 1980 sont censées marquer une sorte de repli, un moment d'essoufflement de l'action féministe après le foisonnement des années 1970 : le fameux « creux de la vague ». Notre recherche nous a permis d'aller au-delà d'un certain nombre d'idées reçues sur cette période et de redécouvrir toute sa richesse politique, notamment pour ce qui concerne l'émergence d'un militantisme spécifiquement lesbien à visée internationale qui n'obéit pas à la même chronologie qui fait des années 1980-1990 un moment de reflux.

« Les femmes construisent, la ville démolit »... Le MLF en colère

Le fait de pouvoir disposer d'un espace « à soi » est ressenti depuis le début par les militantes lesbiennes et hétérosexuelles du MLF comme une priorité. En 1975, elles demandent en plusieurs occasions à la maire de Genève de mettre à leur disposition un local pour les réunions, argumentant sur le rôle social que le MLF remplit vis-à-vis des femmes en détresse. Lassées d'attendre la réponse des pouvoirs publics, le 1^{er} mai 1976 une centaine de militantes occupent un vieux bistrot désaffecté dans le quartier populaire des Grottes. Malgré les demandes de la Ville, les femmes refusent de le quitter. La Ville décide alors de porter plainte et les inculpe de violation de domicile. Le 10 août à l'aube, les militantes sont expulsées par la police et le local des Grottes est en partie démoli à la pelle mécanique. Deux jours après, le 12 août elles décident de mener

une action spectaculaire en guise de représailles : munies de briques, de ciment et de tuelles, elles partent en cortège jusqu'en vieille ville de Genève. Une fois arrivées devant le siège du Conseil administratif, elles en murent l'entrée. Des manifestes affichant les slogans « Nous sommes toutes des occupantes », « Le MLF construit, la ville démolit », « Un centre femmes pour nous organiser », sont mis en circulation pendant la manifestation, qui compte environ 300 personnes. En 1980, l'émission Ouvertures consacre une édition spéciale à l'histoire du MLF sous le titre « Les mouvements féministes, le temps des sorcières », revenant notamment sur cet épisode.

Photogramme du reportage « Nous voulons un centre femmes », 4 mai 1976, archives en ligne de la RTS.



Photogramme du reportage « Genève, le MLF en colère » (1), 13 août 1976, archives en ligne de la RTS



Photogramme du reportage « Genève, le MLF en colère » (2), 13 août 1976, archives en ligne de la RTS



Après la démolition du local des Grottes, les féministes attendent février 1977 pour se voir enfin attribuer un local au rez-de-chaussée du 5 boulevard St-Georges. Si pendant quelques temps plusieurs associations se partagent l'espace, les lesbiennes vont rapidement être les seules occupantes. L'attribution du centre ne sera plus contestée jusqu'à 1989, quand il fermera ses portes.

La fête est politique : les « Bals des chattes sauvages »

Voix off : Patti Smith, *Horses*, full album, 1975

Voix off : Eurythmics, *Sweet Dreams*, full album, 1983

Lieu d'accueil et d'entraide pour les lesbiennes de Genève, le Centre femmes du boulevard St-Georges est également le cadre d'un rassemblement festif mythique dans le milieu lesbien : le « Bal des chattes sauvages ». Tous les premiers samedis du mois, les femmes ont la possibilité de danser entre elles dans un lieu protégé à l'abri des regards voyeurs, oubliant le temps d'une soirée l'hostilité du monde extérieur. Le développement d'un pôle militant plus festif répond à la volonté de Vanille Fraise d'atteindre les soi-disant « lesbiennes des bars » et pas seulement celles déjà politisées. Il s'agit donc d'une précise stratégie de conscientisation et d'ouverture, participant à atténuer les frictions entre les « homos fêtards » et les « femmes féministes ». L'importance de toucher l'ensemble des lesbiennes, était d'ailleurs partagée par d'autres groupes féministes et lesbiens de l'époque, dont les Gouines Rouges, qui comme nous raconte Marie-Jo Bonnet, avaient l'habitude de distribuer leurs tracts à l'entrée de boîtes de nuit parisiennes (1998 : 94).

Le premier bal des chattes sauvages est organisé au Centre femmes en février 1982. D'après une des militantes interviewées par Helene Joly, pendant les premiers bals, des interventions politiques étaient régulièrement effectuées par Vanille Fraise (1998 : 76). La fête est perçue comme un moment fédérateur susceptible de contribuer indirectement à des mobilisations proprement politiques. L'organisation de fêtes, bals

et concerts permet en effet à une pluralité de femmes d'horizons divers de se connaître, contribuant à établir et renforcer des réseaux lesbiens tant à un niveau local qu'international. À l'occasion du Tortilla Sax Festival, organisé par Vanille Fraise les 11-12 mai 1984, environ 250 femmes venues de toute l'Europe se réunissent au centre de loisirs de Carouge autour d'un riche programme musical, qui compte entre autres le groupe Cobrha de Paris et les Miami Beach Girls d'Amsterdam.

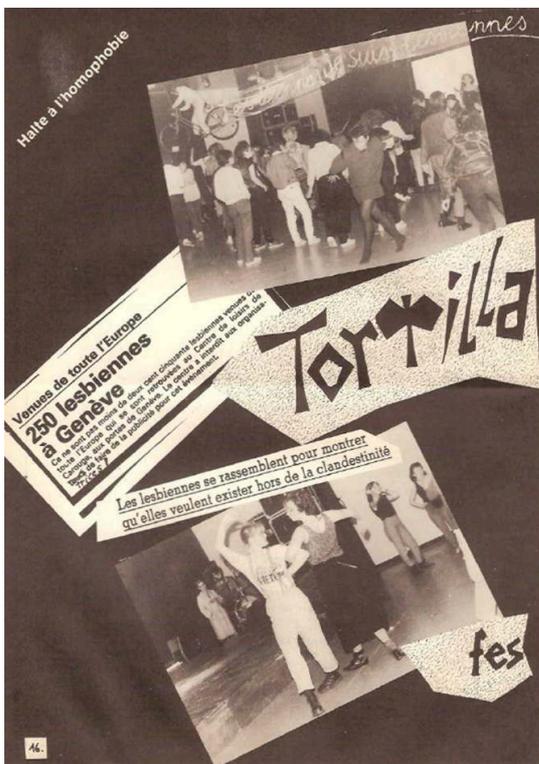
Pendant nos ateliers, nous avons réalisé deux entretiens audio-visuels avec Lorena Parini (autrement connue comme DJ Lap), qui avec sa musique a animé de nombreux bals des chattes sauvages au Centre Femmes de Boulevard Saint-Georges. Les membres du collectif ont souhaité créer deux dispositifs d'interview : le premier dans le vieux local du Centre Femmes, devenu aujourd'hui une épicerie, afin de créer une archive in situ ; le deuxième chez Lorena dans une ambiance plus intime. Dans son témoignage, disponible via la cartographie Notre histoire compte, elle nous présente deux chanteuses et artistes phares dans sa playlist : Patty Smith et Annie Lennox.

Nous vous proposons de parcourir les numéros de la revue Clit 007 pour retrouver des affiches et articles de ces soirées.

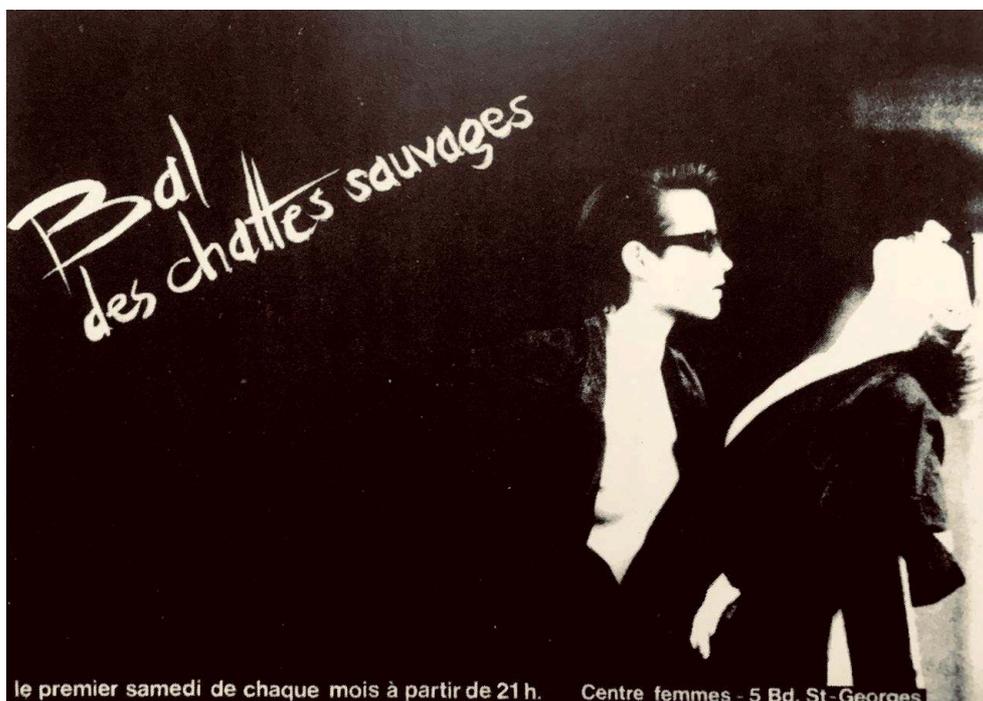
Clit 007, n. 5 décembre 1982



Clit 007, n. 12 septembre 1984 (1)



Clit 007, n. 12 septembre 1984 (2)



La « Goudou-Manif » : la première manifestation en non-mixité

Le samedi 22 mai 1982 « un fort courant chaud de lesbiennes perturbe l'ouest de la Suisse », notamment la ville de Genève... il s'agit de la « Goudou-Manif », la première manifestation publique non mixte des lesbiennes de terre helvétique. Une centaine de lesbiennes défile dans les rues de Genève au son des tam-tams et autres instruments de musique, selon des répertoires typiques des mobilisations collectives (musique, danse). Le cortège part de la place des Alpes. La banderole de tête affiche un slogan resté célèbre : « Hors de la nuit des normes, hors de l'énorme ennui ». D'autres banderoles proposent des slogans volontairement ironiques et provocateurs : « Si on peut envoyer un homme sur la lune, pourquoi ne pas les y envoyer tous ? », « Les femmes dans nos bras, pas dans leur cuisine », « Lesbiennes ne portez plus le ciel sur vos épaules, demandez la lune ! », « Vive la libre circulation, à bas les ghettos ». Certaines manifestantes défilent à visage découvert, tandis que d'autres portent des masques ou des lunettes noires, comme on a pu le voir dans un reportage réalisé par la RTS projeté lors de nos ateliers. Au début des années 1980, le placard est encore une réalité pour de nombreuses lesbiennes.

La manifestation est suivie d'un bal au Centre de loisirs du quartier de la Jonction. La journée du dimanche est en revanche consacrée à des ateliers de discussion politique, création culturelle et Wendo, une technique d'autodéfense inspirée des arts martiaux et destinée spécifiquement aux femmes (Joly, 1998 : 85). La manifestation est organisée par différents collectifs lesbiens dont le FLOH (Frauen lesbich oder Homosexuellen) de Zürich, le groupe Vanille-Fraise de Genève, les Brigades Roses Neuchâtel, ainsi que par d'autres militantes de Bâle, Fribourg et Berne. Elle se veut une action de visibilité destinée à faire prendre conscience aux lesbiennes de leur puissance en tant que groupe. Son ampleur est nationale et même internationale : des femmes provenant

d'Allemagne, de France et d'Italie défilent avec les Suissesses en signe de solidarité. Nous avons diffusé en mars 2021 un appel à témoignage et à archives pour reconstruire la mémoire de cette manifestation. Les entretiens et la collecte d'archives sont toujours en cours.

Un autocollant distribué lors de la Goudou-Manif, retrouvé dans un journal intime confié après le décès de son autrice à une des membres de notre collectif.



Photographie de la bannière principale de la Goudou-Manif « Hors de la nuit des normes, hors de l'énorme ennui ». Fonds privé de Marie de Montmollin © RTS



Affiche de la Goudou Manif numérisée et conservée aux Archives contestataires de Carouge.



Les émissions radiophoniques lesbiennes *Sappho Revient* et *Canicule*

« Lesbiennes, c'est à vous qu'on s'adresse. Les autres peuvent écouter aussi, mais c'est à votre risque et péril... ». Avec ces mots, s'ouvrait le 8 avril 1981 la première émission de

radio pirate de Vanille-Fraise : « Sappho Revient », diffusée par la radio féministe *Radio Pleine Lune*. Depuis sa constitution, le groupe travaille pour créer ses propres lieux d'expression, avec la publication de son journal/fanzine *Clit 007* et la diffusion de deux émissions radiophoniques faites « par et pour » des lesbiennes : « Sappho Revient » dans les années 1980 et « Canicule » dans les années 1990⁷. Le premier numéro de *Clit 007* alertait les lectrices que « depuis l'automne 1980, il [existait] à Genève une radio de femmes-pirates qui [émettait] tous les 28 jours (cycle irrégulier) » et que « la technique [était] entièrement réalisée par des femmes »⁸. Pour les femmes qui sont à l'origine du projet « la liberté des ondes est aussi importante que la liberté de la presse » (Joly, 1998 : 82).

Dans les ondes de ces émissions, on pouvait écouter des discussions autour de la visibilité, la sexualité, la maternité, la culture et la politique lesbiennes ; des actualités sur les luttes des femmes ; des récits de voyage ; des informations sur les conférences, les réunions, les camps d'été et les villages lesbiens à l'étranger ; des extraits de livres ; des témoignages de lesbiennes helvétiques et internationales ; ainsi que des musiques et chansons lesbiennes, dont le répertoire du fameux groupe allemand des Flying Lesbians.

L'initiative des émissions radio vient de Claire Sagnières, militante de Vanille Fraise que nous avons rencontrée en compagnie de Barbara Conrad lors d'un entretien collectif réalisé pendant un atelier. Voici un extrait de son témoignage : « Je venais d'avoir ma fille et je ne pouvais pas sortir, étant donné qu'il n'y avait personne qui pouvait la garder. J'ai donc pensé à une manière de continuer à militer depuis chez moi. C'est ainsi qu'est née l'idée de fabriquer des émissions radio avec les autres ».

Pour écouter les émissions, visitez l'archive en ligne créée par Claire Sagnières, qui a effectué la numérisation des cassettes originales qui se trouvent dans l'archive de Lestime.

Affiche de la radio de femmes *La pleine lune* © Archives contestataires de Carouge.



Clit 007, n. 0, p. 7.



Logo de l'émission Canicule (1990-1992), source : <https://clit007.ch/emissions-radios/>.



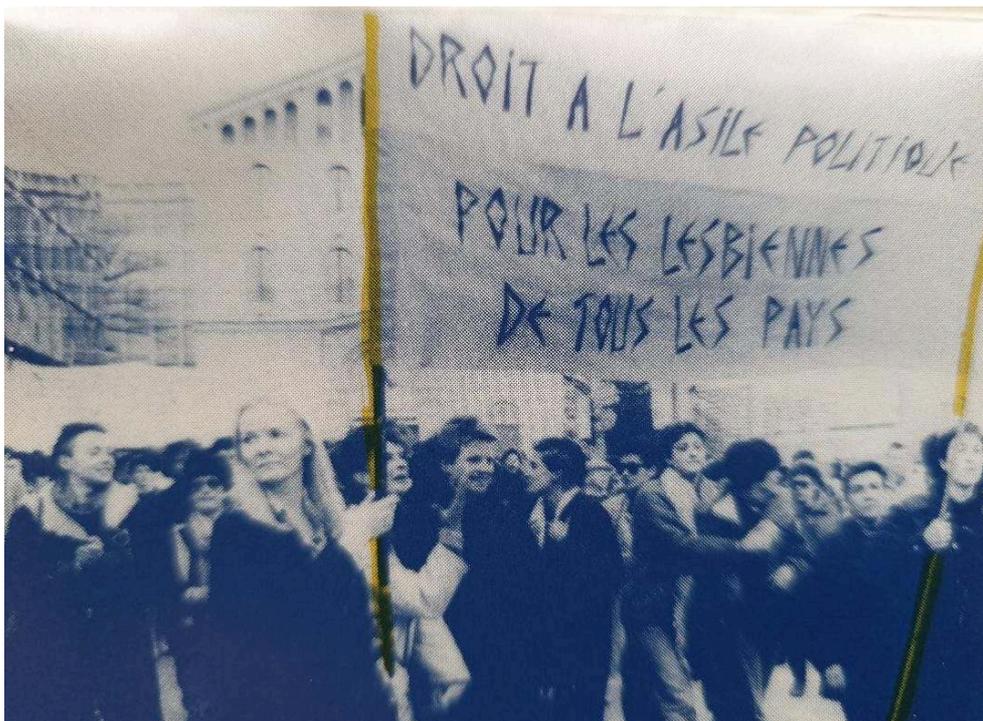
La 8^e conférence de l'ILIS à Genève

Du 28 au 31 mars 1986 se tient à Genève la 8^e conférence de l'*International Lesbian Information Service* (ILIS), association née d'une scission au sein de l'*International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association* (ILGA) en 1980 pour favoriser l'organisation internationale et autonome des lesbiennes. La conférence est organisée par Vanille Fraïse, qui prend en charge le secrétariat de l'ILIS de 1985 à 1986. Elle rassemble plus de 700 femmes venues d'une trentaine de pays d'Europe, Asie, Amérique latine, États-Unis

et Afrique. L'organisation s'avère laborieuse : il faut répondre aux courriers, commander les billets d'avion, des visas, trouver des solutions d'hébergement, rechercher des traductrices, planifier les repas, préparer la conférence de presse et la manifestation de clôture. Par ailleurs, des collectes de fonds sont mises en place pour permettre la participation de lesbiennes issues de pays défavorisés. Durant la conférence, qui a lieu à Uni Dufour, sont prévus 16 ateliers théoriques, deux séances plénières, une fête, une manifestation, des stands de vente de livres. Par rapport aux autres conférences ILIS que l'ont précédée, cette 8^e conférence s'engage à donner de la visibilité à des thématiques peu présentes dans les agendas des mouvements lesbiens occidentaux, comme la lutte contre le racisme, les enjeux postcoloniaux, la situation des lesbiennes du « tiers-monde » ainsi que la relation entre le racisme, l'antisémitisme et l'hétérosexisme. Certains des textes de présentation des ateliers sont republiés par Vanille Fraise dans le n.18 de mai 1986 du *Clit 007* (désormais *Bulletin de l'ILIS*), dont un texte de Paola Bacchetta sur « Sexisme et racisme » traduit en anglais et en espagnol. Au tournant des années 1980, Genève devient donc un point névralgique dans l'articulation d'un mouvement lesbien transnational et intersectionnel qui s'ouvre à la réflexion sur les différences entre femmes.

En guise de clôture de la conférence, une manifestation pour les droits d'asile politique pour les lesbiennes de tous les pays est organisée le 29 mars 1986. Environ 500 femmes défilent dans les rues de Genève distribuant des tracts. Vanille Fraise adresse au Haut-Commissaire aux réfugiés (HCR) un long courrier qui demande d'élargir la notion de réfugié aux personnes persécutées en raison de leur orientation sexuelle. S'agissant d'une manifestation non autorisée, les trois organisatrices sont convoquées par la police. À la suite d'un procès, les trois femmes sont finalement acquittées.

Manifestation pour les droits d'asile pour les lesbiennes de tous les pays, 29 mars 1986, Archives de Lestime



Cafés, bars et boîtes de nuit

En mars 1980, le magazine d'information *Tell Quel* consacre une émission aux cafés, boîtes de nuit et autres lieux de rencontre pour homosexuels qui commencent à se développer à Genève et en Suisse romande. Les lesbiennes n'y figurent pas. Cela tient au fait qu'elles souffrent d'une moindre visibilité dans l'espace public par rapport à la contrepartie masculine. Mais les lieux de rencontre lesbiens qui ont rassemblé des genevoises et des lesbiennes françaises ayant traversé la frontière pour le temps d'une soirée, ont été tout aussi nombreux à Genève, comme nous l'avons découvert en interviewant des femmes qui avaient l'habitude de les fréquenter. Les bars recouvrent une importance particulière dans l'histoire LGBTIQ+. Le « bar lesbien » notamment, comme le rappelle Emilie Martineau (2018), est un levier de visibilité de la communauté lesbienne dans l'espace urbain.

A Genève, durant les années 1980 jusqu'au début des années 1990, les lesbiennes fréquentent le bar *Chez Gaston* au Square Pradier. Si les amis gays étaient acceptés, les hommes hétérosexuels ne sont pas les bienvenus. Le mobilier est composé de tables basses entourées de grands canapés. Gaston, une lesbienne butch qui avait connu le milieu parisien des années 1940, accueille les clientes en costard-cravate et chemise blanche. Un autre lieu mythique des nuits lesbiennes genevoises est *La Bretelle*. Le local ouvre à la rue des Étuves 17 en 1979 grâce à l'accordéoniste Marie Claire Roulin et à son amie, qui rachètent le local du café à fondues la Channe Valaisanne. À la Bretelle, lesbiennes, gays, bi.e.s, trans* se fréquentent et rencontrent les habitué.e.s du quartier. Des travailleuses du sexe y font aussi escale. L'accordéon, le piano à bretelles d'où le bistrot tire son nom, occupe une place importante sur la scène. L'animation culturelle du lieu, qui devient rapidement très célèbre dans la ville comme le montre le reportage de la RTS *Geneva gay map* de 1979, est assurée par des activités très variées : soirées festives et dansantes, concerts, spectacles de théâtre, lectures de poésie. Sortir à la Bretelle représentait donc l'immersion dans une réalité non seulement festive, mais aussi militante. Un autre lieu genevois incontournable pour lesbiennes est le bar *Chez Lilly*. Situé au cœur du quartier populaire des Pâquis, il est resté ouvert de 1978 à 1990 grâce à Lilly, qui fut durant douze ans l'âme de ce lieu. Comme à l'époque on n'avait pas le droit d'interdire l'accès d'un bar aux hommes, Lilly, féministe convaincue, fait tout pour les démotiver afin qu'ils ne reviennent pas. Chez Lilly l'atmosphère était « cosy » : napperons glissés sous les verres, fleurs ornant les tables. Il régnait une ambiance plus proche du salon de thé que du bar de nuit. Les femmes y viennent avant tout pour discuter. Une légende urbaine racontée par nos interviewées prétend qu'une « guerre de style » opposait les filles plus chahuteuses de *Chez Gaston* et de *la Bretelle* à celles de chez Lilly. En 1996, trois amies : Chatty, Isabel et Christiane, tentent un club à sensibilité « femme », mais ouvert à tout le monde : *Le Barbie*. Elles choisissent l'espace d'une petite cave du squat de la rue Lissignol au Madone Bar. Le club va animer des soirées tous les vendredis soirs. Au début surtout lesbien, le public évoluera vers un mélange des genres qui rendra l'endroit différent à chaque fois. Plus tard, avec l'émergence du mouvement squat dans les années 1990, d'autres bars voient le jour à Genève. C'est le cas de *Chez Brigitte* (1994-2002), bar attenant au squat éponyme, le premier de Suisse romande à revendiquer son identité queer. L'association 360 et la première Marche des fiertés romandes du 5 juillet 1997 y voient le jour. En avril 1998, le bar *Le Brigitte* doit fermer ses portes à cause des attaques et des violences répétées provenant de l'extérieure. Laure, responsable du bar, raconte dans une émission de la

RTS les raisons de la fermeture. Même si le bâtiment de la Rue Prévost-Martin n'existe plus, *Chez Brigitte* reste encore aujourd'hui un véritable monument. Dans le cadre de la Geneva Pride 2019, la Ville de Genève a soutenu une exposition-installation qui a proposé de redécouvrir l'histoire passionnante du premier squat LGBTIQ+ de Suisse.

Les soirées thématiques de Chez Brigitte brouillent les genres



Source : « Chez Brigitte, havre queer », *Le Courrier*, 26 juin 2019.

Retrouvez l'histoire de l'ensemble de ces lieux via notre cartographie numérique.

Du Centre femmes Natalie Barney à Lestime

Les années 1988-1989 marquent le déménagement du Centre femmes du Boulevard Saint-Georges à l'Avenue Peschier dans le quartier de Champel. Les femmes qui reprennent le projet essayent de sortir d'une forme de clandestinité honteuse pour aller vers un lesbianisme plus assumé et joyeux. Fête et visibilité sont les nouveaux mots-clés. Elles réalisent qu'elles se trouvent à un tournant générationnel et politique : d'une part, elles doivent assurer la continuité avec les « féministes historiques » issues des luttes des années 1970, qui tenaient à la non-mixité du lieu ; de l'autre, elles doivent faire face à celles qui voulaient un rapprochement avec le mouvement gay. Ce clivage devient récurrent lors des réunions et des assemblées et parfois surgissent des conflits. Les demandes de subventions auprès du Conseil municipal remplacent l'idée initiale d'un autofinancement, devenu impossible à cause du loyer élevé. Suite à des négociations, les autorités octroient une subvention, mais refusent toutefois l'appellation de « centre lesbien » proposée par les militantes. Le nom choisi sera celui de Centre femmes Natalie Barney, en hommage à la fameuse salonnière parisienne d'origine américaine qui était ouvertement lesbienne. Les militantes mettent sur pied un centre de documentation, un bar et organisent régulièrement des soirées dansantes, des diners, des grillades dans le jardin, des expositions artistiques, des weekends à l'étranger. Elles veillent à la coexistence des pôles politique et convivial, même si les tensions entre les « politiques » et les « festives » ne manquent pas. Elles publient un journal de réflexion autour du lesbianisme qui paraît une seule fois : *Gouts doux*, et

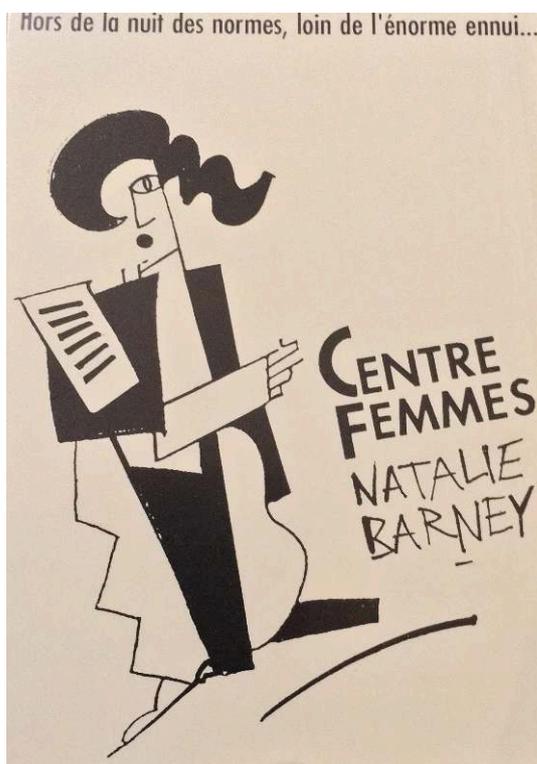
organisent deux groupes d'écoute : un sur la maternité lesbienne et un sur les difficultés du coming-out. De par ses liens à l'international, la publicité du centre Natalie Barney apparaît dans des journaux lesbiens américains. Il s'agit d'un moment heureux pour la communauté lesbienne genevoise, qui pour autant ne peut pas oublier les événements dramatiques liés au sida et à la part d'ami.e.s qui ont également tissé la trame de cette époque.

Entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, deux déménagements importants interviennent. Le 30 novembre 2002, l'association se rebaptise Lestime et inaugure ses nouveaux locaux au 5 rue de l'Industrie dans le quartier des Grottes. Pour célébrer l'événement, Catherine Gaillard, sa première présidente et une des premières figures politiques de Suisse romande à faire son coming-out, sollicite la vidéaste valaisanne Carole Roussopoulos pour réaliser un documentaire sur l'association intitulé « *Qui a peur des amazones ?* » (2003, 27 min). Avec l'accord de Lestime, la RTS a publié un extrait de ce documentaire original sur son site d'Archives. Désormais durablement subventionnée, Lestime continue ses activités dans la poursuite des objectifs des mouvements féministes et lesbiens du passé sans oublier les nouveaux défis d'inclusivité du présent. Le travail sur la mémoire et les archives, ainsi que les enjeux de transmission intergénérationnelle, demeurent des priorités dans ses actions de visibilité.

Pour en connaître davantage sur cette histoire, vous pouvez consulter la brochure éditée en 2007 à l'occasion des 5 ans de Lestime et des 35 ans du mouvement lesbien genevois, disponible en ligne via notre frise chronologique. Ou encore, la brochure en ligne Genève, fière de son histoire LGBTIQ+ éditée en 2021 par la Ville de Genève, qui retrace quelques faits marquants de l'histoire LGBTIQ+ à Genève depuis les années 1970 à travers une sélection de photos et de documents d'archives rassemblés grâce à la mobilisation du réseau associatif.

Nous continuerons dans les prochains mois et années à explorer des dispositifs coopératifs et participatifs ainsi que des médiations numériques afin de rendre visible notre « herstory ». Suivez-nous sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) pour connaître nos actualités et y participer !

Logo du Centre femme Nathalie Barney dessiné par Kiki, Archives de Lestime.



BIBLIOGRAPHIE

ASTIER, Lorraine, MATRAS, Mathilde, TOPINI, Carolina. 2019. « Étude exploratoire des archives des luttes LGBTIQ+ à Genève (1970-2000). État des lieux et propositions de solutions » *Rapport de recherche sous mandat de l'Agenda 21, Ville de Genève*, [en ligne] URL : <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2021-06/rapport-archivesLGBTIQ2019-ville-de-geneve.pdf>

ASTIER, Lorraine, MATRAS, Mathilde, TOPINI, Carolina. 2020. « Quelle place pour les archives des mouvements LGBTIQ+ ? Une réflexion genevoise » *Arbido, Revue professionnelle suisse pour les archives, bibliothèques et centres de documentation* 2020(2) [en ligne] URL : <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2021-06/rapport-archivesLGBTIQ2019-ville-de-geneve.pdf>

BONNET, Marie-Jo. 1998. « De l'émancipation amoureuse des femmes dans la cité » *Les Temps modernes* 598 : 85-112.

CAMERONI, Martine et MEYER, Sophie. s.d. « Notre histoire compte » *Archives en ligne de la RTS* [en ligne] URL : <https://www.rts.ch/archives/grands-formats/10534402--notre-histoire-compte-.html>.

CHAMBERLAND, Line. 1993. « Remembering Lesbian Bars: Montréal, 1955-1975 » *Journal of Homosexuality* 25(3) : 231-270.

- DARDEL, Julie. 2007. *Révolution sexuelle et Mouvement de Libération des Femmes à Genève, 1970-1977*. Lausanne : Antipodes.
- DAVIS, Madeline et LAPOVSKY KENNEDY, Elizabeth. 1986. « Oral History and the Study of Sexuality in the Lesbian Community: Buffalo, New York, 1940-1960 » *Feminist Studies* 12(1) : 7-26.
- EICHHORN, Kate. 2013. *The Archival Turn in Feminism: Outrage in Order*. Philadelphie : Temple University Press.
- ENKE, Anne. 2007. *Finding the Movement: Sexuality, Contested Space, and Feminist Activism*. Durham : Duke University Press.
- Front des lesbiennes radicales (ed.). 2010. *Textes de la rencontre de juin 1982* [en ligne] URL : https://fmsh.bach.anaphore.org/archives/show/FR075FMSH_000000067_de-292
- HOGAN, Kristen. 2016. *The feminist bookstore movement: lesbian antiracism and feminist accountability*. Durham : Duke University Press Books,
- IDIER, Antoine. 2018. « Absences, silences et politique de l'histoire », in *Archives des mouvements LGBT+ : Une histoire des luttes de 1890 à nos jours*, IDIER, Antoine (ed). Paris : Éditions Textuel.
- JOLY, Helene. 1998. « De Sappho s'en fout à Vanille fraise (1972-1986) : Histoire du mouvement lesbien genevois », Mémoire de Master, Études genre, Université de Genève.
- MARTINEAU, Émilie. 2018. « Le bar lesbien, un commerce militant en voie de réapparition à Bruxelles » *Cahiers du Master Genre* 2018.
- MEYER, Sophie. 2010. « Présentation de soi et représentation de l'autre : l'image des femmes homosexuelles dans les émissions de la Télévision Suisse Romande entre 1954 et 2009 », Mémoire en Etudes de Genre, Université de Genève.
- OLLAGNIER, Edmee et BUDRY, Maryelle (dir.). 1999. *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient ? Histoires de vie du MLF à Genève*. Lausanne : Éditions d'en bas.
- SENTIS, Isabelle et SALEM, Diego. 2019. « Célébrons les riotts de Stonewall en documentant nous-même l'histoire de nos bars lesbiens », *Lesbian Lives Conference*, University of Brighton, UK, 15-16 March 2019, The Politics of (In)Visibility.
- SCHULMAN, Sarah. 2018. *La Gentrification des esprits*. Paris : B42.

ANNEXES

<https://www.lestime.ch>

<https://www.queercode.net/projets>

<http://constellationsbrisees.net/cartographie-notre-histoire-compte.html>

<https://www.rts.ch/archives/>

<https://www.geneve.ch/fr/themes/developpement-durable/municipalite/engagements-societe/egalite-diversite/orientation-sexuelle-identite-genre/memoires-lgbtq>

NOTES

1. Cf. « Une interview de Joan Nestle et de Deborah Edel », p. 63, in *Front des lesbiennes radicales* (ed.), *Textes de la rencontre de juin 1982*, réédités en 2010 sous forme de brochure.
2. Lestime_est est une association lesbienne et féministe ouverte aux femmes cis et trans*, bisexuelles et queer. Espace communautaire, culturel et politique, elle a été créée à Genève en 2002 et a succédé à de nombreuses associations féministes dont le Centre Femmes au boulevard Saint-Georges (1976), puis La Maison à Champel, rebaptisée Centre Femmes Natalie Barney (CFNB).
3. Queer Code est un espace numérique collaboratif pour rendre visibles les parcours de vie des femmes ayant aimé des femmes, qu'elles furent cisgenres ou transgenres, durant la Seconde Guerre Mondiale, leurs résistances, leurs émancipations et leurs amours.
4. Théorisée, entre autres, par le Collectif Archives LGBTQI de Paris.
5. Lorraine Astier, Mathilde Matras, Carolina Topini, *Étude exploratoire des archives des luttes LGBTIQ+ à Genève (1970-2000). État des lieux et propositions de solutions*, rapport de recherche sous mandat de l'Agenda 21-Ville de Genève, février 2019, pp. 86. Cf. également des mêmes autrices l'article « Quelle place pour les archives des mouvements LGBTIQ+ ? Une réflexion genevoise », in *Arbido. Revue professionnelle suisse pour les archives, bibliothèques et centres de documentation*, numéro sur « Représentations et mises en scènes de la société », 2020/2, disponible en ligne.
6. Des références aux parcours des lesbiennes féministes au sein du MLF-Genève sont également mentionnées dans deux ouvrages : Edmee Ollagnier et Maryelle Budry eds., *Mais qu'est-ce qu'elles voulaient ? Histoires de vie du MLF à Genève*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1999 ; et Dardel Julie, *Révolution sexuelle et Mouvement de Libération des Femmes à Genève, 1970-1977*, Antipodes, 2007.
7. Un projet de catalogage et numérisation des archives sonores de la Radio Plaine Lune est actuellement en cours au sein des Archives contestataires de Carouge. Sur leur site, il est disponible un début d'inventaire.
8. Clit 007 n. 0, p. 7.

RÉSUMÉS

L'article présente la démarche et les enjeux du projet associatif « Nos lieux, nos fêtes, nos combats : notre histoire compte ». Dédié à la collecte et à la transmission d'archives relatives à l'histoire des mouvements féministes et lesbiens de Genève, le projet vise à produire un espace d'apprentissage collectif. La contribution crée un paysage visuel et sonore pour accompagner la découverte de quelques moments marquants de cette histoire méconnue : les actions contestataires du MLF-Genève ; les fameux « bals des chattes sauvages » ; la naissance de la revue *Clit 007* (1980-1986) ; la « Goudou-Manif » de 1982 ; les émissions radiophoniques *Sappho Revient* et *Canicule* (années 1980-1990) ; la 8e conférence de l'ILIS à Genève de 1986 ; les cafés, bars et boîtes de nuit ; la création du Centre femmes Natalie Barney et de Lestime.

This article presents the approach and the stakes involved in the activist project « Our places, our parties, our fights: our history matters ». Dedicated to the collection and transmission of archives regarding the history of feminist and lesbian movements in Geneva, this project aims to provide a space for collective learning. The contribution creates a visual journey and a soundscape to introduce the reader to some pivotal moments of this little-known history: the

provocative actions of the WLM-Geneva; the famous « bals des chattes sauvages »; the launch of the lesbian magazine *Clit 007* (1980-1986); the 1982 «Goudou-Manif»; the radio broadcasts *Sappho Revient* and *Canicule* (1980s-1990s); the 8th ILIS conference in Geneva in 1986; the cafes, bars and nightclubs; the creation of the Natalie Barney Women's Center and Lestime.

INDEX

Mots-clés : archives, lesbiennes, féminisme, histoire, LGBTQ, militantisme, mouvements sociaux, cartographie numérique

AUTEURS

CAROLINA TOPINI

Assistante-doctorante à l'Institut des Études genre de l'Université de Genève, où elle enseigne les théories et les mouvements féministes et réalise une thèse sur « Espaces, rencontres, voyages, traductions. La fabrique d'un féminisme transnational dans les années 1970-1990 (Italie, Europe, États-Unis) ». Dans son travail elle s'intéresse aux circulations transnationales des idées et des pratiques féministes ; aux théories féministes, queer et post/décoloniales ; à l'histoire et l'actualité des mouvements féministes et LGBTIQ+ ainsi qu'aux théories et épistémologies des archives. Elle est membre du collectif *Notre histoire compte* et du collectif de traduction transféministe *Onna Pas*.

ISABELLE SALEM DIEGO SENTIS

Performeuse, art-thérapeute et chercheuse impliquée dans des projets articulant santé, culture, archives et visibilité auprès de différentes associations féministes et LGBTQI*. Iel a cofondé le collectif *Queercode* et est membre du collectif *Notre histoire compte*. Iel est intervenu.e entre autres à Paris en 2016 lors du Colloque sur les Archives lesbiennes, en 2016 à l'Université de Londres lors de la rencontre internationale Archives, bibliothèques, musées et collections LGBTQ ; à l'Université de Liverpool en 2018 et à celle de Brighton en 2019 sur les archives lesbiennes ; en 2017 au Colloque des Gays Games au Ministère de la santé à Paris et à l'Université de Concordia à Montréal en 2018 sur les connexions entre archives et santé LBT, ou encore au Mucem de 2018 à 2021 sur les archives de la lutte contre le Sida.

Provoquer des archives et invoquer la mémoire

Plaidoyer pour (re)constituer le matrimoine du neuvième art français

Provoking Archives and Invoking Memory

Marys Renné Hertiman

Introduction : Absentes ? À propos de la *rareté* des créatrices de BD

- 1 L'histoire de la bande dessinée est assez récente, puisque ce médium n'existe que depuis le XIX^e siècle, quand le Suisse Rodolphe Töpffer publie sa littérature en estampes. Dans sa forme actuelle (art séquentiel reliant texte [souvent dans des phylactères] et images), la présence des femmes ayant œuvré dans la production de bandes dessinées n'a quasiment pas donné lieu à des recherches en histoire, en sociologie, ni en matière journalistique. Leur absence présumée et même soulignée par les acteurs de cette industrie, comme c'est le cas du Délégué général du festival d'Angoulême pour qui, et ce même en 2016, les femmes dans l'histoire de la BD peuvent se compter sur les doigts d'une main¹. Pourtant, une requête approfondie des catalogues des maisons d'édition, d'archives et des sites spécialisés m'a permis de trouver plus de 620 créatrices ayant publié au moins deux bandes dessinées (strips, périodiques ou albums) dont certaines depuis 1900 (Madeleine-Amélie Dauphin). Si l'histoire du médium n'a pas encore révélé son matrimoine, il n'en demeure pas moins pertinent de s'interroger sur la manière dont les institutions légitimantes semblent ignorer la prolifique production des créatrices contemporaines telles Elsa Abderhamani, Théa Rojzman, Marguerite Abouet, Karina Lyfoung, Aude Picault, Carol Maurel, Reine Dibussi, Valp, Mélaka, Marie Bardiaux-Vaïente, Yoon-Sun Park, Sandrine Revel, Véro Cazot, Jenny Rakotomamonjy, Tédone, Christelle Pécourt, Sophie Chaumard, Vanyda, Tanxx, ou encore Algésiras.
- 2 Les lacunes concernant la participation des femmes dans le neuvième art se constatent également dans le cadre de la formation des futur.e.s bédéastes elleux-mêmes. Comme

l'a constaté Maëlys Tirehote-Corbin (2019), si les autrices représentent environ 27 % de la population des bédéastes en France, seulement 5 à 7 d'entre elles sont inscrites dans les livres de BD². En dehors des rapports de pouvoir propres à la construction d'une histoire genrée, comment interroger cette absence présumée de créatrices ? De même, comment saisir la richesse de pratiques, de savoirs et de savoir-faire dans cette industrie sans considérer la transmission et la conservation d'archives des créatrices elles-mêmes ? Enfin, comment produire un savoir sur cette industrie, en se contentant seulement de quelques sources historiques sans les explorer ni les contester ?

- 3 Questionner la rareté des travaux à ce sujet, dans le domaine académique, implique de (re)mettre en lumière un problème structurel non résolu, relatif aux rapports de pouvoir genrés, et ce même au sein des espaces dits subversifs. La bande dessinée n'est plus un champ illégitime ni marginal en France et la théorisation du médium est une constante. Les problématiques les plus récurrentes vont se centrer sur les aspects artistiques, sémiotiques ou historiques de ce champ, et sont généralement observées à partir d'un registre ou d'un air culturel particulier. Pourtant, son étude depuis une perspective de genre ou dans le cadre d'une approche féministe, n'a quasiment pas été développée. À l'exception de quelques travaux³, l'œuvre et le rôle des autrices sont des objets qui semblent ne pas attirer l'attention de la recherche institutionnelle française. Cette situation renforce l'impression d'un champ culturel à part entière, mais dépourvu de son matrimoine.
- 4 Puisqu'elles sont très peu représentées dans la sphère publique, s'intéresser aux créatrices de bande dessinée (scénaristes, dessinatrices, coloristes) nécessite un effort réel. Le manque de sources complique tout travail sérieux et approfondi autour d'elles. Un des risques permanents liés à cette situation concerne l'abandon de certains sujets d'étude en raison du manque de documentation ou des difficultés d'accès au terrain. Or, si la littérature grise (presse spécialisée notamment), a commencé à combler certaines lacunes, et ce dès l'essor du médium en France⁴, dans le domaine académique, les études qui questionnent le travail, le genre et les relations de pouvoir ou le rôle des femmes dans cette industrie semblent inexistantes.
- 5 La thèse de Jessica Kohn, soutenue en 2018, est l'un des travaux de contextualisation les plus aboutis à ce sujet. Cette étude, qui part d'une approche prosopographique, met en lumière les noms des premières dessinatrices en France et en Belgique. Sa méthode de recherche (entretiens semi-dirigés et travail d'archives), très utile pour retracer les premier.e.s professionnel.le.s du secteur, ainsi que la naissance d'un métier, offre des perspectives pour de nouveaux travaux sur la BD impliquant une dimension genrée. Il en va de même pour la recherche de Florie Boy (2009), qui permet de situer une mutualisation discursive, c'est-à-dire un discours qui peut être commun à un groupe donné, entre les créatrices au fil des années (dès 1970 aux années 2000). Une approche historique similaire, avec un corpus presque identique, a également été développée dans le mémoire de master de Bérénice Motais de Narbonne (2016) et dans les travaux de fin d'études de Virginie Talet (2004) et de Blanche Delaborde (2005), tous deux sur la revue *Ah ! Nana*. À l'exception des recherches de Jessica Kohn, de Pierre Nocérino⁵ et de Maëlys Tirehote-Corbin⁶, les corpus académiques s'intéressent aux mêmes professionnelles, celles et ceux qui ont contribué dans *Ah ! Nana* ou *Métal Hurlant*, et celles qui apparaissent dans les quelques (et brèves) notices de dictionnaires et dans les ouvrages spécialisés⁷. Quant à une réflexion genrée sur la bande dessinée, la revue *Alternatives francophones*, avec son dossier sur « La bande dessinée au féminin »

publié en 2016, se veut la première (Milquet & Reyns-Chikuma 2016 : 02) à aborder ce sujet dans le monde académique francophone. Ce numéro s'intéresse à la situation des créatrices francophones et à leur évolution en tant que groupe social, mais aussi à la production contemporaine, tout en proposant de nouvelles perspectives sur la signification artistique et sociale de cette production dite au féminin. Enfin, depuis mars 2020, avec un groupe de chercheuses appelées les Bréchoises⁸, on tente de mettre en lumière le matrimoine de la bande dessinée française, en intégrant une approche féministe qui mobilise des méthodes issues des études de genre, des théories de l'intersectionnalité et du point de vue.

- 6 Cet article porte sur un qui vise à provoquer des archives pour en faire des *monuments voulus*, organisant la transmission ; et des *monuments-mémoire, conjurant l'oubli* (d'après Florence Descamps, 2019 : 113). Présentant ainsi les étapes d'un projet aux enjeux politiques et scientifiques, cet article, qui porte donc sur les traces du matrimoine de la bande dessinée, se structure de la manière suivante : dans un premier temps, je vais présenter les coulisses de ce projet archivistique. Et, dans un second temps, je vais revenir sur une terminologie qui, appliquée à l'archivistique, permettrait de donner un nouveau sens à l'écriture de l'histoire du neuvième art français. Cet article propose ainsi une réflexion sur la mise en mémoire des créatrices de BD en France, catégorie sociale constamment confrontée au manque de reconnaissance, aux discriminations et à l'invisibilisation, voire à l'exclusion.

Provoquer les traces

Conception du séminaire « Matrimoine de la BD »

- 7 Les seules enquêtes conduites à propos de la population des bédéastes en France font uniquement référence aux artistes-auteurices, c'est-à-dire, ceux qui apposent leur signature et perçoivent des droits d'auteurice⁹. Ainsi, l'insuffisance des sources et d'informations concernant les créatrices de bande dessinée en France, a conduit à un chiffrage inexact du nombre de professionnelles exerçant dans la période contemporaine : 12 % d'autrices d'après le rapport Ratier de l'Association des Critiques de BD (ACBD, 2015), 27 % d'après les États Généraux de la BD (ÉGBD, 2016). Les ouvrages spécialisés ne retiennent également qu'une part infime du nombre de créatrices de BD¹⁰. Pourtant, j'ai déjà listé plus de 620 créatrices (autrices complètes, scénaristes et coloristes)¹¹, parmi lesquelles des femmes ayant travaillé durant la première moitié du XXe siècle : Davine, Paulette Blonay, Marie-Hélène Sigaut, Marianne Clouzot, Claudine Conin, Madeleine-Amélie Dauphin, Françoise Ménager, Anne Chatel, Yolanda Canale, Natalie d'Arbeloff, Joëlle Savey, Viviane Nicaise, Françoise Alto-Bianci et bien d'autres.
- 8 La disparité concernant les chiffres autour d'une bande dessinée faite par des femmes illustre quelques-unes des inégalités dans cette industrie et plus largement l'absence d'un travail de fond sur ces acteurices. Ce contexte on peut le comprendre à partir de l'étude par Christine Détrez (2018 : 159-160), qui expliquait que l'exclusion et l'invisibilisation vécues par les professionnelles de la culture, se sont produites en trois manches : la première interdisant l'accès aux femmes à un certain domaine, la seconde niant ou minorant leur existence et leur rôle dans ledit domaine et la troisième dévalorisant le travail qu'elles exercent ou ont exercé. Ces trois manches permettent de questionner les lacunes de l'histoire culturelle face à un matrimoine qui paraît

inexistant. S'en saisir, pour produire de nouvelles archives et d'autres sources documentaires, justifie l'importance et la pertinence de s'intéresser à un réservoir d'histoire largement ignoré¹².

- 9 C'est à partir de cette problématique que s'est construit le projet « Créatrices de bandes dessinées : histoire, mémoire, revendications et représentations des femmes dans le neuvième art », coordonné par les Bréchoises. Son principal objectif : donner la parole aux créatrices et aux actrices de la recherche universitaire émergente sur le sujet, pour cimenter le matrimoine de la BD. Plusieurs missions ont été programmées à l'intérieur de ce projet qui vise, de manière plus vaste, la visibilité et la valorisation du parcours des créatrices qui opèrent individuellement et/ou collectivement. L'une de ces missions consiste en la constitution d'un fonds d'archives consacré aux créatrices contemporaines exerçant en France. Il sera créé à partir du séminaire « Matrimoine de la BD », dont la première édition qui devait avoir lieu à la MSH Paris Nord durant l'année universitaire 2020-2021, n'a commencé qu'en octobre 2021 en raison du contexte sanitaire liée à la pandémie du COVID19. L'ingénierie d'un tel projet, nécessitait de l'accompagnement et un soutien institutionnel important, sans quoi, il n'aurait pas pu s'imaginer. Dévoiler les coulisses d'un projet, encore en chantier, est assez inhabituel. Toutefois, l'important travail réalisé en amont peut ouvrir des perspectives pour des projets portant sur la mise en mémoire d'autres matrimoines ou d'autres groupes invisibilisés.

La conception du projet

- 10 Le projet « Créatrices de bandes dessinées : histoire, mémoire, revendications et représentations des femmes dans le neuvième art » ne répond pas à un appel d'offres ni à une commande institutionnelle, mais bien à un besoin scientifique, historique, social et culturel. Partant de mes difficultés à obtenir des sources documentaires (outre les témoignages des créatrices elles-mêmes), en mars 2020 j'ai lancé l'idée de la création d'un groupe de travail portant sur les femmes dans la BD, au sein de l'association La Brèche¹³, dont je fais partie. Suite aux premières réunions et aux discussions aboutissant au même constat (toujours les lacunes et les discriminations de l'industrie face aux femmes qui l'ont construite), naissent Les Bréchoises. Trois volets sont articulés à l'intérieur de leur projet : un atelier séminarial, un colloque et une exposition (dans le cadre de cet article, il sera seulement question du premier volet¹⁴). Au vu des pratiques et des disciplines de chacune des personnes impliquées dans le groupe de travail (sociologie, arts et histoire de l'art principalement), la réflexion de la méthode anthropographique s'est vite dessinée, afin de tenter de combler cette présumée absence d'une histoire des femmes bédéastes. Nous avons ainsi établi nos objectifs (de visibilité et de valorisation), l'esquisse de corpus que nous voulions constituer (sources matérielles et immatérielles), nos différents besoins (humains, logistiques, financiers et spatio-temporels) et les différentes formes d'aboutissement du projet (atelier séminarial conduisant à la constitution d'un fonds d'archives, et pouvant être valorisé auprès du grand public).

Le cahier des charges

- 11 La faisabilité d'un projet de visibilité, qui implique une vaste opération de mise en mémoire, comprend différentes phases devant être inscrites au cahier des charges.

Tout d'abord, il est nécessaire d'assurer l'accès et le maintien au terrain (ici les réseaux de créatrices). Partir du terrain est essentiel pour concevoir un projet avec les personnes concernées, et non pas en spéculant sur leurs éventuels besoins, quitte à faire des concessions avec les protocoles scientifiques d'une enquête¹⁵. Ensuite, pour établir et contractualiser nos différents partenariats, nous avons initialement contacté nos collègues et institutions de rattachement pour leur présenter le projet. Durant cette phase, nous avons obtenu les informations concernant les appels à projets (pour financer le projet¹⁶), et avons constitué le comité scientifique qui nous accompagne.

- 12 Veillant à répondre aux calendriers des trois appels à projets, nous avons entamé la phase de rédaction de nos dossiers de candidature. Cette phase était assez intense et nécessitait une validation sur plusieurs niveaux (d'abord par le comité d'organisation, ensuite en collaboration avec le comité scientifique et après, avec les chargé.e.s du service de valorisation des institutions ayant lancé les appels). Nous avons convoqué une série de créatrices¹⁷ dès la contractualisation des premiers partenariats, notamment ceux liés aux lieux de conservation et de valorisation de leurs archives (Archives du féminisme et Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine). Cette convocation de créatrices ne s'est pas faite sans difficulté, et malgré une certaine confiance instaurée avec elles et leur conscience de l'importance de ce projet de mise en mémoire, les témoins et actrices de l'histoire ne veulent pas toutes être des sources. Parmi les arguments donnés, les phénomènes de reconnaissance et de légitimité semblent conditionner une partie des refus d'entrée dans le projet. D'autres, au contraire, ont souligné les difficultés à se plonger dans toute une vie, en raison de leur pudeur ou de la douleur que pouvait impliquer le fait de revenir sur certains aspects de leur vie¹⁸. Enfin, dans un espace où on les renvoie constamment à leur statut minoritaire, comment considérer leur parcours comme suffisamment pertinent pour illustrer ou représenter un groupe donné ? Dès lors, nous remarquons la fragilité, la complexité et la sensibilité du travail à partir des archives personnelles, car « à quelles conditions et sous quel rapport, la parole d'une personne peut devenir le patrimoine [sic] des autres ? » (Hiroux & Mirguet 2013 : 19). En effet, c'est dans ces résistances que résident aussi les paradoxes du travail avec les archives (orales notamment) et certaines de leurs productrices.

Collecte d'archives matérielles et immatérielles

- 13 L'aboutissement de ce projet concerne la conception d'un fonds d'archives, composé par des sources matérielles et des témoignages filmés. Cette collecte se fait à double temps : d'abord, par des réunions avec les créatrices, afin de définir ensemble les sources qu'elles voudront bien donner ou déposer. Ce temps d'échange permet aussi de compléter un calendrier de vie et de parfaire le canevas d'entretien, tous deux conduisant à l'élaboration de l'entretien filmé qui sera produit ultérieurement. Ensuite, la deuxième partie, organisée sous la forme d'un atelier séminarial, va présenter des interventions mettant en lumière l'histoire de la BD à partir de l'inclusion des femmes dans cette industrie, puis va conduire à la collecte des témoignages de créatrices convoquées, à partir d'un entretien semi-dirigé (filmé). Provoquer ces sources orales, c'est-à-dire conçues dans une volonté de sauvegarde matrimoniale, est aussi important pour restituer les voix, les gestes et les visages de ces créatrices, ce qui s'entend comme un moyen supplémentaire pour leur inscription dans la postérité. Avec cette collecte, nous revendiquons la valeur mémorielle des créatrices de BD.

Des archives orales au matrimoine de la BD

- 14 Dans l'intérêt de consolider la conception de ce projet, j'ai suivi des séminaires (notamment celui de Florences Descamps sur les archives orales) et différents événements scientifiques (journées d'étude et conférences). Cela m'a permis de découvrir le jargon de toute une pratique et de mieux comprendre les points de jonction et les spécificités de l'histoire, comme discipline, vis-à-vis de la sociologie ou de la pratique empirique dans les SIC. Avec cette démarche autodidacte, je voulais aussi avoir d'autres outils pour réfléchir à l'effacement du matrimoine de la BD et l'occultation des femmes qui l'ont tissé. Considérer l'histoire de ce médium telle qu'on la connaît aujourd'hui, c'est-à-dire uniquement au travers des traces partiales et partielles, c'est ignorer que « la vérité dogmatique consiste à effacer de l'écrit sa trace d'histoire » (Legendre, cité par Favret-Saada, 2020 [1977] : 21). Alors, pour comprendre le neuvième art, il faut aussi partir des récits et des témoignages de ses actrices. Étant donné que la parole des femmes y est absente, l'intégrer sans parler à leur place est un acte aussi scientifique que politique. De ce fait, « la création d'archives orales apparaît comme un moyen facile de rassembler des matériaux pour entreprendre ou nourrir leur propre histoire » (Descamps 2019 : 67). Je me répète, mais c'est parce qu'il me paraît nécessaire d'insister sur l'évincement d'un matrimoine qui existe pourtant bel et bien puisque, malgré les plus des 600 créatrices qui ont œuvré dans l'industrie de la BD française dès 1930, seule une poignée est inscrite dans quelques notices des dictionnaires et des livres sur l'histoire de la bande dessinée. Aujourd'hui, il n'y a même pas de monographie sur Claire Brétecher, dont le nom revient constamment sur les notices de ces ouvrages spécialisés et qui a une présence très importante dans l'espace médiatique. Par ailleurs, si des mémoires de recherche parlent de l'œuvre de certaines créatrices comme Chantal Montellier, Jeanne Puchol, Marjane Satrapi, Florence Cestac ou Jul Maroh¹⁹, ces études ne problématisent pas les conditions de vie, de travail ni le rôle de ces créatrices dans cette industrie. L'ambition de ce projet de matrimonialisation est donc d'intégrer cette mémoire dans la sphère publique, de la conserver et de la valoriser afin de réparer l'oubli et le manque de reconnaissance auxquels sont constamment confrontées les créatrices de BD.
- 15 J'insiste, malgré les quelques études à leur sujet (je retiens notamment la thèse de Jessica Kohn) l'inaccessibilité du grand public à ces travaux (car destinés à un public académique et disponibles dans des bibliothèques universitaires) rend fragile le maintien des femmes dans l'histoire culturelle contemporaine. Pour une inscription dans la mémoire collective, il faut des publications généralistes qui traitent aussi des professionnelles de la BD. Or, comme disait Isabelle Bastien-Dupleix, commissaire de la rétrospective de Claire Brétecher à la BpI en 2016, « il n'y a pas de lien entre la notoriété des femmes et [leurs] traces dans l'histoire » (Hertiman, 2020), expliquant par-là les difficultés rencontrées pour construire une exposition à son sujet. Le besoin de mise en mémoire des femmes (et d'une histoire genrée), dans la bande dessinée n'est plus un constat à faire et « à cet égard, les archives orales s'apparentent à une démarche de réappropriation et de "reconnaissance" du passé et de tous ceux qui ont précédé » (Descamps, 2019 : 73).

Penser le manque d'archives et l'effort de conservation, à partir d'une terminologie permettant de (ré)écrire l'histoire depuis une perspective politique

- 16 Les travaux sur la mémoire, notamment à partir des projets d'archives, ont longtemps été attribués au domaine de l'histoire. Pourtant, le caractère *trans-contributif* de cette discipline est tangible : elle emprunte autant à la sociologie qu'aux sciences politiques et à l'ethnographie (Descamps, 2019), et l'oublier équivaudrait à ne pas dépasser les points aveugles qui ont pu la structurer. Ainsi, l'écriture de l'histoire (ou sa réécriture) suit un chemin lexicographique aussi varié qu'imaginé lequel semble *a priori* accessible même pour les historien.ne.s sans titre. Parmi les personnes qui composent avec la terminologie de l'histoire sans être formellement inscrites dans cette discipline, on retrouve les créateurices de bande dessinée qui, dans la gestation de leur projet d'album (surtout s'il est inscrit dans un registre dit du réel), vont se documenter, faire l'état de l'art, observer, analyser, vérifier, récolter des données, voire en produire d'autres. Ayant observé ces pratiques, j'ai pu comprendre que, en dehors d'une éventuelle problématisation, ce n'est pas une routine si éloignée du travail mené par les chercheuseuses. En effet, certains mots ayant servi à l'écriture de l'histoire (au sens large et polysémique de ce terme²⁰), sont aussi employés par des créateurices de BD et par des chercheuseuses en sciences humaines et sociales. Ainsi, nous tissons nos projets avec un vocabulaire qui se rejoint à plusieurs reprises : la dépouille, l'archive, l'histoire et la mémoire. Toutefois, le terme *matrimoine*, dont la signification concerne une mise en pratique transmissive, est rarement employé, surtout si ce n'est pas dans un cadre militant. Dès lors, questionner les termes employés dans une recherche (bédéiste ou scientifique), me permet de revoir le(s) sens qu'entoure(nt) ce(s) projet(s). De ce fait, pour restituer l'histoire des femmes dans la BD, il me paraît nécessaire de faire un point sur certains éléments du vocabulaire historiographique²¹.

Archive

- 17 Le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, définit les archives comme l'ensemble de « documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité (Direction des Archives de France, 2007 [2002] : 10) ». Prendre en compte cette acception, permet d'intégrer les traces expérientielles (celles qui rendent compte du vécu des individus), même celles des oublié.e.s de l'histoire. Pratiquer l'archive nécessite divers gestes et l'exploitation de certains outils, surtout ceux qui concernent la conservation des traces laissées ou à produire. Pourtant, il ne s'agit pas de prendre les archives comme un fond de stockage, où l'on puise des éléments qui peuvent éventuellement répondre à nos problématiques, mais bien d'un espace où, geste après geste, on tente de trouver des réponses aux questions qui émergent avec chaque trace repérée. D'ailleurs Arlette Farge précisait à ce sujet que, dans (et avec) les archives, on ne pouvait pas s'attendre à trouver ce que l'on venait expressément chercher : « il ne s'agit pas d'y découvrir, une fois pour toutes, un trésor enfoui, offert au plus malin ou au plus curieux, mais d'y voir un socle permettant à l'historien de rechercher d'autres formes du savoir qui manquent à la connaissance » (Farge 1997 : 70).

- 18 Quelle que soit sa forme (audiovisuelle, imprimée, sonore, orale, etc.) ou sa fonction (conservatoire, transmissive ou monumentaire²²), les archives peuvent être constituées (pour répondre à un sujet donné), mais elles peuvent aussi se perdre²³, se détruire, s'effacer, se commémorer ou s'inventer, se provoquer. L'état et le statut des archives sont des pistes pour évaluer (ou au moins y réfléchir) le rapport de pouvoir entre les groupes hégémoniques et subalternisés. À ce propos, José González et l'équipe du Centre d'études ibériques et ibéroaméricaines - cultures romanes et amérindiennes (CEIIBA), ayant initié un cycle d'études sur l'histoire de l'Amérique latine, ont insisté sur la dimension politique, voire ontologique, de l'archive²⁴, en le désignant comme le :
- premier lieu dans son renvoi au pouvoir et à l'autorité [...] qui rassemble les énoncés relevant d'un même positionnement, inséparables d'une mémoire et d'institutions qui leur confèrent leur autorité (Maingueneau 1991 et 2002). Cette articulation permet [de se demander] quels sont les *a priori* historiques qui ont rendu réels les énoncés ainsi diffusés et ont rendu impossibles d'autres énoncés trop hétérogènes » (González 2017 : s.p.).
- 19 Les archives répondent à une dimension normative (elles ont été constituées selon des normes et des contraintes spécifiques) qui émane de l'effet de réalité (ou de légitimité) procuré par sa source : un témoignage est-il considéré de la même manière qu'un rapport des faits ? Est-ce que le témoignage d'une créatrice de BD sera considéré de la même manière que le témoignage du Délégué Général du principal festival de BD en Europe ? Si cet effet peut se déconstruire pour continuer à saisir les autres sens (en imposant encore la nécessité d'autres questionnements), les énoncés qui les constituent vont acter la fonction performative du document. En effet, la lecture d'un document doit comprendre les codes et les normes qui l'ont conditionné et qui pèsent sur l'archiviste et/ou le producteur/la productrice d'archives au moment de leur création. Un exemple concret, qui m'éloigne de mon sujet, mais permet de rendre compte de la fonction performative du document à potentialité archivistique est le registre ou acte de naissance qui vient conditionner le genre de la personne qui vient d'être mise au monde. Pour ce qui est du champ de la bande dessinée, des sources signalant l'absence présumée des créatrices de BD (dictionnaires, études scientifiques, rapports, discours publics, etc.) vont conditionner l'imaginaire et les pratiques des créatrices elles-mêmes²⁵. Il faut noter que le rôle de l'institution ayant produit l'archive est central pour légitimer ou renforcer sa performativité. Ainsi, les sources produites par le Festival d'Angoulême risquent d'avoir une plus grande influence que les sources produites par un amateur de bande dessinée, voire par des actrices de cette industrie qui ne bénéficient pas d'une grande reconnaissance. Il en va de même pour la désignation du statut artistique des créatrices de BD, celle-ci passant, entre autres, par la source attestant qu'elles ont suivi une formation en Arts, ou par leurs contrats auprès des maisons d'édition²⁶.
- 20 La pratique de l'archive chez ces artistes-auteurices ne passe pas que par les sources qui attestent de leur construction artistique et professionnelle. Elle passe aussi par son usage documentaire, voire sa reproduction réencadrée dans l'album, avec ou sans transformation, dans le texte et le hors-texte. Dans une conférence à la Sorbonne Nouvelle (2021), Markus Arnold, professeur de littérature française à l'université de Cape Town, observe trois usages dans la bande dessinée sériée au tournant post-colonial : d'abord, l'usage relatif à une restitution « fidèle » dans un souci mémoriel ; ensuite la quête de mémoire depuis une approche archéologique et, enfin, par le biais de l'empreinte autobiographique. L'archive en bande dessinée serait donc un gage de

véracité et de légitimité, pour le récit bédéiste et pour la justification de la construction socioprofessionnelle de son auteurice.

Dépouiller

- 21 Pour Arlette Farge, le dépouillement est un « terme joliment évocateur – [qui] oblige à quantité de gestes, et l’opération intellectuelle décidée au départ, aussi complexe soit-elle, ne peut en aucun cas les éviter » (Farge 1997 : 71). Rappelant le geste d’une recherche pouvant être intrusive (on enlève chaque couche, chaque voile d’un document pour tenter de trouver ce que l’on cherche), le dépouillement peut conduire à un investissement émotionnel, corporel et temporel très important. Pour la création de son album *Charonne Bou Khadir*, Jeanne Puchol a puisé dans les archives familiales et de presse pour revenir sur la manifestation en faveur de l’indépendance de l’Algérie, le 8 février 1962, où neuf personnes ont perdu la vie à la rue de Charonne. Le temps long de l’archive et de la reconstitution de l’événement ont pris une place prépondérante dans le processus de création de cet album, qui croise documentation et récit autobiographique, et qui est l’une des œuvres les plus personnelles de l’autrice.
- 22 L’énumération des actrices de cette industrie passe également par le dépouillement très important de catalogues, d’ouvrages spécialisés ou des archives des maisons d’édition. Cette pratique vise à observer, de manière critique, ce que les autorités (ici l’industrie et les institutions culturelles) ont valorisé pour instaurer une mémoire, puis écrire une histoire. La thèse déjà citée de Jessica Kohn, illustre l’investissement très important des historien.ne.s qui souhaitent s’aventurer dans la quête de dessinatrices, ayant été parfois inscrites dans les registres des maisons d’édition²⁷, mais rarement crédités dans les revues avant les années 1960. Plus qu’un inventaire, il s’agissait d’exhumer soigneusement trente-deux illustrés pour un corpus de 400 dessinatriceurices. Dans les annexes de sa thèse, Kohn nous explique que ce travail colossal a pu se réaliser grâce à d’autres gestes similaires, préalablement réalisés par un des sites gérés par Bernard Coulange :
- 23 L’existence d’un dépouillement préalable sur le site « bandes dessinées oubliées » a permis d’ouvrir cette liste à des illustrés à l’existence moins pérenne, mais qui ne firent pas moins partie du paysage éditorial des années concernées. Pour ne pas sous-estimer l’importance de la presse généraliste dans le développement de la profession de dessinateur-illustrateur, ce dépouillement a été complété par un sondage de quatre quotidiens proposant à la fois des bandes et des dessins de presse, à raison d’une semaine tous les ans pendant leur période de publication : *France-Soir* et *L’Humanité* en France ; *Le Soir* et *Le Peuple* en Belgique (Kohn 2018 : 685).
- 24 Le protocole de recherche de Jessica Kohn manifeste le temps long de l’archive. Un temps qui peut s’avérer fastidieux et frustrant. Pour ce qui concerne mon travail sur les autrices de BD, le geste répétitif du comptage des listes d’albums vendus en France²⁸, visant à suivre la production des femmes dans la BD, plus que chronophage, s’est avéré psychologiquement éprouvant : dans une pénurie des traces des femmes bédéastes, quand et sur quoi devais-je arrêter le dépouillement ? Au moment de dépasser la période contemporaine, celle qui concerne mon étude ? Mais, que faire de cette intuition qui dit que, dans l’histoire de cet objet médiatique récent, il y a des récits permettant de mieux comprendre le contexte de la praxis discursive²⁹ des autrices d’aujourd’hui ?

Histoire et mémoire

- 25 Le traçage des femmes qui ont contribué à ce qu'est la bande dessinée française aujourd'hui n'est pas une mince affaire. Dépouiller les archives demande du temps, mais que faire quand les traces sont imperceptibles ou demeurent trop hétérogènes ? Déjà, partir du constat qu'il ne suffit pas d'inventorier, mais de porter un regard critique sur ces traces, pour ainsi interroger ce qui a trop souvent été négligé, l'expérience qui, n'allant « pas de soi, doit être regardée comme un objet d'analyse » (Scott, 2009 : 08) comme le précisait Joan W. Scott. Mais, comment saisir ou capter des expériences non documentées ? Comment documenter ce qui semblait sans histoire et sans mémoire ? Pour explorer ces questions, il me semblait nécessaire de revenir sur la dyade histoire/mémoire, couple terminologique polémique³⁰ et polysémique, qui permet de comprendre la manière dont les traces peuvent s'inscrire ou être effacées de la sphère publique.
- 26 Deux entrées de dictionnaire référencent l'Histoire comme la « connaissance et récit des évènements du passé jugés dignes de mémoire ; les faits ainsi relatés » (Le Robert), et comme la « recherche, connaissance, reconstruction du passé de l'humanité sous son aspect général ou sous des aspects particuliers, selon le lieu, l'époque, le point de vue choisi ; ensemble des faits, déroulement de ce passé » (CNRTL). Ces définitions insistent sur le caractère plastique du passé (car reconstruit, mis en récit), pouvant donc être modelées. Loin d'être neutre et dénouée de tout désintéressement, l'Histoire, reconstruite souvent par des sources archivistiques, est le fruit d'une sélection réfléchie et hiérarchisée. La valeur accordée par l'historien.ne au récit à établir est inextricablement liée au contexte socioculturel et aux normes juridiques, et d'historicité, de l'époque où ces récits sont construits.
- 27 Observer la mémoire comme source première de la reconstitution du passé est primordial, ne serait-ce que par cette polysémie où se manifeste la dimension politique et philosophique de sa valeur. Définie par le CNRTL comme la « faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués », la mémoire adjuge aussi les traces laissées par un fait ou un individu « en vertu de ses talents, de ses qualités, de ses hauts faits ou à cause de ses méfaits ». Articuler la mémoire à la valeur accordée à des personnes, des objets ou des faits, relève du degré de connaissance et de reconnaissance qui leur seront attribuées.
- 28 La bande dessinée, dont la reconnaissance et la légitimité (Aquatias 2018) demeurent fragiles, a longtemps été considérée comme un *art sans mémoire* (Berthou 2011-2017). Les contraintes éditoriales du médium³¹ l'ont conduite à emprunter des circuits alternatifs qui éclatent sa mémoire³². Son histoire a été écrite à partir d'une production masculine, et les travaux des historien.ne.s se sont centrés notamment sur les maisons d'édition, sur certaines revues (*À suivre*, *Ah! Nana*, *Métal Hurlant*) ou sur des auteurs ayant une côte importante dans ce marché éditorial et instaurant son canon (Hergé, Wolinski). Cette mise en mémoire s'est donc faite en excluant les groupes structurellement minorés, comme les femmes ou les personnes racisées. De ce fait, on ne peut pas dire que la bande dessinée est un art sans mémoire, mais plutôt amnésique et oubliant son *matrimoine*.

Matrimoine

- 29 Les dictionnaires généralistes ainsi que la littérature grise renvoient le *matrimoine* au mariage (hétérosexuel notamment) et aux alliances institutionnelles. En dehors d'un cadre militant, l'utilisation du terme *matrimoine* se fait rarement³³ pour référencer sa fonction transmissive, celle qui est liée à l'héritage, au legs, contrairement au patrimoine, dont la racine signale tout aussi bien la transmission qui se trace, mais cette fois-ci du côté du père (*patri/pater* = père ; *monium/munio* = munir). Consciente et soucieuse de la rupture de transmission, je considère vital de questionner la constitution de l'héritage de la BD, partant déjà de cette terminologie genrée. Ainsi, on peut (re)construire de manière critique une démarche de mise en mémoire (et de monumentalisation) de l'héritage laissé par les créatrices en France.
- 30 En 2005, lors de la journée d'étude « La bande dessinée : un nouveau chantier pour l'histoire des femmes et du genre » (Mnémosyne 2005), l'association Mnémosyne plaidait pour commencer le chantier de l'histoire des femmes et du genre dans la BD. Pourtant, en dehors des quelques études mentionnées en introduction, le manque considérable de sources et de documents les concernant peut effrayer les chercheuses, notamment dans le cadre des recherches non financées. C'est pourquoi les Bréchoises s'impliquent dans des démarches critiques et réflexives autour du rôle qu'ont joué (et que jouent encore), les femmes bédéastes. Mettant en commun leurs observations et leurs réseaux, elles s'engagent à consolider cette recherche à partir d'un regard féministe et d'une approche *transdisciplinaire* faisant appel aux *comics studies*, à l'histoire sociale et culturelle, aux *gender et cultural studies*, à l'anthropographie, aux sciences de l'information et de la communication (SIC), à la littérature, à l'histoire des Arts et à la sociologie. Avec leur projet de monumentalisation (ou de mise en mémoire), les Bréchoises inventent de nouvelles sources et archives et provoquent la restitution de celles existantes³⁴. Il s'agit donc d'une démarche à la fois scientifique et militante, et en réclamant ce *matrimoine*, on met en lumière l'effacement des femmes dans l'histoire, et on signifie la prégnance politique de ce que certain.e.s veulent encore considérer comme un néologisme³⁵.

Conclusion

- 31 L'expérience en cours, d'une recherche qui part d'un corpus autoconstitué visant à provoquer les traces du *matrimoine* du neuvième art français, me place dans une posture ambiguë, entre militantisme et engagement scientifique. La collecte d'archives orales située au cœur du projet de matrimonialisation de la BD initié par Les Bréchoises, implique la prolongation d'autres rapports aux savoirs, notamment les savoirs situés. Saisissant l'histoire de la bande dessinée, depuis une approche féministe et complexifiée, on peut aborder les rapports de pouvoir qui ont structuré cette industrie et qui ont conduit à l'invisibilisation, voire à l'exclusion d'un grand nombre de ses actrices. Je n'ai pas seulement voulu montrer comment le manque de documentation sur certain.e.s professionnel.le.s et groupes sociaux a contribué à leur invisibilisation. J'ai aussi voulu montrer les processus de réhabilitation d'un *matrimoine* qui est loin d'être inexistant. Dès lors, il ne me reste plus qu'à continuer à étudier les constellations créatrices actuelles, pour rendre compte des lignées dans lesquelles elles peuvent s'inscrire. S'interroger sur l'absence des femmes bédéastes

dans la recherche universitaire m'a fait me rapprocher de l'histoire culturelle, pour ensuite la questionner. Puisque les femmes sont actives dans ce secteur depuis sa création, j'interroge de manière critique l'exclusion vécue par ces créatrices et non leur absence supposée. Avoir conscience de ce constat et la possibilité de le transformer au travers de ce projet d'archives des femmes dans la BD, n'est que la suite logique d'une recherche qui espère revêtir tout son sens pratique et social.

BIBLIOGRAPHIE

- AQUATIAS, Sylvain. 2018. « Genre et légitimité dans l'édition de bande dessinée – partie 1 », *Comicalités ; Culture graphique : créations et représentations*, [En ligne], consulté le 19 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/comicalites/2639> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/comicalites.2639>.
- ARNOLD, Markus. 2021. « L'archive dans la bande dessinée contemporaine du tournant postcolonial », conférence (sans publication) à l'université Sorbonne Nouvelle.
- DESCAMPS, Florence. 2019. *Archiver la mémoire : de l'histoire orale au patrimoine immatériel*. Collection Cas de figure 49. Paris, Éditions EHESS.
- DESPRET, Vinciane. 2010. « "L'effet sans nom" : l'anonymat dans les pratiques de la psychologie », *Vinciane Despret, d'un texte à l'autre...*, consulté le 19 avril 2021. URL : www.vincianedespret.be/2010/04/leffet-sans-nom/.
- DÉTREZ, Christine. 2018. « L'exclusion genrée, un jeu en trois manches », in Sylvie Octobre et Frédérique Patureau, *Normes de genre dans les institutions culturelles*, Paris : Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques.
- FARGE, Arlette. 1997. *Le goût de l'archive*, Paris : Éd. du Seuil, 1997, p. 70.
- FAVRET-SAADA, Jeanne. 2020 [1977]. *Les mots, la mort, les sorts*, Paris : Gallimard.
- GONZÁLEZ, José. 2019 [2017]. « Archives et contre-archives minoritaires : élites et discours subalternes », *CEIIBA (Centre d'études ibériques et ibéroaméricaines - cultures romanes et amérindiennes)*, consulté le 19 avril 2021. URL : <https://ceiiba.hypotheses.org/86>.
- HERTIMAN, Marys R. 2020. « "Il n'y a pas des liens entre la notoriété des femmes et [leurs] traces..." ». Entretien avec Isabelle Bastian-Dupleix et Caroline Raynaud, commissaires de l'exposition C. Meurisse (BPI) », *L'Expporteur littéraire*, consulté le 19 avril 2021. URL : <https://www.litteraturesmodesdemploi.org/entretien/il-ny-a-pas-des-liens-entre-la-notoriete-des-femmes-et-leurs-traces-entretien-avec-isabelle-bastian-dupleix-et-caroline-raynaud-commissaires-de-lexposition>.
- HIRAUX, Françoise & MIRGUET, Françoise (dir.). 2013. *Les Archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*, Paris : Academia-L'Harmattan.
- KOHN, Jessica. 2018. « Travailler dans les Petits Mickeys » : les dessinateurs-illustrateurs en France et en Belgique de 1945 à 1968. Thèse de doctorant en Histoire. Paris : Université Sorbonne Paris Cité. [En ligne], consulté le 19 avril 2021. URL : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02147283>.

- MILQUET, Sophie & REYNS-CHIKUMA, Chris. 2016. « Préface au numéro spécial », *ALTERNATIVE FRANCOPHONE* [En ligne], Vol. 1 No. 9 : « La bande dessinée au féminin/Female Comics », consulté le 19 avril 2021. URL : <https://journals.library.ualberta.ca/af/index.php/af/article/view/27188/pdf>.
- NOCÉRINO, Pierre. 2021. « Les ateliers partagés : entre professionnalisation et politisation des auteurs et autrices », *Neuvième art 2.0*, dossier : « La vie d'atelier » [En ligne], consulté le 19 avril 2021. URL : neuiemearart.citebd.org/spip.php?article1355.
- RUIZ, Émilien. 2011. « Pourquoi s'intéresser à l'historiographie ? », *Devenir historien-ne*, consulté le 19 avril 2021. URL : <https://devhist.hypotheses.org/34>.
- SCOTT, Joan W. 2020. *Théorie critique de l'histoire. Identités, expériences, politiques*, Paris : Fayard.
- TIREHOTE-CORBIN Maëlys. 2019. *Enquête en école de bande dessinée. La fabrique des créateurices, un apprentissage genré ?*, Mémoire de Master, sous la direction de D. Naudier, EHESS, Paris
- « Histoire », *Le Robert*, [En ligne], consulté le 19 avril 2021. URL : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/histoire>.
- Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales - CNRTL, [En ligne], consulté le 19 avril 2021 URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/histoire>.
- « Mémoire », *Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales – CNRTL*, [En ligne], consulté le 19 avril 2021. URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/m%C3%A9moire>.
- Association Mnémosyne. 2005. « La bande dessinée : un nouveau chantier pour l'histoire des femmes et du genre ». Journée d'études [En ligne] consulté le 19 avril 2021. URL : <https://www.mnemosyne.asso.fr/mnemosyne/journee-detudes-2005/>

NOTES

1. À ce propos, je renvoie aux déclarations de Franck Bondoux faites lors d'un entretien dans l'émission *Le Grand Journal* de Canal+ : « *Le Grand Prix, c'est un prix qui récompense un auteur de bande dessinée – ou une auteure... pourquoi pas – pour l'ensemble de son œuvre. Clairement, sans les vexer, les derniers lauréats, c'est Willem, c'est Bill Watterson, c'est Otomo, donc des auteurs qui ont un certain âge, une œuvre, aussi. Et la vérité nous oblige à dire que quand on remonte dans l'histoire de la bande dessinée, par exemple dans les publications que nous connaissons tous, Tintin, Spirou, Pilote, (À suivre), Pif gadget, il y a très, très, très peu de femmes et qu'elles se comptaient sur les doigts d'une main. Il ne faut pas qu'on fasse dans l'art de la discrimination positive, qui n'a pas lieu d'être. C'est-à-dire qu'on ne va pas mettre des femmes pour le fait de mettre des femmes. Ce ne serait pas bien, si elles étaient lauréates.* » Cité dans : Gilles Ciment, « Femmes dans la bande dessinée, des pionnières à l'affaire d'Angoulême (8/12) : Angoulême, acte 2, les “nhomminations” pour le Grand Prix », site de l'Association Artémisia, publié le 18 janvier 2017. URL : www.assoartemisia.fr/femmes-dans-la-bande-dessinee-angouleme-acte-2-nhomminations-grand-prix/, consulté le 13 décembre 2021.
2. Les recherches de Maëlys Tirehote-Corbin ont montré que « sur les 37 ouvrages imposés dans des cours de BD, 3 ont été écrits par des femmes (Cestac, Brétecher et Goetzinger) » (Tirehote-Corbin, 2019 : 47-48).
3. Comme ceux de Jessica Kohn et de Pierre Nocérino ou des enquêtes des États généraux de la BD de 2016.
4. L'une des premières esquisses d'historicisation du travail des créatrices de BD en France se trouve dans la série d'articles « Histoire de la BD féminine », signée par Pierre Couperie entre 1976 et 1978 dans le magazine *Ah! Nana*. Si ces articles se présentent avant tout comme des

portraits d'autrices (venant des multiples endroits du monde), il s'agit d'une des premières traces d'inscription des femmes dans l'histoire du neuvième art.

5. Sans se centrer sur les disparités professionnelles entre les artistes-auteurices, la thèse de Pierre Nocérino, offre quelques données pouvant fournir de la matière à de nouvelles recherches autour des rapports genrés de pouvoir.

6. Le master de Maëlys Tirehote-Corbin, permet de rendre compte des difficultés rencontrées par les femmes pour se former aux métiers de la bande dessinée et notamment pour trouver une place dans le monde professionnel. Doctorante en sociologie à l'Université de Lausanne, les recherches de Maëlys Tirehote-Corbin portent aujourd'hui sur « La féminisation des métiers de la bande dessinée ».

7. Claire Bretécher, Chantal Montellier, Florence Cestac, Jeanne Puchol, Marjane Satrapi, Catel, Anne Goetzinger, Lisa Mandel, Manon Iessel, Marie-Mad, Pénélope Bagieu et Catherine Meurisse.

8. Les Bréchoises sont constituées par les chercheuses Sophie Bonadè, Laura Caraballo, Marie-Paul Noël (créatrice de BD), Maëlys Tirehote-Corbin, Johanna Schipper (chercheuse, enseignante et créatrice de BD) et moi-même.

9. Toutefois, la précision même de cette terminologie juridique est biaisée puisque les traducteurices elleux aussi touchent un pourcentage (variable), en droits d'auteurices, mais iels n'ont pas été comptabilisés dans l'enquête « Auteurs » des EGBD ni dans le comptage fait par Gilles Ratier pour l'ACBD.

10. Environ 6 dans les livres spécialisés et autour de 12 % dans les dictionnaires de la BD (sachant que Gilles Ratier et Patrick Gaumer collaborent ensemble à plusieurs reprises, notamment au sein de l'association Artémisia).

11. La liste, non mise à jour, peut être consultable tweet publié en mars 2021 et disponible sur le lien suivant : <https://twitter.com/MarysRGH/status/1371137980698660868?s=20>, consulté le 13 décembre 2021.

12. L'un de rares gisements documentaires sur le matrimoine de la BD française, a été conçu par Élise Ponce qui, dans une série de podcasts intitulée Auriculaire, a interrogé 24 créatrices de BD sur leur vie professionnelle et l'inscription de leur production dans leur constitution identitaire. En ce qui concerne la recherche scientifique, l'un des premiers travaux portant sur les professionnel.le.s de la bande dessinée était celui de Jessica Kohn. Sa thèse en histoire, soutenue en 2018, qui portait sur l'ensemble des dessinateurices de bande dessinée, les noms d'un groupe des femmes dans cette industrie (en France et en Belgique) entre 1945 et 1968.

13. « La brèche est une association regroupant des chercheur·es et futur·es chercheur·es en bande dessinée. Son but est de produire et diffuser de la recherche académique sur la bande dessinée, faciliter les rencontres entre chercheur·es, et explorer également le médium de la bande dessinée pour créer du savoir. » Présentation de l'association sur leur site. URL : <https://labrechebd.com/>, consulté le 13 décembre 2021.

14. Plus de détails sur ce projet sur le site de l'école universitaire de recherches ArTeC : <https://eur-artec.fr/projets/creatrices-de-bandes-dessinees/>, consulté le 13 décembre 2021.

15. Une des principales difficultés liées à cette enquête consistait à la collecte des témoignages anonymisés ou nominalisés. Néanmoins, répondre aux contraintes de l'ethnographie classique aurait été contraire à notre mission de visibilisation. À propos des l'impact des pratiques d'anonymisation dans la recherche, je renvoie à l'article de Virginie Despret « "L'effet sans nom" : l'anonymat dans les pratiques de la psychologie », publié dans son carnet de recherches, le 28 avril 2010 [En ligne]. URL : <http://www.vincianedespret.be/2010/04/leffet-sans-nom/>, consulté le 13 décembre 2021.

16. Détermination du budget (défraiement des participants, avantages en nature [prêt de salles, matériel d'enregistrement/captation], achat des boîtes et d'autres matériels d'archive, etc.) et des modes de financement.

17. Les premières créatrices convoquées sont en lien direct avec nos recherches personnelles en cours. Ceci nous permettait de mutualiser nos recherches avec ce projet extérieur.

18. Ces derniers arguments sont de taille puisque, dans le travail sur archives, il nous a été très difficile de convaincre la plupart des créatrices de l'importance (historique et sociale) que revêtent certaines sources telles que les journaux intimes.

19. À ce propos, voir les travaux suivants : Florie Boy (2009), « Les femmes dans la bande dessinée d'auteur depuis 1970. Itinéraires croisés : Claire Brétecher, Chantal Montellier et Marjane Satrapi » ; Bérénice Motais de Narbonne (2016), « La Pilule Rouge, les femmes dans la BD » ; Virginie Talet (2004) « Métal Hurlant et Ah ! Nana : deux expériences dans l'univers underground en France, 1975-1987 », et Blanche Delaborde (2005), « Ah ! Nana (1976-1978) ». Histoire.

20. L'histoire qui les concerne, l'histoire qu'elles vont raconter, l'histoire sociale qu'elles ont vécue et entendue, etc.

21. Par historiographie, j'entends de la pratique de l'analyse et de l'écriture de l'histoire. Toutefois, il me paraît nécessaire de renvoyer vers Marie-Paule Caire-Jabinet (citée par Ruiz 2011), expliquant que ce terme « apparaît au XIXe siècle [...] et] signifie selon les cas : l'art d'écrire l'histoire, la littérature historique, ou encore "l'histoire littéraire des livres d'histoire" (Littré, 1877) ».

22. D'après Florence Descamps (2019 : 160-161), les archives (orales) de type « conservatoires visent à fixer et à stocker, à titre préventif ou en urgence, des informations, des récits ou des souvenirs, mais sans objectif d'exploitation déterminé ; [...] [les archives] monumentaires, visent à fixer et à conserver la mémoire culturelle d'un événement, d'une expérience ou d'une communauté, comme une butte-témoin [...] [et les archives] transmissives, visent à transmettre des savoirs ou des savoir-faire ».

23. Dans le cas des autrices de bande dessinée, beaucoup de leurs crayonnés (dessins plus au moins achevés, avant la mise en couleur et souvent sans l'inscription du texte) et de leurs originaux sont vendus, pour en faire des compléments financiers, ce qui fait éclater un fonds propre à un.e artiste-auteurice. Par ailleurs, les déménagements successifs ou le manque de place conduisent souvent à la perte ou la destruction des sources pouvant constituer leur fonds d'archives.

24. Sur ces questions, voir : Claire Delahaye, « L'archive et le politique : enjeux et perspectives », *Revue française d'études américaines*, vol. 162, no. 1, 2020, pp. 3-19 ; Fabiana De Souza, « Réactualiser l'archive, réécrire l'histoire. Des pratiques artistiques décoloniales », *REVUE Asylon(s)*, N°15, février 2018, « Politique du corps (post) colonial », [En ligne], URL : <http://www.reseau-terra.eu/article1406.html>, consulté le 13 décembre 2021 ; Sémir Badir et Baetens Jan, « Présentation : L'héritage et l'archive. » *Protée*, volume 32, numéro 2, automne 2004, p. 5-8. <https://doi.org/10.7202/011167ar>, consulté le 13 décembre 2021 et Vincent Duclert, « Les historiens et la crise des archives », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. no48-4bis, no. 5, 2001, pp. 16-43.

25. Dans mes entretiens avec Jeanne Puchol et Chantal Montellier, considérées comme quelques-unes de pionnières de la BD, ces autrices ont insisté sur cette question qui les a constamment été posées « qu'est-ce que ça fait d'être une femme dans un milieu peuplé d'hommes ? ». N'ayant que très rarement eu l'occasion de collaborer avec d'autres consœurs, elles avaient intégrées leur proportion minoritaire, pour ne pas dire leur rareté, dans l'industrie de la BD. Par ailleurs, et toujours à ce propos, Lisa Mandel avait organisé en 2016 une table ronde critique, où elle demandait à un groupe d'auteurs ce que ça signifie d'être un homme dans la BD. Cet événement, devenu culte depuis, a été filmé et est accessible sur le site du Collectif des créatrices de BD contre le sexisme. URL : <https://bdegalite.org/les-hommes-et-la-bd/>, consulté le 13 décembre 2021.

26. L'éditrice, traductrice et scénariste Marie-Paule Noël a récemment fait part de son sentiment de ses difficultés concernant son statut dans l'industrie de la BD. Même si elle travaille dans la BD

depuis 1997, c'est son premier contrat signé (2021) en tant que scénariste, qu'elle peut « enfin pouvoir clamer partout qu[elle est] dorénavant une “vraie” autrice de BD ». Marie-Paule Noël, publié sur Twitter le 23 juin 2021. URL : <https://twitter.com/mpnoel/status/1407631813850316803?s=20>, consulté le 30 juin 2021.

27. Dans le secteur jeunesse ou la presse catholique pour la plupart.

28. Afin de pouvoir repérer les autrices de BD ayant publié en France chaque année, de 2010 à 2019, j'ai dépouillé les listes des livres assimilés aux bandes dessinées vendus en France. Ces listes ne comptaient pas moins de 3000 références, qu'il fallait par la suite vérifier. Par exemple, rien que pour l'année 2018, après avoir supprimé les mentions des mangas, comics et livres jeunesse, mon comptage signalait 1139 nouveautés (BD franco-belge et italienne, humour, roman graphique, histoire et politique) dont seule 180 mentionne la part auctoriale des femmes. De cette résultante, seulement 64 albums ont été signés uniquement par des femmes françaises ou installées en France.

29. La problématique de ma recherche doctorale porte sur la praxis discursive des autrices de BD. Elle est comprise comme un acte sur lequel pèsent des contraintes (Judith Butler). Elle n'est pas spontanée puisque son expression n'est jamais naturelle ni va de soi, il s'agit d'une pratique réfléchie qui signifierait non seulement la puissance d'agir qui traverse le discours, mais aussi les rapports de force et de pouvoir qui le structurent.

30. À ce sujet, voir Jean-Clément Martin, « Histoire, mémoire et oubli pour un autre régime d'historicité », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2000/4 (no 47-4), p. 783-804. DOI : 10.3917/rhmc.474.0783. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-histoire-moderne-et-contemporaine-2000-4-page-783.htm>, consulté le 13 décembre 2021 ; François Dosse, « Entre histoire et mémoire : une histoire sociale de la mémoire », in : *Raison présente*, n°128, 4e trimestre 1998. Mémoire et histoire. pp. 5-24, François Cadiou, Anne Lemonde, Clarisse Coulomb et al., « IX / Histoire et mémoire », in : François Cadiou éd., *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*. Paris, La Découverte, « Repères », 2011, p. 163-178. URL : <https://www.cairn.info/comment-se-fait-l-histoire--9782707169174-page-163.htm>, consulté le 13 décembre 2021 ; ou Patrick-Michel Noël, « Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France », *Conserveries mémorielles* [En ligne], #9 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, URL : <http://journals.openedition.org/cm/820>, consulté le 13 décembre 2021.

31. Les travaux de Sylvain Lesage offrent un vaste panorama sur l'histoire et la patrimonialisation de la BD franco-belge, notamment en tant que dispositif et objet médiatique. Cf. : « De la presse qui ne se lit que d'une main au panthéon du 9e art : Barbarella, de Jean-Claude Forest ». *Les petits aventuriers du quotidien*. Bande dessinée, journal et imaginaires médiatiques (XIXe-XXIe siècles), Guillaume Pinson ; Alexis Lévrier, juin 2017, Reims, France ; « Les archives Casterman : un continent inconnu », *Strenæ* n°11, « La collection, fabrique éditoriale des œuvres pour la jeunesse : l'apport des archives » (dossier : « Fonds d'archives et collections »), oct. 2016, <https://strenae.revues.org/1623> (consulté le 13 décembre 2021) ou encore « Les archives Casterman : un continent inconnu », *Strenæ - Recherches sur les livres et objets culturels de l'enfance*, Association Française de Recherche sur les Livres et les Objets culturels de l'Enfance (AFRELOCE), 2016.

32. Beaucoup de collections sont restées inachevées ou ont changé de maison d'édition ; des planches d'une même œuvre ou d'une même autrice peuvent se retrouver dans plusieurs endroits différents suite à leur vente dans des galeries ; les premières publications n'étaient pas enregistrées, identifiées, voire indexées (il en va de même avec la production des fanzines, même aujourd'hui, qui n'ayant pas un accompagnement éditorial, sont autoproduits et ne bénéficient pas d'un numéro de référencement).

33. Le séminaire « Décoloniser le patrimoine. Critical heritage studies. Épistémologies, réception et actualité (Europe, Asie, Monde) » de l'Institut National du Patrimoine, s'est penchée la

dimension politique des rapports genrés au travers des legs. Les séances, enregistrées, sont consultables depuis la chaîne podcast dédié : <https://soundcloud.com/institut-national-du-patrimoine/sets/decoloniser-le-patrimoine>, consulté le 13 décembre 2021. Depuis 2015, l'association *HF Île-de-France* investit l'espace public et organise une série d'événements culturels ayant pour objectif la visibilité des femmes du passé et leur héritage.

34. Restitution qui passe par la collecte d'archives de diverses natures appartenant aux premières créatrices de BD, encore en vie, résidant en France.

35. Marie Sorbier, « Le matrimoine n'est pas un néologisme, mais un mot effacé par l'Histoire », Affaire en cours, émission de France Culture, le 29 janvier 2021 [En ligne], URL : <https://www.franceculture.fr/emissions/affaire-en-cours/affaires-en-cours-du-vendredi-29-janvier-2021>, consulté le 13 décembre 2021. Le site de l'association Le matrimoine, propose différentes sources pour s'informer sur les legs des femmes, mais aussi sur la masculinisation des expressions, effaçant et invisibilisant les femmes de l'histoire. Lien permettant d'accéder à cette association : <https://www.lematrimoine.fr>, consulté le 13 décembre 2021.

RÉSUMÉS

L'absence présumée des créatrices de bande dessinée dans l'histoire de ce médium résulte, en partie, du manque de sources pouvant conduire à la restitution de leurs traces. Dans ce contexte, un groupe de chercheuses, se faisant appeler Les Bréchoises, se sont fédérées afin de provoquer les archives des femmes dans le neuvième art français et ainsi constituer des *monuments voulus*, des *monuments-mémoire*. Cet ambitieux projet de recherche rend compte d'une posture ambivalente : scientifique et militante à la fois. Dès lors, en partant de l'inexistence présumée du matrimoine de la BD, et du dévoilement des coulisses d'un projet de mise en mémoire, cet article revient sur les composants de la pratique organique de l'archive.

The presumed absence of female comic strip creators in the history of this medium is due, in part, to the lack of sources that could lead to the restitution of their traces. In this context, a group of women researchers, calling themselves Les Bréchoises, have joined forces to create archives of women in the French ninth art and thus to constitute desired monuments, monuments of memory. This ambitious research project reflects an ambivalent posture: scientific and militant at the same time. Starting from the presupposed non-existence of the comic book heritage and the unveiling of the backstage of a project of memorialization, this article returns to the components of the organic practice of the archive.

INDEX

Thèmes : Explorations

Mots-clés : matrimoine, archives, créatrices de bande dessinée, mise en mémoire, réécriture de l'histoire

Keywords : archives, women cartoonists, tracing, matrimony, rewriting history

AUTEUR

MARYS RENNÉ HERTIMAN

Université Paris 8

Marys Renné Hertiman est chercheuse-doctorante en information et communication (ED 401, Sciences sociales, Université Paris 8), rattachée au Centre de recherche interuniversitaire, expérience, ressources culturelles, éducation (EXPERICE). Sa thèse porte sur les « Discours des femmes dans la BD française contemporaine ». Avec l'équipe de chercheuses Les Bréchoises, elle coordonne le projet « Créatrices de bandes dessinées : histoire, mémoire, revendications et représentations des femmes dans le 9e art ». Publications récentes : « La valorisation du travail des femmes dans la bande dessinée : entre médiation, remédiation et mobilisation », *RELIEF - Revue Électronique de Littérature Française*, 14(2), décembre 2020 ; « La socialité du discours andersennien », revue *Deshima* n° 13, janvier 2020 et « *Les Sans-voix ou les Misérables d'Hans-Christian Andersen* », revue *Signes, Discours et Sociétés*, n° 20, novembre 2019.

Constituer des archives en sexologie francophone : un essai d'autoethnographie

Building a Sexological Francophone Archive Center: An Essay in Autoethnography

Alain Giami

Introduction

- 1 Cet article est développé à partir du travail d'*archivation* (Derrida 1995) que je mène actuellement en vue du destin futur de mes propres archives professionnelles et personnelles amassées au cours des 40 années de ma carrière professionnelle et de ma vie privée.
- 2 Tout cela a commencé lorsque j'ai été confronté à la nécessité de devoir me séparer (me débarrasser ?) d'une grande partie des documents et des ouvrages que j'avais conservés tout au long de ma carrière. J'avais (presque) tout gardé !! Certains désignent cette conduite comme le *syndrome de Diogène* alors que d'autres, en quête de pathologisation de l'existence, utilisent le terme de *syllogomanie* qui ferait de cette conduite un trouble à soigner. Soigner : oui, mais de quelle façon ? En arrivant à convaincre (ou obliger) la personne à se débarrasser radicalement de tout ce qu'elle a accumulé ou en l'aidant à trier dans ses matériaux et en l'accompagnant dans la conservation de ceux-ci, tout en essayant de la convaincre de l'importance de conserver ceux-ci pour la collectivité générale ou les communautés auxquelles elle appartient.
- 3 Ce travail a pu être réalisé grâce à la demande d'une grande université européenne souhaitant explorer l'éventualité de la création d'un centre d'archives en sexologie dans l'aire francophone. À partir de ce moment, il a pris une dimension plus collective et institutionnelle et s'est élargi au champ et à la communauté des sexologues et des chercheurs œuvrant dans le champ des sexualités. La réflexion collective et la confrontation des idées et des pratiques ont ainsi pris le pas sur la réflexion

individuelle et la recherche d'une solution pour mes propres archives a ainsi pris la forme d'un travail d'expertise en vue de la création d'un centre d'archives universitaire¹. C'est là que l'approche *autoethnographique* qui permet de mettre en perspective les questions personnelles et spécifiques du chercheur avec les questions des personnes, des communautés et des institutions concernées s'est imposée. Le projet vise ainsi à mieux comprendre les problèmes rencontrés pour sélectionner les documents à collecter, ceux à conserver ou à détruire, et pour trouver l'institution la plus appropriée pour la conservation, la diffusion, la mise en valeur et l'exploitation scientifique de documents — privés et/ou publics — qui prendront le statut d'archive.

- 4 Dans ce contexte, j'ai tenté d'identifier en premier lieu les intentions des détenteurs potentiels d'archives, mais aussi leur attachement à ces matériaux au travers de ce qu'ils représentent pour eux, la place qu'ils occupent dans leur histoire personnelle et le fait de devoir s'en débarrasser — ou pas. Par ailleurs, le fait que de telles archives concernent la recherche (sciences sociales et historiques, recherche clinique et santé publique) et la pratique clinique dans le champ de la sexualité et de la sexologie pose la question du choix de l'institution accueillante : centres d'archives spécialisés dans le domaine de la sexualité, archives d'histoire de la médecine, archives d'institutions de soins ou intégration dans des archives nationales ou locales, archives militantes et communautaires. L'enquête a mis en évidence que toutes ces possibilités existent. Il apparaît donc opportun de s'intéresser aux archives professionnelles — scientifiques et médicales — des professionnels de la sexologie et plus largement de la *sex research* du XX^e siècle dont le destin et les problèmes ont été beaucoup moins étudiés que ceux des archives féministes ou LGBTQI+.
- 5 On présentera tout d'abord les questions théoriques qui ont orienté ce travail, avant de revenir sur l'analyse de mon expérience personnelle concernant mes propres archives. Une enquête approfondie a été réalisée à l'aide d'une approche dite de « boule de neige » auprès de 62 sexologues recrutés dans mon réseau de connaissances et au-delà (notamment en Suisse). Une enquête menée en vue de mieux comprendre le fonctionnement des archives sexologiques, féministes et communautaires (LGBTQI+) a été menée parallèlement. Parmi les principaux enseignements de ce travail émerge la question de la *confiance*, comme condition centrale de possibilité de l'émergence d'un centre d'archives sexologiques. L'établissement d'une relation fondée sur la confiance entre les détenteurs d'archives et les archivistes généralistes ou communautaires apparaît comme l'une des conditions nécessaires au succès d'une telle entreprise.

Le travail d'archivation

- 6 La notion d'*archivation* développée par Derrida inclut une phase créatrice préalable, qui consigne, inscrit une trace dans quelque lieu, quelque espace extérieur (Derrida 1995). Cette notion a été ensuite complétée par la notion d'*archivalisation*, un autre néologisme qui signifie le choix conscient ou inconscient (déterminé par des facteurs sociaux et culturels) qui fait que l'on considère que quelque chose vaut la peine d'être archivé (Ketelaar 1999). Chez ces deux auteurs, on retrouve la notion d'un processus de création et de fabrication des archives qui constitue le passage d'un univers privé et subjectif à un univers public qui obéit à un certain nombre de règles éthiques et juridiques. On observe ici la présence de deux logiques différentes : celle de l'individu, de sa subjectivité, ses émotions et ses objectifs politiques, d'une part, et celle des

institutions plus soucieuses d'établir et de respecter des règles de travail et de mettre en œuvre des procédures techniques de sélection, de collecte, d'emmagasinage, de conservation, de catalogage, de protection et de diffusion, dans le cadre d'un projet stratégique institutionnel. Ce processus de travail met en présence (en tension) différents acteurs avec d'un côté, les détenteurs des documents qui en sont les propriétaires, leur entourage, leurs héritiers et exécuteurs testamentaires (au cas où la personne est déjà décédée), les institutions dans lesquelles la personne a œuvré, les associations de type communautaire auxquelles elle a participé et, de l'autre côté, les institutions censées recueillir ces matériaux de façon statutaire (les archives nationales pour les documents administratifs et les *archives publiques*), des archives universitaires, spécialisées ou communautaires pour tous les autres types de documents. Il peut en outre y avoir des obligations statutaires et réglementaires qui sont fonction du statut de la personne et la possibilité d'un choix par affinités, sentiment d'appartenance, ou toute autre motivation plus ou moins recevable par les héritiers d'une part, et les institutions de l'autre. À titre d'exemple, les archives de Philippe Lazar, ancien directeur général de l'INSERM (entre 1982 et 1996), conservées aux Archives Nationales de la France, comportent différentes sections : les archives de son activité scientifique comme chercheur, ses archives de directeur général de l'INSERM, d'abord et de l'Institut Recherche & Développement (IRD) ensuite, et enfin ses archives personnelles comprenant son activité associative et politique. Cet ensemble qui mêle *archives publiques* et *archives privées* a été regroupé sous le nom de son auteur dans le catalogue les Archives Nationales après avoir été traité par le service des archives de l'INSERM².

- 7 La question du tri apparaît centrale dans ce processus avec la nécessité de sélectionner et réduire les volumes à archiver, en supprimant les doublons et en distinguant les matériaux qui présentent un intérêt et ceux qui n'en présentent pas : mais un intérêt pour qui ? L'histoire de la publication des carnets de terrain de Malinowski illustre bien les contradictions et les difficultés auxquelles sont confrontés ceux qui s'intéressent aux archives et documents personnels. L'épouse de Malinowski, qui décida de publier son journal de terrain après sa mort, considérait que : « Lorsque l'on est en possession du journal ou de l'autobiographie d'un homme éminent, ces matériaux touchant sa vie intérieure, son quotidien et le travail de sa pensée, sa démarche créatrice devraient être publiés, dans l'intention bien délibérée de dévoiler sa personnalité en relation avec l'œuvre accomplie » (Malinowski 1985 : 18). Tout en louant la « remarquable liberté » avec laquelle il s'exprimait, Valetta Malinowska décida cependant de supprimer quelques passages : « Quelques remarques d'ordre purement intime ont été omises, et ces omissions indiquées par quatre points successifs. » (Malinowski 1967-1985) Dans ce cas, on ne peut qu'être satisfait de la solution adoptée indiquant les passages supprimés. Il y a quelques années, alors que je travaillais dans le *Rare Book and Manuscript Department* d'une grande université américaine, la bibliothécaire chargée de la réception et du travail de catalogage de l'importante collection d'archives d'un homme politique connu, m'informa au détour d'un café pris à la cafétéria, de la présence de documents pornographiques et de la décision des responsables de la bibliothèque de détruire ces documents, considérés comme pouvant nuire à la réputation post-mortem de cet homme politique. On peut aussi supposer que compte tenu de la réputation de celui-ci, les responsables de la bibliothèque ont été choquées par cette découverte et ont préféré l'éliminer du catalogue de la collection. Connaissant mon intérêt pour les questions liées à la sexualité, elle me proposa amicalement de m'offrir, de façon tout à fait confidentielle, quelques échantillons des documents voués

à la destruction. La question de l'intérêt, mais aussi de la vérité historique apparaît ici en pleine lumière : les conservateurs d'archives ont le pouvoir de décider ce qui restera dans l'histoire et contribuera à son écriture par les historiens au-delà des tris et sélections qui auraient déjà été opérés par leurs détenteurs et leurs héritiers familiaux ou professionnels animés pour leur part de logiques et d'intérêts spécifiques, parfois contradictoires avec ceux du principal intéressé. Ces exemples mettent bien en évidence que les logiques de tri et de sélection interviennent à différents paliers de la constitution d'un corpus d'archives et qu'elles répondent à des finalités multiples et parfois contradictoires. Les logiques à l'œuvre dans les opérations de sélection et de tri ne font pas que répondre à une nécessité et une rationalité historique, elles mettent en jeu d'autres éléments. Elles ont à voir avec des affects tels que l'honneur, la honte, les émotions et les sentiments. Les logiques de « traitement » des archives ne sont certainement pas les mêmes selon le statut de ceux qui sont chargés de cette opération et comme on l'a vu des intérêts et des objectifs pouvant être contradictoires entrent en jeu. Les stratégies des institutions archivistiques ne sont pas strictement parallèles à celles des détenteurs d'archives.

Autoethnographie

- 8 La perspective *autoethnographique* qui place le chercheur au centre des investigations a été mise en œuvre ici dans la mesure où elle permet de mieux travailler les mouvements d'itération entre les questions du chercheur, les questions soulevées par les participants lors des interviews, les observations réalisées sur les centres d'archives existants et les données de la littérature scientifique, les négociations avec les responsables de différents centres d'archives en vue du legs de mes propres archives. Ces processus permettent ainsi d'accéder à une *montée en généralité* qui permet de mieux penser les questions et les situations collectives (Holman Jones, Adams & Ellis 2013). L'une des possibilités uniques qu'offre l'autoethnographie : apprendre à connaître ce qui est de l'ordre de la généralité — le social, le culturel et le politique — par l'exploration de qui est du domaine personnel. Carolyn Ellis (2004) écrit que les chercheurs qui utilisent l'approche autoethnographique s'efforcent de « relier les aspects autobiographiques et personnels aux registres culturels et au social » en privilégiant « l'action concrète, l'émotion, l'incarnation, la conscience de soi et l'introspection...³ ». (Douglas & Carless 2013 : p. xix).
- 9 La perspective autoethnographique développée ici renforce la réflexion théorique menée par Jacques Derrida (présentée plus bas) qui a renouvelé les problématisations de la question des archives en développant la notion d'*archivation*. Au-delà des concepts d'*archivation* et d'*archivalisation*, la notion de *traduction* développée par Latour permet de penser le passage d'un univers à un autre, et probablement de la censure qui peut intervenir lors de ce passage (Latour 1991). On retrouve chez ces différents auteurs, la notion d'un *processus* de création et de fabrication des archives qui constitue un processus de passage d'un univers privé et subjectif (même si les archives sont constituées dans un cadre dit public) vers un univers public qui obéit à un certain nombre de règles politiques, éthiques et juridiques. On se trouve loin de l'idée selon laquelle des archives ne seraient que le produit d'un « dépôt » ou d'un « legs » simplement emmagasiné dans le premier lieu venu.

- 10 Mon expérience personnelle et les premiers contacts établis avec des détenteurs ou détentrices d'archives, des archivistes professionnels et un centre d'archives en phase de constitution confirment l'hypothèse d'un processus et d'un travail de traduction et de fabrication des archives. Travail pouvant d'autant plus être sujet à des processus de censure, dissimulation, destruction ou de mise en exergue qu'il s'agisse de matériaux à contenu sexuel (textuel ou iconographique) mettant en question les postures morales portées par les acteurs et les institutions. Par ailleurs, l'évolution des idées et des conceptions en matière de sexualité et de sexologie ont pour effet de redessiner les lignes de partage entre ce qui peut être considéré comme légitime. Le destin de Willy Pasini et ses relations avec le Fonds Chalumeau (Université de Genève) sont tout à fait exemplaires des renversements des alliances historiques. Pasini avait été l'un des principaux animateurs du Fonds Chalumeau au moment de sa création et avait bénéficié d'un important soutien qui a permis à l'école genevoise de sexologie et aux enseignements académiques en sexologie et à la sexologie européenne de se développer. Les documents publiés actuellement sur le site du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS) adoptent un tout autre ton à l'égard de Pasini (sans le nommer directement) en attribuant à celui-ci et à ses collègues une position hétérocentrée et hétéronormative : « dans les premières pages de l'*Introduction à la sexologie médicale* (1974), l'appui d'une anthropologie binariste, selon laquelle « la bipolarité des sexes offre le modèle concret de plusieurs aspects bi-polaires de la vie collective, tels les oppositions entre l'activité et la passivité, la force ou la faiblesse, etc. » Pareille conception conduit à faire figurer l'« homosexualité », dans le même ouvrage, parmi les « obstacles à la vie sexuelle »⁴. Au-delà du caractère anachronique de telles accusations, cet exemple met en pleine lumière la dimension politique de l'archivage des matériaux sexologiques et « sciences des sexualités ». En effet, quel peut être le destin d'archives considérées actuellement comme dépassées (pour ne pas dire plus) par les tenants des conceptions actuelles de la sexologie ?

Archives de sexualité versus archives pornographiques ?

- 11 La majorité des publications sur la question des archives relatives à la sexualité ont surtout porté sur les archives et les collections personnelles de personnages emblématiques des communautés LGBTQI+ (Barriault 2009; Dean, Rusczycky & Squires 2014; Mercer 2014; Weeks 2007). Weeks (2007) a bien mis en évidence comment la vie personnelle retracée dans des récits autobiographiques constituait une dimension centrale de l'histoire sociale et culturelle et de l'histoire de la sexualité. Dans une autre perspective, on trouve la présence de travaux sur les archives féministes du XX^e siècle (Bard, Metz & Neveu 2006) qui comportent une forme de dimension militante en considérant les matériaux d'archives comme nécessaires à l'accession à la visibilité sociale et politique des femmes et des mouvements féministes. D'autres travaux plus récents ont abordé directement la question des contenus sexuels explicites relevant de ce qu'il est convenu de désigner comme *pornographie* (Reay 2018; Sigel 2020; Dean, Rusczycky & Squires 2014) en mettant en avant le côté secret, intime de documents qui restent oubliés et dissimulés pendant des années avant d'être découverts parfois par hasard, qu'il s'agisse de documents privés de personnes ayant eu une vie publique ou d'anonymes reclus dont on découvre l'œuvre après la mort (Darger 2013-2020). Dans

l'annexe de leur ouvrage *Porn Archives*, Dean, Rusczycky & Squires (2014) ont présenté une liste, certainement non exhaustive, des principaux centres d'archives en y incluant les centres d'archives sexologiques aussi bien que les centres recueillant les archives personnelles et les collections érotiques des membres des communautés gays. Ceci met bien en évidence l'importance et la difficulté épistémologiques (Escoffier 2020) à distinguer les différents registres scientifique ou vernaculaire, pour de possibles archives de la sexologie et de la *sex research*.

Mes archives/mes questions

- 12 Mes propres archives et surtout mes questions sont partie intégrante de l'enquête, aussi bien en termes d'identification des contenus matériels que de mes questions personnelles, concrètes et émotionnelles.
- 13 Ma préoccupation à l'égard de la question des archives a commencé à se poser au moment où j'ai dû envisager de quitter le vaste bureau que j'occupais depuis une vingtaine d'années dans lequel j'avais entreposé tout un ensemble de documents rassemblés au cours de ma carrière, à l'Hôpital de Bicêtre. En plus de ce vaste bureau, je disposais de placards dans un couloir, de rayons de bibliothèque dans deux autres bureaux, et de quelques étagères dans le bureau de ma secrétaire, sur lesquelles étaient entreposés les copies de mes publications, les documents administratifs témoins de mes missions à travers le monde et de la gestion de mes activités au sein de l'INSERM. Une de mes collègues — qui ne conservait pas grand-chose de son activité scientifique — avait déjà déposé ses propres archives aux Archives de l'INSERM. Cette donation avait demandé à sa secrétaire un important travail pendant quelques semaines. En effet, la secrétaire avait dû classer, organiser et « nettoyer » les documents avant de les faire parvenir au service des Archives. Cette pratique tranchait avec ce que j'avais rencontré au moment où j'ai dû déposer à la BDIC (« la contemporaine ») les archives de Boris Fraenkel⁵ que j'avais pu sauver de la destruction. Pour cette institution, il fallait déposer les matériaux tels quels, en conservant la poussière et le rangement (ou le chaos) opéré par le propriétaire des archives. Il y a aussi tous les ouvrages achetés au cours des différents travaux qui ont permis la constitution d'une bibliothèque spécialisée de plus de 3000 ouvrages sur les questions de sexualité et genre. Au-delà des archives entreposées dans mon bureau, j'ai encore quelques « mètres linéaires » (selon la terminologie technique en vigueur) accumulés à mon domicile et qui comprennent des correspondances personnelles et professionnelles, des dossiers documentaires constitués à base de coupures de journaux, l'historique administratif de ma carrière avec les originaux de mes diplômes, les échecs aux différents concours auxquels je me suis présenté, des collections de revues, des photos, des dossiers de participation à des congrès et des documents pornographiques (magazines, photos, vidéo, etc.) et une collection d'ouvrages et d'objets d'art érotique ainsi que la majeure partie de ma bibliothèque spécialisée. Tout ceci constitue un environnement spatial dans lequel les cogitations du monde intérieur sont en dialogue permanent — à toute heure du jour ou de la nuit — avec les éléments matériels qui se renvoient ainsi les uns aux autres. Me déposséder de cet environnement peut constituer une dépossession de mon univers mental. Des solutions ont été trouvées pour pallier ce drame. Ainsi, par exemple, les héritiers de Pierre Gaudibert (1928-2006), historien de l'art, critique et conservateur, ont vendu, en 2015 soit neuf ans après sa mort, sa bibliothèque et ses archives au Musée

d'Art Moderne de la Ville de Paris, avec une partie de sa collection personnelle. Une salle de ce musée est désormais consacrée aux archives de ce personnage avec une immense photographie murale qui représente son bureau dans l'état où il se trouvait quand il y travaillait. Des éléments de sa collection d'ouvrages, de brochures d'archives et de photos sont exposés dans des vitrines bien fermées. En entrant dans la salle d'exposition, j'ai eu l'impression de pénétrer dans l'univers mental de Gaudibert au plus profond de son intimité ainsi dévoilée. Ce dévoilement peut prendre des formes plus extrêmes. En pénétrant dans le *Museo di Antropologia Criminale* « Cesare Lombroso » à Turin, on est frappé par la présence d'un squelette reconstitué qui semble accueillir les visiteurs de ce musée avec un large sourire. Renseignement pris auprès des conservateurs et des gardiens, il s'agit de l'hôte des lieux, Cesare Lombroso lui-même qui avait demandé à ce que son squelette soit exposé au musée, en lui assurant ainsi une forme d'exhibition éternelle.

- 14 J'ai commencé à me poser la question du destin des matériaux que j'avais accumulés au cours de toutes ces années, vers les années 2015, au moment de penser à mon changement d'activité du fait de l'obligation légale de prendre ma retraite. J'ai ainsi commencé à penser à toute une série de solutions possibles et satisfaisantes pour mon désir de sauver ce matériel de la destruction et de m'assurer une place dans l'éternité des rayons de bibliothèques et d'archives.

Human Sexuality Ressources de l'Université Cornell (état de New-York)

- 15 C'est alors qu'apparut la possibilité de déposer mes documents au *Human Sexuality Ressources* de l'Université Cornell (état de New-York) grâce à un contact avec une amie qui travaillait dans cette université depuis quelques années et connaissait l'un des bibliothécaires français et intéressé à ouvrir les archives de Cornell à des documents d'origine française. Ce bibliothécaire/archiviste servit d'intermédiaire avec les responsables de la *Division of Rare Books and Manuscript Collections/ Cornell University Library*. En février 2016, je fus invité pour rencontrer les responsables de la bibliothèque et des *Human Sexuality Ressources* et à y donner deux conférences, dont l'une dans le cadre de la bibliothèque afin de présenter des éléments de ma collection. J'ai pu ainsi accéder à une visite des conditions de conservation de la bibliothèque. Il s'agissait d'une sorte de coffre-fort solidement sécurisé, climatisé et maintenu à température constante, dans lequel les différentes collections étaient soigneusement rangées et cataloguées. On ne pouvait accéder à ces éléments que sur autorisation spéciale. Les documents étaient livrés dans une petite salle, où l'usage d'un stylo à encre était strictement prohibé, mais où l'on pouvait photographier les documents consultés. Très fortement impressionné par cette visite et les contacts avec les responsables, je décidai donc de leur confier une grande partie de ma collection. Le *memorandum of understanding* fut donc signé le 29 Juin 2016. Quatre-vingt-dix kilos de matériel furent mis dans des caisses cartonnées avec l'aide de mes étudiants et de ma secrétaire et le tout fut expédié par une société de transport international le 7 juillet 2016. Quelques semaines plus tard, ce matériel prit le nom de *Alain Giami Collection on sexual practices and attitudes and their health outcomes, circa 1980-2016. Collection Number : 7833* et devint très rapidement accessible sur Internet⁶.

- 16 Le reste du matériel dont j'avais encore besoin pour mon activité scientifique fut ensuite déménagé dans mon nouveau bureau, à l'Hôpital Paul Brousse de Villejuif où je terminai ma carrière de directeur de recherche à l'INSERM, le 1^{er} septembre 2018. Il comprend encore environ une quinzaine de mètres linéaires d'archives et environ 2000 ouvrages spécialisés en « sexologie et sciences des sexualités » qui sont toujours entreposés dans ces bureaux. L'administration de l'INSERM m'en ayant généreusement laissé la disposition grâce à mon éméritat.

Grand Établissement Documentaire (Campus Condorcet, Aubervilliers)

- 17 Plus récemment, je suis entré en contact avec les responsables du Grand Établissement Documentaire (GED - Campus Condorcet) et un accord provisoire a été établi pour le transfert (don) de ma bibliothèque de recherche en sexualité et genre (environ 3000 ouvrages) après l'ouverture du GED. Le GED n'accueillerait pas mes archives de travail à proprement parler, mais seulement le segment de la collection d'ouvrages portant sur ces questions (17 juillet 2019).

Archives de l'INSERM/Archives nationales

- 18 J'ai découvert entre temps que l'administration recommandait que les archives des chercheurs du secteur public soient déposées aux archives de leur établissement de rattachement avant d'être traitées et versées aux archives nationales en tant qu'archives publiques. Mais ceci pose la question du statut et de la localisation des archives privées. La distinction entre travail professionnel et vie privée qui sont souvent entremêlées est difficile à établir dans le domaine des sciences sociales. Les archives nationales présentent l'intérêt de la garantie professionnelle avérée, de la neutralité supposée et de la pérennité de la conservation et de l'accès assurées par l'État.
- 19 Le récit du processus mis en place en vue du dépôt de mes archives dans différents centres pouvant les accueillir permet, dans le cadre d'une démarche *autoethnographique*, de formuler et mieux comprendre les questions qui ont été abordées dans l'enquête auprès des donateurs potentiels. Je fais l'hypothèse que les détenteurs potentiels d'archives se posent les mêmes questions que moi et que la formulation de mes questions m'aidera à mieux comprendre les leurs, à mieux voir celles qu'ils se posent et que je ne me suis pas posées et inversement. Cette histoire fonctionne ainsi comme une grille de lecture des matériaux recueillis auprès de ces personnes ainsi que les questions des acteurs de l'archivistique dans ce domaine qui ont aussi été interrogés dans le cadre de ce projet. Un premier constat s'impose ici : le choix d'un centre d'archives ou d'une bibliothèque pouvant accueillir mes archives de la façon la plus satisfaisante possible, c'est-à-dire avec des garanties de pérennité et de mise à disposition aux publics intéressés, n'est pas simple. Il y a la possibilité de choisir un centre d'archives spécialisées — s'il en existe un — en France ou à l'étranger. Il y a la possibilité de segmenter les collections en fonction de différentes thématiques (choix effectué par Pierre Simon, qui a légué ses archives en fonction des thématiques abordées à différents centres d'archives, contrairement à Philippe Lazar qui a choisi de regrouper ses archives publiques et privées aux Archives nationales). Il y a enfin la

séparation entre des bibliothèques spécialisées, des documents d'archives, et le cas échéant des objets d'art ou ethnographiques qui sont traditionnellement distribués, en France, dans trois institutions différentes : les Archives nationales, les bibliothèques (dont la BNF) et la réunion des musées nationaux (RMN).

- 20 Ainsi le donateur potentiel d'archives Alain Giami se pose les questions suivantes concernant le destin de ses propres archives dans un centre d'archives :
- 21 Que suis-je en droit d'exiger/d'attendre en termes de sécurité et de contrôle, de la part d'un Centre qui accepterait de recueillir mes archives de travail ?
- La prise en charge des frais de transfert depuis le lieu d'entrepôt vers le lieu de destination ;
 - Une garantie de la sécurité du stockage : incendies, inondations, vol, destruction, perte ;
 - L'organisation du contenu : catalogage descriptif et publication du catalogue établi comprenant les caractéristiques de la collection ;
 - Un accès permanent, gratuit et sans restriction à mes archives ;
 - Une visibilité et une promotion des contenus de mes archives et de ma personne, en proximité avec d'autres fonds d'archives situés dans le même registre ;
 - L'accessibilité de ma collection aux chercheurs avec consultation sur place ou ailleurs, réalisation d'ouvrages documentaires, expositions ou cycle de conférences et séminaires.
 - La possibilité de restriction de l'accès à la collection en cas de risque pour la collection elle-même ou pour moi-même si je suis toujours en vie.

Identifier les détenteurs potentiels d'archives

- 22 Pour mener ce travail, j'ai puisé dans mon carnet d'adresses, mes travaux de recherche, et dans ma mémoire. En effet, j'ai commencé à travailler sur et avec les sexologues il y a une trentaine d'années et des enquêtes ont été réalisées de façon successive en France (Giami & de Colomby 2001 ; Giami, Chevret-Méasson & Bonierbale 2009 ; Giami & Michaels 2020) et dans différents pays européens (Giami, de Colomby & Groupe-Euro-Sexo 2006) et d'Amérique latine (Giami & Russo 2013). La réalisation de ces enquêtes ainsi que les différents travaux menés en partenariat ont établi une proximité faite d'amitiés — et aussi d'inimitiés — qui m'ont donné une place très particulière dans ce monde professionnel allant jusqu'à la participation à des responsabilités importantes dans de grandes associations professionnelles et sociétés scientifiques en France et dans d'autres pays. Cette situation a amené certaines personnes à m'identifier comme un sexologue, c'est-à-dire comme un membre à part entière de cette communauté. L'historien Steven Epstein considère mes travaux comme ceux d'un *insider*. C'est sur la base de cette connaissance approfondie de la communauté des sexologues francophones que j'ai procédé au recrutement des participants selon une méthode que je peux qualifier comme « par cercles concentriques », c'est-à-dire en partant d'abord des personnes les plus proches et en évoluant vers celles que je connais moins ou avec lesquelles il existe des inimitiés. Soixante-deux personnes (professionnels de la sexologie ou de la *sex research*) ont ainsi été contactées pour ce projet. Environ un tiers d'entre elles n'ont pas répondu à mes messages de contacts, dont la quasi-totalité des personnes travaillant en Suisse romande. La majorité des personnes qui ont répondu sont âgées de plus de 60 ans et ont consacré la majeure partie de leur carrière professionnelle médicale (principalement) autour des questions de sexualité comme sexologues, à plein temps pour certaines d'entre elles et à temps partiel. La prédominance de cette tranche d'âge est justifiée par le fait qu'il s'agit du moment du

passage à la retraite et de l'abandon plus moins complet de l'activité professionnelle et en particulier des locaux occupés à titre professionnel. Ce qui pose de façon concrète et matérielle la question du stockage, de la conservation — plus ou moins complète — ou de la destruction des documents accumulés et conservés au cours de la carrière. Quelques-unes de ces personnes ont occupé des responsabilités associatives ce qui leur donne la responsabilité des archives de leurs associations au-delà de leurs archives personnelles.

- 23 L'enquête a dû être menée par téléphone, zoom, messagerie électronique. Cette approche a permis cependant de recueillir des propos intéressants sur les archives des personnes interrogées (un premier essai d'identification), sur les motivations ou les « volontés » préexistant à ces fonds, et parfois de constater la destruction d'une partie ou de la totalité du matériel collecté au cours de la vie et de la carrière de ces personnes. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'aller observer sur place la matérialité des documents existants chez les personnes interrogées.
- 24 Quelques entretiens ont été partiellement enregistrés pour faciliter la préparation des comptes rendus détaillés ne comportant que les éléments relatifs aux questions d'archives. Après rédaction de ces comptes rendus, les enregistrements informels ont été détruits et les synthèses finales envoyées aux personnes interviewées, pour validation et approbation de leur utilisation dans le cadre du rapport final (Giami 2000). J'ai choisi de présenter ici des éléments des entretiens les plus significatifs qui m'ont été accordés dans le cadre de ce projet.

Que nous disent les sexologues à propos de leurs archives

À qui s'adresse-t-on ?

- 25 Les personnes interrogées ont accepté (ou refusé) de répondre à « Alain Giami », en personne. C'est en moi que leur confiance a été déposée pour confier leurs réflexions concernant leurs archives, ce qui relève de leur vie privée et de leur confidentialité. C'est probablement à moi, personnellement, que certaines personnes ont refusé de répondre ou dans un cas précis, refusé, plus tard, que leur nom et leur propos soient même mentionnés dans ce travail. Ce point apparaît tout à fait important si l'on souhaite bâtir un centre d'archives en sexologie francophone. Les personnes concernées n'accepteraient de léguer leurs archives qu'à la condition qu'un climat de confiance personnalisé soit établi entre les donateurs et les destinataires institutionnels des archives qui sont considérées comme précieuses par leurs détenteurs. Un tel climat de confiance porte aussi bien sur les personnes que sur les institutions. L'établissement d'un lien de confiance n'est cependant pas suffisant. Pour certaines personnes, le legs ou donation de leurs propres archives ne s'inscrit pas uniquement dans un simple projet de stockage et de conservation, mais constitue un message, un projet de continuation de reconnaissance de leur activité et de leur personne.
- 26 Ainsi, l'une des responsables des Archives du féminisme (Angers), a-t-elle exprimé sa déception face à la décision de Michelle Perrot et des héritiers de Gisèle Halimi d'avoir choisi de déposer leurs propres archives aux Archives nationales plutôt que dans les Archives du féminisme. L'historienne Michelle Perrot, qui fait même partie du comité

scientifique des Archives du féminisme et a participé de leur fondation, a préféré la reconnaissance offerte par l'accès aux Archives nationales, archives de la république. Pour l'historienne professeure d'université, la sécurité et la pérennité d'une institution publique prestigieuse sont probablement associées à sa décision. Cette situation illustre parfaitement l'idée selon laquelle la confiance dans le destinataire, si elle est une condition nécessaire, n'est pas suffisante et que le choix d'un site plutôt qu'un autre, lorsque ceci est possible, permet de mieux comprendre les dimensions symboliques, idéologiques et affectives du dépôt d'archives dans un lieu spécifique. L'exemple des archives de Freud déposées sous embargo de longue durée à la Bibliothèque du Congrès à Washington, nous rappelle que la confiance dans les grandes institutions publiques n'est pas inébranlable. L'histoire prend la forme d'un roman policier écrit par Janet Malcolm qui raconte comment Jeffrey Masson réussit dans un premier temps à gagner la confiance d'Anna Freud et des responsables de la fondation chargés de la gestion des archives de Freud, avant de s'approprier et de publier des éléments de la correspondance entre Freud à Fliess sur la « théorie de la séduction » (Masson 1992). Cette publication donna lieu à un scandale international et met bien en évidence la dimension sensible et hautement politique de la gestion d'un fonds d'archives (Malcolm 1984). Le dépôt dans des archives aussi prestigieuses et aussi « sûres » que la Bibliothèque du congrès n'a pas permis d'éviter les « fuites » de documents sensibles, dont la publication a servi à orchestrer une campagne internationale contre Freud. Doit-on supposer qu'un dépôt d'archives a pour mission de protéger la mémoire de celui qui lui a remis son héritage ? On comprend ainsi toute l'importance des débats actuels autour de l'ouverture des archives de la Guerre d'Algérie/Guerre d'indépendance, et notamment des archives de l'armée française en vue de l'ouverture possible de procès pour des crimes imprescriptibles.

Pas d'archives/pas d'histoires ?

- 27 Pour une majorité des personnes interrogées, l'entretien a donné l'occasion de reprendre contact avec moi, de parler de choses et d'autres et de nos vies respectives et de faire le point sur leurs archives. Une grande partie de ces personnes ont constaté qu'elles n'avaient pas conservé grand-chose au fil de leur carrière, qu'elles ne s'étaient pas préoccupées d'archivage, et *in fine* qu'elles avaient détruit des matériaux considérés comme *encombrants* et jugés sans intérêt à la fin de leur carrière. Pour ces personnes l'entretien a été de courte durée, parfois accompagné de la promesse « d'aller voir », « d'aller jeter un œil » à la cave, au grenier ou dans la maison de campagne afin de vérifier si d'aventure il pouvait avoir subsisté des matériaux qui pouvaient m'intéresser. Dans le meilleur des cas, ces personnes ont dit avoir conservé quelques ouvrages et des revues qu'elles pourraient éventuellement léguer au moment venu. Dans la plupart des cas, il s'agit de collections de l'une des principales revues sexologiques françaises : les *Cahiers de sexologie clinique*, revue créée et publiée sous la direction de Gilbert Tordjman entre 1975 et 2001 ; ou bien des principaux travaux de Masters & Johnson (dans leur traduction française par Michel Meignant) et parfois des ouvrages de Willy Pasini qui a exercé une influence considérable sur la sexologie francophone des années 1970. La présence de ces collections et leur forte occurrence dans les fonds des sexologues français des années 1970/1980 renseigne déjà sur l'orientation clinique et intellectuelle de ce segment de la profession. Personne n'a parlé des œuvres de Wilhelm Reich ou de Michel Foucault pourtant très en vogue au

cours de cette période. Le premier constat que l'on peut donc faire à la suite de cette enquête est celui de l'absence d'intérêt et de culture archivistique chez la plupart de ces personnes.

Travail d'archives et travail biographique

- 28 La réflexion sur les archives qui a été proposée aux détenteurs potentiels d'archives a ouvert, pour certaines d'entre ces personnes, un espace pour le déroulement d'un récit autobiographique. En effet, l'évocation et la description des matériaux existants et éventuellement disponibles (ou pas) ont souvent renvoyé aux circonstances dans lesquelles ils ont été produits et aux souvenirs dans lesquels ils avaient été constitués et ensuite précieusement conservés. Il faut préciser d'entrée de jeu qu'une telle possibilité n'était pas proposée explicitement dans le contact et dans le guide d'entretien (qui est resté très ouvert) qui a servi de trame à ces entretiens, mais que lorsque cela se présentait, je n'ai pas hésité à accompagner les personnes dans leur récit et soutenir et ponctuer leur discours par mes interventions issues de mes propres questions et des questions posées par les autres participants : « dire et faire dire » selon la belle expression de Alain Blanchet (Blanchet 1991).
- 29 Le déroulement des entretiens s'est inscrit selon deux scénarios différents déjà décrits par Derrida (1997) avec d'une part, le « retour au passé » qui a mobilisé la mémoire des personnes ou la « promesse du futur » dans laquelle on jette les fondements et les fondations d'un travail et d'une vie future.

Le retour au passé

- 30 Pour de nombreuses personnes, la proposition de discuter et de réfléchir à leurs archives les a conduites à raconter leur trajectoire en associant des éléments d'archives avec des moments biographiques. Une des premières femmes médecins à avoir rejoint la sexologie au début des années 1970 reconnaît avoir conservé « quatre armoires pleines de documents » qui ont été disposées chez elle à son domicile, après avoir pris sa retraite, fermé son cabinet et abandonné la pratique hospitalière, il y a déjà quelques années. Tout de suite, l'évocation du nom d'un des centres possibles pour l'archivage de la sexologie francophone lui rappelle ses premières armes dans la prise en charge des personnes transgenres au début des années quatre-vingt. Elle se souvient avoir été invitée à venir participer à un colloque et de l'excellent accueil dont elle avait bénéficié, alors qu'elle était atteinte d'une crise aiguë de sciatique qui l'avait obligée à se déplacer avec l'aide d'un fauteuil roulant. Elle raconte avoir presque par hasard été impliquée dans les questions de sexualité et d'identité de genre. De fil en aiguille, elle décrit ses premières expériences cliniques à l'hôpital où elle travaillait, les contacts avec les collègues qui ont tout de suite considéré qu'elle était une experte dans ces prises en charge dont ils ne connaissaient pas grand-chose, les contacts avec les quelques praticiens qui étaient engagés dans cette voie, les premiers congrès où les collègues qui deviennent rapidement des amis se retrouvent et vont dîner ensemble au restaurant et visiter les musées locaux. Toute la genèse d'une carrière revient à la mémoire, ponctuée par la localisation de documents d'archives, à domicile ou ailleurs. La remémoration des événements s'enchaîne avec la localisation des documents et elle me livre un entretien biographique qu'elle mettra un point d'honneur à relire et

vérifier avant de m'autoriser à son utilisation pour les besoins de la recherche. Cette exigence de précision narrative montre à quel point la question est importante pour cette personne et comment le destin de ses archives est indissolublement lié à sa biographie personnelle et professionnelle. Mais aussi, combien il est difficile de s'en séparer et combien il est important de pouvoir en garder le contrôle. Tel autre sexologue, psychiatre, qui a participé à l'aventure sexologique me raconte sa découverte de la sexologie au fil des rencontres dans les séminaires et congrès. Au moment de partir à la retraite, il a choisi de numériser les archives de son travail qu'il considérait comme importantes, ce qui lui permet de les garder à disposition en vue du nouvel ouvrage qu'il compte écrire à l'aube de ses quatre-vingt-dix ans. Il me remercie d'avoir pu évoquer ses souvenirs professionnels et, quelques jours après notre entretien, me fait envoyer par le technicien informatique avec lequel il travaille l'ensemble de ses archives numérisées dont je suis le dépositaire du simple fait de la confiance qu'il m'a accordée. Une autre sexologue a longtemps exercé comme clinicienne, occupé des fonctions et des responsabilités importantes dans le monde associatif et beaucoup travaillé avec l'industrie pharmaceutique au moment de la mise sur le marché du Viagra et des développements de la formation continue des médecins en médecine sexuelle. Elle a numérisé et transféré toutes ses archives sur un disque dur qui est accessible à partir d'une tablette ; ce qui lui permet de travailler en voyageant en avion ou en train, me dit-elle. Elle a ainsi constitué une bibliothèque de plusieurs milliers d'articles médicaux et scientifiques en format pdf, ainsi qu'une collection des conférences et des cours qu'elle a donnés et des articles qu'elle a publiés. Elle dit s'être débarrassée auprès d'un brocanteur d'une cinquantaine de caisses d'ouvrages lors de ses différents déménagements et n'avoir conservé que les romans et une collection complète de ses propres ouvrages. Une autre sexologue de la première heure, qui a aussi occupé des fonctions de responsabilité associative et participé aux enseignements en sexologie depuis le début des années 1980, me confie avoir conservé une grande partie des mémoires des étudiants qu'elle a supervisés. Elle se sert encore de ces mémoires pour les formations en sexologie auxquelles elle participe encore et ne souhaite pas s'en séparer pour l'instant. Les mémoires élaborés par les étudiants en sexologie semblent constituer une part importante des matériaux conservés par les sexologues enseignants et peuvent certainement être très utiles pour l'écriture d'une histoire des idées en sexologie. Un sexologue parisien dit avoir conservé « plusieurs centaines de feuillets manuscrits » qu'il serait le seul capable de relire. Il a écrit ces feuillets tout au long de sa carrière et en particulier à partir des associations d'idées surgies en écoutant ses patients en thérapie. Il ne sait pas encore ce qu'il va faire de ces matériaux, mais aimerait écrire un ou deux ouvrages à partir de ceux-ci. Il doute cependant que ce matériau puisse intéresser un centre d'archives.

- 31 Une éminente responsable d'association de sexologues qui a déménagé à plusieurs reprises et a pris sa retraite officielle de ses fonctions et activités hospitalières dit avoir laissé ses archives professionnelles à la secrétaire qui l'assistait dans son activité hospitalière. Elle pense que ses archives sont conservées dans une pièce fermée à clef, mais en ignore le contenu. Elle me demande d'en parler avec la secrétaire, toujours en activité, qui confirme l'existence de cette collection de documents, mais dont elle ignore aussi le contenu. La sexologue serait d'accord pour verser ces documents dans un centre d'archives, mais souhaite d'abord pouvoir se rendre elle-même dans les locaux pour en vérifier le contenu et pour y effectuer les tris qui s'imposent selon elle. Quelques jours après notre premier entretien, elle me recontacte pour me dire avoir

retrouvé dans la cave de son domicile « quelques caisses contenant des cassettes vidéo enregistrées au cours de son activité clinique avec les différents types de patients » qu'elle accompagnait. Elle souhaite que je vienne les récupérer le plus vite possible pour « mon projet d'archives ». Cette dernière remarque fait apparaître que même dans les cas où la personne a eu une activité importante, a conscience de l'intérêt de ses archives et ne se montre pas opposée à l'idée de leur transfert dans un centre d'archives, il s'agit de conserver un certain contrôle sur ces matériaux. Enfin, on perçoit aussi la méconnaissance à l'égard de la réglementation en vigueur concernant le statut légal de documents et dossiers médicaux et la nécessaire préservation du secret médical qui est une obligation légale.

- 32 Au travers de ces quelques observations, on peut noter que si la remémoration du passé a occupé une place importante, les archives ont aussi simultanément une fonction d'utilité pour la continuation de l'activité au présent et dans un bref avenir : pouvoir se servir de ces matériaux pour des projets d'écriture ou d'enseignement. L'archive est ce qui permet de faire le lien entre le passé et le futur, à plus ou moins brève échéance.

La projection dans l'avenir

- 33 Parmi les quelques personnes qui ont conservé des archives importantes, la conservation des archives dans un lieu approprié et, pourrait-on dire, dans un mausolée dédié à leur œuvre ouvre à la question de l'éternité. Les archives conservées et notamment les collections d'ouvrages médicaux et scientifiques, mais aussi d'ouvrages relevant de l'érotisme et de la pornographie, de l'histoire et de la philosophie doivent entrer dans le cadre de la création d'une fondation dédiée à l'œuvre et la mémoire qui sera gérée par les fidèles disciples soucieux de conserver et valoriser l'héritage du Maître. Après une description minutieuse de l'importance de la collection en termes de mètres linéaires, ce sexologue m'a indiqué ne pas vouloir poursuivre ce travail avec moi ni avec « des gens qu'il ne connaît pas » et qui ne seraient probablement pas dignes de gérer sa collection et au-delà, son héritage intellectuel et scientifique. Il faut donc éviter que les choses, et les documents notamment, échappent à son détenteur afin qu'il puisse en assurer le contrôle.

Les archiveurs : chercheurs et universitaires en sciences sociales et historiques

- 34 Quelques-uns de mes anciens collègues ayant travaillé dans la recherche publique ont accepté de répondre à mon questionnement. Contrairement aux sexologues cliniciens, ceux-ci ont conservé de façon relativement systématique et bien organisée une grande partie de leurs documents de travail, dans lesquels il sera difficile de faire la part entre ce qui relève des *archives publiques* et des *archives privées* selon la nomenclature des archives nationales en France qui ne recoupe pas nécessairement la nomenclature personnelle et subjective de ces personnes. L'une d'entre ces personnes a déjà eu l'occasion de gérer les archives d'un sociologue disparu précocement, il y a quelques années. Elle s'est associée avec un historien spécialiste des archives pour cataloguer, emballer et expédier les archives conservées dans le bureau de son collègue vers un centre d'archives prestigieux. Par ailleurs, elle sait que le conjoint de ce chercheur a conservé à domicile la partie des archives qui se trouvait dans ce domicile partagé et

qu'il ne semble pas soucieux ni pressé de les confier à un centre d'archives approprié et éventuellement aux Archives nationales comme il en aurait l'obligation réglementaire. Elle a parfaitement identifié le contenu de ses propres archives de travail comprenant des protocoles d'enquêtes, des notes de travail, des publications et des manuscrits, mais n'a pas encore décidé à quelle institution elle les lèguera. Un autre chercheur qui a pris des distances avec son activité scientifique tout en continuant à écrire me confie avoir conservé des manuscrits non publiés et des échanges de correspondance avec des chercheurs plus ou moins illustres du monde académique français. Il envisage de confier ces documents à un centre d'archives en France. Enfin, une sociologue désormais à la retraite continue à pouvoir disposer de son bureau où elle peut y recevoir des étudiants. C'est là que ses archives de travail sont conservées. Elle identifie de mémoire la présence d'un certain nombre de caisses contenant des textes publiés et non publiés, des notes de travail, des retranscriptions d'entretiens et d'autres documents de travail scientifique. Elle a aussi conservé des correspondances avec des personnages qui ont joué un rôle important dans le développement des politiques sexuelles et les droits humains en France. Tous ces documents sont disponibles et j'ai été invité à venir visiter les locaux.

Épilogue et perspectives

- 35 Il est toujours fascinant de procéder à une enquête à la charnière entre la psychologie sociale, plus centrée sur les attitudes, les représentations et les phénomènes subjectifs et idéologiques au sens large, et l'ethnographie, plus centrée sur les descriptions des objets et des pratiques et de leur dimension symbolique. Cette enquête m'a révélé que la majorité des sexologues cliniciens (et enseignants) n'ont pas de culture ni de préoccupation archivistique et qu'ils ont déjà détruit la plupart des quelques documents qu'ils avaient accumulés et conservés au cours de leur carrière. Seule une minorité de celles et ceux qui ont joué un rôle important et structurant dans l'histoire du groupe professionnel des sexologues, en France principalement, a conservé des documents de différentes natures. Il peut s'agir de manuscrits, d'enregistrements audio et vidéo, de documents d'enseignement, de cours, de mémoires élaborés par leurs anciens étudiants, de collections d'ouvrages et, dans certains cas, de documents pornographiques. Ces documents remplissent une fonction très importante dans la construction de la mémoire personnelle et professionnelle et, dans certains cas, permettent une projection dans un futur proche (continuer une activité intellectuelle) ou plus lointain en assurant la conservation et la diffusion de ceux-ci. Dans quelques très rares cas, les archives ont pour fonction d'assurer l'éternité et dans ce cas elles s'inscrivent dans le projet d'une fondation qui sera animée par les disciples du maître.

La confiance

- 36 Plusieurs des participants de l'enquête ont rappelé l'importance de la *confiance* qui doit s'établir entre les donateurs et le centre qui accueillera leurs archives et sera investi ainsi de la mission de protéger la matérialité et la sécurité des documents. La question de la *confiance* est apparue avec beaucoup plus d'intensité à propos du développement des archives communautaires, qui sont en elles-mêmes une réponse des membres des communautés/minorités stigmatisées, à l'absence de *confiance* envers les institutions

publiques ou toute institution généraliste. Les sexologues ne constituent pas une communauté, mais un « groupe professionnel » qui est structuré dans des enseignements, des associations professionnelles et/ou des sociétés savantes, l'organisation de congrès et séminaires, l'édition de revues qui prennent la forme d'une communauté informelle. La création d'un centre d'archives en sexologie sera investie d'une mission importante : celle de conserver la mémoire de ce groupe informel et de contribuer à l'écriture et la visibilité de son histoire. La responsabilité éthique et politique de celui qui a engagé le processus d'archivage des archives de la sexologie francophone est donc engagée à différents titres. Il doit se montrer digne de la confiance que lui ont accordée celles et ceux qui lui ont confié leur témoignage, et mener le projet à son terme en assurant aux archives préservées le sanctuaire le plus approprié à la conservation de la mémoire et à la promesse d'un futur.

BIBLIOGRAPHIE

- BARD, Christine, METZ Annie & NEVEU Valérie (éds.). 2006. *Guide des sources de l'histoire du féminisme*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Collection Archives du féminisme. <https://dx.doi.org/10.4000/rh19.1862>
- BARRIAULT, Marcel. 2009. « Hard To Dismiss : The Archival Value of Gay Male Erotica and Pornography » *Archivaria* 68 : 219-246.
- BLANCHET, Alain. 1991. *Dire et faire dire : l'entretien*. Paris : Armand Colin.
- DARGER, Henry. 2013-2020. *L'histoire de ma vie*. Paris : Editions du Seuil.
- DEAN, Tim, RUSZCZYCKY Steven, & SQUIRES David (éds.). 2014. *Porn Archives*. Durham : Duke University Press.
- DERRIDA, Jacques. 1995. *Mal d'archive*. Paris : Galilée.
- DOUGLAS, Kitrina & CARLESS David. 2013. « A History of Autoethnographic Inquiry » in *Handbook of Autoethnography*, HOLMAN JONES, Stacy, ADAMS Tony E. & ELLIS Carolyn (éds), New York : Routledge, 84-106. <https://dx.doi.org/10.4324/9781315427812>
- ESCOFFIER, Jeffrey. 2020. « Every Detail Counts: Robert Stoller, Perversion and the Production of Pornography » *Psychoanalysis and History* 22 (1): 35-52. <https://dx.doi.org/10.3366/pah.2020.0324>
- GIAMI, Alain, CHEVRET-MÉASSON, Marie & BONIERBALE, Mireille. 2009. « Les professionnels de la sexologie en France : quelques évolutions. Premiers résultats de l'enquête nationale » *Sexologies, European Journal of Sexology and Sexual Health* 18 (4): 265-269. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2009.09.010>
- GIAMI, Alain. 2000. « La démarche clinique dans les sciences sociales » *Bulletin de Psychologie* 53 (447) : 325-332.
- GIAMI, Alain & MICHAELS, Stuart. 2020. « La profession de sexologue en France en 2019 : résultats préliminaires d'une enquête nationale » *Sexologies. Revue Européenne de Sexologie et Santé sexuelle* 29 : 57-67. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.010>

- GIAMI, Alain & de COLOMBY, Patrick. 2001. « Profession sexologue ? » *Sociétés Contemporaines* 41-42 : 41-63. <https://doi.org/10.3917/soco.041.0041>
- GIAMI, Alain, de COLOMBY, Patrick & Groupe-Euro-Sexo. 2006. « Sexology as a profession in Europe : diversity and common perspectives » *Sexologies. European Journal of Sexology and Sexual health* 1: 7-13. <https://dx.doi.org/10.1016/j.sexol.2005.11.010>
- GIAMI, Alain & RUSSO Jane. 2013. « The diversity of sexologies in Latin America : emergence, development and diversification » *International Journal of Sexual Health* 25(1) : 1-12. <http://dx.doi.org/10.1080/19317611.2012.760507>
- HOLMAN JONES, Stacy, ADAMS, Tony & ELLIS, Carolyn. 2013. « Coming to know autoethnography as more than a method » in *Handbook of Autoethnography*, New York : Routledge, 17-47. <http://dx.doi.org/10.1002/9781118901731.iecrm0011>
- KETELAAR, Eric. 1999. « Archivalisation and archiving » *Archives and Manuscripts* 27(1) : 54-61.
- LATOUR, Bruno. 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La découverte.
- MALCOLM, Janet. 1984. *In the Freud Archives*. New York : Alfred A. Knopf.
- MALINOWSKI, Bronislaw. 1985 [1967]. *Journal d'ethnologue*. Paris : éditions du Seuil.
- MASSON, Jeffrey, M.. 1992. *Le Réel escamoté : le renoncement de Freud à la théorie de la séduction*. Paris : Aubier.
- MERCER, John. 2014. « The Secret History: Porn Archives, 'Personal' Collections and British Universities » *Porn Studies* 1(4) : 411-414. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1080/23268743.2014.947754>.
- REAY, Barry. 2018. *Sex in the Archives Writing American Sexual Histories*. London : Blackwell's.
- SIGEL, Lisa. 2020. *The People's Porn. A History of Handmade Pornography in America*. London : Reaktion.
- WEEKS, Jeffrey. 2007. *The World We Have Won*. London : Routledge.

NOTES

1. Ce projet a été soutenu par un « mandat » du Centre Maurice Chalumeau en Sciences des Sexualités (CMCSS) qui s'est déroulé entre décembre 2020 et juin 2021. Les propos et les idées énoncées dans ce texte sont sous la seule responsabilité de l'auteur.
2. <https://francearchives.fr/findingaid/c363881d32148512d1b80558e356cc6c6d082477>, consulté le 5 novembre 2021.
3. Traduit par l'auteur de cet article.
4. <https://www.unige.ch/cmcss/presentation/50-ans-dhistoire/le-fumc-dans-lhistoire/>, consulté le 8 décembre 2021.
5. Une biographie succincte de Boris Fraenkel est présentée dans la notice qui accompagne ses archives déposées à « la contemporaine » : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1242>, consulté le 5 novembre 2021.
6. Disponible à l'adresse suivante : <https://rmc.library.cornell.edu/EAD/htmldocs/RMM07833.html>, consulté le 5 novembre 2021.

RÉSUMÉS

Cet essai relate le déroulement d'un travail d'enquête préliminaire en vue de la création d'un centre d'archives sexologiques francophone dans une grande université européenne. Il est fondé sur une approche autoethnographique qui prend appui sur les questions et les démarches que j'ai engagées personnellement en vue du dépôt de mes propres archives de travail et collections d'ouvrages sur les sexualités et le genre. L'approche autoethnographique met ainsi en tension les questions et les difficultés du chercheur, qui est un acteur impliqué personnellement, avec celles des détenteurs potentiels d'archives et des institutions pouvant recevoir de telles archives. Mes propres questions ouvrent de nouvelles questions aux détenteurs d'archives et aux institutions et inversement, les questions des détenteurs et des institutions me permettent de mieux aborder mes propres questions. Une enquête par téléphone/zoom a été réalisée entre septembre 2020 et mai 2021 auprès de 62 personnes détentrices potentielles d'archives et de 28 personnes, acteurs/actrices de l'univers des archives générales, sexologiques et communautaires, publiques et privées. Il ressort de cette enquête que la grande majorité des sexologues francophones n'ont pas de grandes préoccupations ni une culture archivistique développée ; qu'une grande partie d'entre eux/elles a déjà détruit les quelques archives accumulées au cours de leur carrière au moment de leur départ en retraite. Pour les quelques personnes qui ont conservé des documents en lien avec leur profession, la réflexion sur les archives a permis de réactiver la mémoire professionnelle, de se projeter dans un avenir proche (travaux d'écriture) ou d'inscrire leur héritage dans un projet d'éternité avec la construction d'un mausolée en l'honneur de leur personne et de leur œuvre. Dans tous les cas, la séparation potentielle d'avec les archives existantes est une opération subjectivement difficile et certainement à accompagner dans le cadre d'un projet qui doit rester fondé sur la confiance des détenteurs envers l'institution qui recevra leurs précieux documents. Dans cette perspective, les dispositifs mis en place par les institutions qui accueilleront ces archives occupent une place fondamentale dans l'identification, le recueil et l'archivage des documents et ils doivent bénéficier de la confiance des détenteurs d'archives.

This essay relates the process of a preliminary work of identification in view of the creation of a Francophone sexological archive in a large European university. It is based on an autoethnographic approach that draws on the questions and personal steps that I have taken in order to deposit my own work archives and book collections on sexualities and gender. The autoethnographic approach thus puts into tension the questions and difficulties of the researcher, who is a personally involved actor, with those of potential archive holders and institutions that may receive such archives. My own questions open up new questions for the holders of archives and institutions and conversely, the questions of the holders and institutions allow me to better address my own issues. A telephone/zoom survey was conducted between September 2020 and May 2021 with 62 potential archive holders and 28 people, actors in the world of sexological and community archives, both public and private. The survey revealed that the majority of French-speaking sexologists do not have any major concerns or archival culture; that a large proportion of them have already destroyed the few archives they have accumulated during their career when they retire. For the few who have accumulated documents related to their profession, reflection on the archives allows them to reactivate their professional memory, to project themselves into the near future (writing work) or to inscribe their legacy in a project of eternity with the construction of a mausoleum in honor of their person and their work, ensured by their disciples. In all cases, the potential separation from the existing archives remains a subjectively and emotional difficult operation and certainly needs to be accompanied

within the framework of a project that must remain based on the trust of the holders towards the institution that will receive their precious documents. In this perspective, the mechanisms put in place by the institutions that will receive these archives occupy a fundamental place in the constitution, collection and archiving of the documents and they must benefit from the confidence of the archive holders.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : archives, sexology, sex research, autoethnography, gender studies

Mots-clés : archives, sexologie, sex research, autoethnographie, études de genre

AUTEUR

ALAIN GIAMI

INSERM – CESP/Villejuif (94807) France

Alain Giami est chercheur en sciences sociales, auteur de plusieurs ouvrages et plus de 200 articles et chapitres. Directeur de recherche émérite à l'Inserm, il a dirigé l'équipe de recherche « Genre, sexualité, santé ». Il a fondé et coordonné le réseau : « Recherches en Sciences sociales sur la sexualité » à l'Association Française de Sociologie (2003-2013). Il a été consulté comme expert par l'OMS, l'UNESCO, le Conseil d'Etat et le Comité Consultatif National d'Ethique. Il est rédacteur en chef associé de la revue *Sexologies : European Journal of Sexology and Sexual Health* (Elsevier). Alain Giami est actuellement, en 2021, vice-président du comité scientifique de la *World Association for Sexual Health* (WAS) et il coordonne un programme de recherche international sur les situations trans (France, Brésil, Italie, Norvège, Chili, Portugal, Danemark) ainsi qu'une étude sur l'histoire et les des transformations de la sexologie contemporaine. Son dernier ouvrage coordonné avec Sharman Levinson s'intitule *Histories of Sexology : Between Science and Politics* et il est paru en 2021, aux éditions Palgrave Macmillan.

Féminisme radical et sexualité : « Le manifeste de l'asexualité » de Lisa Orlando (1972)

Radical Feminism & Sexuality: The Asexual Manifesto by Lisa Orlando (1972)

Élie Grau et Lisa Orlando

- 1 En juin 2019, un document de 1974 retrouvé assez fortuitement a fait le tour des communautés asexuelles en ligne. « Enfin une source importante pour l'histoire des asexuel·les avant les années 2000 ! » a-t-on pensé. Mais la réalité est peut-être plus complexe. En lisant l'appel à articles de *GLAD!*, j'avais aussitôt pensé à ce document qui a eu, en quelque sorte, deux vies : l'une dans les années 1970 et l'autre, désormais virtuelle, depuis 2018 (date à laquelle l'existence du manifeste a été redécouverte sans qu'on soit encore arrivé à le localiser).
- 2 Ce « Manifeste de l'asexualité » a été écrit en 1972 au sein d'un groupe de réflexions féministes, les New York Radical Feminists [Féministes Radicales de New York]. Ce groupe avait été fondé en 1969 par une ancienne membre du groupe The Feminists [Les Féministes] qui l'avait quitté suite à une divergence d'opinion. Suite à ce groupe de réflexion, à l'écriture de ce manifeste et à son succès, Lisa Orlando s'est vue d'ailleurs approchée par The Feminists pour les rejoindre (ce qu'elle a refusé de faire).¹
- 3 En 1972, donc, les membres des NYRF décidèrent de créer deux comités (*caucus*) pour explorer le problème de la division des féministes entre les hétérosexuelles et les lesbiennes. Un troisième comité fut créé pour les bisexuelles puis un quatrième, pour les « asexuelles » que Orlando décrivit comme « les ex-lesbiennes refroidies après avoir découvert que les femmes ne sont pas meilleures que les hommes ». Une seule femme — Barbara Getz — se joignit à ce comité. Les comités devaient rendre un rapport, ce que seul le comité d'Orlando fit. Le manifeste actuel est une réécriture de ce rapport, plus proche des convictions personnelles d'Orlando, Getz refusant désormais d'y être associée.
- 4 Pour autant, le manifeste, publié et distribué par les NYRF, eut son petit succès, semblait-il : Evan Morley écrivit dans la newsletter des NYRF à quel point iels recevaient des

demandes pour le document ; un extrait se trouve aussi dans *Sexual Honesty*, un livre de 1974, écrit par Shere Hite ; le manifeste fut lu et discuté en direct sur la station de radio WBAI pendant une des émissions l'Heure du Loup (*Hour of the Wolf*) de Margot Adler. Le manifeste fut aussi cité dans le journal *The Gay Liberator* n°48 (printemps 1976). L'auteur de l'article est Greg Turner, qualifié de « libérationniste gay » et originaire de Détroit. En décembre 1972, Barbara Getz anima un atelier sur l'asexualité lors du « Dialogue entre lesbiennes et féministes » organisé au Barnard College, à New York. Un compte-rendu de cette journée fut publié dans le numéro de janvier 1973 du journal *Off Our Backs* et une note renseigne les lectrices sur la façon de se procurer le manifeste.

- 5 La copie du manifeste qui se trouve aujourd'hui sur Internet vient des archives de l'ALFA, Atlanta Lesbian Feminist Alliance [Alliance des féministes lesbiennes d'Atlanta]. L'ALFA fut fondée en 1972 et perdura jusqu'en 1994. Outre le fait qu'elle est considérée comme l'une des plus vieilles organisations de féministes lesbiennes des États-Unis, l'Alliance s'est préoccupée de la question des archives dès son commencement. Ces archives comprenaient ainsi les registres de l'ALFA, mais aussi ceux d'autres groupes féministes du sud, une énorme collection de périodiques féministes, lesbiens ou militants et une bibliothèque de livres féministes ou gays/lesbiens.
- 6 Mais l'histoire du manifeste s'interrompt bien vite ; les NYRF cessent d'exister, semble-t-il, à la fin des années 1980, tout comme beaucoup de ces autres groupes féministes ou gay qui ne comptaient d'ailleurs jamais un grand nombre de membres et se scindaient régulièrement. En réalité, ce manifeste est tout autant une source pour l'histoire de l'asexualité qu'un témoin du milieu féministe militant des années 1970 aux États-Unis : un milieu foisonnant d'idées politiques où les écrits s'échangeaient de mains en mains ou se discutaient de vive voix entre les mêmes personnes qui se retrouvaient à chaque évènement.
- 7 Pour bien comprendre les propos du manifeste, il ne faut pas oublier le contexte de l'époque : la révolution sexuelle. Ela Przybylo en rend compte dans son livre, *Asexuals Erotics* : faire montre de signes d'un désir sexuel en public devient une nécessité sociale. Un livre de 1962 condamne les femmes frigides. Pour certaines féministes, cela a conduit au rejet de l'acte sexuel lui-même : Valerie Solanas, dans le *SCUM Manifesto* de 1967, considère l'acte sexuel comme une invention du patriarcat — qui serait dès lors à rejeter. (Il est intéressant de noter que Ti-Grace Atkinson qui soutint Solanas est l'une des fondatrices du groupe The Feminists.) Dans *Independence from the Sexual Revolution*, Dana Densmore écrit en 1971 : « Le droit qui est un devoir. La liberté sexuelle qui n'inclut pas la liberté de refuser l'acte sexuel, de refuser d'être défini à chaque instant par le sexe. L'acte sexuel devient une religion. »
- 8 L'asexualité décrite par Lisa Orlando dans ce manifeste n'est donc pas la description d'une orientation sexuelle, mais bien un choix découlant d'une réflexion féministe. En réalité, cette asexualité-là est à rapprocher du lesbianisme politique qui pouvait prendre la forme d'un refus des femmes hétérosexuelles de nouer des relations romantiques/sexuelles avec les hommes sans pour autant en nouer avec des femmes. Malgré tout, une asexualle lisant ce manifeste y reconnaîtra des problématiques personnelles familières comme la remise en question de l'acte sexuel comme base et ciment de toute bonne relation romantique.
- 9 Mais que faire de ce manifeste aujourd'hui ? Je le disais en préambule : la redécouverte de ce document a suscité l'extase dans les sphères asexuelles. L'histoire des asexualles

est compliquée à écrire car invisible ; les mots pour décrire cette orientation sexuelle ont manqué pendant longtemps et pendant tout aussi longtemps, les asexuel·les ont pu être groupé·es avec les bisexuel·les. C'est pour cette raison que la communauté « ace » ne s'est réellement épanouie que sur Internet, via AVEN² ou sur des blogs hébergés sur Tumblr. Cet état de fait a pu lui valoir la réputation de n'être qu'un produit d'Internet, une mode des années 2000. C'est pour cette raison que le manifeste d'Orlando est apparu comme si important, non pas pour ce qu'il raconte, mais à cause de sa date et sa mention explicite d'« asexualité ». Cependant, en faire une étape dans l'histoire de la reconnaissance de l'asexualité, c'est ignorer le milieu qui l'a produit et son objectif premier qui était non pas de définir un aspect méconnu de la sexualité humaine, mais de réfléchir sur les enjeux des relations humaines elles-mêmes.

- 10 Il est à espérer qu'à mesure que l'histoire de l'asexualité — et des communautés LGBTQIA+ en général — sera étudiée, nous puissions nous repencher sur ce genre de documents et réouvrir des sujets de discussion oubliés dans de vieilles boîtes d'archives, comme celles de l'AFLA.

Élie Grau

Manifeste de l'Asexualité

- 11 En septembre 1972, le Conseil coordonnant des Féministes Radicales de New York (*Coordinating Council of New York Radical Feminists*) créa des comités (*caucus*) sur la base des similarités entre les orientations sexuelles. Chaque comité devait explorer les comportements personnels et politiques de ses membres en rapport avec leur sexualité et communiquer ces points de vue au groupe entier. Barbie Hunter Getz et moi-même [Lisa Orlando] avons pris conscience que nous ne nous serions senties à l'aise dans aucun des comités proposés (hétérosexuel, lesbien, bisexuel) et avons créé le nôtre. De ce comité est sorti un article dont le « Manifeste de l'asexualité » est une révision. L'usage de la première personne du pluriel retenu dans cet article n'implique pas que toutes les opinions exprimées dans cette version finale reflètent nécessairement les opinions des deux co-autrices d'origine.

Origine et définition

- 12 Nos expériences de la sexualité n'ont pas été congruentes avec nos valeurs féministes. À mesure que notre conscience s'éveillait à cette problématique, nous avons commencé à voir à quel point le sexe imprégnait nos vies et celle des autres. Nous catégorisons nos relations en termes de sexe : soit ami·e soit amant·e. Nous nous engageons dans un processus de comparaison à chaque nouvelle rencontre et, aussi subtil ou subconscient qu'il soit, ce processus fait que nous acceptions ou rejetions cette nouvelle personne comme potentiel·le partenaire sexuel·le quand bien même nous n'avions aucun désir de nous impliquer sexuellement. Nous avons arbitrairement rejeté des groupes entiers de personnes en les classant comme inadéquates pour une relation intime parce que nous avons considéré que de telles relations, par définition, devaient nécessairement inclure l'acte sexuel. Le plus souvent, nous choisissons de passer du temps avec certaines personnes uniquement sur la base de leur disponibilité sexuelle (la « soirée au bar »³). À mesure que nous prenons conscience de ce fait vis-à-vis de nous-mêmes, nous prenons

douloureusement conscience que nous avons été objectifiées par les autres de la même façon.

- 13 L'asexualité est un prolongement de cette prise de conscience. C'est un concept que nous en sommes venues à utiliser suite au désir de communiquer — non pas seulement à travers notre existence, mais aussi à travers notre langage — notre combat pour nous débarrasser du sexisme dans nos vies personnelles.
- 14 Dans cet article, nous avons utilisé les termes « sexe », « acte sexuel » et « sexuel » pour décrire toute activité dont l'un des objectifs est l'excitation génitale ou l'orgasme. Les marques d'affection, physiques et sensuelles (y compris les baisers), ne sont pas, dans cette définition, sexuelles, à moins qu'elles ne soient réalisées en vue de l'excitation génitale.
- 15 Nous avons choisi le terme d'« asexuelles » pour nous décrire car autant « célibataires » que « anti-sexuelles » avaient des connotations que nous souhaitons éviter : le premier sous-entend que l'on aurait renoncé à la sexualité pour un bien supérieur, le second que la sexualité serait dégradante ou mauvaise par nature. « Asexuelle », selon notre usage, ne veut pas dire « sans actes sexuels », mais « qui ne se lie sexuellement à personne ». Cela n'exclut bien évidemment pas la masturbation, mais sous-entend que si l'on a des élans sexuels, ils n'ont pas besoin d'une autre personne pour s'exprimer. L'asexualité est, simplement, une sexualité autonome.

Philosophie

- 16 Notre philosophie de l'asexualité a germé de nos valeurs morales personnelles et a été refaçonnée par notre conscience féministe. Pour nous, ainsi que pour tant d'autres femmes, le féminisme signifie davantage que la lutte contre le sexisme. Il signifie la sororité — une nouvelle façon de se lier aux autres, peut-être une nouvelle façon de vivre. La morale féministe, à ce point de l'Histoire, ne peut être définie que de façon antithétique par rapport aux valeurs oppressives de notre société (par exemple, la compétition, l'objectification). Au niveau personnel, il se reflète dans notre conviction que nous devrions essayer de nous lier aux autres dans leur totalité, autant que possible, et ne pas les voir comme des objets qui existeraient pour la satisfaction de nos besoins ; que nous ne devons pas exploiter les autres — c'est-à-dire, les utiliser « de façon injuste ou inappropriée » — et ne devons pas non plus nous laisser exploiter ; que nous ne devons pas être malhonnêtes envers nous-mêmes ou envers ceux que nous respectons. Par ailleurs, nous croyons que nous avons chacune la responsabilité d'examiner notre comportement, de déterminer dans quelle mesure il a été affecté par un conditionnement sexiste, et de le changer s'il n'est pas à la mesure de nos attentes.
- 17 En tant que féministes, nous avons dénoncé l'exploitation sexuelle des femmes par les hommes sans voir que nous aussi, nous avons utilisé les autres « de façon injuste et inappropriée ». Le sexe interpersonnel n'est pas un mode de comportement instinctif ; c'est un comportement que nous avons appris à utiliser pour la satisfaction d'un besoin (pour l'orgasme) que nous pouvons facilement satisfaire par nous-mêmes. Nous en sommes venues à considérer cette utilisation d'autrui comme une exploitation et nous avons compris qu'en permettant aux autres de nous utiliser de la même façon, nous donnons notre accord à notre propre exploitation.

- 18 Dans notre tentative d'être honnêtes avec nous-mêmes, nous avons essayé de déterminer quels sont nos véritables besoins. Nous avons vu que nous avons un besoin d'affection, de chaleur, de contact tactile, besoin qu'on nous a appris à satisfaire par le sexe interpersonnel. À mesure que nous avons commencé à satisfaire ces besoins au sein de nos « amitiés », notre besoin et notre intérêt dans l'acte sexuel ont diminué. Nous nous sommes aussi rendu compte que nous avons un besoin d'intimité, un état que nous avons toujours considéré comme « atteint » au travers de l'acte sexuel. Avec le recul, nous avons compris que nous, comme les autres, avons utilisé l'acte sexuel comme un moyen de nous aveugler nous-mêmes, d'éviter la véritable intimité plutôt que d'y aboutir.
- 19 Nous avons combattu notre propre conditionnement de plein de façons différentes, surtout en termes de rôles, mais nous avons évité d'examiner la base du conditionnement qui a façonné notre sexualité. Il est difficile de spéculer sur la nature même d'une « sexualité idéale » (non influencée par le sexisme), mais nous sommes convaincues qu'elle n'occuperait pas autant de place dans nos vies que ce qui est actuellement le cas dans notre société. Nous vivons dans une culture d'« adoreuses de fétiches », qui considèrent l'acte sexuel avec une attention aussi extrême qu'irrationnelle. De même que beaucoup d'entre nous ont été conditionnées pour consacrer leur énergie à la préparation de somptueux repas, créant un fétiche par notre simple besoin de ne pas avoir à affronter le vide de nos vies de femmes, de même avons-nous été conditionnées pour rechercher la satisfaction sexuelle par des voies détournées et alambiquées. Depuis le début de notre implication dans le féminisme, nos vies ont acquis tellement plus de sens que nous n'avons plus besoin de fétiches.
- 20 Après examen de nos expériences selon nos valeurs, nous sommes parvenues à une asexualité qui est à la fois une revendication et une manière d'être. Le sexe interpersonnel ne nous est plus important, plus suffisamment pour justifier le rôle destructeur et pervers qu'il a joué dans nos relations. Il ne définit plus nos relations et en aucun cas ne constitue nos identités. En tant que femmes asexuelles, (1) nous ne recherchons, commençons ou n'entretiens aucune relation dans le but de faire l'expérience du sexe interpersonnel, (2) nous n'utilisons pas les autres pour la satisfaction de nos besoins sexuels et ne permettons pas que nous soyons utilisées nous-mêmes, (3) nous n'essayons pas de satisfaire nos autres besoins (d'affection, de chaleur, d'intimité, par exemple) par l'usage du sexe interpersonnel, ou (4) nous ne percevons pas les autres selon leur potentiel, ou non-potentiel, de devenir des partenaires sexuelles. En substance, notre asexualité renvoie au rejet du sexe interpersonnel tant que celui-ci ne correspond pas à nos conditions : qu'il soit à la fois congruent avec nos valeurs, et complètement accessoire et sans aucune importance pour nos relations.

Politique

- 21 À la base de la libération des femmes se trouve la destruction du sexisme, dont l'une des manifestations est l'exploitation sexuelle des femmes par les hommes. L'asexualité est une étape de plus pour atteindre notre objectif au niveau personnel, considérant qu'elle élimine une des façons que les hommes ont de nous opprimer. À travers notre asexualité, nous avons exclu l'acte sexuel comme objectif et même, fondamentalement, comme possibilité dans toute relation que nous pourrions nouer avec des hommes.

- 22 Du fait de la culture patriarcale, résultat du sexisme institutionnalisé, les comportements oppressifs — normaux au sein d'une telle culture — ont rendu extrêmement difficile la possibilité pour les femmes de développer un style d'attachement aux autres qui leur soit propre, indépendant et plus humain. Par conséquent, la plupart des femmes reproduisent, dans leurs relations les unes avec les autres, certaines formes de ces comportements d'exploitation, caractéristiques de nos oppresseurs masculins. Un endroit où l'oppression des femmes par les femmes peut arriver est, une fois encore, dans le domaine du sexuel ; cette oppression-là doit disparaître, elle aussi, si nous voulons vraiment être libres. À travers l'asexualité, nous avons rejeté le sexe comme objectif dans nos relations avec les femmes, nous permettant ainsi d'éviter l'objectification sexuelle, l'exploitation et l'oppression de nos sœurs. Ici aussi, nous rejetons toute possibilité d'acte sexuel, sauf s'il remplit nos conditions, et nous nous gardons donc d'être sexuellement exploitées et opprimées.
- 23 Afin de détruire les mythes primaires d'une culture en particulier, il faut saper ses propres fondations. La culture patriarcale, qui repose sur la différenciation sexuelle, a construit certains de ses mythes les plus forts autour de la sexualité. Nous croyons qu'il est crucial que le féminisme se tourne vers la mise en lumière et la destruction de la mythologie patriarcale actuelle qui, par la tromperie, renforce notre oppression. Les principaux mythes responsables de la distorsion du rôle que le sexe joue dans la vie des femmes sont les suivants :
1. Le sexe interpersonnel est vital puisque la libido est un puissant moteur de la vie humaine et, si elle demeure insatisfaite (à travers le sexe interpersonnel), cela tend à provoquer un mal-être voire une maladie.
 2. Il est important que toute excitation sexuelle soit toujours et/ou immédiatement satisfaite.
 3. Le sexe est essentiel pour fortifier une relation (amoureuse), aucune relation n'est complète sans lui.
 4. L'intimité ultime dans une relation se produit durant l'acte sexuel et/ou l'orgasme.
 5. Le besoin d'affection physique ou de sexe c'est fondamentalement la même chose.
 6. Il est presque impossible d'exprimer de l'affection physique d'une manière satisfaisante, sans que cela n'entraîne une excitation sexuelle.
 7. Les femmes qui ont peu d'intérêt pour le sexe interpersonnel ou qui n'atteignent que rarement (si ce n'est jamais) l'orgasme sont d'une certaine manière inadéquates (mal baisées, frigides).
- 24 S'il est vrai que toutes les femmes ne croient pas en tous ces mythes, certaines femmes croient à certains d'entre eux, en certaines circonstances.
- 25 En dernier point, nous voyons un conflit d'intérêts entre, d'un côté, le temps et l'énergie nécessaires à notre combat en tant que féministes et, de l'autre, le temps et l'énergie nécessaires pour développer et entretenir des relations qui ont pour objectif l'acte sexuel. Pour utiliser notre énergie avec efficacité, un choix semble devoir être fait : se battre contre le sexisme ou se battre pour du sexe satisfaisant. Il est certes vrai que tourner le dos à un problème ne le résout pas, mais nous pensons que la vérité de cette maxime est proportionnelle à l'importance que l'on donne au problème. Si nous avons considéré le sexe interpersonnel comme important, l'asexualité serait une façon d'esquiver un problème ; puisque ce n'est pas le cas, c'est bien un moyen de retirer notre énergie d'une activité dans laquelle il nous semble que nous la gâchons en vain.

- 26 Nous voyons l'asexualité comme un « style de vie alternatif » efficace pour les femmes révolutionnaires, mais nous ne revendiquons pas que l'asexualité soit la révolution. Nous nous qualifions de « femmes auto-identifiées », mais nous ne demandons pas que toutes les féministes adoptent ce titre. Notre déclaration est aussi simple que cela : suite à l'examen de la nature de notre sexualité et suite à la revendication d'une sexualité sans fausses idées sexistes, nous sommes capables de former et d'entretenir des relations d'une façon qui tout à la fois s'accorde à nos valeurs et est efficace dans notre combat pour notre libération. Pour nous, l'asexualité est un engagement à défier et en fin de compte à détruire les allégations sans fondement autour de l'acte sexuel et des relations, allégations qui soutiennent et perpétuent le patriarcat.

Lisa Orlando, Comité Asexuel, NYRF

BIBLIOGRAPHIE

DENSMORE, Dana. 1973. « Independence from the Sexual Revolution », in *Radical Feminism*, Koedt, Anne, Levine, Ellen & Rapone, Anita. New York : Quadrangle, 107-118.

PRZYBYLO, Ela. 2019. *Asexual Erotics*. Columbus : Ohio State University Press.

SIGGY. 2019. « Lisa Orlando, Author of The Asexual Manifesto (1972) » *The Asexual Agenda*, consulté le 10 mai 2021. URL : <https://asexualagenda.wordpress.com/2019/08/01/lisa-orlando-author-of-the-asexual-manifesto-1972/>

SIGGY. 2018. « Asexuality in early radical feminism, part 1 » *The Asexual Agenda*, consulté le 10 mai 2021. URL : <https://asexualagenda.wordpress.com/2018/08/29/asexuality-in-early-radical-feminism-part-1/>

NOTES

1. À ce moment-là, en 1972, The Feminists ne comptait plus que trois membres.
2. AVEN : Asexual Visibility and Education Network [Réseau pour l'Éducation et la Visibilité Asexuelle]. Fondé en 2001 par un activiste ace, David Jay, c'est aujourd'hui le plus gros réseau asexuel du monde. Lien vers la version francophone du forum : <https://fr.asexuality.org/>
3. Le texte utilise le mot *scene*. C'est une expression qui renvoie à tout ce qu'il se passe habituellement dans un certain contexte social. Ici, cela fait référence à la drague au bar et (souvent) au coup d'un soir qui suit.

RÉSUMÉS

Traduction du document « Asexual Manifesto » de Lisa Orlando. Ce document a été produit dans les milieux féministes voire lesbiens des États-Unis des années 1970. Il a été partagé et diffusé dans les quelques années suivant sa diffusion avant de tomber dans l'oubli jusqu'à une redécouverte en 2019. Il évoque une asexualité qui serait un choix politique visant à contrer le sexisme qui imprègnerait toute relation sexuelle, quels que soient les individus impliqués.

French translation of the Asexual Manifesto by Lisa Orlando. This document was written in the feminists/lesbian circles of the USA in the 1970s. It was published and shared during a few years before falling into oblivion until its rediscovery in 2019. The asexuality it describes is one of a political choice meant to fight against the sexism ingrained in every sexual relationships, no matter who they involve.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : asexuality, radical feminism, sexual orientation, history, US feminism

Mots-clés : asexualité, féminisme radical, orientation sexuelle, histoire, féminisme états-unien

AUTEURS

ÉLIE GRAU

Élie Grau est activiste ace et a une formation d'historien. Il a mené un mémoire de master sur le monachisme égyptien, à l'université de Strasbourg. Certifié et actuellement professeur de lettres classiques.

Archives de la diplomatie linguistique : explorer les rôles des femmes pour réécrire l'histoire ?

The Archives of Linguistic Diplomacy: Women out of the Past?

Clémentine Rubio

- 1 Cet article, inscrit dans une recherche portant sur la diplomatie linguistique de la France, porte sur la place des femmes dans ce champ. Le thème de ce numéro, qui interroge les rapports des archives et du genre, constitue une occasion d'interroger la fabrique de l'histoire (de Certeau cité par Dosse 2006 : 30). Le champ de la diplomatie linguistique française a majoritairement été étudié par le biais d'institutions¹. Cet ancrage institutionnel tend à mettre en avant l'action d'hommes, en particulier lorsque l'on adopte une perspective historique. Les fonctions de diplomates, directeurs d'instituts, ministres sont en effet uniquement masculines jusqu'à une période récente. Les archives de la diplomatie linguistique donnent à voir cette réalité socio-professionnelle. Pourtant, des traces de femmes existent bien dans ces archives. Cette étude, qui vise à interroger le rôle joué par les femmes dans la diplomatie linguistique, permet de souligner l'importance des archives dans la valorisation de ces rôles et dans l'écriture d'une histoire au masculin.
- 2 Il s'agira ainsi, à partir de quelques exemples issus de deux types de sources, d'interroger la manière dont les femmes apparaissent ou non, la manière dont leurs rôles sont ou ne sont pas décrits, transmis, valorisés, archivés ; et ce que les archives font à ces rôles.

S'adresser aux archives de la diplomatie linguistique par le prisme du genre

Diplomatie culturelle, diplomatie linguistique

- 3 Il convient de préciser ce qui sera entendu par « diplomatie linguistique » dans cet article. Anne Gazeau-Secret, dans son article *Soft power, l'influence par la langue et la culture* (2013) décrit la notion de diplomatie culturelle comme étant historiquement une spécificité française. La notion aurait été développée à la fin du XIX^e siècle, dans la même période que celle de francophonie et dans la période de création d'institutions ayant participé à la diffusion de la langue et de la culture françaises (on peut penser à l'Alliance israélite universelle, à l'Alliance française, à la Mission laïque française). Ce terme de « diplomatie culturelle » permet à la fois de souligner l'importance du domaine culturel mais aussi le poids de l'État dans ces stratégies. Pourquoi proposer, aux côtés des termes de « diplomatie culturelle », ceux de « diplomatie linguistique » (Rubio 2018) ? Une des raisons tient au fait que le terme de « diplomatie culturelle » cache parfois l'accent mis sur la diffusion de la langue, et qui mérite un travail spécifique. On peut prendre pour exemple les centres culturels français et le poids qu'y pèsent les cours de français, en comparaison avec les autres activités (conférences, bibliothèques, manifestations culturelles). La diplomatie linguistique mérite une attention particulière du fait du produit singulier qu'elle diffuse et sur lequel elle repose. La langue est à la fois vecteur et objet d'enseignement et d'apprentissage, vecteur et objet de diffusion.
- 4 Cette recherche sur les femmes dans les archives de la diplomatie linguistique a été menée à partir de deux types d'archives : des documents d'archives diplomatiques, et les archives de l'EPPFE (École de préparation des professeurs de français à l'étranger). Celles-ci ne sont que rarement exploitées en didactique (à l'exception des travaux de la SIHFLES² et du projet CLIODIL³) et en sociolinguistique ; elles présentent pourtant un intérêt important pour ces deux champs d'études sur le langage.

Archives diplomatiques

- 5 Ces archives proviennent des différents postes diplomatiques français à l'étranger (ambassades, consulats, vice-consulats) ainsi que des archives du ministère des Affaires étrangères rapatriées dans les centres d'archives de Nantes (pour les archives de postes diplomatiques) et de La Courneuve (pour les archives « centrales » du ministère).
- 6 On reviendra par la suite sur l'impact des politiques d'archivage sur la visibilité des femmes, il semble par conséquent important de préciser comment sont organisées ces archives et l'effet de cette organisation sur les projets de recherche. Au sein du Centre des archives diplomatiques de Nantes (CADN), les archives sont classées par postes (Jérusalem, Beyrouth...), puis par thématiques, et à l'intérieur des thématiques parfois par destinataire/expéditeur, et souvent par ordre chronologique. Les archives des postes consulaires retenues pour cet article émanent du poste du consulat général de France à Jérusalem. Elles avaient été sélectionnées et consultées pour une recherche doctorale pour laquelle avaient été ciblés les documents relevant des indexations « affaires religieuses », « enseignement », « affaires juives », « relations à des consulats étrangers » à la recherche de ce que l'on disait de l'enseignement, de la langue, de la

relation à l'Autre. Il semble important de préciser que le présent article ne s'appuie par conséquent pas sur des archives qui avaient initialement été explorées par le prisme du genre, mais par le prisme d'un questionnement sur les acteur.ices et les interlocuteur.ices de la diffusion du français en Palestine d'une part, et sur leur rapport à l'altérité d'autre part.

- 7 Les archives consulaires, tout au moins dans le cas de Jérusalem, sont constituées en grande majorité de correspondances émanant ou à destination des représentants du consulat. Il peut s'agir de correspondances politiques, et on trouvera dans ce cas des courriers échangés entre le ministère et les postes diplomatiques, mais également échangés sur un même territoire entre les consulats, les vice-consulats et les ambassades. Cela inclut en outre des échanges entre des postes français d'une même région, ou encore des correspondances commerciales. Je me suis intéressée en particulier aux échanges avec les écoles françaises ou les écoles locales ou étrangères proposant le français, mais aussi aux échanges avec les associations de diffusion du français (Alliance israélite universelle, Alliance française, Mission laïque française), avec les centres culturels français et les départements de français de différentes universités.
- 8 Les documents d'archives issus des postes diplomatiques constituent un matériau particulièrement riche pour appréhender — parfois par les silences (Perrot 1998) — la place des femmes dans les archives de la diplomatie linguistique. Contrairement aux archives diplomatiques conservées au centre de La Courneuve, qui correspondent aux archives centrales du ministère des Affaires étrangères, celles conservées à Nantes contiennent une richesse d'information qui n'a pas été lissée, standardisée, résumée. En effet, dans les échanges entre le ministère et les postes diplomatiques, seules les informations considérées comme particulièrement importantes remontent à l'échelon supérieur et souvent sous une forme épurée (formulaire, note de synthèse, etc.). Les archives de Nantes, c'est-à-dire celles des différents postes consulaires (ambassades, consulats, vice-consulats), incluent des dossiers de préparation à ces notes de synthèse qui comprennent le recensement d'articles de presse, de courriers d'acteur.ices du territoire (officiels, société civile, établissements privés). Ces différents documents donnent à voir de manière plus fine les points suscitant l'intérêt des autorités consulaires, l'étendue de leur connaissance sur le territoire et des partenariats, affinités, inimitiés entretenues avec les différent.es acteur.ices sur place. Cette image est étroitement liée à ce que le consulat dit, relève, note, consigne. Il est primordial de garder à l'esprit que c'est ce point de vue qui est archivé puis étudié. Cela peut parfois avoir pour effet d'invisibiliser ce que le consulat ne se représente pas. L'intérêt est de tâcher de comprendre comment les autorités consulaires se perçoivent, se mettent en discours, se représentent, au sein du réseau d'enseignement du français qu'elles décrivent. Les limites en sont que ce qui n'a pas été retenu par le consulat peut être perçu comme inexistant : la place des femmes en est un exemple significatif. On pourra ainsi participer à répondre aux questions posées par Michelle Perrot : « Quelles sont les représentations dominantes — ou marginales — que les hommes (car il s'agit d'eux presque exclusivement) ont données des femmes ? Et comment les interpréter ? » (Perrot 1998 : 377).

Archives de l'EPPFE

- 9 En complément des archives diplomatiques, cette étude s'appuie sur les archives de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger. Inclure cette institution qui a préparé depuis 1920 des enseignant.es destiné.es à enseigner le français à l'étranger, en entretenant des liens étroits avec le MAE, permet de rendre compte de la diversité des formes qu'a pris la diplomatie linguistique. Les archives de l'EPPFE, qui font l'objet d'un travail d'indexation au sein du DILTEC, sont notamment composées de comptes-rendus de réunions, d'échanges avec les institutions partenaires (ministères, écoles et universités qui envoient ou reçoivent des étudiant.es-enseignant.es de l'école), mais aussi d'un riche bulletin de l'Amicale des ancien.nes étudiant.es. Ce dernier type de document présente un intérêt singulier pour interroger la place des femmes dans la diplomatie linguistique. D'une part, les bulletins donnent à voir les promotions d'étudiant.es-enseignant.es, et permettent de mesurer la part de femmes et d'hommes. D'autre part, ce bulletin est centré sur les nouvelles des ancien.nes et donne une idée des trajectoires des personnes passées par l'EPPFE. Enfin, ce bulletin rend compte d'une circulation des enseignant.es favorisant la constitution d'un réseau international encouragé par l'EPPFE. L'« Association amicale des anciens élèves de l'EPPFE », espace stratégique pour créer une communauté et un réseau d'influence, n'a pas fait l'objet d'étude à ce jour, bien qu'elle ait produit des documents qui donnent à voir des femmes et des hommes – en ce sens qu'y apparaissent étudiant.es et enseignant.es et non uniquement des dirigeants.

Quelles implications dans la compréhension de la diplomatie linguistique ?

- 10 Cet article exploratoire propose des pistes de recherche pour interroger les archives afin d'évaluer la place des femmes dans la diplomatie linguistique. Où se situent les femmes dans ces deux strates d'archives de la diplomatie linguistique ? Que nous disent ces archives des rôles joués par les femmes dans les stratégies d'influence ? Que nous dit leur place sur le fait même d'archiver et sur les travaux d'histoire ? Retracer la présence de femmes dans ces deux catégories d'archives peut en effet d'une part apporter un éclairage par le genre sur les rôles tenus dans la diffusion, et d'autre part sur la manière dont ces rôles sont considérés, archivés et mis en histoire. Chacune de ces pistes pourrait faire l'objet d'une étude à part et approfondie, l'ambition de cet article est d'esquisser des possibles et de pluraliser les représentations des femmes dans la diplomatie linguistique⁴.

Les femmes, cibles au cœur des stratégies d'influence ?

- 11 Dans le cas des politiques d'influence en Palestine, les femmes ne sont pas absentes des archives diplomatiques. L'étude de ces archives officielles permet de comprendre le rôle qui leur est assigné au cœur même du processus d'influence sur les personnes-cibles. On conçoit ainsi que les écoles et la langue sont des passeuses de mentalité française, de culture française. Parmi les écoles, celles de jeunes filles représentent une cible toute particulière. Le vice-consul de Jaffa écrivant au consul de Jérusalem en 1912 exprime ainsi les raisons de l'importance des écoles de filles :

Les mamans sont les premières éducatrices de l'enfance. Jeunes filles, leur intelligence s'est développée ici dans notre langue, et c'est pour ça qu'on peut voir de tout petits enfants de nationalité ottomane mais qui parlent français⁵.

- 12 Les femmes passeuses d'influence, telle est la représentation qui justifie de s'intéresser aux écoles de jeunes filles. Devenues mères, le rôle de transmettre la langue française à leurs enfants leur échoit, dans un processus presque héréditaire. Cette conception est largement répandue au tournant du siècle. Le processus de francisation qui relie la langue, l'éducation et la nationalité, n'est pas sans rappeler l'expression d'Onésime Reclus, à qui l'on attribue l'apparition du mot francophonie, et pour qui : « dès qu'une langue a "coagulé" un peuple, tous les éléments "raciaux" de ce peuple se subordonnent à cette langue » (Reclus, 1899 : 842).
- 13 On saisit que les femmes sont alors perçues comme les garantes de cette transmission à la fois héréditaire et éducative. Cette conception suppose que les cibles de l'influence sont des personnes faiblement actrices du processus.

Femmes essentielles au réseau d'influence

- 14 D'autres figures de femmes apparaissent à l'étude des archives diplomatiques et donnent à voir la part active prise par les femmes. Si elles sont au cœur des stratégies d'influence en tant que cibles, certaines sont aussi actrices de ces stratégies. C'est le cas des congrégations en Palestine. Les premières congrégations françaises à s'installer au Levant sont féminines⁶. Ainsi dès le milieu du XIX^e siècle, s'installent en terre inconnue, des Sœurs, des jeunes femmes formées et qui deviennent enseignantes. Maillons essentiels de l'enseignement en français au Levant, leurs échanges avec les institutions françaises font apparaître une fine connaissance des jeux diplomatiques. Christophe Prochasson, chercheur en histoire des intellectuels, qualifie les correspondances de « *chainon intermédiaire entre le texte et le contexte* » (Prochasson 2009 : 2) qui peuvent nous « *donner à voir les hiérarchies, les stratégies, les influences, les réseaux* » (ibid. : 3). Les femmes membres des congrégations n'apparaissent que rarement et ces correspondances avec le consulat permettent en effet de percevoir leurs stratégies propres.
- 15 Parmi les exemples des stratégies de négociation mises en œuvre par celles-ci, voici un extrait de l'introduction d'un courrier des Dames de Nazareth envoyé au consul général en 1936, pour demander qu'il intercède en leur faveur auprès du ministère :

Ici, nous faisons notre possible pour propager la langue française et faire aimer notre belle France. Nous avons eu une vraie déception cet été en constatant qu'une partie de nos subsides nous étaient enlevés⁷.

- 16 Les représentantes des congrégations savent que leur meilleur argument pour obtenir des financements réside dans l'enseignement de la langue et de la culture française et usent de cette corde sensible pour déplorer la baisse des subventions qui leur sont accordées.
- 17 Les archives diplomatiques consulaires permettent ainsi d'esquisser un tableau qui rend compte de l'action de femmes, bien que celles-ci n'aient pas eu accès aux fonctions plus visibles de diplomates.

- 18 L'étude des bulletins de l'amicale de l'EPPFE permet également de rendre compte du grand nombre de jeunes femmes, souvent célibataires, exerçant comme enseignantes de français dans le monde entier (et ce dès les années 1930). Ce premier degré d'analyse permet de battre en brèche l'idée de femmes passives voire de femmes réceptacles des politiques d'influence. Les femmes qui apparaissent dans les archives de la diplomatie linguistique sont des actrices directes de l'enseignement du français à l'étranger — et par conséquent de l'influence — mais aussi des femmes stratèges dans l'emploi de la langue française comme levier de négociation avec les autorités.
- 19 Les archives de l'EPPFE permettent en outre de poser les jalons d'une étude sur un autre rôle peu valorisé alors même qu'il est au cœur des stratégies de l'école. Une recherche en cours⁸ s'intéresse à l'Amicale des anciens étudiants de l'EPPFE, créée au début des années 1920 pour consolider les liens entre l'école et ses étudiant.es sortant.es. Le bulletin que ce groupement publie à partir du milieu des années 1930 est d'une grande richesse pour identifier les trajectoires des étudiant.es de l'école, devenu.es enseignant.es dans le monde entier.
- 20 La figure de Mme Dufourcq permet de soulever la question de la valeur attribuée aux activités féminines. Secrétaire de l'École à partir de 1931, elle devient présidente d'honneur de l'Amicale. La fonction de ce groupement n'a pas fait l'objet d'étude avant les travaux en cours au sein du DILTEC. L'Amicale est pourtant pensée, dès sa création, dans une stratégie volontariste d'influence, et des femmes ont joué un rôle d'importance dans cette stratégie.
- 21 Dans l'histoire de l'École parisienne de formation d'enseignant.es de français à l'étranger, l'Amicale tient une place importante dans ce que les bulletins nomment « l'esprit de famille » ou « l'esprit d'école ». Le bulletin pourrait laisser penser qu'il ne s'agit que de prendre et donner des nouvelles aux étudiant.es passé.es par l'EPPFE. De fait, ces nouvelles occupent une part conséquente des bulletins. Quelques notes introductives ou commentaires permettent de saisir le rôle de cet espace éditorial : conserver les liens pour garantir des emplois par cooptation aux futur.es étudiant.es sortant.es, garantir de futur.es étudiant.es à l'école en diffusant son nom et ses méthodes à l'étranger, défendre l'école, sa qualité et ses diplômés auprès de partenaires et recruteurs...
- 22 Or, ce rôle est principalement tenu, animé, entretenu par des figures féminines, comme Mme Dufourcq, à la fois secrétaire de l'EPPFE et présidente d'honneur de l'Amicale dans les années 1930. Les témoignages et traces que l'on trouve dans les Bulletins ainsi que dans les rapports d'activités de l'EPPFE laissent apercevoir le rôle assidu joué par Mme Dufourcq, que ce soit dans l'organisation, la mise en relation, ou dans des interventions directes pour obtenir des postes à tel ou telle étudiant.e (comme cela est relaté dans le rapport annuel de 1938).
- 23 Il importe de porter un nouveau regard sur les rôles d'assistante, de secrétaire générale, de co-présidente qui sont peu traités dans les articles d'histoire et qui sont pourtant des socles incontournables des stratégies portées par les institutions. Dans le cas de l'EPPFE, « l'esprit d'école » a constitué un des moyens d'expansion et de visibilité de l'institution. Quelle valorisation des personnes qui ont fait vivre cet esprit de communauté ? Quelle prise en compte du rôle central de femmes comme Mme Dufourcq dans la constitution des réseaux de diffusion, des réseaux d'influence, dans la circulation des personnes et des idées ?

- 24 L'EPPFE n'a pas fait l'objet d'un grand nombre de travaux, mais ceux-ci se sont concentrés sur des perspectives institutionnelles qui font principalement apparaître les directeurs ou les recteurs en poste. Or, ces postes ne sont pas investis par les femmes⁹. Ainsi, en 1946, l'élection à l'Amicale voit uniquement des hommes candidats pour le poste de président, et uniquement des femmes candidates pour le poste de secrétaire, alors même que celles-ci sont très investies dans l'Amicale, plus nombreuses parmi les élèves, et qu'elles font vivre l'esprit de corps par les nouvelles envoyées chaque année.
- 25 Michèle Perrot nous alerte sur la « dévalorisation des activités féminines » (1998 : IV), et cela semble être le cas pour le champ de la diplomatie linguistique où l'on ne prend pas la mesure du rôle joué.
- 26 De fait, les études existantes sur la diplomatie linguistique sont majoritairement centrées sur les institutions, et parmi elles sur les rôles de direction, presque tous tenus par des hommes jusqu'à très récemment. Il existe par conséquent un lien ténu entre les rôles professionnels et de pouvoir, les politiques d'archivages, et les travaux d'historien.nes. Cela implique que les recherches sur les archives traditionnellement mobilisées continueront à occulter la part jouée par de nombreuses femmes, tant que ne seront pas pris en considération d'autres prismes, d'autres matériaux et les potentiels points aveugles.

Femmes en résistance

- 27 Ces premières pistes permettent de prendre la mesure des missions menées par les femmes dans la diplomatie linguistique, peu documentées ou peu valorisées : missions d'enseignantes, de secrétaires. La sous-partie qui s'ouvre a pour objet de mettre en lumière des femmes qui ont transgressé leurs rôles en tant que femmes, sans que l'histoire ne les retienne pour cela. Les deux documents d'archives mobilisés ici, l'un issu des archives diplomatiques, l'autre des archives de l'EPPFE, sont importants dans la mesure où ils battent en brèche l'image de femmes dans leurs foyers et dociles aux idées des hommes. Michèle Perrot évoquait l'importance de ne pas effacer ces femmes qui sortent des rôles folkloriques, ruraux et tranquilles, que l'écriture de l'histoire a souvent préféré retenir.

Le risque est grand aussi d'enfermer une fois de plus les femmes dans l'immobilité des us et des coutumes, structurant le quotidien dans la fatalité des rôles et la fixité des espaces. Vision rassurante d'un monde rural sans conflits, le folklore est à certains égards la négation de l'histoire, une certaine manière de transformer en rites tranquilles les tensions et les luttes. Pourtant, ce sont les femmes en action qu'il importe de retrouver, innovant dans leurs pratiques, femmes animées, et non point comme des automates, mais créant elles-mêmes le mouvement de l'histoire. (Perrot 1998 : 154)

- 28 Le premier de ces documents est un extrait du bulletin de l'Amicale des anciens élèves de l'EPPFE de 1958 qui offre une double page au témoignage d'Irène Brunet. Partie pour la Jamaïque en tant qu'assistante de français et secrétaire de l'Alliance Française de la Jamaïque, elle s'interroge sur son rôle et la réception de son travail. Les premières lignes de son témoignage donnent à voir une part de sa personnalité, loin des stéréotypes.

Enfin le rêve de dix années devenait réalité. Partir. Connaître d'autres mondes, une autre vie. Apporter au loin un peu de ce que j'imaginai être le vrai visage de la France. [...] J'avais peu de dons pour cette vie dite

« coloniale » que l'on m'avait décrite : réceptions, danse, tennis, natation. Encore moins de don pour la vie en Société tout court, lorsque cette vie requiert sourire égal à chacun, sympathique ou non, diplomatie (hypocrisie ?) dans les actes et les paroles. Activités extra-universitaires ? néant. « Hobby » ? rouler à toute vitesse sur une route droite et plate des Landes et m'arrêter à l'endroit le plus solitaire avec un bouquin.

- 29 Outre une figure de femme d'action, de femme exploratrice, ce sont les propos d'Irène Brunet sur la diffusion du français qui interpellent :

J'avais ingurgité pêle-mêle tout ce que deux années d'École, la préparation au CAPES, le stage m'avaient offert. [...] Très vite pourtant le travail s'est révélé hérissé de difficultés plus ou moins prévues. [...] Puis il a fallu adapter mes goûts personnels aux nécessités d'un programme, et réaliser soudain que je parlais à des étudiants d'Université qui avaient appris notre langue à l'école, mais qui étaient plus étrangers à notre culture que les petits élèves de 5^e et 4^e du Lycée Condorcet. Combien de fois ne me suis-je pas intérieurement arraché les cheveux devant un auditoire me regardant sans comprendre parce que je faisais allusion à des faits historiques, des manières de penser, des ouvrages contemporains ou des films que je supposais à tort universellement connus. [...] Mais ces difficultés qui obligent le nouveau venu à étudier l'histoire, la littérature du pays, ne sont que la découverte voulue, pleine d'intérêt d'un autre monde, l'approfondissement du travail d'enseignante que j'avais choisi. Bien plus nombreuses et désespérantes sont celles qui commencent avec la diffusion de la culture française, mission de l'Alliance. Comment diffuser la culture française avec des moyens plus que réduits, au sein d'une société qui s'en passe fort bien, qui n'a et n'a eu que des rapports très lointains avec la France, qu'une heureuse évolution politique vers l'indépendance ne peut qu'opposer à un colonisateur égoïste et belliqueux, continuellement en butte aux éléments qui voient dans l'Alliance un club mondain ?

- 30 Si cet extrait s'inscrit dans une catégorie de discours ancrés dans l'époque coloniale, une prise de distance est opérée. Irène Brunet est consciente du décalage entre les ambitions d'une France diffusionniste et l'accueil réservé par une société jamaïcaine qui n'y voit guère d'intérêt. Cette remise en question du présupposé universaliste, qui voudrait que le monde attende de la France une intervention, fait écho aux propos d'une autre femme : Aminé Choufani.
- 31 Une trentaine d'années plus tôt, sur un autre continent, et depuis une position sociale (et mondiale) différente, cette jeune femme rejette les desseins coloniaux qui accompagnent l'ouverture de classes en Palestine. Dans les années 1920, alors qu'une école s'appête à ouvrir à Bethléem, Aminé Choufani organise ainsi une conférence dont le contenu est retranscrit et conservé dans les archives diplomatiques du consulat de Jérusalem :

Il n'a pas suffi à l'occident de coloniser les terres, il envoie [s]es hommes pour coloniser les corps et les pensées en inculquant leurs idées au moyen des Écoles étrangères missionnaires.

Pour cela, il faut vous révolter devant toute autorité même religieuse et essayer de rebâtir notre gloire perdue en éduquant nos jeunes filles et nos jeunes gens.

J'ai honte et grand'honte de quelques-uns qui pour quelque vil intérêt ont empêché cette réunion.

En face de cette action il vous faut dédaigner ces personnes qui veulent dominer sur nos pensées et nous rendre esclaves.¹⁰

- 32 Le commentaire interne accompagnant cet extrait qualifie la « demoiselle Aminé Choufani » d'« illuminée » et raille le peu de succès de sa conférence.

La demoiselle Aminé Choufani, qui semble être une illuminée, avait déjà essayé de fonder une école [nationale] pour jeunes filles à Haïfa avec le but de soutenir les jeunes palestiniennes à l'influence des congrégations. N'ayant pas réussi à Haïfa, elle est venue à Bethléem et a donné une conférence pour essayer d'inculquer ses idées aux indigènes. Malgré une grande réclame pour attirer du monde à sa conférence, quelques personnes seulement y ont répondu, la population de Bethléem étant très divisée.

Après ce récent échec Mlle Choufani aurait l'intention d'essayer sa chance en Transjordanie.¹¹

- 33 Ce commentaire entre en résonance avec les analyses proposées par Michelle Perrot dès l'introduction de son ouvrage (1998). Elle y évoque en effet le silence qui caractérise les femmes dans l'espace public « où leur intervention collective est assimilée à l'hystérie du cri et une attitude trop bruyante à la “mauvaise vie » (ibid. : I). Elle ajoute que les archives publiques ne retiennent que peu de choses de la vie des femmes, qui « n'apparaissent que lorsqu'elles troublent l'ordre » (ibid. : IV).
- 34 On peut s'interroger sur la réception d'une telle conférence si elle avait émané d'un homme, le sérieux qui aurait été accordé : la qualification d'*illuminé* aurait-elle été conservée ? S'il n'est pas exceptionnel que les représentants du consulat réagissent avec dédain face à des contestations de la politique diffusionniste française, on peut s'interroger sur l'influence du genre de la contestataire : « Ce qui est refusé aux femmes, c'est la parole publique. [...] Les femmes “comme il faut” ne parlent pas politique ; c'est déplacé et mal élevé. » (Perrot 1998 : 390). Une recherche plus spécifique pourrait d'ailleurs intégrer une analyse intersectionnelle, dans la mesure où les propos d'Aminé Choufani émanent d'une personne qui est perçue comme une femme « indigène », et que ces deux dimensions sont potentiellement conjuguées dans la réception française.
- 35 À l'écriture de cet article je me suis interrogée sur les raisons qui m'avaient amenée à conserver ce document d'archive dans une recherche qui ne portait pas sur le genre. Pourquoi son contenu, sa tonalité m'avaient-elle tant marquée ? Le texte de cette conférence venait compléter un type de traces conservées au sein des archives du consulat général de France à Jérusalem : celles des contestations. Le consulat semblait exercer une veille sur les réceptions de sa politique d'influence et conservait des articles de journaux, ou rapports de ses agent.es au sujet de différends, de menaces ou autres manifestations de désaccords. Elle m'avait intéressée dans le cadre de ma réflexion sur la relation à l'Autre, sur le regard posé sur les « indigènes », sur la prétention à pouvoir transformer l'Autre par la diplomatie linguistique, sur la prétention à agir pour le bien de l'Autre voire à répondre à ses « attentes » :

Le moment est favorable et décisif, c'est un fait certain que la population de ces contrées, qu'elles soient juives, chrétiennes et j'oserais même dire musulmanes, manifestent à l'heure qu'il est une tendance naturelle à se soumettre à l'influence de la France et à en accepter la langue et les idées. Nous avons donc le droit et le devoir, si nous voulons rester fidèles à la

tradition de notre politique orientale d'aider ces tendances à se dégager et de les diriger dans une voie utile¹².

- 36 Les réactions et résistances permettent à la fois de souligner une peur de la transformation qui pourrait advenir par la fréquentation d'institutions françaises, mais aussi de contredire une tendance certaine à considérer que l'Autre n'est qu'un simple réceptacle des stratégies qui le visent.
- 37 La particularité de cette trace conservée tient au fait qu'elle émane d'une jeune femme célibataire, et au peu de sérieux qui lui est accordé dans le commentaire. Ce mépris est pourtant à relativiser : la conférence a été retranscrite, archivée, commentée et de ce fait est devenue archive.

Conclusion : Implications épistémologiques

- 38 Le parcours exploratoire proposé jusqu'ici permet de dégager quelques pistes pour retracer une histoire de la diplomatie linguistique qui n'occulte pas les rôles joués par les femmes : leurs places spécifiques au cœur des politiques d'Etat, leurs rôles proactifs d'agentes de la diffusion en particulier par l'enseignement mais aussi dans la coordination, l'animation, la médiation de réseaux d'influence, enfin leurs rôles dans la résistance ou la contestation des politiques linguistiques.
- 39 Cet article ne prétend pas faire le tour de cette question mais propose d'engager la discussion pour une reconsidération de nos récits historiques. Cette reconsidération passe par l'ajustement des relations aux archives.
- 40 *Les archives de la diplomatie linguistique ne font pas exception et nécessitent d'être abordées de façon critique, et ce d'autant plus qu'elles ne sont que ce qui a été consulté, parmi ce qui a été conservé. Certains dossiers d'archives diplomatiques mentionnent en introduction qu'une partie a été détruite, mais on peut penser également à toutes celles qui ont été délaissées, consciemment parce qu'elles étaient gênantes, ou plus simplement parce qu'elles ont été jugées sans intérêt. Les quelques exemples proposés ici permettent de confirmer que les documents relatifs à des femmes sont touchés par ce phénomène. À cela s'ajoute le fait que l'archivage est nécessairement « lié au rapport d'une époque avec les documents » (Offenstadt 2010 : 74). Les personnes et institutions qui archivent ne peuvent en effet « préjuger exhaustivement des questionnements des historiens à venir » (ibid. : 75). L'historien.ne est « tributaire de l'archivistique de son époque autant que du degré de technicité des moyens mis en œuvre pour la prospecter » (Dosse 2003 : 148). Je suis tributaire de ce qui a été jugé digne d'être archivé¹³.*
- 41 Au-delà de ce qui n'est pas jugé digne d'être archivé et du « *partage inégal des traces* » (Perrot 1998 : introduction), les pistes explorées dans cet article permettent de réfléchir à ce qui a été archivé sans pour autant *faire histoire*. L'appel à contributions de ce numéro appelait à nous interroger sur la manière dont le discours historique produit le sens de l'archive. Quelles sont les traces (Veyne 1996) que l'on garde des femmes et quelles sont celles que l'on transforme en histoire ?
- 42 N'ayant pas eu accès aux fonctions de diplomates, de directeurs avant une période récente, les femmes ont pourtant percé dans certains types d'archives (consulaires, bulletins associatifs), reste alors aux historien.nes de se saisir de ces rôles jusque-là non considérés, pour réécrire l'histoire d'institutions comme le consulat ou l'EPPFE. Proposer des relectures, en s'appuyant sur le sens toujours ouvert de ces traces (Dosse 2001 : 140).

BIBLIOGRAPHIE

- CABANEL, Patrick. 2006. *Une France en Méditerranée : écoles, langue et culture françaises, XIX^e-XX^e siècles*. Grâne : Créaphis.
- GAZEAU-SECRET, Anne. 2013. « “Soft power” : l’influence par la langue et la culture » *Revue internationale et stratégique* 89 (1) : 103-110.
- DOSSE, François. 2001. « Le moment Ricœur » *Vingtième siècle, revue d’histoire* 69 (1) : 137-152.
- DOSSE, François. 2003. « Michel de Certeau et l’écriture de l’histoire » *Vingtième Siècle. Revue d’histoire* 78 (2) : 145-156.
- DOSSE, François. 2006. *Paul Ricœur et Michel de Certeau : l’histoire, entre le dire et le faire*, Paris : L’Herne.
- KOK-ESCALLE, Marie-Christine. 2012. « Les discours de et sur la femme éducatrice dans les ouvrages pour l’enseignement du français aux Pays-Bas (XVI^e-XIX^e siècles) » *Documents pour l’histoire du français langue étrangère ou seconde* 47-48 : 137-154.
- OFFENSTADT, Nicolas. 2010. « Archives, documents, sources », in *Historiographies I, concepts et débats*, DELACROIX Christian et al. (éd.). Paris : Gallimard, 68-78.
- PERROT, Michelle. 1998. *Les femmes ou Les silences de l’histoire*. Paris : Flammarion.
- PROCHASSON, Christophe. 1991. « Les correspondances : sources et lieux de mémoire de l’histoire intellectuelle » *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*. [En ligne], 8 | 1991, mis en ligne le 18 mars 2009, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/2824> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.2824>
- RECLUS, Onésime. 1899. *Le plus beau royaume sous le ciel*. Paris : Hachette.
- RUBIO, Clémentine. 2018. *Une langue en mission, histoire des politiques linguistiques et didactiques françaises en Palestine*, Thèse de doctorat, Université de Tours.
- RUBIO, Clémentine. 2021 (à paraître), *L’enseignement du français en Palestine, d’après les archives diplomatiques du consulat général de France à Jérusalem*. Limoges : Lambert-Lucas.
- SPAËTH, Valérie. 1998. *Généalogie de la didactique du français langue étrangère : l’enjeu africain*. Paris : CIRELFA-Agence de la francophonie : diff. Didier érudition.
- SPAËTH, Valérie. 2010. « Mondialisation du français dans la seconde partie du XIX^e siècle : l’Alliance Israélite Universelle et l’Alliance Française » *Langue française* 167 (3).
- VERDEIL, Chantal. 2014. « La sœur, le prêtre et les mariés : lecture genrée d’une source missionnaire (1936) » in *Genre et christianisme, Plaidoyers pour une histoire croisée*, BRÉJON DE LAVERGNÉE Matthieu, DELLA SUDDA Magali (éd.). Paris : Bibliothèque Beauchêne, 127-151.
- VEYNE, Paul. 1996. *Comment on écrit l’histoire*. Paris : Seuil.

NOTES

1. Voir par exemple Cabanel 2006 ; Rubio 2018 ; Spaëth 1998, 2010.
2. Société internationale pour l’histoire du français langues étrangère et seconde.

3. Projet de l'équipe de recherche DILTEC visant à créer des ponts entre les chercheur.es de didactique des langues qui s'intéressent à l'histoire.
 4. Plusieurs chercheuses ont d'ores et déjà produit des travaux de recherche sur le sujet des femmes dans le champ de la diffusion des langues, souvent à partir du cas des congrégations (et moins par le prisme diplomatique). On peut nommer Chantal Verdeil ou Marie-Christine Kok-Escalle. Le numéro de la revue *Documents pour l'Histoire du Français Langue Etrangère et Seconde* de 2012 (n°47-48) porte sur les femmes, principalement à travers les manuels qui s'adressent à elles ou à leurs représentations.
 5. CADN, Jérusalem, Série A, dossier 118, *Subventions*. Courrier du vice-consul de Jaffa au consul (1912).
 6. Entre 1848 et 1870, les trois congrégations pionnières sont féminines : les Sœurs de Saint Joseph de l'Apparition, les Sœurs de Nazareth et les Sœurs de Notre-Dame de Sion.
 7. CADN, Jérusalem, Série B, dossier 188 (1936).
 8. Géopolitique des trajectoires enseignantes : circulation des personnes et des concepts, Alice Burrows et Clémentine Rubio. Projet de recherche mené à partir des archives de l'EPPFE et visant à étudier les trajectoires professionnelles des membres de l'école afin de comprendre comment ces circulations dessinent une histoire des contacts entre les espaces académiques, tout en dressant une géopolitique des rapports académiques et (donc) des rapports politiques.
 9. Par règlement ou par coutume ?
 10. CADN, Jérusalem, Série B, dossier 186 (document non daté, autour des années 1920).
 11. CADN, Jérusalem, Série B, dossier 186 (document non daté, autour des années 1920).
 12. CADN, Jérusalem, Série A, dossier 138. Courrier du consul au ministre (1879).
 13. Il importe de prendre en compte également que les trajectoires des femmes s'effacent quand elles se marient : l'étude en cours sur les archives de l'EPPFE mène par exemple à de nombreuses impasses. Lorsque l'on essaye de retrouver les trajectoires étudiantes puis enseignantes des femmes et qu'une Mary Ling devient Mrs Borgard (bulletin de l'Amicale de l'EPPFE, 1946), son histoire est découpée et disparaît en quelque sorte.
-

RÉSUMÉS

Cet article s'attachera à esquisser des pistes de recherche sur les femmes dans les archives de la diplomatie linguistique au tournant du XIX^e-XX^e siècle. À partir de deux types d'archives, les archives diplomatiques émanant du consulat général de France à Jérusalem et les archives de l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger, il s'agira de comprendre la place attribuée aux femmes et les rôles joués par les femmes. Cette analyse s'appuiera à la fois sur les traces effectives des femmes dans les archives et sur des questionnements épistémologiques sur la mise en récit des traces et des absences.

This article identifies research perspectives with regards to women in archives of linguistic diplomacy. Based on the study of two types of archives, diplomatic archives from the French general consulate in Jerusalem and the archives of the "École de préparation des professeurs de français à l'étranger", this article examines the roles assigned to and played by women. This analysis draws upon effective traces of women in the archives and upon epistemological considerations concerning the creation of a narrative based on these traces and absences.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : diplomatic archives, linguistic diplomacy, women, EPPFE, promotion of the French language

Mots-clés : archives diplomatiques, diplomatie linguistique, femmes, EPPFE, diffusion du français

AUTEUR

CLÉMENTINE RUBIO

Docteure en sociolinguistique et didactique des langues, Clémentine Rubio étudie l'histoire politique de la diffusion du français et les conceptions françaises de l'altérité. Ses recherches récentes portent sur les parcours de femmes et d'hommes, étudiant.es et enseignant.es, dont les trajectoires dessinent des rapports de force politiques et sociaux. Parmi ces rapports de force, la question du genre est étudiée dans ses implications épistémologiques et socio-professionnelles.

La fabrique des archives : le point de vue des archivistes des Archives départementales d'Indre-et-Loire à propos du fonds Menie Grégoire

Doing Archive: the Point of View of the Archivists of the Indre-et-Loire Departmental Archives concerning the Menie Grégoire Archival Fonds

Mathilde Sergent-Mirebault

- 1 Tous les jours, à partir de 1967 jusqu'en 1981, sur les ondes de RTL, l'animatrice de radio Menie Grégoire lisait à l'antenne certaines lettres d'anonymes et répondait aux appels téléphoniques des auditrices et des auditeurs. Les lettres reçues ainsi que les bandes magnétiques des émissions ont survécu au passage du temps. Constituées en archives, ces lettres et ces bandes sonores sont des sources privilégiées qui témoignent d'une époque et des moyens d'expression disponibles au sein d'une société.
- 2 Ce fonds Menie Grégoire, conservé aujourd'hui aux Archives départementales d'Indre-et-Loire¹, aurait pu ne pas être. En 1981, ces archives auraient pu terminer dans les poubelles des locaux de RTL lorsque Menie Grégoire est priée de quitter l'antenne. Elles auraient pu être vendues à un américain. En Touraine, elles auraient pu se décomposer dans la cave troglodytique de Menie Grégoire dans l'indifférence générale. Notre curiosité a été attirée par la possibilité de cette absence.
- 3 Comment se fait-il que ces archives soient là ? Que s'est-il produit pour qu'aujourd'hui ces archives puissent être consultées, manipulées, lues, écoutées, senties, critiquées, interrogées, exploitées ?
- 4 Nous avons eu envie de remonter le fil et les traces de ce long processus de mise en archives qui est encore à l'œuvre aujourd'hui. Pour cela, je suis allée à la rencontre de deux archivistes du service des Archives départementales d'Indre-et-Loire, Anne Debal-Morche et Isabelle Renault. Un service et des professionnel·les que je connais bien car depuis deux ans je me rends régulièrement à Tours dans le cadre de mes recherches en sociologie. En fait, mes souvenirs du fonds 66J remontent à 2015. Alors que je suis en

stage dans ce service, c'est le responsable du laboratoire photo qui me fait écouter pour la première fois les bandes magnétiques des émissions de Menie Grégoire. Une musique, puis des voix sortent du magnétophone et résonnent dans cette salle de réunion au sol moqueté reconvertie en salle d'écoute.

- 5 Cet entretien a été réalisé le 19 avril 2021 suivant un dispositif simple : nous sommes trois, Anne, Isabelle et moi (Mathilde) dans cette même salle où j'ai entendu pour la première fois les bandes-son. J'enregistre l'entretien sur un dictaphone. Ce que vous allez lire est le fruit de cet enregistrement audio.
- 6 Le OFF.

Anne Debal-Morche : Avant de commencer l'entretien, nous voudrions revenir avec Isabelle sur le terme « archives du féminisme » qui apparaît dans une de tes questions que tu nous as envoyées la semaine dernière pour préparer l'entretien. Il faut faire la distinction. Ce fonds est une des sources possibles pour faire une histoire du féminisme mais ce ne sont pas des archives du féminisme.

Isabelle Renault : Oui, ce sont des sources pour l'histoire du féminisme, pour l'histoire des femmes, mais pas que.

Mathilde Sergent-Mirebault : C'est noté, je le mettrai au début de l'article lors de la retranscription de notre échange.

Présentations

Isabelle Renault : Je suis attachée de conservation principale aux Archives départementales de Touraine depuis plus de trente ans. J'ai répondu à ton invitation pour parler du fonds Menie Grégoire puisque je suis maintenant la seule personne du service à avoir vécu l'arrivée et le traitement de ce fonds. Mais ma tâche principale au sein du service départemental est celle de m'occuper des archives des communes du département, une mission très différente de celle effectuée pour ce fonds privé Menie Grégoire.

Anne Debal-Morche : Je suis conservatrice en cheffe du patrimoine, pour ma part je suis aux Archives depuis 2003 et je m'occupe des actions culturelles et éducatives et de la valorisation des archives. J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de répondre aux demandes des chercheuses pour le fonds Menie Grégoire. Depuis, je m'y suis attardée pour compléter le très bon inventaire qui avait été fait, que je complète pour répondre aux demandes des publics.

L'arrivée d'un fonds d'archives hors du commun

Mathilde : Dans un premier temps, pourriez-vous revenir sur le contexte de réception du Fonds Menie Grégoire ? Cette perspective historique nous permettra de nous représenter en quoi ces archives privées s'inscrivent dans une dynamique particulière en ce début des années 90. Comment le fonds est-il arrivé aux Archives départementales ? En quoi se distingue-t-il des autres fonds d'archives, qu'ils soient publics ou privés ? Quelles sont les caractéristiques de ce fonds, en ce qui concerne son volume, la variété de ses supports et son contenu ?

Isabelle : Pour vous parler de ce fonds, il faut que je fasse un sacré flash-back car son arrivée date de 1992, il y a presque trente ans.

Comme pour les autres fonds privés qui se trouvent aux Archives, le critère de sélection est celui de l'intérêt local que le fonds présente, en l'occurrence la Touraine. Le fonds Menie Grégoire a sa source en Indre-et-Loire puisque Menie Grégoire y habitait une partie de l'année ; elle habitait à Rochecorbon près de Tours et conservait toutes les archives de ses émissions à RTL dans cette maison.

Concernant les conditions matérielles de ce fonds, il s'agissait de gérer la masse documentaire dans la mesure où le fonds contient plus de 85 000 lettres et 2000 bandes magnétiques.

En 1981, quand on a prié Menie Grégoire de partir de la radio RTL, on lui a demandé de déménager toutes ses archives, soit toutes les lettres et les bandes magnétiques. À son départ, elle les a conservées dans sa cave en Touraine ; alors, même si les caves tourangelles sont très bonnes pour le vin, elles le sont un peu moins pour les bandes magnétiques et les lettres.

Puis, Menie Grégoire a pris contact avec Madame Durand-Évrard, la directrice des Archives départementales à l'époque. La directrice y voyait un intérêt régional mais aussi un intérêt national, sociologique, historique. Il était urgent de sauver ce fonds.

Le dépôt s'est fait en 1992 et s'est très vite transformé en don contrairement aux autres fonds privés qui sont pour la plupart achetés. C'est un point qui a son importance, surtout pour nos élus. De plus, en 1992, le nouveau bâtiment dédié aux Archives contemporaines (après 1940) avait un an d'existence et nous avions beaucoup de place pour accueillir ce fonds.

Mathilde : Comment s'est passée l'arrivée ?

Isabelle : Matériellement, les archives ne sont pas arrivées dans des sacs postaux ni dans des toiles de jute mais dans des caisses en polypropylène, bleu pétant et pas solides du tout ; je me souviens très bien de cette arrivée. Les bandes magnétiques étaient toutes mélangées, c'étaient des vraies pelotes de laine.

Quand le fonds est arrivé, nous avons réussi à obtenir de la collectivité territoriale un contrat. Une personne en vacation fut donc recrutée pour trier et classer le fonds aux côtés d'une autre personne du service. Deux agents des Archives se sont alors mis au travail pour trier, ranger, classer et mettre en boîte l'ensemble des lettres et des bandes-son ; elles prenaient sac après sac et travaillaient du lundi au vendredi en salle de tri.

Mathilde : Quelle place détient ce fonds au sein des archives privées du Département ?

Anne : C'est un fonds qui sort du commun, il appartenait à une personnalité publique, une animatrice de radio.

Isabelle : C'est aussi un fonds du contemporain. Les fonds privés sont souvent des fonds anciens qui proviennent de familles, d'associations ou d'entreprises. L'originalité de ce fonds se trouve à la fois dans le sujet, la quantité et la personne de Menie Grégoire. Il y avait aussi une urgence d'agir car Menie Grégoire et la directrice étaient bien conscientes que si ce fonds n'intégrait pas les Archives il allait à la poubelle. À l'époque, l'idée de Madame Durand-Évrard était de créer un conservatoire de l'épistolaire. Elle l'a dit elle-même lors de la présentation du fonds, je la cite : « l'accueil du fonds Menie Grégoire aux Archives Départementales s'inscrivait dans un projet plus vaste, la création d'un conservatoire de l'épistolaire. Ce projet, sûrement trop ambitieux, n'a pas vu le jour ». La finalité de ce projet était que ce fonds en amène d'autres ; elle a travaillé avec des archivistes qui s'intéressaient à l'histoire des femmes et elle avait pour ambition de voir arriver d'autres fonds aux

Archives départementales. Avec l'espoir de voir ce projet se concrétiser, elle nous avait dit « c'est bien joli, nous avons une idée sommaire de ce fonds, mais il faudrait avoir une vision un peu plus claire et affiner le classement ».

La création collective comme méthode archivistique : le traitement du fonds

Mathilde : Isabelle, vous êtes aujourd'hui la seule personne du service à avoir participé activement au traitement du fonds Menie Grégoire à l'époque de sa réception, quel souvenir gardez-vous de ce moment d'archives ? Quelles méthodologies de travail avez-vous développées lors des différentes opérations du traitement du fonds, notamment lors du classement et de l'indexation ? Quelles ont été les spécificités des démarches entreprises pour appréhender ce fonds étonnant et détonant ? Comment avez-vous réussi à négocier entre le langage ordinaire contenu dans ces archives et le langage très normé propre à l'archivistique ?

Isabelle : Concernant la méthode, il y a d'abord eu un grand moment de perplexité quand nous avons vu arriver le fonds. Il y avait quelques unités documentaires bien identifiables, à commencer par les lettres qui ont été lues à l'antenne. Ces lettres étaient toutes classées dans des fichiers en bois. Ensuite, nous avons identifié les fameux « carnets noirs » (des agendas) des émissions qui servaient à la programmation des émissions sur RTL.

Au-delà de ces catégories définies, notre plus grande préoccupation a été de savoir ce que nous allions faire du reste, c'est-à-dire des bandes magnétiques et des autres lettres non lues à l'antenne ; ces lettres se divisent à leur tour en deux parties, les lettres qui ont été ouvertes par ses assistantes et des lettres non ouvertes, donc non exploitées.

Concernant ces dernières lettres non exploitées, nous avons décidé de faire un classement chronologique par année et par mois ; ces lettres représentent à ce jour cent onze boîtes d'archives. Lorsqu'on ouvre ces boîtes aujourd'hui, beaucoup d'enveloppes ont été ouvertes car au fil des années, les chercheur·euses qui étudiaient ce fonds ont eu l'autorisation d'ouvrir ces enveloppes. Le principe qui était valable au début du classement du fonds ne l'est plus tellement aujourd'hui.

Concernant les lettres ouvertes mais non lues à l'antenne, les deux collègues ont essayé de trouver un thème à chaque fois ; ces lettres représentent cent six boîtes.

Au cœur de ce travail de classement et d'inventaire, le défi était de construire des thématiques pour archiver ces lettres. Sur quel critère fonder notre démarche ? Comment hiérarchiser les thèmes ?

Pour ce travail, nous nous sommes aidées des fameux carnets noirs dans lesquels les assistantes notaient un petit résumé de chaque lettre pour dégager le sujet d'une émission. Au fur et à mesure où les collègues faisaient le classement, nous avons découvert l'hétérogénéité du fonds et nous avons dû construire un plan de classement. Au sein des Archives départementales il a été décidé de créer un thésaurus propre au fonds Menie Grégoire. En consultant les différents thésaurus, nous nous sommes aperçues qu'aucun n'était à même de traduire et d'exploiter un tel fonds car les thésaurus utilisés par les archivistes servent à traiter les archives contemporaines administratives et non des archives d'un tel fonds privé.

Mathilde : Quelle définition donnez-vous du thésaurus ?

Isabelle : Un thésaurus est une liste de mots classés hiérarchiquement que l'on appelle des *descripteurs*. C'est un vocabulaire *choisi* pour que tout le monde puisse parler le même langage. Les descripteurs sont des mots et des termes qui sont censés résumer un domaine bien particulier. Le thésaurus permet surtout de construire une hiérarchie pour l'utilisation de ces thèmes. Il faut arriver à la fois à coller au plus proche de ce qui est dit dans ces archives et en même temps réussir à réaliser l'indexation en créant différents niveaux hiérarchiques.

Par exemple, dans le cas de Menie Grégoire, nous avons créé un terme générique « Gynécologie » et sous ce terme, on va retrouver « Contraception », « Avortement », etc. L'organisation hiérarchique permet de descendre du général au particulier. Un bon thésaurus se limite normalement à trois ou à quatre niveaux hiérarchiques, car si on descend trop dans le détail, on a du mal à garder une homogénéité dans la liste de vocabulaire ; si on descend trop loin, on dit en archivistique qu'on aura trop de « bruit » et qu'il sera difficile d'analyser les documents. Pour construire le thésaurus Menie Grégoire, nous sommes parties du fonds, c'est-à-dire que nous sommes parties des lettres d'archives et nous avons analysé « en langage courant » les phrases, les noms, les verbes pour arriver à établir une liste de descripteurs à même de décrire le contenu du fonds. Un thésaurus comme celui-ci il n'y en a pas d'autre sur le marché ! Notre petit thésaurus Menie Grégoire, il est spécifique « AD37 »² !

Mathilde : Comment se sont organisées ces séances de travail sur le thésaurus ?

Isabelle : Nous étions cinq, la directrice des Archives, trois collègues archivistes et moi. Nous étions cinq femmes, ce qui n'est peut-être pas un hasard. Dans ces séances de travail, le processus était le suivant : nous prenions des lettres, des boîtes d'archives ou les carnets noirs puis on construisait. On lisait et on faisait la liste des mots qui nous servait pour construire la hiérarchie. Nous nous réunissions deux fois par mois à l'occasion d'une journée où nous travaillions sur le thésaurus. Parfois, nous nous faisons quelques nœuds au cerveau. En effet, quand nous abordions les thèmes autour de la sexualité, nous étions mieux à parler entre femmes. On se disait : « Bon alors voyons "Ménopause", "Frigidité" on le rattache à quoi ? ». Je pense que nous étions plus à l'aise car on était dans les années 1990 aussi. Pour prendre un autre exemple, avec le terme générique « Adultère », nous avons créé trois termes spécifiques (TS) : « Adultère chez la femme », « Adultère chez l'homme » et « Adultère et frigidité ». C'est un thème que nous avons vu de manière suffisamment redondante et fréquente pour l'inscrire. Idem pour le terme « Alcoolisme », nous avons créé un terme spécifique « Alcoolisme et sexualité ».

Donc tu vois, dans les années 1990, je pense que nous étions plus tranquilles pour parler de ça entre femmes. Je pense honnêtement qu'il y aurait eu une certaine gêne s'il y avait eu un groupe de travail mixte. Après nous avons ouvert le groupe de travail à tout le monde, mais aucun homme n'y a participé, il n'y a pas eu de volontaire masculin pour intégrer le groupe.

Mathilde : Sur quels critères vous êtes-vous appuyées à l'époque pour choisir ces descripteurs ?

Isabelle : Le critère ? On ne crée pas un terme pour une seule lettre. Il fallait que le thème revienne suffisamment souvent, ou alors, c'était un terme tellement rare et exceptionnel qu'on l'inscrivait. Si on prend par exemple le terme « Gynécologie », nous avons eu un peu de mal à trouver une hiérarchie. Sous le terme « Avortement »,

nous avons créé le terme « Bébé poubelle » car cela revenait très souvent dans les lettres ; les deux tiers des lettres que l'on retrouve sous le terme « Avortement » sont effrayantes car elles racontent les avortements clandestins, faits à la maison, avec les aiguilles ; forcément nous étions avant la loi IVG.

Si je vais par exemple sur le terme « Jeunes », nous avons créé beaucoup de termes qui décrivent à la fois les questionnements des jeunes de l'époque mais aussi les relations parents-enfants. Beaucoup de jeunes écrivaient à Menie Grégoire ; par exemple, il y a l'histoire d'un jeune qui revient chez ses parents avec les cheveux longs et qui se fait jeter de chez lui par son père. Aussi, si on regarde dans la rubrique thématique « Langage », pourquoi avons-nous créé un terme spécifique « Mot qui fait mal » ? Je ne sais plus, mais à l'époque ça devait avoir du sens en fonction des lettres que nous avons lues.

Mathilde : Quelles ont été les principales difficultés ?

Isabelle : Il a fallu gérer la masse documentaire. Je ne sais pas si tu te rends compte de ce que représentent 85 000 enveloppes à classer et à trier, c'était un travail énorme. Les deux collègues étaient constamment en salle de tri pour faire des tas. Mais aussi, au début nous ne savions pas ce que nous allions trouver. Nous avons seulement eu le point de vue de Menie Grégoire mais pas celui des trois assistantes qui travaillaient sur l'émission au quotidien. Nous aurions bien aimé les rencontrer pour avoir leurs témoignages et pour comprendre leur façon de travailler car c'était elles qui faisait tout le travail en amont des émissions, qui ouvraient les lettres, les annotaient et les triaient.

Potentialités d'archives : accès, valorisation, exploitation

Mathilde : Anne, vous êtes en charge actuellement de la valorisation du fonds, j'aimerais revenir sur deux aspects de votre travail. D'une part, dans la pratique, quelles sont les conditions d'accessibilité de ce fonds pour les personnes qui voudraient engager des recherches ? D'autre part, quelles approches vous paraissent aujourd'hui pertinentes pour exploiter ce fonds aux potentialités immenses, étant donné qu'une partie infime a été étudiée jusqu'à présent ? Je vous pose ici cette question afin d'ouvrir le champ concernant l'exploration de ce fonds aux horizons et aux significations toujours en devenir.

Anne : Concernant la valorisation du fonds, nous recevons souvent des demandes de personnes en Master ou des journalistes, et récemment nous avons eu quelques demandes originales. À l'occasion de mai 68, nous avons reçu une demande d'une personne qui était en train de créer une pièce de théâtre et qui avait besoin de se replonger dans le contexte de l'époque pour trouver des idées de conversations ; cette personne est venue écouter les émissions et lire certaines lettres. Nous avons aussi accueilli un comédien et metteur en scène qui voulait mettre en scène des lettres spécifiquement écrites par des hommes. Cette démarche est plus complexe car il y a moins de lettres d'hommes et elles sont éparpillées, mais on peut se servir de la recherche de Marie-Véronique Gauthier, une sociologue et historienne, qui a travaillé sur ces lettres. Aussi, nous avons répondu à une demande d'une réalisatrice de documentaires qui voulait des enregistrements audiovisuels sur le thème « Femmes au foyer » ; ce sont des bandes-son qui sont déjà numérisées. À cette occasion, je lui ai envoyé deux ou trois exemples, puis je lui ai proposé de venir sur place si elle voulait en consulter davantage.

Ces démarches rendent compte de l'importance du Fonds Menie Grégoire ; c'est un fonds qui reflète la vie quotidienne.

Dernièrement, je devais intervenir à l'occasion d'une journée d'études³ co-organisée par l'historienne Bibia Pavard⁴ qui avait pour titre « Allô Menie ?! ». En raison du Covid, cette journée n'a pas encore eu lieu. J'ai intitulé cette intervention « Conscience d'archives » car je voulais insister sur l'idée que Menie Grégoire avait la conscience d'archiver. Avec ses assistantes, il fallait qu'elles soient organisées ; on se demande d'ailleurs comment elles faisaient, à trois, pour arriver à classer toutes ces lettres tout en préparant l'émission du lendemain. Menie Grégoire a fait des études d'histoire de l'art et elle a consulté des archives pour faire sa maîtrise, et c'est ce qui lui a sans doute permis de prendre conscience de l'importance de classer ses documents. La volonté de Menie Grégoire était que les archives soient conservées ici et qu'elles soient utilisées car elle connaissait le but ultime des archives, à savoir leur communication.

Mathilde : Que doit faire une personne qui veut s'engager dans une recherche à partir de ce fonds ?

Anne : Il y a tout un processus. Dans la mesure où le fonds est complexe, j'essaie d'avoir un contact téléphonique avec les personnes pour bien comprendre leur demande, car il faut bien cerner les attentes pour aiguiller au mieux les personnes dans leurs recherches. Une fois que le sujet est délimité, nous envoyons un formulaire de dérogation des Archives départementales car la consultation du fonds est soumise à l'autorisation des ayants droit du fonds. Lors de la consultation, l'anonymat des lettres doit être préservé par les chercheur·euses. Menie Grégoire ne voulait pas que la personne qui a expédié la lettre soit reconnue ; le respect de la vie privée de ces personnes doit donc être garanti. Une fois l'accord de recherche établi, nous déterminons avec la personne les conditions de consultation. Quand la recherche est terminée, nous demandons aux chercheur·euses de nous communiquer l'objet de la recherche car c'est toujours intéressant pour nous de savoir comment les personnes exploitent ce fonds.

Mathilde : Les sujets de recherche tournent-ils souvent autour de la sexualité ?

Anne : Ce n'est pas tout le temps le cas. Une étudiante a travaillé sur l'alcoolisme, une autre étudiante sur les émissions de parapsychologie. Cette émission est moins connue car elle n'a duré que deux ans mais elle est très intéressante. Ces lettres sont aussi classées par thème, cela va de « Dédoublement » à « Fatigue », de « Guérisseur » à « Hypnose », « Magie », « Secte » et la liste se termine par la lettre Y avec « Yoga ». Le professeur de cette étudiante a nommé son séminaire « Le soin à distance ». Lorsque j'ai accompagné cette recherche, j'ai très vite perçu le lien et cela m'a permis de construire un autre regard sur ce fonds. La recherche montrait comment Menie Grégoire soignait et accompagnait les gens à distance à travers ses émissions.

Par ailleurs, ce fonds est très riche d'un point de vue sociologique ; on retrouve des émissions sur le bonheur, le chômage, le travail, l'éducation, le handicap, la jeunesse, le logement, la mode, etc. Presque tous les faits actuels de société peuvent être interprétés sous le prisme des émissions de Menie Grégoire. Aussi, l'un des principaux intérêts de ce fonds est celui d'accéder à la vie privée et à la vie quotidienne et intime des gens. Cette dimension privée dans les archives est très rare.

Isabelle : Pour traiter les lettres, Menie Grégoire avait trois assistantes qui prenaient un grand sac postal au hasard pour fabriquer l'émission. Le reste des lettres restaient

non exploitées. Lors du traitement du fonds, nous avons fait le choix de classer ces lettres de manière chronologique.

Anne : Les lettres chronologiques sont intéressantes car elles donnent accès aux réactions des auditrices et des auditeurs. Le lendemain des émissions, il y avait une quantité de réactions qui arrivaient dans la boîte aux lettres de RTL. C'est intéressant de regarder comment les gens réagissaient.

Isabelle : Ils réagissaient en bien ou en mal d'ailleurs, elle a aussi reçu des lettres d'injures. Menie Grégoire avaient une audience très forte. Lorsqu'on ouvre des lettres, on s'aperçoit qu'elles viennent de France, Belgique, de Suisse, etc.

Anne : Les émissions de Menie Grégoire n'ont pas eu le même impact sur les thèmes de société que sur les thèmes qui concernaient la sexualité.

Isabelle : Il faut se replacer dans le contexte ; les premières émissions datent de 1968-69, on était en plein milieu du débat sur la loi-avortement ; l'émission est la partie visible d'un immense iceberg. S'il est vrai que le thème de la sexualité tient une place très importante dans cette période, l'émission aborde aussi d'autres thèmes très intéressants à traiter. Je pense en particulier aux questions autour de la jeunesse ou des relations parents-enfants.

Anne : Je pense aussi qu'il n'est pas évident de trouver des archives privées qui permettent d'entreprendre une étude sur les questions de sexualité ; sur le sujet, le fonds Menie Grégoire est d'une grande richesse.

Isabelle : Je trouve qu'il y a une différence entre le fait d'écouter les émissions et la lecture des lettres. La lecture des lettres nous interpelle forcément car nous nous retrouvons face à des témoignages bruts de français-es de toutes conditions et de tous âges. À la lecture, on ressent que ces personnes ont pris la peine de prendre une feuille de papier, un crayon et d'exposer leur problème. Par exemple, à la fin des lettres des jeunes, on peut lire parfois : « Surtout Menie, ne dites pas mon nom à l'antenne car il ne faudrait pas que mes parents me reconnaissent ». Le document brut nous touche car nous sommes face à des gens qui ont exposé leurs sentiments les plus intimes.

Anne : La consultation des lettres prend du temps. Parfois, les chercheureuses ne veulent venir qu'une seule journée pour consulter plusieurs boîtes d'archives qui contiennent chacune une bonne centaine de lettres ; je leur explique que la découverte du fonds nécessite du temps. Mais comme certain-es peuvent être amené-es à croire que je fais de la rétention d'archives, je leur transmets tous les documents. Au bout d'une journée, ils n'ont fait un quart de la boîte. De plus, ce sont des lettres manuscrites qui ne sont pas toujours bien écrites et qu'il faut apprendre à déchiffrer.

Mathilde : Aujourd'hui, les bandes magnétiques sont numérisées ? Sont-elles toujours exploitables, avec ou sans l'aide du numérique ?

Anne : Aujourd'hui, nous avons numérisé une trentaine de bandes sonores sur les 2000 conservées. Pour les bandes non numérisées, la consultation se fait sur place aux Archives sur le magnétophone. Seulement, le magnétophone ne fonctionne plus très bien et nous avons des difficultés pour changer les pièces. Nous avons eu des projets de numérisation avec l'Ina mais qui n'ont pas encore abouti. C'est un projet en cours mais à l'arrêt.

Archives, archivistes et affects

Mathilde : Dans cette dernière question, je souhaiterais creuser le rapport plus intime et personnel que vous avez entretenu ou que vous continuez de construire avec ce fonds 66J mais aussi avec la personnalité de Menie Grégoire, que vous avez eu l'occasion de rencontrer toutes les deux. Tout simplement, quel est votre rapport personnel avec ces archives ?

Isabelle : J'entretiens un rapport particulier avec les lettres plus qu'avec les émissions enregistrées ; les lettres brutes m'ont plus frappée que ce qui a pu ressortir à l'antenne. Le prisme de la radio me touche moins que la lecture des lettres, que le témoignage. À la lecture, vous sentez que ce sont des gens qui se mettent à nu. Vous avez la jeune fille, le petit garçon, le boulanger ou la femme au foyer. Vous voyez aussi les erreurs d'orthographe ou au contraire des lettres très bien écrites. C'est rare de voir la bonne orthographe de Menie Grégoire et de l'adresse de RTL ; parfois on a seulement « Menie Grégoire — France ». Je pense qu'il y a aussi tout un travail possible à partir des enveloppes.

À la lecture, on ressent le fait que ce sont des gens qui ont pris sur eux pour écrire ; ce que je trouve exceptionnel dans ce fonds, c'est cette possibilité de consulter la matière brute sans passer par ce qui a été dit par la suite ou ce qui a été analysé par Menie Grégoire. Les gens qui ont accepté d'appeler Menie Grégoire pour exposer leurs problèmes à la radio sont déjà des personnes qui ont été capables de passer ce cap alors que les lettres c'est l'anonymat, c'est un peu comme une bouteille à la mer. Lorsque j'organise des ateliers avec des publics pour découvrir le fonds, je fais une présentation classique du fonds d'archives puis je consacre du temps à la lecture des lettres pour que les personnes puissent éprouver ces émotions.

Ce qui est bouleversant aussi c'est de lire la détresse des femmes qui ne maîtrisaient pas leur sexualité ; il y a des lettres des campagnes aussi ; on a des jeunes qui étouffent chez papa-maman ; on a aussi des lettres qui parlent d'inceste. On sent dans les lettres le patriarcat, la puissance des pères de famille. Ces *cris de la vie* (Cardon & Laacher, 1994) on les ressent de façon plus intense à la lecture des lettres qu'avec les émissions. À l'antenne, il y a un filtre. Il y a aussi l'angoisse d'être reconnue.

Anne : Avec le fonds Menie Grégoire j'ai un rapport affectif pour plusieurs raisons. D'abord, je fais partie d'une génération qui a entendu Menie Grégoire à la radio. Ce rapport singulier avec Menie Grégoire, je l'ai développé avec ma grand-mère. Un jour, j'ai parlé de l'émission et du fonds Menie Grégoire à ma tante et elle m'a expliqué que ma grand-mère avait écrit plusieurs fois à Menie Grégoire. Alors, quand j'accompagne les chercheur·euses dans leur démarche, je me dis que je retrouverai peut-être un jour l'écriture de ma grand-mère dans les lettres.

Ensuite, j'ai été heureuse de rencontrer Menie Grégoire quand elle venait aux Archives et je constatais à chaque fois qu'elle était très satisfaite de voir ses archives classées et consultées. J'aimais aussi entendre sa voix car elle avait gardé le même timbre que lors des émissions, sa voix n'avait pas vieilli.

Aussi, plus j'écoute les émissions pour étudier le fonds, plus je suis admirative de Menie Grégoire car elle avait une manière de réagir aux lettres et aux questions posées que je trouve souvent très juste. Je me demande parfois comment elle faisait pour rebondir sur des questions si complexes et surtout traiter des problèmes qui lui étaient posés en direct. Elle diffusait toujours un message apaisant ; elle savait qu'elle

avait une très forte audience et que sa réponse avait un impact sur la vie des gens ; elle se savait responsable.

Si aujourd’hui nous avons tendance à dire que nous sommes dans une société de « libération de la parole », on observe à travers les émissions et les lettres de ce fonds que Menie Grégoire est l’une des premières à permettre cette libération. Je trouve aussi que la personne de Menie Grégoire est intéressante ; aujourd’hui, son travail est remis en valeur par des intellectuel·les alors que cela n’a pas toujours été le cas à l’époque de ses émissions. C’était une personne qui savait faire parler les gens et qui les écoutait avec sérieux. Cette capacité d’écoute et d’interaction avec les personnes qui passaient à l’antenne je la trouve émouvante et impressionnante. Alors certes, on peut toujours faire une analyse historique et objective, mais il y a une part d’affect qui reste présente, c’est parfois difficile d’être neutre. Depuis quelque temps, je m’attache à faire une biographie plus approfondie de Menie Grégoire. J’ai ainsi écouté les émissions de télévision où elle parle d’elle ; c’est intéressant de voir comment elle se présentait mais aussi quelle image médiatique a été construite, par exemple elle avait des surnoms comme « la Madone des ondes » ou encore « la femme la plus écoutée de France ».

Isabelle : Finalement, je m’aperçois que nous avons développé chacune deux visions différentes au sujet de Menie Grégoire et de ce fonds. Quand j’ai commencé à travailler sur ce fonds aux Archives, je connaissais très peu de choses sur ce sujet car ma famille n’écoutait pas ses émissions. J’ai tout découvert sur le tas — c’est le cas de le dire — sur le tas d’archives. J’ai rencontré plusieurs fois Menie Grégoire, notamment à l’occasion de la préparation du colloque de 1994 à Tours, et je dois reconnaître qu’il était difficile de rester insensible face à cette personne. Elle avait un respect certain pour ces gens qui lui écrivaient et qui lui parlaient. Il y avait chez elle une réelle volonté d’aider ; c’était une personne qui aimait ce qu’elle faisait.

Remerciements

- 7 Je souhaiterais remercier Isabelle Renault et Anne Debal-Morche d’avoir répondu à ma sollicitation. Je remercie aussi Madame Durand-Evrard, la directrice des Archives départementales d’Indre-et-Loire de l’époque de la réception du fonds, que je n’ai jamais eu la chance de rencontrer mais qui, je l’espère, aura plaisir à lire cet article.

BIBLIOGRAPHIE

CARDON Dominique & LAACHER Smaïn. 1994. *Écrits et cris de la vie*. Actes du colloque Menie Grégoire organisé par le Conseil général d’Indre-et-Loire, 27-29 octobre 1994, Tours. Tours : Conseil général d’Indre-et-Loire.

GAUTHIER Marie-Véronique. 1999. *Le cœur et le corps — Du masculin dans les années soixante. Des hommes écrivent à Menie Grégoire*. Paris : Imago.

PAVARD Bibia, ROCHEFORT Florence & ZANCARINI-FOURNEL Michelle. 2020. *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*. Paris : La Découverte.

NOTES

1. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 6 rue des Ursulines, Tours (<https://archives.touraine.fr>).
2. Archives Départementales d'Indre-et-Loire (<https://archives.touraine.fr>).
3. Journée d'études : « Allô Menie ?! », initialement prévue le 27 mai 2020 à Université Panthéon Assas (Paris), consacrée aux émissions animées par Ménie Grégoire sur RTL de 1967 à 1981, abordées comme dispositifs médiatiques innovants et comme lieu d'expression de la « parole des femmes » dans les « années 1968 ».
4. Bibia Pavard est historienne, rattachée au laboratoire CARISM et co-auteurice de l'ouvrage *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours* (2020, La Découverte, Paris).

RÉSUMÉS

Le fonds d'archives Menie Grégoire (66J) est aujourd'hui conservé aux Archives départementales d'Indre-et-Loire. Entre 1967 et 1981, la journaliste et animatrice radiophonique Menie Grégoire a construit un espace de parole et d'écoute sur les ondes de RTL mais aussi dans la boîte aux lettres de la radio où les témoignages de femmes, et parfois d'hommes, arrivaient par dizaines. Plus de 80 000 lettres et de 2000 bandes sonores magnétiques sont conservées et accessibles au public. Ces archives constituent aujourd'hui dans le champ de l'histoire sociale et des études du genre des traces inédites du langage quotidien des femmes qui s'expriment à une période singulière où la parole des femmes se libère sur des sujets tels que la contraception, la sexualité, l'exploitation par le travail domestique et reproductif, la retraite, l'éducation des enfants, etc. Ces archives renseignent aussi sur les dispositifs d'information, de communication et de mobilisation à l'œuvre dans une société donnée (correspondances épistolaires et témoignages radiophoniques). Pour cet article, nous avons souhaité donner la parole aux archivistes du service d'Archives départementales qui conservent ce fonds afin de remonter le fil et les traces de cette histoire d'archives.

The Menie Grégoire archive (66J) is now kept in the Indre-et-Loire Departmental Archives. Between 1967 and 1981, the journalist and radio host Menie Grégoire built up a space for speaking and listening on the airwaves of RTL, but also in the radio's mailbox, where testimonies from women, and sometimes men, arrived by the dozen. More than 80,000 letters and 2,000 audio tapes are preserved and accessible to the public. In the field of social history and gender studies, these archives now constitute unprecedented traces of the daily language of women who expressed themselves at a singular period when women's voices were being freed on subjects such as contraception, sexuality, exploitation through domestic and reproductive work, retirement, child rearing, etc. These archives also provide knowledge on the information, communication and mobilisation mechanisms at work in a given society (epistolary correspondence and radio testimonies). For this article, we wanted to give the floor to the

archivists of the Departmental Archives who preserve this collection in order to trace the thread and traces of this archive history.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : archives, radio, correspondence, archivists, thesaurus

Mots-clés : archives, radio, correspondance, archivistes, thesaurus

AUTEUR

MATHILDE SERGENT-MIREBAULT

Mathilde Sergent-Mirebault est doctorante en sociologie, membre du Centre d'Étude des Techniques, des Connaissances et des Pratiques (CETCOPRA) et chargée d'enseignement de sociologie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Sa thèse, intitulée « La fabrique des archives à l'époque du numérique, pour une sociologie du savoir archivistique », élabore une approche sur l'ensemble des techniques, des savoir-faire et des méthodes archivistiques du papier et du numérique propres aux professionnel·les des Archives.

Analyses partagées d'une archive judiciaire

Une expérimentation entre artistes et scientifiques

Shared Analyses of a Court Archive. An Experiment between Artists and Scientists

Sylvette Denèfle et Karine Lambert

- 1 Après une expérience de collaboration entre sociologue¹, historienne², formatrice³, plasticiennes⁴, photographe⁵ et écrivaine⁶ en distanciel sur la colère des femmes⁷, nous avons entrepris une expérimentation d'analyses partagées sur le matériau archivistique d'un féminicide perpétré à Toulon en 1847.
- 2 Karine Lambert, historienne, a ouvert un dossier d'archives judiciaires⁸ sur lequel elle travaille, aux regards et aux analyses d'artistes et de chercheuses de sciences sociales pour diversifier les points de vue, éclater les perspectives dans la compréhension des violences de genre et inscrire la réflexion dans la longue durée. L'objectif est d'identifier les enjeux de pouvoir que ces violences impliquent dans une perspective historique et comparatiste. Les féminicides permettent, en effet, de faire le récit de la domination patriarcale, de l'emprise viriliste, d'analyser les facteurs de risque, les tabous, les situations de conflit et de déconstruire les stéréotypes socio-sexués qui peuvent être intériorisés autant par les hommes que par les femmes.
- 3 Ce programme est à la fois une recherche méthodologique qui vise à mêler les apports des connaissances scientifiques avec l'approche sensible des arts plastiques, de la photographie ou de l'écriture et un apport de connaissances sur un fait social, objet récurrent des débats publics récents, mais encore trop peu étudié dans une perspective scientifique.

Les faits relatés dans les archives étudiées

- 4 Au premier étage de l'hôtel du Cheval Rouge à Toulon, où se trouvent deux pièces longues et étroites avec une table, Jean Fabre se fait servir un repas. Deux hommes se

trouvent également au premier étage. Clémence Lebastard, compagne de Jean Fabre, va et vient et se prépare à partir chanter dans les cafés, seule car Jean est malade et ne peut exercer son métier d'artiste d'agilité (acrobate). Ils sont à Toulon depuis quelques jours et de nombreuses disputes se sont produites entre eux, souvent assorties de violences de la part de Jean. Clémence a décidé de le quitter et Jean ne l'accepte pas. Il lui demande encore une fois de revenir avec lui et devant le refus de la jeune femme, il passe derrière elle et lui assène un violent coup de couteau sous l'omoplate gauche et un second, retenu par un témoin, dans l'épaule droite. Ce dernier maîtrise le meurtrier pendant que la jeune femme s'enfuit vers le rez-de-chaussée où elle s'effondre et expire. De nombreuses personnes assistent à la scène et en font le récit lors de leurs auditions.

- 5 La police est avertie, Jean Fabre, arrêté sans résistance par deux agents, avoue le meurtre. Le commissaire arrive et fait un premier procès-verbal des faits avec interrogation des témoins, fait venir le substitut du procureur du Roi, le médecin légiste auxquels se joint un juge puis ils emmènent Clémence à l'Hospice pour autopsie et Jean Fabre à la maison d'arrêt de Toulon. A la suite de son procès, il est condamné à 10 années de fer, la préméditation non retenue par les jurés lui permettant d'échapper à la peine de mort.

Des échanges entre artistes et scientifiques

- 6 Nous avons toutes pris connaissance de ce dossier d'archives et confronté notre première approche. Un résultat s'est imposé : ce féminicide de 1847 aurait pu se dérouler au XXI^e siècle sans que les modalités et les discours relatés ne soient aucunement différents. Une situation de rupture, un couteau, un homme violent, un meurtre restitué par des mots d'amour de son auteur (« je l'aimais [...] je ne peux pas vivre sans elle »), des mots de vengeance (« elle ne pouvait pas être à un autre »), des mots d'explication (elle aurait pu rester avec lui, il aurait pu passer à autre chose), des mots de police (autopsie et rapports d'enquête), des mots de justice (coupable de meurtre sans préméditation).
- 7 Comment rendre compte de cette pérennité qui dépasse les caractères individuels ? Qu'y a-t-il de général, voire d'universel dans ces violences si spécifiquement genrées ?
- 8 Un travail de débats, lectures, confrontations des points de vue a alimenté nos échanges et construit progressivement nos analyses respectives. Les questions du silence social sur ces crimes, de leur invisibilité dans l'histoire, de l'indulgence qu'ils reflètent expriment la constance de la domination masculine, celles des normes de genre, celles de l'importance de l'ordre familial dans la vie collective.

Des créations artistiques croisant des analyses scientifiques

- 9 Des communications académiques⁹, en Histoire et Sociologie, ont suivi ce travail, les unes relatant les faits dans leurs dimensions particulières pour inscrire le cas étudié dans son contexte de proximité, les autres pour l'inscrire dans son contexte social, les unes pour analyser les discriminations de genre et leur pérennité sur la longue durée, les autres pour poser la question des fondements des inégalités.

- 10 Des créations artistiques ont aussi émergé de nos débats. Une œuvre de peinture/ performance a rendu compte des assignations des femmes au sexe, à la soumission. Une œuvre photographique a tenté d'exhumer les femmes violentées et tuées de l'invisibilité où les laisse l'Histoire. Une performance a réemployé les mots de 1847 pour renouveler les discours de 2021 sur l'horreur de ces violences. Une écriture poétique a réengagé Clémence dans son métier de chanteuse de rue en lui offrant une plainte digne de son histoire qu'une musicienne a mise en musique et chantée.
- 11 Ces réalisations très diverses ont fleuri sur nos échanges et l'archive s'est épanouie en œuvres d'une très grande pluralité qui a essaimé aussi dans les réseaux sociaux¹⁰.
- 12 Enfin, pour réorganiser la cohérence de toutes les filiations intellectuelles et sensibles qui se sont entrecroisées dans nos analyses, nous avons produit un document numérique fait de textes, d'images, d'œuvres, de vidéos qui permettent à tout public de prendre connaissance de chacune de nos réalisations et des interactions qui les lient. Ce web-document en ligne peut servir à tout débat qu'il soit sur les usages innovants qui peuvent naître d'un traitement renouvelé du matériau archivistique, la création artistique, l'écriture scientifique, les collaborations entre arts et sciences mais aussi sur le genre, les assignations sexuées, les discriminations, les violences subies par les femmes, etc.

Pour conclure

- 13 On peut accéder à notre web-document à l'adresse <https://gendermed.hypotheses.org/le-genre-amu> à partir du 25 novembre 2021 pour saisir comment un dossier d'archives s'est transformé en analyses partagées de la différenciation genrée par une collaboration étroite de disciplines hétérogènes.
- 14 Par cette collaboration, l'archive est non seulement devenue document historique mais également le matériau propice à une production artistique et poétique et à un fécond dialogue interdisciplinaire. Par ailleurs, Clémence Lebastard, chanteuse de rue illettrée, assassinée à 17 ans a été extraite du silence qui ensevelit encore l'histoire des femmes pour rejoindre le mémorial des victimes de féminicides.

NOTES

1. www.sylvette-denefle.com
2. <https://telemme.mmsh.fr/?membres=karine-lambert>
3. <http://www.fitforculture.eu>
4. <https://aartemis.fr> , www.irenepittatore.it.
5. <http://www.adrienearth.com>
6. www.claude-ber.org
7. <https://festivaljeudeloie.fr/evenement/corps-colere-resistance-pouvoirs-de-femmes/>
8. Archives départementales du Var, 2U398
9. <https://colloquefemicides2021.wordpress.com>

10. https://www.youtube.com/watch?v=_o1CZxeTAl4

RÉSUMÉS

Huit femmes, artistes et scientifiques, ont entrepris une expérimentation d'analyses partagées sur le matériau archivistique d'un féminicide perpétré à Toulon en 1847. Toutes ont pensé qu'il aurait pu se dérouler au XXI^e siècle sans que les modalités et les discours relatés ne soient aucunement différents.

Pour rendre compte de cette pérennité, un travail de débats, lectures, confrontations des points de vue a exploré la constance de la domination masculine, celle des normes de genre, celle de l'importance de l'ordre familial dans la vie collective au fondement du silence social sur ces crimes et de leur invisibilité dans l'Histoire.

Des réalisations très diverses ont fleuri sur ces échanges et l'archive s'est épanouie en œuvres d'une très grande pluralité qui a essaimé aussi dans les réseaux sociaux.

Eight women, artists and scientists, undertook an experiment of shared analyses on the archival material of a femicide perpetrated in Toulon in 1847. All of them thought that it could have taken place in the twenty-first century without the modalities and discourses recounted being in any way different.

To account for this sustainability, a work of debates, readings, confrontations of points of view explored the constancy of male domination, that of gender norms, that of the importance of the family order in collective life at the basis of social silence on these crimes and their invisibility in History.

Very diverse achievements have flourished on these exchanges and the archive has blossomed into works of a very great plurality that has also spread in social networks.

INDEX

Thèmes : Explorations

Mots-clés : archives, féminicide, perspectives historiques, arts, sciences sociales

Keywords : archives, femicide, historical perspectives, arts, social sciences

AUTEURS

SYLVETTE DENÈFLE

Sylvette Denèfle est professeure émérite de Sociologie à l'université de Tours, membre de l'UMR 7324 Cités Territoires Environnement et Sociétés (CITERES) et membre associée à l'UMR 7303 Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMME) AMU. Elle analyse les évolutions sociales dans le champ des rapports sociaux de sexe, des idéologies, des questions urbaines et environnementales. Ses travaux récents portent sur les formes alternatives de la propriété, sur la participation citoyenne et sur les résistances conservatrices à l'égalité des genres. www.sylvette-denefle.com

KARINE LAMBERT

Karine Lambert est maîtresse de conférences en Histoire à l'Université de la Côte d'Azur et chercheuse au sein de l'UMR 7303 Temps, Espaces, Langages, Europe méridionale, Méditerranée (TELEMME CNRS) AMU dont elle coordonne l'équipe « Genre-Femmes — Méditerranée ». Ses recherches portent sur l'Histoire de la criminalité, des marges, de la masculinité, au XIXe siècle, et sur les articulations entre Arts et Sciences humaines au prisme des études genre.

Dossier thématique

Créations

Déculonisons les archives

Desculonizando os arquivos

Pensées Sauvages

- 1 Cette bande dessinée est le résultat d'une recherche d'archives sur les violences policières contre la population LGBT à Marseille dans les années 1930. Lors d'une recherche aux archives municipales, le mot-clef « travesti » nous a renvoyé au dossier « Opium Saisies Arrestations et Rapports », provenant de la Préfecture de Police de Marseille. Dans la description, il disait contenir « deux photos de Narboni dite l'Algérienne (1929) ». Ce rapport a été émis par la Police centrale de Marseille sur la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône concernant la « pratique d'actes d'homosexualité » et le « trafic des stupéfiants » à Marseille. A travers la bande dessinée, on a laissé de la place à l'imaginaire dans cette analyse d'archive, afin de ne pas figer nos catégories d'analyse sur un contexte où elles auraient été anachroniques. Le dessin nous a permis d'ouvrir une brèche dans les représentations hétéronormatives de la police pour entrevoir les possibilités d'autodéterminations des personnes qui ont été incriminées pour ne pas correspondre à leur morale. Cette recherche résulte du désir de retracer l'histoire des personnes dissidentes du genre à Marseille, en soulevant la problématique d'utiliser des sources fournies par un organe répressif.

Déculonisons les archives



Qui était Narboni ?



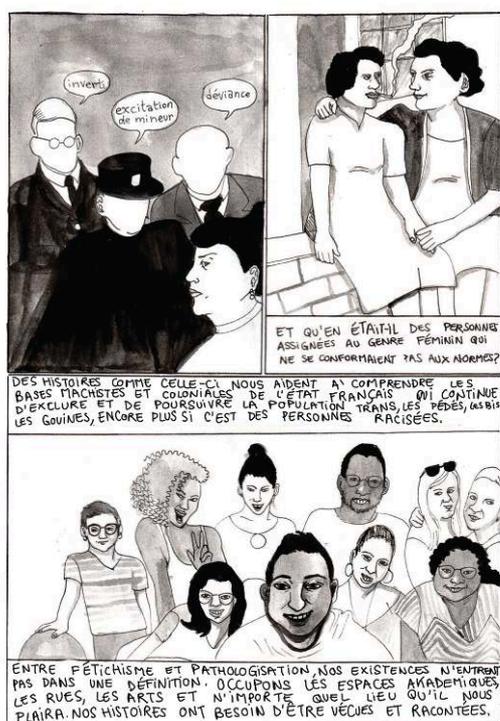
« L'Algérienne »



Qui étaient ces guerrières ?



Entre fétichisme et pathologisation



RÉSUMÉS

Cette bande dessinée est le résultat d'une recherche d'archives sur les violences policières contre la population LGBT à Marseille dans les années 1930.

Esse quadrinho é o resultado de uma pesquisa de arquivos sobre a violência policial contra a população LGBT em Marselha nos anos 1930. Durante uma pesquisa nos arquivos municipais, a palavra-chave "travesti" nos levou a conhecer o arquivo "Opium apreensões, arrestações e relatórios", emanando da Prefeitura de Policia de Marselha. Na descrição, estão mencionadas "duas fotos de Narboni, chamada a Algerina (1929)". Esse relatório foi emitido pela policia central de Marselha, depois do pedido do prefeito da região, relativamente a "pratica de atos de homosexualismo" e o "trafico de drogas" na cidade. Pelo meio do quadrinho, a gente deixou espaço ao imaginario nessa analise de arquivos, com o objetivo de não fixar nossas categorias de analise em um contexto onde elas teriam sido anacronicas. O desenho nos permitiu abrir uma brecha nas representações heteronormativas da policia para vislumbrar as possibilidades de autodeterminações das pessoas que foram incriminadas por não corresponder a sua moral. Essa pesquisa resulta do desejo de rastrear a historia de pessoas dissidentes do gênero em Marselha, levantando a problemática de usar fontes fornecidas por um órgão repressor.

INDEX

Thèmes : Créations

Mots-clés : travesti, algérienne, Marseille, répression policière, bande dessinée

Palavras-chave : travesti, algerina, Marselha, repressão policial, historia em quadrinhos

AUTEUR

PENSÉES SAUVAGES

Collectif de traductions et d'expérimentations féministes, sous des formes chantées, dessinées, filmées ou encore écrites. penseessauvages.net

Varia

Varia

Explorations

Vues sur « mon corps troublé·e·s » – recherches-frictions

Views on “my troubled body” - Research-Frictions

Claire Gauzente

NOTE DE L'AUTEUR

Claire Gauzente avec et grâce à Carole Douillard & Alaïa Michon, Marc Jahjah, Pascale Kuntz, Benoît Pascaud, Yves-François Pouchus, David Zerbib, Nancy Sulmont. Et la complicité de Patricia Lemarchand, Nathalie Grande, Éric Languenou.

Mon corps troublé·e·s



- 1 L'enjeu de la journée d'étude, inscrite dans le cluster de recherche GENDER, était de mettre en relation des approches disciplinaires très différentes les unes des autres (performance, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'informatique, biologie végétale et sciences fongiques, philosophie, arts plastiques) autour de la question du corps. Il s'agissait d'explorer plusieurs façons de dépasser, déplacer, troubler la matrice binarisée des genres masculin/féminin (Butler, 2004) pour

une vision plus fluide de l'existence de l'animal humain. Cette synthèse suit, servilement, le cours de la journée.

Bande n° 2 Le tricot rouge – Nancy Sulmont 2021



- 2 Vêtue d'un « tricot rouge » (image N. Sulmont), les jambes nues, Alaïa Michon rejoue ce jeudi 8 avril 2021 la performance « Pushing into a Corner » réalisée en mai 1970 par Terry Fox dans un angle (voir ici et là). Terry Fox réalise cette performance dans la continuité de sa précédente pièce : Push Wall piece. Alors que dans Push Wall piece il cherchait à « échanger de l'énergie avec le mur », pour Corner Push, il tente de se loger dans l'angle « au bout des murs », de dialoguer avec ce morceau d'espace. Ce re-enactment, qui s'inscrit dans le cadre du travail de Carole Douillard sur les archives de la performance californienne des années soixante et soixante-dix, a été choisi pour inaugurer la journée de recherche. Elle est rejouée dans un contexte bien différent : en France, dans un lieu institutionnel (la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin à Nantes), cinquante et un ans plus tard, par une jeune performeuse engagée, militante (Terry Fox est un homme). Que fait le temps à cette pièce ? Que signifie cette « remise en corps » ? – selon l'expression de Carole Douillard – par une jeune femme ? Comment la performeuse investit-elle l'espace et le temps de cette action, environ une quarantaine de minutes silencieuses ? Alaïa Michon à l'issue de la performance : « je repousse quelque chose qui ne tombe pas.../... faire tomber... c'est différent de repousser... ».

Photo Carole Douillard 2021



- 3 La photo d'archive montre le corps de Terry Fox qui, comprimé dans le coin, se ploie dans une posture ambivalente, éloignée d'un genre univoque. Par contraste, le corps de la performeuse demeure parfaitement identifiable... Il n'est pas exclu de penser qu'un travail de subversion s'instaure au moins un instant, le temps de la journée. Du moins, un trouble...

Bande n°5 Ventriloquie & autohypnose – Nancy Sulmont 2021



- 4 Troublés, certains des hommes qui viennent à la rencontre de Marc Jahjah, via Grindr. Dans cette auto-ethnographie, à la fois pudique et précise, sont explorés des stéréotypes qui relèvent de différents registres et se cumulent jusqu'à la violence : « manifestement, certaines caractéristiques de mon corps, dans certaines conditions, apparaissent aux yeux de certaines personnes ». Et ces caractéristiques guident des postures et des interactions plus ou moins ouvertement racistes, coloniales, patriarcales... Marc Jahjah cherche à identifier les scripts qui sous-tendent ces interactions, il s'appuie pour cela sur différentes sources théoriques et méthodologiques parmi lesquelles les féminismes queer, intersectionnel et décolonial. Mais aussi ses rêves, ses séances d'auto-hypnose (qu'il pratique depuis longtemps), son groupe de sororité. Il emprunte des formes de recherche, d'intuition et de (re-)création mettant en jeu la technique du I-poem (Chadwick, 2020) celle de l'ethnodrame ou plus classiquement du journal de bord ethnographique.

- 5 Les scripts interactionnels, précisément sexuels, peuvent être réunis en trois catégories – la racisation, l'autoprofanation, le suprémacisme colonial – desquelles il est difficile de s'extraire. Pourtant, Marc Jahjah élabore différentes stratégies afin d'échapper à ces scripts interactionnels répétitifs : « Sur Grindr, j'ai fini par rédiger un "profil" dénonçant les pratiques de catégorisation raciale, mais également de virilisme, de misogynie », un ensemble large désigné comme « matrice de domination » en référence aux travaux de Collins (2016). La réduction de l'individu aux caractéristiques de son corps – via le profil affiché sur Grindr qui oblige à une « textualisation » de celui-ci (Souchier et al., 2018), puis sa catégorisation peut s'expliquer ainsi : « Mon hypothèse est simple : si on me catégorise racialement, c'est pour me consommer en tant que type racial ("arabe", "rebeu") de l'histoire coloniale... /... Ainsi, "descendre en particularité", m'individualiser, ne permettrait pas d'accéder à la catégorie raciale à laquelle je renverrais. »

Extrait de l-poem de M. Jahjah

MEZZE ETHNODRAMATIQUE³⁴

J'enlève mes vêtements dans l'entrée
 Je suis chez toi
 J'avance chez toi
 J'aime chez toi
 J'aime tous ces livres
 Je suis excité
 Je te demande en même temps si tu es libanais

Talisman, ou pierre de retour, confié par M. Jahjah à celles et ceux qui l'écoutent, le temps de la communication



- 6 Ces catégories rendant possibles des scripts relèvent pourtant de processus naturels pour les humains que nous sommes « en regroupant des classes d'objets sur la base de

traits qui seraient typiques ; pour ne pas devenir “esclave du particulier” » rappelle Marc Jahjah s’appuyant sur Eco (1997). Un phénomène qui concerne tous les pans de nos vies réelles ou numériques. Il est alors intéressant d’examiner comment fonctionnent ces processus de catégorisation et comment ils sont automatisés.

Bande n°6 Sac de mots - Nancy Sulmont 2021

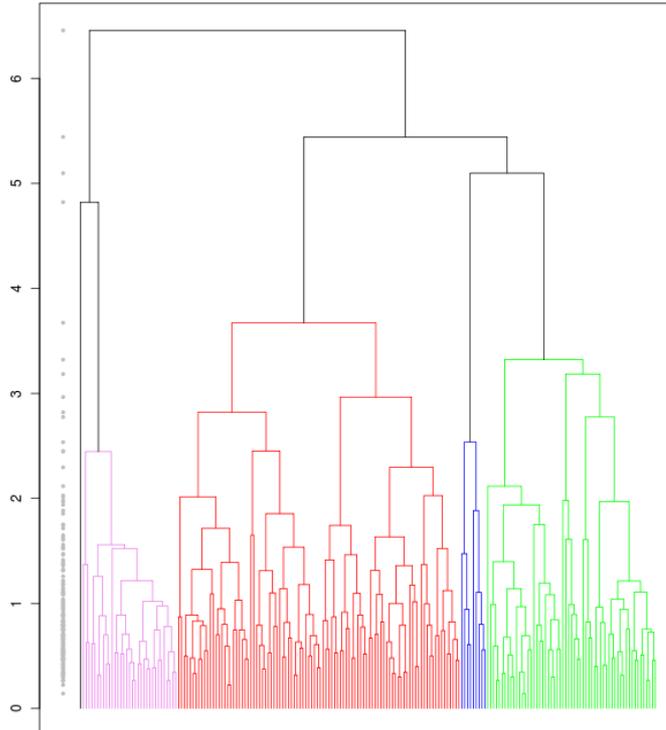


- 7 La présence des algorithmes dans nos quotidiens est progressivement reconnue par le grand public et les internautes. Toutefois, l'idée d'une objectivité des algorithmes est persistante. Pascale Kuntz souligne combien ils sont loin d'être neutres du point de vue du genre. Le travail d'Aude Bernheim et Flora Vincent (2019, voir aussi) le documente. Pascale Kuntz récapitule les différents domaines affectés par les biais genrés : les bases de données (comme Wikipédia ne comptant que 20 % de fiches consacrées aux femmes), les algorithmes d'apprentissage (entraînés sur des bases androcentrées et pouvant encoder une terminologie reproduisant les stéréotypes de genre), les expérimentations utilisées pour concevoir les systèmes et les interactions homme-machine (femmes-machines ?). De nombreux objets numériques sont construits sur des modèles invisibilisant les genres, faisant dominer un genre (im)pensé comme neutre et universel : le genre masculin. Est-il dès lors possible pour les algorithmes d'incorporer les genres et leur diversité ? « Un algorithme détaille les tâches à effectuer par une suite d'instructions élémentaires et d'opérations logiques pour que l'ordinateur puisse l'implémenter » (Bernheim & Vincent 2019 :14) Certains de ces algorithmes servent à la classification, à la catégorisation et constituent donc souvent une première étape de traitement avant d'autres opérations. Comment cela se passe-t-il et quelle est la mécanique de ces algorithmes de classification ? Plusieurs types d'approches existent parmi lesquelles on distingue : les méthodes dites supervisées et celles dites non supervisées. Les premières reposent sur une typologie prédéterminée et l'apprentissage de liens entre un échantillon d'objets et les classes de la typologie. Ensuite l'algorithme peut automatiquement affecter de nouveaux objets à des classes qui répondent peu ou prou à ses caractéristiques. Dans cette optique, l'inclusivité, la non-binarité, se jouent lors de la conception des classes — en quelque sorte : il suffit d'y penser ! Dans l'approche non supervisée, il n'y a pas de typologie pré-déterminée, c'est le calcul de distances entre des caractéristiques qui va conduire le regroupement, itératif, des objets en classes.

Dessin Benoît Pascaud 2021



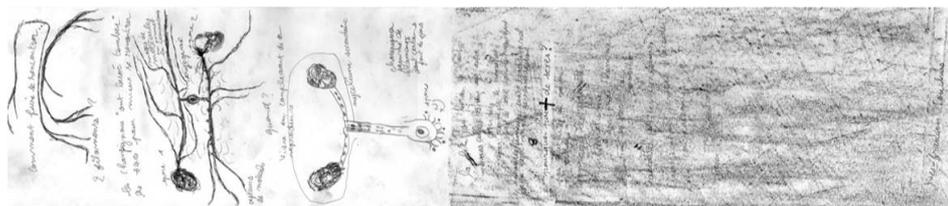
Classification non supervisée – arbre hiérarchique – extrait de wikimedia



- 8 La construction des classes échappe donc en partie à la « subjectivité » (en dehors du choix des critères) et semble proposer des classes possiblement vierges de stéréotypes.

Il reste néanmoins une étape cruciale qui consiste à nommer ces classes... Cette dernière opération de l'esprit humain soulève des enjeux épistémologiques que Pascale Kuntz formule en une question ouverte prenant appui sur la querelle médiévale des Universaux : « Les genres et les espèces (universalia) existent-ils réellement ou sont-ils de pures conceptions de l'esprit ? »

Bande n° 8 Pourquoi pas plus de sexe – Nancy Sulmont 2021



- 9 En biologie, les genres représentent un niveau dans la classification du vivant. Ainsi le genre *Homo* réunit plusieurs espèces comme *luzonensis*, *neanderthalensis* ou *sapiens* — ce dernier étant désormais la seule espèce survivante. Ainsi Yves-François Pouchus souligne-t-il que le terme de genre recouvre une acception bien différente en biologie. L'un des systèmes de description les plus popularisés — celui de Carl von Linné (1707-1778) — classe la biodiversité en deux règnes. Des conceptualisations différentes vont se succéder, avec notamment la classification en cinq règnes de Whittaker (1969). Pour la perpétuation de chacun des règnes, différentes stratégies sont empruntées. Leur explicitation place sous un jour différent notre unique modalité reproductive sexuée.
- 10 Yves-François Pouchus reprend l'histoire, longue, de la reproduction en rappelant que les premiers modes de reproduction s'effectuaient dans l'eau par échange de gamètes nageurs non sexués (on parle de planogamie isogame). Progressivement, les gamètes se différencient (planogamie hétérogamie et oogamie). Par convention, certains seront nommés mâles (« petits et actifs ») et d'autres femelles (« gros et immobiles ») par les biologistes.
- 11 Plus tard, lorsque la vie s'extrait de l'eau, les difficultés rencontrées par l'absence ou la raréfaction de l'élément humide gouvernent le développement de stratégies reproductives plus variées. Les organismes animaux (dont l'espèce *sapiens*), disposant d'un système nerveux et donc d'une locomotion, continuent à recourir à l'oogamie (l'échange de gamètes différenciés). Mais pour les règnes végétaux et fongiques, des stratégies alternatives émergent. Pour les végétaux, la siphonogamie appuyée sur le couple pollen/ovules se caractérise par des individus (fleurs) possédant à la fois l'androcée (produisant le pollen) et le gynécée (pistil à la base duquel se trouve l'ovaire). Pour le règne fongique, la variété des stratégies reproductives s'accroît encore, la différenciation sexuelle n'a pas cours et trois modes de reproduction coexistent. La cystogamie repose sur la détection d'autres filaments par émission de molécules de reconnaissance, elle permet un « rapprochement » donnant naissance à un nouveau noyau. La plasmogamie consiste en la cohabitation prolongée au sein d'un mycélium commun qui, lorsque des conditions favorables sont réunies, permet la création de nouveaux individus. Enfin, la multiplication végétative correspond à une reproduction asexuée par auto-multiplication. Ainsi, là où le genre *Homo* — et le règne animal — emprunte une voie unique pour se reproduire, d'autres règnes jouissent plusieurs alternatives. L'observation du monde vivant et de ses modalités de re-

production — qui n’est cependant pas sans projections genrées (Bellon & Barde, 2012) — tend donc à circonscrire le fonctionnement de l’animal humain au sein d’un ensemble plus vaste de potentialités.

Bande n° 12 Être un nénuphar — Nancy Sulmont 2021



- 12 Or c’est précisément cette place de l’humain dans le monde organique qui intéresse l’anthropologue et philosophe Helmut Plessner (1928, trad. 2017). Travail sur lequel David Zerbib s’appuie pour explorer dans une recherche philosophique et artistique le concept de positionnalité excentrique en collaboration avec les artistes Sylvie Boisseau et Frank Westermeyer (réalisatrice et réalisateur de la vidéo *F entre les degrés de l’organique*). David Zerbib propose d’examiner le rapport entre ce concept d’anthropologie philosophique et la théorie de la performativité du genre dans les travaux de J. Butler.

Extrait vidéo [*F zwischen den Stufen des Organischen*] Sylvie Boisseau & Frank Westermeyer (2020)



- 13 Pour Judith Butler la construction des corps et des sexes est opérée par la performativité du genre : « la matérialité du sexe est construite à travers la répétition ritualisée de normes » (2009 : 12). S’inscrivant (aux yeux de certaines lectures) dans un tournant linguistique, Butler précise plus tard : « le genre désigne précisément l’appareil de production et d’institution des sexes eux-mêmes [...] ; c’est [...] l’ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi “la nature sexuée” ou un “sexe naturel” est produit et établi [...] » (2006 : 69). Le constructivisme radical de Butler soulève un chiasme problématique que pointe David Zerbib si « le langage venant du corps, vient constituer (nommer, délimiter, normer) la matérialité du corps » comment cette opération se réalise-t-elle ? Mais inversement comment le corps rend-il possible ce chiasme ? David Zerbib propose alors de renverser la perspective en examinant

comment le corps biologique détermine une forme d'excentrement qui rend possible la performativité du genre. En un sens le corps « fabrique » le genre et sa plasticité, de manière à la fois naturelle et artificielle. En effet, la culture, l'identité, le genre sont autant de « performances produites sur une scène déterminée par la forme fondamentale du rapport de l'animal humain au corps et à l'espace ». Le travail de Plessner est alors utile pour penser la spécificité de l'animal humain en termes de positionnalité. Ce concept, central dans son étude, permet de distinguer l'organique de l'inorganique ainsi que trois « degrés » de vie organique : la plante (forme ouverte, non centrée), l'animal (forme close centrée), l'humain (forme close, centrée et excentrique). La spécificité de l'animal humain est alors son excentricité, c'est-à-dire qu'« il se tient là où il se tient, et simultanément, non point là où il se tient » (Plessner 2017 : 509). David Zerbib reformule : « une des manières d'être vivant, c'est d'être humain... /... être à la fois dans un corps qui permet le jeu du langage et dans un langage qui norme le corps ». L'humain est donc cet être vivant qui non seulement est son corps mais a son corps, avec lequel iel peut incarner d'autres positionnalités : être un chien, être un nénuphar, être un arbre (cf. vidéo citée plus haut). Le genre devient alors une des façons d'interroger la positionnalité de nos corps dans l'espace et le monde.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLON, Raphaëlle et BARDE, Cyril. 2012. « À corps perdu : corps et gender studies » Corps : méthodes discours et représentations [en ligne] URL : <http://cmdr.ens-lyon.fr/spip.php?article77>
- BERNHEIM, Aude et VINCENT, Flora. 2019. *L'intelligence artificielle, pas sans elles*. Paris : Belin.
- BUTLER, Judith. 2009[1993]. *Ces corps qui comptent*. Paris : Éditions Amsterdam.
- BUTLER, Judith 2006[2004], *Défaire le genre*. Paris : Éditions Amsterdam.
- CHADWICK, Rachelle. 2020. « Theorizing voice: toward working otherwise with voices » *Qualitative Research* 21/2.
- COLLINS, Patricia Hill. 2016[2009]. *La pensée féministe noire : Savoir, conscience et politique de l'empowerment*. Montréal : Editions du Remue-Ménage.
- ECO, Umberto. 1997. *Kant et l'Ornithorynque*. Paris : Le livre de poche.
- PLESSNER, Helmut. 2017[1928] *Les degrés de l'organique et l'Homme. Introduction à l'anthropologie philosophique*. Paris : Gallimard.
- SOUCHIER, Emmanuel et al. 2018. *Le numérique comme écriture*. Paris : Hermann.
- WHITTAKER, Robert Harding. 1969. « Chapter 1. Broad Classification : The Kingdoms and the Protozoans », in *Parasitic Protozoa, I : Taxonomy, Kinetoplastids, and Flagellates of Fish*, KREIER, Julius P. (ed.). New York : Academic Press Inc.

RÉSUMÉS

Ce texte explore plusieurs façons de dépasser, déplacer, troubler la matrice binarisée des genres masculin/féminin pour une vision plus fluide de l'existence de l'animal humain. Il retrace une journée de recherches-frictions mêlant recherches académiques et recherches artistiques.

This text explores several ways to go beyond, displace, disturb the binarized matrix of masculine/feminine genders for a more fluid vision of the existence of the human animal. It traces a day of research-frictions mixing academic and artistic research.

INDEX

Thèmes : Explorations

Keywords : body, performance, algorithms, biology

Mots-clés : corps, performance, algorithmes, biologie

AUTEUR

CLAIRE GAUZENTE

Claire Gauzente, professeure à l'Université de Nantes, membre du comité de pilotage du cluster de recherche GENDER, consacre désormais ses efforts de recherche aux tissages interdisciplinaires mêlant méthodes de recherche en sciences sociales et démarches artistiques, en particulier autour de l'étude de la subjectivité.

Chroniques

Toutes pour une, une pour toustes ? Ou : que faire du masculin à valeur générique ?

Les genres récrits : chronique n° 9

All for One, One for All? Or: What to Do with Generically Intended Masculines?

Daniel Elmiger

Identification du noyau du problème¹

- 1 Dans la dernière chronique, j'ai abordé la pluralité des désignations pour ce que je résume, un peu maladroitement, sous « langue non sexiste / inclusive ». Pour ne reprendre que les adjectifs et autres qualificatifs, on peut trouver (p. ex. à propos de la langue ou la communication) : *épïcène, égalitaire, féministe, neutre, non binaire, non discriminatoire, non sexiste, sans stéréotype, transgenre* – et évidemment *inclusif/inclusive*, désignation devenue majoritaire à partir du milieu des années 2010². Entretemps, les questions lexicales, prédominantes encore dans les années 1990 (on a vraiment pu se disputer pour savoir s'il était légitime de dire *la juge, la capitaine* ou *la ministre*), sont largement réglées. Il subsiste un certain nombre de variantes³, mais la question centrale est désormais la suivante⁴ :
 - Que faire des formes masculines à valeur générique ?
- 2 La recherche montre qu'elles suscitent largement des représentations biaisées⁵ et qu'elles peuvent également avoir des répercussions sur les pratiques sociales, p. ex. lorsqu'une offre d'emploi est formulée au seul masculin. Ces résultats (ou les conséquences qui en sont tirées) ne sont pas partagés par celles et ceux qui sont de l'avis que le masculin à valeur générique a tout à fait sa place dans la grammaire et les usages et que sa remise en question crée plus de problèmes qu'elle n'en résout.

La généricité comme règle, comme jeu inférentiel ou comme négociation ?

- 3 La généricité du genre masculin (par rapport à des formes féminines) pose des problèmes théoriques et pratiques intéressants⁶. Est-ce un fait de sémantique lexicale ou le résultat d'une négociation en interaction ? Et quel rôle joue, du point de vue pragmatico-sémantique, le calcul inférentiel permettant de distinguer entre différents types d'usage ?
- 4 En simplifiant un peu, on peut esquisser trois cas de figure :
- Soit les deux fonctions « spécifique » et « générique » sont inscrites dans la grammaire du français et l'utilisation générique du masculin fait en quelque sorte partie de chaque nom commun de personne masculin qui a une forme féminine correspondante. Certes, en contexte, il s'agit parfois de déterminer si *le(s) lecteur(s)* désigne un ou des homme(s) spécifique(s) ou, de façon générique, une personne indéterminée ou un groupe mixte⁷, mais les deux fonctions du masculin sont inscrites dans le système de la langue.
 - Si l'on écarte l'idée selon laquelle la fonction générique relève d'une règle de grammaire fixe, le jeu des inférences (en linguistique pragmatique, on parlerait aussi d'implicatures conversationnelles) peut alors concerner tout nom commun de personne, qu'il soit masculin ou féminin, car dans les deux cas, il peut y avoir usage spécifique ou générique.
 - Enfin, au jeu des règles grammaticales et aux inférences pragmatiques peuvent s'ajouter des conventions ou négociations *ad hoc*, déterminées dans l'interaction. Elles peuvent alors être fixées par le sujet encodeur (parlant ou écrivant), p. ex. au moyen d'une note de bas de page expliquant comment les formes masculines — ou féminines — doivent être entendues — ou alors par son décodeur qui récuserait une telle convention (p. ex. en disant « je ne me sens pas inclus·e dans cette formulation »).
- 5 Récemment, un changement lexicographique sur les pages internet du dictionnaire allemand *Duden* (l'un des plus connus dans l'espace germanophone) a fait beaucoup de vagues. Auparavant, les formes masculines (p. ex. *Student* (« étudiant ») étaient définies de manière peu spécifique (« personne qui étudie dans une haute école ») et la forme féminine *Studentin* (« étudiante ») renvoyait à cette entrée principale au masculin. Désormais, on trouve régulièrement deux entrées :
- *Student*: männliche Person, die an einer Hochschule studiert; Studierender⁸ (« personne masculine étudiant dans une haute école »)
 - *Studentin*: weibliche Person, die an einer Hochschule studiert; Studierende (« personne féminine étudiant dans une haute école »)
- 6 Sans le dire ouvertement, ce dictionnaire a donc opéré un double changement : d'une part, il ne considère plus, dans le domaine des noms communs de personne, les formes féminines comme (formellement et/ou sémantiquement) secondaires par rapport aux formes masculines correspondantes, mais il présente les deux dans des entrées séparées⁹. D'autre part, il supprime aussi, sans l'avoir marqué explicitement, la fonction générique des noms masculins, au moins dans leur description sémantique (cf. « personne étudiant » -> « personne masculine étudiant »).
- 7 Bien d'autres observations et régularités ont été faites à propos de la généricité du masculin. Ainsi, Cerquiglini (2018) distingue entre divers usages au singulier et au pluriel, en postulant p. ex. (p. 64) : « Le masculin générique pluriel s'emploie lorsqu'il n'est pas nécessaire, ou utile, ou désirable, de signaler que le groupe humain est

sexuellement mixte : quand une explicitation des genres n'est pas de mise. » Mais est-il toujours possible de décider du nécessaire, de l'utile et du désirable — et peut-on présumer que d'autres font les mêmes choix ?

- 8 L'histoire du masculin à valeur générique est d'ailleurs relativement mal étudiée, notamment en ce qui concerne l'état de la langue avant les premières codifications grammaticales. Si la règle de Vaugelas, selon laquelle « le genre masculin étant le plus noble, doit predominer toutes les fois que le masculin & le féminin se trouvent ensemble » (Vaugelas 1647 : 83), a souvent été mentionnée et discutée de manière critique (cf. p. ex. Viennot 2014), il n'est pas simple d'évaluer correctement les usages du passé, et cela jusqu'aux temps modernes : qu'a-t-on utilisé pour désigner des groupes de personnes inconnues, mixtes, etc. ? Souvent, ces groupes désignés au moyen de formes masculines se composaient *de facto* majoritairement (voire uniquement) d'hommes, et même là où l'on peut présumer l'existence de groupes mixtes (les enfants, les personnes habitant un lieu ou un pays, etc.), il est probable que la perspective adoptée ait souvent été majoritairement androcentrée. Il est ainsi difficile de savoir quelle a été historiquement l'influence mutuelle entre inégalités sociales et inégalités langagières. Et n'oublions pas que nombre de formes féminines ont certes existé dans l'ancienne langue (p. ex. le *Livre des métiers* de la fin du XII^e siècle, Boileau 1980), mais que nombreuses sont aussi celles qui ont dû être recréées ou redécouvertes au XX^e siècle.
- 9 Aujourd'hui, la mixité est réelle dans beaucoup de contextes et il existe des formes masculines et féminines pour la plupart des noms communs de personne — même s'il peut y avoir des variantes (*sculpteuse* ou *sculptrice* ?, *prédécesseuse*, *prédécesseure* ou *prédécessrice* ?). La question de la généricité se pose donc d'autant plus clairement pour les noms masculins. Si elle n'est pas inscrite grammaticalement dans la sémantique de chaque forme masculine, elle est alors sujette à des négociations et inférences.

Toutes pour une

- 10 Les guides de langue non sexiste / inclusive recommandent en général de renoncer aux formes génériques, au profit d'autres stratégies, qu'on peut résumer comme suit :
- les stratégies de *visibilisation* préconisent en général les doubles formes féminine et masculine (en entier ou de forme abrégée) ;
 - par la *neutralisation*, on entend l'évitement de formes génériques, par l'usage de noms épiciènes ou de désignations qui ne différencient pas entre formes féminine et masculine ;
 - enfin, parfois, on procède par *évitement* de noms communs de personnes, en les substituant par d'autres formulations.
- 11 Dans le tableau qui suit, je donne une vue d'ensemble sur quelques stratégies d'évitement de formes masculines à valeur générique¹⁰ :

visibilisation (de la forme féminine)	dédoublément	<i>les lectrices et lecteurs</i> <i>ils et elles</i>
	formes abrégées	<i>les lecteurs/trices</i> <i>les lecteurs.trice.x.s</i> <i>ils.elles</i>

	féminin à valeur générique	<i>les lectrices</i> <i>elles</i>
neutralisation	formes épiciènes	<i>les touristes</i> \emptyset
	formes non différenciées	<i>les personnes (qui...)</i>
	formes neutralisantes nouvellement créées	<i>les lecteurs</i> <i>iel(s), illes, ellui, toustes, ceux</i>
	noms collectifs	<i>le lectorat</i>
évitement	reformulations	<i>Si vous lisez, ...</i> <i>Lors de la lecture, ...</i>

- 12 Quelques observations peuvent se faire par rapport à ce tableau :
- toutes ces stratégies peuvent être considérées comme relevant de l'écriture non sexiste/ inclusive, mais seulement une partie d'entre elles (notamment celles qui sont marquées en jaune ou en rose) sont particulièrement saillantes – et controversées dans le débat sur l'écriture inclusive ;
 - certaines solutions sont plus explicites quant à leur finalité que d'autres, dont la valeur « inclusive » peut rester plus ou moins implicite ;
 - on peut se demander si toutes les stratégies sont compatibles entre elles : les avis divergent concernant certains principes de base, p. ex. : peut-on mélanger ou non des doublets avec des formes à visée générique ? Peut-on alterner entre des masculins à valeur générique et des féminins à valeur générique ?¹¹

Une pour toustes ?

- 13 Il semble clair qu'actuellement, aucune stratégie n'emporte l'adhésion de tout le monde : certaines sont rejetées pour leur nouveauté ; d'autres pour des raisons de stylistique (p. ex. les suites de doublets) ou de lisibilité des textes (certaines formes abrégées). Si toutes poursuivent un but commun (l'évitement partiel, voire complet du masculin à valeur générique), elles s'y prennent de manières bien diverses, et parfois avec des signes (abréviatifs) différents les unes par rapport aux autres. Pour celles et ceux qui souhaitent disposer de règles simples et universellement applicables (et pourquoi pas : enseignables), ce constat n'est guère satisfaisant. Il est ainsi probable qu'on voie à l'avenir plusieurs moyens de gérer les noms communs de personne.
- 14 Beaucoup ne verront pas l'utilité de changer leurs habitudes et maintiendront des formes masculines à valeur générique, qui ont encore la caution de nombreuses grammaires (et génèrent des inférences connues, quoique contestées).
- 15 D'autres seront convaincues de la nécessité de pratiques alternatives et adopteront la stratégie préférentielle qui convient le mieux pour leurs usages, prêt-es à défendre leurs choix.

- 16 La position la plus difficile sera celle des personnes qui n'ont pas d'avis très prononcé pour ou contre l'écriture inclusive ou qui n'ont pas le libre choix des stratégies : typiquement des personnes employées dans une administration ou qui sont amenées à travailler avec des textes rédigés par d'autres¹² : pour elles, l'absence de règles universellement acceptées se fait le plus difficilement sentir. Certaines conventions qui ont été proposées ces dernières années (notamment sous le libellé d'« écriture inclusive »), impliquant des formes peu habituelles (comme *agriculteurs.rices* ou *ils-elles*) et ne présentant pas encore de solution claire pour les enjeux de la non-binarité, n'auront peut-être qu'une durée de vie moyenne.
- 17 Ainsi, une seule stratégie ne convient pour l'instant pas à tous / toutes / toutes et tous / toutes (veuillez choisir ce qui vous convient le mieux). Peut-on s'en exciter ? Oui. Mais doit-on s'en inquiéter ? À mon avis : non, dans le grand jardin de la langue il y a de la place pour faire coexister divers usages.

BIBLIOGRAPHIE

- BOILEAU, Etienne. 1980. *Le Livre des métiers: XIIIe siècle*. LESPINASSE, René de & BONNARDOT, François (éd.). Genève : Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Paris, 1879).
- CERQUIGLINI, Bernard. 2018. *Le ministre est enceinte ou la grande querelle de la féminisation des noms*. Paris : Éditions du Seuil
- ELMIGER, Daniel. 2015. « La répétition de noms communs de personnes pour éviter le masculin à valeur générique ». *Le discours et la langue* 7(2) MAGRI-MOURGUES, Véronique & RABATEL, Alain (éd.), numéro spécial « La répétition et les genres » : 97-112.
- GYGAX, Pascal, ZUFFEREY, Sandrine & GABRIEL, Ute. 2021. *Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes*. Paris : Le Robert.
- LOBIN, Henning. 2021. « Wo genau ist das Generische im generischen Maskulinum? ». *SciLogs*. Berlin : Dudenverlag. <https://scilogs.spektrum.de/engelbart-galaxis/wo-genau-ist-das-generische-im-generischen-maskulinum/>
- MICHEL, Lucy. 2016. *La relation entre genre grammatical et dénomination de la personne en langue française. Approches sémantiques*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Dijon : Université de Bourgogne.
- VAUGELAS, Claude Favre de. 1647. *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Jean Camusat & Pierre Le Petit
- VIENNOT, Eliane. 2014. *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe

NOTES

1. Devoir expliquer un titre, c'est un peu comme devoir expliquer une blague : on gagne peut-être en clarté, mais on risque de perdre la chute. Mais allons-y :
toutes : toutes les stratégies (pour éviter les formes masculines à valeur générique)
pour une : pour une visée commune
une : une seule stratégie
pour toutes : pour toute personne, toutes et tous.
Cela dit : je crains que pour comprendre le titre, il ne faille lire la chronique en entier...
2. Cf. la chronique 8 (« Y a-t-il un guide dans la rédaction ? »).
3. Aujourd'hui, on doit chercher davantage pour trouver des formes controversées : peut-être *autrice* ou *successeuse/successrice* ? (Et lançons un défi : pourquoi pas *la marine* et *la médecine* pour désigner des femmes ?...).
4. Ce n'est pas tout, bien sûr : il y va aussi d'autres sortes d'inégalités, stéréotypes, etc. en lien avec la représentation langagière des humains, dont je fais abstraction ici.
5. Cf. Gygax et al. (2021) pour la recherche psycholinguistique à ce sujet.
6. Rappelons qu'ici, il n'est pas question de référence (généralisante vs individualisante), où l'on parle également de *généricité* (vs *spécificité*), en linguistique (cf. la chronique « Le féminin générique ou : une *généricité* peut en cacher une autre »).
7. Ces calculs inférentiels sont explicités en détail dans Charaudeau (2021), qui semble présumer qu'il y a une (seule) façon juste de les faire.
8. Les deux formes participiales *Studierender* et *Studierende* (littéralement « étudiant », « étudiante ») sont elles aussi controversées. Tantôt différenciées formellement (dans certains usages au singulier), tantôt indifférenciées (les formes plurielles neutralisent toujours la différenciation féminin/masculin), elles sont souvent récusées parce qu'au contraire de *Student/Studentin*, elles ne désigneraient que des personnes étant en train d'étudier — et non pas l'étudiant·e qui maintient sa « fonction » même en dehors des salles de cours et du travail individuel. Ce point de vue est hautement discutable — et même difficile à saisir si l'on l'observe du point de vue francophone, où de pareils doublets n'existent guère.
9. Cf. à ce sujet la thèse de Lucy Michel (2016).
10. Pour une autre présentation des stratégies, cf. Elmiger (2015).
11. Ce qui semble inconcevable pour beaucoup relève d'une évidence pour d'autres ; ainsi, dans certains textes anglophones, on alterne régulièrement entre masculins et féminins à valeur générique, p. ex. d'une page ou d'un chapitre à l'autre.
12. Cf. la chronique « Pour ou contre l'écriture inclusive : l'injuste milieu ? ».

RÉSUMÉS

En général, la critique sur laquelle se basent les guides de langue non sexiste / inclusive concerne les noms masculins à valeur générique. Cette fonction générique est-elle inscrite dans la grammaire, négociée discursivement ou le fruit d'un calcul inférentiel ? Toute une série de (méta)stratégies ont été proposées pour éviter les formes masculines à valeur générique. Si ainsi, toutes ces stratégies poursuivent un même objectif, on peut aussi observer qu'il n'y en a pas une seule qui trouve l'adhésion de tout le monde.

In general, the criticism on which non-sexist / inclusive language guides are based concerns masculine nouns with generic value. Is this generic function embedded in the grammar, discursively negotiated or the result of an inferential calculation? A whole series of (meta)strategies have been proposed to avoid generically intended masculine forms. If all these strategies have the same objective, it can also be observed that there is no single one that is universally accepted.

INDEX

Thèmes : Chroniques

Mots-clés : genre grammatical, masculin générique, stratégies, diversité

Keywords : grammatical gender, generic masculine, strategies, diversity

Actualités

Actualités

Notes de lecture

Manon Garcia (dir). 2021. *Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice*

Vanina Mozziconacci

RÉFÉRENCE

Manon Garcia (dir). 2021. *Philosophie féministe. Patriarcat, savoirs, justice*, Paris : Vrin. 458 pages.

- 1 Publié dans la collection « Textes clés » de Vrin, qui présente des domaines classiques tels que « Philosophie du langage » ou « Esthétique » mais qui contient également des volumes plus inattendus comme *Philosophie du végétal* ou *Éthique des affaires*, l'ouvrage dirigé par Manon Garcia, en étant porté par cette maison d'édition de référence dans le champ¹, permet à la philosophie féministe de gagner en reconnaissance française (et il serait temps ! comme la chercheuse le souligne en introduction). Le principe de la collection est simple : un.e spécialiste choisit une dizaine de courts textes jugés représentatifs d'un domaine, qui sont classés en quatre ou cinq thématiques, et pour lesquels elle ou il écrit une introduction générale sur le sujet et des introductions spécifiques par sous-partie. L'ouvrage en question est ainsi organisé autour de quatre grands chapitres : « Femmes, féminisme et philosophie » (avec un texte de Michèle Le Dœuff et un autre de Nancy Bauer), « Épistémologies féministes » (contenant trois textes, écrits par Sandra Harding, Sally Haslanger et Geneviève Fraisse), « Féminisme et philosophie politique » (qui renvoie à Mary Wollstonecraft, Marilyn Frye et Christine Delphy) et enfin « Féminisme, universalisme et intersectionnalité » (pour les textes de Susan Moller Okin et Uma Narayan).
- 2 Elle-même chercheuse en philosophie féministe, Garcia publie cet ouvrage après la parution de son *On ne naît pas soumise, on le devient*, un essai qui, par son accueil très positif, scientifique comme grand public², a fortement contribué à (re)mettre la philosophie féministe en bonne place au sein des intérêts politique et scientifique en France. Plus tard, en octobre 2021, elle publie *La conversation des sexes. Philosophie du consentement*, toujours chez Flammarion — l'essai a donc bien été transformé. Toutefois,

le fait que la chercheuse travaille aux États-Unis (elle est enseignante-chercheuse à Harvard puis à Yale) et non depuis un poste dans l'Université française — pour l'instant — montre que ce travail de légitimation n'a rien d'évident dans l'espace académique hexagonal.

- 3 Garcia est claire sur les intentions et partis-pris qui ont guidé sa sélection : rappelant qu'il est impossible sur un si petit échantillon d'embrasser la richesse du champ, elle précise « avoir fait le choix de ne pas reproduire de[s] textes facilement accessibles³ » (p. 26), c'est pourquoi les écrits de Simone de Beauvoir, de Monique Wittig, d'Audre Lorde ou encore de bell hooks ne se trouvent pas dans le volume. Cela explique aussi la part belle laissée aux traductions inédites dans l'ouvrage (mais uniquement depuis l'anglais⁴). Les textes introductifs sont particulièrement clairs et didactiques ; ils résument avec concision mais sans simplification des enjeux aussi complexes que le rapport entre intersectionnalité et *identity politics* (p. 379), la fausse neutralité de l'individu en termes de genre au sein de certaines théories de philosophie politique (p. 22) ou encore les différentes branches de l'épistémologie féministe (p. 126). Ces introductions sont également l'occasion pour Garcia d'indiquer des références particulièrement bienvenues en note, certaines classiques et d'autres plus méconnues, pour prolonger la réflexion. Le volume mérite donc d'être lu non comme un panorama exhaustif — ni même forcément représentatif — mais plutôt comme l'occasion de saisir en quoi la rencontre entre féminisme et philosophie déjoue des représentations communes de l'une comme de l'autre. En effet, la plupart des textes choisis sont remarquables par leur puissance critique, par leur singularité d'écriture et par la concrétude de leur engagement.
- 4 Du fait du contexte de publication de cette recension, je choisis de prendre pour fil directeur de mon compte-rendu la question du langage, question qu'on retrouve dans plusieurs textes sous des formes différentes, mais qui semble à chaque fois rappeler un principe important : les philosophes féministes ont une conscience vigilante que ces choses qu'elles manipulent sont des *mots* avant d'être des concepts ou des idées. Il me semble intéressant de mettre en avant tous les jeux avec/sur/de langage qu'une telle approche rend possible. Autre décision : j'entre dans les textes par des thématiques plutôt que par le plan de l'ouvrage.

Langage ordinaire

- 5 Nancy Bauer résume la tension qui traverse le concept d'une philosophie féministe par le fait qu'« il faut opérer à la fois au niveau des concepts ordinaires — le niveau, après tout, auquel le féminisme se situe — et au niveau de la philosophie — où ces concepts ordinaires sont remis en question » (p. 112-113). Et en effet, rien d'étonnant à ce que l'ordinaire se manifeste par le langage dans la philosophie féministe, puisqu'elle se doit de s'intéresser à un pan important de ce qui a été considéré — et continue d'être considéré — comme ordinaire donc vulgaire, ordinaire donc banal et sans intérêt philosophique : les petites choses de la vie quotidienne et routinière que sont le *care*, le travail domestique ou encore le corps des femmes.
- 6 Cela se manifeste notamment par un ton d'écriture : Christine Delphy mêle une exigence de démonstration soutenue avec un style relâché fait de petites phrases comme « Je sentais bien que quelque chose n'allait pas » (p. 347), « Cette notion [patriarcat], il faut la remplir, et cela ne se fait que peu à peu » (p. 359), « j'ajoute les

mots “ici et maintenant” qui font toute la différence » (p. 360) — qui donnent l'impression d'être en conversation avec elle. Quoi de plus logique que de faire signe vers l'ordinaire pour un texte qui explique pourquoi elle en est venue à « regarder du côté de la famille et du travail qui y est fait » (p. 350) jusqu'à conceptualiser le « mode de production domestique ». Pour reprendre une formulation de Sandra Laugier, la pensée féministe est par excellence celle qui « appelle notre attention sur ce qui est juste sous nos yeux, mais que nous ne voyons pas, par manque d'attention tout simplement, ou mépris », dans la « réalité ordinaire⁵ ». De là une langue qui va avec, et qui refuse le style continument jargonnant traditionnellement si prisé en philosophie.

- 7 Objectivité « forte » [*strong objectivity*], écrit Sandra Harding. L'adjectif *forte* est un mot simple, pour un concept finalement assez compliqué, qui revient à revendiquer à la fois le caractère situé des savoirs tout en rejetant subjectivisme, relativisme, perspectivisme et pluralisme (p. 159). Mais justement : dans l'expression *objectivité forte*, le terme *fort* vise à insister sur le fait qu'on évalue toujours les savoirs à l'aune de l'objectivité, tout en statuant que : « Le problème avec la conception traditionnelle de l'objectivité n'est pas qu'elle est trop “rigoureuse” ou trop “objectivante” comme certain.e.s l'ont avancé, mais qu'elle n'est pas assez rigoureuse ou objectivante : elle est trop faible pour accomplir ne serait-ce que les objectifs pour lesquels elle a été conçue » (p. 134). Cette force est à comprendre comme une exigence redoublée, celle du « défi que constitue le fait d'apprendre à penser depuis la perspective de plus d'une vie lorsque ces vies sont en conflit avec les autres » (p. 170). Cette exigence peut sembler « écrasante » (la force devient une pression qui broie certaines prétentions) lorsqu'on se contente d'une vision traditionnelle de l'objectivité : par exemple, celle qui consiste à croire pouvoir mettre sa propre situation entre parenthèses pour dégager une pensée universelle, comme un tour de passe-passe ou « truc divin » [*God Trick*], selon l'expression de Donna Haraway, qui formule elle aussi un gros problème dans un petit mot.

Jeux de mots

- 8 Si le titre du texte de Nancy Bauer mobilise un nom de figure de style (« La philosophie féministe est-elle un *oxymore* ? ») et s'écarte ainsi d'un usage ordinaire de la langue pour faire signe vers une certaine technicité, on ne peut que remarquer le jeu auquel elle se prête en détournant des références érudites comme prétexte d'une énumération (« La philosophie première, *Le Deuxième sexe* et la troisième vague »).
- 9 Ainsi les autrices féministes ne se privent pas de jeux de mots, pour l'humour (omniprésent dans le texte de Michèle Le Dœuff) ou le plaisir ludique. Chez Geneviève Fraisse, c'est la paronomase avec *l'épreuve/la preuve* qui lui permet de lier histoire, philosophie et carrière politique puisque selon elle, parcourir l'Histoire est « une mise à l'épreuve conceptuelle » (p. 287) : on lit dans le livre du monde mais on y fait aussi ses preuves.
- 10 Il y a aussi des jeux de mots sérieux, puisque tout le texte de Sally Haslanger vise à montrer les liens réels entre deux termes aux connotations opposées et dont on pourrait croire qu'ils concernent des domaines radicalement différents : *objectivité* et *objectification*. L'idéal épistémologique auquel le premier terme renvoie semble en effet n'avoir rien de commun — hormis sa racine — avec le phénomène aliénant et réifiant vers lequel le second fait signe. Sans adhérer à une certaine misogynie défendue dans le

texte, on peut reconnaître quelques liens entre ces deux réalités mis au jour par le regard féministe de Haslanger.

Métaphores filées

- 11 Il est remarquable que la figure de style de la métaphore filée se retrouve dans plusieurs textes choisis du volume, avec à chaque fois un rôle central. Il est significatif que le texte de Le Dœuff qui ouvre le volume soit tiré d'un ouvrage intitulé *L'imaginaire philosophique*, ouvrage qui cherche notamment à montrer que la philosophie n'est pas seulement peuplée de concepts mais également d'images, qui ne sont ni des vestiges d'une pensée « pré-philosophique » ni des concessions faites au nom de la pédagogie, mais bien des éléments opératoires de la démonstration philosophique elle-même. Ces images sont parfois des images de « LA » femme — qui permettent par exemple à un Rousseau ou à un Sartre de colmater les brèches de leur démonstration avec le plâtre de la misogynie⁶ — images auxquelles les femmes sont confrontées mais dans lesquelles elles n'ont pas à se reconnaître, rappelle Le Dœuff. Contre un « toupet métaphysique (et logocentrique) » très masculin (p. 74) et sa raison molaire, elle suggère une pratique de la philosophie qui ne s'arc-boute pas contre sa « frange de non-savoir » (p. 75).
- 12 La métaphore de la cage à oiseau est par exemple essentielle chez Marilyn Frye. Dans son texte, elle cherche à définir avec précision le terme « oppression », terme qui « est progressivement vidé de son sens » et « utilisé comme s'il pouvait s'étendre à toute expérience humaine de limitation ou de souffrance » (p. 323). Un tel usage n'est pas seulement relâché ou vague mais peut avoir des conséquences politiques dangereuses : en oubliant le critère de la dimension systémique de l'oppression et en s'autorisant à l'utiliser pour qualifier toute expérience individuelle d'hostilité ou de mal-être, il devient possible de construire des fictions comme « le racisme anti-blanc » (ou *reverse racism*), le « sexisme anti-homme », etc⁷. D'où la nécessité d'introduire l'idée de système — cette idée, abstraite, est rendue concrète par l'image de la cage à oiseau finement développée par Frye : « Imaginez une cage à oiseau. Si vous regardez de très près seulement un des barreaux de la cage, vous ne pouvez pas voir les autres barreaux. (...) même si jour après jour, vous inspectez chacun des barreaux un à un, il est possible que vous ne voyiez toujours pas ce qui empêcherait un oiseau de les franchir. (...) c'est seulement quand vous reculez, (...) que vous adoptez une vision macroscopique de la cage tout entière, que vous pouvez voir pourquoi l'oiseau ne va nulle part » (p. 328). Le caractère opératoire de la métaphore est confirmé lorsque l'autrice la remobilise pour expliquer en quoi la galanterie (et plus particulièrement le fait de tenir la porte aux femmes) relève du sexisme, car pour saisir la signification du rituel, il ne faut pas se concentrer « sur l'événement en lui-même, dans toute sa singularité », avec une « perspective myope » (p. 331) mais voir comment il est lié à un système d'oppression plus large.
- 13 De même, dans le texte de Uma Narayan, la métaphore des « spectres », celle des « souliers » (la première partie du texte s'intitule « Spectres de l'autre femme ou comment ne pas se mettre dans les souliers d'une autre ») ainsi que celle du « bagage » jouent des rôles clefs pour critiquer un certain « impérialisme de l'imagination » (p. 413). Je reviens sur les deux premières. L'impérialisme de l'imagination consiste à se représenter une femme « Autre » (en l'occurrence « une femme du Tiers Monde ») depuis une perspective ethnocentrée et dominante, soit en s'identifiant complètement

à elle, soit au contraire en projetant une différence totalisante. Ces alternatives prennent la forme de deux « spectres » dans le texte : le spectre de la prisonnière du patriarcat (qui se voit imposer des formes d'oppression contre sa volonté et contre son consentement) et le spectre de la dupe du patriarcat (qui s'auto-impose ces formes d'oppression, qui souscrit entièrement aux normes patriarcales de sa culture). D'après Narayan, ces deux spectres naissent de deux élans éthiques. Le premier est le résultat de « l'injonction courante incitant à s'imaginer dans les souliers de l'Autre — mais conduit à identifier les pieds de l'Autre femme aux nôtres, comme s'ils étaient susceptibles d'être pincés ou liés exactement aux mêmes endroits que les nôtres ; l'on échoue par là à imaginer quel effet cela ferait d'être l'Autre femme, avec ses pieds à elle à l'intérieur de ses souliers » (p. 412-413). Le second élan éthique « implique bien que l'on s'efforce de prendre en compte le fait que l'Autre femme est façonnée par des circonstances, des engagements et un contexte différents du nôtre (...) qu'il est possible que ses souliers lui aillent différemment qu'à nous » (p. 413). Mais cette intuition pêche par le fait qu'elle « se figure les pieds de l'Autre femme *comme s'ils se vouaient entièrement à la forme de ses souliers* — comme des pieds qui, ou bien n'éprouveraient pas le moindre frottement au contact de ceux-ci, ou bien seraient déterminés à les porter au prix d'innombrables cloques » (Ibid.). La concrétude de la métaphore poussée jusqu'au bout de certains détails apparemment « triviaux » et douloureusement évocateurs ne va pas sans rappeler les « concepts à la sueur » (*sweaty concepts*) de Sara Ahmed, à savoir des concepts qui portent en eux la « description d'un corps qui n'est pas chez lui dans le monde⁸ ».

- 14 Des images donc, mais qui ne sont pas des fantasmes, pour reprendre ce qu'écrivait par ailleurs Le Dœuff : « Ce n'est pas la peine de me raconter les fantasmes, cela ne m'intéresse pas ! Ils ont fait ça pendant vingt-cinq siècles, les confrères. Leur stock est bien suffisant pour l'analyse. Donc si vous parlez des femmes, parlez des femmes qui passent dans la rue, de ma vieille voisine de palier d'autrefois⁹. »

Récits

- 15 L'allégorie de la colporteuse (qui se compose avec mouvement, horizontalité, balluchon, etc.) permet à Fraisse de mettre en forme son parcours féministe et de souligner l'importance de l'historicité ; elle n'est pas la seule à vouloir raconter le chemin tracé ; plusieurs chercheuses féministes françaises soulignent ainsi l'importance des récits de/dans la recherche¹⁰.
- 16 De façon analogue, au lieu de la grande *Histoire de LA philosophie*, on peut suivre une (petite) histoire d'une philosophie. Je ne crois pas trahir la pensée de Nancy Bauer en la résumant ainsi, lorsqu'elle affirme que Simone de Beauvoir est un exemple paradigmatique de prise en charge d'un paradoxe fondamental qui traverse toute philosophie féministe, tiraillée entre *le quotidien* et *la métaphysique* (p. 113). Reprendre les concepts « en réponse à sa propre expérience » revient, chez Beauvoir, à faire ce que Bauer appelle « un récit de femme » (p. 118). Un récit dans lequel on ne cesse de retisser la pensée à ce qui lui a donné naissance, pour « l'empêcher de se détacher de ses propres intérêts » (p. 119). On retrouve d'une certaine façon ici l'analyse que faisait par ailleurs Le Dœuff de la philosophie beauvoirienne, qui, contrairement à l'existentialisme sartrien, ne vise pas à boucler un système, mais où « la valeur commande le descriptif¹¹ » car c'est à partir d'une situation concrète et située — et

reconnue comme telle — qu'on philosophe. Le féminisme est alors le lieu d'un modèle pour la philosophie qui en fait un « mode de transformation et d'expression de soi » (p. 119) dans lequel conceptualiser et raconter vont de pair.

NOTES

1. À noter toutefois que si Vrin bénéficie d'un certain prestige, le travail éditorial pourrait être amélioré : plusieurs coquilles émaillent le texte, et ce défaut n'est pas propre à ce volume...
2. Voir les nombreuses recensions ici : <http://www.manon-garcia.com/press>
3. Elle ajoute toutefois « à l'exception de celui de Christine Delphy, indispensable pour l'analyse du travail domestique ». En effet, ce dernier texte mais aussi celui de Geneviève Fraisse (dont on retrouve des propos reprenant les mêmes idées dans un ouvrage récent intitulé *Philosophie et féminisme*) restent des travaux assez connus et diffusés. À noter que le texte de Michèle Le Dœuff est depuis peu disponible en ebook grâce au projet Gallica de numérisation des indisponibles : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33468943.texteImage#>
4. Traductions qui ont été réalisées pour la plupart par de jeunes chercheur.e.s en philosophie spécialistes du féminisme ou du genre.
5. LAUGIER, Sandra. 2009. « L'éthique comme politique de l'ordinaire » *Multitudes* 37-38 (2-3) : 80-88.
6. Pour une analyse de la façon dont la conceptualisation de la mauvaise foi sartrienne est pétrie de sexisme, voir LE DŒUFF, Michèle. 2008. *L'Étude et le rouet : des femmes, de la philosophie, etc.* Paris : Éditions du Seuil.
7. Sur la lecture individualisante de l'oppression et ses écueils, voir MOHANTY, Chandra Talpade. 1989. « On Race and Voice: Challenges for Liberal Education in the 1990s » *Cultural Critique* 14 : 179-208.
8. AHMED, Sara. 2014. « Sweaty concepts » [En ligne], consulté le 7 décembre 2021. URL : <https://feministkilljoys.com/2014/02/22/sweaty-concepts/>
9. LE DŒUFF, Michèle. 2020. « Michèle Le Dœuff, une philosophe féministe. Cheveux courts, idées longues » *Nouvelles Questions Féministes* 39(1) : 98-115.
10. Dans la continuité des faiseuses d'histoire, Mélody Faury raconte sa recherche sur son carnet Hypothèses *L'infusoir* (<https://infusoir.hypotheses.org/category/autoethnographie-de-la-these>) et Marys Hertiman, quant à elle, rappelle la nécessité de « rapporter ou raconter brièvement le contexte de recherche et de rédaction dans les publications scientifiques » et de « dévoiler dans l'introduction de la thèse la manière dont nous composons la recherche avec la vie personnelle, les discussions formelles et informelles avec des pair.e.s et des personnes éloignées de notre étude.... En indiquant aussi les difficultés dans le parcours de recherche » : <https://lesjaseuses.hypotheses.org/2584>
11. *L'Étude et le rouet*, Id. p. 101.

INDEX

Thèmes : Actualités